

## **Sales catalogue: Sotheby's**

### **Publication/Creation**

December 1936

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/umkrp5jv>

### **License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

707700001 21015001 / 27/11/97

COLLECTION ÉMILE BROUWET

# NAPOLÉON ET SON TEMPS

AUTOGRAPHES  
DOCUMENTS ET SOUVENIRS NAPOLÉONIENS

TROISIÈME PARTIE



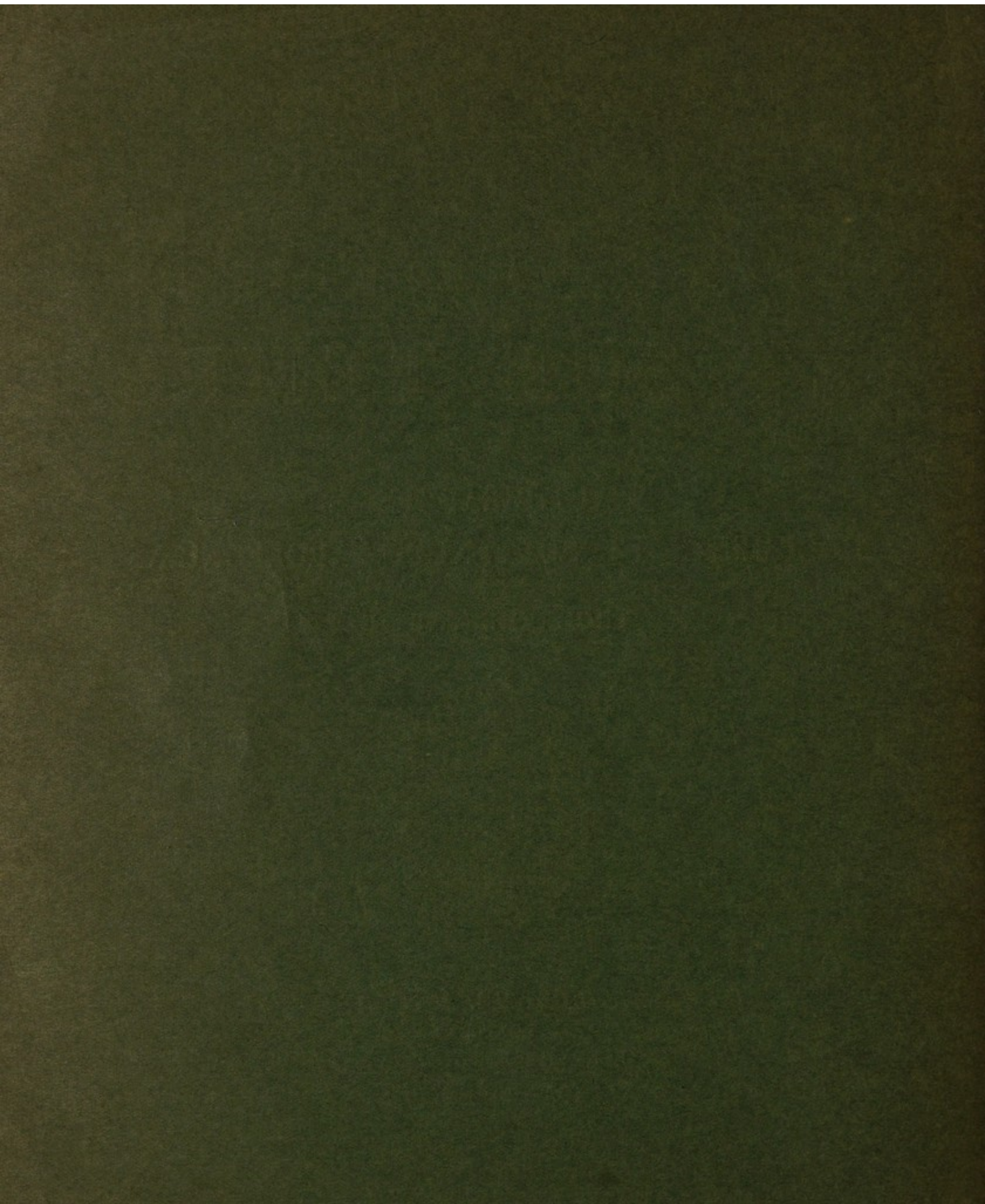
EN VENTE CHEZ MM. SOTHEBY ET C<sup>ie</sup>

A LONDRES

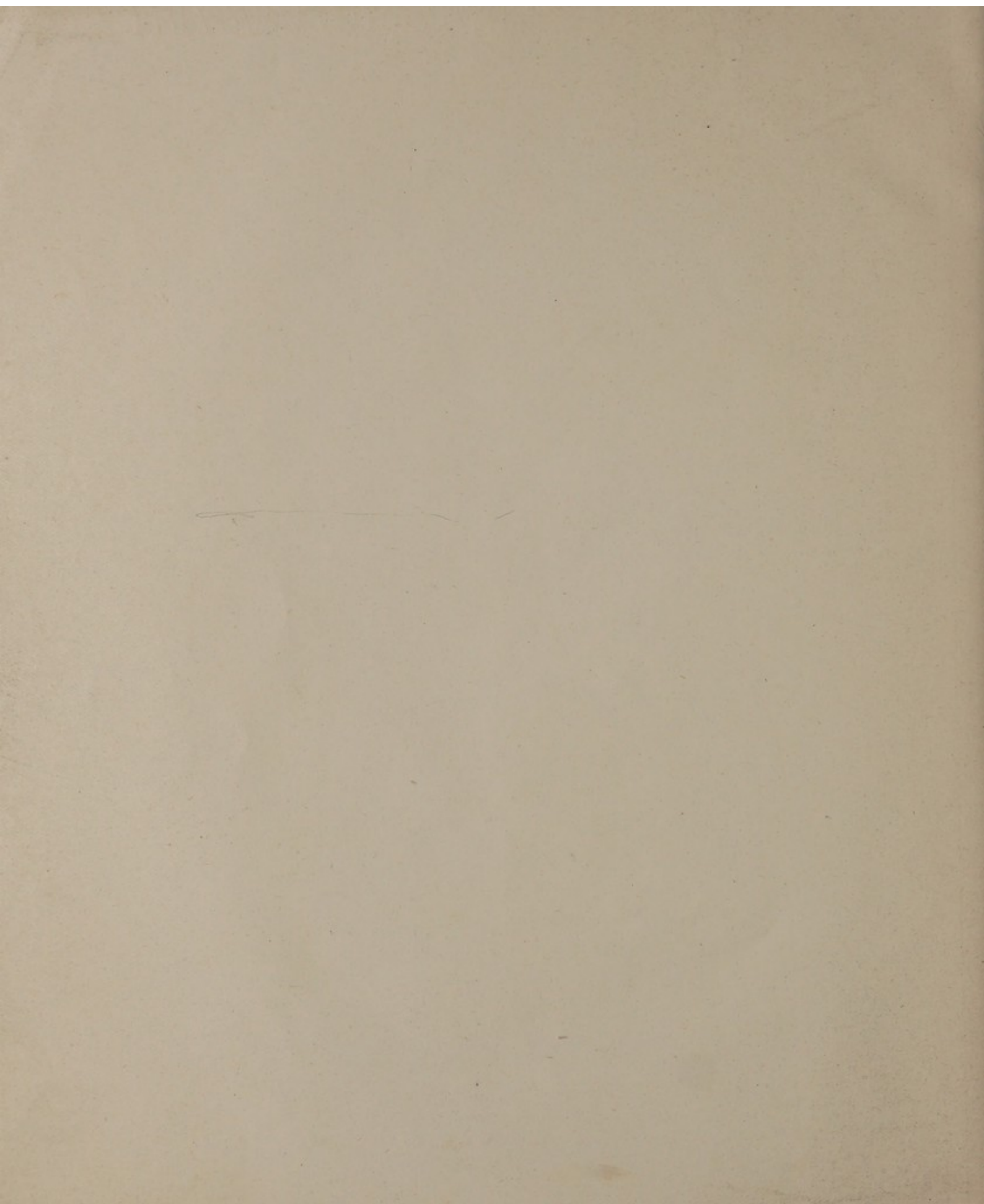
LES 8 ET 9 DÉCEMBRE 1936.

1<sup>er</sup> jour, *Mardi 8 Décembre*, Nos 1 à 179. — 2<sup>e</sup> jour, *Mercredi 9 Décembre*, Nos 180 à 253.

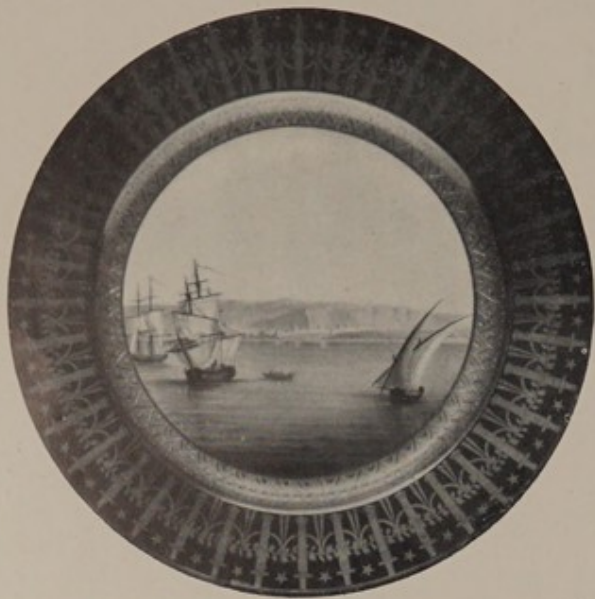
PRIX : 2/—



WA 4mm/cm Sal 20/144







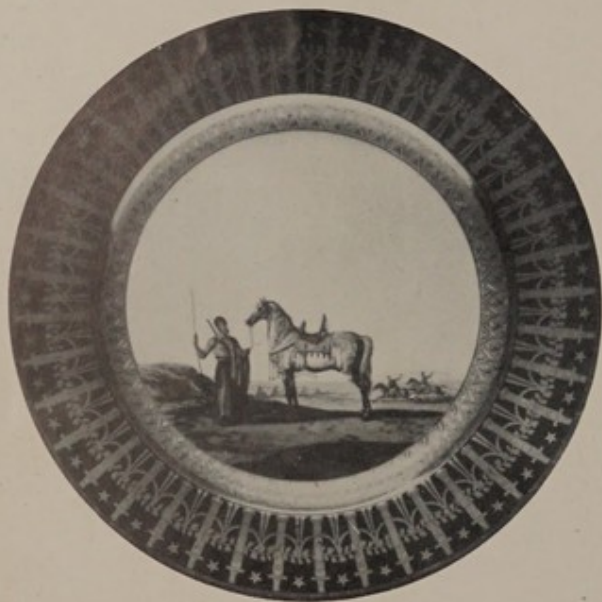
N° 276 A



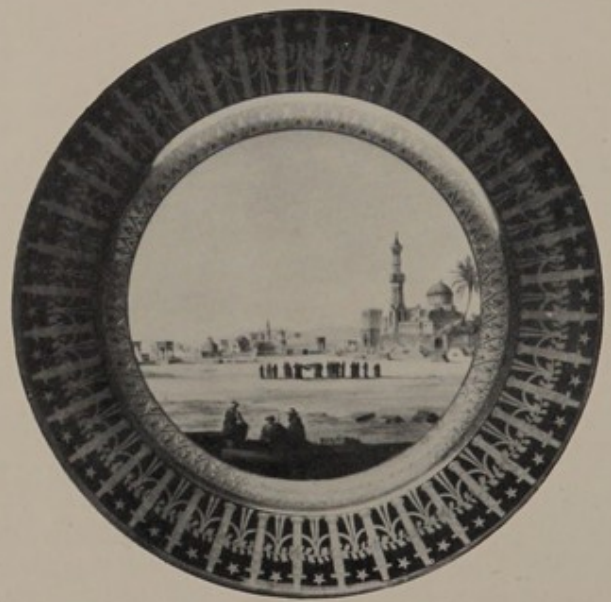
N° 276 B.



N° 277.



N° 276 C



N° 276 D

N° 276. ASSIETTES DU SERVICE DE NAPOLÉON I<sup>er</sup> A SAINTE-HÉLÈNE.

# NAPOLÉON ET SON TEMPS

---

## CATALOGUE

DE

LETTRES AUTOGRAPHES, DE DOCUMENTS

ET DE

SOUVENIRS NAPOLÉONIENS

FAISANT PARTIE DE LA

COLLECTION DE M. ÉMILE BROUWET

TROISIÈME PARTIE

RÉDIGÉ PAR

M. Jacques ARNNA, expert  
*pour les Autographes*

ET PAR

M. D. M. JANVIER, expert  
*pour les Livres et Souvenirs*

DONT LA VENTE AURA LIEU A LONDRES

Chez MM. SOTHEBY et C<sup>ie</sup>

G. D. HOBSON, M. V. O., F. W. WARRE, O. B. E., M. C., C. G. DES GRAZ,  
C. V. PILKINGTON.

34/35, NEW BOND STREET, LONDRES, W. 1.

*Le MARDI 8 DÉCEMBRE et le jour suivant à 13 heures précises.*

EXPOSITION

*Le Vendredi 4 et le Lundi 7 Décembre de 10 heures à 17 h. 30.*

Catalogue illustré. Prix : 2/—

Liste imprimée des prix et des noms d'acheteurs : 4/—



## ORDER OF THE SALE

First day. — Tuesday December 8th, lots 1 to 179.

Second day. — Wednesday December 9th, 180 to 358.

N. B. — Each of the two following series will first be offered in one lot, but if the reserve price in either case is not realised, each of the lots in that series will immediately be sold separately as catalogued :

A. Egyptian Expedition, lots 1 to 221;

B. Waterloo, lots 241 to 247.

The Auctioneers also reserve the right to offer the collections relating to the Peninsular War and the Campaign of Russia, and the Letters of the Empress Marie Louise each in one lot.

If the four plates in lot 276 are not sold together each will be offered separately.

## ORDRE DES VACATIONS

1<sup>er</sup> jour. — Mardi 8 décembre du N<sup>o</sup> 1 au N<sup>o</sup> 179.

2<sup>e</sup> jour. — Mercredi 9 décembre du N<sup>o</sup> 180 au N<sup>o</sup> 358.

N. B. — Les deux séries suivantes :

A. Expédition d'Égypte N<sup>o</sup> 1 à 121;

B. Waterloo, N<sup>o</sup> 241 à 247;

commenceront par être offertes chacune en un seul lot. Si le prix de réserve n'est pas atteint, chacune de ces séries sera mise en vente conformément aux divisions du catalogue.

Les vendeurs se réservent aussi le droit de réunir en un seul lot les numéros du catalogue se rapportant à la guerre d'Espagne, à la Campagne de Russie, ainsi que les lettres de l'Impératrice Marie-Louise.

A défaut d'acquéreur pour l'ensemble des 4 assiettes décrites sous le N<sup>o</sup> 276, elles seront offertes séparément.

## CONDITIONS OF SALE

---

- I. The highest bidder to be the buyer. If any dispute arise the Auctioneer shall have absolute discretion to settle it; and to put any disputed lot up again.
- II. No person to advance less than 1s.; above five pounds 5s., and so on in proportion.
- III. All Lots are put up for sale subject (a) to any reserve price imposed by the Seller and (b) to the right of the Seller either to bid personally or else by any one person who may be the Auctioneer.
- IV. The purchasers to give in their names and places of abode, and if required, to pay down 10s. in the pound or more, in part payment of the purchase money; in default of which the lot or lots purchased may be immediately put up again and re-sold.
- V. All lots are sold as shown with all faults, imperfections, and errors of description. Messrs. Sotheby & Co. act as agents; they have full discretion to refuse any bidding or to withdraw any lot or lots from the sale without in either case giving any reason: they are not responsible for errors of description or for genuineness or authenticity of any lot or for any default or defect in it, and make no warranty whatever.
- VI. The lots to be taken away at the buyer's risk and expense immediately after the conclusion of the sale; in default of which Messrs. Sotheby & Co. will not hold themselves responsible if the same are lost, stolen, damaged or otherwise destroyed, but they will be left at the sole risk of the purchaser, and subject to a charge for warehousing. If, at the expiration of Two Days after the conclusion of the sale, the lots are not cleared or paid for, they may then be sold immediately, either publicly or by private treaty, without any notice being given to the defaulter.
- VII. Upon failure of the buyer to comply with any of the above conditions, the money deposited in part-payment shall be forfeited; and the defaulter at this sale shall make good any loss arising from the re-sale, together with the charges and expenses in respect of both sales.

To prevent confusion no purchases can be claimed or removed during the sale.

---

*Messrs. SOTHEBY & Co. are prepared to execute bids, and in addition to advise intending purchasers as far as possible, if requested by them to do so, without making any charge for either service. Lots will be procured as cheaply as is permitted by other bids or reserves, if any.*

---

34 and 35, New Bond Street, London, W. 1.

Telegraphic Address:

Telephone: (3 lines)

"Abinitio, Wesdo, London."

Mayfair 6682, 6683, 6684.

A. B. C. Code, 5th Edition.

---

**In sending Commissions this Catalogue may be referred to as "EMPIRE"**

COMMISSIONS SENT BY TELEPHONE ARE ACCEPTED AT THE SENDER'S RISK, AND MUST BE CONFIRMED BY LETTER OR TELEGRAM.

## FOREWORD

---

The letters included in the present catalogue form the third portion of Monsieur Emile Brouwet's collection, the first two portions having been sold at Paris in 1934 and 1935; Monsieur Brouwet's natural desire that his catalogues should be as nearly as possible uniform is the reason for the difference in appearance between this and our normal catalogues. This is, we believe, the first occasion that we have ever published a catalogue entirely in French.

In issuing these catalogues with their very full quotations, brief biographies of the persons represented and full indexes, Monsieur Brouwet has sought to make a permanent contribution to the history of the Napoleonic epic; it is safe to say that no future student of this fascinating period will be able to neglect them, and that M. Arnna's work on them places him in the small band of those who have made original contributions of real value to our knowledge of it.

The main interest of the present section lies in the large collection of letters and documents relating to the Campaign in Egypt beginning with the preparations for departure in April 1798, and ending with the surrender of the scanty remnant of the expedition to the English troops under Hutchinson in June 1801. This collection, which includes over fifty letters and documents signed by the future Emperor, is contained in lots 1 to 221, and will first be offered as a whole. As will be seen from the catalogue, it throws light on every phase, almost on every incident, of Napoleon's only overseas expedition. Most fascinating are the letters of the Emperor himself, showing as they do many different phases of his versatile genius; mainly, of course, we see him as the great military commander, ruthless in upholding discipline (lot 27), but careful also to maintain the spirits of his troops, providing drums and trumpets for them on their marches (lot 1) and a theatre for them while in barracks at Cairo (lot 9); we find him also, as always, determined to be fully informed about everything (e. g. lot 8 I, 27, etc.), but sometimes judiciously parsimonious about disclosing information (lot 2) and

even deceiving his successor in command about his own departure from Egypt (lot 43). He appears also as the Colonial administrator, signing documents drawn up in Arabic (lots 31-3) and again in what is for him the very rare part of a friend, writing from Cairo to Desaix to give him the remarkable medical advice to wear a flannel waistcoat as a protection against eye disease (lot 39) and adding to the cold official close of another letter « Je vous salue » the three autograph words « et vous aime » (lot 44). Of particular interest to English students are the documents relating to Malta (lots 59-61), to naval warfare and the Battle of the Nile (lots 64, 84-87) — these include a fine letter from Nelson (lot 87) — and to the unsuccessful siege of Acre (lots 67-70). It is amusing to find Napoleon characterising Sydney Smith as « un jeune ambitieux qui veut faire sa fortune et cherche à se mettre souvent en évidence » (lot 40) quite unconscious evidently that the words might equally well be applied to himself.

Besides the Egyptian section we find interesting letters and documents referring to many of the great events of the Napoleonic period; particularly important are the letters and diary of Hoche, partly written during the expedition to Ireland (lot 314) and the long series about the campaigns in Spain and Russia (lots 233, 234, — 237) and those relating to Waterloo and the Hundred Days (lots 241 to 247 — 249 to 256).

There are also no less than two hundred and five autograph letters of Marie-Louise, including one hundred and eighty to her life-long friend Victoire Du Poutet which extend from 1799 to 1846, and make it possible to follow the Empress through all the changes of her character and career.

Finally we must mention the four Sèvres plates from the service known as “ Des Quartiers Généraux ” used by Napoleon at St. Helena (lot 276).

November 1936.

SOTHEBY & C<sup>o</sup>.

Faint, illegible text covering most of the page, likely bleed-through from the reverse side of the document.

# NAPOLÉON I<sup>er</sup> ET SON TEMPS

## CAMPAGNE D'ÉGYPTE

### I. - NAPOLÉON I<sup>er</sup>

#### 1. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » au général DESAIX; Paris, 20 Germinal An VI (9 avril 1798), 2<sup>e</sup> pp. in-fol.

Importante lettre relative à la préparation de l'Expédition d'Égypte : Organisation de l'armée d'Orient; instructions détaillées pour l'embarquement à Civitta-Vecchia des troupes d'Italie commandées par DESAIX : «... Le général de Division ne peut embarquer que 3 chevaux; le général de Brigade deux, les autres officiers qui ont droit à des chevaux, un... » On n'embarquera que 100 chevaux pour la cavalerie et l'artillerie. La musique sera complétée et il faudra prendre soin que les tambours soient au complet. — «... Ayez soin que les lieutenants et sous-officiers d'Infanterie légère soient armés de fusils ainsi que les sous-officiers de ligne. Faites armer de fusils les canonniers. J'avais ordonné dans le temps que chaque corps eut un certain nombre de sapeurs avec des haches et des outils. Assurez-vous que cet ordre est exécuté. La COURAGEUSE, frégate armée en flûte qui peut porter 600 hommes, doit être partie de Toulon pour se rendre à Civitta-Vecchia. Cela servira à vous embarquer. Tout étant prêt à Toulon, Marseille et Gênes je compte partir dans 6 jours. J'y serai dans les premiers jours de Floréal (BONAPARTE arriva à Toulon le 20 Floréal-9 Mai 1798). Envoyez-moi un courrier à Lyon... je désirerais aussi que vous m'en envoyassiez un en droite ligne à Toulon qui me fera connaître la situation dans laquelle vous vous trouverez au 1<sup>er</sup> Floréal... », etc. (1)

#### 2. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte », comme général en chef de l'armée d'Égypte (ainsi que celles qui suivent), avec un post-scriptum autographe signé « B » de 10 mots : « donnez-moi des nouvelles des pays voisins à votre commandement », au général commandant à Corcyre; Malte, 27 Prairial An VI (15 juin 1798), 2 pp. 1/2 in-fol., GRANDE VIGNETTE GRAVÉE D'APPIANI.

LETTRE ÉCRITE 3 JOURS APRÈS LA PRISE DE MALTE PAR LES FRANÇAIS (BONAPARTE arrivait à Alexandrie (Égypte) le 1<sup>er</sup> juillet) : «... Nous sommes entrés depuis trois jours à Malte, citoyen général. La République vient par là d'acquérir une place aussi forte que favorablement située pour le commerce. Les habitants des trois départements qui composent votre division doivent en tirer un avantage tout particulier... Je laisse le général VAUBOIS pour commander ici. Vous pouvez correspondre avec lui pour tous les objets dont vous pouvez avoir besoin. Votre division fait partie de l'armée que je commande; je vous prie de m'envoyer par le brick l'état de situation exacte de vos troupes, de votre marine, de vos magasins soit d'artillerie, soit de vivres... Je vous prie d'expédier à notre ministre à Constantinople LA NOUVELLE DE L'OCCUPATION DE MALTE PAR L'ARMÉE FRANÇAISE ET LA DESTRUCTION DE L'ORDRE DE S<sup>t</sup> JEAN DE JÉRUSALEM. ANNONCEZ ÉGALEMENT CETTE NOUVELLE A ALI PACHA, AU PACHA DE SCUTARI, AU PACHA DE MORÉE... METTEZ-VOUS EN MESURE CONTRE L'ATTAQUE DES TURCS. IL EST INUTILE QUE VOUS FASSIEZ CONNAÎTRE LA DIRECTION QUE PREND L'ARMÉE... », etc. (1)

### 3. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

P. S., « *Bonaparte* »; quartier général d'Alexandrie, 18 Messidor An VI (6 juillet 1798), 1 p. in-fol., grande et belle vignette gravée d'APPIANI, en-tête imp. avec ces mots : « *Bonaparte, Membre de l'Institut National, Général en chef.* » Belle et rare pièce.

Il donne l'ordre d'envoyer un officier supérieur d'artillerie pour se rendre compte s'il est possible de construire une batterie pour protéger l'escadre au mouillage. A cet effet cet officier s'embarquera le soir même sur un aviso qui lui sera fourni par le chef de division PERRÉE.

(1)

### 4. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général DESAIX; Giza (lire Gizeh), 5 Thermidor An VI (23 juillet 1798), 3 pp. in-fol., grande et belle vignette gravée d'APPIANI, en-tête imp. à son nom. Belle pièce.

Importante lettre militaire écrite le lendemain de la reddition du Caire et la veille de l'entrée de BONAPARTE dans cette ville : « ... *L'État-Major a dû vous donner l'ordre... de vous porter avec votre division en avant de Giza (Giseh) en suivant les bords du Nil. Vous emploierez la journée de demain à choisir un emplacement qui ne soit pas inondé lors de la crue du Nil et qui cependant soit près du Nil. Mon intention est que ce point soit retranché par 3 redoutes formant le triangle et se flanquant entre elles. Chacune de ces redoutes devra pouvoir être défendue par 90 hommes, 10 canonniers et 2 petites pièces de canon. Lorsque ces redoutes seront achevées, elles seront réunies entre elles par 3 bons fossés qui formeront les courtines et de manière que ce triangle puisse contenir toute votre division et lui servir de camp retranché...* » Après d'autres instructions précises et détaillées sur l'aménagement défensif de ce camp retranché, BONAPARTE donne ses ordres dans le but de recueillir des renseignements sur l'ennemi : « ... *Vous donnerez l'ordre au général BELLIARD d'envoyer des espions et de pousser souvent des reconnaissances au loin pour connaître ce que font les mameloucks et d'envoyer des lettres jusqu'à 5 ou 6 lieues en remontant le Nil, en répandant des proclamations et en exigeant que les villages envoient des députés pour prêter le serment d'obéissance...* » Un officier du génie devra faire un croquis de tout le pays jusqu'aux Pyramides où se trouve l'avant-garde commandée par le général DUGUA, etc., etc.

(1)

### 5. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général CAFFARELLI; Le Caire, 8 Thermidor An VI (26 juillet 1798), 1/2 p. in-fol.

Lettre écrite 5 jours après la victoire des *Pyramides* et 2 jours après l'entrée de BONAPARTE au Caire : « ... *Je vous prie, citoyen général, de vous occuper sur-le-champ de faire lever le plan de la ville du Caire... faites le d'abord faire au croquis et au coup d'œil sur une échelle très étendue. Je vous prie aussi de me faire connaître le point que l'on pourrait choisir pour construire une citadelle qui pût contenir nos principaux établissements et tenir en respect la ville du Caire...* », etc.

(1)

### 6. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

I<sup>o</sup>) P. S., « *Bonaparte* »; le Caire, 12 Thermidor An VI (30 juillet 1798), 1 p. in-fol., petite vignette et en-tête imp. à son nom. (Pièce que nous considérons comme inédite.)

INTÉRESSANTE PIÈCE. (Un des plus grands obstacles que BONAPARTE rencontra au cours de la campagne d'Égypte fut le manque de ressources financières. Il essaya d'y remédier par la confiscation des biens des mameloucks, des contributions sur le commerce et l'établissement d'impôts.) — Dans la présente pièce, il ordonne aux négociants de Damiette et aux employés de l'ancienne administration, de verser dans les 5 jours 150.000 frs. dans la Caisse de l'armée.

II<sup>o</sup>) P. S. « *Bonaparte* »; le Caire, 3 Fructidor An VI (20 août 1798), 3/4 de p. in-fol. (Pièce que nous considérons comme inédite.)

(Lors de la prise de Malte, BONAPARTE avait fait enlever l'or, l'argent et les pierres précieuses qui se trouvaient dans l'Église S<sup>t</sup>-Jean, ainsi que l'argenterie du Grand Maître et celle qui se trouvait dans les auberges. Voir Correspondance générale n<sup>o</sup> 2650). — Dans la présente pièce BONAPARTE ordonne au Payeur général de l'armée de remettre au Directeur de la Monnaie du

Caire les 77 lingots d'or provenant de la fonte des objets trouvés à Malte. Ces lingots seront convertis dans le plus bref délai en sequins; cette monnaie sera ensuite versée dans la caisse du Payeur général. (2)

## 7. NAPOLEON I<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « *Bonaparte* » au bas d'une pièce signée par le général DESAIX, et dont le texte est de la main de SAVARY, le futur duc de Rovigo; Le Caire, 30 Thermidor An VI (17 août 1798), 1 p. in-fol. (Pièce que nous considérons comme inédite.)

Le général DESAIX certifie que son aide de camp, le chef d'Escadrons SAVARY a remis 2 chevaux lui appartenant à l'artillerie légère de sa division. — Le général BONAPARTE autorise SAVARY à prendre deux chevaux dans la province de Benisouef (Moyenne Égypte). (1)

## 8. NAPOLEON I<sup>er</sup>.

I<sup>o</sup>) L. S., « *Bonaparte* » à DAURE; le Caire, 10 Fructidor An VI (27 août 1798), 1/3 de p. in-fol., petite vignette et en-tête imp.

« ... Je désire savoir... la quantité de blé que Mussein-Saïd a fait moudre et la valeur de l'orge qu'il aura pu y mettre; il est dans ce moment ci arrêté... »

II<sup>o</sup>) L. S., « *Bonaparte* » à DAURE; le Caire, 30 Nivôse An VII (19 janvier 1799), 3/4 de p. in-fol., en-tête imp. à son nom.

BONAPARTE ordonne de transporter le magasin général de la pharmacie dans la maison d'IBRAHIM-BEY; la boucherie et la manutention seront installées dans la citadelle. — (BONAPARTE prenait ses dispositions pour mettre ces divers entrepôts à l'abri, en cas d'une nouvelle révolte au Caire.)

III<sup>o</sup>) APOSTILLE SIGNÉE « *Bonaparte* » au bas d'une lettre de l'ordonnateur en chef DAURE; le Caire, 2 Pluviôse An VII (21 janvier 1799), 3/4 de p. in-fol., petite vignette et en-tête imp.

Lettre relative à l'habillement des troupes. (3)

## 9. NAPOLEON I<sup>er</sup>.

P. S., « *Bonaparte* » adressée à TALLIEN; le Caire, 16 Vendémiaire An VII (7 octobre 1798), 1 p. in-fol., en-tête imp. à son nom, adresse.

PIÈCE TRÈS CURIEUSE RELATIVE A LA CRÉATION D'UN THÉÂTRE AU CAIRE. BONAPARTE, à peine était-il installé au Caire, où il était entré le 24 juillet, qu'il cherchait à procurer des distractions à son armée. Cette pièce fut écrite 3 jours après les grandes fêtes qui eurent lieu au Caire (13 Vendémiaire) en souvenir de la défaite des sectionnaires de Paris, alors que BONAPARTE, placé sous les ordres de BARRAS, commandait les troupes de la Convention: « ... Attachant une grande importance à l'établissement d'un théâtre et d'autres fêtes au Caire (BONAPARTE) charge les citoyens GLOUTIER, PASSERAT, TALLIEN, DORGEAVEL, VILLOTEAU, DUTERTRE et JUNOT de s'occuper des moyens d'établir au Caire une salle de spectacle, de réunir les acteurs et de présenter le répertoire des pièces que l'on pourrait jouer. — Cette commission choisira un jardin où il y aura une fois par décade un feu d'artifice et deux fois par décade illuminations. » — L'idée de la création d'un Théâtre au Caire avait déjà fait l'objet d'une L. A. S. à BARRAS en date du 11 octobre 1798 (voir n° 3 de la 2<sup>e</sup> vente Émile BROUWET). — On retrouve cette préoccupation dans une lettre à KLÉBER en date du 5 Fructidor An VII (22 août 1799). — (Quelques jours après, le 21 octobre, éclatait une révolte au Caire. Les insurgés, profitant d'une absence de BONAPARTE parti pour visiter les travaux du Vieux Caire et de Roudah prirent les armes. Le général DUPUY fut tué d'un coup de lance. BONAPARTE revint immédiatement diriger la répression de l'émeute.) (1)

## 10. NAPOLEON I<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » dont le texte est de BOURRIENNE au Payeur Général; le Caire, 19 Vendémiaire An VII (10 octobre 1798), 1 p. in-fol., en-tête imp. à son nom, quelques



rousseurs. La pièce porte une apostille aut. signée de LOUIS BONAPARTE; il avait suivi son frère en Égypte en qualité d'aide de camp.

BONAPARTE ordonne de faire solder 6.000 francs à son frère LOUIS; ce dernier accuse réception de cette somme. (Cette lettre marque le départ de LOUIS BONAPARTE pour la France, comme chargé de mission auprès du Directoire. — En effet, on lit dans la correspondance de NAPOLÉON; sous le n° 3.448, que le contre-amiral PERRÉE avait reçu l'ordre d'embarquer LOUIS BONAPARTE à bord de « *La Revanche* » et de se rendre en France par les moyens les plus rapides, LOUIS étant chargé d'une mission auprès du Directoire. Dans une autre lettre, en date du 30 Vendémiaire, BONAPARTE annonçait ce départ au Directoire, et expédiait par un courrier le duplicata chiffré des lettres dont son frère était porteur. Il est à remarquer que LOUIS ne s'embarqua qu'un peu plus tard.) (1)

#### 11. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général MARMONT; le Caire, 26 Vendémiaire An VII (17 octobre 1798), 3/4 de p. in-fol., en-tête imp. à son nom.

Curieuse lettre écrite lors de la pacification de la Basse-Égypte et peu de jours avant l'insurrection du Caire. Le général de Brigade MARMONT commandait alors à Alexandrie : « ... *L'intrigant ABDALOU, intendant de MOURAD BEY est passé il y a 3 jours à Sanara avec 30 Arabes; on croit qu'il se rend dans les environs d'Alexandrie. Je désirerais que vous puissiez le faire pincer. JE DONNERAI BIEN 1.000 ÉCUS DE SA PERSONNE. CE N'EST QU'ELLE LES VAILLE, mais ce serait pour l'exempla. C'est le même qui était à bord de l'amiral Anglais (SIDNEY-SMITH). Si l'on pouvait parler à des Arabes; ces gens-là feraient beaucoup de choses pour mille sequins...* », etc. (1)

#### 12. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

I<sup>o</sup>) P. S., « *Bonaparte* »; le Caire, 29 Vendémiaire An VII (20 octobre 1798), 3 pp. in-fol., en-tête imp. à son nom. (La pièce porte une correction autographe de BONAPARTE « *quatre-vingt* » qu'il a ensuite rayée, ou qui a été rayée).

INTÉRESSANTE PIÈCE : BONAPARTE, établi au Caire, ordonne l'établissement d'un divan de 25 membres, dont 9 pour la ville et 1 député pour chacune des 16 provinces, où il y aura un sous-Divan de 9 personnes. BONAPARTE se réserve la nomination des 9<sup>e</sup> membres du Divan du Caire; il règle leurs attributions et fixe leurs émoluments.

II<sup>o</sup>) P. S., « *Bonaparte* »; le Caire, 16 Messidor An VII (4 juillet 1799), 1 p. 1/2 in-fol., en-tête imp. à son nom. (Pièce que nous considérons comme inédite.)

BONAPARTE modifie pour toute l'Égypte les droits de justice perçus jusqu'alors par les Cadis. Il les fixe à 2 p. 100 sur la valeur des objets en litige; la moitié de ces droits seront versés au Cadi et l'autre moitié répartie entre le secrétaire et les témoins. (2)

#### 13. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

3 L. S. « *Bonaparte* » au général DESTAING; le Caire, 4 Brumaire An VII (25 octobre 1798), 5 Brumaire An VII (26 octobre 1798) et 10 Brumaire An VII (31 octobre 1798); chaque lettre d'une 1/2 p. in-fol., environ avec en-tête imp. à son nom, adresses.

A) LETTRE DU 4 BRUMAIRE AN VII (Nous considérons cette lettre comme inédite). Elle fut écrite, comme les suivantes peu de jours après l'insurrection du Caire qui coûta la vie au général DUPUY, 21 octobre 1798 : « ... *Faites venir chez vous le cheik qui a dans sa maison les effets d'un Katchef et exigez qu'il vous les restitue...* » DESTAING fera arrêter et mettre à la citadelle le crieur de la mosquée coupable d'avoir crié victoire aux révoltés. BONAPARTE désire connaître le nom du cheik de la mosquée.

B) LETTRE DU 5 OU 6 BRUMAIRE AN VII. — BONAPARTE donne l'ordre de faire crier dans les rues que les soldats ne doivent pas entrer dans les maisons des particuliers; tout militaire surpris en train de piller sera fusillé : « ... *Les rassemblements qui ont lieu aujourd'hui sont l'effet de l'inconduite du soldat. Il est temps d'y mettre ordre...* »

C) LETTRE DU 10 BRUMAIRE AN VII : « ... *Je vous prie... de m'envoyer l'interrogatoire de MUSTAPHA...* » (3)

#### 14. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

APOSTILLE (de 12 mots) AUTOGRAPHE SIGNÉE « Bonaparte », sur une lettre de MUSTAPHA BEY, Emir Hadj; le Caire, 10 Brumaire An VII (31 octobre 1798), 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>.

Pièce écrite à l'époque de la révolte du Caire. MUSTAPHA BEY expose qu'un certain Ismaël Chenevani, impliqué dans la révolte du Caire s'est enfui pour échapper au châtimeut. On a arrêté chez lui des femmes qui ont été mises à la forteresse. MUSTAPHA BEY demande leur élargissement en expliquant que la femme de Chenevani avait été répudiée par lui, et que les autres étaient étrangères à sa famille et à sa maison. — BONAPARTE, en réponse, écrit : « *Accordé, à condition que la femme de Chenevani soit retenue chez lui.* » (1)

#### 15. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

P. S., « Bonaparte », avec diverses petites apostilles autographes en marge, dont le total forme 22 mots de la main du futur Empereur; sans lieu ni date mais pouvant se situer en Vendémiaire ou Brumaire An VII (octobre-novembre 1798), 4 pp. in-fol.

Cette très curieuse pièce émane du général VIAL et est relative à une attaque d'un fort parti d'Arabes, commandés par HASSAN-TOUBAR contre la garnison de Damiette, pendant que les villages indigènes proches de El-Choara et Mit-El-Kouli s'insurgeaient (voir Correspondance de Napoléon 3:380). — Ce mouvement fut réprimé par le général VIAL; il reçut l'ordre de BONAPARTE de désarmer les villages, de prendre des otages et de les envoyer au Caire avec des notes sur chacun d'eux (Voir Correspondance de Napoléon nos 3386, 3435, 3476). — La présente pièce contient les renseignements fournis par le général VIAL sur 14 otages envoyés au Caire; elle indique le nom de ces Arabes et les circonstances qui ont déterminé leur arrestation. En face des noms de chacun de ces otages, BONAPARTE écrivit de sa main : « *Liberté* », ou : « *en liberté* » ou encore « *mis en liberté* ». (1)

#### 16. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « Bonaparte » sur une pièce en arabe, avec traduction française, sans lieu ni date, mais vraisemblablement de novembre 1798, 1 p. in-fol. LES PIÈCES SIGNÉES DE BONAPARTE AVEC TEXTE ARABE SONT RARES.

Pétition du cheik KHALIL-EL-BEKRI-NAKIB-EL-ACHRAF en faveur de pauvres gens habitant la montagne Tabt-El-Giouch, dans le sanctuaire de N. S. OMAR-BEN-EL-FARD où les Français ne cessent d'aller. Il supplie qu'une sauvegarde leur soit accordée, afin d'assurer leur tranquillité. Ces malheureux ne vivent que d'aumônes..., etc. — Le général en chef adresse la pétition au commandant de la place. En marge, on lit : « *Donné une sauvegarde.* » (1)

#### 17. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

3 APOSTILLES SIGNÉES « Bonaparte »; — 1<sup>o</sup>) Sur une lettre du capitaine grec NAZO, sans lieu ni date, mais vraisemblablement du Caire en novembre 1798; 1 p. in-fol.; — 2<sup>o</sup>) sur une lettre du général VERDIER; Mansourah, 5 Pluviôse An VII (24 janvier 1799), 1 p. in-fol.; — 3<sup>o</sup>) sur une lettre de POUSSIELGUE, 1<sup>er</sup> Messidor An VII (19 juin 1799).

INTÉRESSANTE RÉUNION : I<sup>o</sup>) LETTRE DU CAPITAINE GREC NAZO (Lettre que nous considérons comme inédite) : (Le 6 Brumaire An VII-27 octobre 1798, un ordre de BONAPARTE créait 3 compagnies grecques destinées à escorter les convois sur le Nil). Le capitaine NAZO rend compte que le nombre de 100 hommes, constituant sa compagnie, est insuffisant pour les nombreuses réquisitions qui lui sont faites; il demande que le chiffre de ses hommes soit porté à 200 soldats et signale qu'il y a au Caire plus de 500 Grecs prêts à s'enrôler comme volontaires. BONAPARTE autorise que cette compagnie soit portée à 150 hommes. — II<sup>o</sup>) LETTRE DU GÉNÉRAL VERDIER : Il rend compte que le général KLÉBER lui a donné l'ordre de se rendre à Damiette avec la 2<sup>e</sup> 1/2 Brigade légère, ce qui l'oblige d'évacuer Mansourah le 8 pluviôse. N'ayant reçu aucune réponse concernant un mamelouk et d'autres individus, il les envoie au Caire sous l'escorte du sergent-major Bonnet, et des hommes incorporés au régiment des dromadaires. — BONAPARTE décide que le mamelouk sera fusillé. — III<sup>o</sup>) LETTRE DE POUSSIELGUE (Lettre que nous considérons comme inédite) : Le contrôleur des dépenses de l'armée et administrateur général des finances

de l'Égypte signale que le génie militaire et le génie civil manquant de bois et de pierres s'en procurent en démolissant des propriétés nationales dans les plus beaux quartiers de la ville : « ... J'ignore si le Génie est autorisé à ces mesures ; mais dans tous les cas, il est de mon devoir de veiller à la conservation des maisons nationales... » — BONAPARTE décide qu'un rapport sera demandé au général SAMSON, commandant le génie. — Une note manuscrite indique que le rapport a été fait. (3)

## 18. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « Bonaparte » au bas d'une pièce en arabe avec sa traduction en français ; (le Caire), 11 Brumaire An VII (1<sup>er</sup> novembre 1798), 1 p. in-fol. LES PIÈCES SIGNÉES DE BONAPARTE AVEC TEXTE ARABE SONT RARES.

Pétition de MUHAMMED AGHA, Kiaya des azabs (second corps de milice infanterie) : ne se sentant pas capable, en raison de sa santé, d'exercer son commandement, il supplie d'être affecté à un autre emploi. BONAPARTE décide que le commandant de la place prendra une décision. On lit une note : « Présenté un capitaine des Gardes Turcs en remplacement de MUHAMMED AGA. » (1)

## 19. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

2 L. S. « Bonaparte » au général DESTAING ; le Caire, 17 Brumaire An VII et 24 Brumaire An VII (7 et 14 novembre 1798), chacune d'un quart de page environ, en-tête imp. à son nom, auxquelles on a joint une APOSTILLE SIGNÉE « Bonaparte » sur une lettre du général DESTAING ; le Caire, 18 Brumaire An VII (8 novembre 1798), 1 p. in-fol., vignette et en-tête imp. au nom du général DESTAING.

LETTRES RELATIVES A LA RÉPRESSION DE L'INSURRECTION DU CAIRE.

A) LETTRE DU 17 BRUMAIRE AN VII. — BONAPARTE donne l'ordre de mettre en liberté HASSAN KEMCHICHE, Aga des Tchaouchs.

B) APOSTILLE SIGNÉE « Bonaparte », 18 BRUMAIRE AN VII. Elle est relative à 9 individus détenus sur la dénonciation du crieur de la Mosquée (nous la considérons comme inédite). « ... Je suis tracassé (écrit le général DESTAING), matin et soir pour statuer sur leur compte, tantôt par les Agas, tantôt par leurs parents... » BONAPARTE décide : « ...Le général DESTAING les fera provisoirement conduire à la citadelle. »

C) LETTRE DU 24 BRUMAIRE AN VII. — BONAPARTE ordonne qu'on arrête tous les matelots ou autres individus de l'escadre qui n'appartiennent à aucun corps. En outre, le poste de 20 dragons près des Arabes sera supprimé, ainsi que le poste de cavalerie du Vieux Caire. (3)

## 20. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

I<sup>o</sup>) L. S., « Bonaparte », au major général de l'armée (BERTHIER) ; le Caire, 5 Frimaire An VII (25 novembre 1798), 3/4 de p. in-fol., en-tête imp. à son nom.

« ... L'ordonnateur en chef avait été instruit de la faute qu'avait commise le citoyen DAU en prenant pour domestique un soldat et l'avait condamné à 15 jours d'arrêts. Je vous prie en conséquence d'arrêter les procédures qui pourraient être parties contre lui au Conseil militaire... », etc.

II<sup>o</sup>) L. S., « Bonaparte » au même ; le Caire, 19 Nivôse An VII (8 janvier 1799) 1/2 p. in-fol., en-tête imp. à son nom.

« ... Le nommé CHOURBI, ci-devant membre de la province de Kelioubié, CONVAINCU D'AVOIR TRAHI APRÈS AVOIR JURÉ OBÉISSANCE à l'armée française, AURA LA TÊTE TRANCHÉE. Ses biens seront confisqués au profit de la République. » (2)

## 21. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

2 APOSTILLES SIGNÉES « Bonaparte » et une apostille de la main de SAVARY (le futur Duc de Rovigo) signée DESAIX, sur un rapport du général BRUN, commandant la citadelle du Grand Caire ; le Caire, 15 Frimaire An VII (5 décembre 1798), 2 pp. in-fol. (Pièce que nous considérons comme inédite.)

Intéressante et curieuse pièce : quinze Arabes de la tribu des Benissouef, soupçonnés d'avoir pris les armes contre les Français, ont été arrêtés par les troupes du général DESAIX et envoyés sur son ordre au Caire. Interrogés, ces prisonniers ont tous protesté de leur innocence se déclarant cultivateurs. BONAPARTE retourna la pièce au général DESAIX en lui demandant de préciser ses plaintes contre ces Arabes : DESAIX répond : « *Accusés dans tout le pays pour être depuis très longtemps des voleurs de campagne et des assassins du Nil, même sous l'ancien gouvernement* ». En conséquence, BONAPARTE donne l'ordre de les faire fusiller. (1)

## 22. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « *Bonaparte* » sur l'interrogatoire d'un nommé MUSTAPHA, ci-devant affranchi; le Caire, 21 Frimaire (An VII), (11 décembre 1798), 1 p. in-fol.

Curieuse pièce en forme d'interrogatoire : MUSTAPHA expose qu'il a été obligé de rester au Caire et qu'il n'a pu se présenter aux autorités françaises pour cause de maladie. Il assure qu'il n'a jamais pris les armes contre les Français et que d'ailleurs son état de santé l'en eût empêché. MUSTAPHA invoque à ce sujet le témoignage de tout son quartier. Quoiqu'il soit indiqué que le teint et la toux du prisonnier « *annoncent un étique* », BONAPARTE, sans doute désireux de faire un exemple, rend une sentence implacable contre MUSTAPHA : « *Le commandant de la place le fera fusiller ; promener sa tête dans la ville avec cette inscription : MAMELOUCK RENTRÉ SANS SAUF-CONDUIT. Il fera mettre les scellés sur tous ses biens.* » (1)

## 23. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « *Bonaparte* », sur l'interrogatoire certifié exact pour le général DESTAING, d'un nommé RUSTEM AGA; le Caire, 23 Frimaire (An VII) (13 décembre 1798), 2 pp. 3/4 in-fol.

De l'interrogatoire long et détaillé de RUSTEM, Géorgien au service de MOURAD BEY le petit, puis de MOUSTAPHA-AGA, il ressort que l'inculpé se trouvait au Caire lorsque la révolte éclata, et qu'il ne s'était pas présenté au commandement français pour avoir une autorisation de séjour. En conséquence, malgré toutes ses explications et justifications, BONAPARTE donne un arrêt de mort : « *Le commandant de la place le fera fusiller et confisquer ses biens.* » (1)

## 24. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « *Bonaparte* » avec texte arabe et traduction française, sur une lettre de BEREKIAT, régisseur de la douane de Boulak; 27 Frimaire (An VII) (17 décembre 1798), 2 pp. in-fol. — La pièce porte également une longue apostille aut. signée de POUSSIELGUE (administrateur de l'armée d'Égypte) en date du 28 Frimaire An VII (18 décembre 1799). — LES PIÈCES EN ARABE PORTANT LA SIGNATURE DE BONAPARTE SONT RARES. (Pièce inédite.).

Le signataire BEREKIAT dit qu'il a des dettes qu'on veut l'obliger d'acquitter, alors qu'on ne l'aide pas à récupérer l'argent que des villageois lui doivent sur les revenus de l'année précédente. BONAPARTE adresse la lettre à POUSSIELGUE avec cette note : « *... Ce Régisseur paraît avoir beaucoup de dettes ce qui n'est pas trop rassurant pour nous dans l'administration de la douane...* ». Dans une longue apostille, POUSSIELGUE expose que BEREKIAT a été nommé par MONGE, BERTHOLLET et MAGALLON et qu'il connaît bien les détails de son emploi. Au point de vue politique, une surveillance étroite n'a pas permis de découvrir quoi que ce soit contre lui. BEREKIAT a une famille nombreuse et il semble que sa requête soit très juste; POUSSIELGUE propose d'y faire droit sous certaines garanties. (1)

## 25. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » à DAURE; le Caire, 3 Nivôse An VII (23 décembre 1798), 2 pp. 1/3 in-fol., en-tête imp. à son nom. (Le texte de la lettre est de la main de BOURRIENNE). *Belle pièce.*

Longue lettre relative à la préparation de l'expédition de Syrie que Bonaparte avait décidée et qui eut lieu 6 semaines plus tard (10 février-20 mai 1799). — Ce sont des ordres détaillés et précis pour le ravitaillement de *Katieh*, place située aux confins du désert, au milieu de dunes et de sables mouvants. La place de *Katieh* sera approvisionnée par *Damiette*. (1)

## 26. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général MENOÛ; le Caire, 18 Nivôse An VII (7 janvier 1799), 1/2 p. in-fol., en-tête imp. à son nom, adresse, cachet de cire rouge du général en chef.

Lettre écrite le jour de la rentrée au Caire du général BONAPARTE après une reconnaissance à Suez, Belbeis, etc. — Il a bien reçu différentes lettres du général MENOÛ : « ... Vous pouvez accorder le vingtième des objets que vous pourriez trouver appartenant aux mameloucks, aux agents qui vous les feront découvrir... », etc. (1)

## 27. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général BON; le Caire, 19 Nivôse An VII (8 janvier 1799), 2 pp. in-fol., en-tête imp. à son nom. *Belle pièce.* (Lettre que nous considérons comme inédite.)

Importante lettre relative à la discipline et à la bonne tenue que BONAPARTE exigeait des troupes françaises. (A bord de « *l'Orient* », avant de débarquer à Alexandrie, BONAPARTE décida de prendre des mesures très sévères contre le pillage et le viol. Par diplomatie, pour rallier à lui les populations musulmanes de l'Égypte, il ordonna le respect de leur religion et de leurs biens (Correspondance générale n° 2711). — Dans la nuit du 15 Nivôse An VII, des militaires français pénétrèrent dans une maison de l'Esbehyeh; ils frappèrent 3 femmes et en assassinèrent une autre. BONAPARTE ordonna au général BON de rechercher les coupables parmi les soldats de la glorieuse 32<sup>e</sup> demi-brigade, car un bouton de cette unité avait été trouvé dans la maison du crime. — La présente lettre se rapporte à cette pénible affaire). — « ... Vous voudrez bien... faire réunir les officiers de la 32<sup>e</sup> (demi-brigade). Vous leur ferez connaître un bouton de la 1/2 brigade dans la maison où a été commis, le 15, un assassinat et qu'il a été indubitablement commis par des soldats de la 32<sup>e</sup>; qu'un assassinat aussi atroce ne restera pas impuni; que je suis extrêmement mécontent du peu de renseignements qu'on a sur cette affaire qui laisse planer le soupçon sur tous les individus de la demi-brigade; que je donne 24 heures aux officiers pour me faire parvenir par le canal de leur chef de Brigade les renseignements par écrit ou verbalement sur les auteurs de l'assassinat qui ne peuvent pas être ignorés... Vous ferez mettre directement en prison, à la citadelle, les grenadiers de la 3<sup>e</sup> Cie de la 32<sup>e</sup>, officiers, sous-officiers et soldats... Vous me ferez faire un état séparé des 20 plus mauvais sujets de cette compagnie... », etc. (On trouve dans la correspondance générale 2 pièces relatives à cette affaire sous les nos 3844 et 3859. BONAPARTE annonçait que le Caporal Girardeau et le grenadier Antoine seraient fusillés comme assassins, et que les officiers, sous-officiers de la 3<sup>e</sup> Cie seraient cassés. Il déclarait que les coupables étant connus et punis, il était nécessaire de renforcer la discipline. Plus tard, il fut reconnu que Girardeau et Antoine, morts courageusement, étaient innocents du crime qui leur était imputé; ils tombèrent victimes des nécessités de la politique de BONAPARTE.) (1)

## 28. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général DESTAING; le Caire, 24 Nivôse An VII (13 janvier 1799), 3/4 de p. in-fol., en-tête imp. à son nom, adresse. *Belle pièce.*

« ... Vous ferez arrêter et mettre à la citadelle tous les Albanais qui étaient avec MOURAD BEY. Vous leur ferez connaître que s'ils ne vous remettent pas leurs armes et leurs chevaux, VOUS LEUR FEREZ COUPER LE COU... » (1)

## 29. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » à DAURE; le Caire, 28 Nivôse an VII (17 janvier 1799), 1/2 p. in-fol., en-tête imp. à son nom, adresse, petit manque n'intéressant pas le texte provenant de la rupture du cachet. (Le texte de la lettre est de la main de BOURRIENNE.) — (Lettre que nous considérons comme inédite.)

Lettre écrite le jour où BONAPARTE rentrait de la reconnaissance qu'il fit du côté de Suez, (24 décembre 1798-17 janvier 1799). Elle est relative à la préparation de l'expédition de Syrie. BONAPARTE ordonne que les 130 chameaux destinés à *Belbeis* soient envoyés à *Katieh*. Il est inutile d'envoyer des approvisionnements à *Belbeis* ou *Salahieh* suffisamment ravitaillés. Il est essentiel de ravitailler en orge les chevaux, etc. (1)

### 30. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général DESTAING; le Caire, 6 Pluviôse An VII (25 janvier 1799), 1 p. in-fol., en-tête imp. à son nom.

Ordre de mettre à mort 7 indigènes dont deux femmes : « ... *Vous ferez prendre chez l'Aga des Janissaires les nommés : HASLAN, IBRAHIM, YOUSUF, CHEMALI, CADER, LA FEMME SETTOUTS, LA FEMME MAHEKÉKÉ, tous juifs. VOUS FEREZ COUPER LE COU AUX 5 PREMIERS ET JETER DANS L'EAU LES DEUX DERNIÈRES...* » (1)

### 31. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « *Bonaparte* » sur une pièce en arabe avec traduction française; (le Caire) 12 Pluviôse (An VII) (31 janvier 1799), 1 p. in-fol. La pièce porte également une apostille du général DESTAING; en date du 13 Pluviôse An VII (1<sup>er</sup> février 1799). LES PIÈCES EN ARABE SIGNÉES DE BONAPARTE SONT RARES. (Pièce inédite.)

Pétition présentée par les meuniers de la ville du Caire et remise à BONAPARTE alors qu'il se rendait à l'Institut d'Égypte. Ils demandent le paiement de 55 chevaux qu'on leur a pris pendant que BONAPARTE était à Suez. Ils sont de pauvres gens et l'intention du général en chef n'est certainement pas qu'on leur fasse du tort. — BONAPARTE adresse la pétition au général DESTAING en lui ordonnant de lui faire connaître s'il y avait des raisons particulières pour prendre ces chevaux. — DESTAING répond que ces chevaux ont été pris par « *abonnement* » parce qu'il y en avait de trop et que certains s'y trouvaient cachés pour échapper à la réquisition. Il propose de faire indemniser les propriétaires par ceux qui n'ont rien fourni. (1)

### 32. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « *Bonaparte* » sur une pièce en arabe avec traduction française sans lieu ni date, cachets humides arabes, 2 pp. in-fol. LES PIÈCES EN ARABE PORTANT LA SIGNATURE DE BONAPARTE SONT RARES. (Pièce inédite.)

Pétition, émanant des Cheiks du Divan du Caire, entourée de toutes les formules de politesse en usage en Orient : « *Vous avez déjà donné des preuves du cas que vous faites des gens de loi... ils sont maintenus dans la parfaite jouissance de leurs biens et de leurs droits. Cette bienfaisance et cette protection s'étendra sans doute sur quelques pensions qui leur sont affectées, sur l'hôtel de la Monnaie par des firmans émanés de la Sublime Porte, l'intime amie de la République Française. Quelques-unes de ces pensions sont en suspens par la mort de leurs titulaires qui n'ont point laissé d'héritiers, et nous espérons que vous voudrez bien les accorder aux 4 individus qui vous sont désignés ci-dessous...* », etc. Suit une liste nominative des 23 titulaires de ces pensions dont le montant est indiqué. — BONAPARTE répond : « *Renvoyé au citoyen POUSSIELGUE pour convertir ces pensions sur la monnaie, en pensions sur des terres, mon intention étant que la monnaie n'ait aucune espèce de charge.* » (1)

### 33. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « *Bonaparte* » sur une pièce rédigée en arabe avec traduction française; (le Caire), 23 Frimaire, 1 p. in-fol., cachet humide arabe. LES PIÈCES EN ARABE PORTANT LA SIGNATURE DE BONAPARTE SONT RARES.

Supplique du cheik SOLEYMAN-EL-FAYOUMI en faveur du cheik AHMED-EL-BENHENISSI emprisonné dans la citadelle. BONAPARTE donne l'ordre de le faire fusiller. (1)

(Voir reproduction page 10.)

### 34. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » à DAURE; le Caire, 12 Pluviôse An VII (31 janvier 1799), 1 p. in-fol., en-tête imp. à son nom, adresse. (Le texte de la lettre est de la main de BOURRIENNE). — (Lettre que nous considérons comme inédite.) *Belle pièce.*

Lettre écrite peu de jours avant le départ de l'expédition de Syrie, et relative aux préparatifs de cette expédition. Le général REYNIER va partir, avec sa division, pour *El-Arisch*, aux confins du désert; en conséquence BONAPARTE ordonne d'y envoyer un convoi de vivres, des

employés, des agents, etc., et 5.000 paires de souliers. Il ordonne également d'établir des hôpitaux à Salahieh, Katieh, El-Arisch, etc. (1)

de cheikh Solyman-el-fayoumi,

Supplie le general en chef de vouloir bien

accorder la grace du cheikh Ahmed-el-benberini,

emprisonné dans la citadelle a la suite d'un rapport

fait par l'avoué proclamaoui de la Brée. /

Amirongo 'nef' commandant de  
l'agence pour le foin-fuilleta.  
Le 23 Janvier. Lez meshef.

*Proverbe*

الفقيه الى الله تعالى  
سلامت ان العفوحي  
خادم العلم بالان  
عني عند



بسم الله الرحمن الرحيم

اسعد الله تعالى اوقات  
محب الرشد والراي  
السيد العقل  
لخواجنا منتموره وسقته  
الله بسقته الجليل امين

اما بعد فانكم تتبهاوا  
محبنا العزيز حضرتي  
عسل امر الجيوش الفرنسية  
بونابرتة يتفج عن الشيخ  
احمد البهنيهي الفقير الحال  
الذي عرفناك عنه سابقا فان  
لم يكن اما ما ولا مبلغا  
ولا وظيفة له في الجاه  
ولا ذنب له وحمزة صاري  
عسل لا يزحمي الا بالفرج عن  
للظلم والله تعالى هو  
للينس للاموتر

No 33. NAPOLEÓN 1er.

35. NAPOLEÓN 1er.

L. S., « Bonaparte » à l'ordonnateur en chef DAURE; le Caire, 12 Pluviôse An VII (31 janvier 1799), 3/4 de p. in-fol., en-tête imp. à son nom, adresse. (Le texte est de la main de BOURRIENNE). (Lettre que nous considérons comme inédite.)

BONAPARTE ordonne d'acheter au marché d'Embabé 200 chameaux au prix maximum de 30 thalaris : « ... Les chameaux seront destinés à porter les outres que vous avez fait faire et à approvisionner l'armée d'eau pendant son passage dans le désert ... », etc. (1)

### 36. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

APOSTILLE SIGNÉE « Bonaparte » sur une lettre du général DUGUA; Damiette, 14 Nivôse An VII (2 février 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>. (Pièce que nous pensons inédite.)

Intéressante lettre relative à la santé des troupes : « ... La maladie dont je vous ai rendu compte existe encore, mais ses progrès sont moins inquiétants... J'ai fait réunir une commission de deux médecins du pays avec celui de l'hôpital; ils ont examiné tous les malades atteints de la fièvre régnante et de bubons; ils ont tous déclaré qu'elle n'avait rien de commun avec la peste, et que le froid, les nourritures malsaines et surtout l'excès de l'eau-de-vie de dattes en étaient les principales causes... », etc. — BONAPARTE, en date du 22 Nivôse, adresse la présente lettre au chirurgien DESGENETTES en le priant de lui faire un rapport. (1)

### 37. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » au général DESAIX; le Caire, 15 Pluviôse An VII (3 février 1799), 1 p. 3/4 in-fol., en-tête imp. à son nom. Belle pièce.

Lettre écrite après la reconnaissance que BONAPARTE fit du côté de Suez et sur les côtes de la mer Rouge. Pendant ce temps, DESAIX cherchait à détruire les mameloucks en Haute-Égypte : « ... Depuis le 3 Nivôse (23 décembre 1798) nous sommes à Catieh et nous avons établi un fort et des magasins assez considérables. Le général REYNIER part le 16 de Catieh pour se rendre à El-Arisch. Une grande partie de l'armée est en mouvement pour traverser le désert et se présenter sur les frontières de Syrie. Le quartier général va incessamment se mettre en marche... (BONAPARTE partit pour l'expédition de Syrie, le 10 février 1799)... Mon but est de Chasser IBRAHIM BEY du reste de l'Égypte, dissiper les rassemblements de Gaza et punir DJEZAR de sa mauvaise conduite... » DESAIX est, en outre, informé que 4 canonnières, commandées par le lieutenant de vaisseau COLLOT sont parties de Suez avec l'ordre de croiser devant Cosseir et même de s'en emparer. COLLOT devra informer DESAIX de son débarquement, afin que ce dernier puisse le ravitailler. « ... DÉFAITES-VOUS PAR TOUS LES MOYENS ET LE PLUS TOT POSSIBLE DE TOUS CES VILAINS MAMELOUCKS. » (1)

### 38. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » au général DUGUA; Jaffa (Syrie), 19 Ventôse An VII (9 mars 1799), 1 p. in-fol., en-tête imprimé à son nom, légères jaunissures et incisions provenant de la désinfection. RARE DE CETTE ÉPOQUE.

LETTRE ÉCRITE PENDANT LA CAMPAGNE DE SYRIE, LE JOUR MÊME QUE BONAPARTE VISITA LES PESTIFÉRÉS DE JAFFA, PARLA AUX MALADES ET TOUCHA LEURS PLAIES EN DISANT : « VOUS VOYEZ BIEN QUE CELA N'EST RIEN. » (C'est cette scène qui inspira le tableau de Gros). — « ... L'État-Major vous instruira DES DÉTAILS DE LA PRISE DE JAFFA. LES 4.000 HOMMES QUI FORMAIENT LA GARNISON ONT TOUS PÉRI DANS L'ASSAUT OU ONT ÉTÉ PASSÉS AU FIL DE L'ÉPÉE. (Jaffa fut prise le 17 Ventôse; tous les défenseurs furent en effet inhumainement massacrés.) Il nous reste encore S<sup>t</sup> Jean-d'Acre (à prendre). Avant le mois de juin il n'y a rien de sérieux à craindre de la part des Anglais. Quant à l'affaire de la mer Rouge, on ne comprend pas grand'chose au rapport qui vous a été envoyé... La victoire du général DESAIX doit avoir tout tranquilisé dans la Haute-Égypte (vraisemblablement la bataille de Samanhout gagnée le 22 janvier 1799, par DESAIX sur MOURAD BEY). Nos victoires de Syrie doivent apaiser les troubles de la Scharkié... », etc. (On doit remarquer que si SCHUERMANS et divers historiens placent la visite de BONAPARTE aux pestiférés le 14 mars 1799, par conséquent quand il marche sur S<sup>t</sup> Jean-d'Acre (Itinéraire de Napoléon, 2<sup>e</sup> édition, 1911, p. 90, 6<sup>e</sup> ligne), BOURRIENNE affirme dans ses mémoires (Ladvoat, 1829, t. II, p. 228, 5<sup>e</sup> ligne) que c'est en revenant de S<sup>t</sup> Jean-d'Acre et en repassant par Jaffa que cet événement eut lieu. SCHUERMANS (p. 95), signale à son tour que le 27 mai, BONAPARTE visita, pour la SECONDE FOIS, les pestiférés à l'hôpital de Jaffa.) (1)

### 39. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte », au général DESAIX; le Caire, 27 Prairial An VII (15 juin 1799), 1 p. 1/2 in-fol., en-tête imp. à son nom. Belle pièce.



Lettre écrite immédiatement après la retraite de Syrie. BONAPARTE était rentré la veille au Caire où il avait reçu un accueil triomphal, destiné sans doute à masquer l'échec devant S<sup>t</sup> Jean-d'Acre : « ... Je suis arrivé hier... avec une partie de l'armée. J'ai laissé une bonne garnison au fort d'El-Arisch, qui est déjà dans une situation respectable. Le général KLÉBER est à Damiette... Il est nécessaire que vous me fassiez une relation de tout ce qui s'est passé dans la Haute-Égypte depuis votre départ du Caire, afin que je puisse le faire connaître... J'attends d'ici à 2 ou 3 jours la nouvelle que vous occupez Cosseir, ce qui me fera un très grand plaisir. Nous voici arrivés à la saison où les débarquements deviennent possibles. Je ne vais pas perdre une heure pour nous mettre en mesure. Toutes les probabilités sont cependant que pour cette année il n'y en aura point... » (BONAPARTE se trompait; un mois après les Turcs débarquaient à Aboukir). — BONAPARTE termine ainsi la lettre : « ... Portez donc un gilet de flanelle, c'est le seul moyen de vous mettre à l'abri des maux d'yeux. » (sic). (1)

#### 40. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » au général MARMONT; le Caire, 8 Messidor An VII (26 juin 1799), 1 p. 1/2 in-fol., en-tête imp. à son nom, très léger manque.

Lettre extrêmement intéressante dans laquelle on trouve sur Sir SYDNEY SMITH, qui venait de faire échouer le siège de S<sup>t</sup> Jean-d'Acre, de curieuses appréciations : « ... SMIDT (sic, lire SMITH) est un jeune ambitieux qui veut faire sa fortune et cherche à se mettre souvent en évidence. La meilleure manière de le punir est de ne jamais lui répondre. Il faut le traiter comme un capitaine de brûlot. C'est au reste un homme capable de toutes les folies et auquel il ne faut jamais prêter un projet profond et raisonné. Ainsi, par exemple, il serait capable de faire une descente avec 800 hommes. Il se vante d'être entré déguisé à Alexandrie. Je ne sais si ce fait est vrai, mais il est très possible qu'il profite d'un parlementaire pour entrer dans la ville déguisé en matelot... », etc. — Au début de sa lettre, BONAPARTE informe MARMONT que les généraux DESTAING et LANUSSE sont occupés à dissiper des rassemblements. MARMONT, avec une partie de ses forces, pourra contribuer à « détruire ces maudits arabes... », etc. (1)

#### 41. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

2 L. S., « Bonaparte » au général VEAUX et au chef d'escadrons CAVALIER commandant l'escadron des dromadaires, respectivement datées du Caire les 11 et 21 Messidor An VII (29 juin et 9 juillet 1799), deux 1/2 p. in-fol., en-tête imp. à son nom.

A) LETTRE AU GÉNÉRAL VEAUX (Nous la considérons comme inédite) : « Je ne vois, ... aucun inconvénient à vous accorder le bâtiment n<sup>o</sup> 8 pour retourner en France... », etc. (Le général VEAUX avait été grièvement blessé au Siège de Saint-Jean-d'Acre. Sous le n<sup>o</sup> 4.347 de la Correspondance générale figure une autre lettre sur le même objet).

B) LETTRE A CAVALIER, CHEF D'ESCADRONS DES DROMADAIRES (Ce corps spécial avait été formé en Égypte par ordre de BONAPARTE). « ... Vous trouverez ci-joint, ... une lettre de l'intendant général relativement aux 30 dromadaires qu'il vous a remis. Veuillez, je vous prie, m'envoyer le procès-verbal d'estimation, et me faire connaître s'il est conforme à la demande qu'il fait. Faites-moi connaître combien d'hommes vous aurez de disponibles pour demain matin... » — (Le 26 Messidor, BONAPARTE partait du Caire pour se rendre au camp des Pyramides où il apprit le débarquement des Turcs à Aboukir). (2)

#### 42. NAPOLEÓN 1<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » au général MARMONT; le Caire, 13 Messidor An VII (1<sup>er</sup> juillet 1799), 1 p. 3/4 in-fol., en-tête imp. à son nom.

Lettre écrite peu de temps avant la victoire d'Aboukir (25 Messidor) : « ... Les Annadis sont venus me trouver; quoique ces scélérats eussent bien mérité que je profitasse du moment pour les faire fusiller, j'ai pensé qu'il était bon de s'en servir contre la nouvelle tribu qui paraît décidément être leur ennemie. Ils ont prétendu n'être entrés pour rien dans tous les mouvements de la Bahère (Baheireh). Ils sont partis et 300 des leurs avec le général MURAT qui a 300 hommes de cavalerie, 3 compagnies de grenadiers de la 69<sup>e</sup> et 2 pièces d'artillerie. Je lui ai donné ordre de rester 8 ou 10 jours dans le Bahiré pour détruire ces arabes et aider le général DESTAING à soumettre entièrement cette province. Mon intention est que tous ces Arabes soient chassés au delà du Mariout... », etc. (1)

#### 43. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » au général KLÉBER; quartier général de Menouf; 2<sup>e</sup> Fructidor An VII (19 août 1799) à midi, 2 pp. in-fol., petite vignette et en-tête imp. à son nom, quelques manques en marge n'intéressant pas le texte.

Lettre d'un intérêt considérable; elle fut écrite 4 jours avant le départ de BONAPARTE pour la France: à bord de la frégate « La Muiron ». — « ... Je suis à peu près certain qu'il n'y a dans la Méditerranée aucun armement considérable dirigé contre nous. Ainsi les 24 bâtiments mouillés devant Damiette (où commandait KLÉBER), ou sont les mêmes qui étaient à Aboukir et ont quitté cette rade, ou c'est une arrière-garde que le Pacha attendait, dont je vous ai instruit et qui porte fort peu de monde... » BONAPARTE a pris toutes les dispositions utiles pour parer un coup venant de la Syrie. — « Je me rends à Rosette, où je me trouverai bien au fait de tous les mouvements de la côte depuis la tour des arabes jusqu'à El-Arich... Vous recevrez cette lettre le 3 ou le 4. Partez, je vous prie, sur le champ pour vous rendre de votre personne à Rosette, si vous ne voyez aucun inconvénient à votre absence de Damiette. Sans quoi envoyez-moi un de vos aides-de-camp. Je désirerais qu'il pût arriver à Rosette dans la journée du 7. J'ai à conférer avec vous sur des objets extrêmement importants... », etc. — On constate que BONAPARTE invitait KLÉBER à se trouver à Rosette le 7 Fructidor alors qu'il partait pour la France le 5 vers 8 heures du matin. Des obligations majeures obligèrent-elles BONAPARTE à avancer son départ, ou bien trompait-il KLÉBER ? Il est vraisemblable que le général en chef connaissant le caractère violent de son lieutenant, comme ses sentiments hostiles à son égard, voulut lui laisser ignorer son départ et éviter ainsi une scène inutile et pénible. Les seuls confidents du départ de BONAPARTE, outre ses compagnons de voyage, furent DESAIX et MENOÛ. (1)

#### 44. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » avec 3 mots autographes « et vous aime », au général DESAIX : Le Caire, 14 Messidor An VII (2 juillet 1799), 2 pp. in-fol., en-tête imp. à son nom. Belle pièce.

Lettre écrite au retour de l'expédition de Syrie. BONAPARTE craignant une révolte dans le Bahiré où MOURAD BEY a fui, demande à DESAIX de lui envoyer, de la Haute-Égypte, 4 régiments de cavalerie et un bataillon de la 61<sup>e</sup> 1/2 Brigade. — « ... Si ce rassemblement prenait de la consistance, il pourrait se faire que les Anglais et les Turcs y joignissent quelques milliers d'hommes. Nous n'avons encore ni devant Alexandrie, ni devant Damiette aucune espèce de croisière ennemie. On travaille tous les jours avec la plus grande activité aux fortifications d'El-Arisch et de Catieh... Le général DAVOUT est tombé malade... J'attends des nouvelles d'Europe. Le vent commence à être très bon et nos ports sont ouverts. Au reste PERRÉE avec ses 3 frégates doit y être arrivé... J'attache une importance majeure à la prompte exécution du mouvement de cavalerie dont je vous ai parlé plus haut. Le général DOMMARTIN se rendant à Alexandrie sur un bâtiment armé a été attaqué par les Arabes. Il est parvenu, quoique échoué à les repousser avec la mitraille, mais il a eu deux blessures... », etc. Pour terminer sa lettre, après la formule « Je vous salue », BONAPARTE ajouta de sa main : « et vous aime ». (1)

#### 45. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » au général DESAIX; le Caire, 17 Messidor An VII (5 juillet 1799), 1 p. 1/2 in-fol., en-tête imp. à son nom. Belle pièce.

Lettre relative aux opérations militaires: « ... Le général FRIANT me mande... que MOURAD BEY est toujours à la fontaine de Bayanne. Je désire fort qu'il aille l'en chasser. Le général DESTAING a dissipé dans le Bahiré les attroupements de Mogrebins et d'Arabes, et le général MURAT attendra avec une bonne colonne mobile, aux lacs Natron et à Terraneh, MOURAD BEY. J'espère que vous allez bientôt envoyer 400 hommes à l'oasis pour en chasser les Beys qui y sont restés. Envoyez-nous au Caire les mameloucks et autres gens dont vous ne savez que faire; nous tâcherons d'en tirer parti. Il faut qu'ils aient des passeports en règle, qu'ils soient sans armes... », etc. — « Je compte envoyer faire un tour à Cosseir, la goëlette que j'ai fait construire à Suez et qui porte 16 pièces de canon. Les Anglais ont disparu de Suez et de Thor... », etc., etc. (1)

#### 46. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « Bonaparte » avec 3 mots autographes, au général DESTAING; le Caire, 21 Mes-

sidor An VII (9 juillet 1799), 1 p. in-fol., en-tête imp. à son nom. *Belle pièce.* (Lettre que nous considérons comme inédite.)

Lettre relative aux opérations du général DESTAING contre des rassemblements d'Arabes du Bahiré, en Basse-Égypte : « ... *Je regrette beaucoup que vous n'ayez pas poussé jusqu'à Mariout pour disperser entièrement ces rassemblements. Je pense qu'à l'heure qu'il est vous y serez. Je donne l'ordre au général MURAT de laisser à votre disposition... le 15<sup>e</sup> dragons et la compagnie de dromadaires...* » La présence de MURAT en imposera au midi du Bahiré et dès qu'il sera de retour au Caire, BONAPARTE lui donnera l'ordre d'envoyer au général DESTAING un détachement de 40 HOMMES DU 20<sup>e</sup> dragons (dans la lettre les mots 40 hommes du sont de la main de BONAPARTE). En outre, il recommande à DESTAING de faire parvenir à Alexandrie tout ce qu'il sera possible en blé, viande et argent, comme de vivre en paix avec les Annadis. Ces derniers se sont plaints d'une demande de 1.500 chameaux, ce qui les a obligés de quitter le Bahiré, etc. (1)

#### 47. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général DESAIX; le Caire, 21 Messidor An VII (9 juillet 1799), 1 p. 3/4 in-fol., en-tête imp. à son nom. *Belle pièce.*

Lettre se situant 8 jours avant le débarquement des Turcs à Aboukir et 15 jours avant la victoire de BONAPARTE en ce lieu; elle est relative au regroupement de la cavalerie et à la poursuite de MOURAD BEY : « ... *Nous avons grand besoin de réunir un peu notre corps de cavalerie qui se trouve disséminé de tous les côtés...* »; suivent des ordres à ce sujet. — « ... *Le général MURAT a pris 40 mameloucks commandés par SÉLIM KACHEF. Ils ont été investis par les Annadis qui marchent avec nous... Hier une centaine d'hommes dont 60 et tant de mameloucks venant de la Haute-Égypte, sont venus à un village à deux lieues de Belbeis, pour faire de l'eau. Un détachement français les a chassés; ils ont gagné le désert; ils vont en Syrie... Il y a avec eux 2 Beys, OSMAN BEY EL CHERCAOUI et CASSIM BEY... J'imagine que MOURAD-BEY s'enfoncera dans l'intérieur de l'Afrique. S'il passait au lac Natron il y est attendu par le général LANUSSE; s'il remonte aux oasis vous ne le laisserez pas tranquille...* », etc. (1)

#### 48. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » à DAURE; Birket (Berket-Gitas), 5 Thermidor An VII (23 juillet 1799), 3/4 de p. in-fol., en tête imp. à son nom. (Le texte de la lettre est de la main de Bourrienne). (Lettre que nous considérons comme inédite.) *Belle pièce.*

LETTRE ÉCRITE DEUX JOURS AVANT LA VICTOIRE D'ABOUKIR (25 juillet 1799). — (BONAPARTE a appris le débarquement des Turcs et se porte à leur rencontre). — Il ordonne le rassemblement des chameaux qui, d'Alexandrie, viendront porter de l'eau à l'armée en marche dans les sables d'Aboukir, etc. (1)

#### 49. NAPOLÉON 1<sup>er</sup>.

L. S., « *Bonaparte* » au général MARMONT; le Caire, 30 Thermidor An VII (17 août 1799), 2 pp. 3/4 in-fol., adresse, en-tête imp. à son nom.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE écrite le dernier jour que BONAPARTE passa au Caire avant d'aller s'embarquer pour la France à bord de « *La Muiron* » (22 août). Elle montre la sollicitude du jeune général pour son armée et qu'il était loin de son esprit, comme certains l'ont prétendu et en particulier KLÉBER, d'abandonner à leur sort ses compagnons de souffrance et de gloire. — La présente lettre est relative à une fourniture de 24.000 aunes de drap nécessaire à l'habillement des troupes : « ... *Il est cependant indispensable que j'habilte l'armée. Voici le parti auquel je me résous. Vous ferez venir chez vous les négociants toscans et impériaux qui ont plus de 20.000 aunes de drap de toutes les couleurs à Alexandrie ou à Rosette. Vous leur ferez connaître que la guerre a été déclarée par la République française à l'EMPEREUR et au GRAND DUC DE TOSCANE (La République française avait déclaré la guerre à l'EMPEREUR D'AUTRICHE et au GRAND DUC DE TOSCANE le 22 Ventôse An VII-12 mars 1799), que les loix constantes de tous les pays vous autorisent à confisquer leurs bâtiments, marchandises et même le scellé sur leurs magasins : que cependant, je veux bien leur accorder une faveur et ne point les comprendre dans cette mesure générale, mais que j'ai besoin de 24.000 aunes de drap pour habiller mon armée; qu'il est nécessaire qu'ils fassent de suite la déclaration du drap qu'ils ont... Ils seront consignés au Commissaire des guerres qui les fera passer en toute diligence au Caire; le procès-verbal en sera fait et les draps,*

*estimés et payés selon l'estimation, sans que le maximum de l'aulne puisse passer 18 frs... Si, au lieu de se prêter à cette mesure de bonne grâce, ces messieurs font les récalcitrants, vous ferez mettre les scellés sur leurs effets, papiers, maisons; vous les ferez mener dans une maison de santé, vous ferez abattre les armes de l'EMPEREUR et de la Toscane et vous en donnerez avis à l'ordonnateur de la marine pour qu'il confisque tous les bâtiments appartenant aux Impériaux, Toscans et Napolitains. JE PRÉFÈRE LA PREMIÈRE MESURE A LA SECONDE...* », etc. (1)

## 50. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

P. S., « *Bonaparte* »; le Caire, 30 Thermidor An VII, à 11 heures du soir (17 août 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>, déchirure réparée, apostille aut. signée de BERTHIER.

Très intéressante pièce, écrite au moment où le général Bonaparte quittait le Caire pour s'embarquer pour la France à bord de « *La Muiron* » (22-23 août 1799). Elle peut être considérée comme le dernier ordre du jour de BONAPARTE à son armée; il ordonne que le mois de Thermidor sera soldé à l'armée. Sous la signature du général en chef on lit : « *L'armée est prévenue que le général en chef est à Menouf* », localité où BONAPARTE se trouva les 18 et 19 août. Sous cette phrase on lit enfin écrit par Alexandre BERTHIER : « *Le citoyen Marcel mettra à l'ordre de demain matin les 2 objets ci-dessus.* » (Le citoyen MARCEL était le directeur de l'Imprimerie nationale du Caire). (1)

## 51. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

P. S., par MERLIN DE DOUAI et par FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU; Paris, 23 Germinal An VI (12 avril 1798), 1 p. in-fol., vignette et en-tête imp. *Belle pièce.*

TRÈS IMPORTANT DOCUMENT : Le Directoire exécutif donne au général BONAPARTE le commandement de toutes les forces navales de la Méditerranée, ainsi que des troupes de terre, en vue de l'expédition d'Égypte : « ... *Extrait des registres des Délibérations du Directoire exécutif* », etc. : « *Les forces navales de la Méditerranée, les forces de terre qui se trouvent dans les 8<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Divisions militaires et dans les départements de Corcyre, d'Ithaque et de la mer Égée, les divisions de l'armée d'Italie qui sont à Gênes et à Civita-Vecchia, seront sous les ordres immédiats du général BONAPARTE...*, etc... *Le présent arrêté ne sera pas imprimé...* », etc. (1)

# EMBARQUEMENT ET DÉPART DE L'EXPÉDITION

L'IDÉE DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTRE REVIENT EXCLUSIVEMENT AU GÉNÉRAL BONAPARTE

52. SAVARY (Anne, Jean, Marie, René), Duc de Rovigo, général, aide de camp de l'EMPEREUR, Ministre de la Police sous NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Il fut aide de camp et secrétaire du général DESAIX en Égypte (1798-1800) et rentra avec lui en France. Né à Marcq-et-Chevrières (Ardennes) le 26 avril 1774, mort à Paris le 2 juin 1833.

L. A. S. (de ses initiales) à BULOZ; 11 septembre, 3 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE AUX ORIGINES DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ : « ... *Les deux arrêtés du Directoire qui ordonnent l'attaque de Malte et de l'Égypte n'étaient pas le résultat des méditations de cette autorité sur une conception sortant de sa pensée. ILS N'ONT ÉTÉ L'UN ET L'AUTRE QUE LA CONSÉQUENCE D'UNE RÉOLUTION PRISE SUR LES PROJETS PRÉSENTÉS PAR LE GÉNÉRAL BONAPARTE, et le Directoire la prit parce qu'il subit alors l'influence sous laquelle on l'avait placé en lui citant l'exemple des Espagnols, Portugais et Anglais. Songez que ce que j'écris, à ce sujet, je le tiens du g<sup>al</sup> DESAIX qui a assisté aux délibérations prises à Paris*

devant le Directoire même, déjà les moyens des convois de Gênes et Civita-Vecchia étaient en parti pris, que le Directoire ne se doutait encore de rien. Le général BONAPARTE n'ignorait pas que la corruption de cette autorité aurait compromis le secret dont il avait besoin. BOURRIENNE m'a souvent dit que l'idée de l'expédition d'Égypte avait occupé le général BONAPARTE depuis la chute de Venise... » Le général BONAPARTE aurait trouvé dans les archives du Sénat vénitien un projet, antérieurement soumis à LOUIS XIV, en vue de la conquête de l'Égypte. Venise, si puissante alors, avait les moyens d'entreprendre cette conquête et surtout le plus grand intérêt qu'elle ne fut pas faite par une autre puissance car cela aurait été de nature à ruiner son commerce naval. — « ... Toujours est-il que l'expédition, telle qu'elle a été préparée, composée et exécutée est si conforme à ce projet... qu'il est impossible de ne pas admettre que le G<sup>al</sup> BONAPARTE l'avait lu... AINSI NUL DOUTE QUE LA PENSÉE VIENNE DE LUI ET NON DU DIRECTOIRE... En réfléchissant à la supposition du projet de l'Escadre de BRUEYS de s'emparer de Malte en revenant de Corfou à Toulon, je ne puis l'admettre : d'abord parce que le Directoire ne savait encore rien à cette époque et que la paix faite à peine, on n'aurait pas osé déclarer une nouvelle guerre sans son autorisation; mais il y a plus, c'est que la moindre tentative de ce genre par l'escadre, ne pouvait pas avoir de conséquences moindres, même dans le cas d'une réussite complète, que de faire totalement manquer l'expédition d'Égypte, parce que la prise de Malte aurait amené une escadre anglaise dans ces parages-là avant que nous fussions prêts à prendre la mer... Malte n'était pas l'affaire principale : c'était l'Égypte... Je suis même persuadé que si les portes de Malte eussent tardé 8 jours de plus à s'ouvrir, le G<sup>al</sup> BONAPARTE l'aurait laissé là pour continuer son expédition dont la non-réussite aurait terni le lustre de sa gloire déjà si grande et si pure. Je le crois d'autant plus, que c'était la corruption qui devait lui ouvrir ce boulevard, et qu'il pouvait la faire agir aussi bien d'Alexandrie que de Toulon... », etc. On a joint :

I<sup>o</sup>) L. A. S., du général DEJEAN (Jean, François, Aimé, Comte :) Ministre, Conseiller d'État à DETROYE, officier du génie (tué à St Jean d'Acre et auteur d'un journal sur l'expédition); Amiens, 1<sup>er</sup> Floréal An VI (20 avril 1798), 4 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE, écrite avant le départ de BONAPARTE, dans laquelle DEJEAN cherche à percer le but de l'expédition : « Je vois avec plaisir que l'on n'a que des conjectures sur l'expédition projetée; il importe de tromper nos ennemis, et de leur donner, ainsi que le dit DU FALGA (CAFFARELLI), plus d'une jalousie. Peut-être qu'au moment où nous menaçons leurs côtes, ils cherchent à nous susciter de nouveaux ennemis et à former une nouvelle coalition? Peut-être aussi le Directoire veut-il leur faire fermer les ports du Royaume de Naples? ou être, au besoin, en mesure d'appuyer la nouvelle République de Rome contre le Roi de Naples?... Si j'avais à parier, JE PARIERAI QUE CES GRANDS PRÉPARATIFS NE SONT PAS POUR LES INDES PAR MER; les vaisseaux vénitiens me paraissent peu propres à une expédition aussi lointaine, et ceux de Toulon pas en assez grand nombre pour y suffire... Je ne puis croire que le G<sup>al</sup> BONAPARTE et ce qu'il y a de mieux en officiers généraux et autres s'éloignent autant de la France, dans un temps où celle-ci, d'un jour à l'autre peut encore avoir de puissants ennemis sur les bras... »

II<sup>o</sup>) L. A. S., de BOULOUVARD, attaché au ministère des Affaires Étrangères, à ROUSSELIN DE S<sup>t</sup> ALBIN; Paris, 20 décembre 1817, 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Vous assurez que TALLEYRAND avait promis à BUONAPARTE de partir pour Constantinople, comme ambassadeur, dès que la flotte aurait appareillé de Toulon pour l'Égypte. Vous êtes mal instruit. L'ambassadeur qui devait partir était DESCORCHES SAINTE CROIX père. C'est moi qui ai rédigé son acte de nomination et ses instructions, comme c'est moi qui AVAIT CONÇU ET PRÉPARÉ L'EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ (!!!) QUI N'A ÉCHOUÉ QUE PAR LES FAUTES DU GÉNÉRAL EN CHEF... », etc. Le restant de la lettre se rapporte à la conspiration du G<sup>al</sup> MALET dont Rousselin de S<sup>t</sup>-Albin préparait le récit. — On a également joint un document publié en Angleterre : Extrait d'une dépêche de TALLEYRAND à RUFFIN, chargé d'affaires à Constantinople. Cette pièce datée d'août 1798 avait été interceptée par les Anglais. Traduction française jointe. (4)

53. BRUEYS D'AIGALLIERS (François, Paul), amiral, commandant en chef de l'armée de la Méditerranée. Il prit part à la prise de Malte, arriva à Alexandrie et alla mouiller dans la baie d'Aboukir où il fut attaqué par l'amiral anglais NELSON, le 1<sup>er</sup> août 1798. Son vaisseau « L'Orient » eut à lutter contre le vaisseau anglais « Le Bellérophon » qu'il désempara. Vers 8 heures du soir, BRUEYS déjà blessé à la figure fut presque coupé en deux par un boulet. Il expira sur

son banc de quart. Son vaisseau incendié sauta. Né à Uzès (Gard) le 11 février 1753, tué au combat naval d'Aboukir le 1<sup>er</sup> août 1798.

1 L. A. S. et 18 L. S., « Brueys » au Contre-Amiral VENCE, à l'ordonnateur NAJAC, à l'amiral BLANQUET DU CHAYLA et au général MENOÛ; à bord du « Guillaume Tell » et de « L'Orient », du 2 avril 1798 au 14 juillet 1798; en tout environ 41 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. — 1 lettre est ornée d'une vignette gravée; 8 lettres sont ornées d'un en-tête imprimé; sur une lettre on a découpé la vignette, ceci sans perte de texte; quelques lettres présentent de fortes mouillures; d'autres des post-scriptum autographes de BRUEYS. On a ajouté une lettre signée « B ». RARE.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE PRESQU'ENTIÈREMENT RELATIVE AUX PRÉPARATIFS DE DÉPART DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ. — BRUEYS donne tous les renseignements demandés par le général BONAPARTE sur l'état des vaisseaux et des vivres, sur la répartition des troupes, le nom des vaisseaux devant servir d'hôpital, sur la quantité d'eau qu'il est nécessaire d'embarquer, comme sur les besoins de l'escadre. Dans d'autres lettres, BRUEYS signale le manque de marins, l'inconvénient de transformer les vaisseaux de guerre en convois. Il est nécessaire de débarquer les malades : « Jugez dans quelle situation se trouvent ces malheureux au milieu d'un embarquement précipité. Il en est mort un cette nuit à mon bord et vous ne sauriez croire le mauvais effet que cela fait et les murmures qui en ont été les suites. Il est instant, je vous le répète, d'ôter devant les yeux des équipages l'image du malheur : l'humanité le commande, le bien du service l'exige et l'entreprise de l'expédition en dépend... », etc. — « Je vois avec peine que les marins n'arrivent pas, car ce n'est pas tout d'armer des vaisseaux à grands frais, il faut encore des bras marins pour les conduire et les rendre formidables... » — etc. Plus loin, il signale qu'il manque 3.320 marins. — « ... Le citoyen SULKOWSKI (aide de camp du G<sup>al</sup> BONAPARTE) m'a écrit pour me demander de placer un fourgon renfermant des effets précieux appartenant au GÉNÉRAL EN CHEF. Je vous serais obligé de lui faire dire qu'il peut l'envoyer à bord de « L'Orient »... », etc. (Lettre du 4 Prairial An VI). — L'EXPÉDITION EST EN MER DEPUIS LE 19 MAI (30 Prairial An VI) : « ... Nous sommes à 3 lieues du Cap Corse avec bon vent de N.-O. Le convoi de Gênes est réuni et j'espère que sous peu de jours celui de Corse et de Civita-Vecchia seront avec nous... », etc. (Lettre du 26 Messidor An VI-14 juillet 1798). — LE GÉNÉRAL BONAPARTE a débarqué avec l'armée (le 14 juillet il est à Mahellet-Sâ et à Chadour) : « ... Je vous prie, à moins que cela ne soit absolument nécessaire, de ne pas retenir les chaloupes et canots que j'envoie à Rosette. Vous n'ignorez pas combien nous sommes faibles en équipage, et l'absence de la moindre partie de notre monde arrête tout le service. L'armée navale a un pressant besoin d'eau et de bois à brûler... Nous ne sommes moins gênés pour les subsistances. J'attends du riz avec toute l'impatience du besoin... La viande fraîche nous manque aussi extrêmement, et, quant à moi, je n'ai plus rien sur ma table que quelques poissons que le hasard me procure. J'attends avec impatience le retour du commissaire de l'armée qui apportera, à ce que j'espère, quelque chose pour nous substen... », etc., etc. — On a joint :

I<sup>o</sup>) BLANQUET DU CHAYLA (Armand, Simon, Marie, Chevalier :) amiral, commandant sur « Le Franklin » la 2<sup>e</sup> escadre de la flotte d'Égypte sous l'amiral BRUEYS; blessé et fait prisonnier à la bataille navale d'Aboukir. Né à Marvejols (Lozère) le 9 mai 1759, mort à Versailles le 29 avril 1826.

1 L. A. S., et 2 L. S., « Blanquet », à l'amiral VENCE et à l'ordonnateur NAJAC : Toulon, 15 Germinal An VI (4 avril 1798), 11 et 15 Floréal An VI (30 avril et 4 mai 1798); en tout, 3 pp. in-4<sup>o</sup>. RARE.

Lettres relatives au transport de l'artillerie du général DOMMARTIN (général d'artillerie, mort du tétanos le 9 juillet 1799, à la suite de blessures reçues en Égypte), à une lettre à faire parvenir au général BONAPARTE et à la demande d'ustensiles de cuisine.

II<sup>o</sup>) COPIE D'UN ORDRE DE BONAPARTE certifiée conforme par NAJAC, commissaire ordonnateur de la Marine à Toulon; Toulon, 23 Floréal An VI (12 mai 1798), 2 pp. 3/4 in-fol.

BONAPARTE ordonne l'armement des vaisseaux vénitiens et de 2 vieilles frégates qui amèneront, le 30 Prairial, 1.000 hommes rendus au dépôt. Douze avisos seront armés pour servir aux communications. Deux avisos laissés à Toulon apporteront, 48 heures après le départ de la flotte, le courrier de l'armée, les officiers et savants en retard et 60 guides, etc. (23)

54. CAFFARELLI DU FALGA (Louis, Marie, Joseph, *Maximilien* de :) général du génie. Il avait eu la jambe gauche emportée par un boulet ennemi à Staudernheim-sur-la-Nahe, mais continua à combattre avec une jambe de bois. — Commandant en chef du génie de l'armée d'Égypte, il fortifia le Caire et fut mortellement blessé au siège de *St-Jean-d'Acre*. Né au château du Falga (H<sup>te</sup> Garonne) le 13 février 1756, blessé le 9 avril 1799 à *St Jean d'Acre*, mort le 27 avril 1799.

6 L. S., « *Max Caffarelli* » à l'amiral VENCE et à NAJAC ordonnateur de la Marine; Toulon, 22, 23 et 24 Floréal An VI (11, 12 et 13 mai 1798); et 1 sans date; en tout environ 6 pp. in-fol.

Lettres militaires. Les troupes se plaignent du manque de nécessaire; le g<sup>al</sup> en chef veut qu'on y remédie. Défense de descendre à terre, etc., etc. — La lettre non datée est fort curieuse: au nom du général BONAPARTE, CAFFARELLI prie l'ordonnateur de la marine d'acheter un piano Erard à 4 pédales, de l'emballer avec le plus grand soin et de l'embarquer à la première occasion. — On a joint :

I<sup>o</sup>) BOYER (Pierre, François, Joseph, baron) : général, attaché à la division de KLÉBER en Égypte; servit à *Malte*, à *Chebreiss*, en *Syrie*, à la bataille de *Canope*, etc. Né à Belfort le 7 septembre 1772, mort à Lardy (S.-et-O.) le 11 juillet 1851.

L. S., « *Boyer* » à l'ordonnateur en chef NAJAC; Toulon 17 Floréal An VI (6 mai 1798). 4 p. in-fol.

Lettre relative à l'embarquement de la 2<sup>e</sup> demi-brigade (sous le G<sup>al</sup> KLÉBER).

II<sup>o</sup>) DAMAS (François, Etienne), chef d'État-Major du g<sup>al</sup> KLÉBER à l'armée d'Égypte; servit à *Gemyleh*, en *Syrie*, à *Canope* et fut accusé par le g<sup>al</sup> MENOÛ d'avoir été la cause de la perte de cette dernière bataille; fait prisonnier par les Anglais au retour. Né à Paris le 22 juin 1764, mort dans la même ville le 23 décembre 1828.

L. S., « *Damas* » à l'ordonnateur NAJAC; Toulon, 22 Floréal An VI (11 mai 1798), 3/4 de p. in-fol.

Lettre relative à l'embarquement des chevaux du G<sup>al</sup> KLÉBER. — 1 pièce jointe.

III<sup>o</sup>) DUGUA (Charles, François, Joseph) général; il se distingua à la bataille des *Pyramides* et à la prise du *Caire*: gouverneur de la province de *Mansourah* (12 août 1799), puis commandant au *Caire* (9 février 1799). Né à Valenciennes (Nord) le 1<sup>er</sup> mars 1744 mort de la fièvre jaune à *St Domingue* le 16 octobre 1802.

L. S., « *F. J. Dugua* » à l'ordonnateur NAJAC; Marseille, 22 Floréal An VI (11 mai 1798), 1 p. 1/3 in-4<sup>o</sup>, petite vignette et en-tête gravés.

Lettre relative à l'embarquement de chevaux.

IV<sup>o</sup>) REYNIER (Jean, Louis, Ebénézer, comte :) général; en Égypte il se distingua aux *Pyramides*, à *El-Kanka*, à *Belbeïs*, à *El-Arisch*, à *Héliopolis*, à *Korain*, etc. Il commandait la droite à la bataille de *Canope*, le 21 mars 1808; s'étant ouvertement opposé au g<sup>al</sup> MENOÛ, ce dernier le fit arrêter à Alexandrie par le g<sup>al</sup> DESTAING qu'il devait tuer en duel le 5 mai 1802. Né à Lausanne le 14 janvier 1771, mort à Paris le 27 février 1814.

L. A. S., « *Reynier* » à l'amiral VENCE; à bord de « *L'Alceste* », le 23 Floréal An VI (12 mai 1798), 1 p. 1/3 in-4<sup>o</sup>, belle vignette gravée de l'armée du Rhin. *Belle pièce*.

« ... J'apprends..., que les conservateurs de santé de Toulon veulent poursuivre le citoyen BARRÉ, capitaine de « *L'Alceste* », parce que je suis venu à terre voir le G<sup>al</sup> en chef... je ne connais

point les usages établis dans les ports ; je n'ai pas voulu écouter les observations que le capitaine BARRÉ m'a faites pour remplir une formalité... qui n'aurait empêché d'arriver auprès du Général en chef aussi promptement qu'il était nécessaire. Si quelqu'un est répréhensible de la prétendue violation des formes, c'est à moi qu'on doit s'adresser, et je vous prie... de faire cesser les chicanes et poursuites commencées contre le capitaine BARRÉ, qui, par sa conduite ne mérite en toute chose que des éloges... », etc.

V<sup>o</sup>) FORNIER D'ALBE (Gaspard-Hilarion, baron :) général, aide de camp du g<sup>al</sup> MENOÛ en Égypte ; il rentra en France pour des raisons de santé en mars 1799. — Né à Nîmes le 11 avril 1768, mort à Paris le 21 octobre 1834.

L. S., « d'Albe » à l'ordonnateur NAJAC ; à bord de « L'Aiglon », 9 Prairial An VI (28 mai 1798), 2/3 de p. in-4<sup>o</sup> (encre pâlie).

Il prie son correspondant de faire suivre la correspondance du G<sup>al</sup> MENOÛ et celle de son État-Major (Marque postale : V. D. M. P. TOULON, en noir). (12)

## 55. PRÉPARATIFS DE DÉPART ET EMBARQUEMENT.

(Une commission chargée de l'armement des côtes de la Méditerranée avait été formée en exécution d'un arrêté du Directoire Exécutif ; elle se composait du général d'artillerie DOMMARTIN, de l'amiral BLANQUET DU CHAYLA, de l'ordonnateur de la Marine LE ROY, du commissaire ordonnateur des guerres SUCY et du payeur-général ESTÈVE.)

I<sup>o</sup>) ENSEMBLE D'ENVIRON 11 PIÈCES, portant les signatures du g<sup>al</sup> DONMARTIN, de l'amiral BLANQUET DU CHAYLA, de l'ordonnateur LE ROY, du commissaire ordonnateur SUCY, etc. Elles sont datées de Toulon et de Marseille, du 25 mars au 29 avril 1798 ; en tout environ 17 pp., in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

LETTRES OU PIÈCES RELATIVES AU PRÉPARATIF DE DÉPART DE L'ARMÉE D'ÉGYPTÉ. — (Lettre du 20 Germinal An VI) : On y trouve la répartition des troupes devant s'embarquer à bord des différents navires de l'Escadre, ainsi que le nombre de canons de chaque vaisseau. — (Lettre du 5 Floréal, signée par le G<sup>al</sup> DOMMARTIN et l'Amiral BLANQUET DU CHAYLA) : « ... Le général commandant en chef l'expédition (BONAPARTE) ne devant pas probablement tarder d'arriver à Toulon, la municipalité n'ayant pas de local propre à le recevoir, nous vous invitons citoyen général (l'amiral VENCE, commandant d'armes à Toulon), de vouloir bien donner vos ordres pour que dans la maison appartenant à la marine, il soit disposé les appartements convenables pour le recevoir ainsi que les officiers de son État-Major... », etc. — (Le G<sup>al</sup> BONAPARTE arriva à Toulon le 20 Floréal (9 mai) à 6 heures du matin et descendit à la maison de la marine). — (Lettre du 10 Floréal signée par LE ROY, SUCY et BLANQUET DU CHAYLA) : « ... Déterminés par des motifs d'urgence : arrête que le vaisseau « L'Orient » sera disposé convenablement pour y recevoir un général en chef (BONAPARTE) et son État-Major général. Le vice-amiral BRUEYS et l'ordonnateur de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent. » — etc. — On a joint la copie d'un ordre de BONAPARTE, de Toulon, 29 Floréal An VI (18 mai 1798), 2 pp. 1/4 in-fol., relatif à l'embarquement des marins.

### II<sup>o</sup>) LETTRES DIVERSES.

a) NAJAC Benoît, Georges (comte de :) commissaire ordonnateur de la Marine de Toulon. — L. A. S., « Najac » ; Toulon, 15 Fructidor An V (1<sup>er</sup> septembre 1797), 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

Lettre amicale à un concitoyen. Il vient d'être nommé commissaire ordonnateur dans la marine, mais il désire obtenir une autre destination craignant d'être exposé aux haines et à l'esprit de parti du pays (BONAPARTE tenait NAJAC en grande estime ; il lui donna, au retour de l'expédition d'Égypte, un magnifique portefeuille en maroquin, brodé d'or et d'argent avec cette inscription : « Donné par le général BONAPARTE au citoyen NAJAC, commissaire ordonnateur de la marine ». Cette pièce figure actuellement dans les collections du Prince de Monaco).

b) VENCE (Jean, Gaspard), amiral, commandant d'armes à Toulon, puis Préfet maritime. Né à Marseille le 6 avril 1747, mort à Vaulichères (Yonne), le 11 mars 1808.



L. S., « Vence » à NAJAC, ordonnateur de la Marine; Toulon, 15 Pluviôse An VI (3 Février 1798), 1 p. 1/2 in-4°, vignette imp.

Les marins, après avoir reçu leurs rations, quittent leurs navires; il donne des ordres au capitaine de vaisseau Léonce TRULLET, commandant « *Le Peuple Souverain* » pour réprimer ces abus.

c) PERALDI (Marius), député de la Corse à l'Assemblée législative, puis conseiller général de la Corse. (Dates de naissance et de mort inconnues.)

L. A. S., « Péraldi » à son cousin; Toulon, 30 Floréal An VI (19 mai 1798), 2 pp. 1/4 in-4°.

« ... Dans ce moment..., le général BONAPARTE, vient de s'embarquer et la flotte composée de 16 vaisseaux et escortant 200 voiles à peu près, commence à mettre à la voile. L'ex-représentant CASABIANCA commande « *L'Orient* », autrefois « *Le Sans-culotte* », sur lequel se trouvent les deux Grands États-Majors de terre et de mer. Le nombre de troupes embarquées ici sur l'escadre peut monter à 25.000 hommes, mais on va, en outre, prendre tous les transports qui ont été préparés à la Spezia, Gênes, Livourne, Civita-Vecchia, Ancône... (etc.) de manière qu'elle pourra mettre à terre près de 40.000 hommes. ON IGNORE ENCORE LEUR DESTINATION, mais, quant à moi, j'ai des raisons à croire que l'on va dans le Levant... », etc.

III<sup>o</sup>) 1 L. A. S., et 3 L. S., du général (Maréchal) BERTHIER à l'amiral VENCE et l'ordonnateur NAJAC; Bastia et Toulon, 5 Floréal An VI (24 avril 1798) et 28 et 29 Floréal An VI (17 et 18 mai 1798); 1 p. in-8°, et 3 pp. in-fol., en-tête imp.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE (Lettre aut. signée de Bastia, 5 Floréal An VI-24 avril 1798) : (Nous pensons que BERTHIER a commis ici une erreur de date et que c'est 5 PRAIRIAL (24 mai 1798) qu'il faut lire; le 24 mai la flotte de l'expédition d'Égypte se trouvait à 4 lieues N.-E. de Bastia. Nous ne voyons aucune raison pour que Berthier ait été à Bastia le 24 avril. Les termes de la lettre confirment notre supposition) : « ... Le calme général m'a mis dans le cas de descendre à Bastia où je passe quelques heures. Je repars à l'instant pour rejoindre la flotte qui est en vue du port. Voulez-vous bien faire mettre la lettre ci-incluse à la poste... », etc. (Cette lettre était vraisemblablement adressée à M. VISCONTI que BERTHIER ne quittait qu'avec regret...) — (Lettre du 28 Floréal) : « ... Je vous prévient, citoyen commissaire, que le général en chef vient d'ordonner les dispositions suivantes pour l'embarquement des guides et d'une compagnie de carabiniers. — 34 guides s'embarqueront sur « *Le Guillaume Tell* »; 34 guides et 20 canonniers s'embarqueront sur le vaisseau « *L'Orient* »... », etc., etc. Les autres lettres concernent également les ordres donnés par BONAPARTE pour l'embarquement.

IV<sup>o</sup>) 4 PIÈCES RELATIVES A L'EMBARQUEMENT DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE :

TRÈS INTÉRESSANT DOSSIER comprenant une copie de pièce en date du 30 Floréal An VI (19 mai 1798) et établie en 1826 par le Chevalier PETRÉ, ancien aide de camp de l'amiral VILLENEUVE en Égypte, elle donne la composition complète de l'armée d'Égypte : *Marine, armée de terre, savants*, etc. — ÉTAT DE RÉPARTITION DES TROUPES..., etc. — 1 L. S. du G<sup>al</sup> MAX CAFFARELLI DU FALGA (*rare*) et un autre état sur la répartition des troupes qui doivent s'embarquer à Toulon le 18 Floréal An VI.

V<sup>o</sup>) LISTE DES OFFICIERS DE MARINE (Amiraux, capitaines et lieutenants de Vaisseau), en l'An VI.

Manuscrit de 6 pp. 1/2 in-fol. donnant des notes sur les officiers cités. On y relève les noms de : BOUGAINVILLE, MARIGNY; ROSILY; BORDA; etc., etc. On remarque une note aut. signée « B » de BARRAS : « Une copie pour le G<sup>al</sup> BONAPARTE ». Très intéressant document. (24)

## 56. DIVISION DESAIX. — EMBARQUEMENT A CIVITA-VECCHIA.

I<sup>o</sup>) TABLEAU DE L'ÉTAT DES VIVRES, MUNITIONS, USTENSILES NÉCESSAIRES pour les 57 bateaux frétés à Civita-Vecchia, pour une campagne de 2 mois, 1 p. in-plano.

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT donnant la composition des 5 divisions, le nom des vaisseaux, celui des capitaines, leur nationalité, le service auquel ils sont destinés, ainsi que l'état complet des vivres qu'ils transportent.

II<sup>o</sup>) 7 ÉTATS DIVERS POUR LA DIVISION DESAIX, en Floréal An VI (1798).

Piquets pour la garnison des vaisseaux de guerre. — État des outils à embarquer, signé « Garbé », capitaine du génie (GARBÉ [Marie, Théodore, Urbain, baron puis vicomte:] devint général du génie en 1809; il servit comme chef du génie à la division DESAIX en Égypte, et assista à la prise d'Alexandrie, à la bataille des Pyramides, fut blessé à celle de Sédiman, puis servit sous KLÉBER). — Habillement et équipement. — États des fonds. — Estimation des vivres et objets pour l'expédition, etc., etc.

III<sup>o</sup>) 2 minutes de lettres (de la main de DONZELOT chef d'État Major de DESAIX à l'armée d'Égypte), l'une adressée au g<sup>al</sup> BRUNE, l'autre au Commissaire du Gouvernement; Civita-Vecchia, 16 et 17 Floréal An VI (5 et 6 mai 1798), en tout 4 pp. 1/4 in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTS DOCUMENTS. (Lettre au G<sup>al</sup> BRUNE) : « ... Votre aide de camp me remet, citoyen général, votre lettre du 10 de ce mois. Le général BONAPARTE, qui m'a donné avis de l'événement arrivé à Vienne, m'a effectivement ordonné de faire débarquer mes troupes, mais aussi de les cantonner à Civita-Vecchia et dans les environs, de manière à pouvoir les rassembler dans les 48 heures (affaire de l'insulte faite à l'ambassadeur français BERNADOTTE à Vienne et à l'attaque de l'ambassade). Il m'a en même temps ordonné d'en mettre à votre disposition lorsque les circonstances vous mettront dans le cas d'en avoir besoin... J'attends un courrier qui m'en apportera de définitifs (des ordres) sur l'expédition de Civita-Vecchia... », etc.

IV<sup>o</sup>) L. S., « Desaix » au g<sup>al</sup> GOUVION St CYR; Paris, 12 Ventôse An VI (2 mars 1798), 2 pp. in-fol., en-tête imp.

Lettre signée comme général en chef de l'armée d'Angleterre; elle est relative à l'organisation de cette armée.

V<sup>o</sup>) 3 L. A. S., de MONGE (au g<sup>al</sup> CAFFARELLI); Rome (Germinal An VI), en tout 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>; forte brûlure dans la partie supérieure des 3 lettres, atteignant légèrement le texte.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE RELATIVE AU DÉPART DE LA DIVISION DESAIX A CIVITA-VECCHIA : « ... Vous aurez 3 presses d'imprimerie dont 2 seront garnies de caractères arabes, syriaques et latins... Vous aurez 2 et peut-être 3 compositeurs qui ont quelq'habitude de composer en Arabe... Les interprètes deviennent rares... J'ai parlé à FAIPOULT; le cœur lui en a battu; mais après avoir réfléchi quelques moments, et prévoyant la possibilité que notre collègue DAUNOU fut nommé au corps législatif et rappelé en France, il a conclu que sa présence serait indispensable ici... », etc.

(14)

57. DESAIX (Louis, Charles, Antoine des Aix, chevalier de VEYGOUX dit :), général des armées de la République. Il conquiert la Haute-Égypte et son administration lui valut le surnom de « Sultan Juste ». Né au château d'Ayat, près de Riom (Puy-de-Dôme) le 17 août 1768, tué à l'ennemi à la bataille de Marengo le 14 juin 1800.

L. A., à une dame; Civita-Vecchia, 18 Floréal An VI (7 mai 1798), 7 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.  
BELLE ET RARE PIÈCE.

MAGNIFIQUE LETTRE ÉCRITE 20 JOURS AVANT LE DÉPART DE DESAIX POUR L'ÉGYPTÉ (DESAIX s'embarqua à Civita-Vecchia sur la frégate « La Courageuse » le 26 mai 1798 et parvint en vue de Malte le 6 juin). — Le courrier qu'attendait DESAIX est enfin arrivé à 2 heures du matin et cela a été pour lui un bien agréable réveil : « ... On ne pourra jamais faire connaître ce bonheur de savoir un peu ce qui se passe très loin de soi... Oui, j'ai trouvé comme vous, un instant, que c'était une extravagance, une folie d'aller quitter le pays le plus délicieux de la terre... pour aller dans des déserts affreux, dans des climats dévastateurs voir des hommes à demi-barbares, des femmes dans le dernier degré de l'humiliation et du malheur. Oui, j'ai cru un instant que j'oublierais la gloire, que je renoncerais à ses récompenses si frivoles et achetées si cher. Mais, aimable dame, si on peut quitter tout ce qu'il (y a) de plus attachant à la vie, si on peut faire d'aussi grands sacrifices, pensez bien qu'il faut de bien grands motifs pour y être porté. ... Oui, j'en conviens, c'est l'ambition qui me pousse; elle est noble cette ambition, celle de s'exposer aux plus grands des dangers, risquer la gloire acquise pour en avoir de nouvelle; on a toujours assez de richesses, on n'a jamais assez de célébrité.

*Ne croyez pas que je désire celle qui n'est accordée qu'aux dévastateurs, qu'aux hommes qui ne connaissent que les ravages ; non, je veux seulement celle qui (est) accordée à l'homme généreux qui est suivi des bénédictions de ceux qui ont rapport à lui. Vous, aimable dame, vous n'avez que les dangers qui me menacent, les souffrances que je me prépare, les douleurs, les maladies, les peines et les chagrins qui m'accompagneront ; et c'est précisément parce que tout cela rend cette expédition périlleuse et difficile que je l'ai cherché. Je vous ferai dresser les cheveux sur la tête si je vous racontais tout ce que vous n'avez pas prévu. Je les ai calculés avec sang-froid tous les périls qui m'attendent et je ne les redoute pas ; mais il y en a un seul que je crains plus que tous les autres. Un seul me fait trembler : c'est que l'éloignement, c'est que les événements ne me fassent oublier de mes amis, c'est la crainte de revenir peut-être malheureux, peut-être accompagné de la fortune et de ne plus les retrouver, de les voir indifférents. Oui, c'est la seule chose que je puisse craindre. Mais quand je pense à l'attachement que m'ont toujours témoigné mes parents, à celui que vous avez pour moi, je suis tranquille et je me trouve trop heureux. Alors, il n'y a plus de désert... Oui, comme vous le disiez, si nous allons dans les pays brûlés par le soleil, si nous devons combattre contre les lions et les tigres furieux, lutter contre la soif et la chaleur étouffante, quand je devrais habiter sous vos pieds, je me rappellerai avec le plus grand plaisir de mes jolies soirées de Paris... de vous enfin, et de votre société où j'ai eu tant d'agréments ; tout sera toujours présent à ma mémoire... Notre départ est retardé... Je désirerais faire la conquête du pays de Naples et de la Sicile, et, de là, retourner au Rhin où j'ai plus l'habitude du pays. Je serais d'ailleurs plus à portée de Paris que je désire bien revoir... Avec tout cela, je vois bien que je ne satisfais pas votre désir ; vous voudriez lire dans mon avenir et savoir où j'irai, si je suis la grande expédition de la Méditerranée. Je ne peux pas vous le dire. Vous savez que les expéditions maritimes peuvent aller partout où elles veulent, toutes les villes que vous avez nommées peuvent nous voir arriver ; cela dépend des circonstances... il n'y a point d'endroit de nominativement désigné... Écrivez à Toulon... », etc., etc. (1)*

58. TALLIEN (Jean, Lambert), député de Seine-et-Oise à la Convention. Il suivit le G<sup>al</sup> BONAPARTE en Égypte comme directeur des domaines. Après le départ de BONAPARTE il fut expulsé par le général MENOÛ, et le navire qui le portait pris par les Anglais. Né à Paris le 23 janvier 1767, mort à Paris le 16 novembre 1820.

L. A. S., « Tallien » à BARRAS ; Toulon, 7 Messidor An VI (25 juin 1798), 4 pp. in-4<sup>o</sup>. — RARE AUT. SIGNÉ.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE : « ... J'ai éprouvé ici quelques contrariétés pour mon départ, mais je crois cependant qu'il aura lieu le 9. Je m'embarquerai avec le général LANUSSE sur un petit aviso nommé « Le Vif ». Nous espérons, par ce moyen, éviter de tomber entre les mains de M.M. les Anglais, qui, comme tu le sais rôdent dans la Méditerranée. Nous n'avons reçu aucune nouvelle de notre Escadre et cette incertitude est cruelle (BONAPARTE s'était embarqué le 19 mai) ; cependant, s'il y avait eu soit un combat, soit quelque autre événement, on en serait déjà informé. Il y a tout lieu de présumer que BUONAPARTE voulant éloigner toutes les conjectures... ne nous écrira au contraire que pour annoncer son arrivée au lieu de sa destination. Tout est ici dans la plus grande activité pour préparer la seconde expédition. On a fait véritablement dans cette circonstance des miracles. L'ordonnateur NAJAC est un homme précieux sous tous les rapports des talents et du désir de relever la marine républicaine. Toulon jouit de la plus grande tranquillité. C'est ici où l'on respire véritablement l'air de la Liberté. Les fêtes et dimanches y sont inconnus, tandis que la Décade y est célébrée par tout le monde. L'état de siège contient tant ici qu'à Marseille les mauvaises têtes... Lyon est en apparence fort tranquille ; les troupes en imposent, mais le feu couve sous la cendre. La mise en état de siège est indispensable pour tout le midi, mais il ne faut confier ces commandements qu'à des hommes sages... Le commandant d'une place en état de siège se croit le roi du pays... (etc.) ... Je te recommande ma chère THÉRÉSIA (MADAME TALLIEN) ; quant à moi, bientôt je vais courir les risques d'une navigation périlleuse. Mais dans quelque lieu que le sort me conduise, sois bien assuré que je serai toujours l'ami de BARRAS, l'ami de la République et que partout mes principes politiques seront toujours les mêmes. L'injustice, l'ingratitude des hommes, peuvent bien m'affliger, mais ils ne pourront jamais altérer mon amour, mon dévouement pour la Patrie!... », etc. — (Le général LANUSSE qui, d'après la présente lettre emmena TALLIEN à son bord, s'embarqua sur « Le Vif » le 27 juin 1798 et débarqua à Alexandrie le 27 juillet suivant.) (1)

## PRISE DE MALTE

59. MARMONT (Auguste, Frédéric, Louis VIESSE de :) maréchal de l'Empire (12 juillet 1809, après *Wagram*). A Malte, il s'empara du drapeau de l'Ordre et fut nommé provisoirement général de Brigade (10 juin 1798), il servit à *Alexandrie*, aux *Pyramides*, etc.; et s'embarqua pour la France avec le G<sup>al</sup> BONAPARTE, le 22 août 1799. — Né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), le 20 juillet 1774, mort à Venise le 3 mars 1852.

L. A. S., « *Marmont* » à son beau-père le banquier PERREGAUX; Malte, le 25 Prairial An VI (13 juin 1798), 2 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse. (MARMONT avait épousé Hortense PERREGAUX, fille du banquier, le 12 avril 1798. BONAPARTE avait constitué une dot de 500.000 francs à MARMONT, son aide de camp. Le présent était d'autant plus généreux que le futur Empereur ne possédait à l'époque qu'un million).

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE : « *Nous sommes entrés hier, Monsieur, dans la ville de Malte après quelques légers combats. Le 21, nous arrivâmes à peu de distance de l'île et le général m'envoya au Grand Maître pour lui demander la permission de faire faire de l'eau à l'escadre et aux convois. Nous essayâmes un refus, et pendant la nuit on disposa les troupes de débarquement, et, le 22 au matin nous étions à peu de distance du rivage. Je mis le premier le pied dans l'île à la tête de cinq bataillons dont le général m'avait donné le commandement. Je culbutai leurs premiers postes; je marchai ensuite sur une position assez importante qui était défendue par 5 ou 600 hommes; ils opposèrent une assez vigoureuse résistance; je finis par les chasser de là, par leur tuer 12 à 15 hommes et par en prendre 30 avec un drapeau. Je m'approchai des portes de la ville. Une partie de la garnison voulut sortir sur moi. Quoiqu'alors je fus très inférieur en nombre, je la fis rentrer avec pertes et je lui enlevai le drapeau de l'ordre... le 23, le Grand Maître demanda à capituler. Le 24 matin, la paix fut signée, et le soir je pris possession de la ville à la tête de mes grenadiers. L'île de Malte reste à la France. On donne une pension de 700 livres à chaque chevalier, et une autre de 300.000 livres au Grand Maître, jusqu'à ce que le Congrès de Rastadt lui ait assigné une souveraineté... L'acquisition de Malte est du plus haut prix pour nous; personne aujourd'hui ne pourra s'en emparer, et la ville est capable de la plus grande résistance. Nous voilà en possession du commerce exclusif du Levant. Les Anglais n'ont plus un seul refuge dans ces mers-ci, et nous sommes plus que jamais à même d'en imposer à Naples; et l'événement qui vient de se passer est d'autant plus heureux, qu'il y a 8 jours que l'Ordre de Malte a signé un traité avec l'EMPEREUR DE RUSSIE (Paul I<sup>er</sup>) qui lui donnait ici une grande prépondérance. Nous trouvons ici peu d'argent, mais des moyens immenses pour notre marine; nous y resterons 8 jours et nous partirons ensuite pour accomplir nos destinées. (BONAPARTE en 6 jours organisa la défense et l'organisation de sa conquête)... Je vois avec délices l'instant où je pourrais être joint par HORTENSE (sa femme). Je pense sans cesse à elle, et à tous les moments j'apprécie l'étendue des sacrifices que j'ai faits à mes devoirs... », etc. (JOSÉPHINE, qui avait visité « *L'Orient* », navire du G<sup>al</sup> BONAPARTE, redescendit à terre, son mari ne voulant pas l'exposer à une dangereuse rencontre avec la flotte anglaise; elle devait venir le rejoindre plus tard et Hortense MARMONT devait l'accompagner. La défaite navale d'*Aboukir* isola l'expédition d'Égypte de la France.) — On a joint :*

1<sup>o</sup>) FRIANT (Louis, comte :) général. En Égypte il commanda la 2<sup>e</sup> Brigade de la Division DESAIX composée des 61<sup>e</sup> et 88<sup>e</sup> de ligne. Il se distingua à *Chebreiss*, aux *Pyramides*, à *Sediman*, *Samanhout*, *Girgeh*, *Samatah*, *Aboumanah*, *Souhama*; commandant de la Haute-Égypte après le départ de DESAIX, etc. Né à Morlancourt (Somme), le 18 septembre 1758, mort au château Gaillouet (Seine-et-Oise), le 24 juin 1829.

L. A. S., « *Friant* » au général DONZELOT, chef d'État-Major du g<sup>al</sup> DESAIX à l'armée d'Égypte; quartier général à la tour de S<sup>ta</sup> Maria delle gratie, 24 Prairial An VI (12 juin 1798), 3/4 de p. in-fol.

LETTRE MILITAIRE : « ... Je me suis porté hier à la pointe du jour sur le village de *Cazalzabar* avec 150 hommes de la 21<sup>e</sup>; arrivé au village, j'ai reconnu avec 25 hommes les hauteurs entre *Cazalzabar* et la tour di *Maria delle gratie*, où j'ai resté jusqu'à 6 heures du soir, avec 20 hommes de la 21<sup>e</sup> et une compagnie de grenadiers de la 61<sup>e</sup> qui avait pris poste la veille dans le fort S<sup>t</sup>-Tomasso, dans lequel il y a 17 pièces de canon avec très peu de munitions, dont 10 sont enclouées... J'ai donné des ordres pour qu'il ne débarque plus de troupes... Pardonnez, mon cher camarade, si je ne vous

ai pas envoyé mon rapport plus tôt. Je me suis blessé à la jambe en franchissant un mur. Cette maladie m'a empêché d'aller voir hier le général DESAIX... », etc.

2<sup>o</sup>) VAUBOIS (Charles, Henri, comte de BELGRAND de :) général. Il s'empara de la Cité-Vieille à l'attaque de Malte, commandant de l'île de Malte. Né à Clairvaux (Aube), le 1<sup>er</sup> octobre 1748, mort à Beauvais (Oise), le 5 novembre 1839.

L. A. S., « *Vaubois* » au g<sup>al</sup> DESAIX; Birkercara, 24 Prairial An VI (12 juin 1798), 3/4 de p. in-fol., adresse.

LETTRÉ MILITAIRE. Il donne des nouvelles de son débarquement et indique la place qu'il occupe et sa liaison avec les autres troupes de débarquement : « ... Il y a eu différentes petites affaires terminées à l'avantage de nos armes. La ville est cernée de très près... J'ai été m'emparer aujourd'hui de la Cita-Vecchia, fort le plus important après Malte. La bataille n'a pas été dangereuse ; elle a consisté à manger un bon dîner... », etc.

3<sup>o</sup>) BELLIARD (Auguste, Daniel, comte :) général. Il commandait la 1<sup>re</sup> Brigade de la Division DESAIX en Égypte et se distingua à la prise de Malte, aux Pyramides Assouan, Sédiman, Girgeh et pénétra jusqu'en Nubie. Sa victoire sur MOURAD BEY à Sapht-Rachim obligea ce dernier à demander la paix. Né à Fontenay-le-Comte (Vendée), le 25 mai 1769, mort à Bruxelles le 28 janvier 1832.

L. A. S., « *Belliard* » au g<sup>al</sup> DESAIX; 23 Prairial An VI (11 juin 1798), 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

LETTRÉ MILITAIRE : Le 10 juin d'après les ordres de DESAIX, BELLIARD a effectué son débarquement malgré le feu vif d'une batterie qui tentait de s'y opposer. Sur la hauteur, il s'est rencontré avec une division ennemie, bien vite obligée de « céder à la bravoure des républicains ». Il s'est emparé de tous les ouvrages fortifiés jusqu'au fort ROHAN qui tient encore : « ... Je viens de le faire cerner et le citoyen GARBÉ, officier du génie, est chargé de sommer le commandant de se rendre... ». Les troupes ont rivalisé d'ardeur et de courage. SAVARY, aide de camp de DESAIX est descendu un des premiers à terre, ainsi que MERLIN, aide de camp de BONAPARTE. — « ... Le résultat de ces deux journées est la prise d'environ 50 bouches à feu, et beaucoup de munitions, 10 hommes tués, 180 faits prisonniers, y compris 4 chevaliers de Malte, l'ennemi entièrement mis en déroute et obligé de se retirer dans la place de Malte... », etc. — On a joint à cette lettre LA REDDITION DU FORT ROHAN DE MALTE signée, le 11 juin 1798, par le chevalier DU PIN DE LA GUÉRIÈRE, commandant du fort et le capitaine GARBÉ (général le 24 novembre 1809), chef du génie de la division DESAIX, 3/4 de p. in-fol.

PIÈCE D'UN GRAND INTÉRÊT : « ... Le Fort de Rohan sera remis entre les mains de la troupe française le 23 Prairial (11 juin, vieux style) à 5 heures du matin avec toutes les munitions de bouche et de guerre, et généralement tout ce qui servait à sa défense... », etc. A cette pièce est annexé un état aut. signé du G<sup>al</sup> BELLIARD décrivant ce qui a été trouvé dans le fort Rohan. On a également joint une intéressante lettre de POUSSIELGUE à BARRAS. (7)

## 60. TALLIEN.

L. A. S., à BARRAS; Malte 27 Messidor An VI (15 juillet 1798), 3 pp. in-4<sup>o</sup>. RARE.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Me voilà, mon cher BARRAS, à Malte, et je t'assure que ce n'est pas sans avoir éprouvé beaucoup de fatigues. Embarqué sur un très incommode bâtiment, contrarié par des calmes continuels, je n'ai cependant pas trop à me plaindre, car notre traversée n'a duré que 15 jours et nous avons eu le bonheur d'éviter une division de 5 frégates anglaises qui croise à l'entrée du Canal de Malte. Je n'ai pas été très incommode de mal de mer, mais le général LANUSSE a souffert cruellement. Nous avons appris par un bâtiment ragusain qui avait été visité par une frégate anglaise, que la frégate française « *La Sensible* » avait été prise par l'ennemi. Elle conduisait en France le général BARAGUEY D'HILLIERS, chargé par BUONAPARTE de vous porter et les détails de la prise de Malte et ses drapeaux. Nous désirons fort que cette nouvelle malheureuse n'ait aucun fondement. (Le général BARAGUEY D'HILLIERS fut en effet attaqué par les Anglais sur « *La Sensible* », blessé et fait prisonnier après avoir jeté à la mer les dépêches de BONAPARTE et les drapeaux pris à Malte; il fut conduit à Portsmouth et mis en liberté sur parole). Vous devez d'ailleurs savoir que la prise de cette place importante (Malte) a été l'affaire d'un instant. Les troupes républicaines ont paru, les chevaliers (de l'ordre de Malte) ont, pour la forme, tiré quelques coups de canon et nous ont tout abandonné. Rien de plus important pour nous que la possession de Malte. Le général VAUBOIS commande la garnison laissée par BUONAPARTE. REGNAULT DE ST-JEAN-D'ANGELY est commissaire du gouvernement (Le G<sup>al</sup> VAUBOIS s'était emparé de la cité vieille à l'attaque de Malte le 10 juin, nommé commandant de l'île le 19 juin; il capitula à Malte le 3 septembre 1800.)

— Les Maltais et les Maltaises sont revenus de la frayeur qu'on leur avait inspirée contre les Français. Hier, nous avons célébré l'anniversaire du 14 juillet. On a planté l'arbre de la Liberté sur cette place où, jadis, les Maltais ne pouvaient passer qu'à pied et le chapeau à la main. Le matin, 4 filles dotées par la République ont été mariées par l'Évêque de Malte dans l'Église St-Jean. Nous avons tous assisté à cette cérémonie et les Maltais ont été édifés de notre recueillement. Le soir, il y a eu grand souper et bal superbe dans le palais du Grand Maître (de l'ordre de Malte)... BUONAPARTE est parti d'ici le 2 Messidor ; on n'a point encore de ses nouvelles. On assure que l'escadre anglaise est à sa poursuite ; nous sommes très impatients de savoir si elle l'aura rencontré... », etc. (1)

## 61. ADMINISTRATION DES FRANÇAIS A MALTE.

a) VAUBOIS (Charles, Henri, comte de BELGRAND DE :) général, gouverneur de Malte du 10 juin 1798 au 3 septembre 1800. Né à Clairvaux (Aube) le 1<sup>er</sup> octobre 1748, mort à Beauvais le 5 novembre 1859.

2 L. A. S. et 2 L. S. « Vaubois » à l'amiral VENCE, commandant d'armes à Toulon ; Ajaccio et Malte ; 13 Floréal An VI (2 mai 1798), 3 et 11 Thermidor An VI (21 et 29 juillet 1798), 1 écrite de Malte mais non datée ; en tout environ 7 pp. in-fol., vignette et en-tête imp. Traces de mouillures à 2 pièces.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE RELATIVE A L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE (Lettre du 13 Floréal) : « ... Je vous adresse... une dépêche pour le G<sup>al</sup> BONAPARTE que je vous prie de lui faire passer par le 1<sup>er</sup> Courrier extraordinaire qui partira de Toulon. Elle est extrêmement pressée... », etc. — (Lettre du 3 Thermidor) : « ... Le Bacha de Tripoli m'ayant envoyé en présent depuis que je commande à Malte, 2 jeunes autruches, je les envoie à la ménagerie... Nous sommes toujours dans l'attente de nouvelles de l'armée ; elle est partie de Malte le 30 Prairial et a eu des vents favorables ; le dernier convoi parti de Malte pour la joindre, « La Justice » et « La Courageuse » ont mis à la voile quelques jours après. Nous n'avions pas alors connaissance des parages où se trouvait l'escadre anglaise ; j'espère que ça n'aura pas été rencontré, mais nous ne sommes pas sans inquiétude, et il me tarde bien d'avoir des nouvelles de l'armée. Elle a été vue sur la Candie ; elle avait, suivant les rapports, 100 lieues d'avance sur les Anglais. Il ne peut y avoir eu de rencontre ; si elle a eu lieu (ce ne peut être) que devant Alexandrie ; mais j'espère qu'on sera arrivé avant l'ennemi et que l'expédition si bien commencée par la prise de Malte aura eu son entière exécution... », etc. — (Lettre du 11 Thermidor) : « ... Vous avez été informé qu'une escadre anglaise forte de 14 vaisseaux et quelques frégates avait passé le phare de Messine et suivait l'armée sur la route d'Égypte. Cette escadre est entrée le 1<sup>er</sup> Thermidor (19 juillet 1798) à Syracuse, ayant sûrement renoncé à sa poursuite. Je compte donc sur l'entière réussite de l'Expédition, et qu'à l'heure même, suivant le rapport fait par des ragusoises venant d'Alexandrie, l'armée doit être à terre. Cette même escadre est ressortie le 7 (Thermidor) de Syracuse. Je ne sais quelle route elle tient, mais j'ai cru devoir vous avertir qu'elle est dans les parages. Ayant manqué son coup par rapport à l'expédition, elle pourrait avoir des projets sur ce qui doit partir de Toulon... Une frégate anglaise qui apportait des ordres à l'amiral NELSON, QUI COMMANDE CETTE ESCADRE a naufragé sur la côte de Tunis. C'est une chose sûre. Nous avons ici 6 matelots qu'un navire maltais a recueillis (La flotte anglaise de NELSON écrasait 3 jours après que la présente lettre fut écrite, le 14 Thermidor An VI (1<sup>er</sup> août 1798), la flotte française de l'amiral BRUEYS à Aboukir). — (Lettre de Malte, sans date.) : « ... De tout ce qui est parti pour notre ravitaillement il ne nous est arrivé que la bombarde « La Marguerite »... il était temps... Le blocus exact et calme rend l'entrée des bâtiments bien scabreuse ; cependant nous espérons que le génie de la République en amènera au moins une partie à bon port... ce qui soutient notre espoir c'est la marche triomphante de nos armées. Par arrangement ou par conquête, n'occuperons-nous pas la Sicile ? Le PREMIER CONSUL veut la paix, mais il ne l'accordera sûrement qu'avec de grandes sûretés, surtout avec ce ROI qui est cause de notre détresse... Ce qui nous soutient... ce qui porte le soldat à supporter des privations avec le plus grand courage, c'est des nouvelles. Nous les croyons les plus satisfaisantes, nous nous persuadons que nos armées vont de victoires en victoires ; nous pensons que nos troupes sont à Naples. Mais il faut quelque chose d'officiel. Je le lis aux soldats : alors on est content avec le pain et l'eau... », etc. — On a joint 1 L. A. S. du G<sup>al</sup> VAUBOIS à POUSSIELGUE Malte, 5 Messidor An VIII et 1 L. S. du G<sup>al</sup> VAUBOIS au Consul GEYRE, Malte 22 Ventôse An VII. Elles sont relatives à des vivres et à de l'argent.

## b) ADMINISTRATION FRANÇAISE.

1<sup>o</sup>) 4 Pièces et 11 Reçus signés par POUSSIELGUE, BOMEDON-RANSIJAT, etc., datées de Malte en l'An VIII ; en tout environ 16 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

2<sup>o</sup>) CHANEZ (Jean, Baptiste, Hector, baron :) général. Il commanda la place et les forts de Malte sous le G<sup>al</sup> VAUBOIS. Né à Bar-sur-Seine le 14 avril 1746, mort à Paris le 30 mars 1825. 10 États de dépenses pour l'île de Malte, auquel on a joint : 6 pièces signées par le commissaire des guerres DOT également signées par le général VAUBOIS (paiements mensuels de la solde de ce dernier). — 2 Pièces portant la signature du futur général SUBERVIE, alors aide de camp du général VAUBOIS (SUBERVIE étant tombé malade à Malte ne put suivre l'expédition), et du général d'artillerie d'HENNEZEL (de VALLEROY), commandant l'artillerie et le génie de Malte : (Revue individuelle). — 1 P. S. par le G<sup>al</sup> VAUBOIS, relative à l'imprimerie. — 1 P. S., par le G<sup>al</sup> VAUBOIS, le commissaire des guerres DOT et un négociant nommé BENET, relative à l'approvisionnement de Malte. — 4 copies de lettres de MÉCHIN, commissaire du gouvernement à Malte. — 1 L. S. du G<sup>al</sup> SCHÉRER, autorisant le chef de Brigade FOURNIER à accompagner le citoyen MÉCHIN à Malte où il rejoindra l'expédition commandée par le G<sup>al</sup> BONAPARTE. — Les pièces énumérées ci-dessus sont des Ans VI, VII et VIII. En tout environ : 43 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup> dont un grand nombre sont ornés de vignettes et d'en-tête imprimés.

### c) PIÈCES DIVERSES.

Intéressant ensemble de 11 pièces comprenant :

1 carte ancienne gravée représentant l'île de Malte. — Pièce manuscrite de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 6 pp. in-fol. : (Historique des événements qui ont précédé la prise de Malte par l'armée Française. Ce récit paraît être contemporain de l'expédition d'Égypte.) — Pièce manuscrite contemporaine à la prise de Malte par les Français, 3 pp. 1/2 in-fol. : « ... Malte ne pouvait être réduite par la force; on l'attaqua par les plus honteuses et les plus perfides machinations. Malte avait résisté à la puissance de SOLIMAN II, à l'intrépidité de 60.000 turcs; elle succomba sous les intrigues d'une vingtaine d'ambitieux ou plutôt de scélérats... », etc. — Notes attribuées à DU MÉGE, se rapportant à la prise de Malte par l'armée expéditionnaire d'Égypte; 2 pp. 1/2 in-fol. — Intéressantes notes du général DONZELOT sur Malte, les troupes, les forts; sa situation, ses trésors et ressources; 9 pp. in-fol. et 7 pp. annexes. — Mémoire sur les objets et valeurs trouvés après le combat naval d'Aboukir sur la flotte française et appartenant aux Chevaliers de Malte, ou d'autres possesseurs conformément à la déclaration noble et généreuse du vainqueur, le lord amiral NELSON; 3 pp. 1/2 in-fol. (Copie d'une pièce émanant du chevalier de Malte Thimoléon d'EPINAY S<sup>t</sup> LUC). — Copie d'une lettre certifiée par l'Amiral VENCE; Brignolles, 19 Brumaire An VII (9 novembre 1798), 1 p. 1/2 in-fol. : Relative aux Chevaliers de Malte. — L. A. S. « le B<sup>ti</sup> de B. », sénéchal et grand commandeur, à son neveu; Malte, 9 mars 1791, 4 pp. in-8<sup>o</sup>. — L. A. S., de Clotilde FORBIN à BARRAS, 1 p. 1/2 in-fol., déchirures. — 2 pièces anglaises relatives à l'approvisionnement d'un vaisseau, — 2 pièces du Colonel DESPINAY S<sup>t</sup> DENIS au M<sup>al</sup> MACDONALD; Paris, 22 septembre 1825, 2 pp. in-fol., concernant Malte et l'Ordre de S<sup>t</sup> Jean. On a joint un n<sup>o</sup> du journal « *Le Pilote* ».

(59)

## ÉVÉNEMENTS SOUS BONAPARTE

### DÉBARQUEMENT

Le général BONAPARTE arriva devant *Alexandrie* le 13 Messidor An VI (1<sup>er</sup> juillet 1798); il débarqua le même jour à 11 heures du soir, d'après sa lettre au Directoire, sur la plage du *Marabout*, près du *Santon Sidi-el-Palabri*, ou, selon les généraux BERTHIER et BERTRAND, le 2 juillet à 1 heure du matin.

62. BERTHIER (Louis, *Alexandre*), Prince de NEUCHÂTEL et de WAGRAM, maréchal de France (19 mai 1804). Né à Versailles le 20 novembre 1753, mort à Bamberg (Bavière) le 1<sup>er</sup> juin 1815, par suicide ou par assassinat.

P. S., « *Alex. Berthier* » à l'amiral BRUEYS; à bord de « *l'Orient* »; 9 Messidor An VI (27 juin 1798), 2 pp. in-fol., grande vignette gravée d'*Appiani* utilisée par BERTHIER au cours de la campagne d'Italie.

DOCUMENT DU PLUS GRAND INTÉRÊT, dont un exemplaire devait être remis aux généraux et amiraux de l'Expédition d'Égypte alors qu'ils étaient en mer. Ce sont les ordres du général en chef BONAPARTE pour que les différents chefs de division du convoi se séparent et marchent d'une manière distincte au moment où la terre serait en vue. Le rôle de chaque vaisseau y est indiqué par des instructions très précises (Le 9 Messidor, date de la présente lettre, la flotte qui portait l'armée d'Égypte était en mer à environ 94 lieues d'Alexandrie; elle arriva en vue de cette ville le 13 Messidor et le débarquement commença dans la nuit du 13 au 14-1<sup>er</sup> et 2 juillet 1798). — On a joint : 1 P. S., « *Alex. Berthier* »; à bord de « *l'Orient* », 9 Prairial An VI (28 mai 1798), 2 pp. in-fol., grande vignette d'*Appiani*, mouillures touchant au texte.

Copie conforme d'un ordre de BONAPARTE, relatif à la création d'un corps de chasseurs d'infanterie légère. (2)

63. BOYER (Pierre, François, Joseph, baron :) général; servait au moment du débarquement à l'État-Major général, en qualité d'Adjudant Général Chef de Brigade. Né à Belfort le 7 septembre 1772, mort à Lardy (Seine-et-Oise) le 11 juillet 1851.

P. S., « *Boyer* » avec quelques mots autographes; quartier-général à bord de « *l'Orient* », 10 Messidor An VI (28 juin 1798), 1 p. in-fol., en-tête imp.

Copie conforme pour le général DESAIX de l'ordre du jour signé à l'original par le G<sup>al</sup> Alexandre BERTHIER, et établi d'après les ordres du G<sup>al</sup> BONAPARTE. (Le 28 juin 1798, jour où cette pièce est datée, le G<sup>al</sup> BONAPARTE, à bord de « *L'Orient* » se trouvait en mer à 50 lieues nord-ouest d'Alexandrie.) — « ... Le G<sup>al</sup> EN CHEF ordonne aux généraux de Division de faire transcrire sur les registres de l'ordre du jour de leur Division : 1<sup>o</sup> La proclamation à l'armée 2<sup>o</sup> L'ordre de police et de discipline qui a rapport à la dite proclamation. 3<sup>o</sup> L'ordre relatif aux caisses des revenus publics, aux chevaux à requérir dans le pays... Il est ordonné aux généraux de division de tenir la main à l'exécution des dits ordres et de leur donner la plus grande publicité notamment à celui relatif à la police de l'armée pour empêcher le pillage et le viol... », etc. — A cette lettre est annexée 1 pièce manuscrite de la main de SAVARY, alors aide de camp du G<sup>al</sup> DESAIX, 1 p. in-4<sup>o</sup> oblong. C'est la minute des ordres particuliers du G<sup>al</sup> DESAIX à sa division : « Le G<sup>al</sup> DESAIX, quoique bien convaincu que la Division sera la première à donner l'exemple de la plus stricte discipline en se conformant aux proclamations du G<sup>al</sup> en Chef, s'empresse cependant de recommander aux troupes le plus grand respect pour les personnes, les propriétés, les usages et surtout d'observer envers les femmes la conduite la plus réservée. Il observe que dans le pays où nous allons descendre, nous aurons principalement de la cavalerie à combattre; les troupes de la Division... savent qu'il faut rester massés et ne point s'écarter. En conséquence, il ordonne aux chefs de corps et aux officiers de ne point laisser s'écarter leurs troupes, ni aller en tirailleurs sans que l'ordre en soit donné. Les corps devront toujours se tenir et marcher en colonnes serrées. », etc. — On a joint :

1<sup>o</sup> P. A. S. à la 3<sup>e</sup> personne du G<sup>al</sup> MENOÛ à sa division; 12-13 Messidor (An VI) (30 juin-1<sup>er</sup> juillet 1798), 1 p. 1/3 in-4<sup>o</sup>, ratures.

Ordre du jour du débarquement pour la division du G<sup>al</sup> MENOÛ. (Il commandait la 4<sup>e</sup> Division à la place du G<sup>al</sup> BARAGUEY D'HILLIERS, chargé, après la prise de Malte de porter les drapeaux pris au Directoire. MENOÛ débarqua près d'Alexandrie le 2 juillet, entra le 1<sup>er</sup> dans la ville après avoir reçu 7 blessures.) Il donne d'abord des ordres de détail : « ... Le général, certain de la valeur et de l'intrépidité des troupes qui composent la division, croit devoir leur rappeler, que c'est surtout la discipline la plus exacte qui caractérise les soldats républicains; l'obéissance aux lois et envers leurs chefs depuis le caporal jusqu'au général, et respectivement entre tous les grades, est le devoir sacré de tous les militaires... Les troupes qui composent la Division n'oublieront pas qu'il serait indigne des soldats de la Liberté de se livrer au pillage ou à des actes d'inhumanité. Terribles envers leurs ennemis et envers ceux qui leur résisteraient, ils doivent être généreux et compatissants envers les ennemis vaincus et désarmés... », etc.



II<sup>o</sup>) Copie conforme aut. signée du général FRIRION (Jean, Nicolas), adressée au G<sup>al</sup> S<sup>te</sup> SUZANNE. d'un bulletin télégraphique de CHAPPE, Directeur de la Correspondance télégraphique, en date du 26 Fructidor An VI (12 septembre 1798), 1 p. in-fol.

« ... Des dépêches officielles, qui ont été envoyées au ministère des Relations extérieures par le Consul de l'Amérique septentrionale, annoncent l'heureuse arrivée de la flotte du général BONAPARTE et de son convoi à Alexandrie... », etc. (4)

## BATAILLE NAVALE D'ABOUKIR

La destruction presque totale de la flotte française de l'amiral BRUEYS par la flotte britannique de l'amiral NELSON à *Aboukir*, le 1<sup>er</sup> août 1799, rendit BONAPARTE en Égypte prisonnier de sa propre conquête. Il apprit le désastre d'*Aboukir* à *Belbeis* le 14 août 1799. La perte de la flotte française est due à l'incroyable témérité de NELSON, aux fautes de BRUEYS et à l'immobilité de VILLENEUVE. Les journées d'*Aboukir* et de *Trafalgar* marquent les plus grandes fatalités de la vie de NAPOLÉON.

64. I<sup>o</sup>) COPIE certifiée conforme par SPENCER SMITH de la lettre de l'amiral GANTEAUME (au G<sup>al</sup> VAUBOIS à Malte). ; Alexandrie, 16 Fructidor An VI (2 septembre 1798), 1 p. in-fol. Cette lettre fut interceptée par les Anglais et publiée par eux, comme le cas est fréquent à cette époque. La pièce porte la mention « *Intercepted dispatches. Naval...* », etc.

ANNONCE DE LA DÉFAITE NAVALE D'ABOUKIR : *C'est avec la douleur dans l'âme que je vous préviens que le 14 (Thermidor-1<sup>er</sup> août) du mois dernier, l'armée navale de la République a été attaquée par celle britannique aux ordres du contre-amiral NELSON. Le combat commencé à 6 heures du soir n'a fini que dans la matinée du 15. Après une résistance extrêmement opiniâtre, la force l'a emporté et notre escadre, inférieure par le nombre des vaisseaux, la composition et l'organisation des équipages, a succombé... Depuis cette malheureuse affaire, les ennemis sont maîtres de nos côtes et ils interceptent toutes nos communications, avec une simple division de 4 vaisseaux et quelques frégates ; le reste de l'armée et les prises ont fait route pour la Sicile. Notre position intérieure est cependant satisfaisante : notre armée occupe toute la Basse-Égypte ; le général en chef est au Caire. Les mameloucks ont été battus, détruits en partie et dispersés. Un corps, sous le commandement d'Ibrahim Bey s'est réfugié en Syrie... », etc.*

II<sup>o</sup>) PRÉCIS DU COMBAT NAVAL QUI A EU LIEU AU MOUILLAGE DE LA RADE DU BÉQUIER (Aboukir), EN ÉGYPTÉ DANS LA NUIT DU 14 AU 15 THERMIDOR AN VI (1<sup>er</sup>-2 août 1798), ENTRE L'ARMÉE NAVALE DE LA RÉPUBLIQUE COMPOSÉE DE 13 VAISSEAUX ET UNE ESCADRE ANGLAISE DE 15 VAISSEAUX.

MANUSCRIT de 8 pp. in-fol. émanant d'un officier de marine du « *Guillaume Tell* », relatant avec précision la bataille navale d'*Aboukir*. PIÈCE DU PLUS HAUT INTÉRÊT.

III<sup>o</sup>) P. A. du G<sup>al</sup> MARMONT, 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

PIÈCE D'UN GRAND INTÉRÊT : c'est une addition aux mémoires du M<sup>al</sup> MARMONT, duc de RAGUSE, publiés en 8 volumes : « ... Je fus visiter ABOUKIR. Sa vue me rappela les désastres de notre escadre dont l'influence fut si funeste sur les destinées de l'armée et de l'Égypte. Peu après cet événement j'avais été envoyé du Caire avec une brigade dans la Basse-Égypte pour protéger les côtes contre les entreprises des Anglais. Les débris de nos vaisseaux étaient encore fumants et les cadavres couvraient le rivage. C'est dans ma tente au camp El-Khanqah entre Belbeis et le Caire et revenant de la poursuite d'IBRAHIM BEY, que le général BONAPARTE avait appris cette nouvelle funeste... Le général BONAPARTE fut calme et montra beaucoup de force d'âme ; sans déguiser l'immensité de la perte et les conséquences graves qui en résultaient, il s'occupait seulement à en diminuer l'effet sur les esprits... : Nous voilà (dit-il) séparés de la Mère Patrie, sans communication assurée ; eh bien, il faudra savoir nous suffire à nous-mêmes. L'Égypte est rempli d'immenses ressources ; il faudra les développer. Autrefois, elle formait à elle seule un puissant royaume... La chose importante, c'est de préserver l'armée d'un découragement qui serait le germe de sa destruction : il faut savoir s'élever au-dessus de la tempête et les flots seront domptés. Nous sommes peut-être destinés à changer la face de l'Orient et à placer nos noms à côté de ceux de l'histoire ancienne... Après ce mouvement oratoire, il ne perdit pas un moment pour prévenir les reproches qu'on pouvait lui adresser et rejeter le blâme sur le pauvre amiral (BRUEYS) qui n'existait plus ; mais il ne trompa personne : il est indubitable que jamais l'amiral BRUEYS n'a eu l'ordre d'aller à Corfou, ni de croiser. Peut-

*être aurait-il pu faire plus d'efforts pour placer son escadre dans le port vieux d'Alexandrie ; la chose était rigoureusement possible ; mais jamais le G<sup>al</sup> BONAPARTE n'a conçu ni manifesté l'intention de se séparer de ses vaisseaux... », etc., etc.*

IV<sup>o</sup>) 2 L. S. de LEROY, ordonnateur de la Marine à Alexandrie, (à NAJAC, ordonnateur de la Marine à Toulon); Alexandrie, 27 Thermidor et 19 Fructidor An VI (14 août et 5 septembre 1798); 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>, en-tête imp.

Il adresse à son camarade la liste des pertes éprouvées à *Aboukir*, la mort des commissaires JAUBERT et PEYRET disparus dans l'explosion de « *L'Orient* ». Il lui parle du retour en France de l'amiral BLANQUET DU CHAYLA (Cet amiral, blessé à la figure, avait été fait prisonnier par les Anglais à Aboukir à bord du « *Franklin* »; LE ROY se trompe).

V<sup>o</sup>) PLAN ORIGINAL AQUARELLÉ DE LA BAIE DE BÉQUIER (Aboukir) avec la position des flottes françaises et anglaises au début de l'action.

Très belle pièce finement aquarellée.

VI<sup>o</sup>) GRAVURE ANGLAISE DONNANT LES POSITIONS RESPECTIVES DES ANGLAIS ET DES FRANÇAIS LORS DE LA BATAILLE NAVALE D'ABOUKIR.

Curieuse pièce avec texte explicatif, publiée à Londres par R. DODD, peintre de marine en 1799.

VII<sup>o</sup>) AFFICHE IMPRIMÉE SUR papier bleuté, 1 p. in-fol.

Rare pièce établie par le lieutenant de vaisseau ACHARD. Il donne les détails du combat naval d'*Aboukir* et accuse les chefs de lâcheté, d'impéritie et même de trahison. On a joint un dessin gouaché représentant la situation du brick le « *Corcyre* » lorsqu'il s'est rendu à la frégate « *La Flore* ». (8)

## RÉVOLTES DU CAIRE

65. I<sup>o</sup>) Pièce manuscrite donnant les « *Distances entre les principaux objets de la ligne de défense du Caire* » 1 p. in-fol.

II<sup>o</sup>) ZAYONCHEK (ou ZAIONCZEK) (Joseph) général polonais au service de la France. Il sert en Égypte de 1798 à 1801. Il avait servi sous Joseph PONIATOWSKI et sous KOSCIUSZKO. Né à Kaminietz (Podolie) le 1<sup>er</sup> novembre 1762, mort à Varsovie le 18 juillet 1826.

Copie signée d'une lettre du général Alexandre BERTHIER au G<sup>al</sup> DONZELOT; le Caire, 2 Vendémiaire (lire 2 Brumaire An VII — 23 octobre 1798. — L'insurrection du Caire est du 30 Vendémiaire-21 octobre), 1 p. in-4<sup>o</sup>. RARE.

« ... Je m'empresse de vous avertir, citoyen, que quelques mal intentionnés, ayant égaré un instant la canaille de ce pays, l'avaient mise en insurrection. Depuis avant-hier matin, les insurgés s'étaient réfugiés et barricadés dans la Grande Mosquée. Après avoir employé tous les moyens de douceur, le général en chef a fait canonner la Mosquée. Les rebelles ont demandé grâce. Dans plusieurs parties de la ville des rassemblements s'étaient également formés; ils ont été dissipés par la force. Nous avons fait un massacre terrible de ces scélérats. Hier au soir tout est rentré dans l'ordre et dans ce moment la plus grande tranquillité règne dans la ville. Nous n'avons à regretter que le G<sup>al</sup> DUPUY qui s'est fait tuer par imprudence (Le G<sup>al</sup> DUPUY fut tué d'un coup de lance), et quelques français isolés dans la ville; mais le nombre n'en est pas considérable. La canaille turque est aussi lâche que méchante, il ne faut contre eux que de la rigueur. Nous avons tué 2 à 3 mille des insurgés... », etc.

III<sup>o</sup>) LECLERC D'OSTEIN (Pierre) général de cavalerie. Il se distingua en Égypte sous le G<sup>al</sup> DUMAS, sous REYNIER et sous KLÉBER à *El-Hanka*, *Salahieh*. Il commanda les provinces de *Khéliou* et de *Gizeh*. LECLERC D'Os-

TEIN commandait la cavalerie à la bataille d'*Héliopolis* (20 mars 1800). Né à Marcellus (Lot-et-Garonne), le 25 novembre 1741, mort au Caire le 12 novembre 1800.

L. A. S., « *Leclerc* » au général DESTAING, commandant à *Rosette*; au camp de cavalerie sous le Caire, 2 Floréal An VIII (22 avril 1800), 2 pp. in-fol., vignette et en-tête imp. RARE.

BELLE LETTRE RELATIVE A LA SECONDE RÉVOLTE DU CAIRE : « ... Vous savez que nous avons chassé en 4 jours de l'Égypte le Grand Vizir et sa grande armée (Bataille d'*Héliopolis*). Vous savez vraisemblablement aussi que nous avons trouvé dans le Caire, à notre retour de cette expédition 3 ou 4.000 Osmanlis ou Mameloucks qui avaient fait révolter cette ville et celle de Boulak. Cette dernière s'est rendue depuis 3 jours, mais ça n'a pas été sans coup férir, car il a fallu la fusiller, la canonner et en brûler à peu près le quart. Nous bloquons le Caire depuis un mois passé. Nous l'avons fusillé, canonné, bombardé et même un peu brûlé sans pouvoir le réduire. Cependant, j'apprends dans ce moment même qu'on vient de faire une convention, dans laquelle les Osmanlis et les Mameloucks s'obligent à sortir du Caire dans 4 jours pour s'en aller en Syrie. J'ignore encore les autres conventions du traité... Boulac a été livré au pillage et en a éprouvé toutes les horreurs. Nous avons fait la paix avec MOURAD BEY..., etc. (3)

66. DUPUY (Dominique, Martin), général (à titre provisoire) commandant de la fameuse 32<sup>ème</sup> demi-Brigade. Il se signala à la bataille des *Pyramides* le 21 juillet 1798, fut nommé général de Brigade par le G<sup>al</sup> BONAPARTE et au gouvernement du Caire le 22 juillet 1798; frappé d'un coup de lance sous l'aisselle au cours de l'insurrection du Caire le 21 octobre 1798, il expira 2 heures après dans la maison de JUNOT où il avait été transporté.

P. S., « *Dupuy* », sans lieu ni date (mais qui peut être située au Caire entre le 23 juillet et le 21 octobre 1798, période pendant laquelle le G<sup>al</sup> DUPUY était gouverneur du Caire), texte arabe avec en regard la traduction française, 2 pp. in-plano. Belle pièce. TRÈS RARE.

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT INTITULÉ : « ... Ordonnance de police et de précaution pour prévenir les accidents de la peste. » Cette pièce comprend 13 articles : il y est prescrit d'exposer les hardes au soleil. Un commissaire turc veillera à l'exécution, chez les indigènes, des mesures ordonnées; les harems seront visités par des femmes pour s'assurer si les ordonnances ont été exécutées. Des sanctions seront prises contre ceux qui n'obéiraient pas à cette ordonnance. Les commissaires indigènes rendront compte de leur mission au commandement français. — « ... Les motifs de cette ordonnance sont trop essentiels à la conservation de tous, pour ne pas faire augmenter de zèle, s'il est possible, les commandants de section... », etc. (1)

## CAMPAGNE DE SYRIE

Le général BONAPARTE, menacé d'être attaqué par les ottomans de ACHMET DJEZZAR (le boucher) Pacha de Syrie, prévint le danger, en prenant, selon sa tactique habituelle, l'offensive. A ce motif d'ordre purement militaire vint s'en ajouter un autre d'ordre psychologique. L'armée française, oisive au Caire, s'ennuyait; le mal du pays y exerçait ses ravages et les demandes de congé se multipliaient. Une expédition militaire importante, avec ses promesses d'avancement et de gloire, s'imposait au jeune général pour conserver intact le moral de ses troupes. — BONAPARTE partit du Caire le 10 février 1799; le 20 février il prend le fort d'*El-Arich* et le 21 fait son entrée dans la ville; le 25 février il est à *Gaza*; le 7 mars il prend *Jaffa*; le 19 il arrive devant *S<sup>t</sup> Jean d'Acre*; le 28 mars il lance un premier assaut qui est repoussé et le second du 1<sup>er</sup> avril subit le même sort; le 16 avril il court au secours de Kléber et gagne la bataille du *Mont-Thabor*, puis revient au camp de *S<sup>t</sup> Jean d'Acre* en passant par *Nazareth*; les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> assauts des 24 et 25 avril sont encore repoussés. BONAPARTE lance encore inutilement ses troupes à l'attaque les 1<sup>er</sup>, 4, 7, 8, 10 mai. Le 17 mai BONAPARTE annonce aux troupes la levée du siège; il rentre au Caire en repassant par *Jaffa*, le 14 juin. — Il y est reçu triomphalement.

A. — MARCHÉ SUR SAINT-JEAN-D'ACRE

67. I<sup>o</sup>) DUGUA (Charles-François-Joseph) général. Se distingua en Égypte à la prise de *Rosette*, à la bataille des *Pyramides*, à la prise du *Caire*; commandant au *Caire* le 9 février 1799 pendant l'absence de BONAPARTE. Né à Valenciennes le 1<sup>er</sup> mars 1744, mort de la fièvre jaune à St Domingue le 16 octobre 1802.

L. S., « *C. F. J. Dugua* » au général DESAIX; le *Caire*, 1<sup>er</sup> Ventôse An VII (19 février 1799), 2 pp. 1/2 in-fol., petite vignette et en-tête gravés.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE DANS LAQUELLE IL ANNONCE LE DÉPART DE BONAPARTE POUR LA SYRIE : « ... Le général en chef est parti pour la Syrie le 22 (Pluviôse-10 février 1799). Il s'est fait précéder par les divisions KLÉBER, REYNIER, LANNES et BON. Il a laissé au *Caire* ou forts environnants 1.600 hommes, 800 à Gizeh, 250 dans la province de Minieh, 450 dans celle de Beni-Souef et du Fayoum... (etc.)... Ces forces sont chargées de contenir les 2 rives du Nil, sur plus de 200 lieues, de contenir le *Caire*, de défendre Alexandrie, les embouchures du Nil, le port de Suez, et d'entretenir la communication avec la mer Rouge, la haute et basse Égypte et la Syrie... », etc. Les subsistances pour l'armée se font rares; Alexandrie n'a point d'approvisionnement de siège et l'expédition de Syrie n'a pas laissé un sou dans les caisses. Les vivres sont également rares en Syrie et le ravitaillement de l'armée sera difficile. « ... Au moment où le général en chef partait, il a reçu avis qu'une escadre anglaise... bombardait Alexandrie; il a su qu'il y avait une insurrection dans la province des Beni-Souef et qu'il y avait eu des mouvements dans les villages des environs de Ramanieh; mais, soit qu'il fasse un long séjour en Syrie, soit qu'il revienne bientôt ici, il faut penser... à pourvoir à la subsistance de l'armée, et toutes nos espérances sont dans la Haute-Égypte. La nouvelle de la bataille que vous avez gagnée le 3 Pluviôse (bataille de Samanhout : armée DESAIX contre MOURAD-BEY, 22 janvier 1799) contre MOURAD-BEY a produit le meilleur effet; elle n'est pas arrivée officiellement à l'État-Major, mais les avis répétés de ce succès... ont fait cesser les insurrections. Il ne faut aujourd'hui... que nous envoyer des vivres et des fonds pour assurer la tranquillité du pays et l'existence de l'armée... Je n'ai pas de nouvelles d'Alexandrie depuis le 20 Pluviôse (8 février 1799); à cette époque les bombes tirées depuis le 15 n'avaient pas fait grand mal; elles avaient renversé 6 maisons et coulé à fond un chebeck dans le port-ancien. Le quartier-général (de BONAPARTE) était le 25 (pluviôse) à Katieh, l'avant-garde à El-Arich à 3 journées de Gaza... », etc.

II<sup>o</sup>) ANDRÉOSSY (Antoine, François, comte :) général d'artillerie. Il se distingua en Égypte. Il repartit pour la France avec le G<sup>al</sup> BONAPARTE. Né à Castelnaudary le 6 mars 1761, mort à Montauban le 10 septembre 1828.

L. S., « *F. Andréossy* » au commandant de la place du *Caire*; quartier général d'El-Arich, 3 Ventôse An VII (22 février 1800), 1 p. 1/2 in-fol., en-tête imp.

Il envoie sous escorte au *Caire* tous les mameloucks, kiacheffs et autres égyptiens faits prisonniers à El-Arich. BONAPARTE ordonne qu'ils soient traités avec douceur : « ... Le même chef de bataillon (commandant l'escorte des prisonniers) vous remettra les drapeaux pris aux mameloucks; le général en chef ordonne qu'ils soient placés dans la mosquée de Jini Hazard du *Caire*. J'écris au G<sup>al</sup> DUGUA de se concerter avec le divan pour faire une petite fête pour l'installation de ces drapeaux... », etc.

On a joint 4 L. S. du G<sup>al</sup> ANDRÉOSSY au G<sup>al</sup> DESTAING; le *Caire* 18, 20, et 21 Pluviôse An VII (6, 8 et 9 février 1799), 4 pp. 1/2 in-fol., en-tête imp.

Ces lettres furent écrites immédiatement avant le départ de BONAPARTE pour la Syrie (Lettre du 18) : Ordre au 3<sup>e</sup> bataillon de la 13<sup>e</sup> 1/2 Brigade de se rendre à Belbeis (Lettres du 20) : « ... Je vous prévins que le quartier général partira demain pour Belbeis et ira coucher le même jour à Berket-el-Hadj... » — « ... je viens d'expédier l'ordre au 2<sup>e</sup> bataillon de la 4<sup>e</sup> demi-brigade légère de partir le 24 Pluviôse du *Caire*, sous les ordres du G<sup>al</sup> RAMPON, pour se rendre à Salahieh, etc. (Lettre du 21) : ... Le G<sup>al</sup> en chef vient de donner l'ordre au citoyen CHOBERT, commandant une section du *Caire*, de se rendre à El-Arich pour y commander le fort... » On a également joint 2 lettres du commissaire ordonnateur LAIGLE, relatives à des envois de chameaux à Suez.

III<sup>o</sup>) PINAULT, capitaine adjoint aux adjudants-majors.

L. A. S., « *Pinault* » à un citoyen; au camp de *Jaffa*, 19 Ventôse An VII (9 mars 1799), 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

LETTRE RELATIVE A LA PRISE DE JAFFA (Jaffa fut prise le 7 mars à 5 heures). « *Je m'empresse, citoyen, de vous donner la nouvelle de la prise de Jaffa, place peu importante en elle-même, mais de grand poids dans la balance de nos opérations en Syrie... Je me contente, pour le moment, de vous dire que nous avons pris cette ville après 3 jours de tranchée ouverte et en 8 heures de canonade; que l'action fut vive, mais néanmoins peu coûteuse en hommes, heureusement. La perte des assiégés qui aimèrent mieux se laisser prendre d'assaut que de capituler, fut grande. Les soldats en firent un carnage horrible. Les pauvres habitants sont, par la suite du pillage, réduits à la mendicité. Le bonheur nous a envoyé quelques légers bâtiments chargés de vivres qui feront grand bien à notre armée...* » — On a joint, 1 p. in-fol. manuscrite relative à des demandes sur le Djeddar, sur les garnisons de Jaffa et de St-Jean-d'Acre, etc.

IV<sup>o</sup>) ANDRÉOSSY, général (le même que plus haut).

L. A. S., « *F. Andréossy* » au chef de 1/2 Brigade MARPANDE; quartier général devant Jaffa; 21 Ventôse An VII (11 mars 1799), 1/2 p. in-fol., en-tête imp.

« ... *Le général en chef a reçu, citoyen, les demandes que vous lui avez adressées d'El-Arich...* »  
En réponse, BONAPARTE confère au capitaine VALDEMANN le grade de chef de bataillon et celui de sous-lieutenant au sergent DUPONCHET. (10)

## B. — SIÈGE DE SAINT-JEAN-D'ACRE

68. V<sup>o</sup>) 1<sup>o</sup>) RELATION MANUSCRITE CONTEMPORAINE DU SIÈGE DE S<sup>t</sup> JEAN D'ACRE environ 14 p. 1/2, petit in-fol.

Cette très intéressante pièce semble émaner d'un officier d'artillerie. Il donne des détails nombreux et précis sur ce siège mémorable, particulièrement en ce qui concerne l'artillerie et critique vivement la conduite des opérations : « ... *Il est étonnant que de pareils moyens aient échoué devant une place comme S<sup>t</sup> Jean d'Acre. Faire une brèche praticable dans une muraille de 3 pieds d'épaisseur moyenne et éteindre les feux qui avaient vue sur cette brèche était le problème à résoudre par l'artillerie... Une faible partie des moyens dont on vient de faire l'énumération eut suffi; mais ces moyens ne pouvaient être acquis que successivement; il fallait de la patience pour les réunir, de l'expérience pour connaître le moment où les moyens réunis permettraient d'entreprendre, et celui où ils étaient insuffisants; enfin du jugement et de l'ensemble, tant dans les opérations préliminaires que dans l'exécution: et tout cela a manqué. Après la première attaque, dans laquelle les moyens d'artillerie employés avaient été reconnus insuffisants pour faire à la tour une brèche praticable, tenter avec le tiers, à peu près, de ces moyens une seconde attaque contre cette même tour (devenue par le travail de l'ennemi un massif de bois et de terre plus difficile et plus résistant que la maçonnerie) était une opération ridicule... Nul plan arrêté, nulle idée suivie: se consumer en efforts partiels qui ne menaient à rien, brûler la poudre, baril après baril, dès qu'ils arrivaient, démonter des pièces à l'ennemi 8 jours avant l'attaque et n'être plus en état de contre battre les pièces établies le jour de l'attaque, tirer 6 à 7.000 boulets contre des créneaux qui ne signifiaient rien, ou contre des fronts hors de l'attaque... Voilà ce que j'ai vu constamment...* », etc.

2<sup>o</sup>) RELEVÉ CHRONOLOGIQUE DES OPÉRATIONS DE SIÈGE, manuscrit, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

3<sup>o</sup>) TRÈS CURIEUSE CARTE DESSINÉE DE L'ÉPOQUE DU SIÈGE. Emplacement occupé par les français, plan de la ville et des environs, etc. — On a joint un dessin au crayon représentant la vue perspective de la ville de S<sup>t</sup> Jean d'Acre du côté du front d'attaque, 1 p. in-4<sup>o</sup> oblong. PRÉCIEUX ET CURIEUX DOCUMENTS.

4<sup>o</sup>) RÉCIT DU SIÈGE DE S<sup>t</sup> JEAN D'ACRE.

Manuscrit de 15 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. Belle écriture.

Traduction d'une relation turque sur la guerre d'Égypte par NAKOULA-EL-TURQ (Très intéressant.)

VI<sup>o</sup>) L. A. S., du G<sup>al</sup> ANDRÉOSSY au commissaire ordonnateur en chef; quartier général devant S<sup>t</sup> Jean d'Acre, 9 Germinal An VII (29 mars 1799), 1/2 p. in-fol., en-tête imp.

Relative à un convoi d'artillerie se dirigeant vers Jaffa.

(6)

69. VII<sup>o</sup>) LARREY (Dominique, Jean, baron :), chirurgien en chef de la Grande

Armée. Né à Baudéan, près Bagnères-de-Bigorre en juillet 1766, mort à Lyon, le 25 juillet 1842.

L. A. S., « *D. J. Larrey* », au général DESTAING; quartier général devant St Jean d'Acre, 11 ou 15 Germinal An VII (31 mars ou 4 avril 1799), 2 pp. in-fol., en-tête imp. à son nom. Jaunissures et taillades provenant de ce que la lettre fut désinfectée à l'époque. (Peste en Syrie). — RARE.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Vos craintes sur la campagne de Syrie se sont malheureusement réalisées... Si j'ai le bonheur de vous rejoindre je pourrai vous entretenir sur les événements de cette campagne. En mon particulier, j'ai beaucoup souffert et nous ne sommes pas encore au terme de nos misères. Plus heureux, vous devez-vous entretenir en paix avec nos compatriotes arrivés depuis peu au Caire des grands événements arrivés en Europe. O chère patrie, en vain tu réclames tes héros ! des barrières impénétrables les arrêtent dans ces malheureux climats ! Que pensez-vous de notre situation ? Je crains que notre exil ne dure jusqu'à la paix générale que je crois bien éloignée. Mais enfin, vous habitez un pays où l'habitude et l'abondance vous fait mieux supporter qu'à nous les effets d'une absence cruelle ; aussi il me tarde de rejoindre le Caire... Songez à l'ordre du général en chef concernant l'hôpital N° 1. Nous avons beaucoup de blessés que nous ferons évacuer par mer sur Damiette et de là au Caire. Veuillez recommander qu'on conserve l'amphithéâtre et tous les accessoires... », etc.

VIII<sup>o</sup>) 4 lettres portant la signature du G<sup>al</sup> DUGUA, adressées au général DESTAING du 12 avril au 16 mai 1799; en tout environ 5 pp. in-fol., et in-8<sup>o</sup>.

Ces lettres sont des copies conformes de lettres expédiées au G<sup>al</sup> DUGUA par l'armée de Syrie (Lettre du 23 Germinal) : « ... Tout va parfaitement bien dans ce pays. Nous sommes dans l'abondance pour les vivres et nous n'avons aucune maladie. J'espère que bientôt nous retournerons dans notre capitale du Caire après avoir détruit tous nos ennemis dans ce pays... Depuis notre arrivée devant Acre... l'armée ne se ressent plus des privations qu'elle avait éprouvées dans les déserts qui la séparent maintenant de l'Égypte. L'abondance règne dans les camps... Le peuple de ces montagnes courbé sous le joug du DJEZZAR voit en nous son libérateur... tous désirent d'être délivrés de leur oppresseur qui est resté enfermé dans Acre. La tranchée a été ouverte devant cette ville, les travaux poussés avec vigueur et avec toute la régularité d'un siège en forme. La batterie de brèche est établie ; on a commencé à battre le mur. On espère que sous peu la place sera emportée. Une croisière anglaise s'est montrée à la vue d'Acre et a voulu essayer de seconder DJEZZAR ; ses tentatives ont tourné à sa honte : plusieurs chaloupes canonnières ont été coulées bas ou brûlées par nos batteries. Peu de jours auparavant quelques chaloupes canonnières anglaises ayant tenté de prendre à l'abordage, dans le port de Caïffa des bâtiments que nous y avons, le chef d'escadrons LAMBERT, après les avoir laissé approcher à bonne portée, leur a fait un feu si vif de canon et de mousqueterie qu'il leur a tué et blessé beaucoup de monde et qu'il s'est emparé d'une de ces chaloupes armée d'une caronade de 36. Cette caronade a pris rang dans la batterie de brèche... » — (Lettre du 5 mai) : « ... Les assiégés ayant vu toutes leurs batteries détruites par les nôtres, avaient établi sur la droite et sur la gauche de nos attaques, des places d'armes palissadées où ils avaient mis du canon... Le général en chef ordonna d'emporter et de détruire ces ouvrages de l'ennemi, ce qui a été exécuté la nuit dernière par les troupes de la tranchée aux ordres du G<sup>al</sup> RAMPON. Au signal d'un coup de canon, nos troupes sautèrent dans les boyaux, massacrèrent ou chassèrent devant elles, la bayonnette aux reins, tout ce qui se présenta, poursuivant l'ennemi jusque dans ses places d'armes, où ils enclouèrent les pièces, rompirent les palissades, rasèrent les travaux qui pouvaient ne pas nous être utiles et s'établirent dans les autres... L'assiégé a perdu près de 300 hommes ; il s'y trouve parmi quelques anglais. Nous avons eu peu de morts et de blessés, parce que l'ennemi a été surpris dans ses ouvrages... Le rassemblement immense qui s'est formé dans la montagne a été si bien dissipé et l'ennemi a éprouvé des pertes si considérables, que les débris n'osent plus se montrer... » (La dernière partie de cette lettre fait vraisemblablement allusion à la bataille du Mont Thabor gagnée par le G<sup>al</sup> BONAPARTE et KLÉBER sur IBRAHIM BEY le 16 avril 1799). — (Lettre du 11 mai) : « ... Le général en chef m'écrit, que la place de St Jean d'Acre sera en son pouvoir le 6 Floréal (25 avril 1799) et qu'il se mettra sur le champ en route pour revenir au Caire... » (Cette lettre fait allusion au 4<sup>e</sup> assaut qui fut repoussé). — (Lettre du 16 mai : copie conforme d'une lettre de BONAPARTE; il décide de lever le siège de St Jean d'Acre) : « ... Sous 3 jours je partirai avec l'armée pour me rendre au Caire. Ce qui me retarde c'est l'évacuation des blessés : j'en ai 6 à 700. Je me suis emparé des principaux points de l'enceinte d'Acre ; nous n'avons pas jugé à propos de nous obstiner à assiéger la 2<sup>e</sup> enceinte ; il eut fallu trop de temps et trop de monde. DJEZZAR (Pacha de Syrie) a reçu, il y a 10 jours, une flotte de 30 gros bâtiments et de 5 à 6.000 hommes de renfort : cette expédition était destinée pour Alexandrie. PERRÉE (amiral) a pris 2 de ces bâtiments, sur lesquels étaient les canonnières, bombardiers et mineurs ainsi que plusieurs pièces de canon. BON (général) est blessé ; LANNES (le futur maréchal) ne l'est que légèrement ; mon aide de camp DUROC (futur Duc de FRIULI)

*qui avait été blessé est guéri... Je vous amènerai beaucoup de prisonniers et des drapeaux... »* (Copie d'une lettre de BERTHIER du 24 mai) : ... *Nous avons quitté Acre après avoir bien étrillé DJEZAR. Notre marche sur l'Égypte se fait avec toute la tranquillité possible. Bientôt nous serons auprès de vous avec une armée en très bon état et qui a plus d'ardeur que jamais... »*, etc. — (Ces deux lettres ne correspondent pas à l'exacte vérité, mais BONAPARTE préparait sa rentrée triomphale au Caire.

IX<sup>o</sup>) Lettre du chef du génie au Commissaire ordonnateur DAURE; S<sup>t</sup> Jean d'Acre, 25 Germinal An VII (14 avril 1799), 1 p. in-fol. Lettre portant également la signature de DAURE.

Lettre relative à la construction en coton d'un gros gabion.

X<sup>o</sup>) L. S., du général (maréchal) Alexandre BERTHIER au général DUGUA; S<sup>t</sup> Jean d'Acre, 2 Floréal An VII (29 avril 1799), 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp., jaunissures.

« ... Je vous prévient que l'adjudant général GRÉZIEUX est mort à Jaffa... », etc.

XI<sup>o</sup>) Copie conforme certifiée par le commissaire-ordonnateur en chef DAURE, d'une lettre à lui adressée par le G<sup>al</sup> BONAPARTE; S<sup>t</sup> Jean d'Acre, 8 Floréal An VII (27 avril 1799), 1 p. in-fol.

« ... Vous ferez connaître... au médecin en chef DESGENETTES et au chirurgien en chef LARREY que voulant leur donner une marque de satisfaction pour les services qu'ils ont rendus et rendent tous les jours à l'armée, je leur accorde à chacun une gratification de 2.000 francs qu'ils pourront toucher à Paris ou au Caire... », etc. — On a joint une pièce analogue. (9)

70. XII<sup>o</sup>) DUGUA (Charles, François, Joseph) général (voir plus haut).

L. A. S., « C. F. J. Dugua » au général DESAIX; le Caire, 15 Prairial An VII (3 juin 1799), 3 pp. in-4<sup>o</sup>. Belle pièce. RARE AUT. SIGNÉ.

LETTRE D'UN GRAND INTÉRÊT : « ... Vous êtes bien heureux... d'être débarrassé des mame-loucks... dans la Haute-Égypte; vous les avez renvoyés sur nous et ils nous embarassent beaucoup. Ils auraient peut-être fait plus si le général DAVOUT, descendant avec des troupes, ne nous avaient mis à même de pouvoir leur donner la chasse. Leur tactique est de ne plus se battre, mais d'insurger les villages, de mettre les paysans en avant, de les faire assommer et de juger les coups. Si la multitude des paysans avait un avantage, ils en tireraient parti; quand elle est battue, ils se retirent sans avoir essuyé de pertes... » DUGUA parle ensuite du siège de S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre par BONAPARTE. Il fait allusion à l'assaut du 22 Floréal An VII (11 mai 1799). — C'est vraisemblablement celui du 19 Floréal (8 mai) dont il veut parler, assaut au cours duquel les troupes françaises pénétrèrent dans la place mais ne purent s'y maintenir. — Le 10 mai, il y eut également un assaut; le 11 mai, Bonaparte décide de lever le siège et le 17, il annonça sa résolution aux troupes. — « ... Il y a eu à Acre un assaut furieux le 22 Floréal. Partie des troupes a attaqué avec leur valeur ordinaire, mais n'ont pas été suivies de manière qu'APRÈS AVOIR PÉNÉTRÉ JUSQUES DANS LA VILLE, elles ont été repoussées. Nous avons perdu à cette action beaucoup de monde tués ou blessés. Ces derniers ont été évacués sur-le-champ et par mer sur Damiette et sur le Caire où il en est arrivé 150 le 7 de ce mois. Dans le premier moment ces hommes ont dit des nouvelles de toutes les espèces et ils n'ont pas présenté la situation de l'armée d'une manière rassurante. Observez que l'État-Major général n'a pas écrit une ligne depuis le 16 Floréal (5 mai); on donnera à cette prudence là le nom qu'on voudra, pour moi, je la regarde comme très maladroite. Les blessés ont dit que l'avant-garde d'une nouvelle armée avait déjà passé le Jourdain le 27, que des secours venus par mer étaient entrés dans la ville. Quelques-uns disent affirmativement qu'on la prendra, d'autres en doutent. Au milieu de cela le silence de BERTHIER, d'ANDRÉOSSY et du GÉNÉRAL EN CHEF, laisse une libre carrière à l'inquiétude... Vous jugerez aisément... des motifs qui peuvent appeler les mameloucks, arabes... sur la route de Syrie. J'ai la certitude que depuis longtemps les Beys de la Haute-Égypte ont été pressés de s'y rendre. Au milieu de cela, il faut qu'il se passe quelque chose de bien intéressant quelque part, puisque depuis 6 semaines, il n'a paru qu'une frégate anglaise... devant Alexandrie... » etc., etc. — On a joint une très intéressante lettre du général VERDIÈRE, au G<sup>al</sup> DUGUA, relative aux opérations du G<sup>al</sup> LECLERC du côté de Katieh en juillet 1799. (2)

## ENTRÉE TRIOMPHALE DE BONAPARTE AU CAIRE

Le général BONAPARTE, de retour de Syrie, fit le 14 juin 1799, une entrée triomphale au Caire. C'est au cours de cette cérémonie que le Cheik EL-BEKRI fit don à BONAPARTE du fameux mamelouck ROUSTAM-RAZA.

### 71. DUGUA (Charles, François, Joseph) général (le même que plus haut).

L. S., « C. F. J. Dugua » au général DESTAING; le Caire, 23 Prairial An VII (11 juin 1799), 2 pp. 1/4 in-4<sup>o</sup>, adresse. BELLE PIÈCE.

LETTRE RELATIVE A LA RENTRÉE DU G<sup>al</sup> BONAPARTE AU CAIRE : « ... Il est bien certain..., que le général en chef arrivera le 25, le 26 ou le 27 (Prairial. — 13, 14, 15 mai). Il veut que tout ce qui est de troupe disponible, en cavalerie et en infanterie se rende à Matarieh au-devant de l'armée avec le Divan, tous les notables du Caire, tous les drapeaux, envoyés ici en différentes fois, portés par des odjactis à cheval. Il veut aussi que l'artillerie suive et que tout cela ait absolument un air de fête. Il désire encore que DARGEVEL pour le soir donne une belle fête; cela n'empêche pas l'entrée de nos drapeaux et la conduite de nos prisonniers demain au château. Il faut que l'infanterie et la cavalerie du Caire et de Boulac se réunissent demain à 6 heures du matin sur la place Elbequier, où vous ferez prévenir les membres du divan de se trouver, ainsi que les compagnies grecques. Nous nous rendrons au fort SULKOWSKI où le bataillon de la 69<sup>e</sup>, les prisonniers et les drapeaux se réuniront... je joins ici la copie de la lettre que j'écris au Divan... », etc. — Cette copie est jointe : « ... Le GÉNÉRAL EN CHEF arrivera, comme il vous l'a annoncé le 25 ou le 26 de ce mois. Il ordonne que les membres du Divan, que tous les principaux habitants aillent au-devant de lui... Il ordonne aussi que tous les drapeaux qui ont été pris sur les mameloucks, sur les troupes du DJEZZAR et sur tous les ennemis des Égyptiens soient portés au-devant de lui... Je suis convaincu que vous vous empresserez dans cette occasion importante de donner au GÉNÉRAL EN CHEF des preuves de la satisfaction que vous inspire son retour et de votre attachement pour lui... », etc. (2)

## VICTOIRE D'ABOUKIR

Le général BONAPARTE, étant au camp des Pyramides, apprit le 15 juillet 1799 le débarquement des Turcs commandés par IBRAHIM BEY, MOURAD BEY et SEÏDMAN PACHA et forts d'environ 18.000 hommes. Il se porta aussitôt à leur rencontre et les écrasa à la bataille d'Aboukir le 7 Thermidor An VII (25 juillet 1799).

### 72. 1<sup>o</sup>) MARMONT (Charles, Auguste, Frédéric, Louis VIESSE de :) Duc de RAGUSE, maréchal de l'Empire. Au moment du débarquement des Turcs à Aboukir, MARMONT, par son excessive prudence avait laissé l'ennemi s'emparer du fort; BONAPARTE l'en blâma. Né à Châtillon-sur-Seine le 20 juillet 1774, mort à Venise le 3 mars 1852.

3 L. S., « Marmont », dont 2 ont le compliment autographe, au G<sup>al</sup> DESTAING; quartier général d'Alexandrie, 23, 24 et 26 Messidor An VII (11, 12 et 14 juillet 1799); en tout environ 4 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, en-têtes imp. à son nom comme commandant des provinces d'Alexandrie, de Rosette et de Bahiré. Belles pièces.

INTÉRESSANTES LETTRES RELATIVES A L'ARRIVÉE DES TURCS A ABOUKIR : « ... Il vient d'apparaître ici une flotte turque composée de 70 bâtiments, dont 7 vaisseaux et 5 frégates. S'ils attaquent Alexandrie, je compte que nous les recevrons bien. S'ils vont à Aboukir, nous irons les y chercher... ». — (Lettre du 24 Messidor) : « ... Le nombre des bâtiments de la flotte turque s'est augmenté et elle est composée d'environ 90 voiles, mouillées à Aboukir... », etc. — (Lettre du 26 Messidor) : « ... Le CAPITAINE PACHA est à Aboukir avec 112 voiles, dont 12 vaisseaux, 9 frégates, 18 chaloupes canonnières, et le reste, bâtiments de transport, portant des troupes de débarquement. J'ai écrit à MURAT, pour l'en instruire et le prier de m'envoyer 100 chevaux. Je crains qu'il n'ait pas reçu ma lettre... »



On a joint une copie certifiée conforme par le G<sup>al</sup> DUGUA, d'une lettre de MARMONT au général BONAPARTE; Alexandrie, 27 Messidor An VII (15 juillet 1799), 2 pp. 1/2 in-fol.

« ... J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, mon général, que je n'attendais que l'arrivée du général DESTAING pour me rendre à Aboukir avec 1.000 ou 1.100 hommes afin de m'opposer au débarquement. Je l'attendais d'heure en heure depuis le 24; il était au milieu du désert et aucune des 6 lettres que je lui écrivis ne lui parvint; une 7<sup>e</sup> le joignit enfin et il se mit en route sur-le-champ pour Alexandrie. Il y est arrivé hier au soir à 10 heures. A 2 heures du matin, j'étais en route avec 1.100 hommes. J'espérais arriver à temps, mais il était trop tard. A une lieue et demie d'Alexandrie, je reçus une lettre du commandant d'Aboukir qui m'annonçait que l'armée entière avait débarqué et occupait les positions que tenaient autrefois la légion nautique. Il me parut que je ne pouvais plus remplir le but que je m'étais proposé; il y aurait eu de la folie, n'ayant laissé que 400 hommes de troupe dans Alexandrie, d'aller attaquer à une distance de 5 lieues un corps de 15 à 16.000 hommes postés et soutenus par le feu des chaloupes canonnières... Je suis, au contraire, sûr de battre l'ennemi s'il se présente ici et j'ai la certitude qu'Alexandrie ne court aucun risque tant que je conserverai le peu de troupes que j'y ai rassemblé. Ces considérations m'ont déterminé à retourner aussitôt que j'ai eu connaissance que le débarquement était effectué. L'ennemi s'est porté sur le fort et sur la redoute d'Aboukir; il les a attaqués vivement par mer et par terre... », etc., etc.

II<sup>o</sup> 1<sup>o</sup>) MARMONT, général (le même).

Copie certifiée conforme par MARMONT d'une lettre à lui adressée, par le général ANDRÉOSSY, au nom du général BERTHIER; le puits près d'Aboukir; 7 Thermidor (An VII) (25 juillet 1799), 3/4 de p. in-fol.

LETTRÉ ÉCRITE LE JOUR OU BONAPARTE REMPORTA LA VICTOIRE D'ABOUKIR: « ... Aboukir est à nous...; jamais succès plus complet et plus important; il assure le sort de l'Égypte et prépare d'autres destinées. Malgré le feu des batteries de position, des vaisseaux et des chaloupes canonnières, l'ennemi a été culbuté de sa position en avant de la rade, la redoute emportée à la bayonnette par l'infanterie secondée par la cavalerie, et le fort évacué avec la plus grande précipitation; en même temps toutes les chaloupes canonnières ont gagné le large, de sorte que 4 à 5.000 hommes qui s'étaient précipités dans les flots comptant pouvoir gagner ces embarcations se sont noyés ou ont été tués par nos troupes. Le CAPITAN PACHA a été fait prisonnier avec tous ses officiers... », etc.

2<sup>o</sup>) 10 pièces portant les signatures des généraux DESTAING, DAMAS, SANSON, LANUSSE, DELZONS, etc., etc.

Pièces relatives aux pertes éprouvées par l'armée française à la bataille d'Aboukir. (15)

73. P. S., par le général (maréchal) Alexandre BERTHIER; Alexandrie 11 Thermidor An VII (29 juillet 1799), 5 pp. 1/2 in-fol., vignette et en-tête gravés. fortes jaunissures et piqûres, et légères cassures aux plis. Chacun des feuillets est monté sur onglets et l'ensemble est habillé d'une 1/2 rel. mar. brun, titre doré, plats cartonnés.

PIÈCE DU PLUS GRAND INTÉRÊT DANS LAQUELLE BERTHIER RETRACE LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA BATAILLE D'ABOUKIR GAGNÉE LE 25 JUILLET 1799, PAR BONAPARTE SUR LES TURCS. — La première partie du manuscrit retrace certaines opérations militaires qui précéderent la bataille d'Aboukir: action de DESAIX en Haute-Égypte contre les mameloucks qu'il dissipe; action de MURAT du côté des lacs Natron pour y seconder le général DESTAING et chercher à couper la route à MOURAD-BEY; ce dernier ayant appris l'arrivée des Français rétrograde et va s'établir près des Pyramides, près du désert. Enfin, BONAPARTE apprend le débarquement des Turcs à Aboukir; aussitôt il prend les dispositions convenables pour les rejeter à la mer. « ... L'ennemi avait sa première ligne à une demi-lieue en avant du fort d'Aboukir. environ 1.000 hommes occupaient un mamelon de sable retranché à sa droite sur le bord de la mer, soutenu par un village à 300 toises occupé par 1.200 hommes et 4 pièces de canon. Sa gauche était sur une montagne de sable, à gauche de la presqu'île, isolée, à 600 toises en avant du centre de la première ligne. Cette position, mal retranchée, se trouvait en l'air; mais l'ennemi l'occupait pour couvrir le puits le plus abondant d'Aboukir. Quelques chaloupes canonnières paraissaient placées pour défendre l'espace de cette position à la 2<sup>e</sup> ligne. Il y avait 2.000 hommes environ et 6 pièces de canon. En arrière du village, à 300 toises, l'ennemi avait sa seconde position, le centre à la redoute qu'il nous avait enlevée, la droite derrière un retranchement qu'il avait prolongé depuis la redoute jusqu'à la mer: espace de 150 toises... », etc., etc. « L'escadre était mouillée à 1/2 lieue dans la rade... BONAPARTE arrête les colonnes et fait ses dispositions d'attaque... » Suivent les mouvements exécutés par les Français et les différentes phases de la bataille. — « ... Le général MURAT qui suivait tous les mouvements, qui commandait l'avant-garde et qui était constamment aux tirailleurs,

a montré dans cette journée autant de sang froid que de talents ; il a saisi le moment où le général LANNES lançait sur la redoute les bataillons de la 22<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup> pour ordonner à un escadron de charger et de traverser toutes les positions de l'ennemi, jusques sur les fossés du fort. Ce mouvement est fait avec tant d'impétuosité et d'à propos qu'au moment où la redoute est forcée, cet escadron se trouvait déjà pour couper à l'ennemi toute retraite dans le fort. La déroute est complète ; l'ennemi en désordre et frappé de terreur trouve partout les bayonnettes et la mort ; la cavalerie le sabre ; il ne croit avoir de ressource que dans la mer ; 10.000 hommes s'y précipitent : ils y sont fusillés et mitraillés. Jamais spectacle aussi terrible ne s'est présenté ; aucun ne se sauve... MUSTAPHA PACHA, commandant en chef de l'armée turque est pris avec environ 200 Turcks : 2.000 restent sur-le-champ de bataille... », etc., etc. (1)

## RETOUR DE BONAPARTE

Après la victoire d'*Aboukir*, le général BONAPARTE adressa à sir SYDNEY SMITH le lieutenant de vaisseau DESCORCHES en vue de négocier l'échange des prisonniers français contre des prisonniers turcs. Le Commodore anglais fit remettre au général français des gazettes d'Europe. BONAPARTE était sans nouvelles officielles ou officieuses de France depuis 10 mois (*Bourrienne*, Mémoires, T. II, pp. 304, 305, 307). La lecture de la *Gazette Française de Francfort* lui apprit la perte de l'Italie par les Français et les malheurs qui menaçaient la République. Il décida de partir, soit pour apporter à la Patrie l'aide de son génie, soit qu'il entrevit la possibilité de jouer un rôle propre à affermir sa gloire personnelle. Le général en chef de l'armée d'Égypte cacha et dissimula son départ avec le plus grand soin. Le 5 Fructidor An VII (22 août 1799), BONAPARTE, l'amiral GANTEAUME, les généraux ANDRÉOSSY, BERTHIER, LANNES, MURAT, MARMONT, son aide de camp DUROC, son secrétaire BOURRIENNE, les membres de l'Institut d'Égypte : MONGE, BERTHOLLET, PARSEVAL-GRANDMAISON, le mamelouk ROUSTAM-RAZA, etc., s'embarquèrent à bord des frégates « *La Muiron* » et « *La Carrère* ». Le commandement de l'armée d'Égypte fut laissé au général KLÉBER. Le 17 Vendémiaire An VIII (9 octobre 1799), BONAPARTE débarqua à *Fréjus*. Son retour donna lieu à des manifestations de joie indescriptibles.

### A. — LE DÉPART

#### 74. I<sup>o</sup>) DEUX AFFICHES ÉMANANT DE L'ARMÉE D'ÉGYPTÉ RELATIVES AU DÉPART DU GÉNÉRAL BONAPARTE.

a) PROCLAMATION DU GÉNÉRAL BONAPARTE A L'ARMÉE D'ÉGYPTÉ : «... *Les nouvelles d'Europe m'ont décidé de partir pour la France. Je laisse le commandement de l'armée au général KLÉBER. L'armée aura bientôt de mes nouvelles; je ne puis en dire davantage. Il me coûte de quitter les soldats auxquels je suis le plus attaché...* », etc.

b) PROCLAMATION DU GÉNÉRAL KLÉBER A L'ARMÉE : «... *Soldats, des motifs impérieux ont déterminé le général en chef BONAPARTE à passer en France. Les dangers que présente une navigation entreprise dans une saison peu favorable sur une mer étroite et couverte d'ennemis n'ont pu l'arrêter; il s'agissait de votre bien-être. Soldats ! un puissant secours va vous arriver ou bien une paix glorieuse : une paix digne de vous et de vos travaux va vous ramener dans votre Patrie...* », etc. — (Ces deux affiches sont en parfait état de conservation). (2)

(Voir reproductions pages 38 et 39.)

#### 75. II<sup>o</sup>) COPIE CONTEMPORAINE DE LA LETTRE DU GÉNÉRAL BONAPARTE AU GÉNÉRAL KLÉBER; Alexandrie, 5 Fructidor An VII (22 août 1799), 4 pp. 3/4 in-fol.

LETTRE PAR LAQUELLE BONAPARTE LUI TRANSMET SES POUVOIRS DE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ÉGYPTÉ : «... *Vous trouverez ci-joint, citoyen général, un ordre pour prendre le commandement en chef de l'armée; la crainte que la croisière anglaise ne paraisse d'un moment à l'autre me fait précipiter mon voyage de 2 ou 3 jours... Vous trouverez ci-joints les papiers anglais et de Francfort jusqu'au 10 juin. Vous y verrez que nous avons perdu l'Italie, que Mantoue, Turin et Tortone sont bloqués... L'arrivée de notre escadre de Brest à Toulon et l'escadre espagnole à Cartagène ne laissent aucun doute sur la possibilité de faire passer en Égypte les fusils, les sabres, les pistolets, fers coulés dont vous avez besoin... Une quantité de recrues suffisantes pour réparer les*



**BONAPARTE,**  
**GENERAL EN CHEF,**  
***A L'ARMÉE.***

---

**L**ES nouvelles d'Europe m'ont décidé à partir pour France. Je laisse le commandement de l'armée au général *Kleber*. L'armée aura bientôt de mes nouvelles; je ne puis en dire davantage. Il me coûte de quitter les soldats auxquels je suis le plus attaché; mais ce ne sera que momentanément, et le Général que je leur laisse a la confiance du Gouvernement et la mienne.

*Signé* BONAPARTE.

Par ordre du Général en Chef.

*Le Général de Division, Chef de l'Etat-major  
général, signé Alex. BERTHIER.*

Pour copie conforme :

*au quartier général d'Alexandrie  
à J. Fontaine*

*L'Adjudant général*

*Fontaine*

N° 74 a. Proclamation de Bonaparte à l'armée d'Égypte.

*Au quartier-général du Kaire, le 14 fructidor an 7.*

# KLEBER, GÉNÉRAL EN CHEF, *A L'ARMÉE.*

## SOLDATS,

Des motifs impérieux ont déterminé le Général en Chef *Bonaparte* à passer en France.

Les dangers que présente une navigation entreprise dans une saison peu favorable sur une mer étroite et couverte d'ennemis n'ont pu l'arrêter : il s'agissait de votre bien-être.

Soldats, un puissant secours va vous arriver ou bien une paix glorieuse : une paix digne de vous et de vos travaux va vous ramener dans votre patrie.

En recevant le fardeau dont *Bonaparte* était chargé, j'en ai senti l'importance et tout ce qu'il avait de pénible ; mais appréciant d'un autre côté votre valeur tant de fois couronnée par les plus brillans succès ; appréciant votre constante patience à braver tous les maux, à supporter toutes les privations ; appréciant enfin tout ce qu'avec de tels soldats l'on peut faire ou entreprendre, je n'ai plus consulté que l'avantage d'être à votre tête, que l'honneur de vous commander, et mes forces se sont accrues.

Soldats, n'en doutez pas, vos pressans besoins seront sans cesse l'objet de ma plus vive sollicitude.

Signé *KLEBER.*

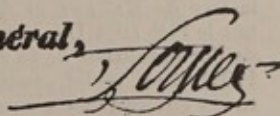
*Par ordre du Général en Chef,*

*Le Général de Division, Chef de l'Etat-major général,*

Signé *DAMAS.*

Pour copie conforme :

*L'Adjudant-général,*



*perles de la campagne... L'armée que je vous confie est toute composée de mes enfants. J'ai eu dans tous les temps, même au milieu de leurs plus grandes peines, des marques de leur attachement. Entretenez-les dans ces sentiments. Vous le devez pour l'estime et l'amitié toutes particulières que j'ai pour vous et l'attachement que je vous porte... », etc.*

III<sup>o</sup>) KLÉBER (Jean-Baptiste) général. Il servit en Égypte sous BONAPARTE; à peine débarqué, il fut blessé d'une balle au front en montant à l'assaut d'Alexandrie (2 juillet 1798); il se distingua à *El-Arisch* (20 février 1799), à *Gaza* (25 février), à *Jaffa*, à *Naplouse*, *Caïffa*, *Chagarah*, au *Mont-Thabor* (16 avril 1799), à *St-Jean-d'Acre*, etc. Après le départ de BONAPARTE, il commanda en chef l'armée d'Égypte, signa la convention d'*El-Arich* avec sir SYDNEY-SMITH (24 janvier 1800), battit les Turcs à *Héliopolis* (20 mars 1800), à *Koraïm* (23 mars), assiégea le Caire révolté qu'il fit capituler (21 avril). Il s'allia avec MOURAD-BEY et s'occupa de réorganiser l'administration de l'Égypte. Il fut frappé mortellement au Caire de 6 coups de poignard, par un fanatique musulman, SOLEYMAN-EL-HALEPI, et inhumé au bastion d'IBRAHIM BEY. Ses restes furent ramenés en France par le général BELLIARD. Né à Strasbourg le 9 mars 1753, assassiné au Caire le 14 juin 1800, le même jour où BONAPARTE remportait la victoire de *Marengo* et que le général DESAIX y était tué.

L. S., « Kléber » au général DESTAING; quartier-général de *Rosette*, 9 Fructidor An VII (26 août 1799), 1 p. in-fol., adresse, marque postale « *Le Caire* ». *Belle pièce*. RARE DE CETTE ÉPOQUE.

LETTRÉ ÉCRITE 4 JOURS APRÈS LE DÉPART DE BONAPARTE POUR LA FRANCE : « ... LE GÉNÉRAL EN CHEF EST PARTI... dans la nuit du 5 au 6 pour se rendre en Europe. Ceux qui connaissent, ainsi que vous, l'importance qu'il attachait à l'issue glorieuse de l'expédition d'Égypte, doivent apprécier combien ont dû être puissants les motifs qui l'ont déterminé à ce voyage; mais ils doivent se convaincre en même temps que dans ses vastes projets, comme dans toutes ses entreprises, nous serons sans cesse l'objet principal de sa sollicitude. JE SERAI, me dit-il, D'ESPRIT ET DE CŒUR AVEC VOUS, ET JE REGARDERAI COMME MAL EMPLOYÉS TOUS LES JOURS DE MA VIE, OU JE NE FERAI PAS QUELQUE CHOSE POUR L'ARMÉE DONT JE VOUS LAISSE LE COMMANDEMENT (Voir n<sup>o</sup> précédent : le texte présente quelques variantes). Ainsi nous devons nous féliciter de ce départ, plutôt que de nous en affliger... », etc. (2)

76. IV<sup>o</sup>) L. S. du général DUGUA au général DESAIX; le Caire, 12 Fructidor An VII (29 août 1799), 2 pp. in-fol., petite vignette et en-tête gravés. *Belle pièce*.

BELLE LETTRE RELATIVE AU DÉPART DU GÉNÉRAL BONAPARTE : « ... Je vous ai annoncé... que le général en chef était parti le 1<sup>er</sup> du mois pour faire une tournée dans le Delta (du Nil). Il m'avait laissé dans l'entière persuasion que son voyage n'avait pas d'autre objet... je ne pouvais point imaginer qu'il eût l'intention de prendre ce voyage pour prétexte pour s'éloigner du Caire et aller s'embarquer pour la France. C'est cependant ce qui est arrivé le 5 du courant, comme vous le verrez par les lettres du général KLÉBER et de l'adjutant-général VALENTIN (plus tard général), dont je joins ici copie. Quelques impérieux qu'aient pu être les ordres du gouvernement, je ne croyais pas que le général fût parti sans en prévenir qui que ce soit, sans désigner son successeur et sans lui avoir donné l'ordre de se rendre au Caire... Dans les circonstances actuelles, le général m'a laissé dans une position plus difficile qu'aucune de celles que j'ai éprouvées depuis que je suis en Égypte. Je ne croyais pas que le secret impénétrable dont il a enveloppé son départ dût s'étendre jusqu'à moi et qu'il pût surtout me laisser ignorer quel était son successeur... », etc. On a joint les copies des lettres de KLÉBER et de VALENTIN, dont il est question dans cette lettre, certifiées conformes par le G<sup>al</sup> DUGUA, ainsi qu'une copie de lettre de POUSSIELGUE. On a également joint une L. S. de l'ordonnateur de la marine en Égypte LE ROY; le Caire, 29 Brumaire An VIII (20 novembre 1799), 2 pp. in-fol., petite vignette et en-tête imp. Cette lettre est le relevé des fournitures effectuées environ deux mois plus tôt, par l'Aga des Janissaires d'Alexandrie, le tchorbadji GARRIANI, aux frégates « *La Muiron* » et « *La Carrère* » qui portèrent BONAPARTE et sa suite en France. On y relève un compte pour 80 moutons, 70 quintaux de paille, etc., dont le total s'élève à 72.275 méddins.

V<sup>o</sup>) 1 L. A. S. et 1 L.S. du général DESAIX commandant en Haute-Égypte au général DONZELOT; Girgé (Haute-Égypte), 22 Fructidor An VII (8 septembre 1799), 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANTES LETTRES RELATIVES AU DÉPART DE BONAPARTE (1<sup>o</sup> L. A. S.) : « Vous savez sans doute que le général BONAPARTE est parti pour la France le 5 de ce mois. J'EN SUIS DANS LA JOIE; ICI IL NE FAISAIT RIEN, LA-BAS IL NOUS SAUVERA. Le général KLÉBER... a le commandement de l'armée; il vous désire, je présume pour son chef d'État-Major. Venez bien vite, cela est indispensable, vous serez très utile, extrêmement utile et ne perdez pas un instant... », etc. — (2<sup>o</sup> L. S.) : « Le général BONAPARTE est parti pour la France la nuit du 5 au 6. Le général KLÉBER le remplace dans le commandement de l'armée; ce dernier vous appelle au Caire : quoique je sois fâché de vous perdre, je ne peux vous retenir... », etc. (6)

## B. — L'ARRIVÉE EN FRANCE

77. VI<sup>o</sup>) L. S. PAR LES ADMINISTRATEURS de la ville de Toulon à l'amiral VENCE, commandant d'armes à Toulon; Toulon, 18 Vendémiaire An VIII (10 octobre 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>, petite vignette et en-tête imp.

INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE AU RETOUR EN FRANCE DE BONAPARTE ÉCRITE LE LENDemain de son arrivée à FRÉJUS : « ... L'arrivée du général BONAPARTE nous est annoncée par un courrier extraordinaire du département du Var. Ce général s'est (sic) débarqué à S<sup>t</sup>-Raphaël. Nous allons annoncer cette heureuse nouvelle dans toute la commune; veuillez bien, nous vous prions..., que le bruit du canon du vaisseau amiral se mêle à cette publication qui aura lieu au point du jour... », etc. — On a joint :

1<sup>o</sup>) NOTES MANUSCRITES CONTEMPORAINES, 2 pp. in-8<sup>o</sup>.

« ... BONAPARTE a débarqué au port de Fréjus avec une partie des officiers de son État-Major... Descendu à terre, on a cru devoir, eu égard de la réputation dont jouit ce général et de la part des officiers de santé, déroger à la loi qui porte que toute personne qui revient du Levant fera quarantaine. D'après leur avis un bain d'aromates a suffi pour purifier le vainqueur de l'Italie, qui s'est mis de suite en route pour la capitale où il est arrivé le 24 du présent à 6 heures du matin et qui, le lendemain 25 a eu la première audience du Directoire, à laquelle il s'est présenté revêtu d'un habit bourgeois très simple, ayant à son côté un cimetière turc... », etc.

2<sup>o</sup>) 3 pp. de notes in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup> du Commissaire des guerres ALEXANDRE SUR BONAPARTE et l'expédition d'Égypte. — INTÉRESSANTES. (5)

## C. — AUTOUR DU DÉPART DE BONAPARTE

78. VII<sup>o</sup>) L. A. S., de GEOFFROY SAINT-HILAIRE (1772-1844), à M. L. REYBAUD, rédacteur de la relation de l'expédition d'Égypte (1831), 5 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS CURIEUSE LETTRE DONNANT DES DÉTAILS SUR LES DERNIÈRES HEURES QUI PRÉCÈDÈRENT LE DÉPART DE BONAPARTE POUR LA FRANCE. — MONGE ayant appris de BONAPARTE qu'il eût à se préparer pour partir le lendemain pour la France, manifestait une joie extrême. Sans rien révéler de son départ « ... il avait, sans le vouloir, laissé glissé son secret, on peut dire, par tous les pores... — On avait annoncé un voyage de quelques jours sur la branche de Damiette... c'étaient des adieux que nous faisons en accompagnant MONGE et BERTHOLLET qui devaient être du voyage, des adieux que de son côté était venu faire M<sup>me</sup> FOREY (Lire FOURÉS; elle est quelquefois désignée sous le nom de FOREST, comme dans une lettre de KLÉBER du 9 Vendémiaire An VIII. — FOREY et FÔRET se prononçant de la même manière, on s'explique l'orthographe fantaisiste de GEOFFROY-S<sup>t</sup>-HILAIRE), habillée en hussard. Un homme gros et âgé était son gouverneur. Le lieu des adieux était le jardin du général en chef... » (Il s'agit ici de la maîtresse en titre de BONAPARTE en Égypte, Marguerite, Pauline BELLISLE, femme du lieutenant FOURÉS du 22<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à cheval. Lorsque BONAPARTE s'embarqua à bord de « La Muiron » pour revenir en France, il donna l'ordre que l'ex-madame FOURÉS le rejoignit le plus tôt possible; il lui laissa 1.000 louis pour le voyage. — Voir Frédéric MASSON : « Napoléon et les femmes »). — Pendant les préparatifs de départ, BONAPARTE se mit à parler de philosophie : « ... Je suis devenu (dit-il) militaire à mon corps défendant. J'avais une autre visée dans ma jeunesse, et j'ai cru à mon étoile pour devenir par des inventions un NEWTON... ». Une discussion

s'engagea sur des sujets scientifiques, vive et curieuse. Le petit hussard auprès de son gouverneur au milieu d'une conversation aussi ardente, se tenait à l'écart, mais cherchait de son mieux à attirer l'attention de son amant sur elle pour prendre son temps pour lui dire adieu. — « ... BONAPARTE ayant lancé son couplet pour que MONGE y répondit, aussitôt s'esquiva dit : « MONGE, continuez » — MONGE, battait la campagne, baissait le ton, allongeait les phrases ; puis BONAPARTE reparaisant reprenait : « Vous disiez donc, MONGE ? et MONGE était enchanté d'avoir à redire ce que le principal interlocuteur n'avait pas écouté. Que faisait celui-ci ? Il allait à Madame FOURÈS, lui donnait de petits soufflets d'amitié, ne lui disant que ces mots qui n'attendent pas leur réponse : « Voilà, me semble, un petit hussard qui m'espionne. » Trois fois BONAPARTE refit ce manège et dit de ces mots insignifiants ; il ne voulait point d'explications d'adieu. D'autres fois les officiers d'ordonnance venaient lui dire où en étaient les préparatifs et BONAPARTE leur donnait des ordres ; puis la conversation philosophique reprenait. C'était vraiment CÉSAR aux quatre paroles : sa maîtresse, ses officiers d'ordonnance, un bavardage pour cacher un grand dessein, et tout ce loisir dépensé en paroles justes, en jets de génie sur l'avenir... », etc., etc. (Madame FOURÈS s'embarqua en octobre 1799, avec JUNOT et quelques savants, sur un bateau neutre « L'America » ; elle fut cependant prise par les Anglais. Lorsqu'elle revint en France, la réconciliation entre BONAPARTE et JOSÉPHINE était accomplie et son ancien amant était 1<sup>er</sup> CONSUL. Il refusa de la recevoir. En 1800, l'ex-madame FOURÈS épousa un ci-devant officier d'infanterie, bizarre et sans scrupules, Henri de RANCHOUP).

VIII<sup>o</sup>) BÉGIN (Docteur) attaché au travail de la publication de la correspondance de NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

a) Copie aut. signée « Bégin » de notes sur l'ouvrage intitulé : « Précis des événements militaires... », etc., 38 pp. in-4<sup>o</sup> (17 novembre 1867).

b) Copie aut. signée « Bégin » de notes de NAPOLÉON sur la lettre de KLÉBER au Directoire, 12 pp. in-4<sup>o</sup> (24 novembre 1867). INTÉRESSANT. (3)

## ÉVÉNEMENTS SOUS KLÉBER

### A. — TRAITÉ D'EL-ARISCH (24 JANVIER 1800)

BONAPARTE avait laissé en Égypte l'armée qui avait triomphé sous ses ordres, pleine de confiance dans sa force, mais diminuée d'un tiers par les combats et les maladies. Ce qui restait était dans un incontestable dénuement. Ce fut alors un chœur de plaintes contre BONAPARTE, accusé d'avoir abandonné son armée. KLÉBER écrivit au Directoire une lettre violente contre son ancien chef ; d'autres lettres venues d'Égypte ne furent pas moins accusatrices. Elles eussent été des armes puissantes contre BONAPARTE entre les mains du Directoire, mais, à leur arrivée ce gouvernement n'existait plus et ce fut le 1<sup>er</sup> CONSUL qui reçut toutes les plaintes dirigées contre lui. Toujours est-il que l'esprit de l'armée d'Égypte était changé ; les chefs, comme les soldats désiraient ardemment le retour en France. Le 24 janvier 1800, KLÉBER signait avec le GRAND VIZIR le traité d'El-Arisch. Ce traité, conclu par les soins et sous les auspices du Commodore anglais sir SYDNEY SMITH, stipulait que l'Égypte serait évacuée ; les places fortes de *Salahieh*, *Katieh*, *Belbeïs*, *Damiette*, seraient rendues aux Turcs. L'armée française devait être transportée en France tant sur ses propres bâtiments que sur ceux qu'il serait nécessaire que la Porte lui fournit, etc.

79. I<sup>o</sup>) KLÉBER (Jean-Baptiste) général, commandant en chef de l'armée d'Égypte après le départ du général BONAPARTE. Né à Strasbourg le 9 mars 1753, assassiné au Caire le 14 juin 1800.

L. S., « Kléber » avec le post-scriptum autographe, au général MENOÛ ; le Caire, 12 Vendémiaire An VIII (4 octobre 1799), 1 p. 1/2 in-fol., petite vignette et en-tête imp.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE MONTRANT LA FAIBLESSE DE L'ARMÉE FRANÇAISE : « ... L'on m'avait annoncé ici, dans le public, l'apparition de 60 voiles devant Alexandrie... Cependant s'il

paraissait, en effet, quelques bâtiments devant ce port, et que vous en reconnaissiez d'anglais ou de russes, il faudra tout de suite entrer en pourparlers avec eux. Les prisonniers anglais qui se trouvent à Alexandrie et qu'on pourrait leur rendre sur-le-champ serviraient de prétexte, mais l'objet réel serait d'avoir des nouvelles de Malte, de l'Europe et de BONAPARTE; vous tacherez d'avoir quelques journaux. En même temps et si le parlementaire était un homme de marque, il faudrait savoir si on est disposé en Europe à une pacification générale, et s'il n'y aurait pas moyen de provoquer cette pacification par un arrangement particulier en ce pays-ci... MON OBJET EST DE GAGNER DU TEMPS PAR TOUS LES MOYENS IMAGINABLES, ET CHAQUE JOUR QUE JE GAGNERAI, DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE VICTOIRE, QUELQUE CHOSE QUE JE FASSE, JE NE PUIS PAS RÉUNIR 7.000 HOMMES POUR MARCHER CONTRE L'ARMÉE DU GRAND VIZIR QUI S'ACHEMINE... Vous sentez combien il est important de tenir secret les dispositions que renferme cette lettre; mon aide de camp n'en connaît point le contenu et il est inutile de lui en parler... », etc. (1)

80. II<sup>o</sup>) DEUX REGISTRES DE CORRESPONDANCE, tous deux certifiés conformes aux registres des minutes, par POUSSIELGUE.

a) LETTRES ET INSTRUCTIONS DE KLÉBER aux plénipotentiaires français DESAIX et POUSSIELGUE, au GRAND VIZIR et à sir SYDNEY SMITH, du 26 Frimaire An VIII (17 décembre 1799) au 8 Pluviôse An VIII (28 janvier 1800); en tout environ 52 pp. in-fol.

Ce registre donne le texte de 24 lettres de KLÉBER, de DESTAING, etc., la grande majorité de ces pièces émanant du général en chef KLÉBER. On y trouve également le texte du Procès-Verbal d'un conseil de guerre tenu au camp de *Salahieh* le 1<sup>er</sup> Pluviôse An VIII (21 janvier 1800), et portant à l'original les signatures des généraux KLÉBER, SANSON, SONGIS, ROBIN, DAVOUT LAGRANGE, RAMPON, FRIANT, REYNIER, DAMAS et du commissaire ordonnateur DAURE. — DOCUMENT DU PLUS HAUT INTÉRÊT HISTORIQUE.

b) REGISTRE DE CORRESPONDANCE DES PLÉNIPOTENTIAIRES FRANÇAIS au général KLÉBER, au GRAND VIZIR, à sir SYDNEY SMITH, du 22 Frimaire An VIII (13 décembre 1799) au 5 Pluviôse An VIII (25 janvier 1800); en tout environ 30 pp. in-fol.

Ce registre donne le texte de 25 lettres des plénipotentiaires français. DOCUMENT DU PLUS HAUT INTÉRÊT HISTORIQUE.

III<sup>o</sup>) CONVENTION D'EL-ARISCH. — Copie conforme, 11 p. in-fol., certifiée par le commissaire ordonnateur DAURE dont on a biffé la signature; celle-ci se distingue cependant encore nettement sous les traits de plume.

« ... Convention pour l'évacuation de l'Égypte, passée entre les citoyens DESAIX, général de division et POUSSIELGUE, administrateur général des Finances, plénipotentiaires du général en chef KLÉBER, et Leurs Excellences MOUSTAPHA RESCHID effendi... et MOUSTAPHA RASSICHE effendi... ministres plénipotentiaires de SON ALTESSE le SUPRÊME VIZIR. Cette convention est en 22 articles : « ... L'armée française se retirera avec armes et bagages et effets sur Alexandrie, Rosette et Aboukir pour y être embarquée et transportée en France tant sur ses bâtiments que sur ceux qu'il sera nécessaire que la SUBLIME PORTE lui fournisse, et pour que les dits bâtiments puissent être plus promptement préparés, il est convenu qu'un mois après la ratification de la présente, il sera envoyé au château d'Alexandrie un commissaire avec 50 personnes de la part de la SUBLIME PORTE. — Il y aura un armistice de 3 mois en Égypte... », etc., etc. — On a joint :

Une proclamation de KLÉBER à l'armée en date du 8 Pluviôse An VIII (28 janvier 1800) écrite du Camp de *Salahieh*. Copie certifiée conforme par l'adjudant-général RENÉ, sous-chef d'État-Major général, 1 p. 1/2 in-fol. (Jean, Gaspard, Pascal, baron RENÉ fut fait général le 19 août 1801. Il servit en Égypte et fut chargé par KLÉBER de négocier la capitulation du Caire et fut remis comme otage aux insurgés le 22 avril 1800. Le général RENÉ eut une mort affreuse; alors qu'il rejoignait son corps en Andalousie, il tomba au pouvoir des guérillas espagnoles qui le brûlèrent vif en le plongeant dans une chaudière d'huile bouillante à la Caroline (Andalousie) le 29 juin 1809).

« ... Soldats! un concours de circonstances majeures qu'il ne m'est pas permis encore de vous faire connaître, m'a déterminé à arrêter le cours de vos victoires et à négocier avec nos ennemis au lieu de les combattre. Ainsi, d'après le traité que je viens de conclure, dans 4 mois vous reverrez votre Patrie et vous continuerez à la servir de vos armes et de votre valeur, d'une manière plus efficace que désormais vous eussiez pu le faire en ces contrées. Soldats! si j'avais été consulté, pour me charger du fardeau que m'a laissé le général BONAPARTE, certes je ne l'eusse point accepté, car je sentais



trop vivement que mes forces ne répondaient point à l'importance du poste que j'occupe dans des conjectures aussi difficiles, mais il vous est connu que je ne pouvais opter. J'ai toutefois la conviction constante que si je n'ai pas fait pour vous tout ce que méritaient votre courage et votre dévouement à la République, j'ai fait au moins tout ce qui était humainement possible de faire, dans la situation pénible où j'ai trouvé l'armée. Ceux d'entre vous qui ne seront point sourds à la voix de la raison, me rendront cette justice. Je suis peu jaloux de l'assentiment des autres. Soldats! des engagements solennels et réciproques nous lient avec l'armée ottomane. J'ai la persuasion la plus intime, qu'il n'entre dans la pensée du VIZIR ni d'aucun des chefs musulmans de les trahir... », etc., etc.

IV<sup>o</sup>) L. A. S., de l'adjudant général CAMBIS, chef de l'État-Major de la Division REYNIER au général DESTAING, commandant à *Katieh*; *Salahieh*, 14 Pluviôse An VIII (3 Février 1800), 1 p. in-fol., en-tête imp. *Belle pièce*.

LETTRE RELATIVE A L'EXÉCUTION DU TRAITÉ D'EL-ARISCH : « ... Le général REYNIER me charge de vous écrire, ... qu'au moment où vous livrez la place de *Katieh* aux Turcs, on ne commette aucune dégradation aux fortifications ni à la citerne. Il vous prie de vouloir bien y tenir la main, le traité portant que les fortifications seront remises dans l'état où elles étaient lors de la signature des préliminaires... » etc. (5)

81. V<sup>o</sup>) KLÉBER (Jean-Baptiste), général en chef de l'armée d'Égypte.

Copie conforme signée « *Kléber* » d'une lettre de ce dernier au GRAND VIZIR : Le Caire, 8 Nivôse An VIII (29 décembre 1799), 1 p. 3/4 in-fol., petite vignette et en-tête imp., très légers trous de vers. *Belle pièce*.

« ... J'apprends que les escarmouches continuent devant *El-Arich*, et en conséquence je déclare à Votre Excellence que tant qu'elle n'aura pas fait retirer ses troupes à une bonne marche de ce fort, aucune trêve, aucun arrangement ne sauraient avoir lieu. Si les intérêts mêmes confiés à Votre Excellence ne lui prescrivaient pas la plus grande loyauté dans les circonstances actuelles, elle aurait dû y être déterminée par la franchise avec laquelle j'ai parlé et agi depuis nos relations... », etc.

VI<sup>o</sup>) KLÉBER, général en chef; (le même).

L. S., « *Kléber* », au général DESTAING; le Caire, 20 Ventôse An VIII (11 mars 1800), 3/4 de p. in-fol., petite vignette et en-tête imp., très légers trous de vers. *Belle pièce*.

LETTRE ÉCRITE PEU DE JOURS AVANT LA RUPTURE DU TRAITÉ D'EL-ARISCH : « ... J'ai reçu vos lettres... concernant la difficulté apportée par les Anglais à l'exécution du Traité. Je vous sais bien bon gré du zèle que vous avez mis à m'en prévenir; DEUX JOURS PLUS TARD LE CAIRE ÉTAIT ÉVACUÉ; IL NE LE SERA PLUS QU'À LA BONNE ENSEIGNE. Au reste je pense que tout cela s'arrangera... », etc.

VII<sup>o</sup>) KLÉBER, général en chef; (le même).

L. S., « *Kléber* » au général DESTAING; le Caire, 24 Ventôse An VIII (15 mars 1800), 1 p. in-fol., petite vignette et en-tête imp.; très légers trous de vers. *Belle pièce*.

LETTRE PRÉCÉDANT DE TRÈS PEU LA RUPTURE DU TRAITÉ D'EL-ARISCH; LA MAUVAISE FOI DES ANGLAIS SE PRÉCISE : « ... Je vous ai fait écrire..., par le général DAMAS de faire mettre en arrestation le commissaire turc qui se trouve à *Rosette*...; je m'étais déterminé à cette mesure parce que je croyais, de prime abord, que les cartes allaient se brouiller. Depuis, ayant eu lieu d'être convaincu que les Turcs étaient pour le moins aussi indignés que nous de la conduite des Anglais, et étant, en ce moment, en pleine conférence avec eux à ce sujet, vous voudrez bien suspendre cette mesure jusqu'à nouvel ordre. Quant à M. SMITH, il se conduit avec beaucoup de franchise comme particulier, en même temps qu'il montre la plus grande faiblesse comme plénipotentiaire... », etc. (3)

## B. — RUPTURE DU TRAITÉ D'EL-ARISCH — BATAILLE D'HÉLIOPOLIS

Les Anglais ayant saisi devant Toulon une dépêche de KLÉBER au gouvernement français, ils crurent y voir que l'armée française d'Égypte était tombée dans un tel état de faiblesse et de dénuement, qu'il serait facile de lui faire subir les conditions les plus dures. KLÉBER reçut de lord KEITH une lettre le sommant de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. Le général français indigné d'une telle violation des termes du Traité d'*El-Arisch*, reprit les armes et remporta bientôt sur l'armée du GRAND VIZIR la victoire décisive d'*Héliopolis*, le 20 Ventôse An VIII (20 mars 1800).

82. VIII<sup>o</sup>) DAMAS (François, Étienne), général, chef d'État-Major du G<sup>al</sup> KLÉBER en Égypte; il servit ensuite sous le G<sup>al</sup> MENOÛ. Né à Paris le 22 juin 1764, mort à Paris le 23 décembre 1828.

COPIE CONFORME SIGNÉE DU G<sup>al</sup> DAMAS DE LA PROCLAMATION DE KLÉBER A LA SUITE DE LA RÉCEPTION DE LA LETTRE DE LORD KEITH SOMMANT LE GÉNÉRAL FRANÇAIS DE SE RENDRE; le Caire, 27 Ventôse An VIII (18 mars 1800), 2 pp. 1/2 in-fol. vignette et en-tête imp.; légers trous de vers. *Belle pièce.*

PIÈCE DU PLUS GRAND INTÉRÊT : « ... Soldats! Voici la lettre qui vient de m'être adressée par le commandant en chef de la flotte anglaise dans la Méditerranée : « ... Je vous prévins que j'ai reçu des ordres positifs de S. M. de ne consentir à aucune capitulation avec l'armée française que vous commandez en Égypte et en Syrie, à MOINS QU'ELLE NE METTE BAS LES ARMES, QU'ELLE NE SE RENDE PRISONNIÈRE DE GUERRE ET N'ABANDONNE TOUS LES VAISSEAUX ET TOUTES LES MUNITIONS DES PORTS ET VILLES D'ALEXANDRIE AUX PUISSANCES ALLIÉES; QU'EN CAS DE CAPITULATION, JE NE DOIS PERMETTRE A AUCUNE TROUPE DE RETOURNER EN FRANCE AVANT QU'ELLE N'AIT ÉTÉ ÉCHANGÉE. Je crois également nécessaire de vous informer que tous les vaisseaux ayant des troupes françaises à bord et faisant voile de ce pays, munis de passeports signés par d'autres que ceux qui ont le droit d'en accorder, seront forcés par les officiers des vaisseaux que je commande de rentrer à Alexandrie; enfin que les bâtiments qui seront rencontrés retournant en Europe avec des passeports accordés en conséquence d'une capitulation particulière avec une des puissances alliées, seront retenus comme prises et tous les individus à bord considérés comme prisonniers de guerre. — (Signé :) KEITH. » — KLÉBER conclut : « ... SOLDATS! NOUS SAURONS RÉPONDRE A UNE TELLE INSOLENCÉ PAR DES VICTOIRES: PRÉPAREZ-VOUS A COMBATTRE!... »

IX<sup>o</sup>) L. S., du général DAMAS, chef d'État-Major du G<sup>al</sup> KLÉBER au général DESTAING; Belbeïs, 1<sup>er</sup> Germinal An VIII (22 mars 1800), 2 pp. in-fol., vignette et en-tête imp. *Belle pièce.*

TRÈS BELLE LETTRE RELATIVE A LA VICTOIRE D'HÉLIOPOLIS (20 mars 1800) : « ... Je vous prévins... que d'après la lettre que le général en chef (KLÉBER) a reçu de lord KEITH et dont vous avez eu connaissance, il a fait déclarer au GRAND VIZIR qu'il gardait le Caire jusqu'à ce qu'il ait une nouvelle assurance que les Anglais ne s'opposeraient point à l'entière exécution de la convention d'El-Arisch. Sur le refus du GRAND VIZIR de consentir de laisser cette garantie à l'armée, le général en chef déclara le 28 que dès ce moment, les armées devaient se regarder comme en état de guerre et le lendemain 29, nous marchâmes sur... Mutarié où toute l'armée du GRAND VIZIR et lui-même en personne, s'étaient rendus. Après quelques heures de combat avec sa nombreuse cavalerie et en avoir essuyé plusieurs charges, l'infanterie de la Division REYNIER, marcha sur les retranchements du camp qu'elle enleva à la bayonnette. Tout ce qui le défendait y fut tué et l'on y prit 16 pièces de canon. Cette victoire fut suivie de la défaite de l'armée turque dont nous avons hier rejoint l'arrière-garde à Belbeïs, à laquelle nous avons pris les 3 pièces de canon qui lui restaient. Les forts de cette place, dans laquelle ils ont laissé 3.000 hommes d'élite d'infanterie, après avoir été canonnés depuis hier, viennent de capituler... », etc., etc. (Le camp enlevé à la bayonnette est le fort d'El-Hanka).

X<sup>o</sup>) L. S., du général KLÉBER au général DESTAING; Gizeh, 11 Prairial An VIII (31 mai 1800), 1 p. in-fol.; vignette et en-tête imp.; quelques légers trous de vers. *Belle pièce.*

Lettre relative à la corvette « *Le Cormoran* » échouée entre Rosette et Burlos : « Les passeports pour notre retour en France seront sûrement tombés dans la mer, car je ne les ai point trouvés. Une chose qu'il aurait été bien importante d'avoir, c'était les lettres du Lord KEITH au commodore SMITH, ainsi que celle que le GRAND-VIZIR remit au capitaine Courtenai BOYLE lorsqu'il relâcha à Jaffa. Je pense que si elles avaient été un peu à notre avantage, il ne se serait pas tant empressé de les jeter à la mer. Quoi qu'il en soit il faut attendre les événements... », etc. (3)

### C. — MORT DE KLÉBER

Après la victoire d'Héliopolis, le 20 mars 1800, KLÉBER reprit Belbeïs le 22 mars, battit les Turcs à Korain le 23 mars, s'empara du camp de Salahieh le 24 mars. Il s'allia avec MOURAD-BEY, son ancien ennemi, le 15 avril, et obligea le Caire révolté à capituler le 21 avril. Il méditait, tout en s'occupant de la réorganisation de l'administration de l'Égypte, de conclure un traité avec les Turcs

qu'il voulait détacher de l'Angleterre, lorsqu'il fut assassiné au *Caire* par un fanatique musulman SOLEYMAN-EL-HALEPI, le 14 juin 1800. — Après la mort de KLÉBER le commandement en chef de l'armée d'Égypte échut au général MENOÛ.

83. XI<sup>o</sup>) RENÉ (Jean, Gaspard, Pascal, baron :) général. Il servit en Égypte et en Syrie. Il fut grièvement brûlé à la bataille d'*Aboukir* par l'explosion d'un caisson. KLÉBER le chargea de négocier la capitulation du *Caire*. Il servit ensuite sous le G<sup>al</sup> MENOÛ. Né à Montpellier le 20 juin 1768, mort à la Caroline (Espagne), le 29 juin 1809. Il fut odieusement torturé par les Espagnols.

L. S., « *René* » au général DONZELOT; le *Caire*, 25 Prairial An VIII (14 juin 1800) à 1 h. 30 de l'après midi; 1 p. 1/2 in-fol., vignette et en-tête imp. *Belle pièce*. RARE.

LETTRE DANS LAQUELLE IL ANNONCE LA MORT DE KLÉBER SURVENUE LE JOUR MÊME : « ... *C'est avec le plus vif regret que j'ai à vous annoncer ... un malheur qui ne vous sera pas moins sensible, qu'il l'est à l'armée entière. Le général en chef a été assassiné il y a une heure par un Turc. Venu de Gizeh pour passer une revue des compagnies grecques à l'île de Rhoda (Raoudach), il s'était rendu au Caïre pour y voir les réparations de sa maison. Étant dans le jardin, accompagné seulement du citoyen Protain, architecte, le scélérat qui depuis longtemps, sans doute, méditait ce crime, trouve l'occasion favorable pour le consommer, s'approche du général qui était sans armes, et le blesse de plusieurs coups de poignard. Le citoyen Protain a été également dangereusement blessé, et ce n'est que quelques instants après qu'on a trouvé le général mort et le citoyen Protain mourant. La situation dans laquelle se trouve le général DAMAS ne lui permettant pas de vous écrire, je m'acquiesce de ce pénible devoir... Le coupable a été arrêté et a avoué son crime... » (L'assassin SOLEYMAN-EL-HALEPI, âgé d'environ 24 ans était né à *Alep*. Il fut condamné à mort, empalé et exposé aux oiseaux de proie).*

XII<sup>o</sup>) MENOÛ (Jacques, François de BOUSSAY, baron de :) général. Il servit en Égypte et succéda à KLÉBER. Né à Boussay (Indre-et-Loire), le 3 septembre 1750, mort à la villa Corneso (Italie), le 13 août 1810.

L. S., « *Ab. J. Menou* » au général DESTAING; le *Caire*, 6 Messidor (An VIII) (25 juin 1800), 2 pp. 1/8 in-fol., vignette et en-tête imp. *Belle pièce*.

BELLE LETTRE DANS LAQUELLE IL ANNONCE QU'IL PREND LE COMMANDEMENT EN CHEF DE L'ARMÉE D'ÉGYPTÉ : « ... *L'attentat qui a privé l'armée de son chef est horrible; ... Porté par cet événement au commandement de l'armée, c'est un poids que je dois à mon âge et à l'ancienneté des services. J'ai besoin pour le soutenir de toutes les volontés, de toutes les actions. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour mériter l'estime et la confiance des troupes que j'ai l'honneur de commander... »*, etc., etc.

XIII<sup>o</sup>) RAPPORT FAIT AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS DES ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT PASSÉS EN ÉGYPTÉ DEPUIS LA CONCLUSION DU TRAITÉ D'EL-ARISCH JUSQU'À LA FIN DE PRAIRIAL (An VIII).

Minute de ce rapport portant quelques corrections autographes du général DAMAS. Manuscrit de 74 pp. in-fol. Son titre indique assez son importance, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister sur ce document historique de tout premier ordre. (3)

## PIÈCES ANGLAISES

Ce dossier est composé de lettres d'officiers Anglais ou Turcs, parmi lesquelles on remarque plus spécialement celles de l'amiral John KEITH, du commodore William SYDNEY SMITH; un grand nombre de lettres sont adressées à ce dernier et proviennent de ses papiers personnels. On y trouve en outre son livre de bord alors qu'il commandait le vaisseau de S. M. B. « *Tiger* ». Ce livre s'étend du 30 septembre 1799 au 4 janvier 1800; il constitue, par la période à laquelle il a été rédigé, un document d'un intérêt exceptionnel en ce qui concerna la Campagne d'Égypte pendant le commandement de KLÉBER.

84. A. — SYDNEY SMITH (Sir William :), amiral anglais. Il incendia en 1793 la flotte française à Toulon; plus tard il dirigea la défense de *S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre*, obligea le G<sup>al</sup> BONAPARTE à en lever le siège, puis joua un grand rôle dans les négociations du Traité d'*El-Arisch*. Né à Londres en 1764, mort à Paris le 26 mai 1840.

MANUSCRIT presque entièrement autographe et signé « *W. Sydney Smith* » ou « *W. S. S.* », de 52 pp. petit in-4<sup>o</sup>, grossièrement cartonné. Sur la couverture on lit : « *Tiger's Order Book, between September 30<sup>th</sup> 1799 and January 4<sup>th</sup> 1800.* »

Livre de bord de Sir SYDNEY SMITH. Il signale le 22 décembre 1799 une entrevue avec le général français DESAIX, etc., etc.

## B. — LETTRES ADRESSÉES AU GÉNÉRAL KLÉBER

I<sup>o</sup>) KEITH (sir John :) vice-amiral Anglais. Il joua un grand rôle au moment du Traité d'*El-Arisch* et somma le général KLÉBER de se rendre sans conditions. Né à Elphinstone, le 12 Janvier 1746, mort dans son château de Tullialan, le 10 mars 1823.

L. S. « *John Keith* » au général KLÉBER; à bord du « *Tigre* », devant Alexandrie, le 2 avril 1800, 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

LETTRE ÉCRITE APRÈS LA RUPTURE DU TRAITÉ D'EL-ARISCH ET 12 JOURS APRÈS LA VICTOIRE REMPORTÉE PAR KLÉBER A HÉLIOPOLIS : « ... *Ce n'a été que le 30 mars que j'ai joint le Tigre. Je me suis empressé de communiquer à M. le Commodore SMITH tout ce que vous m'avez chargé de lui dire de votre part, de tout quoi il est fort sensible et il ne manquera sûrement pas d'y répondre en temps et lieu. Les événements qui sont survenus dans les environs du Caire, prouvent assez, M. le général, que l'arrivée du commodore SMITH chez vous n'aurait pu empêcher la reprise des hostilités et je me félicite avec lui d'avoir été éloigné du théâtre de ces nouvelles horreurs de la guerre... Ayant à mon retour ici quelques boîtes de thé tenues en droiture (sic) de chez moi, je prends la liberté de vous en faire passer une avec la présente que vous voudrez bien agréer comme une faible marque de mon estime pour vous...* », etc.

II<sup>o</sup>) L. S., avec le compliment autographe de sir SYDNEY SMITH, au général KLÉBER; camp ottoman de Jaffa, 22 juin 1800, 2 pp. in-fol.

Cette lettre fut adressée à KLÉBER quelques jours après son assassinat, sir SYDNEY SMITH ignorant encore cet événement. Elle fut donc reçue par le général MENU : « ... *J'ai eu l'honneur de vous communiquer par ma lettre du 9 de ce mois, le premier avis qui m'est parvenu dès que les obstacles mis à l'évacuation de l'Égypte aux termes de la Convention d'El-Arisch furent levés. Je ne pouvais pas m'exprimer avec précision alors n'ayant pas reçu les dépêches de Lord KEITH, commandant en chef de la flotte anglaise dans la Méditerranée, mais maintenant que j'ai reçu une autorisation positive de procéder là-dessus comme si nulle interruption n'était survenue et que les passeports nécessaires me sont parvenus de l'ambassadeur extraordinaire de S. M. près la porte ottomane, je ne perds pas un instant à vous en informer. L'obstacle mis par les ordres du gouvernement britannique n'existant plus, il ne dépend que de vous, M. le général, de manifester votre consentement à SON ALTESSE le SUPRÊME VIZIR sur l'évacuation de l'Égypte, pour le mettre à même d'ordonner le rassemblement et l'envoi des transports et de vous fournir les autres moyens nécessaires...* », etc. — On a joint un passeport signé « *W. Sydney Smith* » et « *John Keith* », à bord du « *Tigre* » devant Beirouth, 28 novembre 1799, pour M. ROUSSEL MONPATRI, officier d'État-Major de l'armée française en Égypte. Cet officier, blessé au bras, est autorisé à se rendre en France en passant par Chypre. (4)

## C. — LETTRES RELATIVES AU TRAITÉ D'EL-ARISCH

85. I<sup>o</sup>) P. S., « *W. Sidney Smith* », aux officiers des navires composant l'escadre sous ses ordres; à bord du « *Tigre* », 15 avril 1800, 1 p. in-4<sup>o</sup> oblong, adresse.

Pièce secrète : « ... *The rendez-vous of the squadron undee my orders until further information is Rhodes.* »

II<sup>o</sup>) L. A. S. (en anglais) « *Stiles* (?) à sir SYDNEY SMITH; à bord du « *Theseus* » à l'ancre près du phare d'Alexandrie; 1<sup>er</sup> février 1800, 4 pp. in-4<sup>o</sup>.

Très intéressante lettre relative à la capture d'un bateau porteur du courrier dans lequel on a trouvé des lettres concernant le traité d'*El-Arisch* : « ... giving an account of a Treaty being signed by the GRAND VIZIR and yourself for the French to evacuate Egypt in three months; at which I most heartily rejoice and beg leave to congratulate you upon it... » — Une commission de 4 personnes est venue à son bord; elle comptait parmi ses membres TALLIEN qui parut peu satisfait des événements du 18 Brumaire et désapprouva la conduite de BONAPARTE : « ... Among the four persons who came off to treat with me was the famous TALLIEN. I like him much; he seems to be a man of great understanding and knowledge of the world. He was very much dissatisfied when he heard of the present situation in France and reproached BONAPARTE very much... », etc.

III<sup>o</sup>) COPIE ANGLAISE d'une L. A. S., de Sir SYDNEY SMITH à lord SPENCER; à bord du « *Tigre* », 13 mars 1800, 19 pp. in-4<sup>o</sup>.

DOCUMENT D'UN INTÉRÊT CONSIDÉRABLE : « ... Knowing BONAPARTE as I do, I take for granted he will at all risks send a reinforcement to his colony. I have therefore declined the invitation to accompany the GRAND VIZIR to Cairo... » — Sir SYDNEY SMITH parle ensuite d'une mutinerie des marins causée par le rationnement du vin; ceci produira un mauvais effet sur les Français. Ceux-ci ont BONAPARTE en exécration depuis son départ de l'Égypte. Les modérés n'ont pas confiance en lui. Il prononce l'éloge du caractère de KLÉBER qui doit être devenu un adversaire de BONAPARTE. Il y a aussi le parti d'Abdallah MENOÛ (G<sup>al</sup> MENOÛ) qui, transformé en Bey, ne désire pas quitter l'Égypte (MENOÛ avait épousé une indigène et s'était fait musulman). SYDNEY SMITH a heureusement pu empêcher MOURAD BEY de contracter une alliance avec eux (ce que fit KLÉBER le 15 avril 1800). Mais la rupture du traité a tout gâté et l'évacuation de l'Égypte se trouve compromise depuis qu'on exige des Français leurs armes et leurs bagages. On ne pourra les faire sortir de l'Égypte par la force. Les 18.000 hommes composant leurs forces sont une armée en Égypte; en France, ils ne feront que grossir le nombre des mécontents. Il voudrait que BONAPARTE fut enfermé au Temple dans la cellule où lui-même avait été enfermé... etc., etc.

IV<sup>o</sup>) L. A. S., (en anglais) « *Edw. J. Canes* » à Sir SYDNEY SMITH; Constance-Port-Mahon, 10 avril 1800, 4 pp. in-4<sup>o</sup>.

Il rend compte d'une mission dont son correspondant l'avait chargé auprès de Lord KEITH. Le « *Vaillant* » est en quarantaine, à Mahon, ayant à son bord plusieurs officiers français. Un navire de guerre anglais « *La Reine Charlotte* » a pris feu à Livourne et a sauté... , etc.

V<sup>o</sup>) COPIE certifiée conforme par Sir SYDNEY SMITH d'une lettre par lui adressée à Lord KEITH; Rhodes, 7 juin 1800, 7 pp. 1/4 in-4<sup>o</sup>.

Sir SYDNEY SMITH ramène à leur juste valeur les prétendues victoires des Turcs, puis donne ses arguments en faveur de l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises de KLÉBER. Il explique qu'à l'heure actuelle, l'on commence à redouter davantage en Égypte les Anglais que les Français, tandis que GEZZAR PACHA se donne des allures d'indépendance à S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre. Tout le pays est en état d'anarchie et de rébellion. Heureusement que BONAPARTE, par ses professions de foi mahométane, s'est aliéné toutes les populations chrétiennes du Liban et de Judée; celles-ci accueillent les Anglais à bras ouverts. Il attend avec impatience des renforts en vaisseaux, et la réponse de Constantinople à la Convention avec KLÉBER, etc.

VI<sup>o</sup>) L. A. S., (en anglais), de Sir SYDNEY SMITH au capitaine anglais Courtenay BOYLE; à bord du « *Tigre* », près Jaffa, 26 juin 1800, 3 pp. 3/4 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE. Le navire que commandait BOYLE s'étant échoué à Bourlos, il a été fait prisonnier avec tout son équipage (Voir lettre de KLÉBER à DESTAING; Gizeh, 11 Prairial An VIII-31 mai 1800). SYDNEY SMITH a écrit au général MENOÛ au sujet du relâchement des prisonniers et s'occupe du cas du général BAUDOT que les Turcs considèrent comme un otage et non comme un prisonnier (Le général Auguste, Nicolas BAUDOT fut envoyé par le G<sup>al</sup> KLÉBER au vizir NASSIF-PACHA quand celui-ci demanda à capituler après la bataille d'*Héliopolis*. BAUDOT arrivé près des Turcs fut assailli par eux, blessé à la tête et au bras et gardé comme otage par NASSIF-PACHA. Il fut plus tard échangé à Damiette). — On a joint 2 pièces signées respectivement par DAURE et MALUS relatives à l'habillement et à la solde des prisonniers anglais et turcs.

(8)

## D. — PIÈCES DIVERSES

Beaucoup de ces pièces se rapportent à l'armée sous le commandement du général MENOÛ.

### 86. VII<sup>o</sup>) SAIDALEY BEY ALGÉRIEN, commandant d'une escadre ottomane.

L. A. S. (en français), « *Saidaley Bey Algérie* » à Sir SYDNEY SMITH « *commandant l'escadre de S. M. Britannique et celle de la Porte Ottomane, mon ami intime et zélé, coopérateur contre l'ennemi commun...* »; Port de Malri, aux Dardanelles, 20 janvier 1800, 3 pp. in-fol., adresse. Belle pièce. RARE.

INTÉRESSANTE ET CURIEUSE LETTRE écrite en français pour SAIDALEY BEY ALGÉRIEN, par un officier français prisonnier, ainsi que l'indique une note à la fin de la lettre : « ... *Après les compliments les plus sincères de respect et d'amitié, je fais savoir à Votre Excellence qu'après être parti de S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre je me suis rendu à l'Harmila et à Limasoh, pour joindre l'escadre que commande Votre Excellence, comme nous sommes d'accord. Mais, ne l'ayant pas trouvée, et étant parti pour Malri pour faire des provisions, manquant de tout ; pendant notre séjour dans le port, il est venu un ordre du CAPITAN PACHA que notre vaisseau... (et d'autres)... sont sous vos ordres...* » Il informe son correspondant des mouvements de la flotte turque, etc., etc.

VIII<sup>o</sup>) L. A. S., de G. W. DICKSON, pourvoyeur des forces anglaises en Égypte, au docteur DESGENETTES, médecin chef de l'armée française; Hôpital de Rosette, 2 août 1801 1 p. in-4<sup>o</sup>.

Transcription :

« ... J'ai à vous apprendre qu'une tente ronde et double a été envoyée à l'île de la quarantaine pour servir aux médecins français et qu'elle a été enlevée sans qu'il soit possible de découvrir par qui... » Il lui demande d'ouvrir une enquête.

IX<sup>o</sup>) L. S. (en anglais), de l'amiral anglais lord KEITH à sir SYDNEY SMITH; à bord du « *Foudroyant* », en baie d'Aboukir, le 20 août 1801, 1 p. in-fol.; notes au crayon de la main de SYDNEY SMITH en marge de la lettre.

« ... *I have received your letter of this date, and as soon as I shall have had communication from the général on the proposal, I shall form my résolution on the subject of your suggestions to me...* », etc. — Les notes au crayon de Sir SYDNEY SMITH sont très curieuses : « ... *The général has the same delicacy about touching on naval matters that lord KEITH has to touching on those concerning military movements ..... Cold water on enterprise, which would have been death to our success of the 22<sup>d</sup>; if sir Richard BICKERTON had not felt him self authorised by his situation out of sight of the commander in... (?) flag to act according to G<sup>al</sup> Cooté's wishes Without going through the circuitous communication above required by sending in the sloops of war the moment a channel was found by a lieut<sup>t</sup> of the Kent the commandant of Marabout fort instantly listend to a summons and though he flew off on his first look at the terms offerd him at finding that he was to surrender a prisoner of war and not assimilated to the Caire army ; I intruded so far as to persuade him there was no dishonour in a surrender of that nature or delay in the following the Cairo army in France and he signed...* », etc. — On a joint une pièce écrite, en français, au nom de Sir SYDNEY SMITH en date du 16 juillet 1801, 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup> et adressée au G<sup>al</sup> MENOÛ; l'adresse est de la main de SYDNEY SMITH. — TRÈS CURIEUSE PIÈCE dans laquelle il se plaint que son nom a été cité mal à propos.

X<sup>o</sup>) 4 L. A. S., « *C. Douglas Smith* » à sir SYDNEY SMITH, du 7 juin 1799 au 6 mars 1800; en tout environ 12 pp. 1/2, adresses.

Il donne des nouvelles d'Europe et annonce l'envoi de journaux. La flotte de Brest est en route pour la Méditerranée. On a appris l'échec de BONAPARTE devant S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre. Nouvelles de Hollande: BONAPARTE est rentré en France; il a fait la paix avec les Chouans, mais a fait fusiller le comte de FROTTÉ (chef des armées royales de Normandie) et son état-major, etc. On a joint une lettre de la mère de Sir SYDNEY SMITH à son fils, 16 août 1799. Jolie lettre.

XI<sup>o</sup>) HUTCHINSON (sir John HELY) général anglais. Il accompagna le général ABERCROMBY en Egypte, et lui succéda après la mort de ce dernier. Il força le général MENOÛ à capituler. Né le 1<sup>er</sup> mai 1757, mort en 1832.

2 L. S. (en français) « *J. Hely Hutchinson* » au général MENOU ; Alexandrie 3 et 5 septembre 1801, 1 p. in-4° et 5 pp. in-fol. *Belles pièces* malgré de légers manques à la suite de déchirures.

(Lettre du 3 septembre). Le G<sup>al</sup> HUTCHINSON accepte une housse de selle que MENOU lui a offerte. — (Lettre du 5 septembre). Lettre relative à la capitulation : « ... *Il me semble, mon général, que vous me faites des reproches sur mes forces... Permettez-moi de vous rappeler que quand nous sommes débarqués dans le pays la force de votre armée était de plus de 20.000 hommes avec une belle et nombreuse cavalerie et un attirail d'artillerie superbe... La nôtre n'était composée que de 13.000 hommes ; cependant, mon général, vous allez vous retirer de l'Égypte. Quand je réclame les manuscrits arabes, les statues, plusieurs collections et objets d'antiquité, je ne fais que suivre la belle exemple que vous avez donné à l'Europe entière ; vous étiez en guerre contre l'Appolon du Belvédère, le Laocoon et plusieurs beaux morceaux que vous avez enlevés de Rome ; certainement, les statues et les tableaux du Prince BORGHÈSE étaient la propriété de sa famille ; ils sont pourtant en partie à Paris. Dans tous les pays où les Français ont fait la guerre, ils ont mis la main sur tout ce qu'il leur paraissait convenable de prendre. Comme le sort des armes a décidé contre vous, je réclame l'exécution de la capitulation sur ce point... », etc. On a joint, un mémorandum en faveur d'un officier Richard JANVERIN chargé, en 1800, d'avertir l'amiral BLANKETT, à cette époque dans la mer Rouge, de la signature du traité d'*El-Arisch* ; cet officier fut pris par les Arabes et emprisonné (Pièce datée du 29 janvier 1803). On a également joint 2 autres pièces, l'une datée du 5 août 1800, l'autre sans date relative à l'envoi de troupes britanniques en Égypte. (14)*

87. NELSON (Horatio, vicomte :), le plus célèbre homme de mer de l'Angleterre. Né à Burnham-Thorpe (Comté de Norfolk) le 25 septembre 1758, tué à la bataille de Trafalgar le 21 octobre 1805.

L. A. S. (en anglais) « *Bronte Nelson of the Nile* » à sir John ACTON (en mer, printemps 1800), 1 p. in-4°. *Très belle pièce*. RARE.

LETTRE D'UN GRAND INTÉRÊT RELATIVE A LA VICTOIRE D'HÉLIOPOLIS, REMPORTEE PAR KLÉBER SUR LES TURCS LE 20 MARS 1800 (29 Ventôse An VIII) (Héliopolis est une ville de la Basse-Égypte, située sur le canal de Trajan à 11 kilomètres du Caire). — NELSON a eu une conférence « avec la personne de Constantinople » dont le but principal était de le persuader d'aller en Égypte unir ses efforts à ceux du CAPITAN-PACHA, ce qui ne peut être accompli présentement. — Le GRAND-VIZIR a été défait par KLÉBER, mais on trouve une petite consolation en sachant que, pendant ce temps, MOURAD-BEY et IBRAHIM-BEY (chefs des Mameloucks) s'emparaient du Caire et pouvaient s'y maintenir (En effet, le 30 Ventôse, les habitants du Caire se révoltèrent contre les Français et les débris de l'armée turque, battue à Héliopolis y entraient. Après avoir pris Belbeïs et Salahié, les 1<sup>er</sup> et 3 Germinal, KLÉBER mettait le siège devant le Caire qui fut pris d'assaut le 28 Germinal An VIII-18 avril 1800). Pour cette raison, continue NELSON, les Turcs et les Français sont dans le désert, et ces derniers battent en retraite vers Damiette, Rosette et Alexandrie..., etc. (En réalité, Damiette fut reprise par le général BELLIARD, le 9 Germinal An VIII et le 1<sup>er</sup> Floréal, la ville de Suez était enlevée aux Anglais qui durent se rembarquer. — KLÉBER était parvenu à gagner les Beys à notre cause quand il fut assassiné le 14 juin suivant). (1)

## ÉVÉNEMENTS SOUS MENOU

Après l'assassinat de KLÉBER, le commandement en chef de l'armée d'Égypte échut au général MENOU en raison de l'ancienneté de ses services ; il fut confirmé dans ses fonctions par l'arrêté des Consuls du 6 septembre 1800. Ses initiatives ne furent point heureuses et il se trouva souvent en désaccord avec les généraux sous ses ordres. MENOU ne put empêcher les Anglais, commandés par ABERCROMBY et HUTCHINSON, de débarquer en Égypte, et, s'étant porté à leur rencontre, il fut battu à *Canope* le 21 mars 1801. Le général HUTCHINSON occupa le *Caire* après l'honorable capitulation du général BELLIARD, et les débris de l'armée française durent s'enfermer dans Alexandrie où elles firent une longue et courageuse résistance contre les Anglais et contre la famine. MENOU capitula le 31 août 1801 et s'embarqua pour la France sur la frégate « *La Diane* » le 17 octobre. L'Égypte était perdue pour les Français. Nos soldats emportèrent avec eux les cendres de KLÉBER, saluées à leur départ d'Égypte par l'artillerie des Anglais et des Turcs.

A. — BATAILLE DE CANOPE (21 MARS 1801).

88. I<sup>o</sup>) TRÈS JOLIE CARTE DESSINÉE ET AQUARELLÉE DONNANT L'EMPLACEMENT DES TROUPES FRANÇAISES ET ANGLAISES ET LES MOUVEMENTS EXÉCUTÉS AU COURS DU COMBAT; 1 p. in plano oblong avec texte explicatif (encre du texte pâlie). Document d'un grand intérêt historique. On a joint une carte anglaise gravée du même combat.

II<sup>o</sup>) L. S., du général MENOÛ au général DESTAING; Alexandrie, 25 Germinal An IX (15 avril 1801), 1 p. in-fol., vignette et en-tête imp.

« ... Je vous prévient... que je viens de vous nommer général de Division. Je n'ai pas besoin de vous recommander d'employer tous vos moyens pour l'intérêt de la chose publique. La manière très distinguée avec laquelle vous vous êtes conduit à l'affaire du 30 (30 Ventôse An IX-21 mars 1801 : BATAILLE DE CANOPE), et les blessures que vous y avez reçues, prouvent votre dévouement, et votre attachement à notre Patrie. Vous serez sous les ordres du général FRIANT... », etc. (DESTAING avait été fait général de brigade sur le champ de bataille des Pyramides, par BONAPARTE le 21 juillet 1798 [confirmé par le Directoire le 7 novembre 1798]; à la bataille de Canope il servit au centre sous le G<sup>ral</sup> RAMPON; il y fut blessé de 2 coups de feu). (3)

89. III<sup>o</sup>) LIÉDOT, chef de bataillon du génie à l'armée d'Égypte.

4 L. A. S., « Liédot » au futur général GARBÉ; Salahié, 13 et 16 Germinal An IX (3 et 6 avril 1801), environ 12 pp. in-4<sup>o</sup> (2 lettres sont tachées).

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE RÉSUMANT LA SITUATION DES FRANÇAIS APRÈS LA DÉFAITE DE MENOÛ : « ... J'avais appris assez positivement nos revers... Depuis cet instant, je me creuse la cervelle pour savoir quels moyens employer pour parer à toute cette bagarre et je vois bien deux choses : — I<sup>o</sup>) qu'en attendant, les choses peuvent changer à notre avantage, mais que les Anglais pour ne rien commettre au hasard, feront entrer une armée turque en Égypte qui agira avec d'autant plus de confiance qu'elle sera assurée qu'on ne peut lui aller contre, et dans ce cas, le pays déjà préparé à la sédition, s'insurge et nous sommes à la fois pressés de toutes parts, empêchés de rien convoier à l'armée et réduits en détail avec perte infaillible. — II<sup>o</sup>) Si, en s'inquiétant peu d'une armée turque on réunissait tout ce qu'on a de troupes dans toutes les places, telles que la Basse-Égypte, Belbeis, Suez, Salahieh, etc. (la citadelle exceptée car il faut conserver ce réduit), je crois qu'on pourrait réunir assez de monde pour attaquer les Anglais avec égalité ou presque égalité de nombre et alors je crois qu'avec l'avantage des localités que nous avons, nous les chasserions; ou, pendant une affaire décisive, on en finirait sur-le-champ par un traité moins honteux que celui qu'on ferait en attendant sans rien entreprendre. Si l'on réussit, nos places seront à nous, à l'instant, car le moindre revers aux Anglais devient pour les Turcs le signal de la retraite... », etc. — Les soldats sont découragés et la peste exerce toujours ses ravages. Le pays est prêt à se soulever. Le camp de Salahieh est incapable de résister à une prochaine attaque des forces anglaises et turques combinées. Tous les postes isolés devront se replier sur le Caire. Dans sa dernière lettre, LIÉDOT annonce l'évacuation de Salahieh.

IV<sup>o</sup>) LACOSTE (André, Bruno de FRÉVAL, comte de :), général du génie. Il servit en Égypte sous BONAPARTE, KLÉBER et MENOÛ comme capitaine puis comme chef de Bataillon. Aide de Camp de l'EMPEREUR. Général le 28 août 1808. Né à Pradelles (H<sup>te</sup> Loire) le 14 juin 1775, blessé mortellement devant Saragosse, le 2 février 1809.

L. A. S., « Lacoste » au futur général GARBÉ; (Alexandrie), 30 Ventôse (An IX) (21 mars 1801), 2 pp. 1/2 petit in-4<sup>o</sup>, adresse.

LETRE ÉCRITE LE JOUR DE LA BATAILLE DE CANOPE : « ... J'ai été des plus heureux à l'affaire malheureuse de ce matin. Une petite contusion au mollet par un biscâien, voilà tout. Pas de camarades de blessés. Notre perte est évaluée à 3.000 hommes plus 1.000 avant notre arrivée, et ce qui est pis, le découragement du soldat. C'était un vrai SIMUL-ACRE... », etc. (5)

90. V<sup>o</sup>) BELLIARD (Daniel, Auguste, comte :), général. Il servit en Égypte, sous BONAPARTE, KLÉBER et MENOÛ. Assiégé dans le Caire par les Anglais, il obtint



une capitulation honorable le 27 juin et rentra en France. Né à Fontenay-le-Comte (Vendée) le 25 mai 1769, mort à Bruxelles le 28 janvier 1832.

5 L. A. S. et 8 L. S., « *Belliard* » au général DONZELOT, au D<sup>r</sup> DESGENETTES, etc.; le Caire, du 24 Ventôse An IX (15 mars 1801) au 10 Germinal An IX (31 mars 1801); en tout environ 20 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. La majorité des pièces sont ornées de vignettes et d'en-têtes imprimés. *Belles pièces*.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE SE SITUANT A L'ÉPOQUE DE LA BATAILLE DE CANOPE (21 mars 1801) (Lettre du 24 Ventôse) : « ... Je n'ai point de nouvelles de l'armée ni des progrès que peuvent avoir fait les Anglais ; il paraît cependant, d'après les rapports que j'ai eu de quelques soldats qu'ils ont mis à terre, 10 à 12.000 hommes. Ils auront eu le temps de s'établir avant l'arrivée de l'armée. Le VIZIR fait filer des vivres et des munitions sur El-Arisch ce qui annoncerait un mouvement de son côté, mais je n'ai point de certitude qu'il soit en marche. Cependant, on doit penser que l'expédition des Anglais est combinée avec les Turcs et que ces derniers se porteront en Égypte... Concertez votre mouvement avec MOURAD BEY, si vous le croyez nécessaire... il a paru trop loyal, même pendant le siège du Caire où il pouvait nous faire du mal, pour ne pas rester fidèle à ses engagements, et dans ce moment il peut nous être de la plus grande utilité (MOURAD BEY avait conclu un traité d'alliance avec KLÉBER le 15 avril 1800)... Voici le moment de crise... j'espère que la fortune ne nous abandonnera, et que jointe à la bravoure de nos troupes, elle nous fera vaincre nos ennemis... », etc. — (Lettre du 29 Ventôse) : « ... Des lettres particulières arrivées de Ramanieh... annoncent qu'il y a eu le 22 (13 mars) une affaire très vive dans les environs d'Alexandrie et qui a coûté beaucoup de monde aux deux partis... nous avons eu beaucoup d'officiers tués au nombre desquels se trouve DORSENNE... » (DORSENNE ne fut pas tué mais blessé d'un coup de feu à l'épaule gauche. C'est de la bataille d'Alexandrie (13 mars 1801) dont il est ici question. Le 8 mars 1801, le général anglais ABERCROMBY avait débarqué 18.000 hommes sur la plage d'Aboukir. La bataille d'Alexandrie du 13 mars opposa 12.000 Anglais à 4.000 Français; ceux-ci furent refoulés dans Alexandrie). « ... Le général BRON a eu deux chevaux blessés sous lui ; nos troupes se sont battues avec une valeur incroyable, mais elles ont dû céder au nombre et l'ennemi, dit-on, forme le blocus d'Alexandrie... », etc. — (Lettre du 30 Ventôse) : « ... L'armée a dû être à Alexandrie le 28, mon cher Docteur (DESGENETTES), le 29 le général aura livré bataille à l'ennemi qui, dit-on, éprouve disette d'eau et de vivres et parmi lequel il y a du découragement. Les Anglais occupent les hauteurs du camp de César... nos troupes se sont battues comme des lions, l'ennemi a perdu plus de 3.000 hommes, nos soldats sont dans les meilleures dispositions et tout présage la victoire... » (Le même jour les Français étaient battus à Canope). — (Lettre du 1<sup>er</sup> Germinal-22 mars, le lendemain de la défaite de Canope) : « ... Hier soir le bruit s'est répandu en ville que les Anglais étaient entièrement défaits... », etc. — (Lettre du 4 Germinal) : « ... Je reçois à l'instant... des dépêches du général en chef : le 30 (Ventôse) on a attaqué l'ennemi et l'attaque n'a pas réussi (Bataille de Canope); il paraît que nous avons beaucoup souffert. LANUSSE a été tué (Le G<sup>al</sup> LANUSSE eut le genou gauche fracassé par un biscaïen; amputé sur le champ de bataille, il mourut 2 heures après), ainsi que le général ROIZE (tué à la tête des dragons en chargeant les lignes anglaises), SILLY a eu la cuisse emportée, DESTAING, BOUSSARD et BAUDOT sont blessés. Vous sentez, mon cher DONZELOT, combien il est important que vous arriviez très vite au Caire... », etc. — (Lettre du 5 Germinal) : « ... J'écris à MURAT-BEY, ... de descendre et de m'envoyer un Bey qui pourra se rendre auprès du général en chef si, comme je le pense, on va entrer en négociations. Il ne faut pas s'abuser sur notre position ; elle n'est pas belle... il paraît qu'il y a un grand mécontentement dans l'armée ; les dispositions ont, dit-on, été mal faites. Nos troupes, surtout la cavalerie, ont déployé le plus grand courage ; après une charge qu'on a fait faire mal à propos, il n'en est revenu qu'un tiers... », etc.

(13)

## B. — ÉVACUATION DE SALAHIEH, BELBEIS ET BIRKET-EL-HADJ

91. 1<sup>o</sup>) RAPPORTS portant la signature du Chef de Brigade LANGLOIS. (Copie conforme à l'original également signé par LANGLOIS), faits au général BELLIARD, sur l'évacuation des places de *Salahieh*, *Belbeis* et *Birket-el-Hadj*; 6 pp. 1/2 in-fol.

II<sup>o</sup>) EXTRAIT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE DU CITOYEN LANGLOIS CHEF DE BRIGADE; manuscrit de 26 pp. in-fol.

Cette correspondance s'étend du 9 Ventôse An IX (28 février 1801) au 20 Germinal An IX (10 avril 1801). *Intéressants documents*.

### C. — REDDITION DU FORT SAINT-JULLIEN

I<sup>o</sup>) DEUX PROCÈS-VERBAUX, avec de nombreuses signatures d'officiers français, parmi lesquelles celle de VALTIER, commandant du fort St-Jullien le 22 et 29 Prairial An IX (11 et 18 juin 1801), en tout environ 7 pp. 1/2 in-fol.

Pièces relatives à la capitulation du fort St-Jullien.

II<sup>o</sup>) RAPPORT DES ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU FORT JULLIEN DEPUIS LE 19 GERMINAL AU 29 INCLUS (9-19 avril 1801); à bord du « *Romulus* », le 2 Floréal An IX (22 avril 1801). MANUSCRIT de 11 pp. petit in-4<sup>o</sup>.

III<sup>o</sup>) L. A. S., et billet au crayon du Colonel anglais DALHOUSIE avec les conditions de la capitulation du fort St-Jullien. On a joint une copie anglaise des pleins pouvoirs donnés par l'amiral KEITH à Sir SYDNEY SMITH.

IV<sup>o</sup>) 10 L. S., DAURE, JAUBERT, GOGUET, etc., à VALTIER, commandant du fort St-Jullien, Ans VIII et IX; en tout environ 10 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup> et in-fol.

### D. — COMBAT DE RAMANIEH (9 MAI 1801).

Le général Joseph LAGRANGE, commandant une colonne de 3.600 hommes soutint avec beaucoup de fermeté l'attaque du CAPITAN-PACHA et d'une division anglaise. Forcé de céder au nombre il se replia sur le Caire.

3 CARTES DESSINÉES AVEC TEXTE EXPLICATIF DU COMBAT DE RAMANIEH, 3 pp. grand in-fol. *Belles pièces.*

On a joint 2 pièces relatives à l'évacuation de *Lesbeh*, et 1 p. signée du général du génie LAZOWSKI, ainsi qu'une pièce, texte arabe et français signée par le G<sup>al</sup> BAUDOT. (24)

### E. — CAPITULATION DU CAIRE ET CONVENTION DE GIZEH

Le général BELLIARD rendit le Caire aux Anglais le 27 juin 1801. Il obtint des conditions honorables : la garnison fut renvoyée en France. Cette convention fut mieux observée par les Anglais que celle d'*El-Arisch*.

92. I<sup>o</sup>) MINUTE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES GÉNÉRAUX ET CHEFS DE CORPS SOUS LES ORDRES DU GÉNÉRAL BELLIARD POUR TRAITER DE LA CAPITULATION DU CAIRE. — (Le Caire), 4 Messidor An IX (23 juin 1801). — Manuscrit de 9 pp. 1/2 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT : Le général BELLIARD expose la situation difficile où se trouve l'armée et conclut qu'il y aurait lieu de traiter de l'évacuation. L'impression de force que donne encore l'armée française permet d'obtenir de bonnes conditions. Les généraux sont d'avis différents : les uns sont pour la paix, d'autres sont d'avis de prolonger la résistance.

II<sup>o</sup>) 2 P. A. S., « *Belliard* »; le Caire 4 et 6 Messidor An IX (23 et 25 juin 1801), 2 demi-pages in-fol., vignette et en-tête imp. *Belles pièces.*

PIÈCES D'UN GRAND INTÉRÊT HISTORIQUE (Pièce du 4 Messidor) : BELLIARD donne pouvoir aux généraux de Brigade DONZELOT et MORAND, etc., pour convenir avec les commissaires Anglais et Turcs d'une suspension d'armes de 6 jours pendant laquelle on négociera pour la cession de la partie de la Haute-Égypte occupée par les Français. — (Pièce du 6 Messidor) : BELLIARD donne pouvoir aux généraux de Brigade DONZELOT et MORAND, etc., pour traiter de l'évacuation du Caire, de la citadelle, des forts, etc., et, de toute la partie de l'Égypte placée sous ses ordres avec les plénipotentiaires des Armées britanniques et ottomanes.

III<sup>o</sup>) 2 L. A. S. d'ESTÈVE (Martin, Roch, Xavier, comte :), administrateur du Trésor en Égypte, au général BELLIARD; le Caire, 7 Messidor An IX (26 juin 1801), 1 p. 1/2 in-fol.

Il sollicite que les comptables puissent emporter leurs pièces.

IV<sup>o</sup>) MINUTE DE LA CONVENTION. Projet autographe du G<sup>al</sup> Morand comportant 21 articles; 8 pp. in-fol.

V<sup>o</sup>) MINUTE DE LA CONVENTION de la main d'un secrétaire avec corrections autographes de la main du général DONZELOT, 8 pp. 1/2 in-fol.

VI<sup>o</sup>) RÉPONSE A DES ARTICLES CONCERNANT L'ÉVACUATION DE L'ÉGYPTE; minute aut. du G<sup>al</sup> MORAND, 3 pp. 1/2 in-fol.

VII<sup>o</sup>) EXPLICATION DES ARTICLES 12 ET 13. Minute aut. du G<sup>al</sup> MORAND, 1/2 p. in-fol.

VIII<sup>o</sup>) EXPLICATION DES ARTICLES 12 ET 13. P. S. par les généraux BELLIARD, DONZELOT, MORAND et par le chef de Brigade TARAYRE; 1 p. in-fol.

IX<sup>o</sup>) NOTE ADDITIONNELLE ET EXPLICATIVE DE LA CONVENTION DU 8 MESSIDOR AN IX (27 juin 1801), 3 pp. 1/3 in-fol., avec corrections du général DONZELOT.

X<sup>o</sup>) ADDITIONS RELATIVES AUX ARTICLES 2 ET 5 avec notes aut. du général BELLIARD, et d'un officier anglais. On a joint une note relative à MOURAD BEY.

XI<sup>o</sup>) 3 ÉTATS DE SITUATION DE L'ARMÉE au 11 Messidor et au 8 Thermidor (An IX-30 juin et 27 juillet 1801); 3 pp. in-plano. On a joint un état des personnes embarquées sur l'« *Inflexible* », 1 p. in-plano et un état de répartition des troupes sur différents navires.

XII<sup>o</sup>) L. A. S., « *Lascharis* » écrite pour le général YAKOUB, commandant des légions égyptiennes coptes, au général DONZELOT; le Caire, 6 Messidor An IX (25 juin 1801), 1 p. 1/2 in-fol., très curieuse vignette imprimée avec la mention « *Aux mânes de Desaix* », en-tête imp. *Belle pièce. TRÈS RARE.*

Il demande que lui et les partisans des Français puissent se retirer dans le Saïd, concédé à MOURAD BEY. On a joint la copie d'une lettre du général YACOB à BELLIARD : même objet.

(16)

#### F. — CAPITULATION D'ALEXANDRIE (31 AOUT 1801)

93. I<sup>o</sup>) L. S., du général MENOÛ à THIBAudeau; Alexandrie, 8 Vendémiaire An X (30 septembre 1801), 1 p. 1/2 in-fol., vignette et en-tête imp., jaunissures, adresse, cachet de cire rouge.

BELLE ET IMPORTANTE LETTRE : « ... *Les ennemis de la République ont triomphé mon cher Thibaudeau. La ville d'Alexandrie est au pouvoir des Anglais. Après l'incroyable capitulation de la ville du Caire (cet événement qui n'a pas d'exemple dans l'histoire), toutes les forces des Anglais d'Europe, des Anglais de l'Inde et des osmanlis commandés par le CAPITAN PACHA, se sont réunies contre moi, au nombre d'environ 30.000 hommes, plus 160 bâtiments de guerre de toute grandeur, parmi lesquels 18 vaisseaux de ligne, m'ont attaqués par mes 2 flancs; en outre, accablé par la faim, par la soif, par la maladie, n'ayant plus environ que 1.800 hommes sous les armes, plus de remèdes pour les hôpitaux, j'ai été obligé de capituler après plusieurs combats honorables, dans lesquels nous avons été plutôt détruits que vaincus. Nous avons été malheureux, mais nous avons conservé notre honneur et celui des armes françaises...* », etc.

II<sup>o</sup>) DECOUZ (Pierre, baron :) général. Il servit en Égypte où il fut l'aide de camp du général FRIANT. Général le 12 juillet 1809. Né à Annecy, le 18 juillet 1775, mort des blessures qu'il avait reçues à *Brienne*, le 18 février 1814.

a) P. S., « *Decouz* », 3 pp. 3/4 in-fol.

Ordre pour la défense de la position occupée par la Division du L<sup>1</sup> G<sup>al</sup> FRIANT. Intéressant.

b) 3 L. S., « *Decouz* » au général DESTAING; Alexandrie, 13 Thermidor et 14 Fructidor An IX (1<sup>er</sup> août et 1<sup>er</sup> septembre 1801), 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

Il transmet les ordres du général FRIANT (voir plus haut) relatifs à la défense d'Alexandrie, etc.

c) 2 L. S., « *Decouz* » à l'adjudant commandant NOVEL; Alexandrie, 14 Fructidor An IX et 16 Vendémiaire An X (1<sup>er</sup> septembre et 8 octobre 1801), 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

Ordres d'évacuation des forts qui doivent être remis aux Anglais à la suite de la capitulation. *On ne pourra emmener ni canons ni munitions; les prisonniers anglais et osmanlis seront remis et libérés, ainsi qu'un soi-disant officier autrichien, qui ne semble être qu'un marchand de montres. Aucune dégradation ne pourra être commise...*, etc. — On a joint une L. A. S. du commissaire ordonnateur SARTELON au général DESTAING; Alexandrie, 11 Fructidor An IX (29 août 1801), 1 p. in-fol. — Relative au traitement extraordinaire du G<sup>al</sup> DESTAING. (8)

## BASSE-ÉGYPTE

### A. — DANS LA BASSE-ÉGYPTE

94. I<sup>o</sup>) ALMÉRAS (Louis, baron), général. En Égypte il se distingua à l'assaut d'Alexandrie, à Héliopolis, à la reprise du fort de Belbeïs, à la reprise de Boulaq, etc. Né à Vienne (Isère) le 15 mars 1768, mort à Bordeaux le 7 janvier 1828.

3 L. A. S., « *L. Alméras* » au général DUGUA; Damiette, 15 Ventôse, 6 et 9 Germinal An VII (5, 26 et 29 mars 1799), environ 5 pp. in-fol., tailladées pour la désinfection.

TRÈS INTÉRESSANTES LETTRES. Il est impossible de ravitailler Tineh par eau. Il projette de réquisitionner des chameaux mais le général KLÉBER n'en a laissé que très peu. Il signale l'arrivée d'un petit bâtiment de guerre britannique qui, sans doute, surveille les mouvements de l'armée. — Les transports sont difficiles; les chameliers s'enfuient ou désertent, les Arabes pillent les convois et les marins manifestent de la mauvaise volonté. Il est malade depuis quelques jours et craint que ce ne soit de la peste..., etc.

II<sup>o</sup>) HOROY, chef de bataillon.

L. A. S., « *Horoy* » au général VIAL; Damiette, 30 Thermidor An VI (17 août 1798), 2 pp. in-fol. *Belle pièce.*

BELLE LETTRE MILITAIRE, relative à une attaque au cours de laquelle s'est distingué le capitaine BULARD : « ... Cette compagnie étant partie de Damiette le 21, vers 10 heures du soir pour se rendre... à la ville de Mansourah, fut attaquée le lendemain 22 sur les 10 heures du matin... Quelques coups de fusil tirés de la rive gauche, des mottes de terre jetées, le rassemblement des habitants, leurs vociférations furent les premiers signes d'hostilité et de révolte. Le citoyen BULARD, capitaine de cette compagnie, n'en fut pas étonné : il continua sa marche quoique convoyé par les révoltés. Il avait fait ainsi une demi-lieue, lorsqu'à l'entrée d'un autre village situé sur la même rive, sa garde qui marchait à terre fut attaquée par plusieurs coups de fusil. BULARD mit alors pied à terre et se porta de l'autre côté du village où il se réunit au restant de la compagnie qui débarquait sur ce point... Cependant la foule grossissait sur l'une ou l'autre rive... BULARD se retira à pas lents et sut encore en imposer à ses ennemis pendant la retraite... », etc.

III<sup>o</sup>) BERTRAND (Henri, Gratien, comte:) général, compagnon de l'EMPEREUR à Sainte-Hélène. Il servit avec distinction en Égypte comme officier de génie. Né à Châteauroux, le 28 mars 1774, il y mourut le 31 janvier 1844.

L. A. S., « *Bertrand* » (au futur G<sup>al</sup> GARBÉ); Tantau, 9 Ventôse An VII (28 février 1801, 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>).

« ... On a donné chasse aux Arabes qui étaient rentrés (ou restés) dans le Delta : il paraît qu'on en a tué plusieurs ainsi que quelques cheiks de village... », etc.

IV<sup>o</sup>) SORNET (Henri) chef de brigade, mortellement blessé en 1801.

L. A. S., « *Sornet* » au général DESTAING, *Alexandrie*, 18 Messidor An VII (6 juillet 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp. On a ajouté 3 ordres du jour signés.

Lettre relative à des mouvements de troupe. Les ordres du jour concernent des ordres donnés par le général (M<sup>al</sup>) MARMONT. (9)

## B. — EL-ARISCH

95. I<sup>o</sup>) CAZALS (Louis, Joseph, Elisabeth, baron :) général du Génie. Il se distingua en Égypte à la prise d'*Alexandrie*, à *Chebreiss*, à la bataille des *Pyramides*, au combat de *Gemyleh*. Il commanda le fort d'*El-Arisch* où il fut forcé de capituler par suite de la révolte de la garnison, en fin décembre 1799, mais rejoignit l'armée à la suite du Traité d'*El-Arisch* le 24 janvier 1800. Il combattit encore à *Héliopolis*, à la reprise du *Caire* et aux combats livrés devant *Alexandrie* en 1801. — Né à Castelnau-dary le 6 janvier 1774, mort à Charenton le 29 septembre 1813.

8 L. S. et 1 P. S., « *Cazals* » à l'adjudant-général MARTINET et au général DESTAING; *El-Arisch* du 15 Brumaire An VIII (6 novembre 1799), au 27 Frimaire An VIII (18 décembre 1799), 26 pp. in-fol. On a joint 1 L. A. S., et 1 L. S., « *Cazals* » au général DUGUA; *Bourgeh*, 29 Brumaire An VII (19 novembre 1798) et *Lesbeh*, 22 Nivôse An VII (11 janvier 1799), 2 pp. in-fol.; en tout, 28 pp. in-fol.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE RELATIVE AUX ÉVÉNEMENTS QUI EURENT LIEU A EL-ARISCH A LA FIN DE L'ANNÉE 1799. — *El-Arisch* située non loin de la mer, aux confins des déserts de l'Arabie Pétrée et de la Palestine était une sentinelle avancée placée en Asie et défendant l'entrée de l'Égypte de toute attaque venue de Syrie. Placée sur la route des caravanes, son importance stratégique fit que sa possession fut âprement disputée par les Français et par les Turcs. BONAPARTE s'en empara les 2 et 3 Pluviôse An VII (20 et 21 février 1799); la place ne retomba au pouvoir des Turcs qu'après la capitulation du 9 Nivôse An VIII (30 décembre 1799). — Dans ses lettres à l'adjudant-général MARTINET, CAZALS rend compte d'une reconnaissance effectuée dans les environs de la place et de la prise d'un important dépôt de marchandises, qui, faute de moyens de transport a dû être brûlé sur place. Il énumère également les besoins de la place d'*El-Arisch*. La correspondance de CAZALS adressée au général DESTAING commandant à *Katieh* à l'ouest d'*El-Arisch* présente le plus grand intérêt. Dans ses premières lettres, il rend compte de l'état de la place, des travaux effectués et du résultat des reconnaissances envoyées autour de la ville. Il demande des espions. Le 3 Frimaire, il rend compte d'une expédition destinée à couper la route aux Beys et aux Mameloucks, qui, partis de la Haute-Égypte, cherchent à gagner la Syrie. Malheureusement, cette troupe échappa aux recherches des troupes françaises. Ailleurs, il signale qu'une patrouille de 16 hommes commandée par un lieutenant a été attaquée par une troupe considérable de cavalerie ennemie, faite prisonnière et emmenée en captivité à *Gaza* par MOHAMED ELFY BEY. — (Lettre du 18 Frimaire) : « ... J'ai l'honneur de vous prévenir... qu'il est arrivé ce soir aux avants-postes le lieutenant-colonel BROMLEY... il m'a remis 2 lettres à mon adresse..., elles étaient du colonel DOUGLAS, destiné à diriger les opérations de l'armée ottomane contre *El-Arisch*... Le GRAND VIZIR est arrivé le 26 à *Gaza* au bruit du canon... Il désire beaucoup le fort d'*El-Arisch*. Je présume que le colonel anglais sera envoyé

à Damiette pour en faire la demande par le commodore SCHMIT (sic, lire SMITH)... Si le GRAND VIZIR entre en campagne, un corps de l'armée ottomane avec toute l'artillerie que l'on pourra réunir est destiné à assiéger El-Arisch... », etc. — (Lettre du 25 Frimaire) : « ... J'ai l'honneur de vous prévenir que nous avons été attaqués ce matin par un corps considérable de cavalerie qui avait avec lui quelque infanterie. Environ 300 Mameloucks se sont avancés au grand galop jusqu'à portée de pistolet de nos avant-postes qui se sont repliés ; les troupes du camp se sont retirées sur les glacis, favorisés par le feu de notre artillerie. Les hauteurs qui environnent la route de Syrie étaient couvertes d'ennemis : notre découverte composée de 32 grenadiers et de 6 dromadaires, entourés de toutes parts, ont mis bas les armes. Deux dromadaires seulement se sont sauvés... Il y a eu près de nos avant-postes 4 grenadiers et quelques mameloucks de tués, les derniers par le feu de l'artillerie. Je vois avec douleur et indignation... que des grenadiers français, ont la lâcheté de mettre bas les armes à portée de canon du fort. En effet, s'ils s'étaient défendus comme ils le devaient, j'aurais pu les dégager... J'ai fait un mouvement en avant avec la 13<sup>e</sup> (demi-Brigade) qui a décidé la retraite de l'ennemi. Ayant le fort et le camp à défendre, ayant, en outre, à éclairer les environs de manière de ne pas être bloqué avant de pouvoir vous faire avertir, j'avais cru prudent et nécessaire de faire quelques découvertes (reconnaisances) en leur prescrivant toutes les précautions que la prudence exige ; mais, puisqu'une demi-compagnie de grenadiers se laisse prendre sans résistance sous le canon du fort, je n'en ferai plus faire à l'avenir... Les troupes qui nous ont attaqués étaient composées de mameloucks et de Turcs de Constantinople. Les premiers étaient commandés par MOHAMED-ELFY BEY, et ces Turcs par MOHAMED-AGA ; ce dernier a été tué d'un coup de canon... D'après le rapport de l'espion... l'ennemi est en marche avec de l'artillerie, pour se rendre à El-Arisch. Demain toutes les troupes du camp rentrent dans le fort et je n'aurai point de surprises à craindre... Le soldat se plaint d'être mal nourri ; CE SONT DES PLAINTES CONTINUELLES ; ce sera bien pire, lorsqu'on ne sera plus à même de lui distribuer de l'huile... », etc. Ces dernières lettres de CAZALS indiquent clairement que les troupes de la garnison d'El-Arisch étaient fortement atteintes dans leur moral ; peu de jours après, attaquées par l'armée du GRAND VIZIR, elles refusèrent le combat et obligèrent leurs officiers à capituler.

II<sup>o</sup>) JOURNAL HISTORIQUE DES ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT PASSÉS AU FORT D'EL-ARISCH DEPUIS LE 1<sup>er</sup> VENDÉMIAIRE AN VIII (23 septembre 1799) JUSQU'AU 8 NIVÔSE AN VIII (29 décembre 1799).

MANUSCRIT de 76 pp. 1/2 in-fol., écrit par le Capitaine du Génie BOUCHARD.

DOCUMENT EXTRÊMEMENT INTÉRESSANT relatant la capitulation du fort d'El-Arisch entre les mains du GRAND VIZIR et les événements qui la précédèrent immédiatement. On assiste à toutes les opérations du siège par l'armée turque du GRAND VIZIR. Le récit est fort élogieux en ce qui concerne le futur général CAZALS. (12)

## CONQUÊTE DE LA HAUTE-ÉGYPTE (1798-1799)

Le général BONAPARTE confia au général DESAIX la conquête de la Haute-Égypte. En exécution des ordres du général en chef, DESAIX s'embarqua à Boulaq le 25 août, remonta le Nil et s'arrêta, le 31 août, près des ruines d'Héraclée. Il ouvrit la campagne en battant les mameloucks à Beneceh (3 septembre 1798) et MOURAD-BEY à Sédiman (7 octobre). Frappé d'une cécité momentanée, DESAIX revint au Caire, y rencontra BONAPARTE et, guéri, revint à Beni-Souef le 16 décembre ; il atteignit Girgeh le 29 décembre. Il reprit aussitôt les opérations en vue de terminer la conquête de la Haute-Égypte. Les principales étapes qui marquèrent celle-ci furent la bataille de Samanhout (22 janvier 1799) et la poursuite de MOURAD-BEY que DESAIX obligea à se réfugier dans le désert de Lybie. Le 2 avril il défit encore les mameloucks et soumit tout le pays. L'administration paternelle de DESAIX lui valut des indigènes le surnom de « Sultan Juste ». BONAPARTE lui adressa, le 14 août 1799, un sabre où il avait fait graver ces mots : « Conquête de la Haute-Égypte ». DESAIX continua son œuvre : il culbuta la cavalerie de MOURAD-BEY à Sédiman le 9 octobre 1799, le jour même où BONAPARTE, de retour d'Égypte, débarquait à Fréjus. — La conquête de la Haute-Égypte, sa pacification et l'organisation des territoires conquis sont un des plus beaux titres de gloire du général DESAIX : avec des moyens restreints, il réussit non seulement à chasser et à vaincre l'intrépide et insaisissable MOURAD-BEY, mais à conquérir, occuper et organiser une contrée immense à cheval sur les 2 rives du Nil et à prendre pied à Kossêir sur la Mer Rouge. La méthode de DESAIX consistait à bien connaître les tribus par

l'étude de leurs origines, de leur histoire et de leurs mœurs. Il traitait les indigènes avec justice, mais aussi savait s'en faire craindre. Pour montrer sa force, DESAIX organisait de fréquents mouvements de troupes et sa conquête était continuellement parcourue par des colonnes volantes composées de méharistes, de cavaliers et d'artillerie montée. — Rappelé par KLÉBER, DESAIX laissa le commandement de son armée au général FRIANT, et arriva au *Caire*, le 16 octobre 1799, pour discuter avec le commodore Anglais sir SYDNEY-SMITH la Convention d'*El-Arisch* qu'il ne signa qu'avec regret le 24 janvier 1800. Il s'embarqua pour la France le 4 mars, fut pris par les Anglais et relâché seulement le 29 avril. Arrivé à Toulon le 5 mai, DESAIX ne reprit les armes que pour trouver une mort glorieuse à *Marengo*, le 14 juin 1800, en courant, à la tête de sa division, au secours de BONAPARTE, sérieusement entamé par les Autrichiens, et décider, par son arrivée, de la victoire des Armes françaises.

96. BERTHIER (Alexandre), maréchal de l'Empire.

L. S., « *Alex. Berthier* » au général DESAIX; le *Caire*, 30 Thermidor An VI (17 août 1798), 2 pp. in-fol., vignette gravée d'*Appiani*, représentant la *Liberté* délivrant l'Italie de l'oppression par l'effet de ses victoires. *Belle pièce.*

BERTHIER communique à DESAIX les instructions du général en chef BONAPARTE pour la réunion des troupes constituant sa division. Elles devront prendre du pain dans la matinée du 1<sup>er</sup> Fructidor (18 août 1798) et s'embarqueront le 2 à *Gizet* sur la flottille placée sous les ordres du contre-amiral PERRÉE. Les troupes seront débarquées à *Bénézet* et à *Mimet* : « ... *L'intention du général en chef est que le général DESAIX parte dans la journée du 1<sup>er</sup> Fructidor avec cette flottille et sa division pour prendre possession de la province de Bénézet...* », etc. (Cette pièce marque le départ de DESAIX pour la conquête de la Haute-Égypte; il s'embarqua le 25 août à *Boulaq* et remonta le Nil pour s'arrêter près des ruines d'*Héraclée* (31 août); il vainquit les mameloucks à *Benech* le 3 septembre et MOURAD-BEY à *Sediman* le 7 octobre, «... etc., etc.». (1)

97. DESAIX (Louis, Charles, Antoine des AIX, chevalier de VEYGOUX, dit :), général; il conquit la H<sup>te</sup> Égypte. Né au château d'Ayat, près Riom (Puy-de-Dôme) le 17 août 1768, tué à la bataille de *Marengo*, le 14 juin 1800.

DOSSIER DE 20 LETTRES adressées aux généraux BELLIARD, DUGUA, DONZELOT, BOYER, FRIANT et MORAND, toutes relatives à la conquête de la *Haute-Égypte*; elles sont présentées dans l'ordre chronologique. Cette correspondance s'étend du 26 avril au 1<sup>er</sup> décembre 1799.

1<sup>o</sup>) LETTRE EN PARTIE AUTOGRAPHE au général BELLIARD, commandant la 1<sup>re</sup> Brigade de la division DESAIX; *Girgé*, 7 Floréal An VII (26 avril 1799), 4 pp. in-4<sup>o</sup> dont 2 pp. 1/2 de la main de DESAIX.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE : « ... *Il paraît que ces Beys sont extrêmement mal dans les environs de Sienne (ou Assouan, près de la 1<sup>re</sup> cataracte du Nil). Je suis enchanté que le brave EPPLE [Georges, Henri; plus tard général (1760-1806)] se soit mis en marche pour les pousser plus loin. Nous en serons alors débarrassés pour longtemps, j'espère...* » Il parle ensuite du ravitaillement de la ville d'*Esneh* (ou *Asna*); il faut que les troupes puissent y tenir garnison et y soient bien nourries. — DESAIX expose ensuite les moyens dont il compte se servir pour coloniser le pays; (toute cette partie est de sa main) : « ... *Vous avez beaucoup de troupes dans votre province; vous pouvez en achever rapidement la parfaite organisation. Vous savez que c'est beaucoup de mouvements de troupes qui produisent de l'effet sur les habitants. Je vous ai écrit hier pour vous faire connaître un moyen que j'avais trouvé pour les bien juger : il consiste à prendre des notes sur 4 registres différents, sur tout ce qui les concerne. L'histoire de ces peuples est intéressante. Ses alliances et ses parentés le sont aussi. Je trouve tous les jours mille faits intéressants qui en expliquent très bien les haines, les passions, les guerres et l'existence. Je vous ajouterai à ce que je vous ai dit qu'à l'article police, on pourrait y ajouter tout ce qui a rapport à l'histoire des nombreuses races qui forment la nation. Il paraît que successivement des tribus chassées soit de l'Yemen, soit de la Barbarie par les fréquentes guerres, soit amenées par les émigrations communes aux peuples pasteurs, sont venus successivement s'établir dans les différents cantons du pays, en ont chassé les habitants et se sont mis à leur place. Les propriétaires anciens, dispersés, ont formé des colonies nouvelles, et se ressouviennent très bien de leur origine commune, se donnent secours en cas de besoin et s'unissent quand il est possible. Vous sentez que l'on peut aisément tirer parti de cela et gouverner ce peuple*

d'après ses haines, ses passions ; la cause en étant connue, elles peuvent être aisément mises en mouvement. Engagez tous vos officiers particuliers à vous donner le plus de renseignements qu'il leur sera possible. Il y a un objet encore bien essentiel dont on pourrait s'occuper ensuite, celui des améliorations. La grande base repose sur les canaux. On pourrait s'informer de leurs sources, de leurs cours, de leurs embouchures, de leurs dépenses, de leur utilité ; de ceux à faire pour donner à ce pays le plus de richesse. Cela est plus difficile, cependant on peut le demander encore... Je vous recommande bien Cosséir. Sachez bien ce qui s'y passe, afin d'éviter tous les bruits qui courent continuellement. Dans ce malheureux pays, il est important d'en détromper les habitants crédules et toujours prêts à faire des sottises au moindre ouï dire... que la province d'Esné (Esneh) soit bien organisée, que Cosséir soit occupé et garni de troupes, que les ouvrages de Kéné soient rapidement élevés ; vous aurez parfaitement fait et nous n'aurons rien à vous demander... », etc.

2<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » à l'adjudant-général DONZELOT ; *Tahta*, 16 Floréal An VII (5 mai 1799), 3 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse.

LETTE D'UN GRAND INTÉRÊT RELATIVE AUX FORTIFICATIONS DE KÉNÉ, A LA POURSUITE DE MOURAD BEY, etc. : « ... Vous devez être arrivé dans ce moment, mon cher DONZELOT, avec une grande recrue de maçons, et tout ce qu'il faut pour commencer vos ouvrages ; j'ai l'espérance que vous allez les élever avec une extrême rapidité. Je le désire bien, vous savez combien j'y prends intérêt pour notre tranquillité à tous... Je désire bien aussi que tous les grains du pays au-dessus de Kéné, soient promptement emmagasinés dans cette ville, dans un magasin général, afin d'avoir par ce moyen, bien tout le pays à notre dépendance... » — Il faudrait pouvoir rassembler une troupe de 700 méharistes pour sillonner le pays et établir une correspondance rapide entre Kéné et Kosséir. — « ... Je voudrais bien me défaire de ce maudit MOURAD et le faire aller en Barbarie. Nous sommes tranquilles, le pays paie ce qu'il doit ; tous les cheiks des environs depuis Siout sont venus se soumettre. J'espère que tout ira bien. Le général DAVOUT a encore aperçu 800 hommes à Abou-Girgè ; ils l'ont reçu à coups de fusil. D'après ces nouvelles et celles du Caire et de Syrie, tout va bien dans ce moment-ci... Nous avons des nouvelles de Syrie très satisfaisantes ; pas de peste, pas de maladies, tout va bien. Saint-Jean-d'Acre sera enlevé aux premiers jours. On annonce MOURAD très malade et dégouté de tout. On le prétend prêt à partir pour Alger. Le ciel le veuille et le fasse aller si loin qu'on en entende plus parler... », etc. (2)

98. 3<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au général DUGUA, commandant de la Basse-Égypte ; *Temeh* près *Abourtige* (au Sud de *Siout*), 19 Floréal An VII (8 mai 1799), 3 pp. 1/4 in-fol., adresse. Très belle pièce.

LONGUE ET INTÉRESSANTE LETTRE DANS LAQUELLE DESAIX EXPOSE LA FAIBLESSE DE SES FORCES ; ELLE EST ÉGALEMENT RELATIVE AUX MAMELOUCKS, A KOSSÉIR ET A KÉNÉ. — DESAIX regrette que le général DAVOUT ait été appelé à Gizeh car il n'avait pas terminé ses opérations contre les Arabes : « ... Le général DAVOUT a avec lui les seules troupes que j'avais de disponibles. J'ai dans la province de Thèbes, il est vrai, le général BELLIARD avec 1.200 hommes mais il a 70 lieues de pays à garder, à combattre NASSIM-BEY, OSMAN BEY..., etc. Les nombreux combats avec les mequains, l'excessive chaleur nous ont donné quantité de malades et de blessés. Ce général en a 200 à 300. Il a un objet bien important, c'est Cosséir. Le voisinage de Jedda nous oblige d'occuper en force ce point important qui donne des débouchés dans ces pays. Nous faisons l'impossible pour tâcher d'aller à Cosséir, mais tout, jusqu'à présent nous a contrariés. Le général BELLIARD a rencontré mille obstacles ; il est surtout tombé malade, et j'ai envoyé dans ces cantons mon adjudant-général, actif et vigoureux. J'espère qu'il réussira (Kosséir fut pris par les Français le 29 mai 1799). Le manque de munitions nous a surtout bien embarrassés... » DESAIX donne ensuite la disposition des troupes sous son commandement, puis insiste sur la faute qu'on a commise en éloignant le G<sup>al</sup> DAVOUT : « ... Je crois... que la province de Béni-Souef est un danger et que la présence du général DAVOUT y serait utile. Je ne crois pas au vaste projet d'ensemble des mameloucks ; ils n'ont que deux têtes assez organisées pour faire quelque chose : MOURAD et HASSAN-BEY ; les autres ont peu de courage, ELPHI entr'autres ; il n'a jamais rien entrepris dans le moment difficile où les 4.000 hommes venus de la Mecque pouvaient faire pencher la balance de son parti. Au lieu de se réunir à eux il s'en est éloigné ; il n'a jamais combattu... Je ne crains de nos ennemis que MOURAD-BEY, NASSIF PACHA et HASSAN BEY, le plus vigoureux de tous... Si tous se réunissaient, nous serions embarrassés ; leur passion et leur jalousie ne le permettront, je crois, jamais... », etc. (1)

99. 4<sup>o</sup>) L. A., à l'adjudant-général DONZELOT ; *Siout*, 27 Floréal An VII (16 mai 1799), 2 pp. 1/4, in-4<sup>o</sup>, adresse. Belle pièce.

LETTE RELATIVE AUX OPÉRATIONS MILITAIRES : « ... Vous êtes un homme admirable, mon cher DONZELOT ; vous faites les choses rapidement. Je fais partir le 29 d'ici, pour le général BELLIARD, 60.000 cartouches, 100 coups de canon et approvisionnements utiles. Les barques ne peuvent les conduire l'eau étant basse... On assure S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre pris, mais pas officiellement... », etc.



5<sup>o</sup>) L. S., « *Desaix* » (2 fois), à l'adjutant-général DONZELOT; *Siout*, 3 Prairial An VII (22 mai 1799), 2 pp. 1/4 in-4<sup>o</sup>, adresse. *Belle pièce*.

BELLE LETTRE MILITAIRE : « ... *J'apprends avec plaisir que vous partez pour Cosséir. J'espère que cette lettre vous parviendra. J'ai envoyé, comme je vous l'ai mandé... un bon convoi de munitions à Kéné... j'y ai également expédié des médicaments... De mon côté, je n'épargnerai rien pour vous donner les moyens de bien vous établir à Cosséir. Il est inutile de vous engager à pousser vivement les réparations du fort de ce port; vous sentez, comme moi, la nécessité de le mettre promptement en état, et d'y réunir les munitions de bouche et de guerre nécessaires...* », etc.

6<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au futur général MORAND; *Siout*, 7 Messidor An VII (25 juin 1799), 1 p. 1/2 in-8<sup>o</sup>.

LETTRE MILITAIRE RELATIVE A MOURAD-BEY : « ... *Je pars... pour voir ce que fait MOURAD-BEY descendu inopinément des Oasis. On assure qu'il est déjà bien loin et que sans perdre de temps, il court... pour se jeter dans les autres oasis et pour y trouver un asile...* » DESAIX donne des ordres pour conserver sa tranquillité au pays.

7<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » à MORAND; *Siout*, 7 Messidor An VII (25 juin 1799), 1 p. in-8<sup>o</sup>, adresse. *Belle pièce*.

Lettre relative à des marchés passés avec HAMELIN et LIVRON.

(4)

100. 8<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au général FRIANT; près de *Minieh*, 16 ou 18 Messidor An VII (4 ou 6 juillet 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>.

LETTRE RELATIVE A MOURAD-BEY : « ... *Je reçois l'avis à l'instant que MOURAD-BEY, renforcé des geama (?) vient de descendre de Rayanne à Bénésie, où il est arrivé hier matin...* », etc. DESAIX pense qu'il passera sur l'autre rive. FRIANT devta se concerter avec le G<sup>al</sup> ZAYONCHEK, et se trouver toujours en état de combattre utilement. Si MOURAD-BEY passe sur l'autre rive, il est possible qu'il aille en Syrie. Il ne faut pas lui laisser le temps de se reconnaître. C'est là le grand point, etc.

9<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au général (DONZELOT); près Behenesi, 24 Messidor (An VII-12 juillet 1799), 4 pp. in-4<sup>o</sup>. *Belle pièce*.

TRÈS BELLE ET INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A LA DÉFENSE DE COSSÉIR ET AUX OPÉRATIONS CONTRE MOURAD-BEY : « ... *Je reçois à l'instant votre lettre du 8 Messidor : je vois avec plaisir que vos travaux de Cosséir s'avancent, et que par vos soins ce port important sera à l'abri d'un événement. Je vous prie de bien l'organiser avant que de le quitter... Je désire bien voir ce point parfaitement en état. Je ne sais que penser des rapports de la mer Rouge. Il arrive peu de bâtiments de Jedda, à ce qu'il me paraît; cela me ferait soupçonner. Mais je crois qu'avec des précautions on sera à l'abri de tout événement. Je voudrais bien que le général BELLIARD eût toujours un grand nombre de dromadaires ou même de chameaux de rassemblés, 400; ce serait sa colonne mobile en cas d'attaque avec 2 pièces de canon. Ils seraient sur le champ au secours de Cosséir. Les dromadaires qu'il aurait lui serviraient de cavalerie; les ennemis n'en auraient point. Avec des chameaux, on pourrait mener quelques cavaliers. Vous verrez alors, qu'aisément on serait bien fort et qu'un débarquement ne résisterait pas longtemps... Je désire bien que chaque général ait sa colonne mobile de 400 hommes à chameau, parcourant toujours le pays. 300 chameaux, 100 dromadaires, c'est tout ce qu'il faut. Si j'étais un peu tranquille j'irai de suite vers Kéné, j'organiserai tout et serais bien sûr de n'avoir rien à craindre. Il faut tirer parti du pays où l'on est...* » DESAIX insiste sur la nécessité de relier aisément Kéné à Cosséir (ces 2 localités sont d'ailleurs réunies par la Vallée de Cosséir avec un point d'eau important : le puits *Legatta*)... « *Je suis occupé à finir MOURAD et l'empêcher de revenir. Les arabes, ses alliés... demandent la paix. Alors, je ne sais pas trop ce qu'il deviendra. Il est très en peine : Aller dans les oasis ? les fièvres pestilentiennes l'y attendent; remonter dans la Haute Égypte ? il y a des ennemis; dans la Basse (Égypte) encore plus; tous les arabes nous sont soumis. En vérité, je ne sais où il peut aller; il passera quelques jours dans de petites oasis qui sont à une journée dans le désert et rares, et puis fera une excursion où il trouvera le plus de sûreté. Je suis placé à ses débouchés du désert de manière à ce qu'il ne puisse pas en sortir. Si nous pouvions l'obliger à se jeter encore plus dans les déserts et en Afrique, nous serions bien en paix, je vous assure, car le pays est très soumis. Il n'a trouvé aucun partisan; tous les villages se sont enfuis à son approche et il a eu toutes les peines possibles à avoir quelques choses. Il a volé cependant 4 ou 6 chameaux... Le général en chef (BONAPARTE) à son retour de Syrie a trouvé dans le pays bien des ressources; au Caire, un million dans 8 jours. Aussi l'armée est payée de tous ses arriérés...* », etc.

(2)

101. 10<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » à un général DONZELOT; sans lieu ni date, 1 p. in-4<sup>o</sup> (au verso notes de la main de SAVARY, aide-de-camp de DESAIX), 1 p. in-4<sup>o</sup>.

LETTRÉ RELATIVE A DES DENRÉES A ADRESSER A BONAPARTE ET OU IL EST QUESTION DE MOURAD-BEY : « ... Je voudrais..., que par des ventes de grains à Cosséir, par la levée des impôts et par toutes sortes de voies, vous puissiez rassembler 30.000 livres pour le général en chef... Je tiens bien à ce que le général en chef soit aidé par nous de toutes les manières. A présent que MOURAD-BEY est en bas, vous n'avez plus rien à craindre pour vos côtés. Le pays d'en bas n'a presque plus de troupes; vous en avez assez. Faites donc descendre des détachements pour organiser le pays, le soumettre, faire rentrer les impôts. Notre cavalerie manque de chevaux au Caire. Il faut tâcher d'en lever encore. Levez-en une cinquantaine dans votre province. On les enverrait au Caire, afin de relever notre cavalerie démontée dans la Basse-Égypte. Il faut tout faire pour nous bien organiser... », etc.

- 11<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au général DONZELOT; Siout, 3 Fructidor An VII (20 août 1799), 3 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse. Belle pièce.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE DANS LAQUELLE DESAIX ANNONCE LA VICTOIRE DE BONAPARTE A ABOUKIR, PARLE DES ÉVÉNEMENTS SURVENUS EN EUROPE ET DONNE DES RENSEIGNEMENTS SUR MOURAD-BEY : « ... Vous savez les nouvelles..., la destruction de l'armée turque, la prise d'Aboukir où 3.000 Turcks s'étaient réfugiés; 800 ont été tués par le canon, les autres se sont rendus à discrétion, n'ayant pas mangé de 8 jours, étant sans eau et munitions. Sur 16.000 ennemis, 500 se sont sauvés. SCHMID (SYDNEY SMITH) était avec eux, sans soldats; il s'est sauvé avec peine. Il est à présent en correspondance avec le général, et traite bien les Français. Il a rendu COLBERT qui avait été pris près St-Jean-d'Acre... Le 13, la guerre a été déclarée par la France à l'EMPEREUR. Le G<sup>al</sup> JOURDAN a été battu par le P<sup>co</sup> CHARLES à Feldkirch, dans la Forêt Noire et a repassé le Rhin. SCHÉRER a été battu à Rivoli par le G<sup>al</sup> KRAY; il a laissé bloquer Mantoue, évacué le Brescian (région de Brescia). La flotte de Brest, commandée par BRUIX a trouvé 18 Anglais au détroit; elle va à Toulon... SIÉYÉS est directeur à la place de REWBELL... (etc.)... On m'assure dans le moment, que MOURAD-BEY, après la surprise de MORAND, s'est jeté dans un petit village où il y avait un cheik de ses amis, qui lui a donné 2 chevaux équipés, 5 dromadaires, 7 chameaux, et, avec quelques autres secours, il a pu aller à Elouah (?) MOURAD BEY avait avec lui 10 hommes seulement. Si MORAND avait bien fouillé tous les environs, MOURAD et grand nombre de mameloucks ne lui auraient pas échappé. Je lui recommande bien de faire chercher partout pour faire arrêter tout ce qui sera resté; il faut les détruire parce que se sont les plus tenaces et que certainement ils rejoindront MOURAD à la 1<sup>re</sup> occasion... », etc.

- 12<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au général DONZELOT; Siout, 3 Fructidor An VII (20 août 1799), 2 pp. in-4<sup>o</sup>. Belle pièce.

INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE AUX ÉVÉNEMENTS MILITAIRES : « ... Le général BELLIARD m'annonce du 2 Fructidor que vous avez eu la visite de 2 vaisseaux anglais que vous avez bien reçus... » DESAIX confirme ensuite la victoire de BONAPARTE à Aboukir, etc. — « ... Il faut se presser d'avoir Cosséir en bon état; cela en vaut la peine; dans 2 mois la mousson des Indes arrivera; je présume qu'alors nous serons inondés d'Anglais. Les forts un peu en état, des dromadaires à Kéné, on n'aura rien à craindre... », etc. (3)

102. 13<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » à l'adjutant-général BOYER; Siout, 29 Fructidor An VII (15 septembre 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>, adresse.

« Je vous engage, mon cher BOYER, à vous disposer de suite à nous joindre. J'ai besoin de vous; j'ai formé une belle colonne de 350 dromadaires. Je veux vous la donner. Le général FRIANT qui devait l'avoir est très malade; il ne peut pas la conduire. Ainsi il faut que vous vous en chargiez... », etc.

- 14<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » à l'adjutant-général BOYER; Siout, 30 Fructidor An VII (16 septembre 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>, adresse.

Cette lettre est une sorte de duplicatum de la précédente dont elle reproduit les termes avec quelques variantes.

- 15<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » à l'adjutant-général BOYER. Siout, 30 Fructidor An VII (16 septembre 1799), 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>, adresse.

INTÉRESSANTE LETTRE MILITAIRE : « ... J'envoie, ..., le citoyen BINET, aide-de-camp du général FRIANT, pour commander dans votre province pendant votre absence (Province de Minieh)... »

*Je désire bien qu'il puisse préparer tous les moyens pour que nous trouvions des subsistances dans le bord du canal Joseph, quand nous le suivrons derrière MOURAD BEY... Ainsi, mon cher, voyez si 350 dromadaires, 2 pièces de canon, vous conviennent et nous verrons tout ce que vous désirez : les oasis et les lieux que personne n'a connus ; vous ne pouvez pas rester un siècle perdu dans des inondations ; votre province ne nécessite plus vos soins ; il vous faut de plus grands espaces... Je fais couvrir toute ma cavalerie de chaînettes, qui, placées sous les coutures, la garantiront des coups de sabre. Il me faudrait pour cela, beaucoup de cottes de mailles de mameloucks. Tâchez de m'en procurer... », etc.* (3)

103. 16<sup>o</sup>) L. A. S. « *Desaix* » au général DONZELOT ; Siout, 8 Vendémiaire (An VIII-30 septembre 1799), 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE MILITAIRE RELATIVE A COSSÉÏR ; IL ANNONCE QU'IL VA SE METTRE A LA POURSUITE DE MOURAD-BEY : « ... Je suis bien impatient de savoir à Cosséïr 2 pièces de canon de 16 qui sont parties pour s'y rendre. Je voudrais aussi qu'on y conduisit les 2 pièces de 8 longues ; alors personne ne pourra s'approcher de ce point important. C'est un grand et précieux avantage... Qu'arrive-t-il dans la mer Rouge ?... Je pars demain poursuivre MOURAD, qui, avec 80 mameloucks et 200 maudits arabes a voulu ravager le pays. BOYER est parti avec 350 dromadaires ; je le suis avec 150 autres et 350 cavaliers. J'espère que nous le chasserons cette fois-ci de l'Égypte. Le Fayoum est bien occupé par des troupes ; ainsi, j'espère, qu'il est cette fois-ci embarassé... », etc.

- 17<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au général DONZELOT ; Siout, 9 Vendémiaire An VII (lire An VIII ; erreur de DESAIX) (1<sup>er</sup> octobre 1799), 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

LETTRE MILITAIRE RELATIVE A MOURAD-BEY : « ... Je pars contre MOURAD-BEY, dans le moment même et au même instant je reçois de vos nouvelles. Je suis dans la joie, j'étais inquiet de ne pas en avoir... J'espère que la grosse artillerie qui va arriver à Cosséïr fera son effet... » Il espère que BONAPARTE est en France pour y rétablir la situation.

- 18<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au général DONZELOT ; Minieh, 22 Vendémiaire An VIII (DESAIX a écrit par erreur An VII) (14 octobre 1799), 5 pp. 1/8 in-4<sup>o</sup>. Très belle pièce.

Lettre écrite 2 jours avant l'arrivée de DESAIX au Caire où il avait été appelé par KLÉBER. Le 9 octobre, DESAIX avait battu MOURAD-BEY à Sédiman : « ... Ici, ... nous avons fait la guerre. MOURAD, après la surprise de Girgè, s'est reporté à Behassy (Beniadi) ? y est resté quelques jours. A l'approche des dromadaires, il est allé à... et faisant un crochet dans les déserts il a été joint par BOYER qui l'a combattu alors ; il a perdu quelques hommes et s'est jeté... à 19 lieues de Behnese... », etc. MOURAD a été repoussé à l'intérieur de l'Afrique ; il avait avec lui 300 arabes de Jeama, les plus grands coquins que DESAIX ait connus. Il a encore été chassé par BOYER et s'est dirigé vers Fayoum. Mais MOURAD a fait un crochet dans le désert et est venu déboucher par Beneseh où Desaix, prévenu, l'attendait et l'a suivi pendant 10 lieues. — « ... J'avais des ordres de me rendre au Caire... J'ai pris le parti de laisser LASALLE courir après MOURAD qu'il harcèle et d'aller au Caire pour voir ce qu'on m'y veut si fort. J'espère que MOURAD aura de l'ouvrage, privé de ses asiles du désert, nous ayant la facilité de le parcourir aussi bien que lui, il aura l'obligation d'éprouver des fatigues énormes. La colonne de LASALLE est fraîche ; si MOURAD lui fait un crochet, il trouvera les dromadaires de BOYER qui lui donneront de l'ouvrage plus qu'il n'en voudra. Il est sans asile ni retraite ; je présume qu'il retournera au Hargé près Siout. Il n'aura pas de repos, on ira l'y poursuivre aussitôt... — On m'assure que je dois aller commander à Salahieh contre les Turcs. Je suis, à vous dire le vrai, peu content de cette mission. J'aimerais mieux finir ma Haute-Égypte. Je la connais ; avec un peu de patience et de soins, j'aurais tout fait, et ce pays-là aurait été bien et très organisé... Si je peux obtenir de l'achever j'en serai bien aise... », etc.

- 19<sup>o</sup>) L. A. S., « *Desaix* » au général FRIANT ; le Caire, 17 Brumaire An VII (lire An VIII), (8 novembre 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>.

« ... Je reçois votre lettre au moment de mon départ pour Damiette où je vais faire un tour. J'espère revenir sous peu ; je compte y rester que 8 jours. Je vois... que vous faites merveille et je vous en félicite... », etc. (Il est possible que cette lettre ait été réellement écrite le 17 Brumaire An VII (7 novembre 1798). A cette époque, DESAIX était également au Caire pour y soigner ses yeux. Il retourna ensuite en Haute-Égypte à Beni-Souef, le 16 décembre 1798. Pour les lettres précédentes, il y a impossibilité qu'elles soient de l'An VII, en raison des textes même.)

- 20<sup>o</sup>) L. S., « *Desaix* » au général DUGUA ; le Caire, 10 Frimaire An VIII (1<sup>er</sup> décembre 1799), 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>.

Lettre relative au pillage d'une barque à El-Messoudy ;

(5)

## LETTRES ADRESSEES AU G<sup>AL</sup> DESAIX

104. I<sup>o</sup>) BELLIARD (Auguste, Daniel, comte :), général; il commanda la 1<sup>re</sup> Brigade (21<sup>e</sup> Légère) de la Division DESAIX en Égypte, et prit part aux affaires de *Sédiman, Assouan, Girgeh, Phila* et pénétra en *Nubie*; puis il fut vainqueur à *Kous, Benouth* et prit *Kosseïr*. Il battit MOURAD-BEY à *Sapht-Rachim* et l'obligea de demander la paix. Né à Fontenay-le-Comte le 25 mai 1769, mort à Bruxelles, d'une apoplexie foudroyante, dans le parc, en sortant du Palais du Roi, le 28 janvier 1832.

28 L. A S., et 14 L. S., « *Belliard* » (en tout 42 pièces) au général DESAIX; *Eddeguimié, Sienne, Benouth, Kéné, Kosseïr*, etc., du 8 Vendémiaire An VII (29 septembre 1798) au 1<sup>er</sup> jour complémentaire de l'An VII (17 septembre 1799); en tout environ 112 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. *Belles pièces. RARE ENSEMBLE.*

CORRESPONDANCE D'UN CONSIDÉRABLE INTÉRÊT; les lettres qui la composent sont relatives aux opérations militaires, et plus particulièrement à la poursuite des *mameloucks* et de MOURAD-BEY. En voici quelques extraits (Lettre du 8 Vendémiaire An VII) : « ... *Je vous ai déjà écrit 4 lettres pour vous prévenir du mouvement de MOURAD-BEY. Je vous marquai le 3 qu'il faisait de l'eau..., qu'ils prenaient des vivres et des fourrages pour passer le désert... D'après les rapports qui m'ont été faits, toutes les mamelouck de la rive droite ont descendu dans le désert...* » — (Lettre du 5 Ventôse An 7) : « ... MOURAD BEY... et toute la bande est partie ce matin pour courir encore les grandes aventures; la faim les a fait sortir du désert : ils retournaient du côté de *Gürgé* ou de *Siout* où ils espèrent trouver plus de ressources... — *Je charge mes vivres et aussitôt que tout sera prêt, je me mettrai en marche sur la rive gauche avec toute la Brigade pour suivre le mouvement des mameloucks autant que possible... Je vous avais marqué que je laisserai des troupes à Sienne (ou Assouan), mais comme il ne reste plus que très peu de mameloucks en avant, et que sûrement il faudra encore jouer des jambes pour courir après ces messieurs, je me décide à emmener tout mon monde avec moi...* » — (Lettre du 20 Ventôse An VII-10 mars 1799). — Récit du combat de *Benout* (8 mars) : « ... *Bientôt le combat s'est engagé et est devenu corps à corps avec nos tirailleurs... J'ai marché sur le gros de l'armée avec le carré. L'ennemi a pris la fuite disputant tous les villages, ravins et fossés et s'est retiré sur Benout où il avait disposé une partie des canons qu'il avait pris sur les barques (canons enlevés aux Français); mais malgré sa résistance opiniâtre, les carabiniers l'ont chassé et ses pièces, ou plutôt les nôtres, sont restées en notre pouvoir. Alors les méquins se sont jetés dans plusieurs maisons, dont une... fort grande, avait été mise en état de défense avec du canon. C'est là qu'étaient leurs magasins et les munitions qui se trouvaient sur les barques. Je l'ai fait attaquer, mais la fusillade a été si vive, et la nuit étant venue, il a fallu y renoncer. On a pris la maison adjacente qui a été livrée aux flammes, après avoir passé au fil de la bayonnette 200 méquins et paysans qui la défendaient. Le feu n'a pas pu gagner la grande maison que j'ai fait bloquer pendant la nuit. Les mameloucks, qui ont été spectateurs bénévoles, se sont éloignés vers le désert où ils ont bivouaqué. Voilà la journée du 18. Le 19, il a fallu recommencer. Un des braves de la Mecque est sorti à cheval de la maison et est allé trouver les mameloucks, sûrement pour leur reprocher leur lâcheté et les engager à débloquent la maison, car de suite ils se sont mis en marche et sont venus charger les carabiniers qui les ont reçus par une fusillade bien nourrie qui les a forcés à une retraite précipitée. A 11 heures, les méquins échappés la veille, des rassemblements formés de paysans amenés par les mameloucks, sont venus au moment où je me disposais à attaquer la maison et ont fourni une seconde charge. Ils se sont approchés très près du fort où quelques-uns sont rentrés. J'ai marché dessus et ils se sont retirés de suite. Alors j'ai fait attaquer la maison de vive force. On est parvenu à entrer dans une des cours et j'y ai fait mettre le feu. Les méquins sont descendus dans la cour, tous nus, tenant d'une main le sabre et de l'autre le fusil, faisant un feu très vif sur nos soldats et sautant comme des furieux sur le feu qu'ils voulaient éteindre avec leurs pieds. Ils poussaient des hurlements affreux. Ils chantaient, se battaient en faisant leurs prières au milieu des flammes avec un courage et un fanatisme dignes d'exemple. La nuit est encore venue trop tôt. Les ennemis échappés aux flammes ont percé une muraille et à la faveur des ténèbres une partie d'entre eux s'est évadée... Ce matin on est entré dans la maison où l'on a trouvé une trentaine d'hommes qui, quoique blessés ou malades, voulaient encore se défendre. Ils ont été tués à l'exception de 3 que j'ai fait garder pour avoir des renseignements : ils sont de Tunis. Les mameloucks... sont encore venus ce matin faire les fanfarons et s'avançaient ayant l'air de vouloir nous attaquer. Je me suis porté en avant et ils ont fui après avoir reçu quelques coups de canon... Je ne sais comment étaient les méquins que FRIANT et CONROUX ont battus et comment ils ont fait pour avoir si peu de blessés; quant à moi,*

*mon général, je sais que je n'ai pas encore trouvé de troupes aussi braves et qui se battent avec autant d'acharnement : aussi ai-je eu des morts et beaucoup de blessés...* », etc. — Les autres lettres ne présentent pas moins d'intérêt que celles dont nous venons de donner quelques extraits. (42)

105. II<sup>o</sup>) BELLIARD, général sous les ordres de DESAIX en Haute-Égypte : (le même).

12 L. A. S., et 4 L. S., « *Belliard* » (en tout 16 pièces) au général DONZELOT, chef d'État-major de DESAIX à l'armée d'Égypte. (Il fut ensuite commandant du 1<sup>er</sup> arrondissement de la Haute-Égypte : *Siout et Minieh*); *Kéné, Minieh, le Caire*, etc., du 3 Ventôse An VII (21 février 1799) au 17 Germinal An IX (7 avril 1801), en tout environ 37 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. *Belles pièces*. RARE ENSEMBLE.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE. Lettres d'un intérêt égal à celles adressées au général DESAIX. Dans une de ses dernières lettres, il parle du départ pour la France du général DESAIX. La lettre du 28 Pluviôse An IX (17 février 1801) est relative à la paix et à l'attentat de la *machine infernale* dirigé contre BONAPARTE et au mauvais esprit qui régnait dans l'armée de MENOÛ : « ... *Nous aurons enfin la paix avec le continent ; elle est à peu près assurée ; quand pourrions-nous l'avoir avec ces scélérats d'Anglais. Depuis que les frégates sont arrivées, les Anglais croissent devant Alexandrie... Les nouvelles de la Syrie sont presque toujours les mêmes ; on dit cependant que l'armée du Vizir doit bientôt se mettre en marche ; si cela était vrai, les Anglais qui sont établis à Rhodes agiraient sûrement de concert et opéreraient un débarquement sur les côtes d'Alexandrie... Le général en chef (MENOÛ) est malheureux de n'avoir confiance en personne ; il est entouré d'hommes qui le flattent, qui cherchent de l'avancement, et d'imbéciles qui paraissent n'avoir d'autre jouissance que celle de la désunion et du mal ; je suis persuadé que tous ces hommes sont souverainement méprisés par le général MENOÛ, mais n'importe, ils font la cour et malheureusement dans ce monde on l'aime beaucoup trop... Je ferai volontiers tous les sacrifices pour que la bonne harmonie régnât entre nous, mais maintenant c'est impossible. Il semble qu'on prenne à tâche de nous dégoûter pour nous engager à quitter l'armée, mais quoi qu'on fasse... je vous assure que je ne partirai pas. Je suis venu avec l'armée, j'ai partagé sa gloire, sa peine et ses fatigues, je continuerai de même. Mon sort est lié au sien, et je ne partirai qu'avec elle...* », etc. BELLIARD adresse à DONZELOT la copie d'une lettre qu'il adresse au général MENOÛ : « ... *Les soupçons que vous témoignâtes à mon chef d'État-Major... les propos indécents qu'un vil et plat courtisan tint il y a quelques jours après un dîner auquel vous aviez assisté ; et vos réflexions dans l'ordre du jour du 23 de ce mois à la suite du rapport de l'attentat horrible commis sur la personne du 1<sup>er</sup> CONSUL BONAPARTE, m'engagent, mon général, à vous demander une explication franche et loyale...* », etc., etc. (16)

106. FRIANT (Louis, comte :), général, commandant la 2<sup>e</sup> Brigade de la Division DESAIX en Haute-Égypte; il combattit à *Sédiman, Samanhout, Girgeh, Samatah*; il remporta des victoires à *Aboumanah* puis à *Souhama*. Il commanda en Haute-Égypte après le départ du général DESAIX. Il servit sous KLÉBER et MENOÛ et rentra en Europe en 1801 avec les débris de l'armée d'Égypte. Né à Morlancourt (Somme), le 18 septembre 1758, mort au château de Gaillouet (Seine-et-Oise), le 24 juin 1829.

4 L. A. S., et 3 L. S., « *Friant* » au général DESAIX; *Minieh, Zaoué*, etc., du 4 Messidor An VII (22 juin 1799) au 26 Messidor An VII (14 juillet 1799); en tout environ 13 pp. in-fol.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE RELATIVE A LA POURSUITE DE MOURAD-BEY ET DES NOMADES DANS LE DÉSERT (Lettre du 7 Messidor An VII) : « ... *J'ai appris... que MOURAD-BEY était descendu il y a 3 jours dans les environs de Cussié (El-Kusieh ?). J'ai présumé que le cheik MAHAMONTE BENOASSY (sic) devait en être instruit. Je lui ai écrit de suite... il m'a répondu que MOURAD-BEY avait quitté Harakia et qu'il avait paru aux environs de Cussié, qu'il ne savait pas s'il était resté là ou descendu... Le bruit court qu'il est descendu sur le Faïme. Si ce bruit est vrai, il trouvera, j'espère, les généraux DAVOUT et ZAYONCHEK. Je viens de les en instruire en les invitant à correspondre avec moi, de me donner très promptement des détails circonstanciés sur MOURAD, dans le cas où il aurait fait sa réunion avec les Arabes, et sur les Arabes mêmes, pour pouvoir vous instruire avec vigilance de tout ce que je saurai et pourrai apprendre d'eux. Du moment, général, où je serai instruit par mes émissaires, je marcherai à lui...* », etc. — (Lettre du 11 Messidor An VII)

dor) : « ... Le 8, je vous ai écrit... que j'avais manqué MURAD-BEY de deux heures ; depuis ce temps, je n'ai cessé de le poursuivre le plus vigoureusement possible... Le 10, je suis arrivé à Min-sura à 10 heures du matin après avoir marché toute la nuit. MURAD y était encore de sa personne se tenant de l'autre côté du canal Joseph, pour y faire de l'eau afin de passer plus facilement dans le désert... Notre approche l'en a empêché, et de suite il a fait route dans le désert où déjà ses équipages étaient avancés et a marché toute la journée du 10 pour arriver à la hauteur de Garha où, pendant la nuit il a envoyé prendre un peu d'eau... MURAD ayant été prévenu de notre arrivée par les Arabes (à qui nous avons en route donné la chasse, pris 2 hommes et 6 chameaux), a fait de suite route à notre vue pour Raijenne, fontaine abondante en eau et à 12 lieues dans le désert... Arrivée à Garha, le 11 dans la matinée, la troupe n'y trouva qu'un peu de mauvaise eau saumâtre qui ne fit que l'altérer... », etc. — FRIANT parle de mouvements exécutés de concert avec les généraux ZAYONCHEK et BOYER dont le résultat a été d'empêcher MOURAD-BEY de se ravitailler en eau. MOURAD est descendu dans le Bahiré. Le général BOYER a battu les Arabes qui sont avec MOURAD-BEY ; il peut être suivi à la trace car sa route est jalonnée par des cadavres de chameaux, etc. Les autres lettres sont d'un égal intérêt. (7)

107. LASALLE (Antoine, Charles, Louis, comte de :) un des plus remarquables généraux de cavalerie de l'épopée impériale. En Égypte il servit comme chef de Brigade du 22<sup>e</sup> chasseurs à cheval et se distingua aux *Pyramides*, à *Salahieh*, *Souagui*, *Redemieh* où il sauva la vie à DAVOUT, à *Samanhout*, à *Thèbes*, à *Djehemali*, etc. Il rentra en France en 1800. LASALLE était l'arrière petit-neveu du maréchal FABERT. Né à Metz le 10 mai 1775, tué à Wagram le 6 juillet 1809.

2 L. S., « C. Lasalle » au général DESAIX ; *Tahta* et *Siout*, 22 Ventôse et 18 Germinal An VII (12 mars et 7 avril 1799) ; en tout 5 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. La lettre du 18 Germinal est signée au nom de Lasalle par son secrétaire. *Belles pièces*. RARE.

BELLES LETTRES MILITAIRES : Dans la lettre du 22 Ventôse, LASALLE décrit le pays où il vient de faire une reconnaissance et parle des incidents qui y sont survenus : « ... Cette nuit, des voleurs de Kan et de Rayainé (village aussi mauvais que le premier), déguisés en soldats français sont venus chercher à nous dérober quelques armes ; ils ont même fait un trou à un mur neuf que j'ai fait faire au quartier ; heureusement les chasseurs se sont réveillés à temps pour sauver leurs armes, mais nous n'avons pas pu les arrêter... », etc. — La seconde lettre est d'un intérêt égal. (2)

108. MORAND (Charles, Antoine, Louis, Alexis, comte :), général. Il servit en Égypte à la division DESAIX (1798-1800) et se distingua aux *Pyramides*, à *Sédiman*, à *Girgeh* ; il battit MOURAD-BEY à *El-Ganaïm* (9 août 1799) et à *Samanhout* (12 août 1799), etc. — Né à Pontarlier le 4 juin 1774, mort à Paris le 2 septembre 1835.

17 L. A. S., « Morand » au général DESAIX ; *Girgeh*, etc., du 12 Ventôse An VII (2 mars 1799) au 23 Thermidor An VII (10 août 1799) ; en tout environ 65 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. Une des lettres porte une apostille aut. signée du général (maréchal) DAVOUT. *Très belles pièces*. RARE ENSEMBLE.

MAGNIFIQUES LETTRES MILITAIRES CONSACRÉES AUX OPÉRATIONS CONTRE MOURAD-BEY ET LES MAMELOUCKS. (Lettre du 18 Germinal An VII) : « ... Le 16 avant le jour, je partis avec mes chasseurs pour reconnaître l'ennemi et empêcher son débarquement s'il avait lieu. ... » Des habitants vinrent prévenir MORAND du débarquement des mameloucks : « ... Je me portais rapidement au point où il se faisait, mais je trouvai en arrivant une cinquantaine de mameloucks et un assez grand nombre de méquins qui poussèrent des cris en nous voyant et se disposèrent à nous recevoir... Assuré du mouvement de nos ennemis et trop faible avec 20 chasseurs pour les attaquer dans le moment, je revins à *Girgeh* et je fis repasser sur-le-champ le détachement que j'avais sur la rive droite, en laissant au défilé que 30 hommes ayant une barque dans laquelle ils pouvaient se jeter. A midi, j'eus 200 hommes réunis et je marchai sur-le-champ... où je savais les méquins et les mameloucks. Arrivés au petit village de *Zavouatin*... nous vîmes sortir tout à coup, d'entre les nombreux dattiers qui couvrent le pays un nombre étonnant d'hommes à pied et à cheval qui arrivèrent bientôt sur nous en poussant des cris horribles. Cramponnés au petit village, nous fîmes une

fusillade très vive qui éloigna les hommes à cheval. Cependant, les méquins avaient pénétré dans les maisons, d'où nous les chassâmes en battant la charge et les attaquant à la bayonnette ; ils perdirent beaucoup de monde qui brûlèrent dans les maisons où ils avaient mis le feu, ce qui diminua nos points de défense... Cette charge ne fut point la dernière ; ils revinrent encore deux fois sur nous en poussant des hurlements affreux ; on combattit corps à corps, mais nos armes supérieures et notre sang-froid nous rendirent toujours victorieux. Tout ce qui avait pénétré dans le village y périt, et les autres se contentèrent après ces 3 charges terribles de nous menacer en poussant des cris horribles. Nous nous retirâmes pendant la nuit à Girgeh... Le 17, la reconnaissance vit de nombreux rassemblements dans les villages de Bardès et Zavouatin. Vers 7 heures du matin, on les vit s'approcher de Girgeh... Je fis rentrer tout le monde et, après avoir placé aux créneaux les hommes hors d'état de sortir, tenant prêt une réserve de 200 hommes pour une double sortie, j'attendis ainsi que l'attaque des méquins fut décidée... Bientôt il en arriva un grand nombre (paysans) avec des méquins et mameloucks qui se jetèrent dans le bazar, enfoncèrent les portes des boutiques où les marchands, prévenus, n'avaient rien laissé. Aussitôt que je les vis ainsi engagés nous sortîmes... Nous n'avons pas fait de prisonniers ; tout ce qui nous est tombé entre les mains a été tué. On a trouvé ce matin 122 cadavres dont 4 mameloucks, le reste méquins et paysans... Cette journée a été plus heureuse que les précédentes : nous n'avons ni morts ni blessés. Mon regret est de n'avoir pu exterminer tous les méquins. Si LASALLE ne fut pas allé à Siout, il eût été joint à moi et il n'en échappait pas un ; mais sans canon, sans cavalerie, avec une poignée de fantassins contre une multitude de fanatiques et d'hommes désespérés, il me semble que j'ai fait tout ce que j'ai pu... La ville de Girgeh s'est très bien conduite... », etc. Cette lettre porte une apostille aut. signée de 17 lignes du général DAVOUT. — (Lettre du 27 Germinal) : « ... On ne vous écrit plus rien des méquins de Tahta, parce que les méquins ne sont réellement plus. Dans les différentes affaires que la garnison de Girgeh a eu avec eux, il en est péri à peu près 200, soit tués sur le champ de bataille, soit blessés et malades restés dans les villages, où nous avons fait des courses et qui y ont été massacrés. Il en est tombé 300 sous les coups du chef de brigade LASALLE ; tous les habitants sont d'accord là-dessus ; ils disent aussi que leur chef HASSAN est péri. LASALLE a mis son bataillon à la poursuite du petit nombre qui s'était échappé et s'était réfugié dans les rochers du désert. Tous les méquins étant passés sur la rive gauche, les mameloucks seuls sont sur la rive droite... » Il a envoyé de la cavalerie à la recherche de SOLIMAN, etc. — (Lettre du 25 Messidor An VII) : « ... On a coupé la tête ce matin à 3 voleurs dont un chef, qui ont déclaré beaucoup de leurs complices que nous prendrons successivement... » Suivent d'intéressants détails sur les opérations militaires. On a joint, à cette lettre, un état des voleurs et assassins exécutés sur l'ordre de MORAND. — Ces quelques extraits permettent de se rendre compte de l'importance de cette correspondance ; son intérêt est exceptionnel en ce qui concerne l'histoire de la conquête de la Haute-Égypte par les Français. (17)

109. SILLY (Pierre, Louis, François), général. Il servit en Égypte de 1798 à 1801 et fut nommé général de brigade par MENOÛ, le 23 septembre 1801. Il eut la cuisse emportée par un boulet de canon à la bataille de *Canope*, le 21 mars 1800. Né à Montigny-le-Gannelon (Eure-et-Loir) le 12 septembre 1747 ; date de mort inconnue.

7 L. S., ou P. S. « *Silly* » au général DESAIX. Siout du 29 Germinal An VII (18 avril 1799) au 22 Thermidor An VII (9 août 1799) ; auxquelles on a joint 1 L. S., « *Silly* » au général DONZELOT ; le Caire, 20 Fructidor An VIII (7 septembre 1800) ; en tout environ 23 pp. in-fol. *Belles pièces*. RARE.

CORRESPONDANCE DU PLUS HAUT INTÉRÊT, RELATIVE A LA PACIFICATION DE LA HAUTE-ÉGYPTÉ, AUX OPÉRATIONS MILITAIRES ET ADMINISTRATIVES DE LA PROVINCE DE SIOUT, A L'INSTALLATION DU DIVAN. ELLE DONNE ÉGALEMENT DES NOUVELLES DE MOURAD-BEY ET DE LA VICTOIRE D'ABOUKIR, etc. — En voici quelques extraits : « ... En vertu de l'autorisation que m'a donnée le général DESAIX, au nom de la République Française, je jure et atteste, ou, pour mieux dire, tous les Français jurent avec moi, respect et protection à tous les cultes et religions ayant pour maxime la connaissance de l'Être Suprême, sûreté aux asiles comme aux propriétés et protection à tous les habitants soumis à la République française... », etc. — (Lettre du 9 Thermidor) : « ... L'adjudant général BOYER me donne avis que MOURAD-BEY était avant hier à une lieue de Mellaoui ; MAHMOUD me dit la même chose et que le même jour, après avoir pris de l'eau dans le canal de Youseph, près du village de d'Elgué, au désert en face de Mellaoui, il avait fait un mouvement rétrograde... », etc. — (Lettre du 20 Thermidor) : « ... Hier soir, je reçus la bonne nouvelle que vous avez eu la bonté de me faire passer : Je fis de suite traduire en arabe la lettre du général BERTHIER au général MARMONT et la fit proclamer dans la ville. Je fis en même temps tirer 7 coups de canon ; il n'en fallut pas moins pour allonger la mine des Turcs... (Allusion à la victoire d'Aboukir remportée par BONAPARTE sur IBRAHIM-BEY le 25 juillet 1799). — etc., etc. (8)

110. ZAYONCHEK (Joseph), général polonais au service de la France. En Égypte, après avoir servi sous ANDRÉOSSY, il fut placé sous les ordres du général DESAIX : il commanda à *Beni-Souef*, à *Fayoum* et à *Gizeh*. Né à Kaminietz en Podolie (Pologne) le 1<sup>er</sup> novembre 1762, mort à Varsovie, le 18 juillet 1826.

I<sup>o</sup>) L. S., « *Zayoncheck* » au général DESAIX; *Zaoué*, 22 Brumaire (An VII-12 novembre 1798), 1 p. in-fol.. Le texte de la lettre a été écrit par le futur général RAPP. *Belle pièce*. RARE.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A LA CONQUÊTE DE LA HAUTE-ÉGYPTÉ : « ... Les mameloucks ne sont point à *Boucha* ni dans les villages voisins. Les domestiques de MOURAD-BEY ont commandé... des provisions pour son armée et les paysans les tiennent prêtes. J'attends ce soir ou demain matin des nouvelles du camp ennemi. Le général en chef m'a donné 2 ordres ; l'un pour faire agir la flotille pour avoir des chevaux, l'autre pour tirer quelq'argent de la province. Le premier ne peut pas être exécuté parce que l'eau commence à manquer ; pour effectuer l'autre, il faudrait que votre division batte les mameloucks ou les chasse plus loin... Le général BELLIARD avec un bataillon et 1 pièce de 8 est arrivé depuis ce matin. Ma vue est tellement affaiblie que je suis incapable d'aucune sorte de travail. J'ai demandé au général en chef la permission de me retirer au Caire et j'ai l'honneur de vous en prévenir. Le citoyen RAPP a copié les dépêches et nous vous les envoyons... », etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S., « *Zayoncheck* » au général DONZELOT; *Beni-Souef*, 14 Thermidor An VIII (2 août 1800), 1 p. in-fol. *Belle pièce*. RARE.

BELLE LETTRE : « ... Ils (les prisonniers français) se plaignent de la manière barbare dont ils sont traités par les Turcs. Ils demandent qu'on s'empresse à les échanger. Quant aux nouvelles qu'ils nous ont donné de l'Europe, elles demandent la confirmation. BAUDOT (otage des Turcs) est sur le vaisseau amiral turc. MOUSTAPHA-PACHA qu'on devait échanger contre lui est mort à *Damiette*. Les hostilités russes contre les Turcs demandent également confirmation. Une tribu arabe nommée *Zoanhayte*, forte de 150 hommes à cheval et de 400 à pied a cotoyé le *Fayoum* pour aller se réunir à G... (?) qui se trouve entre *Behnese* et *Minieh*. Votre convoi est au Caire... BINEAU (lire BINOT, Louis-François, général) aide de camp du général FRIANT a passé à la hauteur de *Beni-Souef* sur la rive droite pour chercher ELFI-BEY à la tête de 100 dromadaires... », etc. (2)

#### 111. OFFICIERS DIVERS.

a) L. S., de l'adjudant-général RABASSE au chef de Brigade SILLY; *Bénéhady*, 29 Germinal (An VII-18 Avril 1799), 4 pp. in-4<sup>o</sup>. On a joint un état de pertes signé par SILLY : *Siout*, 30 Germinal An VII (19 Avril 1799), 1 p. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE RELATION : RABASSE a trouvé les habitants du village de *Bénéhady*, renforcés par des caravanes et quelques mameloucks, en pleine révolte et retranchés dans les mosquées. Le G<sup>al</sup> DAVOUT a marché contre eux. Le chef de brigade PINON a été tué d'un coup de feu. Longs détails sur les dispositions prises par DAVOUT et sur le combat. Après avoir été délogé des mosquées, l'ennemi s'est replié sur le village où il s'est défendu avec acharnement ; il a fallu emporter chaque maison l'une après l'autre et finalement mettre le feu : « ... On est arrivé ainsi jusqu'à l'extrémité opposée du village ; alors ceux qui avaient échappé au feu et aux bayonnettes de l'infanterie ont été obligés de sortir. Trois cents ont été taillés par la cavalerie et 1.800 à 2.000 ont été tués par l'infanterie dans le village... », etc.

b) 2 L. A. S., au G<sup>al</sup> DESAIX et 1 L. A. S., au citoyen BRIZON (agent à *Gizeh*), du capitaine MAJOU, aide-de-camp du G<sup>al</sup> BELLIARD; *Kéné*, 7 et 10 Prairial An VII (26 et 30 mai 1799) et 11 Floréal An VII (30 avril 1799); en tout environ 8 pp. in-4<sup>o</sup>.

Très intéressante correspondance relative à un combat avec les mameloucks. Il donne également des nouvelles des événements survenus à *Kosséir* et des Anglais. — La lettre adressée à BRIZON est relative à un voyage en Haute-Égypte et à ses monuments, ainsi qu'aux maladies et aux ophtalmies dont souffre l'armée.

c) L. A. S., du capitaine CLÉMENT à l'adjudant-général DONZELOT; *Kéné*, 28 Ventôse An VII (18 mars 1799), 3 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse.



Très intéressante lettre relative à la Haute-Égypte. Un convoi, en remontant le Nil est tombé entre les mains d'un parti de mequins et de paysans révoltés; tous les Français ont été massacrés, etc.

d) L. A. S., du chef de Bataillon RAVIER au futur général LASALLE; *Akmin*; 11 Prairial An VII (30 mai 1799), 2 pp. 3/4 in-fol.

Très vivant et intéressant récit d'une poursuite aux confins du désert et d'un engagement contre les mameloucks d'Ajoud-Kachef. Ces mameloucks ont été mis en fuite et la troupe commandée par RAVIER s'est emparée des dromadaires, des chameaux, et de tout le bagage du Kachef. Les femmes ne se sont échappées que parce qu'elles montaient à cheval comme les mameloucks, etc. — On a joint 1 L. A. S., par LIVRON et HAMELIN, armateurs, au G<sup>al</sup> DESAIX; *Siout*, 3 Messidor An VII (21 juin 1799), 4 pp. in-4°. Intéressante lettre relative à un contrat passé avec POUSSIELGUE pour la perception des impôts en Haute-Égypte, contrat que DESAIX ignore et ne ratifie pas; propositions d'entente. (8)

## 112. REGISTRES DE CORRESPONDANCE DU GÉNÉRAL DONZELOT

7 REGISTRES DE CORRESPONDANCE du général DONZELOT avec le général DESAIX et le général en chef de l'armée d'Égypte du 7 mai 1799 au 25 mars 1801; en tout environ 450 pp. in-fol. On a joint différentes minutes qui sont intercalées dans les registres.

PRÉCIEUX DOCUMENT où l'on suit au jour le jour la poursuite des mameloucks et de MOURAD-BEY, les événements militaires, la prise et l'occupation de *Kosséir* sur la Mer Rouge, l'organisation de la H<sup>te</sup>-Égypte, la correspondance avec MOURAD-BEY qui précéda sa soumission..., etc. (7)

## LES FRANÇAIS SUR LA MER ROUGE

### SUEZ

Suez, position stratégique importante devait retenir l'attention de BONAPARTE; il s'y rendit (expédition du 4 mai au 18 Nivôse An VII), explora les rives, la fontaine de Moïse, reconnut les traces de l'antique canal des deux mers; il faillit même se noyer dans la mer Rouge.

113. I<sup>o</sup>) 2 L. S. de l'adjudant-g<sup>al</sup> GREZIER pour le général (maréchal) BERTHIER, au général DESTAING. *Le Caire*, 11 Nivôse An VII (31 décembre 1798), 1 p. 3/4 in-fol. *Belles pièces.*

Ordres pour faire partir un convoi pour Suez : se procurer 26 chameaux et fournir une escorte de 60 hommes, etc...

II<sup>o</sup>) 1 L. S., « *Alex. Berthier* » du général (maréchal) Alexandre BERTHIER, au général (maréchal) JUNOT. *Le Caire*, 26 Nivôse An VII (15 janvier 1799), 3/4 de p. in-fol.

Copie conforme d'un ordre du général en chef BONAPARTE relatif aux 200 hommes qui doivent partir pour Suez sous le commandement de JUNOT : « ... *Cinquante hommes partiront le 28... et iront directement du Caire à Suez...* », etc. — On a joint 1 L. S. de l'aide de camp Maury pour le G<sup>al</sup> commandant la place du Caire, au général DUGUA avec apostille de ce dernier. *Le Caire*, 6 Ventôse... (24 février) : concernant un détachement de la légion maltaise arrivé de Suez.

III<sup>o</sup>) 1 L. S. de TEMPIÉ, commandant de la Marine à Suez, au général DUGUA; *Suez*, 24 germinal An VII (13 avril 1799), 1 p. in-fol.

Une goélette sera lancée prochainement, une des canonnières croise de temps à autre, il n'y a rien à signaler à Suez où la tranquillité règne.

IV<sup>o</sup>) 1 L. S. du chef de bataillon SURE, commandant à Suez, au général DUGUA; *Suez*, 19 Thermidor An VII (6 août 1799), 2 pp. in-fol.

Les rapports des Turcs et des Grecs le laissent dans la plus grande incertitude. Il n'a reçu aucune nouvelle du Caire depuis un mois. La garnison manque de moyens de transport; il demande 6 chameaux pour assurer le ravitaillement en eau et un envoi de farine « au moins pour nos malades qui sont réduits au biscuit depuis 25 jours », les fonds lui manquent également, etc...

V<sup>o</sup>) Copies de 2 lettres de Michael BANAJOTTI, écrivain de la douane de Suez, à l'Administrateur G<sup>al</sup> des Fenanies et à un particulier du Caire, *Suez*, 30 Pluviôse An VII (18 février 1799), 2 pp. 3/4 in-fol.

Au sujet d'un envoi de café au Shérif de la Mecque dont les intérêts lui sont confiés. Il donne également des nouvelles d'ordre militaire : 4 grandes barques, qu'a fait construire le général en chef (BONAPARTE), sont parties montées de 100 soldats et 12 canons pour une destination inconnue (Cosséir); le général JUNOT a été appelé à Salahieh, etc... (7)

#### 114. MAC-SHEEHY, commandant de la légion Maltaise.

2 copies de lettres adressées au général Dugua; 1 L. A. S. à l'adjudant-général DONZELOT et 1 L. S., à DAURE, ordonnateur en chef de l'armée; *Suez* 2, 27 Ventôse, 28 Germinal An VII et 22 Vendémiaire an VIII (20 février, 17 mars, 17 avril et 14 octobre 1799), ensemble 7 pp. in-fol.

Trois canonnières sont revenues de Cosséir; elles rapportent des renseignements : un grand nombre de personnes se trouvent actuellement à Cosséir; la ville d'Yambo, à 3 jours de Suez, est habitée par 2.000 hommes tous arabes et marins, leur chef n'est pas de nos amis, il avait envoyé des renforts à MOURAD-BEY, etc... Autres détails sur le chef d'Yambo qui « se fait un point d'honneur d'être appelé notre ennemi »..., il a des moyens « plus qu'ordinaires »..., se dit envoyé par le prophète et être invulnérable, etc... — Lettre à DONZELOT du 28 Germinal : Le commerce est nul; Suez est équipée militairement à peu près pour résister aux arabes; sa position est cependant la moins agréable de l'Égypte, il n'a de nouvelles du Caire que tous les 15 ou 20 jours : « relégués du monde entier, nous pouvons bien nous nommer les exilés des exilés »..., ils ont toutes les privations en partage, etc... « Suez en un mot ne produit rien, c'est le désert le plus désert du monde »..., etc. — Lettre à l'ordonnateur DAURE du 22 Vendémiaire : Suez est à peu près dénué de tout; il y a seulement du blé et du biscuit pour quelque temps. Tout le reste manque et MAC SHEEHY, attendant un nouveau détachement en raison de l'apparition des Anglais, demande des ressources suffisantes, etc... On a joint 1 L. A. S. « Boyer » au général DUGUA, *Suez*, 11 Nivôse An VIII (1<sup>er</sup> janvier 1800), 1 p. in-folio, adresse; au sujet de l'envoi de coquillages pour son cabinet d'histoire naturelle qui lui seront remis par MAC-SHEEHY. Joint également un en-tête imprimé au nom de ce dernier comme commandant de la légion maltaise.

ÉVACUATION DE SUEZ. — P. S. du lieutenant de vaisseau GAFFARÈS, chef de l'État-Major de la Marine du port de Suez; au préfet maritime LE LOY; (*le Caire*, Germinal An IX), 3 pp. 2/3 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANT ET ÉMOUVANT RAPPORT SUR L'ÉVACUATION DE SUEZ. Le commandant de la place prévenu le 5 Germinal (26 mars 1801) d'une attaque anglaise en force en a avisé le général BELLARD qui, par un courrier arrivé le 22 (12 avril 1801) lui a ordonné d'évacuer Suez et de venir au Caire par la vallée de l'Égarement. Les deux canonnières ont reçu aussitôt ordre de partir pour attendre « dans le fond de la vallée de l'Égarement » l'arrivée de la garnison qui prendrait là des provisions pour passer le désert. Tous les Français ont travaillé à démolir les fortifications de la place, noyer les poudres, à détruire enfin tout ce qui aurait pu servir à l'ennemi; les canonnières agiront de même à la vue des forces évacuées. L'évacuation s'effectue, la troupe marche toute la nuit et arrive aux bâtiments le matin; chacun se charge de pain et d'eau autant qu'il le peut, les canonnières sont abandonnées à midi. Le récit de la traversée du désert par des hommes manquant de tous moyens de transport et ayant rapidement épuisé le peu de provisions et d'eau qu'ils portaient, atteint, dans sa sécheresse de rapport militaire, la plus dramatique intensité; on en suit les péripéties jusqu'à l'arrivée au Caire où, écrit simplement GAFFARÈS : « ... je suis été chez le général Belliard pour prendre ses ordres... », etc. (6)

### KOSSÉIR

115. 1<sup>o</sup>) Copie du rapport du capitaine commandant CHEFFONTAINE de la légion maltaise, d'une expédition sur *Kosséir*; *Suez*, 2 Ventôse An VIII (20 février 1799), 2 pp. 1/2 in-fol.

Très intéressante relation d'une expédition manquée sur *Kosséir*, par voie de mer.

II<sup>o</sup>) L. A. S. du général DONZELOT au général BELLIARD; *Cosséir*, 4 Brumaire An VIII (26 octobre 1799), 4 pp. in-fol. *Belle pièce*. RARE AUT. SIGNÉ.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A L'OCCUPATION DE COSSÉIR PAR LES FRANÇAIS. Il est arrivé d'Yambo plusieurs navires, la plupart chargés de café. — « ... *Les nouvelles apportées par ces bâtiments sont qu'il y avait dans ce port 5 bâtiments de guerre anglais... Ces ennemis sont-ils à Gedda pour déterminer, par une force imposante, le Grand-Chérif à prendre part dans la querelle, où font-ils de l'eau pour venir ensuite soit à Suez, soit ici ? (Kosséir). Je l'ignore... Je vous engage donc... à augmenter de 3 à 400 hommes la garnison de Cosséir... Dans le cas d'un débarquement supérieur, on ne pourrait tenir dans le fort qui n'est point en état, et il serait affligeant de l'abandonner avec l'artillerie et ses magasins. On ne peut compter sur les secours d'Égypte ; ils sont trop tardifs à arriver... Il n'en sera pas de même lorsque le fort pourra être réduit à lui-même ; les secours auraient alors le temps d'arriver... » DONZELOT indique les travaux à exécuter, le nombre d'ouvriers nécessaires, les outils indispensables, etc.*

III<sup>o</sup>) P. A. S., du général FRIANT, adressée au général DONZELOT; *Belbeïs*, 27 Nivôse An VIII (27 janvier 1800), 1 p. 1/8 in-4<sup>o</sup>, petite vignette et en-tête imp. *Belle pièce*.

ORDRE D'ÉVACUER COSSÉIR : Le général de division FRIANT « ... ordonne au G<sup>al</sup> de brigade DONZELOT d'évacuer *Cocéir* (sic) au reçu du présent et de se rendre à *Kéné...* », etc. (FRIANT donne cet ordre d'évacuation en exécution du Traité d'*El Arisch*, signé le 24 janvier 1800). (3)

## MOURAD-BEY

Lorsque BONAPARTE débarqua en Égypte, le pays était gouverné par deux chefs de mameloucks ayant su s'affranchir du joug des Turcs : c'étaient MOURAD-BEY et IBRAHIM-BEY. Ce furent ces deux ennemis que les Français eurent d'abord à combattre, mais ils furent loin de leur opposer une égale résistance. Tandis qu'IBRAHIM-BEY se contentait de combattre mollement, MOURAD-BEY se porta résolument à la rencontre de l'envahisseur; il fut battu à *Ramanieh* le 6 juillet 1798, puis à *Chebreiss* le 13 juillet 1798, et enfin fut défait à la bataille d'*Embabeh* ou des *Pyramides* le 21 juillet 1798 où il laissa entre les mains de BONAPARTE la plus grande partie de son artillerie, de ses chameaux et de ses bagages. Après ce sérieux échec il dut fuir vers la Haute-Égypte où il fut suivi par un corps français commandé par DESAIX. Pendant plus de 2 ans MOURAD-BEY échappa à l'infatigable DESAIX et aux meilleures troupes de l'Europe, sans cesse défait, jamais découragé et toujours insaisissable. Il repaissait alors qu'on croyait ses forces anéanties. Une lutte aussi héroïque lui valut l'admiration et l'estime de ses vainqueurs, et lorsque MOURAD-BEY demanda à traiter il fut favorablement accueilli par KLÉBER et obtint du successeur de BONAPARTE le titre de gouverneur d'une partie de la *Haute-Égypte*. MOURAD-BEY, malgré l'attitude maladroite de MENOUI qui refusa son aide, témoigna aux Français un attachement toujours égal, malgré leurs revers et l'inquiétude qu'il pouvait concevoir sur son propre sort si l'Égypte retombait sous la domination turque. Il mourut de la peste alors qu'il se rendait au Caire auprès du G<sup>al</sup> BELLIARD son ancien adversaire en *Haute-Égypte*. Sa mort fut vivement ressentie par les mameloucks et les beys. Les circonstances ne permettant pas de transporter ses restes au tombeau des mameloucks où leur place était désignée près d'ALY-BEY, MOURAD-BEY fut inhumé solennellement à *Soanagny*, et ses compagnons brisèrent ses armes sur sa tombe, déclarant qu'aucun d'eux n'était digne de les porter. — MOURAD-BEY naquit en Circassie vers 1750 et mourut de la peste à *Soanagny*, près *Talota* le 22 avril 1801.

### A. — MOURAD-BEY EN HAUTE-ÉGYPTE

116. I<sup>o</sup>) L. A. S., du général DONZELOT au général BELLIARD; *Kous*, 10 Ventôse An VII (28 Février 1799); 3 pp. in-fol. *Très belle pièce*.

MAGNIFIQUE LETTRE DANS LAQUELLE IL INFORME SON CORRESPONDANT DES MOUVEMENTS DE MOURAD ET DES BEYS QU'IL A SOUS SES ORDRES : « ... *Je vous ai écrit hier... pour prévenir que MOURAD avec HASSAN et plusieurs autres Beys s'étaient réunis à Arment. Aujourd'hui, on annonce qu'ils sont partis par la montagne et qu'ils arriveront ce matin à How. Si le général FRIANT a pu recevoir nos lettres à temps il leur donnera de l'inquiétude et ne leur permettra pas de prendre le repos dont ils auraient besoin après une marche pénible. Ils sont, d'après les rapports, 5 Beys. On ajoute que 2 sont allés à l'Eloua pour y faire des préparatifs, et que SOLIMAN est resté avec 3 autres Beys dans le pays de Barobra. Toute la cavalerie passe aujourd'hui le Nil... pour aller à la pour-*

suite de MOURAD et ne pas lui donner le temps... de prendre des chevaux et de se refaire. On prétend qu'il se jettera dans l'Eloua à la hauteur de Siout. Je vous ai annoncé hier les nouvelles instructions du général (DESAIX); voici celles qu'il me charge de vous transmettre. Pendant qu'il poursuivra MOURAD vous resterez avec votre Brigade pour contenir la Haute-Égypte de Sienne (Assouan) à Kéné. Les Beys qui sont au delà de Sienne n'ont pas des intentions très hostiles. Cette ville n'offre plus guère de ressources; vous jugerez s'il faut y laisser garnison ou non; mais le général pense qu'on pourrait s'en dispenser en envoyant de temps en temps de ces côtés quelques colonnes mobiles qui rentreraient à Esneh. Vous laisserez une garnison suffisante dans cette place. Vous ordonnerez que la maison d'HASSAN soit mise en état de défense... Je vous ai mandé que le point d'Arment devait être occupé de manière à empêcher les mameloucks de déboucher... lorsque vous aurez avis que MOURAD ou d'autres Beys remonteraient poursuivis par nous, vous irez prendre cette position... En ce moment, Kéné est un point à occuper pour en imposer aux soldats méquins qui sont dispersés dans le désert, et empêcher OSMAN-BEY et HASSAN de venir dans cette ville et de tirer les ressources du pays. Ce Bey qui, par ses blessures, ne peut pas monter à cheval, s'est tenu jusqu'à présent, dans le désert, près d'une fontaine qui est sur le chemin de Cosséir. On ne sait pas encore le parti qu'il aura pris d'après le mouvement des autres Beys... », etc., etc.

II<sup>o</sup>) NOTES AUTOGRAPHES DU GÉNÉRAL DONZELOT SUR LE MOUVEMENT PARTANT DU PAYS DE BRIBE POUR SE RENDRE DU CÔTÉ DE SIOUT, EN PLUVIÔSE AN VII; 3 pp. in-fol., avec carte manuscrite intercalée dans le texte. Très belle pièce

RELATION D'UN GRAND INTÉRÊT : « Les mameloucks poursuivis arrivèrent à Sienne le 11 Pluviôse. SOLIMAN BEY avec 3 autres y passèrent le Nil. Ils en partirent le 12 dans la nuit. Nous y arrivâmes à 4 heures 1/2 après-midi. MOURAD-BEY qui faisait l'arrière-garde, ne partit que dans la matinée dans les déserts, pour aller à Ouadi-Alf sur la rive gauche du Nil, à une journée de Bribe et à 6 de Sienne. Ils ne furent point poursuivis au delà de ces déserts. Le 13, on se porta à la hauteur de l'île Philae avec des dragons à pied... Les Beys prirent les positions ci-après dans un pays sans presque aucune ressource et très resserré par des rochers escarpés. Ce ne sont point des villages que l'on y trouve, mais quelques huttes de terre placées sur ces escarpements pour éviter les ravages des inondations. On y voit peu de terre cultivable qui n'est autre chose que les rives du Nil découvertes par la baisse des eaux... » — Les habitants sont presque nus et leur idiome est plus doux que l'arabe. Les hommes sont moins gros que les Égyptiens, avec de beaux yeux et de belles dents. Quoique très brunis, ils n'ont aucune ressemblance avec les nègres. Le pays se nomme Barabra; il est gouverné par un Kachef. — « ... L'île de Philae se trouve au delà de la cataracte; elle a été habitée par des prêtres. On y voit encore des ruines magnifiques de temples et de palais égyptiens. On y voit aussi quelques ruines romaines... » Un membre de l'Institut du Caire ayant voulu visiter les monuments rencontra l'opposition des habitants. On dut faire avancer les troupes et après 3 jours de fusillade l'île fut emportée. Les habitants se sauvèrent à la nage et se réfugièrent dans les rochers. Le lendemain, ils demandèrent la paix : elle leur fut accordée. — « ... Tous les rochers voisins qui sont de granit de toutes les couleurs et qui par leur élévation et leur situation bizarre forment un tableau pittoresque, sont remplis d'hiéroglyphes. Il semble qu'autrefois, il existait sur ce point une cataracte élevée et que par suite des siècles les plus reculés, les eaux du Nil ont usé, brisé et écroulé ces masses énormes et abaissé la chute à quelques rochers épars çà et là, ce qui ne forme point une cataracte, mais une navigation difficile, non seulement quand les eaux sont basses, parce qu'alors il faut éviter les roches à découvert, mais encore quand les eaux sont hautes, parce qu'il est plus difficile d'en éviter les pointes. Les eaux étant resserrées sont extrêmement rapides. » — On a joint : I<sup>o</sup>) UN PLAN DESSINÉ A LA PLUME du combat livré à Ghéhéné par les Français aux mequins le 21 Germinal AN VII (10 avril 1799), 1 p. in-fol. oblong. Très jolie pièce. — II<sup>o</sup>) 4 cartes dessinées de diverses régions de la Haute Égypte : environs de Siout, de Thata, etc. Elles sont précieuses pour suivre les opérations en Haute-Égypte parce que très détaillées et très claires.

III<sup>o</sup>) RAPPORT AUTOGRAPHE du général DONZELOT au général (maréchal) BERTHIER; Kéné, 14 Germinal AN VII (3 avril 1799), 1 p. 1/3 in-4<sup>o</sup>.

Intéressante pièce relative à des mouvements de troupes françaises en Haute-Égypte et aux emplacements occupés par les mameloucks et les mequins. On a joint une pièce autographe, 1/2 p. in-4<sup>o</sup> donnant quelques renseignements sur MOURAD-BEY, HASSAN-BEY, etc.

IV<sup>o</sup>) 3 L. A. S., du capitaine de frégate GUICHARD au général DESAIX; Bonté, Marmaet, Minieh, 6, 15 et 23 Vendémiaire AN VII (27 septembre, 6 et 14 octobre 1798); 7 pp. in-fol. Belles pièces.

Il rend compte de sa mission dans le Haut-Nil pour percevoir des grains et des chevaux. Dans la 3<sup>e</sup> lettre, il relate des attaques de cheiks rebelles.

V<sup>o</sup>) 2 L. A. S. du général RAMPON au général DUGUA; Gubebatte 9 et 10 Frimaire An VIII (30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1799), 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>, petite vignette et en-tête imp.

« ... Mes avant-postes ont arrêté hier à la nuit un arabe de la tribu El-Mauzé monté à dromadaire, envoyé par MOURAD-BEY pour espionner mes forces et mes mouvements. Cet homme n'a rien voulu avouer qu'après une bastonnade très forte; voyant qu'il n'y avait plus moyen d'éviter la mort s'il continuait à garder le silence et dans l'espoir d'une récompense que je lui promis, il me fit part qu'une caravane portant des provisions aux mameloucks devait coucher à Barerubel. J'ai de suite envoyé un détachement de cavalerie et d'infanterie pour l'enlever... Il m'a assuré que MOURAD était aux environs de Zaoui Guiddame, que la nuit il s'enfonça dans le désert et qu'il change tous les jours de camp. Il a avec lui 500 mameloucks et arabes... », etc. Dans la lettre suivante, RAMPON informe DUGUA que la caravane annoncée n'existait pas et qu'en conséquence, il a fait fusiller l'espion arabe pour le punir de son faux rapport. (14)

## B. — MOURAD-BEY ET MURAT

La présence de MOURAD-BEY ayant été signalée du côté du Bahiré, BONAPARTE ordonna à MURAT d'aller à lui et de l'achever.

117. I<sup>o</sup>) COPIES CERTIFIÉES CONFORMES par le futur général de Brigade ROIZE (tué à la bataille de Canope), alors adjudant-général, chef d'État-Major de MURAT, de 4 lettres de BONAPARTE à Murat et d'une lettre de BERTHIER à MURAT; le Caire, 12, 14, 17, 20 et 21 Messidor An VII (30 juin, 2, 5, 8 et 9 juillet 1799); en tout environ 5 pp. in-fol.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE (Lettre du 12 Messidor émanant de BONAPARTE) : « ... Pendant tout le temps que durera l'expédition du général MURAT, il aura le commandement sur les généraux DESTAING et MARMONT... » Suit une copie conforme d'une lettre de BONAPARTE à MURAT en date du 19 Messidor : « ... Je reçois, citoyen général, votre lettre sans date par laquelle vous m'annoncez que vous avez pris plusieurs mameloucks... On m'assure que SÉLIM CACHEF qui est votre prisonnier est un grand coquin; méfiez-vous-en et envoyez-le moi sous bonne garde... Si MOURAD-BEY descend dans le Bahiré, ce qui ne paraît pas probable actuellement (en raison de la situation géographique du Bahiré au nord de l'Égypte), il n'a pas avec lui plus de 200, 300 hommes, mal armés et éclopés. D'ailleurs, je le ferai suivre par une bonne colonne. Si vous n'êtes pas encore marché sur Mariout, je désire que vous y alliez et dans ce cas que vous ordonniez au G<sup>al</sup> MARMONT d'y envoyer de son côté une forte colonne d'Alexandrie... », etc. — (Lettre du 14 Messidor An VII) : « ... Je vous prévient... que MOURAD-BEY est parti de l'oasis et a été poursuivi plusieurs lieues dans le désert par le général FRIANT. Mourad-Bey doit être arrivé le 12 à Rajenne, fontaine située à 12 lieues du lac Ghara (province du Fayoum) (lire Karah) où l'on croit qu'il fera de l'eau et on assure qu'il a le projet de se rendre dans le Bahiré. Tous les renseignements qu'a le général en chef sont que MOURAD-BEY est malade, qu'il a 200 mameloucks et 300 arabes qui sont dans l'état le plus pitoyable; cependant, que cela fait désirer au général en chef que vous ne tardiez pas un instant à dissiper les rassemblements que vous avez devant vous, afin que vous puissiez achever de détruire MOURAD-BEY s'il se présentait sur l'un des points de la Behiré (Bahiré). Je donne des ordres au général LANUSSE pour que le 15<sup>e</sup> de dragons vous rejoigne promptement... », etc. — (Lettre du 17 Messidor) : « ... Je désirerais que de Terraneh, des lacs Natron et des autres points où pourrait passer MOURAD-BEY, vous puissiez avoir des espions qui vous tinsent instruit de ses mouvements afin de pouvoir marcher à lui et l'achever. IL SERAIT BIEN GLORIEUX POUR VOUS ET BIEN UTILE A L'ARMÉE SI NOUS POUVIONS ENFIN ÊTRE DÉBARASSÉS DE (CE) GAILLARD-LA !!!... », etc. — (Lettre du 20 Messidor) : « ... Allez au lac Natron ou envoyez-y une bonne colonne; le général FRIANT a dû se porter dans le désert pour attaquer MOURAD-BEY le 18... », etc. — (Lettre du 21 Messidor) : « Une lettre que je reçois à l'instant du général FRIANT... m'annonce que MOURAD-BEY a fait une marche pour s'approcher du Canal Joseph. Il a reçu cette nouvelle au moment où il se mettait en marche pour se rendre à la fontaine de Rayenne... », etc. — On a joint 2 copies, copies certifiées conformes par ROIZE, d'une lettre du général FRIANT et d'une lettre de l'adjudant-général BOYER à BONAPARTE également relatives à MOURAD-BEY.

II<sup>o</sup>) MURAT (Joachim), maréchal de l'Empire, puis ROI DE NAPLES. Il servit en Égypte et se signala à la prise d'Alexandrie, aux Pyramides, à Salahieh; il commanda la cavalerie en Syrie et combattit à Gaza, Jaffa, Zafet, Yacoub, et au siège de S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre. MURAT, par sa décision, contribua beaucoup à la victoire d'Aboukir. Il s'embarqua pour la France avec BONAPARTE. Né à la Bastide-Fortunière le 25 mars 1767, fusillé au Pizzo (royaume de Naples) le 13 octobre 1815.

5 L. S., « J. Murat » au général DESTAING, commandant la province de Bahiré; Terraneh, Mesoué, etc., 15, 16, 18, 21 et 24 Messidor An VII (3, 4, 6, 9 et 12 juillet 1799); en tout environ 10 pp. in-fol. et in-4°.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE. (Lettre du 16 Messidor) : « ... J'ai pris aujourd'hui 18 mameloucks parmi lesquels se trouve SELIM CACHEF. Les arabes Enaïdis marchent avec moi ; ils ont pris aux mameloucks une quinzaine de chevaux et tué quelques-uns ; une quinzaine de mameloucks sont aussi restés sur le champ de bataille. Ne perdez pas un instant ; partez aussitôt que vous aurez reçu mon ordre. Le moment d'anéantir pour jamais cette bande de brigands est arrivé. Ils sont sans munitions. Ils se battent avec le village d'Hoch et il ne leur reste plus que la route de Barbarie par Mariout... », etc. — (Lettre du 21 Messidor An VII) : « ... Par la lettre de l'adjudant général BOYER, il paraît que MOURAD-BEY aura été attaqué à la fontaine de Rayenne, le 19, par le général FRIANT ; je suis informé qu'alors il doit se retirer à Derne en passant par le lac Natron et Mariout. D'après cela, il paraît probable que MOURAD arrivera ce soir au lac, car il faut deux jours pour y arriver de la fontaine où il se trouve. D'après ce calcul, je pars ce soir à 5 heures, j'y arriverai demain matin... j'y battraï MOURAD-BEY s'il s'y trouve, j'y passerai la journée du 22 et je serai de retour le 23 à Terraneh... » — (Lettre du 24 Messidor) : « ... J'arrive à l'instant du lac Natron ; j'y eusse surpris les arabes et les mameloucks si j'eusse été bien dirigé... Instruits de mon approche, ils ont levé précipitamment le camp, se sont jetés dans le fleuve sans eau (Tahr el Belama à l'ouest des lacs Natron) et vont vraisemblablement rejoindre MOURAD-BEY dans la Haute-Égypte... », etc., etc. (11)

### C. — TRAITÉ DE PAIX ENTRE MOURAD-BEY ET KLÉBER

118. 1° TEXTE DU TRAITÉ CONCLU ENTRE MOURAD-BEY ET KLÉBER, le 15 Germinal An VIII (5 avril 1800), an 1214 de l'Égire, 2 p. 3/4 in-fol. *Belle pièce.*

Copie contemporaine de ce traité, par lequel KLÉBER accorde à MOURAD-BEY la qualité de Prince Gouverneur de la Haute-Égypte, avec jouissance d'un territoire s'étendant sur les deux rives du Nil, jusqu'à Sienna. MOURAD paiera une redevance et devra envoyer la moitié de ses troupes au secours des Français si ceux-ci étaient attaqués. Signé à l'original par KLÉBER.

II°) TEXTE DU TRAITÉ CONCLU ENTRE MOURAD-BEY ET MENOÛ, le 29 Messidor An VIII (18 juillet 1800), an 1214 de l'Égire, 5 pp. 1/2 in-fol. *Belle pièce.*

Copie contemporaine de ce traité par lequel MOURAD-BEY obtient de nouveaux territoires et de nouvelles concessions. Ce nouveau traité était signé à l'original par le général DAMAS, chef de l'État-Major général et par IBRAHIM KIAYA, délégué de MOURAD-BEY (KLÉBER venait d'être assassiné au Caire le 14 juin 1800).

III°) CORRESPONDANCE DE MOURAD-BEY ET DE KLÉBER APRÈS LA SIGNATURE DU TRAITÉ. Copies certifiées conformes par PEYRUSSE, secrétaire de KLÉBER, de 3 lettres de MOURAD-BEY avec les réponses du général en chef. On a joint un fragment de lettre. En tout environ 9 pp. in-fol.

IV°) RELATION D'UN ENTRETIEN AVEC MOURAD-BEY. P. A. S. du capitaine CHEREL, 2 pp. in-fol.

INTÉRESSANT DOCUMENT DANS LEQUEL ON VOIT MOURAD-BEY DÉPLORER L'ASSASSINAT DE KLÉBER : « ... Arrivé chez MOURAD-BEY, il nous témoigna, après quelques compliments... combien il était sensible à l'assassinat du général KLÉBER qu'il considérait comme ami et protecteur ; qu'il craignait de ne pas trouver chez son successeur les mêmes sentiments à son égard. Il fut rassuré sur ses craintes d'après l'éloge que je lui fis du général en chef MENOÛ et de tous les généraux et officiers français qui avaient pour lui beaucoup de considération et d'estime. Il me dit qu'il savait qu'il y avait un grand nombre de grands généraux dans l'armée française, que la perte d'un chef était un grand malheur, mais qu'il était réparable et qu'il était assuré que nous ne manquerions jamais de ce côté. Je lui demandai s'il avait des nouvelles du GRAND VIZIR et de ses dispositions hostiles contre nous ; il me répondit qu'il en avait reçues depuis peu et envoya sur-le-champ chercher une lettre, signée d'IBRAHIM-BEY et d'ASSAN-BEY dont il me fit lecture... Je lui demandais s'il croyait à toutes les promesses qui lui étaient faites par IBRAHIM et ASSAN-BEY. Il me répondit qu'il en était bien éloigné, que toutes ces promesses cachaient la plus noire perfidie et qu'il ne doutait pas que sa tête ne fût mise à prix comme celle du général KLÉBER ; qu'il connaissait mieux que nous

et depuis bien plus longtemps les intentions des envoyés du GRAND SEIGNEUR. A lui demandé s'il croyait que le GRAND VIZIR arriverait sous peu, il me répondit que sous un mos l'armée française serait attaquée par les armées turques ; que cette armée viendrait partie par le désert au nombre de 5.000 hommes, et 3.000 hommes débarqueraient entre Alexandrie et Rosette ; que ces 2 armées devaient ne s'arrêter nulle part et devaient se réunir aux environs du Caire ; qu'elle serait composée d'infanterie seulement et des meilleures troupes du GRAND SEIGNEUR : Janissaires et albanais, qu'il n'aurait que la cavalerie du pays, composée de 6 à 700 mameloucks, qu'ils espéraient qu'ils soulèveraient les habitants de la Haute-Égypte, que c'était le moyen infaillible d'exterminer tous les Français... Il me dit qu'il avait juré amitié et fidélité aux Français, qu'il n'avait que sa parole, qu'il y tiendrait au péril de sa vie, que les Français ne devaient pas douter d'après toutes les circonstances que son sort ne fut lié au leur, que si par un malheur inattendu l'armée française éprouvait un revers, il s'unirait à nous sur-le-champ, qu'il n'avait pas d'autre parti à prendre, mais qu'il profiterait du moment de repos pour instruire ses mameloucks, les monter et se mettre plus en état de partager honorablement nos travaux s'il en était besoin... », etc. — En terminant sa relation le capitaine CHEREL estime que MOURAD-BEY est de bonne foi et qu'on peut se fier à sa parole, (8)

#### D. — CORRESPONDANCE DE MOURAD-BEY AVEC LE GÉNÉRAL DONZELOT

Le général DONZELOT, chef d'État-Major du général DESAIX, puis commandant du 1<sup>er</sup> Arrondissement de la Haute-Égypte (Siout et Minieh), échangea avec MOURAD-BEY de nombreuses lettres toutes empreintes de confiance réciproque et de courtoisie. Cette correspondance constitue un document historique d'un incontestable intérêt ET NE COMPREND PAS MOINS DE SOIXANTE-NEUF LETTRES.

119. 69 LETTRES DE MOURAD-BEY écrites en caractères orientaux, et revêtues de son sceau. Le papier employé est celui dont on se servait en Égypte; il a un aspect glacé. Ces lettres sont généralement accompagnées de leur traduction faite en italien par les soins d'un secrétaire-interprète de DONZELOT. Certaines sont traduites en français et portent des annotations autographes de DONZELOT lui-même. Elles sont accompagnées de quelques textes en langue arabe et de lettres adressées par le général à différents Beys. Ce dossier comporte environ 135 pages in-fol. et in-4<sup>o</sup>. Toutes ces pièces sont en bon état de fraîcheur. Nous ne donnerons ici qu'une traduction française d'une lettre en arabe, écrite au verso de l'original pour le général DONZELOT. Cette traduction donnera une impression de l'importance de cette remarquable réunion : « ... Pour le plus grand et le plus vrai de tous les amis, notre honoré ami le général DONZELOT, commandant les troupes françaises à Siout. — Que Dieu le conserve. Après beaucoup de salutations et avoir désiré que Dieu, grand et miséricordieux répande sur vous beaucoup de biens, je vous fais savoir que AMET-AGA de la compagnie d'ASSAN-BEY m'a apporté 2 lettres de nos frères et amis IBRAHIM-BEY et ASSAN-BEY par lesquelles ils me donnent des nouvelles des affaires du VIZIR et de son armée ; que l'avant-garde composée de 8.000 arnautes ou janissaires est arrivée à Jaffa, la veille du départ de leurs lettres. — Qu'ASSAN Capitan Bacha s'est porté du côté d'Alexandrie avec 30.000 hommes, comme me le dit de bouche ACHMET AGA. Que l'on dit que beaucoup d'autres troupes viennent par mer pour débarquer à Jaffa et qu'elles marcheront, par terre, au nombre de 50.000 d'après les dispositions du VIZIR. Que dans ce nombre ne sont point comprises les troupes qui viennent par mer avec le Capitan Bacha. Que l'on est convenu de partir de Jaffa le 15 de Saffar (ou 19 Messidor) pour venir à Gaza, et que le 1<sup>er</sup> Rabiavoil (ou 4 Thermidor), ils veulent partir de Gaza pour se porter sur le Caire. Telles sont les nouvelles qui me sont venues de ce pays. Elles sont certaines. Quant aux Bachas qui étaient précédemment avec le VIZIR, NADOUÇ Bacha et autres, sont tous renvoyés. Il est de mon désir de vous apprendre toutes ces nouvelles ; ne faites voir à personne ma lettre qui est pour vous seul... », etc. — (Girgé, le 4 Saffar). — etc. (69)

(Voir reproduction, p. 75.)

## MARINE

### A. — MARINE FRANÇAISE EN ÉGYPTE

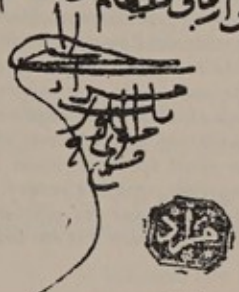
COMBAT EN MÉDITERRANÉE. — « LA SENSIBLE » CONTRE LE « SEA HORSE ». Après la prise de Malte, le général BONAPARTE détacha de la flotte la frégate « *La Sensible* » de 36 canons, capitaine BOURDÉ, pour porter à Toulon, avec les dépêches de l'armée, les drapeaux pris à Malte et différents autres objets. Le G<sup>ral</sup> BARAGUEY D'HILLIERS, chargé de présenter au Directoire les drapeaux pris à l'ennemi, était à bord; il y fut blessé et fait prisonnier après avoir jeté à la mer dépêches et trophées.

الجبنا في حفة اعزل المجبر المصار في التتور  
المكرم مجبا البر والخنار ال ذنولون ماري  
عكلم ليوط وسلوط ولينا على الساب

لعد ورتا تقدم على وكن المشوا الى البيع  
اسابى في نبي وقف على كالحا علكم نغزكم  
ارفع لنا العليات صجلا ام اهل عانا با  
الاول هني طبكا التا مقة اجبا الور  
م اللوا الهربك وم مقة اجبا الور والور  
حسبك وغفونا عن اموال الور وروك  
ان اول العكلم من ابي باقا تا ملاف  
شا بارنا ووط و لا تكشيرة قبل طلوع لوجبا  
بيوم واحد و حتى ايتا قايور ان بايا

اقص لي المنكدره ومحتة تليد والنق  
عكلم علم ما عفا المشال اعدنا لكنا  
وبقولوا ان خاف طلاق ما ذكرناه لكم عكلم  
كثير في المالك ودره ويطلقوا من المالك  
الي باقا وجمع و ام طين البر قرابه  
قدر حتى ام في هذا الوهد ما حصل الاضاق

عند الويزر ود كل طلاق عكلم العرا ليري  
صحت قايور ان باقا وانفا قتم انهم يتلوا  
نا نلاوه ام صو حمر و صوا الي غنه و اول  
شهر ربح الامول مارك هم المير مرقم والنوم  
الي نوا في دفرا الحوتى هذا ما ورد علينا  
مهاك عنى الما جبار و هذا الما جبار محببه  
ور قبل البيا موات الميري كانو اسع صر  
الوزر نفوقى با نبي و طلاق نفوقم  
صيا و واجبعك انكلم بالما جبار الميري  
تورد علينا و هذا الحوار لم يظلقوا على  
احد حالكه و رولوا انما جمل الما جبار لامل  
الطبا علكم واسابى جميعكم و لا ندم



عند الويزر



120. 1<sup>o</sup>) BARAGUEY D'HILLIERS (Louis, comte :), général; il servit à la prise de Malte. Né à Paris le 13 août 1764, mort à Berlin le 6 janvier 1813.

P. S., « *Baraguey-d'Hilliers* »; Paris 24 Thermidor An VI (11 août 1798), 8 pp. 3/4 in-fol. Belle pièce.

COPIE DE SON RAPPORT AU MINISTRE DE LA GUERRE OU IL RELATE LE COMBAT DE « LA SENSIBLE » CONTRE LE « SEA HORSE ». La frégate « *La Sensible* », partie de Malte le 30 Prairial, fut contrariée dans sa marche par des vents d'Ouest et du Nord. Le 8 Messidor, on vit apparaître un navire de guerre qui répondit aux signaux du Capitaine BOURDÉ commandant « *La Sensible* » en hissant le pavillon espagnol. Ce navire gagna rapidement sur la frégate française, hissa soudain le pavillon anglais et lâcha toute sa bordée qui déchira les cordages et les voiles. « *La Sensible* » riposta et un duel d'artillerie et de mousqueterie s'engagea aussitôt, mais bientôt notre canonnade se ralentit à un tel point que le capitaine BOURDÉ pria le G<sup>al</sup> BARAGUEY D'HILLIERS et ses aides de camp de descendre à la batterie et de chercher à y ranimer le tir. Le général trouva les pièces abandonnées, les canonniers étant tués, blessés ou cachés à fond de cale : « ... En vain, je voulus ranimer les courages de la voix et de l'exemple et contraindre à reprendre leur poste; en vain nous chargeâmes à coups de sabre les fuyards; je ne parvins qu'à faire tirer 2 ou 3 coups. Dans l'épouvante qui les pressait, ils se heurtaient en poussant des hurlements au lieu d'agir, ou, malgré les sentinelles et nos efforts, se précipitaient dans les écoutes à fond de Cale. A peine étais-je parvenu sous l'avant du vaisseau, que j'entendis crier à l'abordage. Aussitôt je répète moi-même ces cris dans l'entrepont, et je me précipite vers l'arrière où était le seul escalier existant près de mât d'artimon; à peine arrivé aux dernières marches, je reçois dans la poitrine un violent coup et plusieurs blessures, qui, quoique légères me font tomber sur un de mes aides de camp. Je me relève néanmoins, au bout de quelques secondes et regagne le pont, mais, à mon arrivée, les 2 bauprés des 2 frégates étaient engagés l'un dans l'autre et je ne vis plus sur l'arrière que le capitaine, un officier et un aspirant debout; tout le reste était tué ou hors de combat. Le pavillon français était amené, le feu cessait et quelques soldats et matelots anglais, avec un officier étaient déjà sur notre bord, et je vis le capitaine lui remettre son épée... Je ne puis me permettre de juger les manœuvres nautiques ordonnées par le capitaine... mais tout Français peut être uge du courage, et, sous ce rapport, je dois déclarer ici que la conduite personnelle du Capitaine et de ceux des officiers que j'ai été à portée de voir pendant l'action, m'a paru digne de la République. J'affirme que tant que je suis resté sur le pont, ils ont montré autant de sang-froid que de courage et que le capitaine n'a cessé de commander la manœuvre et d'animer au combat de dessus le banc de quart, au milieu du feu le plus violent. Je dois à la vérité d'observer d'abord qu'il n'y avait pas d'armes blanches à bord pour armer 30 hommes, et, en second lieu, qu'une partie considérable de l'équipage était composée de Maltais, de Napolitains ou de Grecs, sortis des galères de Malte, quelques jours auparavant, par l'effet de la prise de possession de cette place... leur conduite aussi vile que méprisable, dans cette affaire, en donnant un exemple funeste, me paraît avoir entraîné le découragement du reste de l'équipage, l'abandon des postes, la cessation du feu et les malheurs qui en sont résultés, car, j'ai trouvé à leurs postes, ceux des pointeurs français que le canon avait épargné, mais ils y étaient seuls, abandonnés, les autres servants étaient tués ou blessés ou dispersés, couchés ventre à terre sous les affûts, frappés d'une terreur panique, et, malgré les coups de sabre que les officiers leur prodiguaient de concert avec moi, il a été impossible de les faire servir. Plusieurs ont été tués pour leur lâcheté... », etc.

2<sup>o</sup>) BARAGUEY D'HILLIERS, général de division; (le même).

1 L. A. S. et 1 L. S., « *Baraguey-d'Hilliers* » à BARRAS; Paris et Marseille, 21 Fructidor An VI (7 septembre 1798) et 10 Floréal An VII (29 avril 1799), 2 pp. in-fol. et 1 p. in-4<sup>o</sup>. Belles pièces.

TRÈS BELLES LETTRES : « ... Je ne puis m'imaginer... que militaire et surtout marin (BARRAS avait servi aux Indes avant la Révolution), vous puissiez me rendre, en votre conscience, responsable des événements qui ont fait tomber la frégate « *La Sensible* » au pouvoir des Anglais, lorsque je n'y étais que passager, et, d'après cette simple observation, je ne puis assez m'étonner des formes sévères que le Directoire a cru devoir adopter à mon égard (BARAGUEY D'HILLIERS fut destitué; il demanda à passer en conseil de guerre et fut acquitté), qu'il n'ait pas voulu entendre les motifs de plainte et qu'il m'ait paralysé sans daigner m'entendre ni recevoir le compte officiel que j'ai à lui rendre de la mission dont m'a chargé près de lui le général en chef BONAPARTE. J'ai trop éprouvé, dans d'autres circonstances, les effets du caractère généreux qui vous distingue... et ils m'ont donné une trop bonne opinion de votre équité particulière, pour croire que vous puissiez nourrir contre moi des préventions, ou me juger sur des apparences, et, si la bienveillance et l'estime constantes du G<sup>al</sup> BONAPARTE doivent être aux yeux de la France entière des gages de la rectitude de ma conduite... j'ose vous les offrir, avec d'autant plus de confiance, que vous estimez plus particulièrement ce

général... Vous êtes militaire et digne, par conséquent, de juger et de rendre justice à un officier persécuté par la fortune... », etc., etc. — (Lettre du 10 Floréal) : « ... Résolu de servir ma patrie, j'ai souvent réitéré ma prière à cet égard ; aujourd'hui que l'ennemi paraît s'enhardir de quelques succès, mon inaction m'est insupportable. Je demande au Directoire... de me rendre mon activité, de me rendre mes armes pour disputer la victoire à cet ennemi trop insolent... », etc.

30) REDON DE BELLEVILLE (Charles, Godefroy, baron :) chargé d'affaires de la République Française à Gênes, etc. Né à Thouars le 2 janvier 1748, mort à Bailly (S.-et-O.) le 10 Août 1820.

L. S., « Belleville » à l'ordonnateur de la Marine NAJAC ; Gênes, 28 Messidor An VI (16 juillet 1798), 2 pp. 1/2 in-fol., vignette et en-tête gravés.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE AU COMBAT DE « LA SENSIBLE » : « ... Le 9 Messidor « La Sensible », commandée par le capitaine BOURDET, ne portant que du 12 et un équipage pris à la hâte en grande partie à Malte, a été attaquée par la frégate anglaise « Le cheval marin » (Sea Horse) de 44 pièces de canon portant du 18 et montée par un équipage nombreux. Le combat n'a été ni long ni incertain ; après une vive canonnade, tirée bord à bord, le capitaine BOURDET, qui voyait ses pièces mal servies, a tenté l'abordage, mais les hommes qui lui avaient été donnés à Malte ont refusé de combattre, et... désespérant de se défendre, il s'est rendu... Le général BARAGUEY D'HILLIERS et ses deux aides de camp ont été conduits à Gibraltar ; les dépêches, une partie des objets que le général portait au Directoire ont été jetés à la mer... Le citoyen ARNAUD se rend à Paris ; il connaissait une partie des dépêches du général BONAPARTE et il en rendra compte. Ils pensent, que quoique la flotte soit poursuivie par NELSON, ayant 9 jours d'avance, elle pourra éviter le combat, et ils la croient arrivée à sa destination... Du reste la mer, entre cette flotte et nous, couverte de vaisseaux et de frégates anglaises, ne laisse pas espérer la possibilité des communications. Le G<sup>al</sup> BONAPARTE a pris à Malte 6.000 matelots et il y a laissé 3.000 hommes sous le commandement du G<sup>al</sup> VAUBOIS... « ... L'avis « Le Lodi »... qui allait rejoindre la flotte, a été rencontré devant Longone, par le croiseur anglais « Aigle » ; après un combat de 4 heures, l'anglais qui était double de force par les canons et l'équipage, a perdu le tiers de son monde, a été obligé de se faire remorquer, et « Le Lodi » a continué sa route sans paraître avoir été endommagé... », etc. — On a joint 1 L. S. par l'amiral VENCE et l'adjutant-général de la marine LEGRAND (le texte de la lettre est de la main de ce dernier) ; Toulon, 27 Floréal An VII (16 mai 1799), déclarant que le Capitaine BOURDÉ, commandant de « La Sensible » avait été suspendu, pour s'être rendu à l'ennemi sans avoir fait une honorable résistance. La conduite du capitaine BOURDÉ sera examinée par un jury... », etc.

30) NIELLY (Joseph, Marie, baron :) amiral. Né à Brest le 9 septembre 1751, mort à Brest le 13 septembre 1833.

L. S., « Nielly » à l'amiral VENCE ; Lorient, 17 Prairial An VII (5 juin 1799), 1 p. in-fol., vignette et en-tête imp.

Il informe son correspondant qu'un jugement rendu par le conseil martial, décharge le capitaine BOURDÉ, commandant de « La Sensible », de toute accusation. (6)

## 121. MARINE. — COMBAT DU « GÉNÉREUX » CONTRE LE « LEANDER ».

L. A. S. du lieutenant de vaisseau BERGOUNG à son frère ; Corfou, 22 Fructidor An VI (8 septembre 1798), 7 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT (Après le combat naval d'Aboukir, la division commandée par le contre-amiral VILLENEUVE, qui n'avait pris qu'une très faible part à la bataille, put s'éloigner du théâtre du désastre sans être inquiétée par les Anglais et faire voile sur Malte. Elle se composait du « Guillaume Tell », portant pavillon de VILLENEUVE ; du « Généreux », commandé par le capitaine de vaisseau LE JOILLE et de deux frégates : « La Diane » et « La Justice ». Par la lecture de la très belle lettre qui suit on pourra mettre en parallèle la pusillanimité et l'incapacité de VILLENEUVE avec la belle conduite du commandant LE JOILLE qui fut tué héroïquement à son bord devant Brindisi). « ... Vous verrez d'après mes 2 lettres... combien le général (amiral) VILLENEUVE (commandant l'aile droite de la flotte française à Aboukir) était peu propre à commander des hommes que l'honneur et l'amour de leur pays seuls conduisent aux combats. Voici qui est bien pis : le général VILLENEUVE, à notre grand étonnement a pris la route (pour se rendre à Malte) que prennent les bâtiments marchands qui ont peur des corsaires ; il a, malgré les

vents contraires qui règnent continuellement, suivi la côte de Barbarie, malgré le peu de vivres et d'eau que nous avions à bord. Il n'ignorait pas qu'il y avait une division anglaise de 6 frégates, entre Malte et Candie; il préférait rentrer à Malte au risque d'être obligé de désarmer son vaisseau, faute de vivres, que de courir les risques de livrer un combat en passant par une route... où nous aurions trouvé quelque prise à faire, soit bâtiments de guerre ou marchands. Vous saurez que les deux vaisseaux et deux frégates que nous étions, étaient les meilleurs voiliers de l'armée... » BERGOUNG raconte ensuite les différends entre l'amiral VILLENEUVE et un officier de marine LE JOILLE, puis un combat naval : « ... Le lendemain matin, nous ne vîmes plus aucun vaisseau de la Division, mais bien un vaisseau anglais... Nous avions d'abord fait notre route croyant que c'était « Le Guillaume Tell », mais dès que nous l'eûmes reconnu pour ennemi, nous arrivâmes de suite sur lui; il tint le vent pour venir à notre rencontre, mais voyant au bout d'une heure que nous portions toujours sur lui toutes voiles dehors, il parut faire de la voile pour s'éloigner, mais nous étions déjà à 3 portées de canon de lui, et ayant observé la supériorité de notre marche, il cargua ses basses voiles, il arbora son pavillon et tint le vent pour nous rallier. Nous fûmes bientôt à portée de canon, il nous envoya sa volée, à laquelle nous ne ripostâmes que quand nous fûmes à portée de pistolet. Le combat commença à 9 h. 1/2 et ne finit qu'à 4 heures du soir. ... Nous fûmes obligés d'aller l'amiriner à la nage, les embarcations des 2 vaisseaux étant criblées de boulets... Le commandant LE JOILLE m'a confié le commandement de ce vaisseau... Je suis arrivé à le conduire à Corfou, toujours de compagnie avec « Le Généreux » qui m'a souvent pris à la remorque... Ils (les marins anglais) nous ont appris que le général DUCHELAT (sic, lire amiral BLANQUET DU CHAYLA, blessé d'un coup de feu à la bataille navale d'Aboukir et fait prisonnier par les Anglais), n'était pas mort, comme nous le croyons, qu'il n'avait qu'une blessure qui lui avait emporté le bout du nez; « Le Franklin » (vaisseau de BLANQUET DU CHAYLA à Aboukir) avait encore son mât de misaine tout gréé quand il a amené (son pavillon); ils avaient mis à terre tous les officiers et matelots français; ils croyaient pouvoir amener tous les vaisseaux français, excepté trois qu'ils seront, je crois obligés de brûler, ainsi qu'un ou deux des leurs; le vaisseau « Le Timoléon » avait sauté en l'air avant leur départ... », etc. (Le « Leander » capturé par le « Généreux » rapportait en Angleterre les trophées et le rapport de NELSON sur la victoire d'Aboukir.) (1)

## MARINE EN ÉGYPTE

122. 1<sup>o</sup>) VILLENEUVE (Pierre, Charles, Jean, Baptiste, Sylvestre de :), amiral; servit en Égypte, commanda l'aile droite de la flotte à Aboukir, à bord du « Guillaume Tell »; il réussit à s'échapper et gagna Malte. Vaincu par NELSON à Trafalgar. Né à Valensole (Basses-Alpes) le 31 décembre 1763, mort par suicide après le désastre de Trafalgar le 22 avril 1806.

P. S., « Villeneuve » également signée par le général RENÉ; *Alexandrie*, 10 Floréal An IX (30 avril 1801), 1 p. in-fol.

Copie conforme de la nomination du citoyen Bernard DUBOURDIEU comme enseigne de vaisseau. — On a joint 2 L. A. S. du capitaine de vaisseau Jean VILLENEUVE au citoyen LE ROY, préfet maritime en Égypte, relatives à la distribution de vivres aux équipages et à une recommandation pour un pilotin.

- 2<sup>o</sup>) BERTIN (Charles, Henri), commissaire ordonnateur de la Marine, puis conseiller d'État et Préfet colonial à la Martinique.

2 L. S. « Bertin » à l'amiral VENCE; *Toulon*, 11 Vendémiaire et 7 Frimaire An VII (2 octobre et 27 novembre 1798), 4 pp. in-4<sup>o</sup>, vignettes et en-tête imp.

TRÈS INTÉRESSANTES lettres relatives au blocus des Anglais, à la prise de Mahon par ces derniers et à celle des îles de Zante et de Céphalonie par les Russo-ottomans, ... etc.

- 3<sup>o</sup>) LE ROY, ordonnateur de la Marine en Égypte.

1 L. A. S. et 2 L. S., « Le Roy » aux généraux BONAPARTE et VIAL et à l'amiral VENCE, *Alexandrie* et le *Caire*, 18 Fructidor An VI (4 septembre 1798), 10 Ventôse An VII (28 février 1799) et 12 Nivôse An VIII (2 janvier 1800); 5 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTES LETTRES dans lesquelles il se plaint (après le désastre d'Aboukir) de ne pouvoir toucher les fonds destinés à la marine. Il annonce l'arrivée d'un courrier. L'avis « L'Anémone » s'est échoué, et ses passagers ont été tués et pillés par les Bédouins. Nouvelles de l'Égypte pour l'amiral VENCE; succès de BONAPARTE et de DESAIX. Demandes relatives à la marine, etc.

4<sup>o</sup>) LONG, capitaine de vaisseau.

3 L. A. S. « *G. Long* » à des généraux (DESTAING ou DUGUA ?) et au général MENOÛ; *Alexandrie* 14 et 18 Fructidor An VIII (1<sup>er</sup> et 5 septembre 1800) et 24 Vendémiaire An IX (16 octobre 1800), 5 pp. in-fol.

INTÉRESSANTES lettres. Il donne des détails sur un vaisseau turc qui s'est échoué et dont on enlève l'artillerie. Arrivée devant *Alexandrie* de nouveaux navires de guerre dont le nombre dépasse 30. Détails sur la crue du *Nil* dans le canal de *Ramanieh*. Dans sa lettre au général MENOÛ, il demande de rentrer en France, sa présence en Égypte étant maintenant inutile; il s'offre de commander un bâtiment destiné à porter en France des dépêches intéressantes.

5<sup>o</sup>) ROUVIER, commandant d'armes à *Boulaq*.

2 L. A. S., « *Rouvier* » au général DUGUA et à l'ordonnateur DAURE; *Boulaq*, 19 Vendémiaire (An VII), 10 octobre 1798, et 22 Pluviôse An VII (10 février 1799), 2 pp. in-fol., apostille A. S. du G<sup>al</sup> DUGUA.

Concernant des convois pour *Alexandrie*. On a joint 1 L. A. S. au général DESTAING.

6<sup>o</sup>) STENDLET, capitaine de Frégate, commandant la flotille du lac *Menzaleh*.

4 L. S., « *Stendlet* » au général DUGUA; à bord de « *La Marseillaise* » du 30 Brumaire An VII (20 novembre 1798), au 10 Frimaire An VII (30 décembre 1798); environ 8 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

Longs rapports sur les résultats de la mission dont il est chargé. On a joint 1 P. S., *Damiette*, 19 Brumaire An VII (9 novembre 1798). (Le général DUGUA, à qui ces lettres sont adressées, commandait alors la province de *Damiette* et avait chargé STENDLET de reconnaître les bords du lac *Menzaleh*).

7<sup>o</sup>) VIDAL (Antoine), lieutenant de Vaisseau.

Intéressant dossier de 5 pièces portant les signatures de l'amiral PERRÉE (Jean, Baptiste, Emmanuel) commandant de la flottille sur le Nil, de l'adjutant-général de la Marine LEGRAND, etc., environ 5 pp. in-fol., constatant les services de VIDAL en Égypte.

Les certificats de VIDAL portant sur les années 1798 et 1799, sont fort élogieux; c'est un officier apte à remplir toutes les missions qui lui seront confiées. (24)

## B. — EXPÉDITION DE SECOURS EN ÉGYPTÉ

### 1<sup>o</sup>) SOUS LE DIRECTOIRE

#### 123. 1<sup>o</sup>) MINUTE DES INSTRUCTIONS DONNÉES A L'AMIRAL BRUIX.

MANUSCRIT (avril 1799. — L'Amiral BRUIX quitta *Brest* le 26 avril et gagna *Toulon* le 13 mai 1799) : 4 pp. in-4<sup>o</sup>, ratures, corrections et modifications autographes ajoutées de BARRAS, 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>; en tout 5 pp. 3/4 in-4<sup>o</sup>.

PIÈCE D'UN GRAND INTÉRÊT HISTORIQUE : On y trouve des ordres très précis et détaillés adressés à l'amiral BRUIX pour une expédition dans la Méditerranée destinée à ravitailler *Malte* et *Corfou* et à porter des secours à BONAPARTE isolé en Égypte depuis la destruction de la flotte française à *Aboukir* le 1<sup>er</sup> août 1798 : « ... Le citoyen BRUIX, commandant en chef l'armée navale de *Brest*, appareillera de cette rade aussitôt que la situation de l'armée et les vents le permettront. Le but de sa mission est de pénétrer dans la Méditerranée et d'y détruire, ou du moins d'en chasser les forces navales ennemies qui peuvent s'y trouver... » BRUIX, jusqu'à son arrivée en Méditerranée doit éviter une rencontre avec les Anglais. Relativement au passage du détroit de Gibraltar, BARRAS écrit : « ... Si cependant l'ennemi était stationné de manière à ce que le passage du détroit fut impossible sans être obligé de combattre en ligne, alors seulement l'amiral BRUIX l'attaquera

dans ce cas s'il le juge convenable ; il est autorisé de requérir l'escadre espagnole d'appareiller à l'instant, soit pour faire une diversion, soit pour mettre l'ennemi entre deux feux, soit, enfin, pour ajouter les vaisseaux qui la composent à son armée et attaquer... dans l'ordre qu'il jugera le plus avantageux. L'amiral BRUIX n'oubliera pas, même dans le combat et quelqu'en soit l'issue, qu'aussitôt l'entrée de la Méditerranée libre, il doit en profiter pour l'exécution de la mission qui lui est confiée... Dans le cas où la flotte serait poursuivie par une escadre ennemie supérieure, l'amiral français est autorisé de se retirer dans un port ami, mais de préférence dans celui de Toulon. Dans le cas, au contraire, où il entrerait dans la Méditerranée sans avaries et sans être poursuivi, il se porterait sur les côtes d'Italie, embarquerait 3 à 4.000 hommes de troupes, et prendrait sous son escorte les bâtiments nécessaires à l'approvisionnement de Corfou, de Malte et d'Alexandrie... », etc. — (Il se trouve d'autres additions de BARRAS dans le texte même du manuscrit). — « ... Il est bien entendu que ce plan est subordonné aux circonstances qui peuvent résulter de la force et de la position de l'ennemi, que le citoyen BRUIX aura soin de faire observer par tous les moyens qui sont en son pouvoir ; mais, dans tous les cas, il n'oubliera jamais que la conservation de l'armée navale d'une part et l'honneur du pavillon républicain de l'autre, sont les points essentiels que le Directoire Exécutif lui ordonne de fixer constamment... », etc.

2°) BERTIN (Charles, Henri), commissaire ordonnateur de la Marine, puis conseiller d'État et Préfet maritime de la Martinique.

1 L. A. S. et 2 L. S., « Bertin » aux amiraux VENCE et THÉVENARD ; Toulon, 3, 16 et 19 Prairial An VII (22 mai, 4 et 7 juin 1799), environ 4 pp. in-4°, vignettes et en-tête imp. Belles pièces.

INTÉRESSANTES LETTRES : « ... L'amiral de l'armée navale me demande... 500 bons marins pour remplacer ceux qui sont malades ; le seul moyen de satisfaire à ce besoin qui est pressant, est de verser sur l'escadre les marins des chaloupes canonnières et bombardes disséminées sur la côte... La tenacité des Anglais à se tenir devant Toulon me fait craindre... qu'informés de la marche que doit tenir le G<sup>ral</sup> (amiral) MAZZAREDO, ils soient venus l'attendre ici, ne pourrait-on pas, en expédiant un (courrier) de la Ciotat ou de Marseille tenter d'informer le commandant de la flotte espagnole de la situation des ennemis et de celle de notre armée (navale), afin de mettre l'amiral BRUIX et le G<sup>ral</sup> MAZZAREDO, à portée de concerter leurs opérations contre les Anglais ?... Le général (amiral) VENCE m'a fait part... qu'il avait expédié le 16 de ce mois à l'amiral MAZZAREDO, l'avis « L'Hirondelle » pour le prévenir de l'apparition de l'armée (navale) anglaise sur nos côtes ; comme il serait possible que ce bâtiment ne pût arriver à sa destination, je pense qu'il serait important d'en expédier un autre... », etc. (4)

## II°) SOUS LE CONSULAT

Le 1<sup>er</sup> CONSUL donna à l'amiral GANTEAUME le commandement d'une expédition destinée à secourir l'armée d'Égypte. Les troupes de débarquement étaient sous les ordres du Général SAHUGUET. L'amiral parvint jusqu'aux côtes d'Afrique, mais n'osa opérer le débarquement et revint à Toulon sans avoir exécuté sa mission. Une autre tentative échoua et GANTEAUME fut blâmé et disgracié par BONAPARTE. — BOURRIENNE, dans ses Mémoires (T. IV, p. 285), estime que GANTEAUME, par ses irrésolutions a mal servi BONAPARTE.

124. 3°) GANTEAUMÉ (Honoré, Joseph, Antoine, comte), amiral. Il ramena BONAPARTE d'Égypte en France à bord de « La Muiron ». Né à La Ciotat (Bouches-du-Rhône) le 13 avril 1755, mort près d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) le 28 septembre 1818.

1 L. A. S. et 7 L. S., « H. Ganteaume » à l'amiral VENCE ; à bord de « L'Indivisible » et Toulon, du 2 Ventôse An IX (21 février 1801), au 1<sup>er</sup> Nivôse An X (22 décembre 1801) ; en tout environ 10 pp. in-fol. et in-4°. Plusieurs pièces sont ornées de petites vignettes et en-tête imp.

INTÉRESSANTES LETTRES RELATIVES A CES EXPÉDITIONS. Il n'a pu appareiller en raison du mauvais temps ; avaries, bâtiments qui ne l'ont pas rejoint, etc., etc.

4°) HALLOWELL (Benjamin) amiral anglais, ami de NELSON. (GANTEAUME au cours de ses expéditions malheureuses sur les côtes d'Égypte captura le vaisseau anglais « *Swiftsure* », le 24 juin 1801, commandé par sir HALLOWELL qui fut fait prisonnier avec son équipage).

1 L. A. S., et 1 L. S. (en anglais) « *Ben Hallowell* » à l'amiral VENCE; à bord de « *l'Indivisible* » (vaisseau de l'amiral GANTEAUME) 26 juillet et 4 août 1801, 2 pp. in-fol. et 1 p. in-4°, tachées par la désinfection.

Le capitaine HALLOWELL, commandant le « *Swiftsure* », pris par l'amiral GANTEAUME, demande la faveur d'être mis, ainsi que ses officiers, passagers et domestiques, à bord d'un parlementaire anglais venant de Malte que l'on dit être à Marseille. Ils offrent de donner leur parole d'honneur de ne servir contre la République française qu'après leur échange. HALLOWELL donne la liste des personnes devant l'accompagner. On a joint 1 P. S. « *Ben Hallowell* » donnant la liste nominative des officiers et marins anglais composant l'équipage du « *Swiftsure* ». — On a également joint : 1 L. S. du G<sup>al</sup> MEYER, 1 L. A. S., du chef de bataillon THOUARS et du capitaine de vaisseau LE GOUARDUN, relatives à l'attitude du chef de Bataillon THOUARS pendant l'engagement avec le vaisseau anglais « *Swiftsure* ».

#### 5°) NOUVELLES DE L'ÉGYPTE.

Note manuscrite de 2 pp. in-4°.

Intéressante note donnant des nouvelles de BONAPARTE et de l'Égypte après la campagne de Syrie; elles furent apportées à Raguse par un navire attaché à ce port.

#### 6°) NOUVELLES DE L'ÉGYPTE.

L. A. S., « *Prigny* », chef d'État-Major de la Marine à Tarente, à BAJOT, à Paris; Tarente, 20 Thermidor An IX (8 août 1801), 3 pp. in-4°, en-tête imp.

« ... Malgré notre voisinage de l'Égypte, nous n'en savons aucune nouvelle certaine; cependant, il paraît que nous ne devons pas nous y regarder comme bien établis, car il y a longtemps que nous sommes pour ainsi dire, assurés qu'il ne reste plus en notre possession que la seule place d'Alexandrie où toute l'armée française est réunie et bloquée par mer et par terre; mais, en raison de la maladie qui épuise les Anglais, nous pourrions encore espérer de revenir de cette réduction, si les secours de l'amiral GANTEAUME y étaient, comme on le dit, certainement arrivés... », etc.

#### 7°) SIBILLE, chef de division, commandant les forces navales d'Italie.

L. S., « *Sibille* » au lieutenant de vaisseau IMBART; Livourne, 20 Frimaire An IX (11 décembre 1800), 2 pp. in-fol., petite vignette et en-tête gravés.

INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A DES ORDRES DU 1<sup>er</sup> CONSUL : Il faut transporter en Égypte 1.500 fusils qui seront embarqués secrètement à Livourne, avec un équipage choisi. Le débarquement se fera à Aboukir, Alexandrie, Damiette, ou Rosette. Conseils sur le chemin à suivre au retour : suivre de préférence la côte de Barbarie. La mission très secrète sera accompagnée par un officier d'État-Major de cavalerie, etc.

#### 8°) TRULLET (Léonce), chef de service de la Marine de l'Armée d'Italie.

L. S., « *L<sup>o</sup> Trullet* » à l'amiral VENCE; Ancône, 19 Ventôse An IX (10 mars 1801), 2 pp. 1/3 in-fol., en-tête imp.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Le général MURAT, commandant en chef l'armée d'observation m'a ordonné de la (une corvette) tenir prête pour l'expédition en Égypte chargée des munitions et effets nécessaires pour cette colonie... Nous avons fait partir hier un troisième bâtiment pour l'Égypte, chargé conformément à l'état que j'ai l'honneur de vous expédier. J'ai fait partir par ce bâtiment un des 3 plis que vous m'avez adressés le 2 Ventôse pour le général MENO... Nous travaillons à en préparer une quatrième... », etc., etc. (18)

## RETOURS EN FRANCE

125. BONAPARTE (Louis), général, connétable de l'Empire, puis Roi de HOLLANDE, frère de NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Il suivit son frère en Égypte, servit à la prise de *Malte* et d'*Alexandrie*, puis s'embarqua pour la France à bord de l'avisos « *Le Vif* ». Il fut un des premiers à quitter l'Égypte. Son état de santé en fut la cause. Le général BONAPARTE le chargea de porter en France les drapeaux pris à Malte et à Alexandrie ainsi que d'une importante mission auprès du Directoire. Né à Ajaccio le 5 septembre 1778, mort à Livourne le 25 juillet 1846.

L. A. S., « *L. Bonaparte* » à l'amiral VENCE, à Toulon; *Lyon*, 18 Ventôse An VII (8 mars 1799), 2 pp. 1/3 in-4<sup>o</sup>. *Belle pièce*. RARE.

BELLE LETTRE : « ... *J'ai été chargé par le général en chef de l'armée d'Orient de porter des dépêches au Directoire exécutif, et l'on m'a donné, pour faire la traversée l'avisos « Le Vif ». Le capitaine le c(itoyen) PROVENIAL que d'Ajaccio j'avais prié de se rendre à Bastia pour me conduire de là à Livourne, a été contraint, le 16 Pluviôse, de céder à un vent de S.-S.-O. violent. Il a été attiré sur les côtes de la ci-devant Provence. J'imagine qu'à cette heure, il doit être rendu dans le port de Toulon. Les instructions dont le citoyen PROVENIAL est le porteur lui ordonnent de repartir du 1<sup>er</sup> port de France où nous aborderions avec les dépêches que je devais expédier au général en chef, mais comme l'avisos « Le Vif », d'après l'avis du capitaine, n'est point dans le cas de faire cette traversée et que je suis passé de l'île de Corse dans le continent, j'ai l'honneur de vous prévenir... que je n'aurai plus aucune relation de service avec le capitaine de l'avisos « Le Vif »... Je me rends en toute diligence à Paris. Je n'arrête ici (que) le temps nécessaire de vous écrire... », etc. (1)*

126. DESAIX (Louis, Charles, Antoine des AIX, chevalier de VEYGOUX dit :), général qui conquiert la Haute-Égypte, surnommé le « *Sultan Juste* » par les indigènes. Après la signature du traité d'*El-Arisch* (25 janvier 1800), il s'embarqua, à bord d'un bâtiment ragusain, pour la France; arrivé en vue des îles d'Hyères, son navire fut capturé par la frégate anglaise « *La Dorothee* » qui le conduisit à Livourne où il fut traité comme prisonnier de guerre. Il fut relâché le 9 avril et arriva à Toulon au début de mai, où il subit la quarantaine. Né au château d'*Ayat*, près Riom, le 17 août 1768, tué à Marengo, le 14 juin 1800.

a) L. A. S., « *Desaix* » à sa tante; *Lazaret de Toulon*, 14 Floréal An VIII (4 mai 1800), 1 p. petit in-4<sup>o</sup>, adresse. jaunissures provenant de la désinfection de la lettre. RARE.

TRÈS JOLIE LETTRE : « *J'arrive de l'Égypte, ma très bonne et estimable tante. Le premier moment où je touche la terre, je vous le consacre. Faites-moi le plaisir de me faire savoir, le plus tôt possible, comment vous vous portez, si vous êtes heureuse. Je le demande à vous et à tout le monde, parce que j'y prends le plus vif intérêt. J'ai été longtemps éloigné de vous; que ces années-là aient été tranquillement passées par vous, est l'objet de tous mes vœux. J'AI ÉTÉ BIEN FATIGUÉ; JE LE SUIS ENCORE. J'ESPÈRE, A PRÉSENT, AVOIR DES AGRÉMENTS ET DES CONSOLATIONS QUI ME DÉDOMMAGERONT DES PEINES PASSÉES. VOUS SAVOIR BIEN EN SERA UNE GRANDE; VOUS VOIR LA PLUS AGRÉABLE... », etc.*

b) L. S., « *Desaix* » à l'ordonnateur de la Marine à Toulon; *Lazareth de Toulon*, 16 Floréal An VIII (6 mai 1800), 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>; jaunissures provenant de la désinfection.

« ... *Je vous envoie ci-joint l'état détaillé des différents comestibles qui me sont nécessaires, ainsi qu'aux officiers et autres militaires qui me sont attachés, de même que le nombre de rations que la loi accorde à chacun de nous... », etc. Pièce jointe.* (3)

127. LAGRANGE (Joseph, comte :), général; il servit avec distinction en Égypte

sous les généraux BONAPARTE, KLÉBER et MENOÛ. Né à Sempessere (Gers) le 10 janvier 1763, mort à Paris le 16 janvier 1836.

a) 2 L. S., « *Lagrange* » à l'amiral VENCE; à bord du « *Brakel* », 18 et 19 Vendémiaire An X (10 et 11 octobre 1801), 2 pp. in-fol. et 2 pp. 1/2 in-4°. La première pièce est ornée d'une petite vignette et de son en-tête imp.

Arrivé à bord d'un vaisseau anglais avec la 4<sup>e</sup> demi-brigade légère, il demande où il doit faire sa quarantaine. Le général MENOÛ a capitulé avec armes et bagages. La traversée a été pénible; il est resté 68 jours en route.

b) L. A. S., « *Lagrange* » au général (maréchal) LANNES; à la quarantaine de Marseille, 5 Brumaire An X (31 octobre 1801), 2 pp. 3/4 in-4°. Belle pièce.

BELLE ET LONGUE LETTRE DU PLUS GRAND INTÉRÊT : « ... Le général en chef (MENOÛ) sera bientôt ici, et il me tarde. C'EST LUI, COMME LE PLUS INTÉRESSÉ, QUI DOIT FAIRE CONNAITRE AU GOUVERNEMENT PAR QUELLE INFAMIE CERTAINS HOMMES SONT ARRIVÉS A LEUR BUT QUI ÉTAIT LA PERTE DE L'ÉGYPTE ET LE DÉSHONNEUR DE L'ARMÉE. L'origine de tous ces maux remonte à K (Kléber)... C'est la haine implacable qu'il portait au gouvernement actuel, ou pour mieux dire à celui qui est à la tête (BONAPARTE) qu'est due la première cause de nos malheurs. Ces nombreux et puissants sectateurs viennent de mettre la dernière main à l'ouvrage qu'il avait si honteusement commencé, et ses mânes peuvent être tranquilles! Quelle indécence de voir qu'on veuille déifier cet homme, lui, qui comme rebelle eut plutôt mérité le gibet que le mausolée. Pour arriver plus sûrement à leur fin, et sans doute afin d'en jouir avec plus d'impunité, tous ces sectateurs, à l'exemple de leur chef, s'étaient précautionnés de très grosses fortunes, ET DIEU SAIT COMME ELLES ÉTAIENT ACQUISES, et les voilà rentrés, et rentrant en France triomphants, insultant par leur luxe à ceux qui ne rappellent de l'Égypte que l'honneur... », etc. (3)

128. MENOÛ (Jacques, François de BOUSSAY, baron de :), général en chef de l'armée d'Égypte après la mort de KLÉBER. Après avoir été battu par les Anglais à *Canope* le 21 mars 1801 et capitulé à Alexandrie le 31 août 1801, il cessa son commandement en Égypte le 14 octobre 1801 et s'embarqua pour la France, sur la frégate « *La Diane* » ou « *La Didon* » le 17 octobre 1801. Né à Boussay (Indre-et-Loire), le 3 septembre 1750, mort à la Villa Corneso (Italie) le 13 août 1810.

a) L. A. S., « *Abd. J. Menou* » à THIBAudeau; Marseille, 1<sup>er</sup> Ventôse An X (20 février 1801), 2 pp. in-4°. Belle pièce.

LETTRE DU PLUS GRAND INTÉRÊT : « ... La calomnie est une belle chose; c'est comme dans le *Mariage de Figaro*; calomnie, calomnie, il en reste toujours quelque suite. Des ennemis que je méprise CORDIALEMENT, et que peut-être j'ai obligés, cherchent à jeter de la défaveur sur mon séjour à Marseille. Ils vont même jusqu'à vouloir faire naître des soupçons sur mon attachement au 1<sup>er</sup> CONSUL. LES MISÉRABLES! J'ose assurer... que je le dispute à qui que ce soit en attachement et en dévouement au général BONAPARTE, non pas parce qu'il est 1<sup>er</sup> CONSUL, non pas parce qu'il est le distributeur des places et des grâces (jamais l'intérêt n'est entré dans mon âme), mais parce que j'aime, j'estime, honore et vénère en lui LE GRAND HOMME, l'homme rempli de talent, de véritable grandeur, et, surtout de sentiments généreux; parce que je vois en lui l'homme qui veut faire le bien de mon pays. Telle est ma profession de foi... et si BONAPARTE était simple particulier, je lui serais tout aussi fidèlement attaché et dévoué; ce que je viens de dire, c'est au nom de l'honneur que je le prononce: jamais fausseté n'est entrée dans mon âme. — Je suis resté à Marseille, ainsi que je vous l'ai mandé, parce que j'étais sérieusement malade; et on est sérieusement malade, quand 50 fois dans 24 heures, on rend le sang, presque pur; on est sérieusement malade quand on éprouve les suites d'une attaque pestilentielle; le citoyen LARREY, chirurgien en chef de l'Armée, et aujourd'hui attaché, en cette qualité, à la Garde Consulaire, m'a pansé d'environ 150 charbons qui m'étaient survenus à la jambe gauche, et qui me laissent des stigmates qui ne s'effaceront jamais. — Mon cher ami, je connais depuis longtemps votre franche, loyale et généreuse amitié; aussi, entre vous et moi, c'est, j'espère, à la vie et à la mort, et ose dire que je mérite toute l'estime du courageux, sage et loyal THIBAudeau, de THIBAudeau, BARRE DE FER, quand il s'agit de combattre pour la vertu et les principes vrais. Depuis longtemps, je connais les bontés de MADAME BONAPARTE; elle a bien voulu m'écrire elle-même; j'ai reçu hier, une lettre d'elle. Quand vous trouverez l'occasion,



mon cher THIBEAUDEAU, dites je vous prie, au 1<sup>er</sup> CONSUL et à MADAME BONAPARTE quels sont mes sentiments, et surtout assurez-les bien que ce n'est pas pour faire ma cour. — Je sais, ... qu'ainsi que moi, vous n'avez pas volé à la fortune ; vous et moi, ne faisons pas cas de l'argent, si ce n'est de celui bien légitimement acquis, et je vous avoue franchement que je ne me suis nullement occupé de mes intérêts en Égypte : je n'ai pensé qu'à ceux de la République ; et voilà ce qui m'a attiré tant d'ennemis, car j'ai voulu détruire l'immoralité et ramener une grande quantité d'individus aux principes de l'honneur et de l'attachement à la Patrie. — Vous n'y pensez pas, mon cher conseiller d'État ! vous offrez du vin de Bordeaux à un sectateur de l'islamisme (MENOÜ s'était fait mahométan) ; et que dirait le Vrai Prophète ? Au bout du compte, il dira ce qu'il voudra, et nous ferons ce que nous voudrons ; ... l'appétit d'un vieux soldat, ou d'un vieux général en chef, n'est pas comparable à celui d'un sous-lieutenant de 18 ans : j'aurais mangé le diable ; actuellement, je crois que le diable me mangerait facilement. — Quant à mon sérail, il est composé d'une femme excellente qui a toujours peur de faire mal et de trop dépenser. Elle ne connaît ni le monde, ni ses plaisirs, par conséquent, elle n'a aucun regret relativement aux jouissances qu'elle n'a pas. Mon mariage en Égypte avait été politique ; il m'avait beaucoup servi parmi les habitants du pays, surtout ayant épousé une schériffe, descendante de MAHOMET. Le hasard fait qu'il est très heureux : Ajoutez à ma femme deux négresses, ses domestiques, présent d'un roi nègre qui demeure à 500 lieues du Caire. Tel est l'état de mon sérail... L'Évêque GRÉGOIRE ne m'excommuniera-t-il pas pour avoir épousé une musulmane ?... », etc.

b) 1 L. A. S., et 2 L. S., « Abd. J. Menou » à l'amiral VENCE et 1 L. S., au général GARDANNE ; en rade de Toulon à bord de la frégate anglaise « La Didon » ; en quarantaine, et de Marseille du 16 Brumaire An X (7 novembre 1801), au 12 Pluviôse An X (10 février 1802), en tout environ 3 pp. 1/2 in-fol.

LETTRES MARQUANT LE RETOUR DU GÉNÉRAL MENOÜ EN FRANCE. — (Lettre du 26 Brumaire An X) : « ... J'ai l'honneur de vous remercier... de la délibération qui a été prise par le Bureau de Santé et à laquelle vous avez sans doute beaucoup de part. Vous pouvez être assuré de l'exactitude avec laquelle seront exécutés tous les règlements sanitaires... », etc. La lettre au général GARDANNE est relative à la solde du chef de Brigade VINCENT, chef de l'École des mathématiques en Égypte. (5)

## RETOUR DE LA COMMISSION DES ARTS ET SCIENCES

Au printemps de l'année 1801, les Français avaient dû évacuer la Haute-Égypte et la région du Caire et Alexandrie était attaquée par les Anglais et les Turcs. La Commission des Savants demanda son retour en France, après 3 années de recherches et d'exil. Le général en chef MENOÜ ne consentit à leur départ qu'avec regret, mais cependant leur remit un passeport pour s'embarquer à bord du brick « L'Oiseau ». Les voyageurs, sous la conduite de FOURIER étaient au nombre de 87, y compris leurs domestiques et 2 passagers. Leur départ fut marqué par bien des mésaventures et ce n'est pas sans incidents qu'ils quittèrent la terre des Pharaons.

### DOSSIER SE RAPPORTANT AU RETOUR EN FRANCE DE LA COMMISSION DES ARTS ET SCIENCES DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ.

129. MENOÜ, général en chef de l'armée d'Égypte (le même).

1<sup>o</sup>) L. S., « Abd. J. Menou » à FOURIER, membre de l'Institut d'Égypte ; Alexandrie, 1<sup>er</sup> Prairial An IX (21 mai 1801), 3 pp. 3/4 in-fol. Belle pièce.

TRÈS CURIEUSE ET INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE AU RETOUR EN FRANCE DE LA COMMISSION DES ARTS ET SCIENCES DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ : « ... Citoyen, mon intention n'est et n'a jamais été de priver qui que ce soit de ce qui lui appartient ; la seule que je puisse avoir est d'empêcher que les ennemis de la République ne profitent d'aucuns renseignements utiles sur le pays que je suis chargé de défendre jusques à la mort. Je me borne donc à demander à chacun des membres de l'Institut et de la commission des Arts, leur parole d'honneur par écrit qu'ils n'emportent rien qui, tombé entre les mains des ennemis, puisse leur donner des notions utiles sur le pays, politiquement, militairement ou financièrement. — Quant à ce qui a rapport aux antiquités ou à l'histoire, c'est un bien qui appartient à l'univers entier. Je n'ai pu ni dû avoir l'intention d'en frustrer qui que ce soit. Quant aux collections de plantes, de grains, d'histoire naturelle et d'objets qui ont subi une préparation quelconque pour être transportées en France, j'en autorise l'exportation... Quant aux collections matérielles d'antiquités, de minéralogie, etc., il est évident qu'elles appartiennent

au gouvernement et qu'elles doivent être déposées... Lorsque les citoyens MONGE et BERTHOLLET partirent (avec BONAPARTE), il n'y avait pas un seul bâtiment ennemi devant Alexandrie. Aujourd'hui il y en a 150. D'ailleurs, je ne commandais pas en Égypte. Lorsque le citoyen POUSSIELGUE, homme à jamais méprisable, partit, on n'était pas encore sous la loi d'une capitulation. Lorsque le citoyen TALLIEN est parti, il n'y avait alors que peu de bâtiments en croisière. D'ailleurs, comme c'était une véritable peste dans le pays, j'aimai mieux courir les risques d'un moindre mal qui a pu arriver, s'il a emporté des notes qui soient tombées entre les mains des Anglais. Je n'ai point envoyé en France le citoyen DESCOTILS; de guerre lasse, je lui ai permis de partir; je ne savais pas qu'il eût une collection de minéraux... Quant au citoyen COSTAZ, je lui ai donné ordre de partir, et il n'a point emporté les notes qui auraient pu être utiles aux ennemis... Vous savez, citoyen, que les Anglais s'étaient déjà expliqués une fois sur les monuments et autres objets qu'on voulait emporter. SMITH (SIR SYDNEY SMITH) lui-même, avait dit que cela ne se pouvait pas. Je pense qu'ils regardent tout cela comme un droit de conquête. Il n'en est pas de même d'un voyage qui, séparé de toute expédition militaire, n'a pour objet que l'avancement des sciences; alors, je crois, que les Anglais rendraient tout, mais, dans les circonstances actuelles, ils vous regarderont comme une portion de l'armée d'Orient, et si vous tombez entre les (leurs) mains, ou des Turcs ou des Barbaresques... C'est à vous d'en tirer les conséquences. — Je ne sais, Citoyen, qui vous a appelé l'homme inutile. Ce sont des détails qui ne me sont pas parvenus, et certes, je n'aurais pas mis tant d'intérêt à vous conserver, si je n'eusse pas été convaincu de votre utilité dans la colonie naissante... Citoyen, je ne témoignerai aucun mécontentement de votre départ, ni à l'armée, ni au gouvernement; et soyez assuré d'avance, que si vous éprouviez à cet égard quelque désagrément en France, je n'y serai pour rien. Votre départ dans les circonstances actuelles m'a paru... mal calculé et peu mesuré; mais la manière vive dont je me suis expliqué sur ce sujet, avait entièrement pour motif votre intérêt personnel... Une société de savants pourrait, le jour que ça lui conviendrait, se dissoudre sans que personne put trouver à y redire... », etc., etc. — On a joint 1 L. S., de MENOÛ au général BONAPARTE dans laquelle il lui annonce qu'il a autorisé le départ de la majeure partie des membres de l'Institut d'Égypte.

II<sup>o</sup>) EXPOSÉS DES FAITS QUI SE SONT PASSÉS LE 27 MESSIDOR AN IX (16 juillet 1801), LORS DE LA RENTRÉE DU BÂTIMENT « L'OISEAU » DANS LE PORT D'ALEXANDRIE.

MANUSCRIT autographe, rédigé le 28 Messidor An IX (17 juillet 1801), relatant les faits, suivi de la copie de pièces justificatives, 14 pp. in-fol.

Après 40 jours passés à bord de « L'Oiseau », on mit à la voile, le 26 Messidor An IX, avant le jour, mais les Anglais ne voulurent point reconnaître la validité du passeport signé par le général MENOÛ; ils obligèrent le navire à rentrer dans le Vieux Port où il mouilla entre 2 frégates françaises « L'Égyptienne » et « La Justice ». Le capitaine de « L'Oiseau » reçut alors l'ordre suivant : « Le général en chef, vous ordonne de mettre à la voile sous 15 minutes, sans quoi le commandant a ordre de vous couler à fond... En même temps, la frégate « La Justice » chargeait ses canons... » Après plusieurs sommations « L'Oiseau » reprit la mer, mais les Anglais voulurent brûler le navire qu'ils considéraient comme une prise, après avoir débarqué les passagers sur la côte de la baie d'Aboukir. Grâce à l'intervention du Commodore anglais Sir SYDNEY SMITH, les Anglais ne mirent pas leur projet à exécution. On envoya un parlementaire au G<sup>al</sup> MENOÛ et après 13 jours de pourparlers, « L'Oiseau » fut autorisé à rentrer au Vieux Port. (Ce ne fut que le 2 Vendémiaire de l'an X, que les membres de la Commission quittèrent l'Égypte, à bord d'un bâtiment grec de 110 tonneaux « La Madona di Prazia », qui mit à la voile en suivant les côtes de l'île de Chypre et de l'Anatolie.) (7)

### 130. LES SAVANTS DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE A RAMANIEH.

MANUSCRIT de 3 pp. in-8<sup>o</sup>; Ramanieh 21 Germinal An IX (11 avril 1801).

PIÈCE EXTRÊMEMENT CURIEUSE relative aux mésaventures des savants composant la Commission des Arts et des Sciences : « A l'arrivée du convoi à Ramanieh, nous avons appris la perte de Rosette : à 4 heures du soir, le 19 on ne se doutait pas que les ennemis fussent en mouvement : à 5 heures, la place était évacuée. 3.000 Turcs et 1.000 Anglais s'en sont emparés sans résistance... Ici tout est découvert; point de troupes, le fort est encombré et sans défense... », etc., etc. « ... La place est commandée par un brutal, aussi grossier qu'ignorant, appelé LACROIX... il est entré en fureur en nous voyant arriver du Caire et menaçait de nous y renvoyer pieds et poings liés; il n'a pu lire le passeport du général BELLIARD que lui a présenté le citoyen FOURIER et lui a dit qu'on lui avait envoyé des tas de pu...ns et de savants dont il n'avait que faire. On a souffert patiemment ses injures; mais, quand il a déclaré que nous ne partirions pas pour Alexandrie, on a fait des démarches auprès du citoyen CAVALIER, chef (du Régiment)

des Dromadaires ; celui-ci a mis autant de procédés de bienveillance dans sa conduite que l'autre de grossièreté et de bêtise. Il a promis d'emmener la commission des Arts à Alexandrie, sous l'escorte de ses dromadaires, malgré M. le Commandant... A la nuit, comme on se préparait au départ, beaucoup de militaires ont profité du désordre pour se glisser dans les tentes et enlever les objets qu'ils ont pu. ROZIÈRE, ayant mis ses caisses de minéralogie hors de la tente, et comptant sur leur poids pour leur sûreté, s'absenta du campement quelque temps ; en revenant il trouva ses caisses défoncées. Les échantillons du M<sup>r</sup> Sinaï, du M<sup>r</sup> Baram... de Cosséir, etc., avaient volé sur la plage. Il trouva des militaires occupés à se les jeter les uns aux autres et à plaisanter sur les savants. Ces coquins de savants, disaient-ils, ils ont des malles qui pèsent autant que si elles étaient d'or, et il n'y a que des cailloux dedans. Encore, disaient d'autres, s'ils pouvaient faire des pierres à fusil, et, en même temps ils les choquaient et les brisaient en éclats ; d'autres ajoutaient : c'est pourtant pour des pierres que ces gueux de savants nous ont fait grimper sur les montagnes..., etc., etc. Au milieu de cette scène, ROZIÈRES et ses amis n'avaient pas les moyens de remédier au désordre. On eut risqué d'être assassiné en se querellant avec les soldats. Les officiers se taisaient et quelques-uns souriaient. Il faut dire cependant que c'était un petit nombre de militaires qui participaient à cette violence, et même plusieurs officiers vinrent rétablir l'ordre : mais les plus courageux ne pouvaient imposer silence aux mauvais sujets ou plutôt aux brigands qui avaient brisé les malles. Il n'eut pas été prudent de leur infliger des punitions. Ces forcenés étaient capables de tout. Quelques soldats, au contraire, nous aidaient à ramasser les minéraux épars... on parvint à en retrouver une partie, mais ils avaient été foulés aux pieds... les cristaux étaient brisés, etc... Telle est la protection que sous le G<sup>al</sup> MENOÛ l'on accordait aux sciences et à leurs amis... », etc. (1)

131. REYNIER (Jean, Louis, Ebénézer, comte), général ; il servit avec distinction en Égypte ; mais s'étant violemment opposé au général en chef MENOÛ au moment de la bataille de Canope, il fut arrêté sur l'ordre de son chef. Reynier en garda un vif ressentiment. Né à Lauzanne (Suisse) le 14 janvier 1771, mort à Paris le 27 février 1814.

L. A. S., « E. Reynier » au général MOREAU ; Lazareth de Toulon, le 1<sup>er</sup> Messidor An IX (20 juin 1801), 1 p. 1/3 in-4<sup>o</sup>, adresse.

LETTRÉ D'UN GRAND INTÉRÊT. Il n'a pas reçu de réponse de MOREAU aux lettres qu'il lui a adressées de Nice : « ... Je t'ai adressé hier copie de ma réponse à BERTHIER ; j'y parle de l'article mis dans le « Moniteur » du 22, sur la division des généraux et les délits contre la discipline ; si L'ÉGYPTE EST PERDUE, C'EST PARCE QU'ON A TROP RESPECTÉ LA DISCIPLINE, OBÉI TROP EXACTEMENT A UN CHIEF INEPTÉ (MENOÛ), et que crainte de détruire cette discipline, je n'ai pas voulu prendre le commandement. J'ai lieu de regretter de ne l'avoir pas fait, parce que l'Égypte serait sauvée, et que l'armée serait, ainsi que moi, couverte de gloire. Mais cela était bien délicat. Cette affaire aura beaucoup de publicité et je ne demande pas mieux ; mais il faut malheureusement attendre pour la terminer que MENOÛ puisse paraître, s'il ose revenir en France. Un jugement où il paraîtrait, ne pourrait que me faire beaucoup d'honneur ; il n'a rien à citer contre moi, et j'ai une foule de preuves contre lui. Mais je doute qu'il s'y expose. Cependant, ma position est délicate parce qu'il y a des ménagements à garder avec le gouvernement et qu'il ne faut pas tout publier pour ne pas faire connaître aux ennemis leurs avantages. Je te prie de me faire savoir ce que pense le gouvernement et de me donner quelques conseils... — L'amiral GANTEAUME n'a point débarqué de troupes en Égypte ; il revient avec tout son monde et un vaisseau anglais... », etc. (L'amiral GANTEAUME, en effet, ne remplit pas sa mission de débarquer des troupes en Égypte. Le vaisseau anglais dont parle REYNIER est le « Swiftsure » que l'amiral français captura le 24 juin 1801). — On a joint 4 L. A. S. du général REYNIER à l'amiral VENCE. Elles sont intéressantes et relatives aux affaires d'Égypte, malades de l'escadre, etc., etc. (5)

#### RETOURS EN FRANCE. — PIÈCES DIVERSES

132. TRÈS INTÉRESSANT ENSEMBLE D'ENVIRON 52 PIÈCES RELATIVES AU RETOUR DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE EN FRANCE.

1<sup>o</sup>) BELLIARD (Auguste, Daniel, comte :), général (1769-1832).

2 L. A. S., « Belliard » à l'amiral VENCE ; Lazareth de Marseille 6 et 23 Brumaire

An X (28 octobre et 14 novembre 1801), environ 3 pp. in-4<sup>o</sup>, vignettes gravées, en-tête imp. *Belles pièces.*

Lettres relatives à divers sujets concernant l'armée d'Égypte.

2<sup>o</sup>) DAMAS (Auguste), chef de brigade.

L. A. S., « *A. Damas* » au citoyen BERTIN, ordonnateur de la Marine à Toulon; à bord des « *Trois jeunes Sœurs* », 26 Germinal An VIII (16 avril 1800), 1 p. in-4<sup>o</sup>, adresse.

Il demande le prix de quelques meubles pendant son séjour de quarantaine au Lazaret.

3<sup>o</sup>) DARMAGNAC (Jean, Barthélemy, Claude, Toussaint, vicomte :), général (1766-1855).

2 L. S., « *Darmagnac* » à l'amiral VENCE; à bord de « *L'Éveillée* », 19 et 21 Brumaire An X (10 et 12 novembre 1801), 1 p. in-fol. et 1 p. in-4<sup>o</sup>. Cette dernière tachée par la désinfection.

Il demande des vivres et du vin car il manque de tout; il prie qu'on fasse parvenir des paquets au Ministre de la Guerre.

4<sup>o</sup>) DAVOUT (Louis, Alexandre, Edme, François), général, frère du maréchal. En Égypte il était chef d'Escadrons au 2<sup>e</sup> Dragons et devint aide de camp de son frère au retour en France (1773-1820).

3 L. A. S., ou P. A. S., « *A. Davout* »; *Lazareth de Toulon*, 18 et 20 Floréal An VIII (8 mai 1800); 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>, fortement tachées par la désinfection.

Il demande au nom de son frère le G<sup>al</sup> (Maréchal) DAVOUT des rations de vivres pour lui et sa suite. Elles devront être les mêmes que celles du général DESAIX.

5<sup>o</sup>) DECRÉS (Denis, comte, puis duc :) amiral et ministre (1761-1820).

L. S., « *Decrès* » (à l'amiral VENCE); *Lazareth de Toulon*, 12 Fructidor An VIII (30 août 1800), 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>; fortement tachée par la désinfection.

Relative aux frais de rapatriement d'officiers ramenés de *Mahon* (où DECRÉS avait été conduit après avoir été fait prisonnier en cherchant à forcer le blocus de Malte). — On a joint 1 P. S. par les dits officiers qui s'engagent à supporter la dépense occasionnée par leur retour.

6<sup>o</sup>) DELEGORGUE (François, Joseph, Augustin), général, décapité par les Monténégrins (1757-1806).

L. A. S. et P. A. S., « *Delegorgue* » à l'amiral VENCE; à bord du « *Prince Georges* », 24 Brumaire An X (15 novembre 1801), 2 pp. in-4<sup>o</sup>; tachée par la désinfection.

Demande de vivres frais; il prie de laisser débarquer des hommes atteints de scorbut, de maux d'yeux, etc. — On a joint 1 L. A. S. du capitaine DUMOUSTIER, aide de camp du général LANNES (Garde des Consuls). Il devint général de la jeune garde impériale.

7<sup>o</sup>) HAUTPOUL (Charles d' :) colonel du génie; il fit la campagne d'Égypte où BONAPARTE le remarqua. Il fut soudainement disgracié et envoyé à Naples comme Directeur du Génie.

2 L. S. « *D'Hautpoul* » à l'amiral VENCE; en quarantaine, 20 et 21 Fructidor An IX (7 et 8 septembre 1801), 1 p. in-4<sup>o</sup> et 1 p. in-fol.; tachées par la désinfection.

Relative au transport de prisonniers anglais.

80°) LE ROY, ordonnateur de la Marine en Égypte.

3 L. S., « *Le Roy* » à l'amiral VENCE; au Lazareth et à bord de l'« *Alligator* », 17 et 18 Brumaire An X (8 et 9 novembre 1801), 3 pp. in-fol. et in-4°.

« ... Je vous adresse copie de la convention du général en chef MENOÛ avec les Anglo-Ottomans... je vous demanderai une conférence pour aviser à ce qui pourrait diminuer les malheurs des capitaines et armateurs... J'ai combattu autant qu'il m'a été possible les dispositions désastreuses qui ont eu lieu... », etc.

90°) JULLIEN DE BIDON (Louis, Joseph, Victor, comte), général (1764-1839).

L. A. S., « *Jullien* » à l'amiral VENCE; Lazareth de Marseille, 7 Germinal An IX (28 mars 1801), 1 p. in-fol., adresse.

« ... J'arrive d'Égypte... après avoir été fait prisonnier par les Anglais et retenu à Malte environ 1 mois... Je me contente de vous confirmer... l'état brillant de notre armée d'Égypte et du désir qu'elle a de recevoir les Anglais s'ils osent tenter une descente, de manière à leur ôter l'envie d'y revenir... », etc.

100°) MEYER (Jean, Baptiste, Maur, Ange, Montanus, Joseph, Rodolphe, Eugène), général; il fit partie de l'armée de secours que l'amiral GANTEAUME devait débarquer en Égypte, mais qui revint à Toulon sans avoir pu se joindre au corps expéditionnaire (1768-1802).

1 L. A. S., et 3 L. S., « *Meyer* » à l'amiral VENCE. Toulon, du 18 Ventôse au 4<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An IX (9 mars au 21 septembre 1801); environ 4 pp. 1/2 in-fol. et in-4°.

Lettres relatives à l'armée que GANTEAUME devait débarquer en Égypte.

110°) MICAS (Jean, François), général, commandant d'armes à Toulon; ne prit pas part à l'expédition d'Égypte (1749-1825).

2 L. S., « *Micas* » à l'amiral VENCE; Toulon, 19 et 29 Brumaire An X (10 et 13 novembre 1801), 2 pp. in-fol.

Il a reçu un paquet de dépêches du général MENOÛ qu'il faut adresser à Paris.

120°) MOYNAT D'AUXON (Jacques, Nicolas), général (1745-1815).

2 L. S., « *Moynat Dauxon* » à l'amiral LELARGE; Toulon, 5 Messidor, 2 pp. 1/2 in-4° vignettes.

Dispositions militaires.

130°) RENÉ (Jean, Gaspard, Pascal, baron :), général (1768 — brûlé vif par les guerrillas espagnoles en 1808).

4 L. A. S., « *René* » à l'amiral VENCE; à bord de la frégate « *La Didon* », 24, 25, 26 et 27 Brumaire An X (15, 16, 17 et 18 novembre 1801), 5 pp. in-fol. et in-4°; tachées par la désinfection.

« ... J'ai l'honneur de vous prévenir... que le général en chef MENOÛ, son état-major et une partie de ses guides, sont arrivés en Rade. Le G<sup>al</sup> en chef aura l'honneur de vous écrire dès son entrée à la quarantaine... », etc.

140°) ROLLAND, commissaire des guerres.

L. A. S., « *Rolland* » à l'amiral VENCE; 18 Brumaire An X (9 novembre 1801), 1 p. in-fol.; tachée par la désinfection.

« ... Arrivé le 15 au soir courant dans ce port, après 3 mois de traversée, nous n'avons encore reçu aucun secours, ni pour les 88 hommes que nous avons à bord, ni pour les 34 chevaux du gouvernement qui s'y trouvent aussi... TOUT LE MONDE SOUFFRE; NOUS RÉCLAMONS VOTRE JUSTICE... », etc.

15<sup>o</sup>) SARTELON (Antoine, Léger, chevalier :), ordonnateur en chef de l'armée d'Égypte (1770-1825).

1 L. A. S. et 2 L. S., « *Sartelon* » à l'amiral VENCE; *Toulon*, 20, 21 et 22 Frimaire An X (11, 12 et 13 décembre 1801), 5 pp. in-4<sup>o</sup>; légèrement tachées par la désinfection.

Relatives à des fournitures de vivres.

16<sup>o</sup>) SILLY (Pierre, Louis, François), général; il eut la cuisse emportée à la bataille de *Canope* (Égypte) (1747 — date de mort inconnue).

L. S., « *Silly* », à l'amiral VENCE; en quarantaine à *Syracuse*, 18 Brumaire An X (9 novembre 1801), 2 pp. in-fol., en-tête imp.

« ... Les trois quarts de mes compagnons de voyage sont invalides comme moi. ... Ces malheureux qui de concert avec toute l'armée d'Orient n'ont pas reçu de solde ni aucune partie d'habillement... se trouveront absolument dénués de tout; dans le nombre, 45 sont aveugles et 15 amputés d'un membre. Le reste a reçu des blessures qui les mettent hors d'état de faire aucun service... », etc.

17<sup>o</sup>) VERDIER (Jean, Antoine, comte :), général (1767-1839).

L. S., « *J. A. Verdier* » à l'amiral VENCE; *Marseille*, 9 Germinal An IX (30 mars 1801), 1 p. in-8<sup>o</sup> in-fol.; tachée par la désinfection.

« ... J'ai eu l'honneur de vous écrire... pour vous informer que le G<sup>ral</sup> MENOUE, commandant l'armée française en Égypte m'avait remis quelques lettres à votre adresse, mais qu'ayant été pris par les Anglais, je les ai jetées à la mer comme toutes celles que j'avais... », etc.

18<sup>o</sup>) VIAL (Honoré, baron), général (1766, tué à la bataille de Leipzig, 1813).

5 L. A. S. et 1 L. S., « *Vial* » à l'amiral VENCE; *Lazareth de Toulon* du 27 Frimaire An IX (18 décembre 1800) au 22 Nivôse An IX (2 janvier 1801), 9 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, les 2 premières fortement tachées par la désinfection.

TRÈS INTÉRESSANTES PIÈCES : « ... LE CHEF DE BRIGADE LAZOWSKY ET MOI SOMMES CHARGÉS DE PRÉSENTER AU GOUVERNEMENT LES SEPT QUEUES DU GRAND VIZIR PRISES A LA BATAILLE. D'HÉLIOPOLIS. Ce sont de grands flots de crin, réellement tirés de queues de cheval et les représentant; ces flots sont adaptés sous une pomme d'argent attachées à un anneau et de cet anneau pend encore un fourreau d'étoffe en drap d'or qui sert apparemment à couvrir la queue quand elle n'est pas en cérémonie. Les batons de ces espèces d'étendards ont été brisés, et le général en chef nous a donné ces 7 queues dans un sac avec des grosses pierres, avec l'ordre de jeter le tout à la mer, si nous venions à être pris. Les bâtons, que nous n'avons pas sont pourtant absolument nécessaires et nous avons recours à vos bons offices pour les avoir... Les bâtons doivent être peints en vert, et les pommes ainsi que le croissant dorés ou argentés... », etc. — VIAL demande des journaux, des nouvelles. Il envoie une caisse, contenant un torse antique pour le 1<sup>er</sup> CONSUL. Les connaisseurs attachent un très grand prix à ce morceau, tout mutilé qu'il est, etc. — On a joint 1 L. A. S. du général Joseph Louis baron LAZOWSKI (1759-1812) à l'amiral VENCE: *Toulon*, 26 Frimaire An IX (17 décembre 1800), 2 pp. in-4<sup>o</sup>. — « ... Indépendamment des dépêches que nous avons eu l'honneur de vous adresser pour le gouvernement et dont nous étions conjointement porteurs, le général VIAL et moi, le général en chef de l'armée d'Orient, m'a chargé d'un pli, avec l'ordre précis de ne le remettre qu'au 1<sup>er</sup> CONSUL en personne. J'avais l'ordre pareillement de tenir cette dépêche secrète et de prendre toutes les précautions possibles pour ne point les jeter à la mer dans le cas où nous eussions été contraints à cette mesure, mais faisant réflexion que les ordres que le 1<sup>er</sup> CONSUL peut expédier en Égypte d'ici mon arrivée à Paris, peuvent être différemment conçus d'après la connaissance qu'il aura de ce pli, je n'hésite point à vous faire cette déclaration, pour que... vous puissiez mettre à ma quarantaine le terme que vous jugerez convenable... », etc. — On a également joint 6 L. A. S. de l'inspecteur général des remontes VICOIGNE. Elles sont relatives à l'Égypte et datées du *Caire* et d'*Alexandrie*. (52)

## PERSONNAGES

### A. — GÉNÉRAUX EN CHEF DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE

133. 1<sup>o</sup>) BONAPARTE, nommé général en chef de l'armée d'Orient le 5 mars 1798; en prit le commandement le 8 mai et s'embarqua à Toulon le 19 mai, débarqua en Égypte 1<sup>er</sup>-2 juillet. Il commanda l'armée en Égypte et en Syrie jusqu'au 22-23 août 1799, date de son départ pour la France à bord de la frégate « *La Muiron* ».

10 Pièces non signées ou signées au nom de BONAPARTE par DUROC, BOURRIENNE, CROISIER, GUIBERT, etc.

1<sup>o</sup>) Pièce N. S., *le Caire*, 18 Brumaire An VII (8 novembre 1798), 1/3 de p. in-fol., en-tête imp. au nom de BONAPARTE.

Pièce écrite par BOURRIENNE : « ... *Je vous prie, citoyen général, de m'envoyer la copie de la traduction arabe du Discours prononcé par le citoyen MONGE à l'ouverture du Divan général de l'Égypte.* »

2<sup>o</sup>) P. A. S., de DUROC, écrite au nom du G<sup>al</sup> BONAPARTE, adressée à l'imprimeur MARC AUREL; *le Caire*, 4 Frimaire An VII (24 novembre 1798), 1 p. in-fol., en-tête imp. au nom de BONAPARTE.

« ... *Le général en chef vous ordonne, citoyen, de finir pour ce soir les têtes de lettres destinées pour le général commandant la place du Caire...* »

3<sup>o</sup>) P. A. S., de l'aide-de-camp CROISIER, écrite au nom du G<sup>al</sup> BONAPARTE, adressée au citoyen MARCEL, directeur de l'Imprimerie Nationale du Caire, 1/2 p. in-fol., en-tête imp. au nom de BONAPARTE.

« ... *Le général en chef désire savoir si vous avez les caractères nécessaires pour écrire l'almanach. Faites part de suite de la réponse...* »

4<sup>o</sup>) P. A. S., de BOURRIENNE, écrite pour le G<sup>al</sup> BONAPARTE, adressée au citoyen MARCEL, directeur de l'imprimerie; *le Caire*, 25 Nivôse An VII (14 janvier 1799), 1/2 p. in-fol., en-tête imp. au nom de BONAPARTE. *Pièce fatiguée.*

« ... *Vous voudrez bien... continuer comme par le passé à imprimer l'ordre du jour d'après la minute signée du G<sup>al</sup> BERTHIER et de l'adjudant général GRÉZIEU. Vous imprimerez également, sur la simple demande du général BERTHIER les têtes de lettres dont il aurait besoin...* » — Cette pièce signée « *Fauvelet-Bourrienne* » est écrite par lui en qualité d'Inspecteur de l'Imprimerie nationale du Caire.

5<sup>o</sup>) P. A. S., de BOURRIENNE, adressée au citoyen MARCEL; 13 Pluviôse An VII (1<sup>er</sup> février 1799), 3/4 de p. in-8<sup>o</sup>.

*Le général en chef désire voir le cachet typographique tel qu'il était pour imprimer l'ordre du jour que vous nous avez envoyé. Il vous attend ce matin...* »

6<sup>o</sup>) P. A. S., de BOURRIENNE, adressée au citoyen MARCEL; 19 Pluviôse An VII (7 février 1799), 1/3 de p. in-8<sup>o</sup>.

« ... *Le général désire que la Décade soit imprimée pour demain...* »

7<sup>o</sup>) P. A. S., de l'aide de camp GUIBERT à l'imprimeur National; 9 Messidor An VII (27 juin 1799), 3/4 de p. in-fol.

« ... La proclamation du Divan devant être prête, le général en chef ordonne qu'elle soit affichée dans les rues du Caire, demain avant 5 heures du matin... » (Cette pièce fut écrite peu après le retour de Syrie, le jour où BONAPARTE donna l'investiture au Cadi du Caire).

8<sup>o</sup>) L. N. S., au général DESTAING; le Caire, 10 Messidor An VII (28 juin 1799), 1 p. 1/4 in-fol., en-tête imp. au nom de BONAPARTE.

BONAPARTE donne l'ordre de brûler 2 villages; mouvements du Régiment des Dromadaires, etc., etc.

9<sup>o</sup>) L. N. S., au commissaire-ordonnateur DAURE; le Caire (1799), 1/3 de p. in-fol., en-tête imp. au nom de BONAPARTE.

« ... Je désire... que vous me fassiez un rapport sur la manière de traiter les prisonniers anglais... », etc.

10<sup>o</sup>) P. A. adressée par BONAPARTE au général DESTAING, sans lieu, ni date, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

Itinéraire que doit suivre la caravane du chef de Brigade CAVALIER (commandant le Régiment des Dromadaires). (10)

134. 11 extraits ou copies conformes d'ordre du jour de BONAPARTE, général en chef de l'armée d'Égypte, portant les signatures de BERTHIER, DONZELOT, DAMAS, DAURE, POUSSIELGUE.

1<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 14 THERMIDOR AN VI (1<sup>er</sup> août 1798), signé par le G<sup>al</sup> DAMAS et par POUSSIELGUE, 2 pp. in-fol. Cachet de cire rouge de l'État-Major.

Nominations d'agents français dans différentes provinces de l'Égypte et instructions données aux dits agents.

2<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 15 THERMIDOR AN VI (2 août 1798), 3 p. in-fol.

Relatif à la solde, à la détention d'armes par les habitants, à la constatation d'un cas de peste au Caire, etc.

3<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 4 FRUCTIDOR AN VI (21 août 1798), portant la signature du G<sup>al</sup> BERTHIER; 1 p. in-fol., petite vignette et en-tête imp. au nom de BERTHIER.

Relatif au rétablissement de la navigation.

4<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 7 FRUCTIDOR AN VI (24 août 1798), portant la signature du général BERTHIER; 1 p. in-fol., petite vignette et en-tête imp. au nom de BERTHIER.

Relatif aux directions de l'artillerie et du génie sur les côtes; elles seront situées à *Alexandrie, Rosette et Damiette*.

5<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 29 FRUCTIDOR AN VI (15 septembre 1798), portant la signature de l'administrateur général des Finances de l'armée d'Égypte POUSSIELGUE, 1 p. in-fol.

Relatif aux Divans des provinces, à l'emploi des janissaires, etc.

6<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 29 FRUCTIDOR AN VI (15 septembre 1798); copie autographe signée du général DONZELOT, 1 p. in-fol.

Même objet que le n<sup>o</sup> 5.

7<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 17 VENDÉMIAIRE AN VII (8 octobre 1798), portant la signature de POUSSIELGUE, 3/4 de p. in-fol.

Relatif à la solde des janissaires.



8<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 10 MESSIDOR AN VII (28 juin 1799), portant la signature d'ANDRÉOSSY, 1 p. 3/4 in-fol., en-tête imp. au nom du G<sup>al</sup> BERTHIER.

Relatif à l'organisation du corps des Ingénieurs-géographes.

9<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 15 MESSIDOR AN VII (3 juillet 1799), portant la signature de POUSSIELGUE, 3 pp. 1/2 in-fol.

Relatif à la commission des grains.

10<sup>o</sup>) ORDRE DU JOUR DU 18 MESSIDOR AN VII (6 juillet 1799), portant la signature de l'ordonnateur en chef DAURE, 1 p. in-fol.

Relatif aux élèves chirurgiens et pharmaciens.

11<sup>o</sup>) ORDRE DE BONAPARTE sans date, portant la signature du général BERTHIER, 1 p. 3/4 in-fol.

Nom des villes, villages et territoires formant les provinces de *Rosette* et de *Damiette*.

(11)

### 135. 3 COPIES DE RAPPORTS DU GÉNÉRAL BONAPARTE AU DIRECTOIRE.

1<sup>o</sup>) RAPPORT DE BONAPARTE d'*Alexandrie* du 18 Messidor An VI (6 juillet 1798), portant la signature du G<sup>al</sup> BERTHIER, 2 pp. 1/3 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANT RAPPORT RELATIF AU DÉBARQUEMENT DE L'ARMÉE EN ÉGYPTÉ ET AUX PREMIÈRES OPÉRATIONS. L'armée partie de Malte le 1<sup>er</sup> Messidor arriva le 13 à la pointe du jour devant Alexandrie : « ... Je débarquai avec le général KLÉBER et une autre partie de troupes à 11 HEURES DU SOIR (il est à remarquer que les généraux BERTHIER et BERTRAND ont affirmé que c'était à 1 HEURE DU MATIN : voir *Schuermans*, 2<sup>e</sup> éd., p. 78). Nous nous mîmes sur le champ en marche pour nous porter sur Alexandrie. Nous aperçûmes à la pointe du jour la colonne de Pompée. Un corps de mameloucks et arabes commença à escarmoucher avec nos avant postes, mais nous nous portâmes rapidement la division du général BON à la droite, celle du général KLÉBER au centre, celle du général MENOÛ à la gauche, sur les différents points d'Alexandrie. L'enceinte de la ville des Arabes était garnie de monde. Le général KLÉBER partit de la colonne de Pompée pour escalader la muraille dans le temps que le général BON forçait la porte de Rosette et le général MENOÛ bloquait le château triangulaire avec une partie de sa division, se portait avec le reste sur une autre partie de l'enceinte et la forçait. Il (MENOÛ) entra le premier dans la place. Il a reçu 7 blessures dont aucune heureusement n'est dangereuse. Le général KLÉBER au pied de la muraille, désignait l'endroit où il voulait que les grenadiers montassent, mais il reçut une balle au front qui le jeta par terre. Sa blessure, quoiqu'extrêmement grave, n'est pas mortelle. Les grenadiers de sa division en doublèrent de courage et entrèrent dans la place. La 4<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, commandée par le général MARMONT, enfonça à coups de hache la porte de Rosette et toute la division du général BON entra dans l'enceinte des Arabes... Maîtres de l'enceinte des Arabes, les ennemis se réfugièrent dans le fort triangulaire, dans le phare et dans la nouvelle ville. Chaque maison était pour eux une citadelle; mais avant la fin de la journée, la ville fut calme; les 2 châteaux capitulèrent et nous nous trouvâmes entièrement maîtres de la ville, des forts et des 2 ports d'Alexandrie... ». Les Arabes du désert n'ont cessé de harceler l'armée et par groupes de 30 à 50 cavaliers, tombaient sur les trainards. La prise d'Alexandrie a coûté aux Français 40 hommes tués et de 80 à 100 blessés. BONAPARTE demande des récompenses pour GANTEAUME et pour SULKOWSKI, etc....

2<sup>o</sup>) RAPPORT DE BONAPARTE du *Caire* du 26 Vendémiaire An VII (17 octobre 1798), 5 pp. 3/4 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANTE PIÈCE dans laquelle BONAPARTE donne un compte rendu détaillé des combats qui eurent lieu à *Remerich* (G<sup>al</sup> FUGIÈRE), à *Gemyleh* (G<sup>al</sup> DAMAS) et à *Sédiman* (général DESAIX). — (Bataille de *Sédiman*) : « ... Le 16, à la pointe du jour la division du général DESAIX se mit en marche et se trouva en 2 heures en présence de l'armée de MOURAD-BEY, forte de 5 à 6.000 chevaux, la plus grande partie arabes, et 1 corps d'infanterie qui gardait les retranchements de *Sédiman*, où il y avait 4 pièces de canon. Le général DESAIX forma sa division toute composée d'infanterie en un bataillon carré qu'il fit éclairer par deux petits carrés de 200 hommes chacun. Les mameloucks, après avoir longtemps hésité, se décidèrent et chargèrent avec d'horribles cris et la plus grande valeur... Les ennemis sont reçus partout avec le même sang-froid. Les chasseurs de la 21<sup>e</sup> ne tiraient qu'à 10 pas et croisèrent leur bayonnette. Les plus braves de cette intrépide cava-

lerie vinrent mourir dans le rang, après avoir jeté masses et haches d'armes, fusils, pistolets à la tête de nos gens. Quelques-uns, ayant eu leurs chevaux tués, se glissèrent le ventre contre terre pour passer sous les bayonnettes et couper la jambe de nos soldats. Tout fut inutile. Ils durent fuir. Nos troupes s'avancèrent sur Sédiman, malgré les 4 pièces de canon, dont le feu était d'autant plus dangereux que notre ordre était profond. Mais le pas de charge fut comme l'éclair et les retranchements les canons et les bagages nous restèrent. MOURAD-BEY a eu 3 Beys de tués, 2 blessés et 400 hommes d'élite sur le champ de bataille. Notre perte se monte à 36 hommes tués et 90 blessés. Ici, comme à la bataille des Pyramides, les soldats ont fait un butin considérable. Pas un mamelouck sur lequel on n'ait trouvé 4 à 500 louis... », etc.

3<sup>o</sup>) RAPPORT DE BONAPARTE du Caire le 26 Brumaire An VII (6 novembre 1798), 4 p. 1/2 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANT RAPPORT relatif à des opérations du G<sup>al</sup> KLÉBER, etc., et à des événements relatifs à la révolte du Caire, etc. : « ... Deux jours après que la populace du Caire se fut révoltée, les Arabes accoururent de différents points du désert et se réunirent devant Belbéis. Le général REYNIER les repoussa partout. Un seul coup de canon à mitraille en tua 7. Après différents petits combats, ils disparurent et quelque temps après se sont soumis. » — Plus loin, on lit : « ... Les Anglais avec 15 chaloupes canonnières et quelques petits bâtiments se sont approchés du fort d'Aboukir les 3, 4, 6 et 7 Brumaire. Ils ont eu plusieurs chaloupes coulées bas. L'ordre était donné de les laisser débarquer. Ils ne l'ont pas osé faire... », etc. — La pièce se termine par des détails sur les suites de la bataille de Sédiman : « ... Depuis la bataille de Sédiman, le général DESAIX était dans le Fayoum. Dans cette saison, on ne peut, en Égypte, aller ni par eau, il n'y en a pas assez dans les canaux, ni par terre, elle est marécageuse et pas encore sèche. Ne pouvant donc poursuivre MOURAD-BEY, le général DESAIX s'occupa à organiser le Fayoum. Cependant, MOURAD-BEY en profite pour faire couvrir le bruit qu'Alexandrie est pris et qu'il fallait exterminer tous les Français. Les villages se refusèrent à rien fournir au général DESAIX qui se porta le 19 Brumaire pour punir le village de Ceruni, qui était soutenu par 200 mameloucks. Une compagnie de grenadiers les mit en déroute. Le village a été pris, pillé et brûlé... Dans le même temps 500 arabes, autant de mameloucks et un grand nombre de paysans, se portaient à Fayoum pour enlever l'ambulance. Le chef de bataillon de la 21<sup>e</sup> EPPLER (plus tard général) sortit au-devant des ennemis, les culbuta par une bonne fusillade et les poussa la bayonnette dans les reins. Une soixantaine d'arabes qui étaient entrés dans les maisons pour piller ont été tués... », etc. (3)

## BONAPARTE ET KLÉBER

Les deux lettres qui suivent sont relatives aux différends qui parfois s'élevèrent entre BONAPARTE et KLÉBER. Le tempérament susceptible et violent de ce dernier supportait mal le caractère autoritaire et absolu de BONAPARTE; peut-être une certaine jalousie se glissait-elle dans le cœur du général alsacien, malgré les marques d'estime que son chef lui témoignait ? mais ceci sortant de notre cadre, nous nous bornerons à citer les faits qui précéderent immédiatement les lettres des généraux BAUDOT et CAFFARELLI présentées ici, et qui, pensons-nous, les expliquent.

KLÉBER, dangereusement blessé d'un coup de feu au front en montant à l'assaut d'Alexandrie, se vit dans l'impossibilité de commander sa division dans sa marche sur le Caire. BONAPARTE le nomma gouverneur d'Alexandrie en lui recommandant de se ménager et de faire juste ce qu'il fallait pour ne pas retarder sa guérison (Correspondance générale de NAPOLÉON, n<sup>o</sup> 3059). De la place d'Alexandrie KLÉBER assista impuissant au désastre naval d'Aboukir. La destruction de la flotte française condamnant l'armée d'Égypte à un exil certain dont nul ne pouvait prévoir la durée, impressionnèrent défavorablement KLÉBER pour qui l'Égypte n'avait aucun attrait et dont la conquête n'avait jamais soulevé l'enthousiasme. Un incident s'éleva, à cette époque, entre BONAPARTE et lui, au sujet de l'emploi de fonds que le général en chef lui adressa pour les remettre à l'ordonnateur de la marine LEROY. KLÉBER ayant cru préférable de leur donner une autre destination s'attira les reproches de son chef. Sa réaction fut très vive et il termina sa réponse par ces mots : « ... N'oubliez pas que vous tenez le burin de l'Histoire et que je suis le général Kléber !... ». — « ... J'ai vu avec peine, lui répondit BONAPARTE, que vous donniez à ma lettre du 15, un sens qu'elle n'a ni n'a pu avoir. Si je tenais le burin de l'Histoire personne n'aurait moins à s'en plaindre que vous... » (Corr. G<sup>le</sup> de Napoléon, n<sup>o</sup> 3271). Finalement, prétextant de sa blessure, KLÉBER demanda à BONAPARTE de lui accorder l'autorisation de rentrer en France. Cette demande n'était pas, à l'époque, unique en son genre; beaucoup d'officiers, démoralisés comme KLÉBER par la perte de la flotte, par les fatigues et les privations résultant d'une guerre parmi les déserts contre un ennemi insaisissable et toujours renaissant, avaient également sollicité leur congé. BONAPARTE ne pouvait consentir au départ de son subordonné, ne fût-ce que pour l'exemple,

et, voulant gagner du temps, évita de répondre. KLÉBER ayant adressé son aide de camp, l'adjutant-général BAUDOT au général en chef pour connaître sa décision, BONAPARTE, après avoir longtemps éludé sa réponse, fit celle qu'on va lire et que BAUDOT transmet à son général.

136. I<sup>o</sup>) BAUDOT (Auguste, Nicolas), général à titre provisoire, adjudant général, chef d'État-Major de KLÉBER à Alexandrie, puis son premier aide-de-camp. Après la victoire de KLÉBER à Héliopolis, le vizir NASSIF PACHA ayant demandé à capituler, BAUDOT lui fut envoyé pour traiter. Celui-ci, arrivé auprès des Turcs, fut assailli par eux, blessé à la tête et aux bras et conduit à grand'peine au Vizir qui le retint comme otage. Échangé à Damiette il servit sous MENU, fut gravement blessé à la bataille de *Canope* à la tête du 85<sup>e</sup> de ligne et succomba à ses blessures. Né à Rennes le 15 février 1765, mort à l'ambulance d'Alexandrie le 29 mars 1801.

a) L. A. S., « A. Baudot » au général KLÉBER; le Caire, 13 Vendémiaire An VII (4 octobre 1798), 4 pp. in-fol. Belle pièce. RARE.

TRÈS INTÉRESSANTE ET CURIEUSE LETTRE RELATIVE A UNE DEMANDE DE CONGÉ FORMULÉE PAR LE GÉNÉRAL KLÉBER AFIN DE RENTRER EN FRANCE. Après 4 jours d'attente, l'adjutant général BAUDOT, émissaire de KLÉBER, parvint à aborder BONAPARTE; il demanda à ce dernier quelle réponse il faisait à la mission dont KLÉBER l'avait chargé : « ... Qu'était donc votre mission », lui dit le général en chef. — « Vous porter la lettre que je vous ai remise et vous prier de faire droit à la demande qu'elle contient. » — « Quelle demande ? » — « Mais, je crois, général, pour son retour en France. » — Oh! oh! (reprit BONAPARTE) le général KLÉBER ne peut penser cela, cela ne peut être son intention, aussi ne m'en parle-t-il point. Il m'a dit que le général CAFFARELLI me fera une demande et ce général ne m'a pas dit un mot de cela (ce qui est très faux puisqu'il a été jusqu'à lui communiquer votre lettre). Alors il a commencé à tracer deux grands cercles dont il n'est jamais sorti. Le plus grand : de grands compliments à votre sujet. Il vous connaissait sous les meilleurs rapports avant l'expédition; quoiqu'en France certaines personnes vous avaient calomnié près de lui, mais que le général BERNADOTTE et d'autres généraux, dont il faisait un grand cas, et surtout les Autrichiens, dont l'opinion était pour lui d'un plus grand poids, vous avaient peint sous vos véritables couleurs; aussi s'était-il empressé de vous attacher au gouvernement; mais que depuis qu'il vous connaissait et avait correspondu avec vous il vous estimait dix fois davantage, etc. Le 2<sup>e</sup> (cercle), qu'un général d'un talent, d'une réputation, d'une délicatesse, d'une susceptibilité comme le général KLÉBER, ne pouvait, avec honneur, songer à quitter l'Égypte dans un moment comme celui-ci, que des temps plus favorables pouvaient se présenter, que l'état des choses pouvait changer; qu'il (KLÉBER) n'a pas vu l'Égypte; qu'il la voie; qu'il vienne ici. Il verra un homme simple comme vous le voyez, franc, loyal; il causera avec moi et me parlera ensuite. D'ailleurs, d'après ce que m'a dit le citoyen Dubois, il ne peut sans danger s'exposer à partir : la mer, la mauvaise saison, tout lui est contraire et je ne pourrai le laisser partir. Au reste, il n'est pas question de cela; CAFFARELLI ne m'en a pas dit un mot et cela ne pouvait entrer dans la tête du général KLÉBER. Revoyez le G<sup>al</sup> CAFFARELLI; vous vous trompez. Il est repassé au 1<sup>er</sup> point puis au 2<sup>e</sup>. — Le G<sup>al</sup> CAFFARELLI ne lui a nullement parlé du désir du G<sup>al</sup> KLÉBER de repasser en France. — D'après l'opinion du citoyen DUBOIS, il ne pourrait vous l'accorder (Ces deux faits faux, entremêlés de force compliments)... Ne pouvant lui nier ce qu'il avançait sans paraître instruit et entrer en matière, je me suis retiré en disant : général, le rôle que je joue ici est fort singulier. Le général KLÉBER m'a dit uniquement de vous remettre une lettre et d'insister près de vous pour son retour en France, le G<sup>al</sup> CAFFARELLI étant chargé du reste, et vous m'assurez que ce général ne vous a pas dit un mot de cela. Je vais revoir le G<sup>al</sup> CAFFARELLI qui vous reparlera sans doute. Il s'est levé et tout en se retirant il a laissé tomber ces mots : AU RESTE, LE GÉNÉRAL KLÉBER SERAIT DÉSHONORÉ A MES YEUX ET JE LE RENVERRAI AU GOUVERNEMENT. J'ai eu toujours bouche close, excepté une fois qu'il m'a dit : EST-CE QUE LE GÉNÉRAL VOUDRAIT DEMANDER UNE GRACE AUX ANGLAIS POUR QU'ILS LUI LAISSENT LE PASSAGE ? Je n'ai pu lui parler avec chaleur. Il a ajouté : IRA-T-IL SUR UN ESQUIF COMME UN AVENTURIER ?... Je n'ai pas voulu vous rendre ce que le général CAFFARELLI peut m'avoir dit de sa conversation avec le général en chef; comme elle est un peu différente de celle que j'ai eue, vous saisirez plus justement les nuances et peut-être aurais-je pu brouiller les couleurs... Je crois pouvoir ajouter, sans passer pour flatteur, cet objet tenant au fond de l'affaire, qu'il n'est pas un individu à qui j'ai parlé qui ne m'ait fait l'éloge de votre administration à Alexandrie; pas un n'a parlé au général en chef qui ne lui ait répété la même chanson. C'est peut-être pousser beaucoup trop loin pour vos intérêts. C'est à cette considération générale que l'on a pour vous que j'ai trouvé des amis en tout le monde; mes désirs étaient partout prévenus, toutes facilités m'étaient

données dans les commissions dont j'étais chargé ; des offres de service m'étaient faites par tout le monde et les gens les moins naturellement serviables s'offraient à moi sans réserve... », etc.

b) COPIE D'UNE LETTRE signée « C » du général du génie Maximilien CAFFARELLI DU FALGA (tué au siège de St-Jean-d'Acre), dont l'original fut adressé au général KLÉBER ; le Caire, 15 Vendémiaire An VII (6 octobre 1798), 4 pp. in-4°. (Cette copie est datée par erreur (15 Vendémiaire An VI ; cette date est impossible car à cette époque BONAPARTE était à Passeriano, en Italie).

LETTRE INÉDITE DU PLUS GRAND INTÉRÊT dans laquelle CAFFARELLI, ami de KLÉBER et admirateur de BONAPARTE, cherche à réconcilier les deux généraux : « ... Vous m'avez chargé d'une mission délicate et embarrassante, vous m'avez fait un tableau sombre de l'état de votre âme et de celui de votre santé. J'ai été fort triste chez le général en chef ; j'ai vu Dubois. Voici le résultat de deux longues conversations qui m'ont rendu l'espoir de vous voir plus tranquille et plus heureux. Je savais déjà la manière de penser de B(onaparte) : dans tous les temps il m'a parlé de vous avec estime qu'il me confiait à mesure que, vous connaissant davantage, il vous appréciait mieux. A cette époque même, où il contrariait à Alexandrie quelques-unes de vos opérations, je l'ai entendu développer tranquillement ses motifs, les comparer aux vôtres qu'il présumait, qu'il devinait, qu'il trouvait naturels dans votre position. Il m'a dit qu'il vous trouvait des talents supérieurs d'influence et de commandement, de grandes lumières en administration ; mais à Alexandrie, vous étiez hors de l'Égypte, vous ne pouviez juger notre situation et les vues qui le dirigeaient. Il a donc tenu à ses plans. Vous êtes trop grand et trop juste pour le blâmer d'avoir eu une opinion. Vous seriez blessé avec raison d'injustes soupçons... ce que je vous dis, ce me semble, est assez fort et vous le croirez assez sûr pour détruire les rapports qu'on vous a faits ; la plupart ont été dictés, je n'en doute pas, par la malignité. B(onaparte) vous connaît, je crois, parfaitement ; il savait avant de partir d'Europe, ce que les Allemands et les Français pensaient de vous, ce qu'en disaient vos amis et vos ennemis ; il a tenu fortement à attacher à notre expédition un homme de votre caractère et de votre force et aujourd'hui il y tient bien davantage. D'ailleurs, mon cher général, comment pouvez-vous dire qu'il n'y a plus rien à faire ici pour la gloire ? A tout autre que vous, ET A VOIR L'ÉPIDÉMIE MORALE QUI A GAGNÉ L'ARMÉE, JE DIRAI QU'IL Y A CELLE D'Y RESTER. En effet, dans tous les grades et dans tous les rangs, la privation des jouissances européennes se fait sentir si vivement que les demandes de départ se multiplient d'une façon effrayante. L'état de la santé en est le prétexte le plus naturel ; mais si on l'accordait aux seuls ophtalmistes ou aux blessés, l'armée tomberait dans un état de faiblesse qui la livrerait à nos ennemis. Jugez de ce que deviendrait cette épidémie si l'on pouvait citer l'exemple de KLÉBER : jugez dans le fond de votre cœur de la force morale que nous ôterait votre départ. J'ai causé avec DUBOIS. Le général (Bonaparte) l'a beaucoup questionné ; vous n'êtes point guéri ; votre état exige de la tranquillité, des soins suivis mais non un départ... KLÉBER, VOUS NE POUVEZ PAS NOUS QUITTER... Si, comme nous l'espérons, votre santé vous permet de prendre un commandement, vous verrez si le général compte sur vous. Si, par un événement quelconque, il ne pouvait diriger lui-même les troupes, vous verriez s'il est un général au monde qu'il estime plus que vous. MA FOI, IL EST SI GRAND HOMME, QUE JE PUIS BIEN VOUS DIRE QUE VOUS DEVEZ ÊTRE FIER DE L'OPINION RAISONNÉE ET CERTAINE QU'IL A DE VOUS. Mais vous en avez la preuve écrite par lui-même. Au reste, n'attachez pas beaucoup d'importance à ce qu'ont pu vous dire vos officiers : ils vous sont fort attachés et ont la volonté de vous servir ; mais B(onaparte) ne causera jamais avec eux et pour peu qu'il croie leur voir le dessein de le pénétrer et de le faire parler, il se plaira à les dérouter (Baudot). Si vous ne voulez pas écrire, venez-vous même. Qu'ajouterais-je ? Je ne vois rien à vous dire de plus pour peindre au vrai les motifs qui doivent vous déterminer. Eh ! qu'iriez-vous faire ailleurs qui soit digne de vous ? où trouveriez-vous de grandes choses à opérer, et le GRAND HOMME qui peut fixer vos grandes qualités et les employer sans les craindre ?... », etc. (2)

137. II<sup>o</sup>) KLÉBER (Jean-Baptiste), général en chef de l'armée d'Égypte après le départ de BONAPARTE, du 20-21 août 1799 au 14 juin 1800, date à laquelle il fut assassiné.

1 L. A., 14 L. S., dont une en arabe, 2 apostilles signées « Kléber », 1 lettre non signée et 2 notes autographes ; *Alexandrie, Katieh, Le Caire, Salahieh, Gizeh*, du 29 Messidor An VI (17 juillet 1798) au 13 Prairial An VIII (2 juin 1800) ; en tout environ 27 pp. in-fol. La plus grande partie de ces pièces sont ornées de petites vignettes et d'en-tête imprimés au nom de KLÉBER. RARE RÉUNION.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE ADRESSÉE A DIVERS PERSONNAGES ET RELATIVE A DES QUESTIONS MILITAIRES, POLITIQUES OU ADMINISTRATIVES. (L. S., au général DUMUY, *Alexandrie*,

29 Messidor An VI) : « ... L'organisation de la légion Maltaise... a été retardée jusqu'ici malgré votre zèle et votre activité par le dénuement absolu de cette troupe et la difficulté de pourvoir à ses besoins ; il devient cependant instant de remplir les vues du général en chef concernant la colonne mobile dont le commandement vous est confié. Je me suis déterminé à conserver à Alexandrie les Maltais et à les occuper aux travaux des fortifications en vous fournissant pourtant, à leur place les détachements suivants : 1 compagnie de grenadiers de la 69<sup>e</sup> demi-brigade ; 1 compagnie de grenadiers maltais ; 200 fusiliers, 20 dragons montés (etc.). Ce corps de troupes sera réuni ce soir à 8 heures sur la place d'Alexandrie où il attendra vos ordres... Vous feriez bien de vous mettre en route sur les 9 heures pour vous rendre d'abord à Kuriem, de là à Damahour, d'où vous vous dirigerez sur Rosette, revenant ensuite à Alexandrie par Aboukir. Partout où les circonstances exigeraient que vous laissassiez un poste, vous pourriez de suite l'y établir en lui donnant des instructions conformes à son objet, en lui recommandant surtout de se retrancher soigneusement. Je désirerais que cette première tournée ne fût qu'une reconnaissance et d'après le rapport que vous m'en ferez à votre retour, que nous puissions prendre une détermination définitive sur l'établissement des postes conformément à l'intention du général en chef. Au reste, tout ceci est soumis aux circonstances, à votre sagesse et à vos talents militaires... Je suis fâché de ne pouvoir mettre aucun fonds à votre disposition ; j'ai fait moi-même abandon à la commission des subsistances de tout ce qui m'a été accordé pour frais extraordinaires et la caisse du payeur se trouve entièrement au dépourvu. Je vous engage à faire quelques avances que je vous ferai rembourser à votre retour... », etc. — (L. S., au général DUMUY ; Alexandrie, 28 Thermidor An VI) : « ... Je vous envoie ci-joint un ordre du général BERTHIER, que vous pourrez de suite mettre à exécution ; vous verrez... qu'il n'est question que des Maltais et non de la compagnie de grenadiers qui est à Aboukir et à qui je donne ordre de revenir ici. Si vous restez à Ramanieh, Alexandrie vous devra l'eau qui vient du Nil, car c'est là que se trouve la source du canal... Je crois bien que l'on m'a fait une fable avec la bombarde, car on en fait beaucoup depuis quelque temps, ce qui souvent me met, malgré moi, d'assez mauvaise humeur, mais il n'y en aura j'espère, jamais entre nous... » KLÉBER ajouta de sa main : « Je ferai rappeler ici l'agent des vivres dont vous avez à vous plaindre pour faire examiner sa conduite. », etc. — (Copie conforme signée « Kléber » d'une lettre du général LECLERC D'OSTEIN ; Katieh, 19 Messidor An VII) : Il rend compte que les subsistances sont insuffisantes et de mauvaise qualité. — « ... L'hôpital est absolument sans médicaments et sans linge... Je vous envoie 2 jeunes Turcs que le chef du Bataillon du Génie TOUZARD a trouvés sur la route d'El-Arisch... Ces Turcs ont été domestiques de quelques Beys et disent avoir resté à Menouf depuis notre entrée au Caire, espérant toujours que les mameloucks reprendraient leur ancienne autorité. Comme ils pourraient être des espions... je crois qu'il est bien de les empêcher d'aller rejoindre nos ennemis. N'ayant ni cavalerie, ni dromadaires, il m'est impossible de faire des reconnaissances un peu éloignées de la place avec de l'infanterie fatiguée et mal nourrie ; je n'ai non plus aucune possibilité de me procurer des Arabes pour aller aux nouvelles. Le village le plus rapproché est Salahieh éloigné de 16 à 18 lieues... », etc. — (L. S., « Kléber » à M<sup>me</sup> GAILLARD ; le Caire, 18 Nivôse An VIII) : « ... DANS QUELQUES MOIS, JE SERAI RENDU CHEZ MOI, ma chère Gaillard. J'espère y trouver tout dans le meilleur ordre et que je n'aurai que des louanges à vous donner, ainsi qu'à votre mari. S'il y a quelques réparations à faire dans la maison, occupez-vous en avant mon arrivée... » (A cette époque, KLÉBER négociait le Traité d'El-Arisch et espérait bientôt pouvoir rentrer en France). — (L. S., « Kléber » à DAURE ; le Caire, 8 Nivôse An VIII) : « ... Je vous prévient... que je pars demain, avec le restant de la Division DESAIX, et toute la cavalerie et l'artillerie pour prendre position à Belbeïs. Il est donc de la plus grande importance d'approvisionner ce poste de tout ce qui est nécessaire à la nourriture des hommes et des chevaux ainsi que celui de Salahieh où doit se réunir la division REYNIER. L'arrivée de la caravane de Tor est, on ne peut plus favorable aux circonstances ; mais il faut en profiter pleinement et ne ménager pour cela ni caresses ni argent... », etc. — (L. S., « Kléber » à DAURE ; le Caire, 12 Nivôse An VIII) : « ... J'ai reçu hier..., une lettre du général RAMPON, qui me marque que Belbeïs est dans le dénuement le plus absolu de fourrages ; je vous ai fait voir hier dans une lettre du général REYNIER que Salahieh était à peu près dans le même état, et cependant tous les jours, vous me donnez des assurances du contraire. Mandez-moi ce que je dois penser de tout cela, et si je puis enfin compter sur l'approvisionnement que je demande depuis si longtemps... Il me semble que vous avancez un peu trop lestement, que l'on emploie plus que la moitié des fonds rentrant pour la solde de la troupe ; un examen un peu mûr vous aurait aisément convaincu du contraire... », etc. — (L. S., « Kléber » ; Salahieh, 9 Pluviôse An VIII). Très intéressante pièce relative au retour en France du général DESAIX : « Vous paierez, citoyen, au général DESAIX, POUR FRAIS DE ROUTE D'ALEXANDRIE A TOULON ET DE TOULON A PARIS, la somme de 4.200 livres en espèces. Vous solderez également à ce général les appointements qui lui sont dus pour l'An VIII, ainsi que ses frais de table... Vous solderez de même les appointements de l'An VIII aux 4 officiers attachés à son État-Major, savoir les chefs d'Escadrons SAVARY, RAPP, CLÉMENT et DONZELOT ainsi qu'au chirurgien RENAUD... ». — (Apostille aut. signée « Kléber » sur une supplique de 2 indigènes qui ont été pillés). KLÉBER décide : « Renvoyé au général de Division FRIANT pour faire justice. ». — Intéressantes notes de KLÉBER sur des mesures à prendre en Haute-Égypte, etc. (20)

138. III<sup>o</sup>) MENOÛ (Jacques, François du BOUSSAY, baron de :), général en chef de l'armée d'Égypte après l'assassinat de KLÉBER, du 14 juin 1800 au 14 octobre 1801. — MENOÛ se fit musulman, prit le nom d'*Abdalah*, et épousa une jeune égyptienne, fille du maître des bains d'Alexandrie. Né à Boussay (Indre-et-Loire), le 3 septembre 1750, mort à la Villa Corneso, près Mestre (Italie) le 13 août 1810.

a) L. S., « *Abdalah J. Menou* » au Divan de la province de Rosette; *Rosette*, 15 Fructidor An VII (1<sup>er</sup> septembre 1799), 1 p. 3/4 in-fol., cachet de cire rouge.

INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE AU DÉPART DE BONAPARTE POUR LA FRANCE (23 août 1799) : « ... Que DIEU et son Prophète MAHOMET vous bénissent ! qu'ils vous accordent la sagesse, la force, la justice et toutes les vertus nécessaires pour gouverner les hommes. DIEU qui conduit et voit tout, a voulu que le général en chef BONAPARTE se rendit en France pour aller au-devant des nombreux vaisseaux qui apporteront en Égypte des soldats, des munitions et des marchandises de toutes espèces. Celui qui remplace momentanément en Égypte le général BONAPARTE est digne de toute votre estime. Le général KLÉBER juste et impartial, gouverne avec sagesse et humanité ; il sera bon pour les bons, terrible pour les méchants. Ceux qui comme Osman Cogué voudront troubler leur pays n'éprouveront aucune grâce : ils mourront... » Le reste de la lettre est relatif à une contribution extraordinaire en riz : « ... Musulmans, Égyptiens, Turcs, Grecs, Juifs, Levantins, Maugrebins, arabes, chrétiens de toutes espèces, Français, tous doivent, selon leurs facultés payer une portion de l'imposition... En conséquence, il est ordonné au Divan de la province de Rosette de procéder à la répartition du riz que doit fournir la ville de Rosette, et ce, conformément à l'esprit et à la lettre de la présente instruction ; il n'aura égard qu'à la justice, n'écouterà aucune considération de parenté, d'amitié, ou d'autres liens quelconques. Il se rappellera que le juge qui prévarique est un homme pervers qui mérite les plus grands châtiments, et, qu'au contraire, le juge qui se conduit toujours par les principes rigoureux de justice, est un présent que Dieu dans sa bonté fait aux hommes... », etc. (1)

139. b) 5 L. A. S., et 39 L. S. ou P. S. « *Abdollah J. Menou-Abj. Menou-Ab. J. Menou*, etc. », aux généraux REYNIER, DONZELOT, VIAL, DERIOT, EPPLER, à l'amiral VENCE, à l'ordonnateur DAURE, au D<sup>r</sup> DESGENETTES, etc.; le *Caire*, *Alexandrie*, etc., du 1<sup>er</sup> Fructidor An VII (18 août 1799) au 23 Fructidor An IX (10 septembre 1801). Quelques pièces portent également des signatures de : LE ROY, ordonnateur de la Marine, du D<sup>r</sup> LARREY; d'ESTÈVE; du G<sup>al</sup> EPPLER (Rare). Un grand nombre de ces pièces sont ornées de vignettes et d'en-tête imprimés. RARE RÉUNION.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE relative aux sujets les plus divers, dans laquelle MENOÛ se montre administrateur actif et consciencieux. — (Lettre du 6 Prairial An VIII au G<sup>al</sup> REYNIER) : « ... Conformément aux ordres du général en chef (KLÉBER), je vais donner... ceux nécessaires pour le départ de tout ce qu'il y a de disponible en dragons et chasseurs. Je vous prévien... que j'ai reçu une lettre en descendant de cheval, laquelle en contient une autre de CAPITAN PACHA pour demander à négocier ; ainsi l'affaire ne sera pas dangereuse... », etc. — (Lettre du 5 Messidor An VIII au G<sup>al</sup> DONZELOT) : « ... Je vous envoie... une lettre pour MOURAD-BEY. Vous dépêchez un officier intelligent pour la lui porter, et vous le ferez assurer particulièrement de la volonté ferme dans laquelle je suis d'être fidèle au traité d'alliance... », etc. — (Lettre du 8 Messidor An VIII à l'ordonnateur DAURE) : « ... J'ai déjà eu des plaintes graves... sur l'arbitraire qu'emploient les Coptes dans l'assiette des impositions. C'est un objet sur lequel je serai inexorable. Mon intention est que les villages paient tout ce qu'ils doivent mais pas un médin au delà. Faites rassembler les 5 intendants cophites ; dites-leur que je les rends responsables de toutes les vexations qui pourraient être commises par leurs délégués ; que je vais faire publier une lettre circulaire en arabe adressée à tous les villages de l'Égypte, portant qu'ils doivent payer exactement et aux époques fixées, toutes leurs contributions, mais que, si l'on exige d'eux un seul médin au delà de ce qu'ils doivent, la tête des percepteurs m'en répondra... Vous communiquerez ma lettre au comité administratif, afin que vous concertiez les mesures propres à arrêter la rapacité des cophites... », etc. — (L. S., du 9 Messidor An VIII, au général VIAL) : « ... Vous arrivez de Rosette ou d'Alexandrie, où la peste a fait, dernièrement encore, d'assez grands ravages. L'intérêt de la chose publique, qui, pour tous les hommes, et notamment pour les bons républicains comme vous et moi, doit passer avant tout, exige impérativement que vous fassiez la quarantaine. Je viens de donner des ordres pour que ceux qui ne vous ont pas avertis soient sérieusement, punis, etc. — (L. S., du 6 Thermidor An VIII, à DAURE) : « ... Je vous prévien... que les officiers anglais vont partir pour se rendre à Damiette ; arrangez tout ce qui tient à leur échange et à leur comptabilité... », etc. — (L. S., du 26 Thermidor An VIII, à DAURE) : « Mes principes sont invariables. Un fonctionnaire public, et surtout un administrateur

doit être même à l'abri du soupçon. Les places de commissaires des guerres étaient parmi les plus belles de l'armée. On les a avilies par les mauvais choix. On y a placé des hommes qu'on rougirait d'avoir à ses côtés. Mais je sais rendre justice à qui il appartient. Il est encore dans cette classe des hommes probes et à l'abri des inculpations. Pourquoi ceux-là ne se réunissent-ils pas pour chasser tout ce qui est indigne de siéger avec eux ? S'ils prenaient cette mesure, ce corps ainsi épuré, deviendrait ce qu'il devrait être : respecté, par ce qu'il serait respectable... », etc. — (L. S., du 2<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An VIII, à l'amiral VENCE) : « ... Permettez que je recommande à votre intérêt l'armée d'Orient (Égypte) que j'ai l'honneur de commander. Des fusils et des fers coulés destinés à nos besoins sont rassemblés dans le port de Toulon ; soyez assuré de la reconnaissance de toutes les troupes qui se reposent entièrement sur les soins que vous voudrez bien leur donner pour leur faire passer des armes dont elles ont un pressant besoin. La chaleur du climat, celles des sables brûlants, les affaires fréquentes que nous avons eu à soutenir contre les Barbares réunis de toutes les parties de l'Asie, ont usé nos armes et diminué nos boulets. Envoyez-nous-en promptement... La brave armée d'Orient peut fonder en Égypte une des plus belles colonies qui ait jamais existé ; et alors elle aura rendu un grand service à son pays. UN HORRIBLE ASSASSIN, ENVOYÉ PAR LES OSMANLIS, A FAIT PERDRE LA VIE AU GÉNÉRAL KLÉBER. L'ancienneté de grade m'a porté au commandement de l'armée. En marchant sur les traces de mes prédécesseurs, j'espère, ainsi qu'eux, travailler pour l'intérêt de la République, mais je le répète... envoyez-nous des armes et des boulets... » etc. — (L. S. du 3 Brumaire An IX, à DAURE) : « ... Je ne suis nullement au fait et au courant des intrigues dont vous croyez que je m'occupe, citoyen. Je ne pense à autre chose qu'à remplir mes devoirs, à faire le bien de l'armée et celui de la colonie à la tête desquelles les circonstances m'ont porté. Je ne consulte personne, parce que je veux que toute la responsabilité pèse sur moi. Je n'ai jamais cherché à nuire à personne. J'ai au contraire travaillé toute ma vie à faire le bien de tous ceux avec lesquels j'ai eu des relations, et, je ne me suis jamais vengé des ennemis que j'ai pu avoir qu'en leur rendant tous les services qui ont été en mon pouvoir. Je vous ai nommé, citoyen, à la place très honorable d'Inspecteur aux revues. Un général se trouverait très satisfait d'un pareil emploi. Vous êtes assimilé par vos fonctions au grade de général de brigade... Quant à vous nuire et à vous éloigner, cela est si peu dans mes intentions, que je n'ai pas voulu dans le temps accepter votre démission... », etc. — (L. S., du 5 Brumaire An IX, au G<sup>al</sup> DONZELOT) : « ... J'écris à MOURAD-BEY et je vais lui renvoyer l'homme de Djedda qui avait fait un rapport si iniquement faux : Il est important... que les envoyés du Roi de Darfourth (sic. — Darfour) arrivent ici. Il est de la bonne politique qu'ils voient comment nous sommes établis au Caire et dans toute l'Égypte. Je leur ferai le plus de présents qu'il sera possible et les traiterai de manière à ce qu'ils s'en retournent contents de nous et décidés à établir des liaisons suivies de commerce... », etc. — Dans les lettres suivantes, MENOÜ remercie l'amiral VENCE de l'envoi des armes demandées. Dans celle du 5 Frimaire An IX, il lui déclare que l'armée est dans le meilleur état. Le GRAND VIZIR est à Jajfa mais son recrutement se fait difficilement. La croisière anglo-turque n'est plus en vue... », etc. — (Lettre du 5 Pluviôse An IX, à l'amiral VENCE) : « ... L'armée du GRAND VIZIR est dans l'état le plus déplorable : la peste, la famine et la désertion la consomment journellement. Les Anglais ont repris leurs croisières devant Alexandrie, mais ils sont en petit nombre, et ils n'empêchent ni notre cabotage, ni l'entrée des bâtiments grecs... », etc. — (L. S. du 19 Ventôse An IX, au général DONZELOT) : « ... Le 15 au matin, 14 vaisseaux anglais de toute grandeur ont quitté la flotte, portant le cap au Nord-Ouest. On présume qu'ils ont connaissance d'une escadre française. Les Anglais ont pris 4 gros bâtiments de commerce russes dans l'archipel. Rien de nouveau à Katieh ni sur le chemin d'El-Arisch le 16. Nos dromadaires croisent dans le désert. Le détachement de la 21<sup>e</sup> est arrivé, ici, hier à midi... », etc. — (L. S. du 20 Ventôse An IX-11 mars 1801, à FOURIER). Cette lettre est relative au débarquement des Anglais en Égypte ; MENOÜ les attaqua 10 jours plus tard et fut battu par eux à Canope le 21 mars 1801 : « ... Je vais partir pour aller combattre les Anglais à Alexandrie. Je tâcherai que cela ne soit pas long. Je vous laisse ici, citoyen, chargé d'une fonction importante, c'est de veiller à la conduite de tous les cheiks qui composent le Divan et tous les gens considérables du Caire. Entretenez-les bien dans l'obéissance qu'ils doivent au gouvernement français... Il sera peut-être bien fait d'aller vous loger à l'Institut, que je mets sous la garde des 72 jeunes gens qui composent l'École de mathématiques. Ils sont courageux et bien armés. Vous aurez, en outre, les aérostats qui augmenteront votre garde. UN BON GÉNIE PLANE SUR NOUS, LA FORCE DE BONAPARTE NE NOUS ABANDONNERA PAS... », etc. — (P. S. d'Alexandrie, 21 Germinal An IX) : « ... Les nommés SOLIMAN... ACHMET BABOUGI... HALIL MOUSSEIN... ont été fusillés hier sur la place d'Alexandrie pour avoir tenu des propos tendant à la révolte et à la désorganisation. Il en arrivera autant à tous ceux qui se conduiront ainsi... ». — (L. A. S., du 25 Floréal An IX, au chef de brigade DERIOT) : « ... Vous ordonnerez les arrêts à votre quartier-maître, le citoyen FÉRUS, pour n'avoir pas envoyé son chameau... », etc. — (Proclamation de MENOÜ ; Alexandrie, 6 Thermidor An IX). MENOÜ fait connaître la lettre qu'il a écrite à l'amiral anglais KEITH, afin que l'on sache que s'il se montre sévère pour les autres, il n'agit pas autrement pour ce qui le concerne : « ... Mylord, j'ai appris, il est vrai d'une manière très vague, et à laquelle je n'ajoute pas grande foi, que ma femme et mon fils étaient à Rosette. Après ma Patrie, ce sont les 2 objets qui me sont les plus chers dans le monde. Mais, si les recevoir ici, vous donnait à penser que j'adhère à aucune des parties de la capitulation honteuse que vient de faire au Caire une portion de l'armée d'Orient, j'ai l'honneur de vous prévenir, Mylord, avec toute la franchise dont je suis capable, que je renonce à recevoir ma femme et mon

*fil. Le sacrifice est immense, mais plus il est pénible, plus il est dans le cercle de mes devoirs. Vous êtes anglais, Mylord, vous savez en conséquence, ce qu'on doit à sa Patrie. C'est de votre nation que toutes les autres ont appris à avoir un esprit public... », etc.* (45)

140. c) REGISTRE DES ORDRES DU JOUR DU GÉNÉRAL MENOÛ; *Alexandrie*, 18 Germinal An IX (8 avril 1801) au 30 Prairial An IX (19 juin 1801).

Manuscrit de 29 pages in-fol. les ordres du jour marquent la fin de la campagne d'Égypte.

d) PIÈCES DIVERSES.

1<sup>o</sup>) LETTRE ADRESSÉE A MENOÛ PAR UN PRISONNIER. Cette lettre qui semble émaner d'un nommé Jean François PITALUGA fut écrite sur un papier fort grand in-fol. et naïvement illustrée et coloriée à la main. L'en-tête se présente sous l'aspect d'une grande vignette occupant le 1/3 de la page. PITALUGA n'a ménagé ni sa peine ni sa couleur. Le motif central représente la Liberté, la lance à la main gauche, la droite appuyée sur un bouclier décoré d'un faisceau de licteur frappé des mots : « République française » et du nom de l'auteur. Cette Liberté, qui a un curieux aspect de guerrier assyrien, est entourée de trophées d'armes, drapeaux, canons, tambours, etc. A sa gauche, une pyramide avec cette inscription : GLOIRE AUX HÉROS MORT AU COMBATS DE LA COURBÉE ET A LA REDUTION DU KAIRE, plus bas 2 Renommées portant une couronne avec le nom du général : « MENOÛ ».

Il sollicite sa grâce dans un style grandiloquent : « grand général couvert de gloire... la bonté de votre cœur, la douceur et la sensibilité de votre âme... Ha! pardonnez... etc. CURIEUSE ET RARE PIÈCE.

2<sup>o</sup>) P. S. « *Ab. j. Menou* », texte français et arabe, 1 p. in-fol.

État de la somme de 69.700 meddins que doivent payer, à l'occasion du jeûne du Ramadan, les chefs de corporation absents de la cérémonie.

3<sup>o</sup>) PIÈCE EN ARABE, revêtue de nombreuses signatures et de cachets humides, ainsi que des signatures des généraux de l'armée française d'Égypte : FRIANT, ZAYONCHECK et divers autres officiers; *Rosette*, 11 Nivôse An XII (1<sup>er</sup> janvier 1801), 1 p. grand in-fol.

Copie certifiée conforme de l'acte de naissance de Solyman, Murad, Jacques MENOÛ, fils du général.

4<sup>o</sup>) P. S., par CHAMPAGNY, Duc de CADORE; *St-Cloud*, 10 avril 1813, 1 p. in-fol., en-tête imp.

Copie conforme d'un décret de NAPOLÉON I<sup>er</sup>, nommant le fils de feu le général MENOÛ pour tenir la fonction de page auprès de sa personne.

5<sup>o</sup>) L. A. S., du général MENOÛ à MOREAU St-MERY, administrateur général de Parme; *Turin*, 1<sup>er</sup> Brumaire An XII (24 octobre 1803), 1 p. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp. *Belle pièce.*

TRÈS CURIEUSE LETTRE : « ... Le citoyen Tésauro, m'a remis votre lettre, et les deux petits bijoux qu'elle contenait (Ces bijoux sont des livres comme cela se comprend en poursuivant la lecture de la lettre). Ce sont véritablement deux pierres précieuses, tant par le fond que par la forme. Mon ami a employé pour les composer l'esprit le plus orné et le plus aimable; M. BODONI (imprimeur italien), pour les imprimer à réuni tous ses talents. Ma femme qui ne parle et ne lit encore que l'arabe, va se dépêcher d'apprendre le français pour se convaincre que la danse caraïbe, n'est qu'une variété de la danse *Srabi* égyptienne, car ma femme toute sauvage qu'elle est, a la vanité de croire que BARR MASSR ou l'Égypte a été le berceau de toute la science, de tous les arts; et dans l'Orient, la danse est un objet pour le moins aussi important qu'en Amérique... », etc. (6)



B. — MILITAIRES

140 bis. ANDRÉOSSY (Antoine, François, comte :), général d'artillerie. Il servit en Égypte comme adjoint au chef d'État-Major BERTHIER et revint en France avec BONAPARTE. Né à Castelnaudary (Aude), le 6 mars 1761, mort d'une fièvre cérébrale à Montauban, le 10 septembre 1828.

a) 15 L. S., « F. Andréossy » aux généraux DESTAING, DUGUA, à FOURIER, AUX MEMBRES DU DIVAN DU CAIRE, etc.; le CAIRE du 18 Pluviôse An VII (6 février 1799) au 25 Messidor An VII (13 juillet 1799); en tout environ 15 pp. in-fol. et in-4°, en-tête imp. au nom du G<sup>al</sup> BERTHIER. *Belles pièces.*

Lettres écrites pour BERTHIER, chef d'État-Major de BONAPARTE et relatives à des questions militaires : nominations, mise en liberté de prisonniers arabes, mouvements de troupes, demandes d'envoi de situation. — (Lettre au G<sup>al</sup> DESTAING du 12 Messidor An VII) : « ... Je vous prévins que le général MURAT a ordre de se rendre dans la province de Bahiré avec un corps de troupes d'environ 300 hommes de cavalerie et des 3 compagnies de grenadiers de la 69<sup>e</sup> afin de seconder les mouvements que vous faites pour dissiper les rassemblements qui se sont formés dans la province de Bahiré. L'intention du général en chef (BONAPARTE) est que pendant tout le temps que durera l'expédition du général MURAT, vous soyez sous ses ordres... », etc. — Une de ces pièces porte une marque postale « Armée de la Méditerranée », mais assez mal frappée.

b) 2 L. A. S., « F. Andréossy » à sa cousine M<sup>me</sup> DALMAS et au citoyen DALMAS, agent français de la province de Bahiré; Toulon, 23 Floréal An VI (12 mai 1798), et Salahieh, 21 Prairial An VII (9 juin 1799), 3 pp. in-4°, adresse et 1 p. in-fol., adresse.

Il adresse à sa cousine une jolie et affectueuse lettre peu de jours avant le départ de l'expédition d'Égypte. Il parle longuement du frère de cette cousine et s'y intéresse. Il l'a décidé à suivre l'expédition où il sera employé à titre civil. ANDRÉOSSY est à bord du « Généreux », etc. — Dans sa seconde lettre, il félicite le citoyen DALMAS de sa conduite au cours des derniers événements et ajoute : « ... Tu dois voir maintenant que tu n'as pas à regretter de n'être point venu en Syrie... », etc. (17)

141. BELLIARD (Auguste, Daniel, comte :) général. Il servit en Égypte dans la division DESAIX, puis devint gouverneur du Caire. Il obtint une capitulation honorable de cette ville assiégée par les Anglo-Turcs le 27 juin 1801. Né à Fontenay-le-Comte le 25 mai 1769, mort à Bruxelles le 28 janvier 1832.

14 L. A. S. et 1 L. S., « Belliard » à FOURIER, membre de l'Institut, à BRISSON, au G<sup>al</sup> FRIANT, au D<sup>r</sup> LARREY, au D<sup>r</sup> DESGENETTES, etc.; Béni-Souef, Girgé, Kéné, le CAIRE, etc., du 25 Frimaire An VII (15 décembre 1798) au 10 Messidor An IX (29 juin 1801); en tout environ 18 pp., in-fol., in-4° et in-8°. *Belles pièces.*

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE RELATIVE A L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE. (Lettre du 2 Pluviôse An VII) : « ... Nous sommes arrivés à Girgeh... sans coup férir et nous y sommes restés 20 jours attendant et maudissant notre infernale marine qui a mis 33 jours de venir de Beni-Souef ici (par le Nil). Enfin, nous l'avons et aujourd'hui nous continuons notre marche pour Sienna. On dit que les mameloucks qui se sont aussi arrêtés quand nous avons cessé de les poursuivre, veulent nous attendre au village de Gau à 2 jours de Girgé. Je le désire et ne le crois pas; on nous a déjà fait tant de contes là-dessus... Pendant notre séjour à Girgé les mameloucks ont organisé 2 insurrections sur nos derrières; la première formée de 5 à 6 mille pequins à pied a été dissoute aussitôt que la cavalerie s'est présentée...; la seconde, d'un caractère plus imposant, parce qu'il y avait 1.000 à 1.200 hommes du pays à cheval et 5 ou 6.000 paysans à pied, n'a pas eu plus de succès; environ 100 cavaliers ont été mis par terre et les paysans qui sont toujours victimes des agitateurs ont laissé 1.000 d'entre eux sur le champ de bataille. J'espère qu'ils resteront tranquilles; du moins la leçon qu'on leur a donnée doit les engager, tant par la crainte de la vie (de perdre la vie) que pour celle du pillage qui n'a pas été épargné dans les vilages révoltés... », etc. — (Lettre du 18 Vendémiaire An VIII). Il adresse à son correspondant la Gazette de Francfort : elle ne donne pas de bonnes nouvelles. « ... Je ne sais rien du Caire. Le général DESAIX est à la poursuite de MOURAD-BEY... », etc., etc. (15)

142. BERTHIER (Louis, *Alexandre*), Prince de NEUCHATEL et de WAGRAM, maréchal de l'Empire. Il servit en Égypte et en Syrie comme chef d'État-Major de BONAPARTE. Né à Versailles le 20 novembre 1753, mort à Bamberg (Bavière) le 1<sup>er</sup> juin 1815.

a) 4 L. S. « *Alex. Berthier* » à divers généraux; le *Caire* et *St-Jean-d'Acre* du 9 Vendémiaire An VII (30 septembre 1798) au 24 Floréal An VII (13 mai 1799); en tout 6 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol., en-tête imp.

LETTRES RELATIVES A DES QUESTIONS MILITAIRES DIVERSES. (Lettre du 2 Brumaire An VII) : « *Le général de Division KLÉBER ayant choisi pour son logement la maison de la femme de Mourad-Bey... vous voudrez bien commander une garde pour s'y rendre...* ». Les autres pièces sont relatives à l'approvisionnement, etc. — On a joint : 27 L. A. S. ou L. S. écrites pour BERTHIER par un officier de son État-Major, le futur général Pierre, Joseph GRÉZIEU, mort de la peste à *Jaffa* le 5 avril 1799. Ces lettres écrites du *Caire* et adressées à différents officiers de l'armée d'Égypte sont datées du 7 Fructidor An VI (26 août 1798) au 29 Pluviôse An VII (17 février 1799); en tout environ 28 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, la plupart ayant des en-têtes imp. au nom d'ALEXANDRE BERTHIER. Toutes ces lettres sont relatives à diverses questions militaires. Mouvements de troupes, hôpitaux, aménagement des casernes, envoi d'otages, compagnies de vétérans, etc., etc.

b) 16 L. S., « *Alex. Berthier* » à l'amiral VENCE ou à l'ordonnateur de la Marine à Toulon; *Paris*, du 17 Frimaire An VIII (8 décembre 1799), au 9 Messidor An IX (28 juin 1801); en tout environ 19 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, petites vignettes et en-tête imp. *Belles pièces.*

LETTRES ÉCRITES APRÈS LE RETOUR DE BONAPARTE EN FRANCE ET RELATIVES A L'ARMÉE D'ÉGYPTÉ. On y trouve des ordres de transports d'officiers pour l'Égypte, etc., etc. — On voit avec quel soin l'on cherchait à faire parvenir des dépêches, des journaux et des nouvelles d'Europe à l'armée d'Égypte. — «... *Je vous fais passer... 5 paquets contenant la même dépêche du 1<sup>er</sup> CONSUL pour le général MENOU. Elle est très importante et le gouvernement désire qu'elle arrive avec promptitude et sûreté à sa destination. Vous voudrez bien expédier successivement chacun de ces paquets, par les premiers bâtiments qui partiront de Toulon pour l'Égypte. Je vous invite encore à faire tout ce qui dépendra de vous pour que le plus grand secret soit gardé sur toutes ces expéditions; c'est un des plus sûrs moyens de les faire arriver à leur but, et de conserver à la République des vaisseaux et des hommes qui lui sont si précieux...* », etc. — On a joint : I<sup>o</sup>) 1 L. S., « *Alex. Berthier* » au citoyen MARCEL, *Paris*, 1<sup>er</sup> Nivôse An XI (22 décembre 1802), 2 pp. in-4, petite vignette et en-tête imp., relative à la grande carte de l'Égypte et à la traduction des noms arabes en français. — II<sup>o</sup>) 1 pièce autographe écrite sur le papier orné de la vignette gravée de *Roger* du 1<sup>er</sup> CONSUL 4 pp. in-4<sup>o</sup>. Intéressant document, écrit vraisemblablement sous la dictée ou d'après les indications de BONAPARTE. Ce sont des notes destinées au *Moniteur* en vue de rassurer l'opinion sur le sort de l'armée d'Égypte. (49)

143. BERTHIER (Alexandre); le même.

a) 3 P. S., « *Alex. Berthier* », comme chef d'État-Major de l'armée d'Égypte; le *Caire*, 9 et 13 Fructidor (26 et 30 août 1798), et 6 Vendémiaire An VII (27 septembre 1798), 3 p. 1/2 in-fol., vignette et en-tête imp., à son nom, cachets de cire rouge.

Sauvegardes accordées à 3 femmes de mameloucks, résidant au *Caire*. Ces femmes sont SETTE KRADIGE, femme d'Osman-el-Metayem; STETTE, femme d'Ismael Sarbagi d'Ali Aga; SETTE AYONCHI, femme de Sélim Kachef; il leur est accordé sûreté et protection pour leurs biens moyennant le paiement de sommes variant de 100 à 300 talaris.

b) P. S., « *Alex. Berthier* » comme chef d'État-Major de l'armée d'Égypte; le *Caire*, 29 Vendémiaire An VII (26 octobre 1798), 1/2 p. in-fol., vignette et en-tête imp. à son nom, cachet de cire rouge.

Le général en chef BONAPARTE autorise le capitaine GUICHARD de la 21<sup>e</sup> 1/2 Brigade légère, de quitter le service pour s'adonner au commerce.

c) P. S., « *Alex. Berthier* », comme chef d'État-Major de l'armée d'Égypte; le *Caire*, 23 Nivôse An VII (12 janvier 1799), 3/4 de p. in-fol. *grande vignette gravée* d'APPIANI,

en usage à l'armée d'Italie et encore employée en Égypte, cachet de cire rouge. (Cette vignette, dite à la Pyramide, est une des plus belles de celles qui furent employées par les armées de la République. Elle est ici du second état).

« ... Le général en chef, voulant donner au chef de bataillon DUPAS un témoignage de la satisfaction du gouvernement, pour la manière distinguée dont il a toujours servi, notamment à l'armée d'Italie et en Égypte, le nomme chef de Brigade à la suite de la 69<sup>e</sup> demi-Brigade de bataille... », etc. — (Pierre, Louis DUPAS devint général sous l'Empire et fut fait comte. Né à Évian le 13 février 1761, mort à Thonon, le 6 mars 1823).

d) L. A. S., « Alex. Berthier » comme chef d'État-Major de l'armée d'Égypte, au chef d'escadron BRON, commandant le 3<sup>e</sup> Régiment de Dragons; le Caire, 10 Pluviôse An VII (29 janvier 1799), 1 p. in-fol., vignette gravée du 2<sup>e</sup> état, dite à la Pyramide, d'APPIANI. Belle pièce. TRÈS RARE AUT. SIGNÉE D'ÉGYPTE.

Le général en chef, Citoyen, me charge de vous prévenir qu'il vous donne en gratification extraordinaire, ce comme une marque de la satisfaction du gouvernement, des services que vous avez rendus, une action de la compagnie d'Égypte... », etc. — (André, François BRON DE BAILLY fut un des meilleurs généraux de cavalerie de l'Empire. Il fut fait baron. Né à Vienne (Isère) le 30 novembre 1757, mort à Batignolles-Monceau (Seine) le 18 mai 1847. On le nommait : « le beau Bron ».) (6)

144. BERTRAND (Henri, Gratien, comte :), général du Génie, compagnon de NAPOLEON I<sup>er</sup> à Sainte-Hélène. Il servit avec distinction en Égypte. Né à Châteauroux (Indre) le 23 mars 1773, mort dans la même ville le 31 janvier 1844.

a) 2 L. A. S., « Bertrand et Bd » au futur général GARBÉ; Alexandrie, 7 Messidor et 9 Thermidor An IX (25 juin et 28 juillet 1801), 2 pp. in-4<sup>o</sup> et 1 p. in-8<sup>o</sup>, adresse. RARE.

INTÉRESSANTES LETTRES. La première, très amicale, est relative à ses occupations et à leurs amis communs; la seconde est relative au retour en France : « ... Tu sais que je désirerais beaucoup emmener mon cheval d'Aboukir. Je le préfère encore à plus d'argent qu'il en vaut sûrement et je ferais volontiers la dépense de l'emmener si la chose se pouvait... », etc.

b) L. A. S., « Bertrand » au général du génie SANSON; le Caire, 15 Thermidor An VIII (3 août 1800), 1 p. in-4<sup>o</sup>.

Lettre relative à des chameaux que le général en chef (MENOÜ) désire utiliser. — On a joint une lettre du père du général BERTRAND au futur G<sup>al</sup> GARBÉ, 2 pp. 1/2 in-4. — « ... J'étais instruit par quelques officiers revenus d'Égypte que mon fils était à Alexandrie et qu'il s'était trouvé aux affaires des 17, 22 et 30 Ventôse (30 Ventôse An IX, bataille de Canope perdue par MENOÜ). J'espère qu'aux différentes attaques que les journaux annoncent avoir eu lieu jusqu'au 9 Fructidor (12 Fructidor An IX, capitulation de MENOÜ à Alexandrie) contre les ouvrages avancés d'Alexandrie et dont les Anglais se sont emparés (G<sup>al</sup> Hutchinson), il n'aura éprouvé aucun accident. Je pense, malgré l'assertion du G<sup>al</sup> MENOÜ, publiée par le gouvernement qu'il aura été forcé de capituler... Pouvez-vous me dire quelle était l'opinion de la garnison du Caire sur la division qui a régné dans l'armée et sur la conduite politique et militaire du général MENOÜ ? Mon fils a-t-il entré pour quelque chose dans cette division ?... », etc. (4)

145. BINOT (Louis, François), général. Il fut l'aide-de-camp du général FRIANT en Égypte où il servit avec distinction, et particulièrement à la surprise du camp d'OSMAN-BEY dans la H<sup>te</sup>-Égypte, le 25 décembre 1799. Né à Paris le 7 avril 1771, tué à la bataille d'Eylau le 8 février 1807.

L. A. S., « Binot » au général DESAIX; Esnach le 8, à 8 heures du matin, 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. Belle pièce. RARE.

BELLE LETTRE MILITAIRE : « ... Hier, à 7 et à 10 heures de la matinée je vous ai écrit pour vous prévenir de l'apparition subite des Beys MOURAD et HASSAN devant Esné, de la poursuite que nous leur avons faite pendant 1 heure et que, dès que nous les avons perdu de vue, nous sommes

rentrés à Esné où la sûreté de l'ambulance et des magasins confiés à 50 hommes devait nous rappeler... Hier, dans la journée, il nous est venu un exprès à dromadaire de Sienna qui nous a dit qu'ayant rencontré les mameloucks il y a 3 journées près Sienna, il avait été obligé de jeter la lettre qu'il portait dans le Nil... » BINOT demande un interprète, car le sien doit partir. — « ... Je suis, mon général, trop heureux d'avoir réussi à tenir Esné tranquille et par cela d'avoir mérité votre contentement... » A la 4<sup>e</sup> page, on lit : « ... Le rapport de l'espion rentre à l'instant. Dit que MOURAD et HASSAN-BEY après s'être arrêtés hier près de Mattanni ont de suite reparti pour aller passer la nuit près le désert en face d'Armen, où il les a laissés encore ce matin à la pointe du jour... »

(1)

146. CAFFARELLI DU FALGA (Louis, Marie, Joseph, Maximilien de :), général du génie, une des plus belles figures des guerres de la Révolution. Ayant eu une jambe emportée à Staudernheim-sur-la-Nahe, il revint aussitôt guéri à l'armée de Sambre-et-Meuse, avec une jambe de bois. Il se distingua en Égypte et en Syrie et fut mortellement blessé devant *St-Jean-d'Acre*. Né au château du Falga (H<sup>te</sup>-Garonne) le 13 février 1756, mort de ses blessures devant *St-Jean-d'Acre* le 27 avril 1799.

L. A. S., « *Max. Caffarelli* » au général MENOÛ; (Égypte), 18 Thermidor An VI (15 août 1798), 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>, adresse. *Belle pièce*. DE TOUTE RARETÉ.

« ... J'ose vous prier, mon général, d'avoir la bonté de procurer, s'il est possible, quelques moyens de transport et, en général, la protection et les facilités désirables au citoyen LIÉDOT, officier que j'envoie à Alexandrie : il est chargé d'expédier les outils et effets du génie qui sont nécessaires à la confection des ouvrages ordonnés par le général (BONAPARTE), soit au Caire, soit à Salahieh, et autres lieux de l'Égypte... », etc. — On a joint : 1<sup>o</sup>) 1 L. S., « *Max. Caffarelli* » au général DUGUA; le Caire, 6 Vendémiaire An VII (27 septembre 1798), 1 p. 1/8 in-4<sup>o</sup>, relative aux officiers du génie de sa division. — 2<sup>o</sup>) 1 P. S., « *Max. Caffarelli* », le Caire, 26 Prairial An VI (14 juin 1798), 3/4 de p. in-fol. — État des appointements dus au citoyen, artiste de 3<sup>e</sup> classe.

(3)

147. DAMAS (François, Étienne), général, chef d'État-Major de KLÉBER en Égypte. Il battit les Arabes à *Gemyleh*, le 17 septembre 1798, fut blessé à *Jaffa* le 7 mars 1799, et prit part à la bataille de *Canope* le 21 mars 1801, etc. — Né à Paris le 22 juin 1764, mort à Paris le 23 décembre 1828.

a) L. A. S., « *Damas* » au général KLÉBER; *Mansourah*, 12 Vendémiaire An VII (3 octobre 1798), 4 pp. in-4<sup>o</sup>. *Belle pièce*.

MAGNIFIQUE LETTRE DANS LAQUELLE IL FAIT LE RÉCIT DE SON EXPÉDITION MALHEUREUSE DU CÔTÉ DU LAC MENZALEH (Cette expédition qu'il ne put terminer lui valut un blâme de BONAPARTE). — « ... Je l'écris dans l'accès du plus grand chagrin ; je l'en attribue la plus grande partie et je l'y crois indifférent : juge, d'après cela des sentiments qui me déchirent l'âme. Je me vois éloigné de tout être à qui je puisse dire un seul mot d'épanchement ; et tu aurais pu faire que je ne te quitte pas... je crois cependant te devoir le détail des événements qui me désespèrent. Il y a 15 jours environ que le général DUGUA me chargea avec CAZALS d'une reconnaissance sur le canal de Schemon, jusqu'au Menzaleh. Je devais soumettre, en passant, plusieurs villages qui refusaient de payer leurs contributions ; ils se trouvaient seulement à 4 lieues de Mansourah ; en conséquence, j'allai jusque-là avec 3 bataillons dont 2 de la brigade du général DESTAING (qui a remplacé LANNES) et marchait avec lui. Après avoir dépassé les villages qu'on nous avait dit être en insurrection et où nous ne trouvâmes pas un habitant (ils avaient tous fui) le général DESTAING me quitta pour revenir à Mansourah, et je continuai ma route avec un bataillon de la 75<sup>e</sup> fort de 300 hommes et une compagnie de carabiniers de la 2<sup>e</sup> légère de 30 hommes. Ils avaient tous des cartouches, venues dernièrement du Caire, dont la mauvaise qualité de la poudre n'envoyait quelquefois pas la balle à 25 pas... » Arrivé près d'un village DAMAS fut attaqué par une troupe d'arabes de 5 ou 6.000 hommes armés qui de fusils, qui de piques ou de bâtons. Il résista de son mieux à ses assaillants qui l'avaient entouré. « ... Je tuai une 60<sup>me</sup> d'hommes à l'ennemi, j'en eus 3 tués et 8 blessés et je me crus le droit de me regarder comme vainqueur malgré que je sois forcé à retourner sans avoir été jusqu'à Menzaleh. En repassant à une lieue du champ de bataille, je brûlai un second village dont les habitants s'étaient joints aux Arabes pour m'attaquer... Le général VIAL qui est à Damiette, ayant appris que je marchais sur Menzaleh, profita de cette diversion pour aller attaquer les Arabes de Chouara

à une lieue de Damiette. Il réussit à les chasser de ce village, leur tua 30 ou 40 hommes, leur prit quelques moutons et écrivit au général en chef (BONAPARTE) qu'il avait tué 1.500 hommes, etc. Moi, je fis mon récit tout simplement, DUGUA fit son rapport de même et le général en chef qui avait reçu la lettre de VIAL le même jour que DUGUA annonçait mon retour avant qu'il lui envoyât mon rapport détaillé, écrivit à DUGUA qu'il était mécontent que je n'aie pas été jusqu'à MENZALEH; et cela avant d'avoir connu les raisons qui me déterminèrent à revenir. Je suis d'autant plus sensible à ce reproche que cette expédition est une de celles où, depuis la guerre j'ai eu le plus d'inquiétude et de peine, et que le général en chef avait écrit lui-même à DUGUA, pendant que j'étais en route, que si sa reconnaissance du canal de Schemon n'était forte que de 3 ou 400 hommes, elle pouvait être compromise; et cela, il l'écrivit à 2 fois différentes. Il a reçu depuis mon rapport détaillé et n'a pas dit un seul mot de restriction de son premier jugement inconsidéré. Voilà ce qui m'affecte cruellement. JE NE SUIS PAS DE L'ARMÉE D'ITALIE ET JE NE FERAI JAMAIS RIEN DE BIEN ICI... DUGUA me donne de nouveau l'ordre de retourner à Menzaleh et à assurer la reconnaissance que le G<sup>al</sup> en chef fait faire dans le lac par le G<sup>al</sup> ANDRÉOSSY, qui viendra par la mer à la hauteur de Menzaleh, quand je lui aurais fait connaître que j'y suis par un drapeau que je ferai placer au haut d'un minaret. Je pars bien à contre cœur, et je me reproche plus que jamais de n'être pas resté avec toi à Alexandrie. Je me serais épargné bien du chagrin et j'aurais pu être aussi utile que ceux qu'on y a envoyés. Si tu as un peu d'amitié, en grâce, fais que je serve avec toi; au moins je ne ferai rien qui puisse porter ombrage jusqu'à ce que je puisse m'éclipser tout à fait: c'est à ce seul bonheur que j'aspire depuis 8 jours... », etc. — On a joint une L. A. S., « Damas » au général DUGUA; Menzaleh, 28 Vendémiaire An VII (16 octobre 1798), 1 p. in-4<sup>o</sup>. — DAMAS suspend l'exécution d'un ordre d'envoi au Grand Caire de 3 cheiks et personnages qui lui sont indispensables pour son expédition au lac Menzaleh. (2)

148. b) 18 L. A. S., et L. S., « Damas » au général DONZELOT, à POUSSIELGUE, etc.; le Caire et Alexandrie, du 30 Fructidor An VII (16 septembre 1799) au 9 Floréal An IX (29 avril 1801); en tout environ 25 pp. in-fol., petite vignette et en-tête imp.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE. (Lettre du 17 Floréal An VIII) : « ... L'intention du général en chef est que vous entreteniez une bonne harmonie entre vous et MOURAD-BEY (KLÉBER avait signé un traité d'alliance avec ce chef de mameloucks le 15 avril 1800) auquel il ne faudra cependant pas permettre de s'immiscer dans les affaires hors des limites du pays qui lui a été cédé, conformément au traité qu'il a fait avec le général en chef... », etc. — (Lettre du 12 Prairial An VIII) : « ... L'intention du général est, comme vous le savez, ... de recruter l'armée par tous les moyens possibles. Il me charge en conséquence, de vous mander d'ACHETER DES NÈGRES POUR LES INCORPORER DANS LES CORPS... Quant aux dromadaires, le G<sup>al</sup> en chef, approuve la formation de la compagnie que vous lui proposez et qui vous servira utilement dans la Haute-Égypte... », etc. — (Lettre du 11 Messidor An VIII-30 juin 1800). Belle lettre relative à la mort de KLÉBER, assassiné au Caire le 14 juin 1800 : « ... Les témoignages de votre sensibilité... sur la perte irréparable que nous avons faite, apportent à ma douleur les seuls adoucissements qu'elle puisse recevoir. On n'éprouve d'aussi grandes peines qu'une fois dans la vie et il est bien cruel de se sentir déchirer la plaie profonde qu'elles laissent dans l'âme, par celui qui devrait y apporter le baume de la consolation. L'adresse à l'armée du 5 Messidor dernier, a versé dans mon cœur un poison qui me dévore. Je regarde les perfidies muettes qu'elle renferme comme un coup de poignard aussi lâchement porté que ceux qui nous ont enlevé le chef illustre et malheureux que nous pleurons, et la vengeance contre les assassins, est le premier sentiment qui m'anime. Nous avons fait, l'un et l'autre, mon cher général, des pertes bien sensibles sur cette terre étrangère et malheureuse; puissions-nous avoir l'espoir de retrouver NOTRE PATRIE! mais si le passé me fait trouver le présent bien cruel, l'avenir ne me semble pas moins affreux... », etc. — (Lettre du 20 Frimaire An IX au citoyen MARCEL, directeur de l'imprimerie nationale) : « ... Le général en chef (MENO) ayant trouvé des inconvénients à faire imprimer le traité du général KLÉBER avec MOURAD-BEY, vous voudrez bien, citoyen, ne faire imprimer à la suite du rapport que la capitulation pour l'évacuation du Caire que je vous envoie ci-joint... », etc. — Dans la lettre du 20 Nivôse An IX, DAMAS donne à DONZELOT d'intéressantes nouvelles de l'Europe. — (Lettre du 9 Floréal An IX-29 avril 1801). A cette époque, le général MENO avait été battu par les Anglais à Canope (21 mars 1801). — « ... Je suis fort aise que vous soyez réuni à BELLIARD pour l'aider à partager le fardeau qui doit tant lui peser. Nous sommes ici, comme vous le savez sans doute (à Alexandrie) avec REYNIER, juges et victimes, oisifs, des sottises qu'on entasse journellement les unes sur les autres pour nous mener à fin dont je n'entrevois le terme qu'avec effroi (Les généraux REYNIER et DAMAS avaient été arrêtés par ordre du général MENO après sa défaite à Canope; le premier pour avoir ouvertement fait de l'opposition au général en chef, quant au second il fut accusé par MENO d'avoir été la cause du désastre). Toujours même indolence, même fausseté et même ineptie dirigent les opérations du chef indigne qui nous commande (MENO). Où cela peut-il nous mener? Je ne vous répète pas les détails de notre situation que je peins à BELLIARD... Nous avons à faire à un ennemi très méthodique (G<sup>al</sup> anglais HUTCHINSON); il met dans ses opérations une lenteur qui, avec tout autre homme que MENO, serait extrêmement favorable à notre état de faiblesse pour agir successivement avec toutes nos forces

disponibles sur les différents points occupés ou menacés par l'ennemi. Il faut que nous soyons réduits à tout voir, tout souffrir et ne rien dire... Défiez-vous des espions et des intrigants ; BELLIARD doit les connaître ; il vous les désignera et bien unis, vous les atterrez. Je vous estime moins à plaindre que nous ; vous êtes loin du foyer de toutes les noirceurs... », etc. — Cette lettre donne une idée exacte du moral de l'armée sous le commandement du général MENOÛ, quelques mois avant la perte définitive de l'Égypte par les Français. (18)

149. DESAIX (Louis, Charles, Antoine des AIX, chevalier de VEYGOUX, dit :), général, le conquérant de la Haute-Égypte. Né au château d'Ayat, près Riom (Puy-de-Dôme) le 17 août 1768, tué à la bataille de Marengo, d'une balle au cœur, le 14 août 1800.

### PIÈCES RELATIVES AU GÉNÉRAL DESAIX.

Correspondance entre BONAPARTE et DESAIX.

- a) 2 Copies de lettres de BONAPARTE à DESAIX ; le Caire, 12 et 17 Brumaire An VII (2 et 7 novembre 1798), 1 p. 1/2 in-4°.

Dans la 1<sup>re</sup> lettre, BONAPARTE ordonne à DESAIX d'envoyer tous ses malades au Caire et de lui faire parvenir des chevaux. Il l'informe que les Anglais se sont présentés devant Aboukir et ont fait une tentative de débarquement qui a échoué. Dans la seconde lettre, il lui prescrit de poursuivre vigoureusement MOURAD-BEY.

- b) 3 minutes de lettres de DESAIX à BONAPARTE ; Siout 3, 8 et 19 Ventôse An VII (21 et 26 février et 9 mars 1799), 5 pp. in-fol. — CES MINUTES SONT DE LA MAIN DE SAVARY, FUTUR DUC DE ROVIGO, alors aide de camp de DESAIX.

TRÈS INTÉRESSANTES LETTRES. DESAIX rend compte d'un combat furieux qui a eu lieu entre la cavalerie du général (maréchal DAVOUT) et les mameloucks d'OSMAN BEY. Les mameloucks voyant que leurs bagages allaient être enlevés : « ... se sont précipités sur nos troupes ; elles étaient sur une seule ligne ; on a fait feu beaucoup trop près, à peine les dragons ont-ils pu prendre leurs sabres... alors le 22<sup>e</sup> Chasseurs a fait en ce moment, à droite, et a pris les mameloucks en flanc ; cet admirable mouvement allait produire le meilleur effet, lorsque malheureusement le chef de Brigade LASALLE, ayant eu son sabre brisé en s'élançant sur le 1<sup>er</sup> mamelouck fut obligé de rétrograder, ce qui fit arrêter tout ce qui l'entourait. Alors la mêlée devint générale, une poussière effrayante mit partout une grande confusion ; un grand nombre d'hommes furent tués ou blessés de part et d'autre. Enfin, les Français se rallièrent et le général DAVOUT poursuivit vivement les mameloucks qui abandonnèrent le champ de bataille. Les soins de nos blessés que les paysans des environs massacraient et dépouillaient ne permit pas d'aller bien loin... », etc. Après avoir donné des renseignements sur la position des chefs ennemis DESAIX dicta : « ... Nous sommes ici comme au bout du monde ; cette situation est triste ; souvenez-vous que nous avons besoin de tout et que la guerre que nous faisons est bien difficile. Je ne vous peindrai pas notre situation ; je n'aime pas à me plaindre ; pensez à nos hôpitaux, leur situation est effroyable... », etc. — Dans sa lettre du 29 Ventôse DESAIX rend compte que MOURAD-BEY et HASSAN-BEY se sont présentés devant Esneh, mais qu'ils ont dû s'enfuir. Plus loin DESAIX résume en quelques mots le caractère de sa lutte contre les mameloucks : « ... IL EST AISÉ DE BATTRE LES MAMELOUCKS, MAIS LES DÉTRUIRE EST IMPOSSIBLE ; si la Haute Égypte est 8 jours sans troupes, les mameloucks y seront réorganisés comme auparavant... », etc. — On a joint 2 P. S. de DESAIX, l'une relative à ses vêtements brûlés à Alexandrie pendant la peste, et l'autre concernant une indemnité pour perte d'équipages, 2 pp. in-fol.

### c) PIÈCES RELATIVES A LA MORT DE DESAIX.

- 1°) 3 L. A. S., ou L. S., des généraux FUGIÈRE, SILLY et RENÉ à l'ordonnateur en chef DAURE relatives à l'envoi de leurs souscriptions pour le monument élevé à DESAIX.

2°) Imprimé de 2 pp. in-4° de l'imprimerie Nationale du Caire : Discours prononcé par FOURIER, secrétaire perpétuel de l'Institut du Caire, au cours de la cérémonie funéraire célébrée par l'armée d'Égypte en l'honneur du général DESAIX. On a joint une pièce

manuscrite très déchirée, signée par le G<sup>al</sup> BELLIARD (signature abîmée par la déchirure), par LE PÈRE et par PROTAIN. Ils demandent à FOURIER de prononcer l'oraison funèbre du général DESAIX.

3<sup>o</sup>) P. S. par MARET, futur duc de BASSANO; Paris, 6 Messidor An VIII (25 juin 1800) 1 p. in-fol., vignette gravée de Roger. Belle pièce.

Les Consuls de la République désirent qu'il soit frappé une médaille en mémoire du général DESAIX et une autre en l'honneur de la JOURNÉE DE MARENGO. (12)

150. DESTAING (Jacques, Zacharie), général; il se distingua au cours de toute la campagne d'Égypte et fut chef d'État-Major du général MENOÜ. Blessé à la bataille de *Canope* le 21 mars 1800. Né à Aurillac (Cantal) le 6 novembre 1764, tué en duel par le général REYNIER, à Paris, le 5 mai 1802.

22 L. A. S., L. S., ou P. S., aux généraux BERTHIER et DUGUA, etc.; le *Caire*, *Kathieh*, etc., du 17 Brumaire An VII (7 novembre 1798) au 10 Fructidor An IX (28 août 1801); en tout environ 23 pp. in-fol., vignettes et en-tête imp. Plusieurs pièces portent les réponses des généraux BERTHIER et DUGUA. Belles pièces.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE concernant le service militaire de la Place du *Caire*, les postes, escortes, logement des troupes et des officiers, mise en liberté d'otages, pertes de chevaux, de chameaux, distribution de biscuit de troupes, etc. — On y voit également qu'un courrier nommé NICOLAS a maltraité un Turc qui refusait de lui procurer des femmes; ailleurs DESTAING met en garde DUGUA contre les sollicitations des mameloucks demandant à être autorisés à rentrer au *Caire*, car ce sont généralement des hommes dangereux et sans foi. On a joint 1 lettre du général ANDRÉOSSY au général DESTAING. (23)

151. 3 REGISTRES DE CORRESPONDANCE DU GÉNÉRAL DESTAING.

1<sup>o</sup>) Du 2 Messidor An VII (20 juin 1799) au 25 Fructidor An VII (11 septembre 1799), environ 70 pp. in-fol.

Ce registre de correspondance présente un très grand intérêt; il est en majeure partie relatif à l'expédition du G<sup>al</sup> DESTAING dans le *Bahireh* contre les mameloucks et les arabes révoltés.

2<sup>o</sup>) Du 25 Ventôse An IX (16 mars 1801), au 30 Ventôse An IX (21 mars 1801), et l'ordre signé du futur général RENÉ sur l'affaire du 30 Ventôse; en tout environ 9 pp. in-fol.

INTÉRESSANTE PIÈCE. L'ordre du jour du 29 Ventôse signé par RENÉ est la copie conforme des ordres du général en chef MENOÜ pour la bataille de *Canope*, qu'il devait perdre le lendemain.

3<sup>o</sup>) Du 1<sup>er</sup> Messidor An IX (20 juin 1801) au 7 Fructidor An IX (25 août 1801), en tout environ 10 pp. in-fol. On a joint : Notes pour l'expédition du 24 Floréal An IX (14 mai 1801), 3 pp. 1/2 in-fol.

Ce registre est relatif aux dernières opérations de l'armée d'Égypte à *Alexandrie*. (4)

152. DUGUA (Charles, François, Joseph), général. Il se distingua à la prise de *Rosette*, à la bataille des *Pyramides* et à la prise du *Caire*. Il fut ensuite gouverneur de la province de *Mansourah*, puis commandant au *Caire*. Né à Valenciennes (Nord) le 1<sup>er</sup> mars 1744, mort de la fièvre jaune au *Cap-Haïtien* (St-Domingue, le 16 octobre 1802).

a) Environ 115 L. A. S., ou L. S., « C. F. J. Dugua », en majeure partie adressées au général DESTAING; d'autres sont adressées au général en chef, aux généraux DESAIX et LANUSSE, au D<sup>r</sup> DESGENETTES, au Divan du *Caire*, etc., etc.; *Mansourah*, le *Caire*, etc., du 30 Fructidor An VI (16 septembre 1798) au 19 Pluviôse An VIII (8 février 1800);

en tout environ 120 pp. in-fol., in-4° et in-8°. La plupart des pièces sont ornées de petites vignettes et d'en-tête imp. *Belles pièces*, à l'exception de quelques-unes tachées par le service de la désinfection. RARE ENSEMBLE.

CORRESPONDANCE DU PLUS GRAND INTÉRÊT S'ÉTENDANT SUR PLUSIEURS ANNÉES. La première pièce est une instruction sur l'expédition à faire contre *Miniet-Mehallet, Damaré, El-Kebab-Ekoubra*, etc., le long du Canal de *Schemon*, par les généraux DAMAS et DESTAING. Très intéressants détails. — (Lettre du 26 Pluviôse An VII) : « ... Je vous donne avis... que le général REYNIER est arrivé devant *El-Arisch* ; il a trouvé le fort et le village occupés par quelques mameloucks et environ 400 barbaresques. Le général REYNIER s'est emparé du village après avoir tué beaucoup de monde à l'ennemi et il bloque le fort. Les affaires sont en bon train, nous allons nous acheminer sur *El-Arisch*... » (Cette lettre marque le début de la campagne de Syrie.) — (Lettre du 17 Ventôse An VII) : « ... Les drapeaux conquis sur les mameloucks et DJEZZAR PACHA, seront remis ce soir entre vos mains pour être placés dans le *djami-el-Ahzar*. Ils y prouveront au peuple que c'est pour le rendre heureux que nous avons vaincu ses oppresseurs. Ce soir au coucher du soleil, le canon annoncera la fête de la clôture du *Rahmadan* ; demain, au lever du soleil il l'annoncera encore. Vous pourrez vous rendre avec sécurité aux tombeaux de vos ancêtres... » — (Lettre du 23 Ventôse An VII, au G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... L'expédition de Syrie, comme je vous l'ai déjà marqué, a tout emporté... », etc. — (Lettre du 30 Ventôse An VII) : « ... On vient de m'annoncer qu'un détachement de dromadaires va arriver dans l'instant chargé d'apporter la nouvelle de la prise de *Jaffa* où nous sommes entrés le 17... On annonce aussi que KLÉBER et MURAT étaient en marche sur *Acre*, même avant la prise de *Jaffa*... », etc. — (Lettre du 5 Germinal An VII) : « ... Les accidents de la peste... se multipliant autour de nous... il est nécessaire de prendre toutes les mesures qu'exige le soin de préserver le *Caire* de la contagion... », etc. — (Lettre du 16 Germinal An VII) : « ... Je vous prévient qu'il arrivera ce soir ou demain une caravane de pèlerins maugrabins d'environ 700 individus, dont 200 sont armés de fusils, sur la rive gauche du Nil. Je leur ai permis de camper à *Embabeh*, vis-à-vis *Boulac* jusqu'à leur départ pour *La Mecque*, de garder leurs armes pour se défendre contre les arabes voleurs et de venir à *Boulac* et au *Caire* pour y faire leurs emplettes. Le chef de cette caravane nommé *El-Hadj-Abd-el-Kalek* répond sur sa tête de la bonne conduite des pèlerins, qui ne doivent jamais sortir de leur camp avec leurs armes et qui ne doivent jamais en sortir la nuit... », etc. — (Lettre du 19 Germinal An VII) : « ... L'homme qui a été au service de l'*Elphi* et qui est en contravention avec la proclamation doit avoir la tête coupée... », etc. — (Lettre du 9 Floréal An VII) : « ... On m'annonce une évacuation de blessés venant de *Damiette* sur le *Caire*. Ils arriveront avec le général DAMAS. On ne m'en dit pas le nombre ; mais il faudra s'occuper de leur faire apprêter un hôpital... », etc. — (Lettre du 18 Floréal An VII au G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... Je ne sais pas où est le général DAVOUT. Il est arrivé, fort à propos le 6 de ce mois à *Minieh* ; peut-être qu'il a remonté pour renvoyer *MOURAD-BEY*... Il y avait un plan, qui existe peut-être encore, combiné entre les *Beys*, les Arabes et les Anglais, de nous attaquer en même temps sur plusieurs points. *Minieh* a été attaqué le 6, *Damanhour* l'était le même jour ; la garnison, trop affaiblie par une colonne mobile sortie pour lever le *Miri*, a été surprise... le 8, il a paru un vaisseau anglais et un brick à la rade de *Suez* ; ils avaient quelques petits bâtiments avec eux ; mais le 11, ils n'avaient encore rien tenté... Les dernières nouvelles de Syrie sont du 29 Germinal. *S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre* n'était pas encore pris... Le général en chef a donné l'ordre d'apprêter son logement parce qu'il doit arriver ici incessamment. (BONAPARTE, à cette époque, était encore devant *S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre* et lançait les derniers assauts ; cette lettre prouve que le 29 Germinal-18 avril 1799, il avait déjà décidé son retour au *Caire*). Je crois que c'est ce qu'il peut faire de mieux ; la trop longue absence de l'armée enhardit les *Beys*, les Arabes et les mécontents. Il est très étonnant que la tranquillité se soit maintenue ici comme elle l'a fait. Si la nouvelle de la prise d'*Acre* arrivait aujourd'hui, dans 2 jours tous les projets des *Beys* et de leurs adhérents seraient détruits et la paix rétablie partout. On annonce une armée combinée de Turcs, Anglais et Russes se préparant à *Constantinople*, d'où elle doit venir à *Chypre* où se font les préparatifs d'un débarquement sur *Damiette*. Si cela est, nous aurons encore de la besogne cet été... », etc. — (Lettre du 23 Floréal An VII, au G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... Le général DAVOUT vous rend compte de son expédition contre *LELPHY-BEY* ; elle lui aura dispersé sa bande mais ne l'a pas détruite. Ce sera à recommencer dans quelques jours, s'il ne prend pas le parti d'aller du côté d'*Alexandrie*, chemin que tiennent tous les mameloucks qui descendent espérant d'y trouver une armée formidable de maugrabins dont, jusqu'aujourd'hui, il n'a paru qu'un jongleur et 80 malheureux piétons mal armés, qui ont fait beaucoup de mal par la maladresse d'un officier de la *Légion Nautique*, nommé *MARTIN*, qui s'est laissé surprendre et égorger avec 116 Français par 400 pouilleux d'arabes ou maugrabins... », etc. — (Lettre du 29 Floréal au G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... Les mameloucks descendant de la Haute Égypte, attendent sûrement quelque secours du côté de la mer ; c'est ce qui les a ramenés dans la Basse Égypte. Je suis convaincu qu'il faut les poursuivre partout où ils se trouveront ; mais cela est bien difficile à de l'infanterie dans le désert... », etc. — (Lettre du 7 Prairial An VII) : « ... Les mameloucks sortis du *Fayoum* pour aller vers la Basse Égypte n'y sont arrivés que 2 jours après la terrible leçon donnée à *Damanour* ; ils ont trouvé leurs partisans égorgés, dispersés et très dégoutés de se faire égorger sur la parole d'un fourbe. Les mameloucks ont été obligés de se réfugier à *El-Och*, village dans le désert à 5 lieues de *Damanour*... Ils attendent là vraisemblablement



blement les secours qui leur ont été promis par les Anglais et le Grand Seigneur, peut être aussi l'armée africaine, annoncée depuis plus d'un mois par le Schérif maugrabin... Il paraît que cette prétendue armée africaine est un corps de pèlerins... Si le siège d'Acre était fini je n'aurai pas beaucoup d'inquiétudes sur les attaques que nos ennemis pourraient tenter contre nous cette année... », etc. — (Lettre du 11 Prairial An VII) : « ... Le général LANUSSE est menacé... d'une attaque très sérieuse à Menouf même... » Il faut lui envoyer des renforts. — (Lettre du 18 Prairial An VII, au G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... Depuis l'événement de Damanour, il ne nous rentre plus d'argent. Il faudra des colonnes mobiles sur chaque rive du Nil pour en obtenir... Marquez-moi promptement si DONZELOT s'est emparé de Cosséir et s'il n'y a pas trouvé le vaisseau anglais ? Le général BON est mort des suites de sa blessure (Blessé au ventre à S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre, mort à Attit, près Caïffa (Syrie) le 19 mai 1799). LANNES arrive demain (il avait été blessé d'un coup de feu à la tête à S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre, le 8 mai 1799)... Je crois vous avoir annoncé la mort du G<sup>al</sup> CAFFARELLI et celle du G<sup>al</sup> RAMBEAU (tués tous deux devant S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre). Il y a eu aussi plusieurs chefs de Brigade tués... », etc. — (Lettre du 18 Prairial An VII au G<sup>al</sup> BONAPARTE; il donne la copie d'une lettre du G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... Je vous ai dit que l'expédition Cocyte avait été retardée et que l'adjutant général DONZELOT, au lieu de partir le 2 ne se mettait en route que le 5 ou le 6. Il a fait tous ses préparatifs. Je suis impatient de savoir s'il est arrivé... A Sienna, le citoyen RENAUD de la 21<sup>e</sup> légère a combattu HASSAN-BEY, OSMAN-BEY, SALÉ-BEY et SELIM DEMERGUI. Les Français étaient 200, ils ont reçu une charge des plus vives. SALÉ-BEY s'est précipité dans les rangs; il a péri avec ABDALLAH AGA..., etc... Les mameloucks ont eu plus de 40 hommes hors de combat; ils se sont retirés dans l'intérieur des déserts... », etc. — (Lettre du 20 Prairial An VII) : « ... Les Anglais ont dit à ceux de nos blessés qu'ils ont pris, que nous avions à Toulon les 27 vaisseaux de Brest et 15 vaisseaux espagnols, avec un convoi sur lequel se trouvent 30.000 hommes destinés à venir ici; mais que cette flotte était bloquée par les Anglais... », etc. (Lettre du 21 Thermidor An VII, à DESAIX; elle est relative à la victoire de BONAPARTE à Aboukir) : « ... Je puis enfin vous annoncer la reddition du fort d'Aboukir le 15 du courant... 1.000 hommes ont été tués dans le fort et 1.500 se sont rendus à discrétion... », etc.

b) Réunion de 19 lettres adressées au général DUGUA par DOUCET, capitaine au régiment des Dromadaires; MAUGRAS, com<sup>t</sup> de la 75<sup>e</sup> Demi-Brigade; NETHERWOOD, aide de camp de KLÉBER; CAMBIS, adj<sup>t</sup>-général; SALOMON; PASCALIS, administrateur des domaines; LIVRON, armateur; TARDIEU et DUPRAT, commissaires des guerres; SEMILLE; GUÉNARD; CARLO ROSETTI, etc., etc. La plupart de ces lettres portent des apostilles du général DUGUA. (134)

153. DUPUY (Dominique, Martin), général à titre provisoire. Il fut le chef de la fameuse 32<sup>e</sup> Demi-Brigade qu'il conduisit en Égypte. Il se signala à la bataille des *Pyramides*, le 21 juillet 1798 et fut nommé, le lendemain, général de Brigade par BONAPARTE et gouverneur du *Caire*, où il entra le 23 juillet à 1 heure du matin. Né à Toulouse le 8 février 1767, tué d'un coup de lance sous l'aisselle au cours de l'insurrection du *Caire* le 21 octobre 1798.

L. A. S., « Dupuy » à son bon ami CARLO; au *Grand Caire*, 11 Thermidor An VII (29 juillet 1798), 3 pp. 1/2 in-fol. *Belle pièce*. TRÈS RARE. (Lettre interceptée par les Anglais et publiée à l'époque à Londres. puis à Paris.)

MAGNIFIQUE LETTRE ÉCRITE COMME GOUVERNEUR DU CAIRE, 8 JOURS APRÈS LA BATAILLE DES PYRAMIDES ET 6 JOURS APRÈS SON ENTRÉE AU CAIRE : « ... Sur terre comme sur mer, en Europe comme en Afrique, je suis sur les épines. Oui, mon cher, à l'arrivée devant Malte je pus en prendre possession et détruire la Chevalerie. A notre arrivée à Alexandrie et après l'avoir prise d'assaut je fus nommé commandant de la place. Aujourd'hui après 20 jours de marche des plus pénibles dans les déserts nous sommes arrivés au Grand Caire. Cependant, après avoir battu les mameloucks, c'est-à-dire après les avoir mis en fuite, car ils ne sont pas dignes de notre colère, me voilà donc, mon ami, revêtu d'une nouvelle dignité que je n'ai pu refuser (DUPUY avait déjà refusé le grade de général de Brigade). Lorsque l'on m'y a joint le commandement du Caire, cette place était trop belle pour moi pour que je puisse refuser le nouveau grade que BONAPARTE m'a offert. La conduite de la Brigade à l'affaire des Pyramides est unique; elle seule a détruit 4.000 mameloucks à cheval, pris 40 pièces de canon qui étaient en batterie, tous leurs retranchements, leurs drapeaux, leurs magnifiques chevaux, leurs riches bagages... Enfin, mon cher, j'occupe aujourd'hui le plus beau sérail du Caire, celui de la sultane favorite d'IBRAHIM-BEY... J'occupe son palais enchanté et le respecte au milieu de ses nymphes. La promesse que j'ai faite à ma bonne amie d'Europe. Oui, je n'y ai pas fait une infidélité et j'espère que cela tiendra. Cette ville est abominable; les rues y respirent la peste... Le peuple est affreux et abruti. Je prends de la peine comme un cheval et ne puis encore parvenir à me connaître dans cette immense cité plus grande que Paris... Oui, mon cher, quoique j'aie

beaucoup d'agrément, que rien ne me manque, où sont mes amis, où est la respectable Marina. Je pleure sur notre séparation, mais espère que bientôt, je serai auprès, oui bientôt, car je m'ennuie diablement après eux. Notre passage du désert et nos diverses batailles ne nous ont presque rien coûté. L'armée se porte bien... », etc., etc. (1)

154. FRIANT (Louis, comte), général des guerres de la Révolution et de l'Empire. Il servit en Haute-Égypte sous DESAIX et devint commandant de la Haute-Égypte après le départ de ce dernier. Il combattit à *Chebreis*, aux *Pyramides*, à *Sédiman*, *Samanhout*, *Girgeh*, *Samatah*, *Aboumanah*, *Souhama*, *Héliopolis*. Il marcha sur le *Caire* en révolte (2<sup>e</sup> insurrection), combattit au lac *Madieh*, à la bataille de *Canope*, etc. Né à Morlancourt (Somme) le 18 septembre 1758, mort au château de Gaillouet (S.-et-O.) le 24 juin 1829.

15 L. A. S., ou L. S., « *Friant* » aux généraux BOYER, DESTAING, etc.; *Béni-Souef*, *Alexandrie*, *Lazareth de Marseille*, etc.; du 1<sup>er</sup> Brumaire An VIII (23 octobre 1799) au 9 Frimaire An X (30 novembre 1802); en tout environ 17 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. On a joint un P. S. — Plusieurs pièces sont ornées de vignettes et d'en-tête imp. RARE DE LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE RELATIVE A LA CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE PAR LES FRANÇAIS. (Lettre du 1<sup>er</sup> Brumaire An VIII) : « ... Détruisez MOURAD, mon cher BOYER, à vous toute la gloire et à LASALLE. Dites-lui donc de m'écrire plus souvent; le bien commun l'exige. J'envoie croiser « *La Thébaïde* » vers Minieh, pour tâcher de noyer les mameloucks qui chercheraient à passer le Nil. Je ne puis vous seconder si je ne suis pas instruit. Le G<sup>al</sup> ZAYONCHECK est maintenant à Miniette. Je lui ai envoyé 70 hommes de renfort. Ne donnez aucun repos à MOURAD. Si ce Bey à passé le Nil venez à Béni-Souef. J'ai écrit à LASALLE de se porter à M... dans le Fayoum... », etc. — (Lettre du 1<sup>er</sup> Prairial An IX) : « ... Le général en chef... ayant permis à la société dramatique de jouer, vous voudrez bien la favoriser... », etc. — (Lettre du 21 Floréal An IX) : « ... Je trouve... vos dispositions bonnes pour la formation d'une garde nationale de tous les Français qui se trouvent ici non employés comme militaires... », etc. — (Lettre du 17 Messidor An IX) : « ... D'après les ordres du général en chef... vous ferez fusiller aujourd'hui avec appareil après les avoir promenés par la ville les nommés Rettein Odabochi... Osman Hasseim,... Osman Eli..., etc... Convaincus d'avoir voulu désertir et fait désertir avec eux des grecs... ». — (Lettre du 15 Vendémiaire An X) : « ... Le général en chef vient de m'ordonner... de donner des ordres les plus sévères pour défendre à chaque individu d'embarquer des marchandises au-dessus de son strict nécessaire pour sa traversée d'Égypte en France. Il me prévient également qu'il vient d'écrire à M. l'amiral BICKERTON à ce sujet... en fin... nous sommes français et nous devons tenir la main à l'exécution de la capitulation que le malheur des circonstances a exigé de nous... », etc. (15)

155. GALBAUD-DUFORT (François-Thomas), général; il servit en Égypte. Né à Nantes le 25 septembre 1743, mort de la peste à la ferme d'IBRAHIM-BEY, près le *Caire*, le 21 avril 1801.

a) P. A. S., « *Galbaud* » sans lieu ni date, 1 p. in-4<sup>o</sup> oblong. RARE.

TRÈS CURIEUSE PIÈCE : « ... La maison de Madame MOURAD-BEY se trouvant plus près de celle de CASSIM-BEY que de la citadelle, je lui conseillerais, en cas de révolte dans la ville (Le *Caire*) de sortir par l'Institut. Elle serait aussitôt sous la protection du fort de l'Institut, et se rendrait sans difficulté à la ferme d'IBRAHIM-BEY, d'où il me serait facile de la faire escorter jusqu'à Gizeh, où on lui procurerait une maison. Ce qui me ferait pencher à sa place pour ce dernier parti, c'est qu'il y aurait plus de chances pour effectuer sa réunion avec MOURAD-BEY, attendu que Gizeh est sur le bord du Nil. »

b) 3 L. A. S. et 1 L. S., « *Galbaud* » aux généraux KLÉBER, DESTAING et au citoyen MARCEL, Directeur de l'Imprimerie Nationale; 13 Germinal An VIII (3 avril 1800), 12 Thermidor An VIII (31 juillet 1800), 14 et 15 Pluviôse An IX (3 et 4 février 1801); en tout 5 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

Lettres relatives à divers sujets. Les Turcs lui ayant fait faire un petit voyage jusqu'au camp du GRAND-VIZIR, il réclame le remboursement des sommes qu'il a dû payer aux escortes

turques. — Les lettres adressées au citoyen MARCEL sont amicales. Il est question de leurs femmes ; à ce sujet il est à remarquer que GALBAUD et MARCEL comptaient parmi les rares privilégiés qui avaient reçu l'autorisation d'emmener leurs femmes. On a joint 2 P. S. de GALBAUD. (6)

156. JUNOT (Jean, Andoche), Duc d'ABRANTÈS, général dont la bravoure était légendaire. Il servit avec distinction en Égypte. Né à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or) le 25 septembre 1771, mort à Montbard dans un accès de fièvre chaude, mutilé de ses propres mains, le 29 juillet 1813.

L. A. S., « Junot », à l'agent français de la province de Giza ; *Ramanieh*, 26 Thermidor An VII (13 août 1799), 1 p. in-fol., en-tête imp. à son nom, adresse. Belle pièce. RARE.

JUNOT demande la liste des propriétaires qui n'ont pas payé dans la province et le montant des sommes dues. Si l'agent peut venir le voir, ils pourraient aviser aux moyens de faire payer dans le plus court délai. (1)

157. LAGRANGE (Joseph, comte :), général. En Égypte il se distingua à *Alexandrie*, *Damanhour*, *Ramanieh*, *Chebrëis*, *Salahieh*, au *Caire*, à *Katieh*, à *Héliopolis*, etc. Il prit part à la capitulation du *Caire*. Né à Sempesserre (Gers) le 10 janvier 1763, mort à Paris le 16 janvier 1836.

29 L. A. S., L. S., ou P. S., « Lagrange » aux généraux BERTHIER, VIAL, DUGUA, FRIANT, DONZELOT, au D<sup>r</sup> DESCENNETES, etc. ; *Salahieh*, *Alexandrie*, le *Caire*, etc., du 26 Thermidor An VI (13 août 1798) au 3 Brumaire An X (25 octobre 1801) ; en tout environ 50 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. Plusieurs pièces sont ornées de vignettes et en-tête imp. RARE ENSEMBLE.

IMPORTANTE CORRESPONDANCE. (Lettre du 19 Brumaire An VII) : « ... Par sa lettre d'avant-hier le général m'annonce comme vous l'apparition de la flotte anglaise devant Alexandrie. Elle a voulu essayer une descente sous pavillon Turc. Un corps de troupes est parti du Caire... » Il ne croit pas aux racontars de l'espion qu'on a arrêté à *Menzaleh*. Un autre espion lui affirme qu'IBRAHIM-BEY est seul avec sa femme et son fils à *Gaza* ; il ne lui reste que très peu de mameloucks : « ... Instruit des derniers événements du Caire, il est actuellement bien éloigné de songer à y revenir (échec de la 1<sup>re</sup> insurrection du Caire). — (Lettre du 9 Nivôse An VI). Il a eu des nouvelles de Syrie, mais les espions ne sont pas d'accord. On lui a prétendu qu'on avait coupé la tête à IBRAHIM PACHA, ancien résident au Caire. Cette mort aurait pour motif une ancienne inimitié. (Lettre du 18 Frimaire An IX) : « ... Il paraît... que les Turcs n'avaient pour but, dans les derniers mouvements qu'ils ont faits, que de pousser un corps de troupes assez considérable sur *El-Arisch* ; quoiqu'elles s'y trouvent actuellement, rien n'annonce cependant qu'ils tentent quelque chose de sérieux sur l'Égypte avant 1 mois. Le GRAND-VIZIR est toujours à *Jaffa* ; il y travaille actuellement à faire réédifier l'enceinte de la ville... », etc. — La lettre du 8 Germinal An IX est très curieuse ; elle est jointe à une plainte faite par les officiers du 18<sup>e</sup> Dragons contre un chef d'escadrons accusé de lâcheté. — Nombreuses pièces jointes ; interrogatoires, dispositions, etc. — Les autres pièces sont relatives à des mouvements de troupes et à diverses dispositions d'ordre militaire. (34)

158. LANNES (Jean), Duc de MONTEBELLO, maréchal de l'Empire (19 mai 1804). Il servit en Égypte avec distinction. Né à Lectoure (Gers) le 11 avril 1769 ; blessé mortellement à *Essling* le 22 mai 1809, mort de ses blessures à Vienne (Autriche) le 31 mai 1809.

L. S., « Lannes » au général BONAPARTE ; *Vieux Caire*, 24 Nivôse An VII (13 janvier 1799) ; 1 p. in-fol., vignette et en-tête imp. à son nom, adresse. RARE.

Lettre écrite à l'époque du séjour de BONAPARTE au Caire, peu de temps avant son départ pour l'expédition de *S<sup>t</sup>-Jean-d'Acre* : « ... Un bataillon de la 69<sup>e</sup> se trouve de garde aujourd'hui. Je vous prie, citoyen général, de donner des ordres au commandant du Grand Caire de ne la faire monter qu'après la revue ou de la faire fournir par un autre bataillon de la garnison... », etc. (1)

159. LANUSSE (François), général. Il se distingua en Égypte. BONAPARTE avait pour lui la plus grande estime et avait songé à lui confier le commandement en chef de l'armée d'Égypte après l'assassinat de KLÉBER, le préférant à MENOU et à REYNIER. Né à Habas (Landes) le 3 novembre 1772, mortellement blessé à la bataille de *Canope* le 21 mars 1801.

45 L. A. S. ou L. S. (La majorité des lettres est A. S.), « *Lanusse* » au général DESTAING; *Alexandrie*, le *Caire*, etc.; du 1<sup>er</sup> Nivôse An VIII (22 décembre 1799) au 10 Vendémiaire An IX (2 octobre 1800); en tout environ 60 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, en-tête imp. Quelques pièces portent la marque postale « *Alexandrie* ». RARE ENSEMBLE.

IMPORTANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE, parmi laquelle se glisse parfois une note plus aimable; dans la lettre du 19 Floréal An VIII, on lit : « ... Une jolie dame m'écrit de Rosette... qu'elle est extrêmement embarrassée pour se procurer une barque pour remonter au *Caire*. Si je ne consultais que mes désirs, je dirai de ne pas lui en donner et t'engagerais, au contraire, à la décider à revenir à *Alexandrie*; mais la tranquillité de son ménage, son intérêt futur, etc., etc., me font faire des sacrifices qui me coûtent. Je te prie donc de lui faire tenir la lettre incluse et de lui faire donner une barque... », etc. — (Lettre du 1<sup>er</sup> Nivôse An VIII) : « ... Le vaisseau le « *Thésée* » croise devant notre ville. Mon aide de camp a été hier à bord pour remettre les prisonniers anglais que nous avions ici. Il paraît que ces messieurs n'ont pas reçu de nouvelles d'Europe depuis quelque temps. Cependant un officier a dit à mon aide de camp que le général BONAPARTE était arrivé en *Corse*,... », etc. (BONAPARTE, de retour d'Égypte, avant de débarquer à Fréjus toucha à Ajaccio du 30 septembre au 6 octobre 1799). — (Lettre du 14 Prairial An VIII) : « Mon frère (le futur général Pierre, dit Robert, baron LANUSSE, aide de camp de son frère en Égypte, 1768-1847) t'aura fait connaître, mon cher DESTAING, une partie des menées abominables du nouveau Machiavel; c'est l'homme le plus pervers que la terre ait jamais produit. Il a cherché, et il est parvenu, à fixer sur moi les regards de la calomnie et de la médisance pour pouvoir... faire ses coups en sûreté; mais qu'il soit tranquille, la vérité percera tôt ou tard; l'armée saura un jour... », etc. — (Lettre du 22 Thermidor An VIII) : « ... Les Turcs et les Anglais, à l'exception d'un vaisseau et de 4 Frégates de la première nationalité ont disparu hier et avant-hier... Ils ont fait voile vers la *Syrie*; il y a à présumer que c'est pour y aller chercher des troupes de débarquement. Dans la position où nous sommes et dans la saison où nous allons tomber, c'est pour Rosette que j'ai le plus d'inquiétudes... Si l'ennemi a un débarquement à opérer, il le simulera certainement à Aboukir, et dans une nuit, il le fera sur la plage du côté d'Edkore, pour de là, se porter précipitamment sur la ville de Rosette afin de chercher à la surprendre... Aboukir et *Alexandrie* sont à l'abri d'un coup de main et je ne crois pas les Turcs à même de pouvoir tenter autre chose... », etc. — Dans sa lettre du 18 Fructidor An VIII, LANUSSE informe DESTAING de la victoire de *Marengo* et de la mort glorieuse de DESAIX, etc., etc. (45)

160. LASALLE (Antoine, Charles, Louis, comte de :), un des plus illustres généraux de cavalerie des guerres de l'Empire; en Égypte il fit des prodiges de valeur, à la bataille des *Pyramides* et en Haute-Égypte. Il était arrière-petit-neveu du maréchal FABERT. Né à Metz le 10 mai 1775, tué à la bataille de *Wagram* le 6 juillet 1809.

L. A. S., « *C. Lasalle* » au général DUGUA; *Siout*, le 1<sup>er</sup> Vendémiaire An VIII (23 septembre 1799), 1 p. in-fol., vignette et en-tête à son nom, comme chef de Brigade commandant le 22<sup>e</sup> chasseurs à cheval. *Belle pièce*. RARE.

Il lui recommande un capitaine de son régiment qu'il envoie au *Caire* pour y remplir différentes missions. — « ... Vous m'avez offert du tabac et de l'eau de vie quand j'en aurai besoin; je serai fâché d'abuser, mais je vous laisse maître de le faire quand vous le voudrez. Vous jugez bien que le tabac est détestable ici... », etc. (1)

161. MARMONT (Auguste, Frédéric, Louis VIESSE de :), Duc de RAGUSE, maréchal de l'Empire (12 juillet 1809). Il suivit BONAPARTE en Égypte, se distingua à la prise de *Malte*, à l'attaque d'*Alexandrie* et s'embarqua pour la France avec BONAPARTE. Né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 20 juillet 1774, mort à Venise, le 3 mars 1852.

11 L. S., « *Marmont* » aux généraux KLÉBER, DESTAING, DUGUA, etc.; *Elova, Alexandrie*, du 6 Vendémiaire An VII (27 septembre 1798), au 30 Thermidor An VII (17 août 1799); en tout environ 15 pp. in-fol. et in-4°. Plusieurs pièces sont ornées de l'en-tête imp. de MARMONT. RARE DE CETTE ÉPOQUE.

CORRESPONDANCE D'ORDRE MILITAIRE. (Lettre du 12 Ventôse An VII) : « ... Notre position s'améliore un peu. J'ai fait un emprunt sur la province de Rosette, qui se remplit et j'ai remis ici en activité les travaux. Des colonnes mobiles parcourent les différentes provinces, et feront, j'espère, promptement rentrer les contributions. La peste va sensiblement mieux. Les accidents sont plus rares et les guérisons plus fréquentes. Enfin, si nous restons encore dans le même état pendant 15 jours nous sommes sauvés. — (Lettre du 7 Messidor An VII) : « ... Je suis dans l'impossibilité de vous faire soutenir par des détachements de la garnison d'Alexandrie : elle a 100 hommes à Rahmanieh, 150 à Aboukir, 50 au marabout, et la peste l'a tellement affaiblie qu'il ne reste qu'à peu près relever les gardes... Je ne puis vous donner que des munitions et de l'artillerie. Il faut profiter du moment où la légion nautique est encore à Ramanieh pour disperser ces rassemblements... Les tribus des Frates et des Anadis ont fait la paix et livré leurs otages... J'ai signifié à tous les cheiks assemblés que si jamais un cavalier de leur tribu attaquait un Français, je ferais fusiller sur-le-champ les otages que je tiens ici. Il est convenu que toutes les fois que nous ferions la guerre avec des arabes étrangers, les 1.000 cavaliers qui composent les 2 tribus iraient se joindre aux troupes françaises et exécuteraient les ordres du commandant du Bahiré... Dans le cas où vous seriez forcé de sévir contre un village et de le brûler, ayez grand soin d'en faire prendre et saisir pour la République toutes les denrées et les grains... », etc., etc. (11)

162. PAPAS OUGLOU (Nicolas), chef de Brigade, dont la bravoure était légendaire, commandant les Chasseurs d'Orient (légion grecque). Né a Tchesmé (près Smyrne) en 1758, mort à Marseille en 1819.

a) 4 L. S., « *Nicole* » (*Papas Ouglou* signait ainsi), dont une en grec aux généraux DESTAING, BONAPARTE et BELLIARD; *Marseille* et *Paris*, du 24 janvier au 31 août 1802; en tout environ 7 pp. 1/2 in-fol.; 3 pièces sont ornées de son en-tête imprimé. RARISSIME.

Il demande que les Orientaux formant le corps des chasseurs d'Orient touchent double solde comme par le passé, car ces hommes, obligés par les circonstances de quitter parents, biens, patrie, n'ont d'autres ressources que leur solde dans un pays dont la langue et les usages leur sont étrangers.

b) L. S. par le général Alexandre BERTHIER; *le Caire*, 6 Brumaire An VII (27 octobre 1798), 1 p. 1/8 in-4°, petite vignette et en-tête imp. *Belle pièce*.

La compagnie grecque sera commandée par le capitaine NICOLE qui s'est distingué dans la dernière affaire.

c) L. S. du G<sup>al</sup> MENOÛ au général BERTHIER; *Marseille*, 7 Nivôse An X (28 décembre 1801).

Il recommande chaudement PAPAS OUGLOU; il s'est battu comme un lion à la bataille du 30 Ventôse, à la tête de ses grenadiers grecs. (6)

163. RAMPON (Antoine, Guillaume, comte :), général dont la conduite en Égypte fut en tous points remarquable. Né à Saint-Fortunat (Ardèche) le 16 mars 1759, mort à Paris le 2 mars 1842.

29 L. A. S., L. S., ou P. S., « *Rampton* » aux généraux DUGUA et DESTAING; *le Caire, Menouf, Damiette, Alexandrie*, du 5 Fructidor An VII (22 août 1799), au 26 Brumaire An VIII (17 novembre 1799); en tout environ 30 pp. in-fol. et in-4°. Plusieurs pièces sont ornées de son en-tête imp.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE : Dans les premières lettres, RAMPON commande à *Menouf*, dans le désert; il y vit comme cloîtré, éloigné et oublié du monde. Il demande des nouvelles. On le trouve ensuite commandant de la place de *Damiette*. Le G<sup>al</sup> BELLIARD fait son entrée dans cette ville après avoir dissipé un rassemblement turc, armé de canons. « ... Il en a fait un mas-

sacre... » *Lesbeh* est évacué. Il s'inquiète de ne recevoir aucune nouvelle du *Caire* qu'il sait en révolte; KLÉBER annonce cependant la prise de vive force de *Boulaq*. RAMPON parle également des forces navales britanniques et ottomanes qui bloquent *Alexandrie*, etc. Dans plusieurs de ses lettres, RAMPON écrit à DESTAING au sujet d'une madame CORANDI, et en parle longuement. (Marie CORANDI avait laissé à Constantinople mari et enfants pour venir en Égypte, subjuguée qu'elle était par le génie de BONAPARTE et dont elle aurait été, prétend-on, la maîtresse avant qu'il ne connut Madame FOURÈS. RAMPON aurait été le successeur de BONAPARTE dans le cœur de M<sup>me</sup> CORANDI. Après l'évacuation de l'Égypte, cette dernière vint en France où elle adressa une demande de secours au 1<sup>er</sup> CONSUL). (29)

164. REYNIER (Jean, Louis, Ebénézer, comte :), général. Il se distingua en Égypte à la bataille des *Pyramides*, à *El-Khanka* et prit part à l'expédition de *Syrie* et s'empara du fort d'*El-Arisch*. Il combattit à *Héliopolis* et à *Canope*. S'étant ouvertement mis en opposition avec le général en chef MENOU, celui-ci le fit arrêter. Il revint en France le 18 juin 1801. Né à Lausanne (Suisse) le 14 janvier 1771, mort à Paris le 27 février 1814.

a) COPIE DE SON RAPPORT AU GÉNÉRAL BONAPARTE, RELATIF AUX COMBATS AUTOUR D'EL-ARISCH, portant sa signature autographe « *E. Reynier* »; *El-Arisch*, 29 Pluviôse An VII (17 février 1799), 6 pp. in-fol.

DOCUMENT DU PLUS GRAND INTÉRÊT. La division commandée par REYNIER partit de *Katiéh* pour *El-Arisch* le 18 Pluviôse et coucha au puits *Bir-el-Abd*. Le 19, elle marcha toute la journée et le 20, arriva au puits de *Messoudich*. En cours de route, elle fut inquiétée par quelques tirailleurs mameloucks. Le 21, le général LAGRANGE avec de l'infanterie et de l'artillerie, prit position sur les hauteurs sablonneuses qui dominent le château d'*El-Arisch*, tandis que le général REYNIER marchait sur le village. Une attaque fut aussitôt tentée contre les défenseurs retranchés dans chaque maison du village : « ... *Les troupes françaises seules étaient capables de ne point se laisser rebuter par ces nouveaux obstacles ; elles prirent au contraire plus d'ardeur, employèrent tous les moyens pour forcer l'entrée des maisons, y pénétrant successivement et massacrant ceux qui les défendaient...* » L'attaque du fort ne put être faite de vive force en raison de la hauteur et de la solidité de ses murs, du peu d'artillerie, du manque d'échelles, du côté des Français. REYNIER cite de nombreux exemples d'héroïsme parmi les troupes et donne le nom des chefs de mameloucks qui furent tués au cours du combat. — « ... *On a pris 9 drapeaux dont 2 de Beys, ... beaucoup de fusils, 100 chameaux, 50 chevaux, du biscuit, de l'orge, un grand nombre de tentes et de bagages...* », etc. (1)

165. b) 53 L. A. S., et 1 L. S., « *E. Reynier* » aux généraux KLÉBER, DONZELOT et DESTAING, la majorité des lettres étant adressées à ce dernier que REYNIER devait tuer en duel en 1802; *Belbeïs*, le *Caire*, *Salahieh*, du 12 Vendémiaire An VIII (10 octobre 1799) au 19 Ventôse An IX (10 mars 1801); en tout environ 74 pp. in-fol., la plupart des pièces étant ornées de vignettes et d'en-tête imp. TRÈS RARE RÉUNION.

CORRESPONDANCE D'UN INTÉRÊT TOUT A FAIT EXCEPTIONNEL. Le G<sup>al</sup> REYNIER y donne non seulement des nouvelles des opérations militaires en Égypte, mais aussi celles qui sont parvenues d'Europe. Ses lettres sont d'un intérêt soutenu et il faudrait les citer toutes pour donner un aperçu exact de l'importance de cette réunion. Nous n'en donnerons ici que quelques extraits. (Lettre du 12 Vendémiaire An VIII au G<sup>al</sup> KLÉBER) : « ... *Un arabe parti de Gaza, depuis 8 ou 9 jours dit que le GRAND VIZIR est entre Damas et Acre; que le DJEZZAR et lui sont très mal ensemble. Le DJEZZAR a rappelé à Acre toutes les troupes qu'il avait à Gaza et ailleurs. Il n'est pas possible que ce soit pour les embarquer. Le VIZIR et l'armée turque commettent toujours beaucoup de cruautés et de vexations; on élève à 2.000 têtes le nombre de musulmans qu'il a fait tuer à Damas, sans compter les chrétiens...* », etc. — (Lettre du 8 Vendémiaire An IX, au général DONZELOT) : « ... *Vous aurez été affecté bien sensiblement... en apprenant la mort de DESAIX; il m'avait dit plusieurs fois, avant de partir, qu'il désirait recevoir la mort après une victoire contre les Russes; il ne s'attendait pas à la trouver en arrivant en Italie. On va faire dans quelques jours une cérémonie funèbre et on devra s'occuper de lui élever un monument qui pourra être uni à celui de KLÉBER puisqu'ils sont morts le même jour et presque à la même heure. On a négligé jusqu'à présent ce monument, mais nous nous réunissons à quelques officiers pour le faire presser... MOREAU a fait une très belle campagne sur le Rhin... Cette campagne a donné les moyens de percer en Italie par les Alpes et de gagner la bataille de Marengo... SMITH (sir SYDNEY SMITH) après avoir quitté*

la rade d'Alexandrie vient d'y réparaître sur le « Tigre » ; on ne sait où il a été ; il cherche probablement encore à intriguer et exciter les Turcs. La flotte du CAPITAN PACHA est encore devant Alexandrie, mais le mauvais temps les forcera probablement bientôt à s'éloigner... », etc. — (Lettre du 8 Vendémiaire An IX, 2<sup>e</sup> lettre sous la même date) : « ... MOURAD-BEY se plaint des vilaines tracasseries de MENOÛ ; tâchez, comme vous avez beaucoup de relations avec lui de conserver la bonne intelligence qui est nécessaire entre l'armée et lui... », etc. — (Lettre du 19 Nivôse An IX) : « ... Le congrès de Lunéville dure toujours et on ne sait quand il finira par la signature de la Paix... Les Anglais, n'ayant pas voulu accéder à l'armistice maritime, n'ont pas été admis au Congrès de Lunéville ; ils intriguent pour empêcher les négociations de se terminer. Les Russes sont toujours neutres... BONAPARTE A MANQUÉ D'ÊTRE ASSASSINÉ EN SORTANT DE L'OPÉRA... », etc. — (Lettre du 3 Ventôse An IX) : « ... La peste commence à faire quelques ravages parmi les troupes et les habitants ; cela n'est pas encore bien considérable, mais pourra le devenir... le moyen certain de nous préserver de grands accidents, est de camper les troupes... L'armée du VIZIR est toujours peu considérable et perd beaucoup par la peste. On a peu de nouvelles des Anglais qui sont à Rhodes ; on ignore leurs forces, leurs desseins et les préparatifs qui se font à Malte. Le temps nous apprendra si la paix continentale les forcera à négocier et les empêchera d'agir contre nous... », etc. — (Lettre du 19 Ventôse An IX-10 mars 1801, au général DONZELOT). Cette lettre précède de peu la défaite de MENOÛ à Canope où il fut battu par les Anglais le 21 mars 1801. On voit REYNIER critiquer les dispositions du général en chef avec lequel il devait entrer quelques jours après en opposition ouverte, ce qui motiva son arrestation : « ... On ne voulait pas croire, ici, à une attaque prochaine et se mettre en mesure. Je pressais vainement pour la partie qui me regarde. On a été comme surpris de l'apparition de la flotte anglaise ; AU LIEU DE RASSEMBLER UNE ARMÉE AFIN D'ÊTRE FORT PARTOUT OU L'ON SE PORTERAIT A MARCHES FORCÉES, ON A DIVISÉ LES TROUPES SUR TOUS LES POINTS D'ATTAQUE ET ON S'EXPOSE A ÊTRE FAIBLE PARTOUT. J'ai fait de vaines observations et tâché inutilement de raisonner sur la conduite de la campagne... Le VIZIR n'était pas encore arrivé il y a 3 jours à El-Arisch ; les rapports se contredisent ; il y en a qui annoncent que le VIZIR est dans son armée, avec un corps d'infanterie anglaise qui doit passer le désert avec lui. On ne peut encore juger du véritable plan d'attaque des ennemis... », etc. — En renversant l'ordre chronologique, nous reviendrons maintenant à la correspondance du général REYNIER au général DESTAING ; elle forme le noyau de cette réunion et s'étend du 6 Brumaire An VIII (28 octobre 1799) au 20 Ventôse An VIII (11 mars 1800). Cette importante correspondance a un caractère exclusivement militaire et rien n'y laisse entrevoir les graves dissentiments qui se terminèrent par le duel dont l'issue coûta la vie au général DESTAING. Le ton des lettres est simplement celui auquel on peut s'attendre d'un supérieur s'adressant à son subalterne. Le général DESTAING se trouvait à *Kathieh*, au nord de l'isthme de Suez, en avant-garde avec sa Brigade. *Kathieh* était un important point stratégique ; DESTAING y avait sa gauche appuyée à la mer et sa droite protégée par des dunes de sables mouvants, et pouvait y défendre l'entrée de l'Égypte contre toute attaque venue de Syrie. REYNIER lui adresse ses ordres de *Beilbeïs* puis du *Caire* et enfin de *Salahieh* au Nord-Est du *Caire*, où, avec sa Division il est en mesure de soutenir DESTAING si celui-ci était attaqué par les Turcs. La mission de DESTAING consistait surtout à renseigner son chef sur les mouvements du GRAND VIZIR en Syrie ou sur un débarquement possible de troupes ennemies sur les côtes de cette région. Les lettres de REYNIER renferment des ordres précis et détaillés. On y apprend l'ouverture de négociations avec les Turcs dans le but de conclure un armistice et de l'envoi à ce sujet du général DESAIX comme plénipotentiaire français. Nombreux détails sur les événements d'*El-Arisch*, etc., etc. (54)

## 166. PIÈCES DIVERSES.

1<sup>o</sup>) « PRÉCIS HISTORIQUE DES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE D'ORIENT ». Manuscrit de la main d'un secrétaire, 18 pp. 3/4 in-fol.

Ces notes furent rédigées ou dictées par le général REYNIER à bord du « *Lodi* » qui le ramenait en France. Elles s'étendent de Ventôse An IX à fin Floréal An IX. REYNIER y fait le récit circonstancié des dernières opérations militaires en Égypte et fait ressortir les erreurs et les fautes commises par le général MENOÛ. On y a joint : « *Notes sur la situation de l'armée d'Orient à la fin de Floréal An IX* » ; 7 pp. 1/2 in-fol. de la main d'un secrétaire.

2<sup>o</sup>) 3 copies de lettres de la main d'un secrétaire, dont les originaux furent adressés à BONAPARTE et à BERTHIER par le G<sup>al</sup> REYNIER. *Nice*, 12 Messidor An IX ; *Toulon*, 29 Messidor An IX ; *Paris*, 15 Fructidor An IX (28 juin, 18 juillet et 2 septembre 1801) ; en tout environ 9 pp. in-fol.

Réquisitoire contre MENOÛ.

3<sup>o</sup>) Copies de lettres relatives au duel du général REYNIER avec le général DESTAING (ce dernier fut tué d'un coup de pistolet à Paris, le 5 mai 1802), 3 pp. in-fol.

Lettres extrêmement violentes et insultantes, auxquelles sont jointes les copies des lettres du G<sup>al</sup> BERTHIER blâmant l'attitude de REYNIER et de celle que REYNIER adressa au général MENOÜ où il le traite sans aucun ménagement de « lâche, d'indigne chef de la brave armée d'Orient... », etc. (6)

167. SAY (Horace), officier du génie, membre de l'Institut d'Égypte; il avait tenu à suivre en Égypte le général du génie Maximilien CAFFARELLI DU FALGA dont il fut le chef d'État-Major. Il était le frère puîné de Jean-Baptiste SAY avec lequel il rédigea « *La Décade Philosophique* ». Né à Lyon en 1769, mort des suites de blessures reçues à St-Jean-d'Acre en 1799.

L. A. S., « *H. Say, cap. du Génie* » à DUBOIS-LAVERNE, Directeur de l'Imprimerie de la République; Paris, 29 Germinal An VI (18 avril 1798), 1 p. in-4<sup>o</sup>, adresse. DE TOUTE RARETÉ.

LETTRE ÉCRITE PEU AVANT LE DÉPART DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ : « ... Le général CAFFARELLI, vous a fait parvenir une lettre adressée au Ministre, il lui demandait de vous autoriser à lui remettre plusieurs exemplaires des voyages d'Howel et de Le Gentil... Le général me charge maintenant de vous demander à quel point en est cette affaire et de vous presser d'envoyer les livres chez lui; on les attend pour fermer une caisse... », etc. — On a joint un reçu aut. signé « Horace Say » Paris, 15 Pluviôse An III, 1 p. in-8<sup>o</sup> oblong, relatif à des frais de poste. (2)

168. VIAL (Honoré, baron :), général. Il se distingua en Égypte à la prise d'*Alexandrie*, à la bataille des *Pyramides*, à l'assaut de *St-Jean-d'Acre* (Syrie), etc. Né à Antibes le 22 février 1766, tué à la bataille de Leipzig, le 18 octobre 1813.

4 L. A. S., et 3 L. S., « *Vial* » AUX GÉNÉRAUX KLÉBER, DESTAING, DUGUA, etc.; *Semenoud*, le *Caire*, *Gizeh*; du 22 Frimaire An VII (12 décembre 1798) au 6<sup>e</sup> jour de l'An IX (28 septembre 1800). On a joint 1 L. S. « *Vial* », le *Caire*, 22 Vendémaire An VIII; en tout environ 16 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE. La première lettre donne d'intéressants détails sur les Arabes. — (Lettre du 28 Fructidor An VII à KLÉBER) : « ... Les janissaires à cheval m'ont été fort utiles dans l'expédition de Biehieh. Ils ont amené par terre, en faisant de longs détours dans les inondations, les bestiaux pris, qui, sans cela auraient été abandonnés, n'ayant aucun moyen de transport par eau... », etc. — (Lettre du 28 Messidor An VIII) : « ... Le *Caire* est un désert, l'on ne s'y voit presque pas et tout le monde paraît fort ennuyé... Il y a une peine infinie de se loger et depuis mon arrivée je me trouve encore dans un malheureux appartement du bureau de la place... Je suis entièrement persuadé que les Russes ne se sont retirés dans leurs frontières que pour se préparer à entrer en campagne contre les Ottomans... Si ma conjecture est juste, le VIZIR, qui en tous les cas ne peut retourner à nous avant la fin de l'hiver, sera obligé de partir pour l'Europe et notre sort sera assuré... MOURAD-BEY aura plus d'intérêt que jamais à rester tranquille. Le Pacha de Syrie nous ouvrira ses ports, et les Anglais, qui n'auraient en bloquant les nôtres, d'autre but que de nous empêcher de recevoir des lettres et des journaux, n'entreprendront plus, à grands frais, une nombreuse croisière; ça se bornera à quelque bâtiment léger qui restera pour nous observer et que nous écarterons avec une frégate quand nous le voudrons... », etc. — (Lettre du 14 Fructidor An VIII) : « ... Il y a aujourd'hui une grande partie aux *Pyramides*. Les généraux REYNIER, BELLIARD et LAGRANGE en sont. Le général en chef (MENOÜ) n'ira qu'en Vendémaire... Nous voilà déjà aux expédients pour la solde. Je ne sais ce que sont devenus tant de millions, mais on est obligé de lever 500.000 livres sur les Damasquins pour assurer les derniers mois de l'année courante... », etc., etc. (7)

169. ZAYONCHEK (Joseph), général Polonais au service de la France. Il avait combattu pour l'indépendance de la Pologne sous Joseph PONIATOWSKI et sous KOSCIUSZKO. Il servit avec distinction en Égypte de 1798 à 1801. Né à Kami-



nietz en Podolie (Pologne) le 1<sup>er</sup> novembre 1762, mort à Varsovie le 18 juillet 1826.

1 L. A. S., 1 L. S., et 1 P. S., « *Zayonchek* », à POUSSIELGUE et au général DUGUA; *Bourigé* (Abou-Girgé), *Médine*, etc., du 9 Germinal An VII (29 mars 1799) au 1<sup>er</sup> Brumaire An VIII (23 octobre 1799); en tout environ 3 pp. in-fol. *Belles pièces*. RARE.

La lettre du 9 Germinal est relative aux opérations contre les mameloucks dans le *Fayoum*; dans celle du 29 Germinal, on trouve l'ordre d'amener un cheik prisonnier au *Caire*. La lettre du 1<sup>er</sup> Brumaire est relative au paiement de l'impôt par les indigènes qui refusent de le payer le trouvant trop élevé : « ... Comme il n'est pas dans mon pouvoir de résoudre ce cas, je vous envoie les habitants, en vous observant que ce village est pauvre et situé au milieu du désert..., etc. En voulant leur imposer la totalité de l'impôt on risque de perdre ce qu'ils offrent. » (3)

## 170. MILITAIRES DIVERS.

Intéressant ensemble d'environ 57 pièces in-fol., in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>, portant les signatures de : G<sup>al</sup> BOUSSART; BOYER, chef de la 18<sup>e</sup> 1/2 Brigade, tué à *St-Jean-d'Acre*; G<sup>al</sup> BOYER; G<sup>al</sup> DANTHOUARD; M<sup>al</sup> DAVOUT; G<sup>al</sup> BRON avec un curieux dossier de procédure; G<sup>al</sup> DELEGORGUE; DESOSSE, sous-lieutenant; DUMAREST, chef de Brigade; G<sup>al</sup> DUPAS; G<sup>al</sup> DURANTEAU DE BAUNE; G<sup>al</sup> DUTAILLIS; G<sup>al</sup> FITEAU; GUILLOT, capitaine; G<sup>al</sup> JULLIEN DE BIDON; LATHUILLE, chef d'escadrons; G<sup>al</sup> LECLERC d'OSTEIN; LETURCO, adjudant-général; G<sup>al</sup> LHUILLIER DE HOFF; G<sup>al</sup> MANS COURT; MARTINET, adjudant général; MILHAUX, chef de bataillon du génie; G<sup>al</sup> MORANGUÉ; G<sup>al</sup> MOTTE; PRUNELLE, médecin militaire; G<sup>al</sup> RENÉ, torturé par les Espagnols en 1808; G<sup>al</sup> ROIZE, tué à *Canope* (Égypte); SALVATOR, très curieuse lettre et rapport de VERN, secrétaire du M<sup>al</sup> BRUNE; G<sup>al</sup> SAHUGUET; G<sup>al</sup> SANSON; G<sup>al</sup> SCHRAMM; M<sup>al</sup> Horace SÉBASTIANI; G<sup>al</sup> SONGIS DES COURBONS; G<sup>al</sup> VALENTIN; G<sup>al</sup> VERDIER, etc. (57)

## PERSONNAGES CIVILS

### ADMINISTRATION CIVILE ET MILITAIRE — LETTRES RELATIVES A L'ÉGYPTE

#### 171. CORBET (Thomas), israélite irlandais.

L. A. S., « *Th<sup>as</sup> Corbet* » à BARRAS; *Lorient*, 29 Pluviôse An VII (17 février 1799), 6 pp. in-4<sup>o</sup>. BELLE PIÈCE.

LETTRE EXTRÊMEMENT CURIEUSE DANS LAQUELLE CORBET PROPOSE A BARRAS LE COURS FINANCIER DES ISRAËLITES POUR LA CONQUÊTE ET LA COLONISATION DE L'ÉGYPTE : « ... Parmi une grande nombre des objets intéressantes qui occupent actuellement l'attention publique, il n'y a aucune (il me semble) qui le fixe, et qui mérite le fixer plus que la sort de l'Égypte. Chacun s'amuse en s'imaginant des plans pour les secours de BUONAPARTE, et pour l'affermissement de cette colonie à la France. Qu'il me soit permis de soumettre mes idées à votre meilleur jugement et de vous proposer un plan, qui je soupçonne, peut bien atteindre ces deux objets... Il ne peut pas être douteux, à celui qui réfléchit sur la position des Juifs, éparsés dans les différents états du monde, sans jouissant en aucune les pleins droits du pays, encore moins du citoyen, que cette peuple fier et orgueilleux, ainsi abattu ou persécuté ne ressent pas l'avilissement de leur état. Leurs richesses ne les consolent pas pour de telles privations. Ils attendent avec impatience l'époque de leur rétablissement comme NATION. Cette espérance est soutenue et fomentée parmi eux par une foule de prophéties, leur promettant cet événement... Ils ont favorisé les efforts de Pologne et d'Irlande; leurs espérances ont été trompées... L'Égypte est à la France. L'ÉGYPTE ! le sol précis vers lequel toutes leurs prophéties dirigent leurs espérances, comme la terre de leur second retour « DE LA SECONDE CAPTIVITÉ ET DISPERSION DU NORD » (c'est ainsi que l'on l'appelle), c'est-à-dire, de la Position dans laquelle ils se regardent actuellement... On trouve dans le 28<sup>e</sup> Chapitre du Deuteronomie au 68<sup>e</sup> vers,

où Dieu leur promette « LES CONDUIRE EN ÉGYPTÉ ENCORE PAR MER DANS LES VAISSEAUX », etc... Je supposerai qu'un Directeur (membre du Directoire) conséquent donnerait l'invitation à 2 ou 3 des Juifs les plus conséquents et les plus respectés parmi ceux de leur nation et ainsi les adresserait (et s'adresserait ainsi à eux) : « Vous êtes éparsés sur la surface de toute la terre, partout sans nation, avilis par les gouvernements bigots et insultés des populaces... Vous désirez dans le fond de votre cœur être encore une nation. Vos prophéties vous donnent cette espérance... C'est à vous en (de) croire et de montrer votre croyance par des efforts. Nos intérêts et nos désirs s'accordent avec les vôtres... Voilà cette Égypte, cette belle terre, livrée aux mains des Ottomans. Communiquez nos propositions à vos frères éparsés dans les diverses nations et les termes que nous offrons. Qu'ils font des contributions pour l'achat de cette portion de l'Égypte qui avoisine l'isthme de Suez et la mer Rouge... Outre la somme que vous nous donnerez pour l'achat du terrain, nous vous proposons de vous accorder des ports dans le sud de la France ou en Italie pour la construction de bâtiments de guerre, qui seront à notre disposition pendant la guerre, et après la paix ils vous seront rendus... pour transporter vos familles en Égypte et pour faire votre commerce... Ce n'est pas seulement pendant la guerre qu'on sentirait l'utilité d'une bonne intelligence avec la race des Juifs (en passant j'observe qu'ils ont bien servi des espions pour CROMWELL). Après la Paix pour quelque temps, France n'aura pas trop d'argent pour lui former des capitaux de commerce, encore moins pour les établir en Égypte. Ils vous faudra donc les capitaux des Juifs, pour activer ces avantages naturels, pour faire des entrepôts de commerce entre l'Europe et l'Asie, et enfin il vous faut leur population... », etc., etc. — CORBET termine ainsi sa lettre : « ... à vous comme l'ami de BOUNAPARTE et celui dont l'heureuse sagacité a distingué son génie brillante ; j'ai cru devoir adresser cette plan, qui a tiré son origine du l'intérêt que la position de le général m'inspire. Je désirerais bien me faire mieux comprendre dans votre langue estimé. Salut et Considération... », etc. (1)

172. GIRODET (Anne, Louis), dit « Girodet Trioson », peintre d'histoire, membre de l'Institut (1815), auteur du « Sommeil d'Endymion ». Il fut un des meilleurs élèves de DAVID. Né à Montargis le 5 janvier 1767, mort à Paris, le 9 décembre 1825.

PIÈCE DE VERS A. S., « A. L. Girodet », adressée au peintre Antoine-Jean Gros, 2 Vendémiaire An XIII (24 septembre 1804), 2 pp. in-fol.

DOCUMENT D'UN GRAND INTÉRÊT : ce sont les vers lus au dîner donné au peintre Gros (également élève de DAVID), par les peintres de l'École Française, à l'occasion du couronnement de son tableau : « LES PESTIFÉRÉS DE JAFFA ».

« ... Mais un HÉROS paraît : aussitôt sa présence  
 « A ces cœurs abbatués a rendu l'espérance ;  
 « Il soutient leur courage, il calme leurs douleurs  
 « Leurs yeux reconnaissants vont se mouiller de pleurs.  
 « C'est peu : lui-même encor d'une main intrépide  
 « Au péril de ses jours, touche leur mal fétide ;  
 « Desgenettes en vain l'avertit du danger  
 « Qu'on le vit si souvent, lui-même, partager.  
 « Cependant le bruit court, dans ce lieu de misère,  
 « Qu'on a vu s'y montrer un ange tutélaire ;  
 « Aussitôt tout s'émeut ; tous accourent le voir ;  
 « Et dans leurs yeux mourants brille un rayon d'espoir.  
 « Frappé de cécité, dans sa marche hâtive,  
 « L'un d'eux prête à son chef une oreille attentive ;  
 « Sans guide, sans bâton empressé d'accourir  
 « Si le héros lui parle, il est sûr de guérir... », etc. (1)

173. POUSSIELGUE (E.), Contrôleur général des Dépenses de l'armée et administrateur général des Finances de l'Égypte.

20 L. A. S., ou L. S., et 3 P. S. « E. Poussielgue », aux généraux DESAIX, DESTAING, etc. ; le Caire, du 14 Frimaire An VII (4 décembre 1798), au 7 Fructidor An VII (24 août 1799), en tout environ 50 pp. in-fol. et in-4°. La majorité des pièces est ornée de vignettes et d'en-tête imp. Très belles pièces.

CORRESPONDANCE D'UN GRAND INTÉRÊT. Ces lettres traitent particulièrement de la partie financière qui lui incombe ; cependant et plus particulièrement dans les lettres à DESAIX, Pous-

SIELGUE lui donne les nouvelles qu'il a reçues de l'expédition de Syrie, commandée par BONAPARTE ainsi que de la situation générale en Égypte. — (Lettre du 6 Pluviôse An VII au G<sup>al</sup> DESAIX :) « ... Nous recevons, citoyen général, d'excellentes nouvelles de Syrie... Les Arabes font courir le bruit qu'il y a eu depuis une seconde affaire générale entre Gaza et Jaffa, où les mameloucks et les Pachas ont été entièrement défaits ; qu'on leur a pris 25 pièces de canon, et qu'on leur a tué 100 canonniers anglais qui les servaient... Nous n'avons pas d'aussi bonnes nouvelles d'Alexandrie. Alexandrie est bloquée par 20 bâtiments anglais qui la bombardent jour et nuit. On craint qu'il ne vienne un plus grand nombre de bâtiments, que l'objet ne soit de faire une descente, et d'attaquer la place de tous les côtés. Malheureusement, elle a très peu de vivres, et les moyens de lui en procurer sont extrêmement difficiles. Cependant, nous espérons que le brave général MARMONT, qui commande la place, se tirera bien d'affaire. Nous avons reçu ce matin de mauvaises nouvelles de Suez... les habitants du long de la mer Rouge sont très prononcés contre nous... » Nouvelles très détaillées de ce qui s'est passé à Cosséir. Les habitants de la côte traitent le Schérif de la Mecque de renégat, car il a traité avec nous. — « ... Ce qui nous inquiète, c'est que les débris des mameloucks se sont enfuis sur vos derrières et s'y rassemblent en ce moment... sur la rive droite du Nil entre Siout et Minieh... ils mettent à contribution les villages, envoient des émissaires partout dans les provinces environnantes, défendre de nous payer le miri, et l'exiger en leur nom. On dit, à la vérité, qu'ils sont dans la plus grande misère ; qu'ils ont vendu leurs chevaux et leurs armes pour pouvoir subsister, ou pour acheter des dromadaires, avec lesquels, au besoin, ils pensent gagner la Syrie. Le G<sup>al</sup> DUGUA n'a aucun moyen à leur opposer ; il faudrait dégarnir totalement le Caire, ce qui ne convient pas. Les forces aux ordres du général ZAYONCHEK ne sont pas non plus assez considérables pour les diviser, surtout se trouvant lui-même dans une province qui, tout récemment, s'est insurgée... », etc. — (Lettre du 22 Pluviôse An VII) : « ... Le général en chef (BONAPARTE) est parti ce matin pour la Syrie... », etc. — (Lettre du 24 Ventôse au G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... Nous sommes menacés ici à chaque instant de voir naître des insurrections. Les mécontents connaissent notre petit nombre ; ils savent l'armée très loin ; ils lèvent la tête, et ce n'est que par une conduite politique très difficile à soutenir longtemps, que nous maintenons la paix et la tranquillité. Jusqu'au retour du général en chef, il faut que vous ménagiez vos moyens en tous genres, pour que vous ne vous trouviez pas tout à coup dans un dénuement sans ressources. Ménagez surtout vos munitions... », etc. — (Lettre du 29 Ventôse, au G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... J'ai vu avec plaisir que vous vous soyez rapproché de nous. Il en résulte plusieurs biens. D'abord nous savions qu'il y avait auprès de Siout un rassemblement de mameloucks assez considérable pour nous inquiéter, n'ayant pas assez de forces au Caire pour faire une diversion contre eux... A présent que vous êtes là nous n'avons plus à y penser. Les communications avec vous étaient presque impraticables ; elles vont devenir faciles et fréquentes... Vous êtes à portée de faire le recouvrement des contributions à percevoir sur les caravanes d'Abyssinie. Enfin votre présence à Siout (Nord de la H<sup>ie</sup>-Égypte), pendant que le général en chef et le gros de l'armée sont si loin du Caire, en impose à cette grande ville qui n'osera plus remuer... Le Caire, jusqu'à présent, est demeuré fort tranquille. Je m'applique à captiver les Turcs et surtout les chefs par une grande douceur, par un bon exemple de justice et de désintéressement et par de bonnes raisons dans les conversations que j'ai avec eux. Malgré cela, ce peuple est si inflammable, IL SOUFFRE SI IMPATIEMENT LA DOMINATION D'UNE NATION SOI-DISANT CHRÉTIENNE, qu'il ne faut qu'une étincelle pour opérer une révolte générale. Le général MENOÜ s'est fait turc, dit-on, et il a épousé une femme turque. Cela à fait une sensation agréable. On disait : QUE LE G<sup>al</sup> BONAPARTE REVIENNE AU CAIRE, QU'IL AILLE A LA MOSQUÉE, ET AUSSITOT NOUS LE DÉCLARERONS SULTAN ; CE PROPOS ÉTAIT DANS TOUTES LES BOUCHES... Les Anglais ont abandonné le bombardement d'Alexandrie et se sont dirigés vers la Syrie... », etc. — (Lettre du 12 Germinal) : « ... Je vous envoie copie... de deux lettres que je reçois de la compagnie d'Égypte. Cette compagnie a été créée par le général en chef, qui a mis beaucoup d'intérêt à son établissement. Beaucoup d'officiers de l'armée en sont actionnaires, et le G<sup>al</sup> en chef lui-même. Il a, en outre, fait prendre 10 actions par la caisse de l'armée pour les distribuer en gratification. Chaque action est de 3.000 livres. Le principal objet du général en chef a été de ranimer le commerce et surtout de lui donner une direction vers la France. C'est pour ce motif qu'il a consenti à affermer à la compagnie d'Égypte le droit exclusif de l'importation du senné et de son exportation. La compagnie a payé ce privilège 40.000 livres à la caisse de l'armée. Il lui est promis, dans ces conditions, de lui donner tous les secours de protection, et même de moyens qui dépendront de l'armée pour le transport du senné de la Haute-Égypte au Caire. Le senné est une des principales branches du commerce de Marseille avec l'Égypte et s'il en arrivait ici on pourrait en expédier en France. C'est un des moyens calculés par le G<sup>al</sup> en chef, sous le rapport politique, pour multiplier nos relations si difficiles en ce moment avec notre Patrie... Des lettres que je reçois de Suez m'annoncent que 2 vaisseaux anglais sont à Djedda ; qu'on a entendu des environs de Djedda tirer une 30<sup>e</sup> de coups de canon ; que le Schérif de la Mecque a fait mettre en prison le commandant anglais et son interprète... », etc. — (Lettre du 29 Floréal au G<sup>al</sup> DESAIX) : « ... Le général DAVOUT, après lequel nous soupirions est arrivé bien à propos pour produire un bon effet dans un moment critique. La présence des forces qu'il avait avec lui a pu contribuer puissamment à ce que la tranquillité du Caire ne soit pas troublée, lorsque toutes les provinces environnantes, soulevées en partie, faisaient craindre un soulèvement général. Si le massacre de Damanhour avait tardé encore un instant à être puni, 300 hommes envoyés d'Alexandrie par le général MARMONT auraient été forcés de se retirer, tandis qu'ils étaient venus pour tirer ven-

geance : les ennemis, fiers de ces 2 triomphes, se multipliaient. L'ELFY-BEY formait autour de lui de grands rassemblements dans le Scharkié... L'arrivée du G<sup>al</sup> DAVOUT a tout arrangé et on a pu apprendre à la fois aux Égyptiens la punition de Damanhour par le général LANUSSE (9 mai 1799) et la déroute d'ELFY-BEY par le G<sup>al</sup> DAVOUT... Je crois toujours à la rupture des Russes avec les Turcs... », etc. — (Lettre du 20 Prairial) : « ... L'expédition de Syrie est terminée ; l'armée revient ; il y a beaucoup de nouvelles en l'air... et qui rendent plus problématique que jamais la manière dont notre expédition finira. Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que l'armée ne puisse se maintenir encore longtemps en Égypte, même sans recevoir de secours et nonobstant tout débarquement. Les mauvaises nouvelles de Syrie, je veux dire la levée du siège d'Acre, n'a pas fait grande sensation ici, et l'esprit du Caire continue à être excellent... ». — Dans sa lettre du 7 Fructidor POUSSIELGUE annonce que BONAPARTE est au lac Bourlos dans le delta du Nil. (A cette époque, 24 août 1799, BONAPARTE était déjà en mer pour rentrer en France, mais POUSSIELGUE ignorait cet événement). — Le reste de cette longue correspondance a trait à la perception des contributions toujours très difficile, aux difficultés du ravitaillement, à la perception des douanes à Kosséir. Il est dû 6 mois de solde à l'armée, et il y a un arriéré immense sur toutes les autres dépenses, etc., etc. (26)

174. TALLIEN (Jean-Lambert), député de Seine-et-Oise à la Convention. Il accompagna BONAPARTE en Égypte comme directeur des domaines. Après le départ de BONAPARTE il fut expulsé de l'Égypte par le G<sup>al</sup> MENOÛ. Le navire le ramenant fut pris par les Anglais et il ne rentra en France qu'en avril 1801. Né à Paris le 23 janvier 1767, mort à Paris le 16 novembre 1820.

a) L. A. S., « Tallien » à BARRAS ; le Caire, 23 Frimaire An VII (13 décembre 1798), 2 pp. in-4<sup>o</sup>. LES LETTRES DE TALLIEN ÉCRITES D'ÉGYPTTE SONT RARISSIMES.

BELLE LETTRE. ... Je ne puis... m'empêcher de t'écrire toutes les fois que l'occasion s'en présente. C'est d'ailleurs pour moi une consolation que de m'entretenir... avec un ami qui, je l'espère, pense quelquefois à moi. Je ne te donne pas des nouvelles du pays où nous sommes, parce que comme Directeur tu dois être bien instruit par la correspondance du général (BONAPARTE). Mais vous parvient-elle ? Si vous n'êtes pas plus heureux que nous, je vous plains. Je suis bien convaincu que comme gouvernant tu penses bien souvent aux Français qui sont en Égypte, mais que ces soins ne te fassent pas oublier les amis, et sois assuré que l'éloignement et les circonstances dans lesquelles je me suis trouvé ne font que fortifier mon attachement pour toi. Puissé-je bientôt te le témoigner de vive voix et si je ne te retrouve plus sur la chaise curule, j'espère que rendus l'un à l'autre à la vie privée, nous pourrons sur quelque coin de la terre goûter les jouissances que procurent une ancienne liaison et les souvenirs des combats où l'on a partagé les mêmes périls... », etc.

b) L. S., « Tallien » à FOURIER ; Alexandrie, 10 Pluviôse An VIII (19 février 1800), 3/4 de p. in-fol.

Il lui adresse un mémoire sur l'administration de l'Égypte, travail dont il a été chargé et qui doit servir à la publication d'un ouvrage sur ce pays. — On a joint 1 P. S. « Tallien », également signée par MAGALLON et PAGLIANO comme administrateurs des Domaines nationaux de l'Égypte. (3)

#### PERSONNAGES DIVERS

TRÈS INTÉRESSANT ENSEMBLE D'ENVIRON 85 LETTRES OU PIÈCES RELATIVES A L'ÉGYPTTE.

175. 1<sup>o</sup>) BARRAS (Auguste de :), administrateur des Domaines nationaux en Égypte, cousin du Directeur BARRAS.

P. S. « Barras » ; Damiette, 2 Brumaire An VII (23 octobre 1798), 3/4 de p. in-fol.

Relative à du riz expédié à Salahieh.

2<sup>o</sup>) BELLEVILLE (Charles, Godefroy, Baron REDON de), Chargé d'affaires de la France à Gênes, puis en Toscane. Né à Thouars le 2 janvier 1748, mort à Bailly le 10 août 1820.

a) L. S., « *Belleville* », à Joseph BONAPARTE; *Gênes*, 12 Thermidor An VI (30 juillet 1798), 3 pp. 1/2 in-fol., vignette et en-tête gravés. *Belle pièce*.

IMPORTANTE LETTRE : Nouvelles de Naples et d'un aventurier qui se dit « *Antonie Bonaparte* », parent de son correspondant. « ... *Les dernières nouvelles que nous avons de la flotte* (expédition d'Égypte), *sont du 29 Messidor. Deux bâtiments venant de Smyrne l'ont rencontrée faisant route vers l'Égypte...* » Les vents sont bons et la flotte a 9 à 10 jours d'avance sur celle de NELSON.

b) 2 L. S., « *Belleville* », à BARRAS; *Gênes*, 17 Fructidor An VI et 18 Nivôse An VII (3 septembre 1798 et 7 janvier 1799), 4 pp. in-fol., vignettes et en-tête gravés. *Belles pièces*.

Il annonce le débarquement de BONAPARTE à *Alexandrie* le 19 Messidor d'après 3 documents qu'il lui envoie (en réalité BONAPARTE débarqua dans la nuit du 13 au 14 Messidor An VI-1<sup>er</sup>-2 juillet 1798). Dans la lettre du 18 Nivôse, il relate que 8 marins arrivant d'Égypte lui ont assuré que le frère du général BONAPARTE a quitté l'Égypte à bord de l'avis « *Le Vif* » et qu'il a dû déjà débarquer à Trente.

c) 3. L. S., « *Belleville* » à l'amiral VENCE; *Livourne*, 8 Pluviôse, 15 Floréal et 14 Prairial An IX (28 janvier, 15 mai et 3 juin 1801), 5 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol. En-tête imp.

Dans la première lettre, il se plaint d'être bloqué par une frégate qui s'est emparée d'un avis parti pour l'Égypte par ordre du 1<sup>er</sup> CONSUL. — Dans la lettre du 15 Floréal : « ... *Toutes les lettres de Sicile confirment la défaite des Anglais et la mort d'ABERCROMBY...* » (Le général anglais avait bien été tué, mais les Français vaincus à *Canope*.) — Dans la lettre du 14 Prairial, il annonce que la régence de Tripoli a déclaré la guerre aux *États-Unis d'Amérique*. La partialité des Américains en faveur des Anglais a fait qu'ils n'ont rien voulu dire des événements d'Égypte ni sur la flotte de l'amiral GANTEAUME (L'amiral GANTEAUME était parti de Toulon en mai 1801 et était arrivé en vue de l'Égypte le 8 juin 1801. Ayant trouvé *Alexandrie* bloquée, il retourna à Toulon). — On a joint : 1 L. S., « *Belleville* » au citoyen SIVRY payeur de l'armée à Milan; *Gênes*, 22 Ventôse An VII (13 mars 1799), 3 pp. 1/8 in-fol., vignette et en-tête imp. — Relative aux dépenses occasionnées par l'expédition d'Égypte.

3<sup>o</sup>) BODARD, commissaire des relations commerciales en Ligurie.

2 L. S., « *Bodard* » à l'amiral VENCE; *Gênes*, 1<sup>er</sup> Thermidor et 4<sup>e</sup> jour complémentaire An IX (20 juillet et 21 septembre 1801), 5 pp. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp. *Belles pièces*.

Il annonce l'arrivée à *Gênes* d'un parlementaire anglais, le capitaine GOODLER, commandant « *Le Pitt* ». Il a à son bord 214 prisonniers de guerre de l'armée d'Égypte et 2 officiers de marine commandant les avisos « *La Prudente* » et « *La Prévoyante* » pris près d'Ancône. Dans la seconde lettre il annonce le débarquement et que l'escadre de l'amiral WARREN a subi un échec complet en Corse. Les habitants et la troupe ont forcé l'armée anglaise de rembarquer.

4<sup>o</sup>) BOUQUIN, commissaire des guerres à l'armée d'Égypte

L. S., « *Bouquin* » à POUSSIELGUE; *le Caire*, 12 Vendémiaire An VI (3 octobre 1797), 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>, vignette et en-tête imp.

Lettre de service.

5<sup>o</sup>) BRIZON, agent Français à Gizeh.

4 Lettres relatives à différentes questions.

6<sup>o</sup>) CHANAILEILLES, directeur des Domaines nationaux en Égypte.

1 L. S. et 1 P. S., relatives à des questions de service.

(20)

176. 7<sup>o</sup> CHAPTAL (Jean, Antoine), comte de CHANTELOUP, chimiste et homme politique, ministre de l'Intérieur, sénateur, Pair de France. Né à Saint-Pierre-de-Nogaret (Lozère) le 4 juin 1756, mort à Paris le 29 juillet 1832.

2 L. S. et 1 P. S., « *Chaptal* » à l'amiral VENCE; Paris, 18 Pluviôse, 6 Floréal An IX et 19 Nivôse An IX (7 février, 26 avril 1801 et 9 janvier 1801), 3 pp. in-fol., vignettes et en-tête imp.

Lettres relatives à l'agent dramatique BERNARD chargé de conduire une troupe de comédiens en Égypte. — La P. S. du 19 Nivôse est la copie conforme de l'arrêté des Consuls autorisant le Ministre de l'Intérieur de disposer de 70.000 francs pour les artistes d'Égypte...

8<sup>o</sup>) COBENZÉL (Louis, comte de :), diplomate autrichien qui signa avec BONAPARTE le traité de Campo-Formio, etc. Né à Bruxelles en 1753, mort à Vienne en 1808.

L. S., « *Le comte de Cobenzel* »; Paris, 22 mars 1802, 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. RARE.

Il élève une protestation en faveur de 3 capitaines de navires autrichiens, qui, ayant transporté des troupes françaises en Égypte, ont été livrés aux Anglais comme bonne prise.

9<sup>o</sup>) DAMIEN BRACEVICH, interprète de BONAPARTE en Égypte.

3 L. A. S., « *Damien Bracevich* » au G<sup>al</sup> DUGUA, etc.; le Caire et Rosette, 30 Ventôse, 11 Thermidor et 6 Fructidor An VII (20 mars, 29 juillet et 23 août 1799), 4 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. Belles pièces. RARE.

INTÉRESSANTES LETTRES. Dans la lettre du 6 Fructidor DAMIEN BRACEVICH ayant appris que le général en chef (BONAPARTE) s'était embarqué avec sa suite à bord de 2 Frégates, il demande qu'un passeport pour rentrer en France lui soit délivré.

10<sup>o</sup>) DAURE (Hector), commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Égypte.

5 L. S., « *H. Daure* » au G<sup>al</sup> VIAL, etc.; le Caire, du 6 Prairial An VIII (26 mai 1800), à octobre 1800; environ 5 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, vignettes et en-tête imp.

Lettres relatives au service.

11<sup>o</sup>) ESTÈVE, Payeur général de l'armée d'Égypte.

20 L. S. ou P. S., « *Estève* » AUX GÉNÉRAUX BONAPARTE, REYNIER, DESTAING, à l'amiral VENCE, etc.; Ans VII, VIII et IX; en tout environ 25 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, en-tête imp.

Pièces relatives au service.

12<sup>o</sup>) FAITPOULT (Guillaume, Charles), chevalier de MAISONCELLE, ministre des Finances et ministre plénipotentiaire, etc. Né à Paris le 4 décembre 1752, mort à Paris le 12 octobre 1817.

L. A. S., « *Faipoult* » à l'ordonnateur de la Marine NAJAC; Gênes, 17 Vendémiaire An VI (8 octobre 1797), 1 p. in-fol., en-tête imp.

Lettre relative à des corsaires anglais en Méditerranée.

13<sup>o</sup>) FORNIER, Commissaire des guerres en Égypte.

5 P. S., « *Ruffin, Hubsch, Famin* », etc., relatives à la captivité de FORNIER à Constantinople; en tout environ 6 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol. (38)

177. 14<sup>o</sup>) FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (Nicolas, Louis, comte :), député en 1791, ministre, membre du Sénat et de l'Académie Française. Né à Saffais (Meurthe) le 9 avril 1750, mort à Paris le 10 janvier 1828.

L. S., « *François de Neufchâteau* », au banquier PERREGAUX; Paris, 10 Pluviôse An VII (29 janvier 1799), 1 p. in-4°, vignette et en-tête imp.

Il demande que soit dressé, d'après les instructions du général BONAPARTE, un état des noms des savants et artistes de l'expédition d'Égypte dont les familles reçoivent des sommes d'argent imputées sur leurs émoluments.

15°) GAUFFRE, quartier-maître.

L. S., « *Gauffre* », au général DONZELOT; Siout, 30 Germinal An VII (19 avril 1799), 2 pp. in-fol.

Il adresse la situation des fonds en caisse. — « ... *Je crains bien que le citoyen SILLY ne puisse vous acheter un nègre et moi le regret de ne pouvoir le payer...* », etc.

16°) JAUBERT, Commissaire en chef de l'armée navale. Il fut tué sur l'Orient à la bataille navale d'Aboukir le 1<sup>er</sup> août 1798.

L. A. S., « *Jaubert* » à l'amiral VENCE; Lyon, 8 Floréal An VI (27 avril 1798, 1/2 p. in-4°, adresse.

Il annonce que sur la demande de BONAPARTE, le Directoire Exécutif l'a nommé Commissaire en chef de l'armée navale (de l'expédition d'Égypte). (3)

178. 17°) LACHESE envoyé de la République Française à Naples

L. A. S., « *Lachese* », à SALICETI; Naples, 15 Vendémiaire An VII (5 octobre 1798), 2 pp. 1/8 in-fol., petite vignette gravée.

LONGUE ET TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE POLITIQUE. Il estime que la situation est très alarmante du fait d'une nouvelle coalition entre les Anglais, les Russes et les Ottomans : « ... *Un brick arrivé hier de Constantinople a remis des dépêches au Roi (de Naples) et au ministre (anglais) HAMILTON, qui portent que le GRAND SEIGNEUR en nous déclarant la guerre s'est uni étroitement avec les Russes qui lui fournissent, avec leur escadre de la mer Noire, 60 mille hommes de troupes. Les 2 escadres combinées vont passer les Dardanelles avec une partie des troupes destinées à des débarquements. Sans doute l'armée de BONAPARTE déjà dans une assez fâcheuse position, à cause de l'inimitié des naturels du pays, va avoir affaire à des forces considérables du GRAND SEIGNEUR, tandis que les troupes Russes, agissant de concert avec les Anglais se porteront sur nos établissements dans les îles vénitiennes, de même que sur Malte, si toutefois nous pouvons tenir jusqu'alors dans une place bloquée par les vaisseaux portugais, et assiégés dans les formes par les naturels de l'île, auxquels les Anglais et la cour de Naples fournissent des munitions, avec des chefs en état de les conduire...* », etc.

18°) LAGARDE (Joseph, Jean), avocat, secrétaire général du Directoire, puis secrétaire général des Consuls; Préfet sous l'Empire. Né à Narbonne le 11 mai 1755, mort à Paris le 9 juillet 1839.

1 L. A. S. et 2 L. S., « *Lagarde* » à l'amiral VENCE; Paris, 20 Pluviôse An IX, 26 Vendémiaire et 16 Frimaire An X (9 février, 18 octobre et 7 décembre 1801); en tout environ 5 pp. in-4°, en-tête imp. Belles pièces.

(Lettre du 20 Pluviôse) : « ... *Conformément aux instructions du 1<sup>er</sup> CONSUL, il vous sera adressé régulièrement un certain nombre d'exemplaires du journal des DÉFENSEURS DE LA PATRIE destinés pour l'Égypte...* » (etc.). Dans les autres lettres, il demande la réexpédition au Havre de paquets pour l'Égypte qui n'ont pu partir.

19°) LAIGLE, Commissaire-ordonnateur des guerres à l'armée d'Égypte.

1 L. A. S. et 2 L. S., « *Laigle* » aux généraux MENOÛ et DUGUA, etc.; le Caire, 12 Ventôse, 27 Floréal et 28 Fructidor An VII (3 mars, 16 mai et 14 septembre 1799), 3 p. in-fol., vignettes et en-tête imp. Belles pièces.

Lettres de service; sur l'une d'elles se trouve une apostille A. S. du G<sup>al</sup> DUGUA.

20<sup>o</sup>) LE GROING, Directeur des domaines nationaux de la province de Garbieh.

L. A. S., « *Legroing* » à POUSSIELGUE; *Semmenoud*, 15 Germinal An VII (4 avril 1799), 1 p. in-fol., adresse, vignette et en-tête imp.

Lettre de service. On a joint 3 pièces, relatives à des biens des mameloucks et 1 L. A. S. de M. de LESSEPS, commissaire des relations commerciales en Égypte (1804). (12)

179. 21<sup>o</sup>) MARET (Bernard, Hugues), Duc de BASSANO, secrétaire d'État, ministre des Affaires étrangères, Pair de France. Né à Dijon (Côte-d'Or) le 22 juillet 1763, mort à Paris le 13 mai 1839.

L. S., « *Hugues B. Maret* » à l'amiral VENCE. *Paris*, 29 Frimaire An IX (20 décembre 1800), 3 pp. 1/2 in-fol., belle vignette gravée de Roger. *Belle pièce*.

« ... *Le procès verbal et l'interrogatoire que vous trouverez ci-joints établissent que les dépêches du gouvernement ont été ouvertes avant de lui parvenir ; soit qu'elles l'aient été à S<sup>t</sup>-Tropez ou à Toulon il est indispensable de mettre un terme à un usage que les précautions de santé ne sauraient justifier lorsqu'il s'agit de paquets de papiers aussi peu considérables, qui peuvent, par des opérations plus soignées, être purgées de toute contagion aussi sûrement que pour les lettres simples. Dans la circonstance particulière, il importe de connaître quelles précautions ont été prises pour garantir que l'ouverture des paquets adressés au 1<sup>er</sup> CONSUL, s'est faite de manière à ce que son contenu n'ait pu être connu de personne...* », etc.

22<sup>o</sup>) MERLIN (DE DOUAI) (Philippe, Antoine, comte :), membre de la Convention et membre du Directoire. Né à Arleux (Nord) le 30 octobre 1754, mort à Paris le 21 décembre 1838.

L. A. S., « *Merlin* », au Commissaire des guerres de l'armée d'Égypte JULLIEN; *Paris*, 28 Brumaire An VII (18 novembre 1798), 1 p. in-4<sup>o</sup>, très belle vignette dessinée par Naigneon et gravée par Roger pour le Directoire exécutif. *Belle pièce*.

Il lui accuse réception d'une lettre de son fils, aide de camp du G<sup>al</sup> Bonaparte en Égypte. Il a reçu les dépêches officielles contenant le récit de la bataille des *Pyramides*.

23<sup>o</sup>) MONROE, Consul de France à Ancône.

L. A. S., « *Monroe* » à Joseph BONAPARTE; Ancône, 15 Brumaire An VII (5 novembre 1798), 3 pp. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE. Un courrier vient d'arriver d'Égypte avec une dépêche de BONAPARTE : « *La victoire est toujours sa compagne* ». Il pense que les Turcs et les Russes vont bloquer *Corfou*, etc.

24<sup>o</sup>) PARIAN (Joseph), Commissaire des guerres à l'armée d'Égypte.

10 L. A. S. ou L. S., « *J. Parian* » au général DESTAING; *Katieh* du 4 Nivôse An VIII (25 décembre 1799), au 14 Pluviôse An VIII (3 février 1800), environ 10 pp. in-fol.

Lettres relatives aux transports, subsistances, fournitures de chameaux, à un courrier attaqué, etc.

25<sup>o</sup>) POUSSIELGUE, administrateur général des Finances en Égypte.

P. S., « *Poussielgue* »; *le Caire*, 20 Pluviôse An VII (8 février 1799), 1 p. in-plano.

Titre de propriété du général DOMMARTIN.



26<sup>o</sup>) REINHARD (Charles, Frédéric, comte :), diplomate et ministre des Affaires étrangères. Né à Schorndorf (Wurtemberg) le 2 octobre 1761, mort à Paris le 25 décembre 1837.

L. S., « *Reinhard* » à BARRAS; Paris, 5 Vendémiaire An VIII (25 septembre 1799), 3/4 de p. in-fol. Belle pièce.

Lettre relative à des courriers pour le G<sup>al</sup> BONAPARTE en Égypte.

27<sup>o</sup>) THORIN, agent-chef de l'habillement de l'armée d'Égypte.

L. S., « *Thorin* » à l'ordonnateur en chef DAURE; le Caire, 4 Frimaire An VII, (24 novembre 1798), 1 p. in-fol., vignette et en-tête imp. Apostille de DAURE.

Lettre relative à l'habillement des troupes.

(16)

## INSTITUT D'ÉGYPTE

L'Institut d'Égypte, créé par BONAPARTE, était divisé en quatre classes : Mathématiques, Physique, Économie politique, Littérature et Beaux-Arts. MONGE fut nommé Président; BONAPARTE Vice-Président; FOURIER, secrétaire; COSTAZ, adjoint.

180. I<sup>o</sup>) a) DEUX LISTES donnant respectivement les noms des membres de la Commission des Sciences et des Arts et ceux des savants attachés à l'*Expédition d'Égypte*, 3 pp. in-fol., déchirures légères.

b) COPIE CONTEMPORAINE du procès-verbal de la réunion de la Commission instituée par le général KLÉBER pour le groupement de tous les renseignements recueillis par les Français en Égypte, 3 pp. in-fol. — (Ce fut le point de départ du grand ouvrage publié sous le titre « *Description de l'Égypte* »). Dans cette séance qui eut lieu le 1<sup>er</sup> Frimaire An VIII (22 novembre 1799), on donna lecture de la lettre de KLÉBER et on constitua le bureau.

II<sup>o</sup>) BOUCHER, ingénieur, membre de la Commission des Sciences et Arts.

4 L. A. S., « *Boucher* » à l'ingénieur, géographe CORABEUF; Alexandrie, du 14 Ventôse An VII (4 mars 1799) au 4 Ventôse An IX (23 février 1801), environ 20 pp. in-4<sup>o</sup>. La première lettre a été jaunie par la désinfection.

LETTRES DU PLUS GRAND INTÉRÊT (Lettre du 14 Ventôse) : « ... Depuis que je suis arrivé à Alexandrie... je n'ai pas eu un seul jour de plaisir. Tu connais cette ville, tu sais combien la vie qu'on y menait était ennuyeuse et monotone, mais combien, depuis que tu es parti, notre situation est elle devenue plus mauvaise. L'inquiétude, l'impossibilité de se voir à cause du danger qu'on courrait en communiquant les uns avec les autres, la nécessité de rester dans la ville, la privation absolue de toute espèce de plaisir rendent notre sort vraiment désagréable et font d'Alexandrie un bien triste séjour. Ajoute à cela que nous ne sommes pas payés, et, que de ce côté là, on semble nous avoir totalement oubliés. Je ne parle pas du bombardement du port, que les Anglais ont entrepris; c'est une bagatelle à laquelle nous commençons à nous accoutumer. Dans le commencement il n'y avait point de batterie sur la côte, de sorte que leurs bombes pouvaient s'approcher très près, jetaient des bombes jusqu'au fond du port et à l'extrémité de la ville. Aussi, dans les premières séances ont ils coulé un bâtiment et démoli, dans le Bazar, un pan de maison : c'est là le seul dommage qu'aient fait cinq à six cents bombes qu'ils ont jetées tant dans le port que dans la ville. Maintenant qu'on a élevé des batteries le long de la côte, ils n'osent plus s'approcher autant et ils ne peuvent atteindre que l'entrée du port. Le mauvais temps les avait forcés, tous ces jours ci, de gagner le large, mais aujourd'hui le calme leur a permis de se rapprocher, et je t'écris au milieu du fracas des bombes

qui tombent à une cinquantaine de toises de la maison où je demeure. Si la peste n'était pas plus à craindre que les Anglais, il n'y aurait pas grand mal et nous serions parfaitement tranquilles, mais, par malheur, les attaques qu'elle frappe ne sont jamais vaines. Ce cruel ennemi, venant sans qu'on l'aperçoive porte des coups inévitables. On compte déjà à peu près 400 français parmi les victimes de ce terrible fléau. Il avait diminué quelques jours après mon arrivée, mais ce moment de répit n'a pas été long : la maladie, peu de temps après, reprit son cours ordinaire et fit de nouveaux ravages, qui, heureusement, recommencent à s'arrêter. Les accidents sont, dans ce moment-ci, assez rares et beaucoup moins fâcheux ; plusieurs de ceux qui tombent malades ont le bonheur d'en réchapper ; mais qui sait combien de temps cela durera et si nous n'essuierons pas bientôt de nouvelles crises. Nous ne sommes pas encore dans le temps où la peste est la plus meurtrière, et si la saison est favorable à la propagation de cette maladie, la manière dont elle s'est annoncée nous fait craindre que nous éprouverons bien des pertes... », etc. — (Lettre du 20 Fructidor An VII) : « ... Vous n'aurez sans doute appris que dans la Haute Égypte le départ du général en chef (BONAPARTE) et des autres qui l'accompagnent. Dis moi quelle sensation cette nouvelle aura produite sur les français et sur les habitants du pays. Que tu es heureux... d'espérer obtenir ton congé et de retourner bientôt en France ! Combien je désirerais pouvoir jouir du même bonheur !... A moins qu'il n'arrive des événements imprévus qui retirent les français de ce coquin de pays, ou qui changent la face des affaires, je m'y vois attaché pour longtemps encore, malgré le grand désir que j'ai d'en sortir. Si, du moins, quelques bâtiments d'Europe venaient de temps en temps nous apporter des nouvelles et des consolations, on tâcherait de prendre patience ; mais se voir séparé de sa patrie par une mer couverte d'ennemis, être continuellement inquiet sur le sort de ceux que l'on aime, et ne point voir de terme fixe à tous ces soucis, c'est une situation vraiment affligeante, surtout si l'on joint la peste, le défaut de paiement et une foule d'autres agréments de cette espèce... », etc. — (Lettre du 3 Nivôse) : « ... J'ai lu, avec un singulier plaisir tes observations sur les résultats que vous avez obtenus et sur l'état des sciences chez les anciens peuples de l'Égypte. Je te remercie de la table que tu m'as communiquée. Les extraits, consignés dans les journaux m'ont fait connaître à peu près le but de votre voyage et vos travaux pendant le temps qu'il a duré. Je n'ai point de peine à croire que ce temps t'ait paru court et que les instants que tu as passés dans la Haute-Égypte soient les plus agréables de ton séjour dans ce pays. Je vois que tous ceux qui ont fait cet intéressant voyage disent la même chose, et moi, qui n'ai pas le bonheur d'en être... je ne regrette pas moins vivement de n'avoir pas coopéré à une opération aussi utile et aussi agréable, et qui sera une des époques les plus remarquables de l'Expédition d'Égypte... La peste commence à se déclarer ; plusieurs accidents ont déjà eu lieu et il faut commencer à se mettre sur ses gardes... », etc. — (Lettre du 4 Ventôse) : « ... Les embarras et les préparatifs de mon embarquement, m'ont empêché de te donner plus tôt de mes nouvelles... Je suis embarqué sur la frégate « L'Égyptienne » et nous n'attendons plus que les ordres du général en chef pour tenter le passage. Je crois qu'il se presserait davantage, s'il sentait, comme les marins qui sont sur ces frégates, combien est précieux le temps qu'il fait perdre. Les Anglais sont toujours en croisière devant Alexandrie... Depuis qu'ils sont instruits de l'arrivée des deux frégates, ils n'ont presque pas perdu la côte de vue. Hier, cependant, par un bonheur rare, un vent forcé les ayant obligés à gagner le large, un aviso mouilla au Port-Neuf... Il nous a annoncé la paix conclue définitivement avec l'Empereur de Russie ; l'armement des Russes, des Danois et des Suédois contre l'Angleterre... Une division de la flotte de Brest commandée par le G<sup>al</sup> (amiral) GANTEAUME doit être sortie de Brest pour venir dans la Méditerranée... », etc., etc. — On a joint une lettre en arabe d'ELLIUS BOETHOR, médecin arabe, interprète de l'armée d'Orient. Il revint en France avec elle (1784-1821). Il indique un remède pour les obstructions du foie. (7)

181. III<sup>o</sup> COSTAZ (Louis, baron :), géomètre, membre de l'Institut d'Égypte. Il fit un rapport sur l'ancien canal qui reliait la Méditerranée à la Mer Rouge. Né à Champagne-en-Valromey (Ain) le 17 mars 1767, mort à Fontainebleau le 15 février 1842.

2 L. A. S., « L. Costaz » à MARCEL, Directeur de l'Imprimerie du Caire et à l'amiral VENCE ; *Alexandrie*, 10 Thermidor An VIII (29 juillet 1800) et *Lazareth de Toulon*, 14 Germinal An IX (4 avril 1801), 2 pp. 3/4 in-4<sup>o</sup>, quelques taches de désinfection.

INTÉRESSANTES LETTRES : « ... Il me paraît que vous continuez la réimpression des premiers N<sup>os</sup> du « Courrier d'Égypte » (journal excessivement rare, surtout complet) ; C'est une fort bonne et utile entreprise ; si vous pouviez, dès à présent, mettre en vente des collections complètes vous en tireriez le plus grand parti ; elles seront extrêmement précieuses en France ; elles auront un caractère original par cela même qu'elles auront été imprimées sur les lieux. Je vous indique le N<sup>o</sup> 24 comme celui qu'il est peut être, le plus nécessaire de réimprimer ; son format excède le format ordinaire du Courrier, et par conséquent, il ne pourra entrer dans les collections reliées sans y produire un effet désagréable ; il fourmille d'ailleurs de fautes et sur la fin, le dénuelement de caractères força

Marc-Aurèle à y employer des lettres italiques avec d'autres. Si vous entreprenez une nouvelle édition de ce N<sup>o</sup>, je serai bien aise d'en être prévenu parce que je vous enverrai un errata... », etc. — On a joint 1 reçu signé de COSTAZ. — Aux lettres de COSTAZ on a également réuni une L. A. S. de CHAMPY, administrateur des poudres; elle est ornée d'une très jolie vignette gravée représentant une vue des Pyramides. (4)

182. IV<sup>o</sup>) DENON (Dominique, Vivant, baron :), dessinateur et graveur, ami de BONAPARTE qu'il accompagna en Égypte, membre de l'Institut. Né à Châlons-sur-Saône le 4 janvier 1747, mort à Paris le 27 avril 1825.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE (1798-1799), environ 45 pp. in-8<sup>o</sup>.

Notes à l'encre et au crayon, avec croquis de colonnes, plans de temples, cotes de terrain, etc. Elles furent rédigées et dessinées lors du voyage qu'il fit, en Haute-Égypte, en compagnie du général DESAIX. — On a joint 2 L. A. S. du botaniste DELILE, à Marcel, Directeur de l'Imprimerie Nationale du Caire, et à l'ordonnateur en chef; Siout, 15 Fructidor An VIII (2 septembre 1800), la seconde sans lieu ni date, en tout environ 6 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS BELLES LETTRES : « ... Une journée presque entière que nous avons passées sur les ruines de l'ancienne Antinoë ne nous a point suffi pour achever les dessins des parties de Temples subsistantes encore. L'emplacement de cette belle ville se trouve au dessus d'un village appelé Abadeh; de dessus le Nil on découvre les sommets de colonnes que l'on s'empresse d'aller admirer il faut pour cela, franchir des décombres de briques et de poterie. Un arc triomphal à 3 portes... des allées, des rues tirées au cordeau qui toutes se coupent à angle droit... et la colonne élançée sur sa base de laquelle est gravée l'inscription grecque qui annonce qu'elle fut dédiée à l'empereur MARC AURÈLE, la place reconnaissable d'un théâtre... — ... Il s'agit de faire connaître dans l'extrait que FOURIER a fait de mon mémoire que le *Marrubium plicatum* de FORSKAL est le *Marrubium Alysson* de LINNÉ... le *Conyza odora* de FORSKAL est le *Baccharis Dioscoridis* de LINNÉ... », etc. — « ... Je rapporte toutes mes collections de botanique et d'histoire naturelle; j'ai pris toutes les précautions nécessaires pour qu'elles se conservent dans le meilleur état... Les Anglais par une fautive interprétation de l'article 16 de la capitulation d'Alexandrie, persistaient à considérer comme une propriété publique les collections particulières des voyageurs naturalistes et demandaient qu'elles leur fussent remises. Mais sur la déclaration formelle que nous avons faite le citoyen SAVIGNY et moi de ne point abandonner nos collections et sur notre demande de les accompagner en Angleterre pour les réclamer du gouvernement, le général anglais s'est désisté de ses prétentions et a bien voulu nous laisser partir. Le général MENOÜ avait appuyé notre déclaration et notre demande. Le citoyen BALZAC rapporte les dessins que vous connaissez de la Haute Égypte. Nous nous sommes occupés avant de quitter Alexandrie, mon frère et moi de prendre les empreintes des sculptures hiéroglyphiques sur les petits obélisques et les 3 sarcophages de granit qui ont été laissés... », etc. (3)

183. V<sup>o</sup>) DEROZIÈRE ou DE ROZIÈRE (François, Michel), minéralogiste, Inspecteur général des Mines, membre de l'Institut d'Égypte. Né à Melun le 29 septembre 1775, mort le 4 novembre 1842.

a) 2 L. A. S., « Rozière » au général MENOÜ et à une demoiselle, toutes les deux sans lieu ni date; la première a été indiscutablement écrite en Égypte vers 1800-1801; environ 4 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTES LETTRES. (Lettre à MENOÜ) : « ... Outre la collection que le gouvernement m'a chargé de rassembler, je me suis occupé, autant que les circonstances l'ont permis, à en former une seconde. La première restera, conformément à votre demande, déposée à Alexandrie; j'emporte l'autre : elle me servira à achever les travaux que j'ai commencés, travaux que les collections ne doivent servir qu'à appuyer et sans lesquels elle serait de nulle utilité... Je profite de cette occasion pour vous déclarer que je n'emporte rien qui puisse compromettre les intérêts de la colonie, en cas que nous ayons le malheur de tomber entre les mains de nos ennemis... », etc. — La seconde lettre, est une demande en mariage adressée à une demoiselle. TRÈS JOLIE LETTRE.

b) LETTRES ADRESSÉES A DE ROZIÈRE.

Intéressant ensemble de lettres ou de pièces émanant de : KLÉBER, CHAPTAL, GILLET-LAUMONT et LEFEBVRE; G<sup>al</sup> DAMAS; G<sup>al</sup> DESTAING; G<sup>al</sup> BELLIARD; G<sup>al</sup> ZAYONCHECK; BUCQUOY; etc., en tout 8 pièces.

c) COPIES DE LETTRES DE ROZIÈRE, écrites du Caire, certifiées conformes par GILLET-LAUMONT; 13 pp. in-fol.

d) « NOTE SUR L'INSTITUT D'ÉGYPTÉ ».

Manuscrit de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, relatif à François-Michel de ROZIÈRE, 14 pp. 1/2 in-fol. (12)

184. VI<sup>o</sup>) FOURIER (Jean, Joseph, baron :), mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Institut d'Égypte. Il fut également Président de la Commission administrative de la province de Rosette, et fut employé dans les négociations qui eurent lieu avec MOURAD-BEY et avec les généraux et amiraux anglais HUTCHINSON et KEITH, etc. Né à Auxerre, le 21 mars 1768, mort à Paris le 17 mai 1830.

a) L. A. S., « *Joseph Fourier* » à une Duchesse; s. l. n. d. 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>.

« ... J'ai lu hier soir le joli ouvrage qui m'a été remis de votre part et surtout le billet charmant que vous avez eu la bonté d'y joindre... Permettez-vous que l'on substitue aux plantes desséchées et incommodes qui vous restent un petit arbre que le jardinier avait fait porter chez moi. Je conviens que le vase est grossier et que la plante ne porte que des fleurs d'hiver; mais elle est du moins l'image d'un arbrisseau charmant dont l'élégance et la délicatesse attire les regards et les attache; dont la fleur est l'emblème des grâces de la douceur, de la modestie et de toutes les vertus aimables... », etc.

b) BROUILLON D'UNE LETTRE DE LA MAIN DE FOURIER ADRESSÉE PAR LE G<sup>al</sup> KLÉBER au Divan des provinces d'Égypte. Les ratures et corrections de cette lettre laissent à supposer qu'elle fut rédigée par FOURIER pour le G<sup>al</sup> KLÉBER; 1 p. in-4<sup>o</sup>, petite vignette et en-tête imp. du G<sup>al</sup> KLÉBER.

Très intéressante lettre au sujet des relations amicales que les Français entendent avoir avec les habitants de l'Égypte.

c) PASSEPORT DE FOURIER portant la signature du G<sup>al</sup> DAMAS; le Caire, 28 Pluviôse An VIII (17 février 1800), 1/2 p. in-fol., petite vignette et en-tête imp.

Passeport pour retourner en France.

d) LETTRES, NOTES MANUSCRITES RELATIVES A L'EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ ENTIÈREMENT DE LA MAIN DE FOURIER; environ 75 pp. in-fol. On a joint 2 petits manuscrits de 12 pp. et de 18 pp. in-8<sup>o</sup> également de la main de FOURIER.

DOCUMENT D'UN GRAND INTÉRÊT, relatif à la science des anciens Égyptiens qui suppléèrent aux recherches analytiques et aux instruments exacts par l'assiduité et la constance des observations; aux antiquités astronomiques de l'Égypte; sculptures astronomiques représentant l'aspect du ciel, etc., etc. (9)

185. VII<sup>o</sup>) GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Étienne, chevalier), zoologiste, attaché à l'armée d'Égypte, et fut un des 7 membres chargés d'organiser l'Institut d'Égypte. Il explora le Delta du Nil, visita la mer Rouge et la Haute-Égypte et s'avança jusqu'aux cataractes du Nil. Lors de la reddition de la ville d'Alexandrie, il refusa de livrer ses collections aux Anglais. Né à Etampes (Seine-et-Oise) le 15 avril 1772, mort à Paris le 19 juin 1844.

a) MANUSCRIT AUTOGRAPHE d'environ 9 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

SOUVENIRS DE L'ÉGYPTÉ : GEOFFROY-S<sup>t</sup>-HILAIRE y relate le départ de l'expédition d'Égypte, la prise de Malte, le débarquement et l'attaque d'Alexandrie.

b) L. A. S., « *E. Geoffroy* » (S<sup>t</sup>-Hilaire), à un de ses collègues; quoique la lettre ne soit pas datée et ne porte pas de lieu d'origine, elle doit être située en 1801, à la fin de l'expédition d'Égypte; 4 pp. in-4<sup>o</sup>. Belle pièce. RARE DE CETTE ÉPOQUE.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Le gouvernement d'Égypte, inquiet et brouillon, était habitué à mettre toutes les lettres de rappel dans sa poche et supprimait aussi toutes les lettres particulières qui en pouvaient contenir l'avis, et puis il répondait à son gouvernement qu'on avait insisté auprès de lui pour rester en Égypte, grâce qu'il ne croyait pas devoir refuser. Une de vos démarches auprès du Ministre de la Marine nous a, un jour, attirés (à tous les naturalistes) les reproches les plus sanglants. Vous témoignâtes, par bienveillance, l'envie que vous aviez de recevoir plus souvent de nos lettres. Le ministre se plaignit de notre silence, quoiqu'il fut pourtant vrai que j'avais toujours 10 à 12 lettres sur les bâtiments dont je connaissais l'expédition (le départ) : MAIS JE N'AVAIS ENCORE ALORS AUCUN RENSEIGNEMENT SUR LES MANÈGES MACHIAVÉLIQUES DU G<sup>al</sup> MENOÛ; il faisait obliger tous les hommes embarqués de remettre toutes leurs lettres qu'on jetait à la mer; lui adresser mes dépêches comme il l'ordonnait? cet homme négligent les eut bientôt oubliées, tout comme il a fait des caisses d'histoire naturelle que DELILE et moi vous adressions et qu'il laissa pourrir dans ses greniers. Vous auriez bien désiré... que nous vous apportassions des plantes et animaux vivants. A l'époque de mon premier départ, DELILE et moi avions prévu vos demandes; mais après la fatale bataille du 30 Ventôse (Bataille perdue à Canope par le G<sup>al</sup> MENOÛ le 21 mars 1800), ayant à traverser dans l'eau et la boue un lac immense, le Maréotis, je fus obligé de prendre les portions les plus précieuses et les plus portatives de mes collections et de faire le cruel sacrifice du reste... », etc.

c) L. S. du général CAFFARELLI DU FALGA (Maximilien, tué à St-Jean-d'Acre); Paris, 29 Germinal An VI (18 avril 1798), 3/4 de p. in-4°.

Très intéressante lettre dans laquelle il donne à GEOFFROY-ST-HILAIRE les instructions relatives à son départ pour l'Égypte.

d) PAPIERS DIVERS. — Certificat de Civisme pour ÉTIENNE GEOFFROY (St-HILAIRE), délivré par des membres de la Section des Sans-Culottes, le 20 avril 1793; — Passeports et certificats de non paiement de ses appointements, émanant de généraux et payeurs de l'armée d'Égypte; — Passeport délivré par les autorités impériales françaises; — 5 Lettres ou pièces adressées ou concernant GEOFFROY ST-HILAIRE portant les signatures de CHAPTAL, CRETET, etc. (12)

## 186. VIII<sup>o</sup>) LEGENTIL DE QUÉLEN, colonel du génie, membre de la Commission des Sciences en Égypte.

L. A. S., « Legentil » au chef de Brigade du génie d'HAUTPOUL; Mansourah, 4 Brumaire An IX (25 octobre 1810), 2 pp. 3/4 in-4°. — On a joint 2 billets à ordre.

BELLE LETTRE : « ... Je vous ai écrit... en arrivant à Mansourah, avant même d'avoir secoué la poussière de la route. Je vous envoie celle-ci au moment où je pars pour Menzaleh. Le plan de Mansourah et de ses environs est achevé. J'ai levé avec une attention scrupuleuse le champ des croisés, leurs retranchements, et les issues par lesquelles ils ont pénétré jusques dans Mansourah qui porte encore dans cet endroit le nom de victorieuse. Enfin je n'ai rien négligé pour suivre la marche des croisés depuis Damiette jusqu'à la branche mendésienne et accorder la position des lieux tel qu'ils sont de nos jours avec les récits de l'histoire. Quant aux canaux, je les ai examinés; peu offrent un véritable intérêt... un seul, creusé de toute antiquité, pour communiquer d'une ville actuellement ruinée sur les bords du Nil au lac Menzaleh, à Mendès et à d'autres lieux célèbres, prouve le génie du peuple qui l'imagina, et l'abrutissement des fellahs qui négligent, en s'en servant de le réparer... Le général SANSON a passé hier ici. Je ne l'ai vu qu'un instant. Il m'a paru médiocrement content de la vue de mes dessins. De l'agilité dans les doigts, est, à ce qu'il me semble, la qualité qu'il met au-dessus de toutes les autres. Je ne puis qu'y faire: je n'ai qu'un corps, que deux mains pour travailler, deux yeux pour voir, et j'ai encore la simplicité d'aimer mieux être dupe moi-même que d'user de certains moyens pour en faire à mon tour... », etc. — On a joint: I<sup>o</sup>) 1 L. A. S. de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Gratien LEPÈRE au général DUGUA; le Caire, 25 Nivôse An VIII (16 janvier 1800), 2 pp. in-fol. Très belle pièce. Cette lettre est fort intéressante. Il s'est entendu avec le Cheik EL-HENANY pour l'enlèvement d'un petit obélisque qui doit être transporté à l'Institut de Caire puis en France. Le cheik demande qu'on puisse reconstruire la mosquée que BONAPARTE fit démolir. LEPÈRE estime que le coût des travaux à effectuer s'élèvera à 24.300 paras; il conseille de terminer d'abord la première opération, c'est-à-dire, l'enlèvement de l'obélisque, etc. — II<sup>o</sup>) 1 L. A. S. de LE ROY, membre de l'Académie des Sciences, 3 pp. 1/2 in 8°.

IX<sup>o</sup>) REGNAULT, chimiste.

L. A. S., « *Regnault, maison de l'Institut au Caire* » au citoyen PERTUSIER; le Caire, 17 Thermidor An VII (4 août 1799), 2 pp. 3/4 in-4°, adresse.

BELLE LETTRE : « ... Afflige-toi, PERTUSIER, nous avons perdu un ami. BRINQUIER fut admis par moi dans notre société ; j'avais choisi un voyage que nous fîmes au Pyramides pour l'informer de tout... Nous inscrivîmes vos noms avec les nôtres sur ces antiques monuments... il alla à Jaffa où la peste nous l'enleva. Je le vois toutes les nuits... ma douleur est trop grande, elle ne diminuera jamais... Dites à BERTHOLLET... et à tous nos amis que je ne cesse de leur écrire... je n'ai encore reçu de lettres de personne, il faut qu'elles soient interceptées... En ce moment nous sommes occupés à défendre ces mêmes côtes que nous attaquions il y a un an. Déjà le général en chef (BONAPARTE) a battu complètement l'armée que les Turcs avaient débarquée à Aboukir (25 juillet 1799). Dans la déroute plus de 5.000 Turcs, en fuyant, sont allés périr dans la mer. Il faut espérer que nous aurons aussi bon marché des autres débarquements dont nous sommes menacés sur différents points... », etc. — On a joint 5 intéressantes lettres de membres de l'Institut du Caire : I°) QUÉNOT, astronome; Paris, 7 Ventôse An VIII (2 mars 1800), 1 p. in-4°. — II°) TESTEVUIDE, directeur des Ingénieurs-géographes, à CARABEUF; le Caire, 23 Vendémiaire An VII (14 octobre 1798), 1 p. in-4°. — III°) VILLIERS DU TERRAGE, 2 L. A. S. à Aimé MARTIN et à BERTIN DE VAUX, Paris, 5 et 29 juillet 1836, 3 pp. in-4°. — IV°) VILLOTEAU, L. A. S. au G<sup>al</sup> DUGUA, le Caire, 11 Pluviôse An VIII (30 janvier 1800), 1 p. in-fol.; intéressante lettre relative à une collection d'instruments de musique. (9)

## DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE

Dès le retour en France des membres de l'Institut d'Égypte, BONAPARTE, 1<sup>er</sup> CONSUL, décida de réunir dans un important et luxueux ouvrage, orné de nombreuses planches, le résultat des recherches, des travaux et des découvertes des savants attachés à l'armée d'Orient, pendant leur séjour de trois années en Égypte. Une commission, d'abord présidée par MONGE, puis par BERTHOLLET fut nommée : JOLLOIS et JOMARD en furent les secrétaires. Trois livraisons de cet important ouvrage parurent sous l'Empire; la Restauration en continua la publication. L'ouvrage complet, terminé seulement en 1826, comportait 10 volumes grand in-4° de texte et 11 volumes in-folio de planches.

187. IMPORTANT DOSSIER d'environ 83 pièces relatives à la publication de « *La Description de l'Égypte* ». Il se compose de : 24 L. S. de BERTHOLLET, in-fol. et in-4°, relatives à l'impression de l'ouvrage et en majeure partie adressées à MARCEL, ex-Directeur de l'Imprimerie Nationale du Caire. — 11 L. A. S. ou L. S. ou P. S. de JOLLOIS, secrétaire de la Commission, in-fol., in-4° et in-8°. — 28 L. A. S. ou L. S. de JOMARD, secrétaire de la Commission, in-fol. in-4° et in-8°. — 1 P. S. de MONGE, COSTAZ, JOMARD, etc. — 3 L. A. S. de DE ROZIÈRE, in-4° — et de nombreuses pièces diverses : Tableau sur l'état des travaux, Imprimés, Liste des membres de la Commission, etc., etc. TRÈS INTÉRESSANT ENSEMBLE. (83)

188. SUITE DE ONZE DESSINS ORIGINAUX à la plume et au lavis destinés à l'illustration de l'ouvrage « *Description de l'Égypte* ». Ils représentent des bas-reliefs, des statues de pharaons, etc., des scènes de mœurs contemporaines et le relevé d'un plan de la mosquée du sultan Hassan. Plusieurs portent les bons à tirer et les signatures autographes de BERTHOLLET, JOMARD et COSTAZ. Pièces en bel état de conservation. RARES. (11)

## IMPRIMERIE DU CAIRE

BONAPARTE, dans la préparation de l'expédition d'Égypte, accorda une attention toute particulière à l'organisation et au fonctionnement d'une imprimerie destinée à suivre l'armée en campagne : il chargea de ce soin MONGE et le général Maximilien CAFFARELLI DU FALGA.

L'imprimerie du corps expéditionnaire d'Égypte commença ses premiers travaux, à bord du vaisseau amiral « *L'Orient* », par l'impression de proclamations de BONAPARTE à ses troupes. Après le

débarquement, l'imprimerie fonctionna à *Alexandrie* et au *Caire*. La direction des travaux fut confiée au citoyen MARCEL, très qualifié pour cet emploi en raison de ses connaissances en arabe, ayant sous ses ordres un ancien imprimeur aux Armées le citoyen MARC AUREL. L'activité de l'Imprimerie Nationale du Caire fut grande : elle ne se borna pas à l'impression de proclamations en français et en arabe, d'ordres du jour ou de papiers administratifs; de ses presses sortirent deux journaux, devenus justement recherchés « *Le Courrier de l'Égypte* » et « *La Décade Égyptienne* ». On doit encore aux travaux de MARCEL et de MARC AUREL, les Almanachs de l'An IX et de l'An X, le compte rendu du procès de l'assassin du général KLÉBER, le musulman fanatique SOLEYMAN-EL-HALEPI, les Fables de LOQUAM avec texte arabe et de nombreux opuscules émanant du D<sup>r</sup> DESCENNETTES et de divers membres de l'Institut d'Égypte. Les pièces présentées ci-dessous proviennent des papiers personnels des imprimeurs MARCEL et MARC AUREL.

## 189. I<sup>o</sup>) ORGANISATION DE L'IMPRIMERIE.

a) L. S., par le général CAFFARELLI DU FALGA, au citoyen DUBOIS-LAVERNE, directeur de l'imprimerie de la République; *Paris*, 11 Germinal An VI (31 mars 1798), 1 p. in-4<sup>o</sup>. RARE.

« ... Je vous prie faire continuer avec la plus grande activité la fonte des caractères simples arabes. Si elle est complète avant le moment fixé pour le départ, les caractères composés pourront rester entre vos mains... », etc.

b) 7 L. S. ou P. S., DUBRETON, commissaire ordonnateur; SUCY, commissaire ordonnateur en chef, etc., à l'imprimeur MARC AUREL relatives à l'organisation de l'imprimerie : Soumission et admission de MARC AUREL comme imprimeur; embarquement pour l'Égypte, etc.

## II<sup>o</sup>) DÉBARQUEMENT ET INSTALLATION.

29 L. A. S. ou L. S. par Horace SAY, aide de camp du général CAFFARELLI (tués tous deux au siège de St-Jean-d'Acre); le général MANSCOURT; ROUSSEL-MONPATRI, adjoint à l'État-Major; MARCEL, directeur de l'Imprimerie; BRUSLÉ, chef d'État-Major du Génie; BAUDUIN, BESSON, DETROYE, etc., etc. Pièces relatives au débarquement de l'imprimerie, à son installation à Alexandrie et au transport au Caire. Liste des employés de l'imprimerie, etc., etc.

## III<sup>o</sup>) FONCTIONNEMENT ET ACTIVITÉ DE L'IMPRIMERIE.

45 L. A. S.; L. S.; ou P. S. par les généraux DAMAS; DURANTEAU (DE BAUNE); LAGRANGE; BELLIARD, etc.; le ministre de l'Intérieur CHAPTAL; l'ordonnateur en chef DAURE; le payeur général ESTÈVE; l'administrateur POUSSIELGUE; l'administrateur de la Marine LE ROY, etc., adressées au directeur de l'Imprimerie MARCEL, relatives à l'activité de l'imprimerie, au retour de MARCEL en France, etc., etc. (82)

## 190. IV<sup>o</sup>) ORDRES DU GÉNÉRAL BONAPARTE A L'IMPRIMERIE.

13 Ordres adressés au nom du général BONAPARTE à l'imprimeur MARC AUREL : BOURRIENNE, secrétaire particulier; Eugène MERLIN, aide de camp; le G<sup>al</sup> (maréchal) BERTHIER; l'administrateur POUSSIELGUE, etc., etc.; on a joint 3 pièces diverses. Pièces relatives à l'impression de journaux, de proclamations, corrections à exécuter sans délai, emploi d'ouvriers, etc., etc.

## V<sup>o</sup>) LETTRES ADRESSÉES AU DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE MARCEL.

Très importante réunion comptant environ 130 L. A. S., ou L. S., par : G<sup>al</sup> BAUDOT;

G<sup>al</sup> BELLIARD; G<sup>al</sup> (maréchal) BERTHIER; G<sup>al</sup> BERTHIER et BOURRIENNE; G<sup>al</sup> DAMAS; G<sup>al</sup> SONGIS; G<sup>al</sup> RENÉ; G<sup>al</sup> LAGRANGE; administrateur général POUSSIELGUE; ordonnateur en chef DAURE; payeur général ESTÈVE; TALLIEN (conventionnel, très rares d'Égypte); CONTÉ (Nicolas, Jacques), chimiste et mécanicien, chef des aérostiers sous la République (1755-1805), rare; LE ROY; CHANALEILLES; BAUDE; G<sup>al</sup> GALBAUD; G<sup>al</sup> DURANTEAU (DE BAUNE); LASCARIS, directeur des droits affermés en Égypte; SARTELON, commissaire ordonnateur; etc., etc. Un grand nombre de ces pièces sont ornées de vignettes et d'en-tête imp. — On a joint environ 90 reçus émanant d'autorités militaires et administratives; commandes d'imprimerie, etc. — Ces pièces sont relatives à l'Imprimerie Nationale d'Égypte.

## VI<sup>o</sup> PIÈCES CONCERNANT PERSONNELLEMENT MARCEL ET MARC AUREL.

13 L. A. S., L. S., ou P. S., adressés à MARCEL et MARC AUREL ou les concernant, par le G<sup>al</sup> BELLIARD, G<sup>al</sup> BAUDOT, ESTÈVE, G<sup>al</sup> DAMAS; Frederick MORRISON, capitaine anglais commandant le « *Theseus* »; G<sup>al</sup> LANUSSE; G<sup>al</sup> FUGIÈRE; BAUDE; etc., etc. Invitations à des bals ou concerts au *Caire*; passeports, certificats sanitaires, évacuation et retour d'Égypte, etc., etc. (249)

## ARMÉE D'ÉGYPTE

### 191. TRÈS IMPORTANTE RÉUNION D'ENVIRON 350 PIÈCES.

#### I<sup>o</sup>) NOMINATIONS ET LETTRES DE SERVICE.

6 pièces in-fol., signées par : G<sup>al</sup> GALBAUD, G<sup>al</sup> BOUSSARD, futur G<sup>al</sup> GARBÉ, etc., etc.

#### II<sup>o</sup>) GRATIFICATIONS ACCORDÉES PAR LE G<sup>al</sup> BONAPARTE.

Gratifications accordées à LAGRANGE, DONZELOT, MORAND, MORANGIÉ, MAUGRAS, ROUYER, DURANTEAU, GARBÉ, ROBIN, VILLOTEAU, etc. 17 pièces in-fol.

#### III<sup>o</sup>) TRÉSORERIE.

Quittances portant les signatures de LOUIS BONAPARTE, MARMONT, DUGUA, BERTRAND, LAZOWSKI, JANSON, FRIANT, BACHELU, LAGRANGE, GARBÉ, SONGIS, SORBIER, LAVALETTE, DOGUEREAU, MALUS, ESTÈVE, etc., environ 100 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

#### IV<sup>o</sup>) LÉGION MALTAISE (Corps créé en Égypte).

P. S. par le G<sup>al</sup> MEYER, MAC-SHEEHY, commandant de la Légion maltaise, etc.; environ 13 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol. : état et contrôle des *Maltais* embarqués, garde du Grand-Maître, etc., etc.

#### V<sup>o</sup>) RÉGIMENT DES DROMADAIRES (Corps créé en Égypte).

L. A. S., « *Cézan* » trésorier du Régiment des dromadaires; états de solde signés par CAVALIER, commandant du Régiment des dromadaires, et par les généraux EPPLER et BELLIARD; Pièces franco-arabes, achats de dromadaires et paiement de chameliers, signées par les Généraux REYNIER, RENÉ, LAGRANGE, le commissaire ordonnateur DAURE, etc., etc.; en tout 24 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol.



## VI<sup>o</sup>) MAMELOUCKS (Corps créé en Égypte).

Paiements de solde signés par les généraux EPPLER et BELLIARD; 11 pièces in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

## VII<sup>o</sup>) RÉGIMENTS FRANÇAIS DIVERS.

a) *Guides de l'armée, Régiments divers* : Solde, états divers 7 pièces in-fol., dont 3 sont signées par le futur maréchal BESSIÈRES. On a joint une très jolie lettre signée par les officiers des Guides, adressée au futur M<sup>al</sup> BESSIÈRES pour lui donner la composition actuelle du Régiment et le féliciter de la part glorieuse qu'il a prise à la Victoire de *Marengo*. (BESSIÈRES avait conduit brillamment une charge de cavalerie à cette bataille.)

b) 22<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à cheval : 6 p. signées dont 5 par le G<sup>al</sup> LASALLE alors colonel du Régiment.

c) 7<sup>e</sup> Régiment de Hussards, 6 p. signées par DUPLESSIS et DETRÉS, alors commandant ce corps.

d) 3<sup>e</sup> Régiment de Dragons, 2 P. S., dont 1 signée par le futur général BRON.

e) 14<sup>e</sup> Régiment de Dragons, 1 P. S., par le futur général LECLERC D'OSTEIN.

f) 18<sup>e</sup> Régiment de Dragons, 3 P. S., par le G<sup>al</sup> VIAL, etc.

g) 20<sup>e</sup> Régiment de Dragons, 9 P. S., par le futur général BOUSSARD, etc.

h) 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie légère, 1 P. S., par le futur général SCHRAMM.

i) 22<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie légère, 4 P. S., LEJEUNE, etc.

j) 13<sup>e</sup> Régiment de ligne, 3 P. S., par le futur général DELEGORGUE.

k) Régiments du Génie et pontonniers, 5 p. signées par le G<sup>al</sup> ANDRÉOSSY et BOUCHER.

l) Artillerie; Canonniers grecs, 1 P. S., par le général DONZELOT.

m) Artillerie, 4<sup>e</sup> Régiment à pied, 4 P. S., par les généraux TIRLET et VIAL.

n) Parc d'Artillerie, 18 P. S., par les généraux DANTHOUCARD, SONGIS, TIRLET, etc.

o) Train d'artillerie, 7 P. S., par les généraux KLÉBER, RUTY, etc.

p) Artillerie de Marine, 21 P. S., par le général FAULTRIER (DE L'ORME).

q) Commission des Arts, gardes magasins, etc., 16 P. S., par le G<sup>al</sup> BELLIARD, le chimiste CONTÉ (Très rare), le G<sup>al</sup> DUGUA, l'ordonnateur de la Marine LE ROY, ESTÈVE, etc.

## VIII<sup>o</sup>) ARTILLERIE.

État des munitions, Rapports sur l'artillerie, etc., 5 pièces in-fol.

## IX<sup>o</sup>) VIVRES, HABILLEMENT, FOURNITURES, ETC.

34 P. S., par les généraux DELZONS, SILLY, CURIAL, LA TOUR MAUBOURG (futur ministre de la guerre), DONZELOT, BELLIARD, BERTRAND, les savants FOURIER et CONTÉ (Très rare), l'ordonnateur en chef DAURE, etc.

## X<sup>o</sup>) ÉTATS DIVERS.

États de perte d'effets, de situation; contrôle de la garnison du fort *St-Jullien*, etc. 11 pièces in-fol., portant les signatures des généraux RAMPON, DAMAS, DURANTEAU, REYNIER, etc., etc. (350)

## 192. BERTHIER (Alexandre), maréchal de l'Empire.

1<sup>o</sup>) P. S., « *Alex. Berthier* »; le Caire, 5 Messidor An VII (23 juin 1799), 1 p. in-fol., vignette gravée d'*Appiani*, cachet de cire rouge.

Le général BONAPARTE voulant reconnaître les glorieux services de l'adjudant-général DONZELOT, le nomme général de Brigade.

II<sup>o</sup>) P. S., « *Alex. Berthier* »; *le Caire*, 28 Nivôse An VII (17 janvier 1799), 1 p. in-fol., vignette gravée d'*Appiani*.

Le général BONAPARTE nomme le citoyen Jean-Baptiste RAMPON, sous-lieutenant à la 2<sup>e</sup> Compagnie du 1<sup>er</sup> Escadron du *Régiment des Dromadaires*.

III<sup>o</sup>) P. S., « *Alex. Berthier* »; *le Caire*, 1<sup>er</sup> Nivôse An VII (31 décembre 1798), 1 p. in-fol., vignette gravée d'*Appiani*, cachet de cire rouge.

Certificat de garantie pour le citoyen Jame, négociant. (3)

### 193. RÉGIMENT DE DROMADAIRES.

BREVET délivré au sous-lieutenant Pierre-Louis PRÉTÔT, et signé par CAVALIER, chef de brigade, commandant le régiment et les membres composant le Conseil d'Administration du *Régiment de Dromadaires*; *Marseille*, 25 Ventôse An X (16 mars 1802), 1 p. in-fol., vignette et en-tête gravés. Petit manque au coin supérieur à gauche et une légère déchirure en marge. *Très rare*.

La vignette, gravée par *Poize*, montre, derrière une statue allégorique du Nil, le fleuve, puis le désert où défile une longue colonne du régiment qui se perd vers les 3 Pyramides; à gauche une oasis et, délimitant la composition, à droite et à gauche, des trophées d'armes, de drapeaux, de canons, etc... sous un palmier. Sous le sujet texte gravé de l'extrait des délibérations des Consuls arrêtant que « *tous les individus qui faisaient partie du Régiment de Dromadaires seront incorporés dans la Gendarmerie à Pied... signé... Bonaparte...* », etc. La vignette est d'un très beau tirage. Pièce encadrée. (1)

### 194. ARMES D'HONNEUR.

I<sup>o</sup>) SABRE D'HONNEUR accordé au citoyen METZINGER, capitaine de grenadiers à la 88<sup>e</sup> Demi-Brigade; *quartier général d'Alexandrie*, 7 Fructidor An IX (25 août 1801), 1 p. in-fol. RARE.

COPIE d'une décision du général en chef, certifiée conforme par le futur général CURIAL et par les membres du conseil d'administration de la 88<sup>e</sup> Demi-Brigade: « ... *Le général en chef voulant donner un témoignage de la satisfaction du gouvernement au citoyen Metzinger, capitaine de grenadiers à la 88<sup>e</sup> Demi-Brigade de ligne pour la conduite distinguée qu'il a tenue à l'affaire du 4 Fructidor, où, par son sang-froid et les manœuvres qu'il a faites il a assuré le bon ordre de la retraite: Accorde au citoyen METZINGER capitaine un SABRE D'HONNEUR...* », etc.

II<sup>o</sup>) BAGUETTES D'ARGENT accordées au citoyen Jacques HUYARD, tambour à la 88<sup>e</sup> Demi-Brigade; *Quartier général du Caire*, 5 Nivôse An VIII (26 décembre 1799), 1 p. in-fol. TRÈS RARE.

Copie d'une décision du général en chef, certifiée conforme par le futur général CURIAL et par les membres du conseil d'administration de la 88<sup>e</sup> Demi-Brigade: « ... *Le général en chef voulant donner un témoignage de la satisfaction du gouvernement au citoyen Jacques Huyard, tambour à la 88<sup>e</sup> demi-brigade de ligne pour la conduite distinguée qu'il a tenue dans l'affaire qui a eu lieu contre OSMAN BEY TAMBOURGI... Donne au citoyen Jacques HUYARD une paire de baguettes d'argent, des 25 destinées à récompenser les actions d'éclat...* », etc. (2)

## PROVINCES D'ÉGYPTE

195. MÉMOIRE POLITIQUE SUR L'ÉGYPTE, par le citoyen MURE, ancien Consul général de la République en Égypte.

I<sup>o</sup>) MANUSCRIT d'environ 50 pp. grand in-fol., d'une belle écriture.

Document d'un très grand intérêt établi par un homme connaissant admirablement l'Égypte, son travail présente un incontestable intérêt en ce qui concerne l'expédition de BONAPARTE. MURE, en 1786, avait déjà proposé la conquête de l'Égypte, mais le cabinet de Versailles préféra courir les risques de voir le pays tomber entre les mains de puissances étrangères que de sortir de son apathie. — Le travail de MURE se divise en 15 chapitres : *Description de l'Égypte*. — *Productions de l'Égypte*. — *Motifs qui doivent déterminer la France à porter ses vues sur l'Égypte*. — *Moyens d'aborder en Égypte avec une Escadre et d'y débarquer une armée*. — *Moyens de pénétrer à l'intérieur du Pays et de s'en emparer*. — *Moyens de garantir l'Égypte d'invasions*. — *Précautions à prendre pour prévenir l'influence du climat sur les troupes*. — *Parti qu'on peut tirer des mameloucks*. — *Des religions établies en Égypte ; conduite à tenir relativement aux Mahométans*. — *Des revenus publics de l'Égypte*. — *Moyens de faire servir l'Égypte à la prospérité de nos manufactures*. — *De la caravane de la Mecque*. — *Précautions à prendre contre la Peste*. — *Quels Rapports peut avoir l'Égypte avec les îles Candie, de Rhodes et de Chypre ?* — La lecture de ce document permet de constater que BONAPARTE a tenu compte de presque toutes les observations qu'il renferme et a fidèlement suivi les indications de MURE, confiant dans son expérience.

## II<sup>o</sup>) VOYAGE EN ÉGYPTÉ par GRANGER.

MANUSCRIT de 7 pp. in-fol.

Chapitre v de cet ouvrage, relatif à la THÉBAÏDE, ses plantes, minéraux; monastères de St-Antoine et de St-Paul.

## III<sup>o</sup>) BASSE-ÉGYPTE.

MANUSCRIT de la main du général VIAL, 7 pp. 1/2 in-fol., comptes, etc., et notes sur le lac Bourlos, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

## IV<sup>o</sup>) VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DU DELTA par JOLLOIS et BOYSAIMÉ, ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, membres de la Commission des Arts et des Sciences de l'Expédition d'Égypte.

MANUSCRIT de 60 pp. in-fol., avec corrections autographes à l'encre et au crayon.

Intéressante relation faite sur l'ordre du général en chef de l'armée d'Égypte en l'an VIII. Pièce d'un très grand intérêt. (4)

## 196. V<sup>o</sup>) PROVINCE DE ROSETTE.

RÉUNION de pièces intéressant cette province et datant de l'occupation de l'Égypte par l'Armée française. — Tableau économique et politique de la Province de Rosette, 10 pp. grand in-fol. — Tableau d'exécution des ordres du jour. — 3 pièces diverses dont l'une porte la signature du G<sup>al</sup> MENOÛ.

## VI<sup>o</sup>) PROVINCE DE THÈBES.

Intéressante réunion. — I<sup>o</sup>) PRÉCIS HISTORIQUE SUR LES CARAVANES QUI DE L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE VIENNENT EN ÉGYPTÉ; manuscrit signé par le citoyen LAPANOÛSE, Directeur de la Douane à Siout, 8 pp. 1/2 in-fol. (15 Brumaire An IX). — II<sup>o</sup>) 3 MÉMOIRES, adressés au G<sup>al</sup> DONZELOT : *Mémoire sur le commerce et l'agriculture...* (signé : J. M. Lapanouse). — Rapport sur les propriétés des Mameloucks. — 2<sup>e</sup> Rapport sur les propriétés des Mameloucks... (signé : Lapanouse). — III<sup>o</sup>) CONTRIBUTIONS DE LA PROVINCE DE THÈBES, 23 pp. in-fol. (signé : Lapanouse). — IV<sup>o</sup>) 7 pièces diverses portant les signatures de LAPANOÛSE; du général BELLARD; d'ESTÈVE, payeur général; LE ROY, ordonnateur de la Marine, etc., etc.; Minutes de lettres, états des services de LAPANOÛSE, etc.

## VII<sup>o</sup>) PROVINCES DE MINIEH ET DE BENI-SOUEF.

État nominatif des villages et répartition des impôts, 18 pp. in-fol. On a joint 3 pièces relatives à la PROVINCE DE BENI-SOUEF (au nord de la province de MINIEH).

## VIII<sup>o</sup>) PROVINCE DE GIRGEH.

TRÈS PRÉCIEUX DOSSIER COMPRENANT :

- a) *Rapport sur la police dans la province de Girgeh.* — Manuscrit de 21 pp. in-fol., signé par le G<sup>al</sup> MORAND.
- b) *Rapport sur les lois et l'administration de la Justice.* — Manuscrit de 13 pp. in-fol., signé par le G<sup>al</sup> MORAND.
- c) *Rapport sur l'économie de la Province de Girgeh.* — Manuscrit de 15 pp. 1/3 in-fol., signé par le G<sup>al</sup> MORAND.
- d) *Rapport sur le militaire de la Province de Girgeh.* — Manuscrit de 7 pp. 1/3 in-fol., signé par le G<sup>al</sup> MORAND.
- e) *Tableau de l'impôt et des contributions de la Province de Girgeh.* — Manuscrit de 51 p. 1/2 in-fol.
- f) *Rapport sur les finances et les contributions de la Province de Girgeh.* — Manuscrit de 16 p. 1/2 in-fol., signé par le G<sup>al</sup> MORAND.
- g) Pièces diverses (15 pp. in-fol.) avec signature de POUSSIELGUE, sceau numide arabe, etc.

## IX<sup>o</sup>) PROVINCE DE SIOUT.

- a) *Nom des villes et villages de la Province de Siout.* — Manuscrit de 17 pp. in-fol.
- b) 4 P. S., par le Général SILLY : Renseignements sur les villages, ventes de chevaux, etc., 15 pp. 1/2 in-fol.
- c) 22 pièces diverses relatives à la *Province de Siout*, dont quelques-unes en arabe; d'autres portent des signatures d'ESTÈVE, de PETRUCCI, etc., etc. IMPORTANT DOSSIER. (57)

## 197. X<sup>o</sup>) HAUTE-ÉGYPTE.

TRÈS IMPORTANT DOSSIER émanant du général DONZELOT, chef d'État-Major du G<sup>al</sup> DESAIX à l'armée d'Égypte.

- a) *Villes de la Haute Égypte*; manuscrit 27 pp. in-fol. Renseignements sur les villes de Achmin, Helli, Kosséïr, Girgeh, Gehemi, Soulaïge, El Gagati, Esmanil, Géziré et Sandvill, Thata, Themeth, Pays de Soliman, Kachef, Sennaar, Suez.
- b) *Renseignements sur les Arabes*; Manuscrit d'environ 26 pp. in-fol. Un certain nombre de pièces sont de la main du G<sup>al</sup> DONZELOT.
- c) *Renseignements divers*; Manuscrit d'environ 17 pp. in-fol et in-4<sup>o</sup>. Notes manuscrites de DONZELOT. Carte manuscrite du Nil de Beni-Souef à Girgeh; montagnes s'étendant jusqu'à la Mer Rouge.
- d) *Notes diverses de la main du général DONZELOT*, cartes, plans, etc., etc. (25)

## 198. XI<sup>o</sup>) PROVINCE DE KOSSÉÏR.

*Comptes Rendus des perceptions de la douane à Kosséïr* : 2 manuscrits, signés l'un et l'autre par le général DONZELOT et établis par MALPHEM STÉPHANUS, Percepteur de la Douane à Kosséïr; notes manuscrites du général DONZELOT; en tout environ 65 pp. in-fol. Ces manuscrits sont établis en français et en langue orientale.

## XII<sup>o</sup>) TRIBUS DE LA HAUTE ET DE LA MOYENNE ÉGYPTÉ.

MANUSCRIT d'environ 25 pp. in-fol. relatif aux tribus suivantes : *Bécharis* ; *Eddendor-el-Eddendi* ; *Elégat Abadis* ; *Azaisi* ; *Labbaa* ; *Maasis* ; *Attouanis* ; *Géamas* ; *Fouisdis*, *Nazarathis*, *Terraounis* ; *Benouaffis* ; *Haouara* ; *Balcouchi* ; Arabes de la province de *Fayoum*, etc., etc. Ce fut le général DESAIX qui ordonna de réunir des renseignements sur les tribus afin de connaître leur histoire et leurs mœurs pour mieux les comprendre et les amener à considérer les Français comme des alliés et des protecteurs et non des ennemis. (Voir Conquête de la Haute-Égypte, n<sup>o</sup> 97).

## XIII<sup>o</sup>) MÉMOIRE SUR LA MER ROUGE.

MANUSCRIT de 42 pp. in-fol., auquel il a été joint une grande carte manuscrite contemporaine de l'expédition d'Égypte, représentant la *Mer Rouge* de Suez au détroit de *Bab-el-Mandeb*, ainsi que les régions côtières Africaines et Asiatiques. — On a joint : DESCRIPTION DE LA MER ROUGE, tirée du journal d'Albuquerque par Jean BARRAS ; manuscrit de 9 pp. in-fol.

## XIV<sup>o</sup>) MÉMOIRE SUR LA GRÈCE.

Copie d'un rapport adressé au Directoire par FÉLIX, Consul de la République à Salonique.

Manuscrit de 41 pp. in-fol. — L'auteur, dans cet important document, expose les moyens de dégager BONAPARTE et d'assurer la conservation de l'Égypte. (6)

## MANUSCRITS RELATIFS A LA CAMPAGNE D'ÉGYPTÉ

### 199. I<sup>o</sup>) G<sup>al</sup> ANDRÉOSSY (Antoine, François, comte :)

« ESSAI SUR L'EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ AVEC QUELQUES NOTES SUR LA CAMPAGNE D'ITALIE » ; manuscrit de 39 pp. in-fol., portant de nombreuses corrections autographes du G<sup>al</sup> ANDRÉOSSY.

Manuscrit très lisible, PRÉSENTANT LE PLUS GRAND INTÉRÊT.

### II<sup>o</sup>) P. BARAILLER (plus tard receveur des douanes à Perpignan).

« CAMPAGNE DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN ÉGYPTÉ » ; manuscrit de 12 pp. 1/2 in-fol.

Copie moderne de nombreux extraits d'un manuscrit contemporain ; il est relatif aux opérations de la « Légion Nautique ». (2)

### 200. III<sup>o</sup>) LEPÈRE (GRATIEN), architecte attaché à la Commission des Arts et Sciences de l'Expédition d'Égypte.

« VOYAGE EN ÉGYPTÉ, AN IX, etc. », cahier n<sup>o</sup> V ; Manuscrit autographe signé de ses initiales « G. L. P. » de 91 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT relatant les aventures de la Commission des Arts et des Sciences dans le port et la rade d'Alexandrie, et les derniers événements de la Compagnie d'Égypte.

IV<sup>o</sup>) MARCEL, Directeur de l'Imprimerie Nationale du Caire :

« HISTOIRE DE LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE, PAR ABDUL-BAHMAN..., TRADUITE PAR MARCEL, AVEC NOTES DE FÉLICIAN, PAYEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE. » Manuscrit de 231 pp. in-fol., et de 20 pp. petit in-4<sup>o</sup> pour les notes de Félician. INÉDIT.

Très beau manuscrit au net; il est prêt pour l'impression. (2)

201. V<sup>o</sup>) G<sup>al</sup> REYNIER (Jean, Louis, Ebénézer, comte :).

« DE L'ÉGYPTE APRÈS LA BATAILLE D'HÉLIOPOLIS, etc. »; Manuscrit de 254 pp. in-4<sup>o</sup>, avec table des matières et une planche dépliant. *Provient des papiers du G<sup>al</sup> Reynier.*

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT dans lequel le G<sup>al</sup> REYNIER porte de violentes attaques contre le général MENOÛ. Cet ouvrage fut publié chez *Pougens* en l'An X.

VI<sup>o</sup>) G<sup>al</sup> SAVARY (Anne, Jean, Marie, René), DUC DE ROVIGO.

Fragment du manuscrit des « MÉMOIRES DE ROVIGO » relatif à la Campagne d'Égypte, avec des corrections autographes et des remarques autographes de SAVARY; environ 200 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT, présentant des *variantes* avec le texte *imprimé*.

VII<sup>o</sup>) SARTELON, ordonnateur en chef de l'Armée d'Égypte.

MANUSCRIT de 43 pp. in-fol., un peu fatigué.

INTÉRESSANTES NOTES, commençant à la mort de KLÉBER; récits et commentaires sur les événements militaires ayant amené l'évacuation de l'Égypte. On a joint 2 P. S. de SARTELON. (5)

202. VIII<sup>o</sup>) VOYAGE D'UN FRANÇAIS EN ÉGYPTE, fait en forme de *Journal* dans les années 6, 7, 8 et 9 de la R<sup>e</sup> F<sup>se</sup>, contenant : Le détail de son voyage depuis Paris jusqu'au moment de son embarquement à Toulon. Sa traversée par mer jusqu'à Alexandrie. La reddition de Malthe et son séjour en cette ville. La conquête de l'Égypte par Bonaparte. Le détail du combat naval entre les escadres Anglaises et Françaises dans la rade d'Aboukir. Les mœurs et les usages des Égyptiens, des Arabes et des Mamelouks. Le gouvernement de l'Égypte sous les Beys. La description et le commerce des différentes villes d'Égypte où il s'est arrêté. Les Insurrections du Kaire. Sa population et ses environs. La description de la fête de l'ouverture du Kalidgy, et les principaux événements qui lui sont arrivés, suivis de quelques réflexions politiques et traits d'Histoire, par GRANDJEAN, agent en chef de l'habillement de l'Armée. *A Alexandrie, en Égypte*, An 9, pendant les derniers mois du siège d'Alexandrie par les Anglais.

Beau MANUSCRIT AUTOGRAPHE de 240 p. in-4<sup>o</sup>, avec titre et table des matières.

REMARQUABLE DOCUMENT INÉDIT. C'est le journal rédigé en Égypte même à la fin de la campagne par l'agent en chef GRANDJEAN qui partagea tous les périls de l'aventure égyptienne. On y trouve des détails nouveaux et pittoresques sur l'embarquement à Toulon, le combat naval d'Aboukir, la révolte du Caire et les événements qui suivirent jusqu'à l'assassinat de Kléber qui termine le récit. La partie administrative est curieuse pour les détails qu'elle donne sur l'habillement des troupes et les procédés arbitraires dont usait Bonaparte à l'égard de fournisseurs trop avides, qui au surplus ne purent guère s'enrichir dans un pays aussi pauvre que l'était l'Égypte à cette époque. (1)

## 203. FÊTES AU CAIRE.

I<sup>o</sup>) DISPOSITION pour la fête du 1<sup>er</sup> Vendémiaire, anniversaire de l'An VII de la République française (22 septembre 1798), en exécution de l'Ordre du général en chef (BONAPARTE) en date du 11 Fructidor; manuscrit de 4 pp. in-fol à demi-colonnes, ratures et corrections.

C'est le texte ayant servi à l'imprimeur MARC AUREL pour la composition de l'imprimé relatif à cette fête (pièce jointe). On joint également une copie conforme de la proclamation de BONAPARTE aux troupes à cette occasion, manuscrit de 1 p. 3/4 in-folio.

II<sup>o</sup>) L. S. du général (maréchal) BERTHIER au général DUGUA; Le Caire, 5<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An VI (21 septembre 1798), 1 p. in-4, vignette et en-tête imp.

Il lui donne avis de l'arrivée du général LANUSSE avec son bataillon pour les fêtes du 1<sup>er</sup> Vendémiaire, etc.

III<sup>o</sup>) P. A. de BOURRIENNE; notes relatives à la fête du Prophète (29 Thermidor An VII-16 août 1799).

CURIEUSE PIÈCE. « *Les meilleurs musiciens du Pays s'étant réunis le jour de la fête du prophète pour donner un concert au général en chef ils ont chanté en dialogue différents morceaux de poésie dont voici la traduction.* » Le texte oriental avec traduction française en regard de ces poésies est joint. 1 p. in-folio, sur 2 colonnes. On joint également :

IV<sup>o</sup>) MONGE (Gaspard, comte de PELUSE), mathématicien, né à Beaune en 1746, mort à Paris en 1818. L. A. S. « *Monge* » (au citoyen MARCEL, directeur de l'Imprimerie). Le Caire, 16 Vendémiaire An VII (7 octobre 1798), 3/4 de p. in-8 oblong.

Il lui adresse « *copie du discours d'ouverture du Divan général* » que le général en chef (BONAPARTE), veut faire imprimer et en demande « *les épreuves pour les corriger* ». Le texte, en français, manuscrit de 1 p. 3/4 in-folio, très intéressant, est annexé. (6)

## 204. GARDE NATIONALE ET PLACE DU CAIRE.

BONAPARTE quand il partit pour l'expédition de Syrie ne laissait qu'une faible garnison dans la ville; il prit des mesures de sauvegarde et créa une *Garde Nationale* dans laquelle furent enrôlés tous les Français exerçant des fonctions civiles ou se livrant au négoce. MARC AUREL, imprimeur de l'armée, fut désigné comme capitaine de la 1<sup>re</sup> compagnie.

I<sup>o</sup>) P. S. par MARC AUREL, comme capitaine de la 1<sup>re</sup> compagnie (*Le Caire*), sans date, 1 p. in-plano.

Contrôle nominatif des 116 hommes de cette compagnie établi par quartiers et rues. Il donne l'indication des professions de chacun d'eux; tous les employés de l'Imprimerie Nationale y figurent et l'on y remarque le nom du citoyen MARCEL son directeur. On a joint : 2. L. S., 1 copie conforme d'une lettre du général DESTAING, commandant de la place du Caire à MARC AUREL. Ordres de service, convocation, ordre de police relatif à la propreté, à la salubrité de la ville, etc... On joint également 1 lettre au même concernant une dispense des fonctionnaires publics non officiers de sa compagnie.

II<sup>o</sup>) DISPOSITION ET ORDRES EN CAS D'ALARME. (Dès le 12 Thermidor, BONAPARTE, prévoyant le cas de révolte des habitants du Caire, avait pris des mesures en cas d'alarme).

Copies de : 1<sup>o</sup> Ordre à la Place du 12 Thermidor; — 2<sup>o</sup> Ordre du jour du 14 Thermidor. 2 pp. in-folio. L'alarme sera annoncée par cinq coups de canon tirés à une minute d'intervalle; toutes les troupes se réuniront sur la place d'Elfi, elles prendront les armes, la citadelle fermera ses portes, etc... C'est grâce à ces mesures que la révolte du 30 Vendémiaire put être assez rapidement étouffée, les dispositions restèrent secrètes et ne furent pas imprimées dans les ordres de l'armée. (6)

## 205. LA MONNAIE DU CAIRE.

Intéressante réunion comprenant : 1<sup>o</sup> 4 Etats de dépenses engagées pour la Monnaie du Caire en Vendémiaire, Nivôse, Prairial et Thermidor An VIII (septembre-octobre 1799, juillet-août 1800), portant les signatures de POUSSIELGUE, GLOUTIER, ESTÈVE, etc., env. 9 pp. in-folio. Relatifs à l'entretien des ateliers, l'acquisition de matériel, l'achat des objets nécessaires à la fabrication, aux appointements du personnel; — 2<sup>o</sup> 14 reçus manuscrits en arabe pour fournitures et travaux divers. On joint 4 autres reçus manuscrits, en arabe également, montés sur la même feuille, se rapportant à des marchés passés au Caire avec les Arabes par l'armée française. Ensemble : 22 pièces.

(22)

## 206. AFFAIRES ARABES, PIÈCES EN ARABE.

Important dossier d'environ 33 pièces diverses.

1<sup>o</sup> Pétition adressée au général BONAPARTE par les Coptes habitant sur le quai de la place de l'Usbekué, 1 p. in-folio. Ils supplient de ne pas être expulsés de leurs maisons. (Traduction française sur la pièce). 2<sup>o</sup> Traduction française de 3 pièces adressées à BONAPARTE, 3 pp. 1/2 in-fol. et in-4; cautionnement des Cheiks de la Loi relatif à la tranquillité publique; engagement souscrit par les négociants de la Gourié de préserver de tous troubles les rues de leur arrondissement; déclaration des Kachefs d'Othman Bey de n'avoir nulle intelligence avec l'ennemi et de servir fidèlement le général en chef. 3<sup>o</sup> Traductions françaises de 2 lettres des Notables du Caire et Ulemas à la Sublime Porte, 6 pp. in-fol. et in-4 : ils annoncent le débarquement de BONAPARTE, ses succès contre les mameloucks, la situation du Caire, etc. 4<sup>o</sup> 3 lettres en arabe (traductions françaises sur les pièces) du Divan du Caire au général DUGUA, le Caire, 10 Prairial, 3<sup>e</sup> jour complém. An VII et 8 Brumaire An VIII (29 mai, 14 septembre et 30 octobre 1799), l'une d'elles porte une apostille de Dugua, 3 pp. in-folio; au sujet de négociants de la Mecque venus sans passeports, de la libération d'un effendi prisonnier et d'une plainte du corps des baigneurs. 5<sup>o</sup> 2 lettres en arabe (traductions françaises sur les pièces) de l'Émir Mustapha, Aga des janissaires au général DUGUA, 2 pp. in-fol. Demande de passeports pour des marchands et au sujet d'un cheval pris indument. 6<sup>o</sup> Traductions françaises de 2 lettres du Scherif de la Mecque à POUSSIELGUE (4 Floréal An VII 23 avril 1799), 5 pp. in-fol. et 3 pp. in-4. Il lui est venu des lettres de la part du Prince de l'Armée française, notre ami BONAPARTE; il demande l'envoi de soldats à Suez pour y garder les marchandises et escorter le café au Caire. 7<sup>o</sup> Traduction française d'une lettre de Saïd Hassan Grod à ROSSETTI certifié par POUSSIELGUE (An VII-1799). Au sujet d'expédition de sené. 8<sup>o</sup> Règlement établissant dans les provinces de Girgê, Siout et Thèbes des fonctionnaires (Kaïammā Kans) chargés du mesurage des terres, des impôts, etc. *Kené*, 15 Germinal An VII (4 avril 1799), 2 pp. 1/2 in-fol. Texte arabe et français. Pièce signée à l'original par le général DESAIX, commandant de l'Égypte supérieure. 9<sup>o</sup> 3 états nominatifs des membres du Divan de la province de Siout, 5 pp. in-fol. oblong. Indication de leurs émoluments, émargements, etc., pièces curieuses. 10<sup>o</sup> Curieuse lettre en arabe (traduction française sur la pièce). 1 p. in-folio. Congratulations et regrets adressés au général JULLIEN, commandant la province de Rosette à l'occasion de son départ. 11<sup>o</sup> Dossier de 4 pièces relatif à une réclamation faite au général VIAL par le nommé Tahir d'une somme de 50.000 medins : Procès-verbal signé de FRIANT, RENÉ, etc. *Alexandrie* 18 Vendémiaire An X (10 octobre 1801), pièces arabes et françaises concernant cette affaire, ensemble env. 7 pp. 1/2 in-fol. et in-4, belles pièces. 12<sup>o</sup> Traduction italienne d'une lettre du roi du Darfour au général DONZELOT, 1 p. 1/2 in-4 et 4 pièces annexes. Dossier relatif à la caravane de Darfour; droits à payer au général, marchandises apportées, etc..., ensemble 7 pp. 1/2 env. On joint : 1 lettre et adresse en arabe au général DESTAING; 1 lettre en arabe et 1 pièce, également en arabe; reçu de plusieurs femmes et enfants arabes. Ensemble 3 pp. 1/2 in-fol. et in-4.

(33)

## HOPITAUX EN ÉGYPTÉ — PESTE AU CAIRE

207. I<sup>o</sup> DESGENETTES (Nicolas, René DUFRICHE, baron), médecin réputé par son savoir, son courage et son dévouement. BONAPARTE l'attacha à l'Expédition d'Égypte comme médecin en chef de l'armée d'Orient. Né à Alençon le 23 mai 1762, mort le 3 février 1837.



1<sup>o</sup>) L. A. S. « *R. Desgenettes* » au général MENOÛ, *le Caire*, 2 Vendémiaire An IX (24 septembre 1800), 1 p. in-folio. Il lui demande, pour le *Courrier d'Égypte*, le texte de l'allocution qu'il a faite aux régiments des dromadaires en lui remettant son étendard. 2<sup>o</sup>) L. A. S. de ses initiales au citoyen MARCEL, directeur de l'Imprimerie Nationale, *le Caire*, 12 Nivôse An IX (2 janvier 1801). 1 p. in-folio, adresse, au sujet de la *Décade* et du *Courrier d'Égypte* : le citoyen Cotiaz ne se presse pas pour fournir les épreuves; « *diligentez... ce paresseux là...* », etc. On joint une L. S. comme président de la C<sup>on</sup> extraordinaire de salubrité publique, au général DUGUA, *le Caire*, 1<sup>er</sup> Brumaire An VIII (23 octobre 1799), 1 p. in-4, adresse. Au sujet d'instructions concernant la Commission.

#### II<sup>o</sup> 4 états relatifs à l'hôpital de Rosette.

A) État des militaires décédés de Vendémiaire à Fructidor An IX (septembre 1799-août 1800). B) État des malades contagieux du 1<sup>er</sup> Vendémiaire au 5<sup>e</sup> jour complémentaire An VIII (23 septembre 1799-22 septembre 1800). C) État des médicaments nécessaires à l'hôpital, *Rosette*, 20 Floréal An VIII (10 mai 1800). D) État par entrées, sorties et morts du 16 Pluviôse An VIII au 1<sup>er</sup> Vendémiaire An IX (5 février-23 septembre 1800). On joint une L. S. du Commissaire des guerres DUVAL au citoyen TRIPIER, agent divisionnaire des hôpitaux, *Rosette*, 14 Thermidor An VII (1<sup>er</sup> août 1799) : véhémence réclamation relative à l'hôpital qui manque de tout. Ensemble env. 11 pp. in-plano et in-folio.

III<sup>o</sup> 5 L. S. de l'Ordonnateur en chef DAURE à LARREY, chirurgien en chef, *le Caire*, du 2 Frimaire au 8 Pluviôse An VII (22 novembre au 28 décembre 1798), 5 demi p. in-fol. légèrement rognées sur le côté, en-tête et vignette impr. Correspondance relative aux hôpitaux. On joint 1 L. S. du Commissaire ordonnateur LAIGLE au même, *Alexandrie*, 11 Germinal An IX (1<sup>er</sup> avril 1801), 1 p. in-fol. légèrement réduite, en-tête impr. Au sujet d'un chirurgien à mettre à la disposition du préfet maritime, et 1 L. S. de l'Ordonnateur en chef SARTELOU, au même, *Le Caire*, 18 Frimaire An IX (9 décembre 1800), 1/2 p. in-fol., légèrement rognée, vignette et en-tête impr. Le citoyen Lacroix sera payé en qualité de chirurgien attaché à la légion grecque. On joint également :

LARREY (Dominique, Jean, baron), attaché avec Desgenettes à l'armée d'Orient, en qualité de chirurgien en chef; il se signala par sa bravoure et son dévouement en Égypte. Né à Beaudéan en juillet 1766, mort à Lyon le 25 juillet 1842. L. S. « *D. J. Larrey* » au citoyen BOUSQUET, officier de santé, attaché à la 25<sup>e</sup> demi-brigade. *Alexandrie*, 15 Fructidor An IX (2 septembre 1801), 1 p. in-fol., adresse, jaunissures.

Il lui adresse les marques de son assentiment pour son rapport sur la santé des hommes de sa demi-brigade et les soins et zèle apportés au traitement de leurs maladies.

#### IV<sup>o</sup> PIÈCES DIVERSES :

1<sup>o</sup>) État des effets, ustensiles et denrées existant à l'Hôpital militaire de Gizeh au 1<sup>er</sup> Pluviôse An VII (20 janvier 1799), 3 pp. in-folio; 2<sup>o</sup>) 3 états d'appointements de médecin, chirurgien et pharmacien militaires à l'armée d'Égypte de dates diverses; on y relève les signatures de LARREY et DESGENETTES, 3 pp. in-folio.

#### V<sup>o</sup> PESTE AU CAIRE.

11 L. A. S. et L. S. de l'Ordonnateur des Lazarets BLANC aux généraux DESTAING et DUGUA, *Le Caire* du 11 Ventôse au 19 Prairial An IX (1<sup>er</sup> mars-7 juin 1799), ensemble environ 12 pp. in-folio, vignette et en-tête impr., adresses, 1 pièce fortement jaunie.

Intéressante correspondance relative aux mesures sanitaires prises contre la peste (Lettre du 21 Ventôse). La peste est au Lazaret : il réclame un poste commandé par un officier prudent à qui il donnera les « *consignes d'où dépendront le salut de la ville* » ; les autres lettres parlent de mesures à prendre, de divers incidents survenus : des Turcs revenus de Syrie avec les blessés tiennent des propos alarmants sur notre situation ; un ouvrier a été tué par une sentinelle ; l'adjudant général BOYER s'est enfui avec sa suite (apostille du général Dugua ordonnant son retour à la quarantaine), etc. (28)

## ORDRES DU JOUR DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE

### 208. I<sup>o</sup>) ORDRES DU JOUR DU G<sup>al</sup> BONAPARTE.

3 Ordres du jour manuscrits et 149 ordres du jour imprimés ; in-fol., sortis des presses de l'Imprimerie Nationale du Caire. Certaines pièces portent les signatures autographes d'officiers de l'État-Major du G<sup>al</sup> BONAPARTE : ANDRÉOSSY, etc., etc. *Très belles pièces en parfait état de conservation.*

### II<sup>o</sup>) ORDRES DU JOUR DU G<sup>al</sup> KLÉBER.

106 Ordres du jour imprimés ; in-fol., sortis des presses de l'Imprimerie Nationale du Caire. Un grand nombre de pièces portent la signature autographe du général RENÉ, etc. *Très belles pièces en parfait état de conservation.*

### III<sup>o</sup>) ORDRES DU JOUR DU G<sup>al</sup> MENOÜ.

154 ordres du jour imprimés et 8 ordres du jour manuscrits, sortis des presses de l'Imprimerie Nationale du Caire. Certaines pièces sont imprimées en arabe ou en français et en arabe. Quelques pièces sont légèrement rognées en tête. *Belles pièces en parfait état de conservation.*

TRÈS INTÉRESSANTE RÉUNION PERMETTANT DE SUIVRE AU JOUR LE JOUR LES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE.

Collection complète. Réunion rarissime de 420 ordres du jour qui ne paraît pas pouvoir être reconstituée. (420)

## IMPRIMÉS

### 209. LIVRES, RECUEILS, BROCHURES, PROCLAMATIONS, JOURNAUX, AFFICHES, etc...

RÉUNION DE PIÈCES provenant de l'Imprimerie Orientale et Française à Alexandrie ; de l'Imprimerie MARC AUREL et de l'Imprimerie Nationale au Caire. Recueil cartonné de 11 pièces dont la première porte la signature de RASPAIL (griffe) comportant : A) Tarif des monnaies, affiche petit in-plano, 18 Messidor An VI (6 juillet 1798). — B) Disposition pour la fête du 1<sup>er</sup> Vendémiaire... An VII. — C) 6 Rapports de BONAPARTE au Directoire Exécutif, des 26 Vendémiaire au 23 Thermidor An VII (17 octobre 1798-10 août 1799). — D) Discours de KLÉBER à la fête du 1<sup>er</sup> Vendémiaire An VIII et rapport au Directoire du même du 25 Brumaire An VIII. — E) CONVENTION pour l'Évacuation de l'Égypte, 9 Messidor An IX (28 juin 1801). Environ 48 p. in-4. Ensemble en parfait état de fraîcheur. On a joint : 1<sup>o</sup>) Rapport fait au Gouvernement... depuis la conclusion du traité d'El-Arisch jusqu'à la fin de Prairial An VIII, signé à l'original par le général DAMAS, 65 pp. in-4. 2<sup>o</sup>) Expédition de Syrie jusqu'à la prise de Jaffa, env. 20 pp. in-4. 3<sup>o</sup>) 4 rapports de BONAPARTE et 1 rapport de KLÉBER au Directoire Exécutif (18 Messidor, 6 Ther-

midor, 2 Fructidor An VI, 6 Brumaire et 6<sup>e</sup> complém. An VII), env. 22 pp. petit in-fol. et in-4. *Toutes belles pièces.* On a joint également :

1<sup>o</sup> ADRESSE DE LA CONVENTION NATIONALE AU PEUPLE FRANÇAIS, décrétée dans la séance du 18 Vendémiaire An III (9 octobre 1794)... traduite en arabe par P. RUFFERS... à Paris, de l'Imprimerie de la République, An III (Texte français et arabe), 23 pp. in-fol.

2<sup>o</sup> LETTRE DES MEMBRES DU DIVAN DU KAIRE AU GÉNÉRAL BONAPARTE, premier Consul... en arabe et français. A Paris, de l'Imprimerie de la République, An XI (1802-1803), 19 pp. in-folio, cartonnage bleu du temps. Belle pièce. (10)

210. IMPORTANTE RÉUNION DE 10 AFFICHES, dont 9 proclamations de BONAPARTE, comprenant :

1<sup>o</sup> Proclamation de BONAPARTE aux soldats contresignée par CAFFARELLI, impr. à Toulon (en-tête rogné). 2<sup>o</sup> Ordre du général en chef (Bonaparte) enjoignant aux militaires absents de leurs corps de rejoindre Toulon, 21 et 29 Floréal An VI (10 et 18 mai 1798), impr. à Grenoble. 3<sup>o</sup> Détails authentiques sur la marche de l'escadre de Toulon et la prise de Malte; impr. à Bruxelles. 4<sup>o</sup> 3 proclamations de BONAPARTE imprimées à bord de « l'Orient »; 3 et 6 Messidor An VI et ... Messidor An VI relatives à la discipline des troupes; au désarmement des villages, aux réquisitions, etc...; et aux instructions pour les Cheiks, Cadis et Imans (contre les Mameloucks). 5<sup>o</sup> 3 proclamations de BONAPARTE, impr. au Caire : a) aux habitants après la révolte de décembre 1798; b) la même (texte en arabe); c) ordonnance réglementant la fabrication de la poudre en Égypte. 6<sup>o</sup> Proclamation du Divan de la ville du Caire, « la bien gardée », aux Provinces de l'Égypte (après la campagne de Syrie). Très curieuse affiche signée des Cheicks : *El-Bekry, El-Cherqaouy, El-Mahdy*, etc..., 10 pp. in-plano et grand in-plano. Ensemble en bon état de conservation. (10)

211. AFFICHES, PROCLAMATIONS DIVERSES des généraux DUGUA, KLÉBER, MENOÛ, BELLIARD et imprimés divers.

17 pièces comprenant : 1<sup>o</sup> Proclamation du général DUGUA aux membres du Divan du Caire, 13 Ventôse An VII (prise d'*El-Arisch*, installation des drapeaux pris dans le *Djamé-el-Azhar*, etc.). 2<sup>o</sup> Proclamation de KLÉBER aux soldats de la 2<sup>e</sup> d'Infanterie légère sur la mort du brave DENOYER leur chef, 14 Brumaire An VIII. 3<sup>o</sup> 5 proclamations du général MENOÛ : a) aux habitants de l'Égypte, 6 Brumaire An IX; (1 p. in-plano quadruple en hauteur); b) aux habitants du Caire et de toute l'Égypte, 15 Frimaire An IX; c) aux Cheicks Abouket et Baraket, 13 Nivôse An IX; d) proclamation en arabe (1 p. in-plano quadruple en hauteur); e) proclamation du général BELLIARD, contresignée par MENOÛ, 19 Thermidor An VIII; défense aux habitants de sortir de la ville du Caire. Ces pièces, sauf celle d, sont rédigées en français et en arabe. 4<sup>o</sup> Convention pour l'évacuation de l'Égypte, 8 Messidor An IX (27 juin 1801), signée à l'original par le général BELLIARD, 4 pp. in-fol.; on a joint : 1 proclamation du même aux habitants du Caire, de toutes les religions, après la convention d'évacuation, affiche in-plano, de l'impr. du Caire, texte arabe et français et le texte manuscrit (arabe et français) ayant servi à sa composition; ensemble 3 pièces. 5<sup>o</sup> Brochures, petits placards populaires : a) Relation historique de l'expédition secrète de BONAPARTE en Égypte, 2 pp. in-fol.; b) Compte rendu au Directoire Exécutif par le général BUONAPARTE sur son expédition d'Égypte, 4 pp. in-4 avec couplets sur son retour en France et, en-tête, une grande gravure populaire sur bois, le montrant sur un char antique traîné par des lions; c) vocabulaire français-arabe contenant les mots principaux et d'un usage plus journalier, 80 pp. in-12, de l'Imprimerie Nationale, au Caire, An VII; d) TOURNEVILLE, ex-commandant de place, venant des prisons d'Égypte, au général BONAPARTE, 8 pp. in-4; e) Le cri de l'honneur ou un jeune volontaire à ses compagnons, 8 pp. in-8, on a joint 3 feuilles volantes relatives à l'Égypte et l'Armée d'Orient. (17)

212. PROCLAMATIONS IMPRIMÉES EN ARABE, réunion de 6 affiches sortant de l'Imprimerie Nationale du Caire; l'une d'elles avec en-tête en français; « Proclamation du Divan du Caire à l'occasion du départ du général en chef BONAPARTE pour Kattieh »; quatre sont ornées d'une petite vignette sur bois ovale symbolisant la « République française »; sur la dernière, autre vignette, plus importante, également sur bois, d'un type différent, montrant le même sujet. Très belles pièces. (6)

213. COURRIER DE L'ÉGYPTE, imprimé au Caire par le citoyen MARC AUREL, imprimeur de l'armée, du 12 Fructidor An VI au 20 Fructidor An IX (29 août 1798-12 juin 1801). 116 numéros petit in-4 impr. sur 2 colonnes. Reliure en maroquin rouge jans. dentelle intér., tête dorée non rognée (Thibaron-Joly). Ex-libris Bancel. A figuré à sa vente (1882).

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE BIEN COMPLET DE CE RARISSIME JOURNAL dont on ne connaît qu'un très petit nombre d'exemplaires. Pièce précieuse pour l'histoire de la conquête et de l'occupation de l'Égypte par l'Armée d'Orient ainsi que l'organisation et l'administration du pays par le général BONAPARTE. Il donne également les nouvelles parvenues d'Europe, le compte rendu des séances de l'Institut d'Égypte, les découvertes faites par ses membres, etc. On a ajouté 3 portraits du temps : BONAPARTE et KLÉBER, par Guérin et MENOU, par Bonneville et une table chronologique manuscrite de l'expédition. Sur les n<sup>os</sup> 9, 10, 12, 20, 25, 27, 28, 29, 30 : « Au Caire, de l'Imprimerie de MARC AUREL, imprimeur de l'Armée, au quartier des Francs »; sur les n<sup>os</sup> 32 à 62 : « Au Caire, de l'Imprimerie Nationale »; sur les n<sup>os</sup> 63, 64, 66 (pendant la seconde révolte du Caire) : « A Gizeh, de l'Imprimerie Nationale »; sur les 8 derniers n<sup>os</sup> on lit : « A la citadelle du Caire, de l'Imprimerie Nationale »; c'est là que s'étaient réfugiés tous les services de l'Armée française. (1)

214. LA DÉCADE ÉGYPTIENNE. Au Caire, de l'Imprimerie Nationale, An VII et An VIII, 36 numéros, reliés en 3 volumes, plein veau, dos orné, pièces de titres rouges, tranches jaunes.

Très bel exemplaire, en reliure ancienne, ayant appartenu à GRATIEN LEPÈRE dont la signature figure sur la page de titre. (3)

216. ESTÈVE. CIRCULAIRES DU PAYEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE, Exercices des Ans VII et VIII (1798-1799 et 1799-1800). Recueil d'environ 150 circulaires in-folio, reliées en un volume 1/2 toile verte, plats papier, titre or et fers sur le dos, tranches jaspées.

Bel état de conservation, éraflures sur un plat de la reliure.

ESTÈVE. COMPTE RENDU PAR M. ESTÈVE, de l'Administration des finances, pendant l'établissement des Français en Égypte. (Sans lieu ni date, vers 1801). 150 pp. in-4<sup>o</sup> paginées 215 à 353. Cartonnage du temps, couvert de papier rose, pièce de titre vert sur le dos.

Bel exemplaire, ex-libris M. L. D. Cartonnage fatigué.

ESTÈVE. MÉMOIRE SUR LES FINANCES DE L'ÉGYPTE, depuis sa conquête par le Sultan SELYM I<sup>er</sup>, jusqu'à celle du général en chef BONAPARTE, par M. le comte ESTÈVE, Trésorier général de la Couronne... ex-Directeur général des revenus publics de l'Égypte. Ouvrage dédié à l'Empereur. Imprimé par les soins de J.-J. MARCEL, Directeur de l'Imprimerie impériale... 1809. In-folio, plein veau fauve moucheté, dos orné, encadrement sur les plats, dentelle intérieure, tranches dorées. Reliure du temps. Étiquette de ZEZIO, relieur, rue du Four-Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 15. (3)

Bel exemplaire, éraflures sur les plats et le dos.

217. I<sup>o</sup> ANNUAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, calculé pour le méridien du Kaire, l'an VIII de l'ère française. AU KAIRE, de l'Imprimerie Nationale. An VIII de la République française. Broché.

Bon exemplaire non rogné et bien complet, sous couverture muette portant la signature autographe de LEPÈRE : « Le Cn (citoyen) Lepère, architecte », de cet intéressant annuaire donne, outre les renseignements généraux d'usage : départements, tableau comparatif des mesures françaises et égyptiennes, correspondance de l'hégire avec l'ère française, etc... un tableau militaire très détaillé de l'Armée d'Orient, des membres composant le Divan, l'Administration générale des finances, l'Institut et la Commission des Sciences et Arts. Couverture légèrement maculée et fatiguée par l'usage.

II<sup>o</sup> ANNUAIRE DE L'AN IX (1800-1801). Annuaire de la République française, calculé pour le méridien du Kaire, l'an IX de l'ère française. Au Kaire, de l'Imprimerie Nationale. In-8 1/2 veau fauve, plats papiers, dos orné de filets, pièce de titre rouge, tranches jaunes (reliure du temps).

Bel exemplaire, ex-libris R. A. THERMSIDE M. D. 1 coiffe légèrement fendue. (2)

218. OPUSCULES DU C<sup>en</sup> DESGENETTES, médecin en chef de l'Armée d'Orient. Au Kaire, de l'Imprimerie Nationale (sans date) An VII (1798-1799) et 27 Nivôse An VIII (17 janvier 1799). In-8, plein veau fauve moucheté, dos orné de petits fers (palmiers), bordure sur les plats, tranches rouges (reliure du temps).

Bel exemplaire de ces opuscules comprenant : a) Lettre du C<sup>en</sup> Desgenettes sur la rédaction de la topographie physique et médicale de l'Égypte; b) Rapport sur le Moristan, hôpital du Caire, adressé au Général en Chef BONAPARTE...; c) Notes sur les maladies de l'armée d'Orient...; d) Avis sur la petite vérole régnante, adressé au Divan du Caire... (texte français et arabe); e) Tables nécrologiques du Kaire... Ans VII et VIII. La reliure est un peu frottée. (1)

219. RECUEIL des pièces relatives à la procédure et au jugement de SOLEYMAN EL-HALEBY, assassin du général en chef KLÉBER. Au Kaire, de l'Imprimerie Nationale. An VIII de la République française. In-8, 1/2 veau fauve, plats papiers, dos richement orné, pièce de titre rouge, tranches jaunes (reliure du temps).

Bel exemplaire, comportant le texte français et la « traduction turke » des pièces de la procédure et du jugement. Petite tache sur un plat de la reliure, un coin réparé au titre. (1)

220. FABLES DE LOQUAM, surnommé LE SAGE. Édition arabe, accompagnée d'une Traduction française, et précédée d'une Notice sur ce célèbre Fabuliste. Au Kaire, de l'Imprimerie Nationale. An VIII de la République française (1799. Vieux style). In-8, plein veau marron, encadrement à froid, sur les plats, dos orné à nerfs, pièce de titre verte, dentelles int. or, tranches marbrées (reliure du temps). (1)

Bel exemplaire, reliure légèrement frottée.

221. PORTRAITS ET GRAVURES. Un lot d'environ 102 portraits gravés par *Dutertre*, sauf 2, des personnages militaires et civils ayant fait partie de l'Expédition d'Égypte (un grand nombre sur chine appliqué, quelques-uns en double exempl.) et de 14 gravures documentaires diverses contemporaines et postérieures. (116)

# CAMPAGNES DE LA RÉPUBLIQUE ET DU PREMIER EMPIRE

## EXPÉDITION D'IRLANDE SOUS LE GÉNÉRAL HOCHÉ

(Notes historiques) : Les Irlandais, perpétuellement en opposition sourde ou ouverte avec le gouvernement anglais, accueillirent la Révolution Française avec une vive sympathie. Les patriotes irlandais s'efforçant à suivre et à imiter le mouvement révolutionnaire français fêtèrent à Dublin en 1790 et 1791 la Fête de la Fédération française. La suppression de l'*habeas corpus*, dont les Irlandais jouissaient depuis 1782, fit éclater des troubles : l'émeute de *Dingle* en juillet 1793 fut assez sérieuse. D'autres troubles éclatèrent : en 1794, les faubourgs de Cork furent attaqués par des insurgés, etc. — Le mécontentement allant grandissant, une insurrection éclata en novembre 1796; des magasins d'armes furent pillés et 10.000 hommes de troupes anglaises durent se retirer devant les insurgés. C'est à cette époque que le général HOCHÉ fit accepter par le Directoire son plan de descente en Irlande. Le gouvernement français mit à la disposition du général HOCHÉ, une flotte complète sous les ordres de l'Amiral MORARD DE GALLES, officier de marine de l'ancien régime, au glorieux passé, ayant servi sous SUFFREN. L'Armée sous les ordres du G<sup>al</sup> HOCHÉ, forte de 15 à 18.000 hommes, s'embarqua avec son général le 17 décembre 1796. Grâce à une brume épaisse la flotte française échappa aux croisières anglaises et opéra la traversée sans incidents notables, mais l'escadre formant l'avant-garde, sous les ordres du contre-amiral BOUVET, fut assaillie par une violente tempête en vue des côtes d'Irlande; séparée du gros de l'escadre, elle se réfugia dans la petite baie de *Bantry*, près de Cork. Le général GROUCHY, avec 6.000 hommes proposa de débarquer; le contre-amiral BOUVET s'y opposa arguant des difficultés de l'entreprise. Un nouveau violent coup de vent s'éleva et chassa les vaisseaux au large. L'amiral BOUVET séparé de HOCHÉ et de MORARD DE GALLES n'osa rien entreprendre et regagna Brest. Quant à HOCHÉ et MORARD DE GALLES, ils durent à leur tour regagner la France. HOCHÉ débarqua à l'île de Ré, le 13 janvier 1797. — Plus tard, en août 1798, le général HUMBERT (Jean, Joseph, Amable) qui avait déjà pris part à l'expédition du général HOCHÉ de 1796, fut chargé d'une expédition en Irlande. Il débarqua à *Killala*, le 22 août 1798, se joignit aux insurgés irlandais, fut vainqueur à *Balayna* et à *Castlebar*, mais obligé de se rendre aux Anglais à *Ballynamuck*, le 8 septembre 1798.

TRÈS IMPORTANT DOSSIER RELATIF A L'EXPÉDITION D'IRLANDE.

222. HOCHÉ (Lazare), général des Armées de la République, le pacificateur de la Vendée. Né à Montreuil près Versailles, le 25 juin 1768, mort au camp de Wetzlar (Prusse Rhénane), le 28 septembre 1797.

1<sup>o</sup>) L. S., « *L. Hoche* » au général CHÉRIN; Brest, 23 Brumaire An V (23 novembre 1796), 1 p. 1/2 in-fol., en tête imp. à son nom, avec la devise « *Res non verba* ». *Belle pièce*. RARE.

INTÉRESSANTE LETTRE ÉCRITE AU MOMENT DE LA PRÉPARATION DE L'EXPÉDITION D'IRLANDE PAR LE GÉNÉRAL HOCHÉ : « ... La lenteur de la marche des transports, la crainte d'être obligé de les abandonner si nous étions obligés de combattre, nous ont fait renoncer au projet que nous avions d'en emmener le plus possible. La marine militaire doit seule nous transporter; et s'il en est besoin l'armée navale tentera une seconde fois le passage. Je n'hésiterai donc pas à laisser quelques-unes des troupes que je croyais emmener. Je partirai avec les principaux officiers généraux. LEMOINE (général) demeurera pour conduire le second envoi... » CHÉRIN devra s'entendre avec l'amiral BRUIX pour procéder en règle à l'embarquement; il prendra des états exacts des vaisseaux et

des troupes afin que HOCHÉ puisse faire son ordre de débarquement. Il indique l'ordre dans lequel l'embarquement s'effectuera : le premier corps sera la légion du G<sup>al</sup> HUMBERT, etc. — Quant à HOCHÉ il s'embarquera avec l'amiral à bord d'une frégate..., etc. — *Très intéressants détails.*

2<sup>o</sup>) P. S. « *L. Hoche* », adressée au G<sup>al</sup> CHÉRIN; 10 Frimaire An V (30 novembre 1796), 3 pp. 3/4 in-fol., en-tête imp. à son nom, avec la devise « *Res non verba* ». *Belle pièce.*  
RARE.

TRÈS INTÉRESSANTE PIÈCE RELATIVE A L'EXPÉDITION D'IRLANDE : (HOCHÉ mit à la voile pour l'Irlande avec son corps expéditionnaire le 16 décembre, et grâce au brouillard échappa aux croisières anglaises. Le mauvais temps dispersa la flotte française qui, après des pertes sérieuses, tant du fait des éléments que des navires anglais, ne revint en France que par miracle. Malgré son échec, cette expédition jeta une grande alarme en Angleterre, car elle révéla son point vulnérable.) Dans la présente pièce, HOCHÉ donne des ordres très détaillés pour le débarquement de son armée en Irlande; il dicte à chaque général de la façon la plus minutieuse la conduite qu'il devra tenir; rien n'est laissé au hasard. Il recommande à ses généraux de veiller à ce que : « ... l'ordre et la discipline soient sévèrement maintenus, à ce que les personnes et les propriétés soient scrupuleusement respectées. Nos succès dépendent de la conduite que nous tiendrons dans le pays ami que nous allons habiter et l'honneur nous fait une loi sévère de ménager toujours le paisible habitant des campagnes, auquel les querelles et les formes de gouvernement sont assez souvent étrangères et indifférentes. Le G<sup>al</sup> HOCHÉ compte sur le zèle et l'attachement de ses camarades qui sont ses amis, et leur renouvelle ici l'assurance qu'ils peuvent compter sur la durée des sentiments qu'il leur a voués... », etc. (2)

222 bis. 1<sup>o</sup>) P. S. par le général HOCHÉ et l'Amiral MORARD DE GALLES; Brest, 17 Frimaire An V (7 décembre 1796), 1 p. 1/4 in-fol.

ORDRES RELATIFS A L'EXPÉDITION D'IRLANDE : « Dès à présent et pendant l'absence de l'armée navale, on s'occupera de réarmer avec la plus grande célérité les vaisseaux, *L'Invincible*, *Le Terrible*, *Le Majestueux*, *La Convention*, *Le Duquesne*, *Le Censeur* et *Le Zélé*... Les bâtiments du convoi seront réduits à 20 que l'on choisira dans la totalité en donnant la préférence aux plus grands, à bord desquels se trouve la majeure partie du train d'artillerie. Ces 20 bâtiments seront complétés en gréement, vivres et équipages au dépens des autres qui doivent être entièrement désarmés, et dont le chargement en artillerie ou autres objets de guerre sera réparti sur les 20 bâtiments choisis. Au fur et à mesure que ces derniers seront entièrement armés, ils seront mis en rade et se tiendront prêts à partir au premier ordre qui leur en sera donné. Il y aura toujours sur rade des corvettes ou avisos en appareillage pour porter à l'armée les dépêches du gouvernement... » etc. — On a joint une pièce en date du 16 Vendémiaire An V (7 octobre 1796), 1 p. in-fol. portant de nombreuses notes manuscrites de HOCHÉ. C'est une sorte de questionnaire auquel répond le général en chef. On lit : « *Pour combien de jours désire-t-on qu'il soit fait de pain et biscuits pour l'embarquement...* » etc. Le G<sup>al</sup> HOCHÉ répond : « *POUR 17.000 HOMMES POUR HUIT JOURS...* » — « *Devra-t-on emporter des effets d'habillement ?* » — Le G<sup>al</sup> HOCHÉ répond : « *LES TROUPES SERONT HABILLÉES A NEUF AVANT DE PARTIR; ON N'EMPORTERA QUE PEU D'HABITS ET DE VESTES, MAIS TOUT CE QUI RESTERA EN CULOTTES, PANTALONS, SOULIERS...* », etc.

II<sup>o</sup>) MORARD DE GALLES (Justin, Bonaventure, comte : ) amiral en chef de l'expédition d'Irlande sur la frégate « *La Fraternité* ». Il fut séparé du reste de la flotte par des brouillards et des vents contraires; arriva à la baie de Bantry, après le départ du contre-amiral BOUVET et rentra en France sans avoir pu débarquer les troupes de HOCHÉ. Né à Goncelin (Isère), le 30 mars 1741, mort à Guéret (Creuse), le 23 juillet 1809.

A) L. A. S., « *Morard de Galles* » au général CHÉRIN : Brest, le 23 Nivôse An VI (12 janvier 1798), 1 p. 1/2 in-fol., en-tête imp.

TRÈS BELLE LETTRE ÉCRITE APRÈS LA MORT DU G<sup>al</sup> HOCHÉ : « ... Quoique pour le bonheur de notre commune patrie et pour ma satisfaction particulière j'aye vécu trop peu de temps avec le brave et vertueux général que nous regrettons tous sincèrement (HOCHÉ), pour fournir à l'écrivain patriote qui se propose d'écrire sa vie, des notes assez étendues pour lui faire connaître particulièrement le héros qui nous a été ravi au moment où il allait encore rendre des services signalés à la République; je m'empresse cependant, citoyen général... de vous adresser les notes que j'ai recueillies pendant le temps où j'ai vécu avec le général HOCHÉ. La vérité, l'estime et la vénération que m'ont inspiré les qualités militaires et sociales de celui que nous regrettons à si juste titre ont été mes guides dans



la rédaction des notes ci-jointes... » etc. — Les notes sont jointes : Manuscrit signé « Morard de Galles », 10 pp. in-fol. Belle pièce. — PIÈCE DU PLUS GRAND INTÉRÊT : « ... HOCHÉ avait à peine pacifié la Vendée et repoussé les Anglais et les Émigrés débarqués à Quiberon qu'il forma le projet d'aller soustraire le Peuple Irlandais au joug tyrannique des Anglais et lui donner la Liberté. Il proposa son plan au Directoire Exécutif qui l'approuva. Les captures faites à Quiberon suffirent pour solder et habiller les troupes destinées à cette expédition ; ainsi c'était avec leurs propres armes qu'on allait combattre les Anglais... Enfin HOCHÉ s'embarqua avec l'amiral sur la Frégate « La Fraternité ». L'armée mit à la voile le 25 Frimaire An V (15 décembre 1796). HOCHÉ vivait avec l'amiral (Morard de Galles) et son État-Major. Son premier abord était froid ; son air martial et sa contenance en imposaient, mais dès qu'on avait appris à le connaître, on le trouvait doux, affable, extrêmement honnête, ne parlant qu'après quelque réflexion. Il témoignait beaucoup d'envie de s'instruire dans l'art de la navigation et dans l'astronomie. Il questionnait fréquemment là-dessus les officiers de l'État-Major de l'armée ; et, s'il leur faisait quelque observation elles étaient toujours judicieuses et appuyées de Raisonnement. Un jour qu'il était assis sur le tillac, avec l'un d'eux, dessus une peau d'ours blanc qui lui servait lorsqu'il bivouaquait à l'armée, et qui lui était bien utile à bord (car il était impossible de se tenir debout à cause des grands roulis du bâtiment) et ayant sous les yeux un Neptune ouvert, qu'il consultait, il disait : Les Anglais ne veulent point reconnaître la République Française ; mais nous les y forcerons... Une autre fois qu'il parlait du général BUONAPARTE : Je ne le connais pas, (disait-il), je ne l'ai jamais vu ; mais je l'estime. Il veut la Liberté de son pays, la République et la Constitution de l'An III. Ses victoires continuelles m'assurent qu'il en a fait sincèrement le serment : Aussi l'ai-je soutenu lors de mon dernier séjour à Paris, contre les royalistes, qui, pour le décourager, m'annonçaient comme son successeur au commandement en chef de l'Armée d'Italie. Il était juste qu'on le défendît au dedans, tandis qu'il combattait si glorieusement au dehors..... La frégate amirale ayant été, dès le jour même de son départ, séparée de l'Armée par un coup de vent, ne rencontra au bout de plusieurs jours qu'un vaisseau dont le capitaine apprit au général que ceux des Bâtiments de l'Armée qui avaient pu se rendre dans la baie de Bantry, en Irlande, avaient été contraints, par la force des vents, d'en appareiller sans avoir pu effectuer la descente, et que, vraisemblablement ils avaient fait route pour Brest... Il rencontra à l'Ouest d'Ouessant, distante de 12 lieues de Brest, l'armée anglaise devant laquelle il fut obligé de fuir. Une autre division anglaise se trouvait sous le vent, et lui offrait presque la certitude d'être pris. HOCHÉ, fuyant pour la première fois devant l'ennemi, conservait le plus grand sang-froid ; mais la frégate échappa à toutes les poursuites par la supériorité de sa marche et vu l'impossibilité d'arriver à Brest, elle fit voile pour Rochefort où elle arriva le 23 Nivôse An V. .. Sa conquête (de HOCHÉ) ne se serait pas bornée à donner la Liberté au peuple Irlandais ; il espérait punir le gouvernement Anglais de ses perfidies envers la France ; et en effet, une fois maître de l'Irlande, il aurait eu de grandes facilités pour exécuter son dessein. Il a fallu que des vents impétueux, une mer affreuse et des tourmentes continuelles aient fait échouer une si généreuse entreprise ! Mais, du moins, on a fait la consolante expérience que malgré les nombreuses flottes des Anglais on pouvait facilement aller chez eux, puisque l'armée passa sans obstacle, quoiqu'à son départ on signalât 37 voiles ennemies à l'O. N. O. de Brest, et que la plus grande partie des bâtiments qui la composait a mouillé à Bantry où elle se disposait à opérer la descente quand la tempête est venue la disperser... » etc., etc.

B) 3 copies de lettres certifiées conformes par l'amiral MORARD DE GALLES.

1<sup>o</sup>) Copie conforme d'une lettre adressée à l'amiral MORARD DE GALLES par le capitaine DUMANOIR LE PELLEY, plus tard amiral (neveu de Pléville le Pelley et comme lui né à Granville), commandant le vaisseau « la Révolution » sous le contre-amiral BOUVET pendant l'expédition d'Irlande ; à bord de « la Révolution » ; 9 Nivôse An V (29 décembre 1796), 1 p. in-fol.

« Je n'ai pas le temps en vous voyant, général, de vous rendre compte des divers événements qui me sont arrivés et des avaries majeures que j'ai essuyées depuis mon départ. Mon capitaine de frégate vous exposera en détail le récit de ma navigation, (il) vous dira la fâcheuse position du vaisseau n'ayant qu'un ancre et qu'un câble, ayant le beaupré cassé à ne pouvoir nullement m'y fier. J'ai, tout au plus, 10 jours de vivres. Décidez d'après cet exposé, de ce que je dois faire, mon zèle ne s'est point ralenti par les contrariétés ; je comptais encore, quoique c'eût été une imprudence, aller rallier le Cap Mizaine, mais vous voilà et j'attends vos ordres... » (DUMANOIR LE PELLEY fit partie de l'expédition d'Égypte ; il revint en France sur « La Carrère » sous les ordres de l'amiral GANTEAUME qui ramena BONAPARTE d'Égypte sur « La Muiron »).

2<sup>o</sup>) Copie certifiée conforme par l'Amiral MORARD DE GALLES, du même au même ; à bord du vaisseau « la Révolution » ; 10 Nivôse An V (30 décembre 1796), 3 pp. 3/4 in-fol.

PIÈCE D'UN TRÈS GRAND INTÉRÊT : «... J'ai exécuté vos ordres et je vous ai suivi, général ;

*l'état du Vaisseau « La Révolution », n'est pas devenu plus brillant depuis hier ; vous m'avez promis de m'ôter du monde et le temps ne paraît pas vouloir seconder vos intentions... J'ai à bord 2.200 hommes et des vivres pour 8 jours. Aujourd'hui tout le monde à bord est à la demi-ration. Tant de monde fatigué, n'ayant absolument rien à changer (pour se changer) et obligé de faire taire leur appétit... » Suit un long exposé du mauvais état du vaisseau; DUMANOIR LE PELLEY estime qu'il doit sans tarder, chercher à rejoindre un port de France. — « ... Quant à l'atterrissage d'Irlande, je dois vous observer, général, que les vents de l'Ouest, Sud-Ouest et Sud qui règnent au large deviennent S. E. et E, S, E en approchant de la côte. C'est l'expérience de 3 jours de mer qui me l'a appris... Je n'ai pu hier vous faire passer ma lettre ; ma position n'a point changé aujourd'hui mais avec une brise maniable de Nord ou N. O. ; J'espère que je mouillerais sans risque dans la baie de Bantry et que j'aurai le plaisir de déposer en Irlande les troupes dont je suis chargé, mais je vous observe, général, qu'aussitôt mouillé, je compte que vous me ferez passer de suite les ancres et les câbles dont j'ai le besoin le plus urgent... », etc.*

3<sup>o</sup>) Copie conforme d'une lettre adressée à l'Amiral MORARD DE GALLES par le chef de division OBET, commandant du vaisseau rasé « *Le Scévola* »; à bord de « *La Révolution* », 13 Nivôse An V (2 janvier 1797), 1 p. 3/4 in-fol.

*« ... Vous pouvez être bien persuadé de la position où je me suis trouvé sur le vaisseau rasé « Le Scévola », ouvrant de toutes parts. Nous avons été 48 heures ayant 4 puits et 6 pompes en activité, sans avoir aucun avantage sur les voies d'eau où tout l'équipage n'aurait pas suffi si nous n'eussions pas eu les troupes passagères à notre secours pour attendre la rencontre heureuse du vaisseau « La Révolution ». Il était temps, tout le monde était fatigué et les pompes commençaient à se désemparer souvent... Je me réserve de dicter, à notre arrivée à terre le service qu'il (le Capitaine DUMANOIR LE PELLEY) rend à l'État en sauvant la vie à 809 hommes qui n'eussent pas passé la nuit sans périr. Lorsque j'ai abandonné le vaisseau, moi et mon État-Major, l'eau avait gagné le faux-pont... », etc.*

III<sup>o</sup>) BOUVET DE PRÉCOURT (François-Joseph, baron : ) amiral. Il commandait la 2<sup>e</sup> Escadre de l'amiral MORARD DE GALLES, sur la frégate « *L'Immortalité* » au cours de l'expédition d'Irlande; il parvint à la baie de Bantry, le 21 décembre 1796, avec 16 vaisseaux, mais fut obligé d'en sortir en raison du mauvais temps et rentra à Brest le 1<sup>er</sup> janvier 1797. Né à Lorient le 23 avril 1753, mort à Brest le 20 juillet 1832.

L. A. S., « *Bouvet* » à BARRAS; Paris, 30 Ventôse An V (20 mars 1797), 1 p. in-fol.

LETTRE RELATIVE A L'EXPÉDITION D'IRLANDE. (BOUVET avait été suspendu de ses fonctions après l'affaire d'Irlande.) — « ... J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de mon mémoire justificatif et de mes manœuvres dans l'expédition d'Irlande... Les comptes que l'on en a rendu... ont été infidèles, et j'espère que plus instruit par mon mémoire, vous rendrez à la marine militaire un officier général, qui, dans toutes les circonstances a prouvé son attachement à la République... », etc. — La Copie du mémoire justificatif de BOUVET est jointe; il porte la signature de contre-Amiral BOUVET, et comporte 19 pp. 1/2 in-fol. — « ... Le 26 (Frimaire), à 3 heures de l'après-midi, le général (amiral) MORARD DE GALLES fit appareiller l'armée de cette rade (Camaret). Des vaisseaux du contre-amiral RICHERY (commandant l'escadre légère de l'expédition d'Irlande, sur le vaisseau « *La Pégase* ». Bloqué dans Rochefort, il parvint à en sortir et à rejoindre le contre-amiral BOUVET à la sortie de Brest le 16 décembre 1796; il gagna la baie de Bantry, puis rentra à Brest le 11 janvier 1797) avaient joints dans la nuit. On ordonna un ordre de marche ou de convoi sur une ligne, en suivant les mouvements du vaisseau de tête et de gouverner pour passer par le Raz.... Je commandais, ainsi que je l'ai déjà dit, la seconde escadre et me trouvais par conséquent de l'avant. Je suivis donc les vaisseaux de tête... La mer était fort grosse et le temps très obscur. Je fis prendre des ris aux huniers... » BOUVET raconte longuement sa traversée et arrive enfin à la baie de Bantry. — « ... Trop certain que je suis encore séparé de la majeure partie des bâtiments de l'armée et des flûtes, j'engage le général GROUCHY, commandant en chef des troupes de débarquement par l'absence du général HOCHÉ, à se concerter avec les autres officiers généraux, et déterminer si le débarquement sera effectué avec le peu d'hommes et de munitions qui restent. J'avais à craindre que les frégates anglaises mouillées à Corck n'eussent été expédiées pour avertir leur armée de notre apparition sur les côtes d'Irlande; de la voir arriver d'un instant à l'autre dans la baie, et nous forcer, étant attaqués par des forces aussi supérieures à nous jeter à la côte et brûler nos vaisseaux. Le peu de bâtiments qui me restaient pouvaient fournir environ 7.000 hommes, 2 canons, point de munitions, mais seulement un peu de farine. Le Conseil se tint à mon bord. J'insistai vivement sur une décision prompte, et il fut décidé que le débarquement serait opéré sur-le-champ. Comme je

*J'ai observé, je n'avais aucune instruction, aucun ordre de faire la descente dans le cas où je me séparerais du général en chef, mais désirant toujours coopérer de tous mes moyens à une opération aussi importante, je demandai au général GROUCHY, qu'il me requit, par écrit, de mettre les troupes à terre, de protéger le débarquement et de lui donner quelques milliers de poudre sans cependant en dégarnir les bâtiments de l'armée. Je reçus cette pièce... et j'expédiai de suite un lougre pour aller reconnaître entre l'île de Bear et la côte septentrionale de la baie, une anse propre à mettre les troupes à terre... Le capitaine du lougre ne tarda pas à venir me rendre compte du succès de ses recherches : il m'apprit qu'il avait trouvé une petite plage où pouvaient aborder les chaloupes. Toute l'armée était alors sous les voiles et louvoyait avec un fort vent d'Est et d'Est-Sud-Est. Je me trouvais Nord et Sud de la pointe de l'Est de l'île de Bear, et plusieurs vaisseaux étaient encore à une lieue et demie sous le vent du mouillage. A 4 heures je signale à l'armée que je me propose de faire une descente dans le Nord-ouest-Nord-Est, relèvement de l'endroit indiqué par le capitaine du lougre. Peu de temps après, les pilotes font mouiller ma frégate, par 32 brasses d'eau, fond de vase et d'argile... Quelque désir que j'eusse de commencer le soir à mettre les troupes à terre, il ne me fut pas possible de l'entreprendre. Au coucher du soleil, le vent augmente beaucoup... Les pilotes du pays annoncèrent au capitaine de la Frégate que nous allions avoir un très fort coup de vent. Toute la nuit le temps fut affreux ; il tomba beaucoup de neige ; la mer devint très grosse ; la frégate prenait de l'eau par-dessus son gaillard d'avant dans les tangages. Le 5 au jour le vent augmenta encore... la mer grossit davantage... », etc. BOUVET décide de sortir de la baie de Bantry ; il était toujours en pleine tempête ; il fit voile sur Brest où il arriva le 12 (Nivôse An V-2 janvier 1797), etc., etc. — In fine Bouvet a joint, sur copie conforme certifiée par lui, le procès-verbal de la Frégate « L'Immortalité », commandée par le capitaine de vaisseau SIMÉON ; cette Frégate avait le contre-amiral BOUVET à son bord au cours de l'expédition d'Irlande, 2 pp. in-fol.*

#### IV<sup>o</sup>) PERSONNAGES DIVERS.

Intéressantes lettres de ROUSSELIN DE S<sup>t</sup> ALBIN, du G<sup>al</sup> CHÉRIN, du G<sup>al</sup> SPITAL, d'Isidore LANGLOIS.

V<sup>o</sup>) Copie conforme certifiée par le général CHÉRIN de son journal comme chef de l'État-Major de l'armée expéditionnaire d'Irlande, commandée par le général HOCHÉ.

Manuscrit de 30 pp. in-8<sup>o</sup>.

VI<sup>o</sup>) MANUSCRIT non signé de 26 pp. petit in-fol., relatant au jour le jour les événements de l'expédition d'Irlande.

*Très intéressant document.*

VII<sup>o</sup>) JOURNAL DE WANDRÉ portant sa signature et adressé au général HOCHÉ, ainsi qu'en témoigne la note autographe de ce général « Reçu le 10 Pluviôse » 13 pp. in-4<sup>o</sup>.

Ce journal relate les événements de l'Expédition d'Irlande jusqu'au 25 Nivôse. *Intéressant.* (18)

223. VIII<sup>o</sup>) PLAN DE DÉFENSE POUR L'ANGLETERRE EN CAS D'INVASION. Manuscrit non signé de 26 pp. in-fol. *Très intéressant.*

IX<sup>o</sup>) PLAN DE DÉFENSE POUR L'IRLANDE DANS LE CAS D'UNE INVASION.

Manuscrit non signé de 25 pp. in-fol. *Très intéressant.*

Ce manuscrit ainsi que le manuscrit précédent (n<sup>o</sup> VIII) ont été remis à HOCHÉ par les patriotes irlandais THÉOBALD WOLF TONE et FITZGÉRALD. Le premier fonda l'Association des *Irlandais Unis*. Traqué par les Anglais, il se réfugia en Amérique, puis en France où il se concerta avec HOCHÉ sur l'expédition d'Irlande. Il servit comme adjudant-général dans les armées françaises et fut fait prisonnier par les Anglais. Condamné à être pendu il se suicida.

X<sup>o</sup>) COPIE DU REGISTRE DE LETTRES SECRÈTES DU G<sup>al</sup> CHÉRIN, chef d'état-major du g<sup>al</sup> Hoche; 10 pp. in-fol.

XI<sup>o</sup>) INSTRUCTIONS POUR LES HOMMES DISPERSÉS EN TIRAILLEURS, etc. Important manuscrit en 2 parties de 48 pp. et de 34 pp., in-4<sup>o</sup>.

X<sup>o</sup>) DOCUMENTS SUR LE GÉNÉRAL HOCHÉ.

4 minutes autographes et 1 minute non autographe, auxquelles on a joint diverses minutes et 1 L. S. de Petiet, adressées au G<sup>al</sup> HOCHÉ, à Brest.

Intéressant dossier relatif à l'organisation financière de l'expédition d'Irlande.

XI<sup>o</sup>) LETTRES OU COPIES DES LETTRES DE PERSONNAGES IRLANDAIS, émanant de Hugues O'HAULON, général de division Irlandais, MAC SHEELEY, James THOMPSON; etc. En tout environ 60 pp. in-fol, in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>.

UN FORT LOT de pièces diverses, copies de lettres, notes, etc.; en tout environ 50 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. *Intéressant*. On a joint 2 affiches imprimées émanant du G<sup>al</sup> HOCHÉ et relatives à l'expédition d'Irlande.

XII<sup>o</sup>) EXPÉDITION D'IRLANDE DU GÉNÉRAL HARDY (1798). (Le général HARDY fit partie de la 2<sup>e</sup> expédition d'Irlande; il mit à la voile pour l'Irlande le 14 septembre 1798. Il était chef des troupes sur l'Escadre de BOMPART et fut fait prisonnier sur le vaisseau « *Le Hoche* », le 12 octobre 1798.)

a) L. A. S., de Stanislas HUE, commissaire des guerres, ordonnateur de l'armée expéditionnaire d'Irlande, au banquier PERREGAUX, à bord du « *Hoche* », 27 Fructidor An VI (13 septembre 1798), 4 pp. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp.

Il donne à son correspondant des détails sur les préparatifs de l'expédition et le départ de la flotte. On espère, en rangeant la Chaussée des Saints, échapper aux croisières anglaises

b) L. A. S. du même au même; *Lichfield* (Straffordshire), 2 Frimaire An VII (22 novembre 1798), pp. in-4<sup>o</sup>.

STANISLAS HUE, prisonnier en Angleterre, fait le récit de l'expédition d'Irlande : La flotte française, malgré ses manœuvres, fut suivie par 3 vaisseaux anglais. Après de longs détours la flotte française arriva en vue des côtes d'Irlande, mais fut entourée par les forces navales britanniques. « *Le Hoche* » combattit seul contre plusieurs vaisseaux anglais, mais finalement dut se rendre... », etc. — On a joint un dessin au lavis montrant l'état du « *Hoche* » lorsqu'il cessa le combat (1 p. in-4<sup>o</sup>).

XIII<sup>o</sup>) KILMAINE (Charles, Edouard, Saül, Jennings de : ) général de Cavalerie d'origine irlandaise, au service de la France. Il fit la campagne d'Amérique sous ROCHAMBEAU. Il remplaça DESAIX puis BONAPARTE à l'armée d'Angleterre et organisa l'Expédition d'Irlande. Né à Dublin (Irlande), le 19 octobre 1751, mort de dysenterie à Paris, le 11 décembre 1799.

L. A. S., « *Kilmaine* » à BARRAS; Rouen, 2<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An VI (18 septembre 1798), 2 pp. 1/2 in-fol., petite vignette et en-tête impr. à son nom. *Belle pièce*. RARE.

LETRE RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'EXPÉDITION D'IRLANDE : « ... J'ai écrit aujourd'hui au Président du Directoire pour proposer de tenter l'expédition d'Irlande avec 7.000 hommes, ces moyens paraissent peu conformes à la grandeur de l'objet et seraient en effet insuffisants POUR TOUT AUTRE QUE MOI : mes liaisons nombreuses en Irlande, la confiance sans borne que les Irlandais m'ont toujours témoignée, et le désir, l'attente même où ils sont de me voir débarquer, tout me porte

à croire que je réussirai avec d'aussi faibles moyens. Il faut un noyau autour duquel puissent se réunir les Irlandais, mais il faut que ce noyau soit assez considérable pour leur en faciliter les moyens et pour produire un effet imposant. Sept mille hommes rempliront cet objet parce que j'emploierai les moyens connus pour faire croire que le nombre est beaucoup plus considérable... Je sais le désir que vous avez de secourir ces braves Irlandais ; ils le savent aussi, et ils ont en vous une entière confiance. Votre nom est connu et vénéré dans ce pays par tous les amis de la Liberté ; ces raisons jointes aux bontés personnelles dont vous m'avez honoré me font un devoir de vous conjurer de favoriser la proposition que je fais au Directoire ; la France en recueillera les plus grands avantages, et j'en veux courir tous les dangers qui ne sont pas petits, pour peu qu'on veuille l'envisager de sang-froid, mais la probabilité de réussir ET DE RENDRE LA LIBERTÉ ET L'INDÉPENDANCE A L'IRLANDE ET DE FAIRE TRIOMPHER LES ARMES DE LA RÉPUBLIQUE SURMONTENT TOUTE CONSIDÉRATION PARTICULIÈRE... », etc. — (KILMAINE, malade, dut abandonner son commandement. Ce projet avait été déjà tenté, mais avec 1.500 hommes seulement, par le général HUMBERT en août 1798. HUMBERT débarqua à Killala le 22 août et se joignit aux Irlandais insurgés. Il battit les Anglais à Balayna et Castlebar (24 et 27 août), mais fut enveloppé par les forces supérieures de Lord CORNWALLIS à Ballynamuck, le 8 septembre et obligé de se rendre le 15 septembre 1798).

(41)

## CAMPAGNE DE L'ARMÉE DE NAPLES ET DE ROME

224. 1<sup>o</sup>) BONNAMY (Charles, Auguste, Jean, Baptiste, Louis, Joseph dit de BELLE-FONTAINE) général, chef d'État-Major de CHAMPIONNET à l'armée de Rome. Il fut arrêté avec CHAMPIONNET, sous l'inculpation de concussion et d'excès de pouvoir, puis remis bientôt en liberté. BONNAMY servit sous l'Empire. Né à LA MEILLERAYE (Vendée), le 18 août 1764, mort à la Flocelière (Vendée), le 7 août 1830.

24 L. A. S., ou L. S., ou P. S. aux généraux THIÉBAUT, DUHESME, BERTHIER, etc. ; Rocca-Serra, Caserta, Francati, Naples, Vérolì, etc., du 11 Nivôse An VII (31 décembre 1798) au 8 Ventôse An VII (26 février 1799), et quelques pièces annexes. En tout environ 30 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup> ; de nombreuses pièces ont des en-tête imp. de l'armée de Rome et de l'armée de Naples.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE, composée d'ordres du jour, de lettres militaires aux généraux sous les ordres du général CHAMPIONNET, etc., etc. — (Ordre du jour du 1<sup>er</sup> Nivôse An VII) : « ... La République française reconnaissante envers l'armée française qui, par sa bravoure a assuré son indépendance, vient d'offrir à l'armée une somme de 5 millions. Le général en chef s'engage envers ses camarades d'armes de faire répartir cette somme d'après les bases de l'équité..... Le Consulat Romain considérant que la République doit son salut et son indépendance aux efforts généreux d'une armée qui verse son sang pour la protéger et la défendre contre la ligue des Tyrans, et dont les victoires étonneront l'univers et la postérité... », etc. — (Lettre du 7 Nivôse An VII) : « ... Il sera formé sur-le-champ des compagnies franches sous le nom de compagnies Campaniennes composée de patriotes Napolitains qui sont à la suite de l'armée française et de tous ceux qui se présenteront... Le général en chef sur la présentation du chef de son État-Major, nommera à toutes les places ; cependant tous les officiers et sous-officiers, servant actuellement dans l'armée napolitaine, qui abandonneront la cause des tyrans pour servir sous les drapeaux de la Liberté, conserveront leur grade dans les compagnies franches et pourront même prétendre à des grades supérieurs d'après les services qu'ils auront rendus... Il sera fait un règlement particulier pour fixer l'uniforme définitif ; en attendant, les patriotes napolitains porteront la cocarde de la République Française... », etc., etc.

II<sup>o</sup>) 5 lettres du général BROUSSIER. Lettres relatives à des questions militaires.

III<sup>o</sup>) CAMBRAY (Alexis, Pierre, Aimé) général des guerres de la Révolution ; il se distingua en Vendée et servit sous MACDONALD à l'Armée de Naples. Né à Douai le 8 avril 1760, mortellement blessé à Borgo, il succomba à Plaisance, le 2 juillet 1799.

8 L. A. S. ou L. S. au G<sup>al</sup> THIÉBAUT; St *Marcello, Monte-Alto*, etc., du 11 Prairial An VII (30 mai 1799) au 18 Prairial An VII (6 juin 1799); en tout environ 11 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. *Belles pièces.*

INTÉRESSANTES LETTRES RELATIVES A DES QUESTIONS MILITAIRES OU POLITIQUES. (Lettre du 13 Prairial An VII) : « ... Un certain M. VENARD, commissaire des guerres me fait un chapitre de POURQUOI ? J'ai chassé la horde friponnière des agents, inspecteurs, garde-magasins et commis envoyés par sa très petite grandeur. Je vais répondre à ce B(ougre)-là. Ah ! ah ! il me connaît bien, il fait des phrases. Je vais lui répondre par des faits. Gare à leur infernale clique ; si je rencontre encore de ces fripons éhontés dont la majeure partie sont émigrés, espions de l'ennemi, habits quarrés (sic), compagnons de Jésus ou du Soleil ; leur dernière heure est sonnée, leur arrêt de mort est prononcé, entends-tu, mon cher THIÉBAULT, voilà la manière dont je conduis les voleurs, sangsues, contre-révolutionnaires. Ce qui me prouve que je peux et que je dois me passer de ces fripons, c'est que depuis que je les ai chassés, le soldat est bien nourri, il a tout ce que la loi lui accorde... le soldat est content, je le suis et tout le monde doit l'être... », etc.

IV<sup>o</sup>) Un lot comprenant : 1 L. S. du général CASABIANCA; 1 L. A. S. de DAURE; 1 L. A. S. du général LEMOINE; 11 L. A. S. ou L. S. du général MONNIER.

V<sup>o</sup>) 1 L. A. S. et 1 L. S. du général DUESME au général CHAMPIONNET; 19 et 21 Frimaire An VII (9 et 15 décembre 1798), en tout 6 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. On a ajouté 2 pièces annexes. RARE.

TRÈS INTÉRESSANTES LETTRES. (Lettre du 19 Frimaire) : « ... L'indiscipline et le désordre des troupes m'obligeront aux mesures les plus sévères, si je veux avoir un corps d'armée, car je vous avoue que j'ai été révolté du pillage et du mauvais ordre qui régnait dans les marches... Je ne dis pas cela pour me plaindre, ni me faire un mérite, mais pour que vous ne me sachiez pas mauvais gré si je n'avance pas aussi vite que la retraite des Napolitains semble y inviter. L'insurrection de beaucoup de communes que le brigandage a mises au désespoir et engagé à se servir des armes distribuées par le Roi de Naples, la difficulté des communications que les pluies et un terrain très glissant augmentent encore, le défaut absolu de souliers, le manque de vivres, qui ne peuvent souvent arriver aux troupes, le nombre de malades qui tombent tous les jours, le besoin instant de faire des exemples, et des villages provocateurs et des soldats pillards, de remédier promptement par des ordres des règlements, des proclamations, aux maux que nous attireraient le brigandage des troupes et la révolte des habitants ; la nécessité de travailler à une organisation civile du pays que nous conquerrons... », etc., etc. — (Lettre du 25 Frimaire). DUESME donne la position de son armée commandée par les généraux MONNIER et RUSCA. — « ... Mais, mon général, je ne puis suffire au service que j'ai à faire, si vous ne m'envoyez encore au moins 200 chevaux. Il ne m'est arrivé que 50 dragons et ils ne suffisent pas, avec une partie des cavaliers pour mes ordonnances. Dans un pays où la sûreté exige qu'ils soient 2 ou 3 (cents), car le général MONNIER vient d'être obligé de faire brûler une maison d'où on lui avait tiré sur une ordonnance, à peine puis-je tenir 100 cavaliers réunis dans la plaine du rivage et je ne peux rien donner au général RUSCA pour l'éclairer. Il y a cependant beaucoup de plaines dans les vallons où la cavalerie agirait avec beaucoup d'avantage... Un renfort de cavalerie légère m'est indispensable... », etc. On a joint 2 très intéressantes lettres du général OLIVIER.

VI<sup>o</sup>) RUSCA (Jean, Baptiste, Dominique) général des guerres de la Révolution et de l'Empire. A l'armée de Naples, il se distingua sous le G<sup>al</sup> DUESME à *Monte-Pagano* et à l'attaque de *Naples*. Né à *La Briga* (Comté de Nice), tué à l'ennemi, à *Soissons*, le 14 février 1814.

26 L. A. S. ou L. S. (et 5 lettres ou pièces sans date); *Ascoli, Matignano, Cellino, Maddaloni, Naples*, etc., du 8 Thermidor An VI (26 juillet 1798) au 25 Ventôse An VII (15 mars 1799); en tout environ 30 pp. in-fol., in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>. TRÈS RARE.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE, relative aux opérations, mouvements de troupes, etc.

VII<sup>o</sup>) INTÉRESSANTE RÉUNION COMPRENANT : G<sup>al</sup> SAURET, 1 L. S. — G<sup>al</sup> SCHÉREUR, 1 L. S. — G<sup>al</sup> THIÉBAULT, 1 L. A. S. et pièces jointes. — PLANTA, 16 L. A. S. ou L. S. ou P. S. — G<sup>al</sup> PETITOT, 1 L. A. S. — etc. (112)

## CAMPAGNE DE L'ARMÉE DE NAPLES

225. A) BERTHIER (Victor, *Léopold*), frère cadet du Maréchal; général, chef d'État-Major à l'armée de Rome et à l'armée de Naples. Né à Versailles le 22 mai 1770, mort à Paris des suites d'une fièvre putride, le 13 mars 1807. (Sa veuve épousa le général de cavalerie LASALLE.)

Réunion de 11 rapports concernant l'armée de Naples dont 5 portent la signature autographe de Léopold BERTHIER, datés de *Lucques, Albano, Florence, Capoue, Naples, etc.*; Ventôse à Thermidor An VII (février-août 1799); en tout environ 83 pp. in-fol., rel. en 1 vol. cartonnage toile de style révolutionnaire, imitant les drapeaux français en usage à cette époque: centre blanc, coins rouges et bleus, avec un motif central doré représentant un faisceau de licteur surmonté du bonnet phrygien. *Belle et rare pièce.*

RÉUNION DU PLUS GRAND INTÉRÊT HISTORIQUE donnant d'abondants détails sur la campagne de l'ARMÉE DE NAPLES, à cette époque sous les ordres du Gal (Maréchal) MACDONALD remplaçant le général CHAMPIONNET (arrêté sur l'ordre de *Faipoult* en février 1798). — Parmi ces rapports citons: 1<sup>o</sup> « *Rapport historique des combats et batailles livrés par l'armée de Naples depuis son départ des positions qu'elle occupait dans les débouchés en Toscane jusqu'à son retour dans lesdites positions.* » (Affaire du 24 Floréal ? : Combat de *Modène* livré par MACDONALD avec l'armée de Naples contre le général HOHENZOLLERN. — Bataille de la *Trebbia* où MACDONALD est rejeté par SOUVAROW. — Retraite qui suivit cette bataille, etc.). — 2<sup>o</sup> « *Tableau exact de la situation politique militaire, administrative et financière de l'Armée de Naples.* » (Ce tableau se divise en 3 points: a) Situation politique et militaire. — b) Partie administrative. — c) Partie financière.) — 3<sup>o</sup> « *Rapport général des mouvements de l'armée de Naples pour les mois de Ventôse, Germinal, Floréal, Prairial et Messidor An VII* », etc., etc.

B) BERTHIER (Léopold): le même.

18 L. A. S. ou L. S., « *Léopold Berthier* » aux généraux THIÉBAULT, DUHESME, OLIVIER, datées de *Naples, Caserta, Florence, Lucques, etc.*, entre le 15 Ventôse An VII (5 mars 1799) et le 13 Prairial An VII (1<sup>er</sup> juin 1799); en tout environ 18 pp. in-fol., en-tête imp. à son nom. *Très belles pièces.*

Lettres militaires.

(19)

226. C) MACDONALD (Étienne, Jacques, Joseph, Alexandre), Duc de TARENTE, Maréchal de l'Empire (élevé à cette dignité le 12 juillet 1809, sur le champ de bataille de *Wagram*). Né à Sedan (Ardennes) le 17 novembre 1765, mort à Courcelles le 24 septembre 1840.

27 L. A. S., et 14 L. S., « *Macdonald* » au général CHAMPIONNET; *Rome, Frascati, Borghetto, Monte-Rosi, Castellana, Otricoli, Tarano, Monte-Rotondo, Albano, Sparanesi, Isola, Capoue, Naples, etc., etc.*, du 22 Brumaire An VII (12 novembre 1798) au 7 Pluviôse An VII (26 janvier 1799), en tout environ 56 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. — 5 lettres sont ornées de la grande vignette gravée de MACDONALD représentant la Liberté, coiffée du bonnet phrygien, armée d'une lance et élevant un bouclier; elle s'élançe pour porter aux peuples les idées nouvelles. Cette figure est entourée de trophées et de drapeaux et repose sur une partie du globe terrestre représentant l'Europe. La majorité des autres lettres porte également une vignette gravée, plus petite, représentant la Liberté debout, la lance, surmontée du bonnet phrygien à la main droite, la gauche appuyée sur un faisceau de licteur; derrière elle un canon et des gerbes de blé. TRÈS RARE ENSEMBLE.

CORRESPONDANCE DU PLUS HAUT INTÉRÊT écrite à l'époque où MACDONALD commandait la 1<sup>re</sup> Division de l'Armée de Rome et était gouverneur de cette ville. Il démissionna à la suite de dissentiments avec CHAMPIONNET vers le 11 janvier 1799 et fut désigné pour l'Armée de

Mayence, mais prit, le 13-27 février 1799, le commandement en chef de l'Armée de Naples en remplacement de CHAMPIONNET. — (Lettre du 22 Brumaire An VII) : « ... Vous écarterez les difficultés par votre présence, car je ne doute pas que vous n'ayez une grande latitude... Si vous n'êtes pas chargé d'attaquer sur-le-champ ; le pays offre peu de ressources et elles seront bientôt épuisées... Si j'avais été le maître il y a longtemps que j'aurais paré à cet état fâcheux, mais je ne désespère pas que vous remédiez à tout. Le ROI DE NAPLES a dû passer hier la revue du camp de S<sup>t</sup>-Germano ; le bruit courait que cette armée s'ébranlerait aussitôt, mais je persiste à croire qu'elle se bornera à une défensive et des menaces. La seconde armée, postée au Nord de l'État de Naples, nommée du Tronto, ne fait aucun mouvement. J'espère que nous aurons le temps de former et méditer notre vengeance... », etc. — (Lettre de Borghetto, 16 Frimaire An VII) : « ... Nous aurons perdu plus de moitié au moins de nos prisonniers (en) rappelant promptement les troupes qui ont poursuivi jusqu'au delà de Monte-Rosi ; beaucoup sont restés en route ou dans les bois ou dans les maisons ; les soldats d'ailleurs, étaient si chargés de butin, qu'ils laissaient leurs prisonniers à l'aventure. On en ramasse cependant quelques-uns et je les envoie par détachements ; 25 ou 30 officiers qu'avait gardé KELLERMANN sont en route pour Terni..... L'ennemi est à Tricoli, je monte à cheval pour l'attaquer... », etc. — (Lettre du 8 Frimaire An VII) : « ... Demain je serai à même de secourir le pont de Borghetto. J'ai envoyé ce matin le général KELLERMANN avec 50 hommes de cavalerie au-devant du bataillon de la garnison de Civita-Vecchia, mais il a été attaqué... par les insurgés ; on sonne le tocsin partout... », etc. — (Lettre du 28 novembre 1798) : « ... Il est 2 heures du matin, j'arrive, et les troupes fatiguées de marches et de bivouacs sont dans la plus grande confusion. Le jour nous éclairera, et des ordres sévères y pareront à l'avenir. J'ai été forcé de quitter Rome fort tard, malgré que je fusse poussé par 3 colonnes ennemies. Sans l'étonnante activité de l'officier de génie et des commissaires des guerres....., ma troupe serait sans pain et le château S<sup>t</sup>-Ange manquerait des objets les plus strictement nécessaires... », etc. — (Lettre de Civita-Castellana, 11 Frimaire An VII) : « ... J'espère, citoyen général, que nous améliorerons bientôt ma situation ; obligé de faire tête à l'ennemi, en tête, en queue et sur mes flancs, je suis dans la nécessité de faire des marches, contremarches et d'être presque toujours sous les armes... Si je n'avais à m'occuper que de ce que j'ai devant moi, je vous en donnerais bientôt raison ; mais je ne puis que me garder et c'est beaucoup que je ne sois pas entamé. Il est cruel pour moi d'avoir eu tout le dégoûtant d'une retraite pénible et dangereuse et de voir mes collègues obtenir des succès et condamner peut-être une prudence juste et nécessaire..... Je veux prendre ma revanche sur MACK (G<sup>al</sup> autrichien) ; j'ordonne, en conséquence, à mes troupes de rebrousser chemin, croyant les Napolitains en force à Népi, mais j'apprends ici qu'ils y ont peu de monde ; je suspends donc une attaque vigoureuse... Je ne puis concevoir pourquoi les Napolitains venant de Rome restent si tranquilles, il faut qu'il y ait bien certainement quelque mouvement de caché... », etc. — (Lettre du 15 Frimaire An VII) : « ... Un brouillard très épais a empêché l'attaque que l'ennemi projetait ce matin à la pointe du jour, ce n'est que vers les 10 heures qu'elle a commencé à Civita-Castellana et en avant de Fallari. Les généraux KELLERMANN et KNIAZIEWCZ se sont maintenus dans leurs positions respectives. Les colonnes qui marchaient sur Magliano et le long de la rive droite du Tibre n'ont pas paru. A la pointe du jour j'étais rangé en bataille sur la rive gauche du fleuve pour soutenir le poste important de Magliano et conserver ma communication avec Terni..... Les polonais ont réduit Corchiano... cette ville a été incendiée. J'ai défendu de semblables expéditions qui augmentent la haine des habitants, sans nous être d'aucune utilité. Malgré les avantages que j'ai obtenus sur l'ennemi dans les journées d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui, le manque de subsistances me contraint à passer sur la rive gauche du Tibre et de m'approcher d'Attricoli... » MACDONALD demande de la cavalerie pour laisser reposer la sienne harassée par les marches et 3 combats successifs. Il donne ensuite sa position exacte, etc. — (Lettre du 19 Frimaire) : « ... A la pointe du jour il (l'ennemi) a été attaqué dans ses positions de Calvi, culbuté et aussitôt enfermé dans cette ville ; il a proposé une capitulation qui n'avait pas de sens commun. J'ai répondu par celle-ci très laconique : Prisonniers de guerre à discrétion ou passés au fil de l'épée... ET ILS ONT MIS BAS LES ARMES... », etc. — (Lettre de Rome, 27 Frimaire An VII ; MACDONALD est rentré à Rome) : « ... Tous les français qui étaient détenus à Viterbe sont remis en Liberté. Le général KELLERMANN en a reçu l'avis... », etc. — MACDONALD fut ensuite chargé de s'emparer de Capoue, mais il échoua (3 janvier 1799) ; il adresse la copie de sa lettre au commandant de Capoue : « ... L'armée victorieuse de la République française est aux portes de Capoue. Je vous somme en son nom, M. le commandant, de me remettre à l'instant cette place. Épargnez aux habitants de cette ville les malheurs d'un siège et de ses suites funestes, et à votre garnison une défense vaine et inutile. L'humanité vous en fait un devoir et c'est le seul moyen qui vous reste d'obtenir une capitulation honorable... », etc. — MACDONALD joint à cette lettre la copie de celle que le général MACK, commandant à Capoue, lui envoya en réponse : « ... Excusez, Monsieur le général, si je vous écris à la hâte pour vous dire que je commande moi-même à Capoue, et que j'attends fort tranquillement une attaque... », etc. Le général MACK demande qu'on laisse passer un officier chargé de propositions importantes pour le général CHAMPIONNET, etc. — On a joint 1 L. S. de Scipion MOURGUE, inspecteur des finances à l'armée française.

(42)



## CAMPAGNE D'ITALIE DE L'AN VIII

Après le coup d'État du 18 Brumaire, MASSÉNA fut envoyé en Italie et SUCHET fut nommé son lieutenant général par le 1<sup>er</sup> CONSUL. Le commandement du centre lui fut donné et c'est à la tête de ce faible corps qu'il défendit la tête du pont du Var, devant laquelle échouèrent les efforts du général Autrichien MÉLAS et de son lieutenant ÉLNITZ. SUCHET sauva le midi de la France. Quant à MASSÉNA à la tête d'une poignée de soldats, manquant d'argent, de vivres et de munitions, il résista héroïquement à Gênes, et ne consentit qu'à une évacuation et non à une capitulation.

227. Dossier de 9 pièces constitué par des lettres, des minutes ou des copies de lettres, dont le texte présente un grand intérêt pour l'histoire de cette campagne.

I<sup>o</sup>) L. A. S. du général (Maréchal) SUCHET au général ERNOUF; Coni, 20 Vendémiaire An VIII (12 octobre 1799), 1 p. in-fol., en-tête imp.

Lettre militaire : « ... Quant à nous, après avoir franchi les Appenins et les Alpes dans une partie fort élevée et surtout très difficile, nous sommes enfin arrivés dans la plaine hier ; les troupes et les généraux doivent se battre et jurent tous à l'envie, de ne jamais rentrer dans les montagnes ; il est cruel de ne pas pouvoir favoriser un si bel élan ; mais ici, comme ailleurs, la misère est à l'ordre ; la plus sensible, pour l'instant, c'est la disette des munitions ; je ne puis rien ajouter à ce que vous marque à cet égard le général en chef ; je vous prierai seulement d'expédier tout de suite à Antibes, la lettre ci-jointe au Directeur du Parc. J'espère qu'au moyen de l'ordre sévère du général en chef, nous obtiendrons enfin quelques ressources des restes de notre belle artillerie... », etc.

II<sup>o</sup>) COPIE DU PROCÈS-VERBAL EN DATE DU 5 FLORÉAL AN VIII (25 avril 1800) du conseil de guerre tenu par les généraux SOLIGNAC, CLAUSEL, JABLONOWSKI, etc., 3 pp. 3/4 in-fol., déclarant l'impossibilité d'essayer d'opérer la jonction avec l'armée de MASSÉNA. (Le G<sup>al</sup> OUDINOT, envoyé de MASSÉNA s'est abstenu.)

III<sup>o</sup>) COPIE de la lettre du général SUCHET au Ministre de la Guerre; quartier général de la Pietra, 7 Floréal An VIII (27 avril 1800), 2 pp. in-fol. — Il a reçu le plan de campagne adopté par les Consuls et l'a communiqué à MASSÉNA. Impossibilité de nourrir la cavalerie. La place de Savone résiste; etc.

IV<sup>o</sup>) MINUTE de lettre aut. signée de ses initiales du g<sup>al</sup> SUCHET au Ministre de la guerre; 16 Floréal, An VIII, 2 pp. in-fol., en-tête imp. — Lettre militaire.

V<sup>o</sup>) COPIE de lettre du général SUCHET au 1<sup>er</sup> CONSUL; quartier général de la Pietra; 7 Floréal An VIII, 3 pp. in-fol. — SUCHET rend compte de ses dernières opérations militaires. Il annonce que MASSÉNA a dû s'enfermer dans Gênes. Le général MÉLAS a réuni toutes les forces, évaluées à plus de 50.000 hommes, contre l'armée d'Italie. Les places du Piémont sont dégarnies. SUCHET ne dispose que de 4.500 hommes, et à Nice 800 Polonais et 500 chevaux ont de la peine à subsister, etc.

VI<sup>o</sup>) COPIE d'une lettre du G<sup>al</sup> SUCHET au général BUGET, commandant le fort de Savone; quartier général de la Pietra, 7 Floréal An VII (27 avril 1800), 2 pp. 1/2 in-fol. Il ordonne en termes très énergiques au général BUGET de défendre Savone coûte que coûte. Copie d'une proclamation de SUCHET aux troupes. On a joint une copie de lettre à SUCHET, ainsi qu'une copie de lettre de SUCHET à MASSÉNA, 15 Floréal An VIII (5 mai 1800), 2 pp. 1/4 in-fol., en-tête imp.

VII<sup>o</sup>) COPIES de 6 lettres de SUCHET à MASSÉNA, du 9 au 14 Floréal An VIII (29 avril 1800-4 mai 1800), 6 pp. in-fol., petite déchirure occasionnant une légère perte de texte.

Très intéressante correspondance dans laquelle SUCHET rend minutieusement compte de ses mouvements. Il parle également des frégates anglaises, et décrit plusieurs combats. Ses forces sont faibles; il fera tous ses efforts pour n'être pas obligé à la retraite... », etc., etc. (9)

## SAINT - DOMINGUE

Important dossier d'environ 135 pièces, comprenant des lettres de TOUSSAINT-LOUVERTURE, des chefs noirs LAPLUME, MENTOR, MOYSE, DESSALINES, PAUL LOUVERTURE; des généraux français ayant combattu à *S<sup>t</sup> Domingue*, des marins, des hommes politiques, des pièces diverses et des imprimés, dont la description suit :

228. A) TOUSSAINT-LOUVERTURE, général noir d'un génie extraordinaire, ancien esclave. Il souleva *S<sup>t</sup>-Domingue* contre les français. Né à *S<sup>t</sup>-Domingue* en 1743, mort prisonnier au fort de Joux le 27 avril 1803.

I<sup>o</sup>) L. S., « *Toussaint-Louverture* » au citoyen VINCENT; Le Cap (*S<sup>t</sup> Domingue*) 18 Prairial An VI (6 juin 1798), 7 pp. 1/4 petit in-fol., en-tête imp. à son nom. RARE.

Il annonce l'arrivée du général Hédouville à *S<sup>t</sup>-Domingue* : « *Il a été reçu comme le représentant d'une nation auguste à laquelle les noirs de cet infortuné pays doivent la jouissance des droits imprescriptibles de l'humanité... j'aiderai cet agent du gouvernement de tous les moyens de l'influence que j'ai acquise sur mes frères met en mon pouvoir : Je dis plus pour ne pas tromper l'attente des vrais amis de la liberté des noirs, je ferai au delà de ce qu'ils ont lieu d'attendre de moi. Chargé, pour ainsi dire, de la reconnaissance de mes frères envers la France, je dois tout faire pour justifier leurs droits à la liberté, comme c'est pour eux un devoir sacré de s'en montrer dignes. Si, comme j'en suis convaincu, le général HÉDOUVILLE veut la prospérité de *S<sup>t</sup>-Domingue* il ne dépendra que de lui de... verser le bonheur sur ses habitants... régi par des chefs vertueux le peuple de *Saint-Domingue*, n'ayant plus à redouter qu'on vienne lui arracher la liberté, vivra tranquille sous l'empire des lois. Le désir d'être libres entraîna l'insurrection des noirs, la crainte de redevenir esclave. la propagea quelque temps, mais aujourd'hui... il n'est plus pour eux de justes motifs de rébellion... » TOUSSAINT-LOUVERTURE a lu le discours de SATHONAX; il n'a pas l'intention de répondre à ses impostures; il l'accable de son méprisant silence. Malgré cette affirmation, le chef noir accable SATHONAX : « ... Nul mieux que lui n'avait plus de moyens d'y parvenir ; son influence sur un peuple dont il avait brisé les fers, ses connaissances, ses talents lui eussent facilité les moyens d'arriver à ce but ; mais, toujours perfide il préféra l'odieuse gloire de s'immortaliser par une trahison indigne, à la seule vraie gloire d'arriver à l'immortalité en servant sa patrie... » TOUSSAINT-LOUVERTURE rétablit les faits avec beaucoup de détails et termine ainsi : « ... Voilà des faits qui pourront détruire les impressions défavorables que les ennemis des noirs ont donné aux crédules propriétaires des biens affermés. Qu'ils apprennent surtout à mieux juger des intentions d'un chef dont un sincère attachement pour la France dirige toutes les opérations et toutes les démarches. Je ne travaille que pour elle, et si je la vois triomphante de tous ses ennemis, si je parviens de chasser du Môle et de Jérémie les Anglais, seuls points où ils sont maintenant resserrés, si *S<sup>t</sup>-Domingue* arrive à sa prospérité, si son peuple se trouve heureux voilà ce qui fera ma récompense... », etc.*

II<sup>o</sup>) L. S., « *Toussaint-Louverture* » avec 2 mots autographes au citoyen RAIMOND; Cap Français, 8 Vendémiaire An VIII (30 septembre 1799), 7 pp. 1/2 in-fol. RARE.

TRÈS BELLE LETTRE : « ... Vous avez été témoin de tous mes sacrifices, de toutes mes démarches pour opérer la réunion du Sud à l'autorité légitime, POUR ÉTABLIR ENTRE TOUTES LES COULEURS QUI COMPOSENT LA POPULATION DE *S<sup>t</sup>-DOMINGUE* CETTE CONCORDE ET CETTE BONNE INTELLIGENCE SI NÉCESSAIRES A SA PROSPÉRITÉ... Depuis la prise de possession de Jérémie, dont j'avais chargé le général RIGAUD pour lui donner une plus grande preuve de ma confiance, ce général commença à méconnaître mon autorité et prétendit traiter d'égal à égal avec moi. Je ne pouvais douter qu'il n'abondât dans le sens des projets du général HÉDOUVILLE qui tendait à élever les hommes de couleur sur les débris de la prépondérance bien acquise des noirs, PARCE QUE DANS PLUSIEURS CIRCONSTANCES IL AVAIT DÉCLARÉ QU'IL N'ÉTAIT PAS FAIT POUR OBÉIR A UN NOIR, QUE C'ÉTAIT UNE MONSTRUOSITÉ DE VOIR DES BLANCS ET DES HOMMES DE COULEUR SOUMIS A L'AUTORITÉ D'UN NÈGRE, JADIS ESCLAVE... » TOUSSAINT-LOUVERTURE parle ensuite longuement des opérations militaires.

III<sup>o</sup>) L. S., de TOUSSAINT-LOUVERTURE et 1 APOSTILLE SIGNÉE auxquelles on a joint des lettres ou des pièces signées de PAUL LOUVERTURE, de DESSALINES (très rare) de MENTOR, de MOYSE, de LAPLUME. Portraits de TOUSSAINT-LOUVERTURE et de MENTOR joints. — On a également joint une copie conforme de SATHONAX d'une lettre de TOUSSAINT-LOUVERTURE.

#### IV<sup>o</sup>) CAPTIVITÉ EN FRANCE DE TOUSSAINT-LOUVERTURE.

Petit dossier formé de lettres de DECRÈS et de BERTHIER transmettant les ordres les plus sévères du PREMIER CONSUL pour la détention de TOUSSAINT-LOUVERTURE au fort de JOUX : « ... *Le commandant du fort ne doit se prêter à aucune condescendance envers ce prisonnier d'État qui exige la plus stricte et la plus sévère surveillance et ne doit avoir aucune espèce de relation au dehors...* » Il ne devra avoir ni un sou, ni un bijou.

#### B.) GÉNÉRAUX ET MARINS FRANÇAIS AYANT SERVI A St-DOMINGUE.

1<sup>o</sup>) L. A. S. du général LECLERC, beau-frère de NAPOLÉON I<sup>er</sup> à un préfet maritime; Le Cap (St-Domingue), 15 Vendémiaire, 1/2 p. in-fol., en-tête imp. RARE DE St-DOMINGUE.

Il adresse en toute diligence un adjudant commandant au I<sup>er</sup> Consul et demande que cet officier soit dispensé de la quarantaine. Le nom du Préfet est en blanc, LECLERC ignorant où son messager pourrait débarquer en raison des croisières ennemies.

II<sup>o</sup>) LETTRES DE GÉNÉRAUX, AMIRAUX ET MILITAIRES DIVERS. Intéressante réunion comprenant : DUGUA, DEBELLE, DESFOURNEAUX, KERVERSEAU, St-MARTIN, MEYER, THOLOSÉ, D. ROCHAMBEAU, VILLARET-JOYEUSE, PANISSE, HUGUES MONTBRUN, HÉDOUVILLE, AGÉ, FERRAND, VONDERWERD, CERVONI, etc., etc. On a joint à ces pièces un intéressant dossier relatif à la marine à St-Domingue, émanant de personnages divers (officiers de Marine), etc.

#### C.) PERSONNAGES DIVERS.

Dossier comprenant : POMME L'AMÉRICAIN, LAVEAUX, SONTHONAX et correspondance adressée à ce dernier, FRÉRON, DUFAY, ROUME, BALLON-DESGRAVINES, directeur de l'Hôpital militaire de la Providence au Cap (St-Domingue).

#### D.) IMPRIMÉS DIVERS.

1<sup>o</sup>) AFFICHE du général LECLERC; Port-Républicain, 7 Germinal An X (28 mars 1802), 1 p. in-fol. (de l'Imprimerie du Gouvernement à Port-Républicain). C'est une proclamation contre le général RIGAUD.

2<sup>o</sup>) Affiche de SANTHONAX, POLVEREL, AILHAUD; le Cap, 4 octobre 1792, 1 p. grand in-fol. C'est une proclamation contre les esclaves révoltés.

3<sup>o</sup>) Règlement de TOUSSAINT-LOUVERTURE; Cap Français, 24 Floréal An VIII (14 mai 1800), 4 pp. in-4<sup>o</sup>. Relatif à l'organisation des finances à St-Domingue. RARE.

4<sup>o</sup>) LETTRE D'UN COLON DE St-DOMINGUE. Brochure de 13 pp. in-8<sup>o</sup>.

5<sup>o</sup>) Lettre de RALLIER, membre du Conseil des Anciens, 4 pp. in-8<sup>o</sup>.

6<sup>o</sup>) AUX ENNEMIS DE L'IMPOSTURE, par Louis Marthe de Gouy, député à l'Assemblée Nationale, 3 pp. in-8<sup>o</sup>.

7<sup>o</sup>) Réponse d'Étienne LAVEAUX au citoyen VIENOT-VAUBLANC, brochure, 28 pp. in-8<sup>o</sup>.

8<sup>o</sup>) RÉPONSE DU GÉNÉRAL DE BRIGADE ANDRÉ RIGAUD A L'ÉCRIT CALOMNIEUX DU GÉNÉRAL TOUSSAINT-LOUVERTURE; aux Cayes, imprimerie de Lemery, 20 Prairial An VII (8 juin 1799); brochure de 19 pages petit in-4<sup>o</sup>. RARE. (136)

## CAMP DE BOULOGNE

### 229. A) MANUSCRITS.

I<sup>o</sup>) MARMONT (Auguste, Frédéric, Louis VIESSE DE :), Duc de RAGUSE, Maréchal de l'Empire (12 juillet 1809). Né à Châtillon-sur-Seine, le 20 juillet 1774, mort à Venise le 2 mars 1852.

5 L. S., « A. Marmont » au général d'artillerie S<sup>t</sup>-LAURENT; Paris, Douai, du 9 Vendémiaire An XII (2 octobre 1803) au 10 Nivôse An XII (1<sup>er</sup> janvier 1804); en tout environ 4 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, en-tête gravé comme 1<sup>er</sup> Inspecteur de l'Artillerie.

Lettres militaires relatives à des ordres que donne MARMONT concernant l'Artillerie et les munitions destinées au Camp de Boulogne.

II<sup>o</sup>) BERTRAND (Henri, Gratien, comte : ) général du Génie, aide de camp de NAPOLÉON 1<sup>er</sup>, Grand Maréchal du Palais après la mort de DUROC; Compagnon de l'EMPEREUR à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène. Né à Châteauroux le 28 mars 1773, mort à Châteauroux le 31 janvier 1844.

L. A. S., « Bertrand » à un général; Boulogne, 2 Brumaire An XII (25 octobre 1803), 1 p. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp. à son nom.

Jolie lettre de recommandation concernant le Capitaine BOUTIN.

III<sup>o</sup>) SÉBASTIANI (François, Horace, Bastien), comte della Porta, général sous l'Empire, puis Maréchal de France (21 octobre 1840). Né à la Porta d'Ampugnano, le 10 novembre 1772, mort à Paris le 20 juillet 1851.

L. S., « Horace Sébastiani » au général S<sup>t</sup>-HILAIRE; Le Havre, 1<sup>er</sup> jour complémentaire de l'An XI (18 septembre 1803), 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>, en-tête imp. à son nom.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Je n'étais pas à Dieppe le jour que les Anglais ont canonné et bombardé cette ville; je n'y suis arrivé que le soir, fort tard, mais tout ce qui m'a été dit par le commandant de la Place..... me prouve que l'ennemi y a été reçu de manière à ne plus s'engager légèrement dans de pareilles tentatives. Toutes les troupes qui ont le bonheur de servir sous vos ordres... sont animées d'un si bon esprit et montrent tant de zèle et de dévouement que le gouvernement peut être tranquille sur la sûreté des points qu'elles occupent. J'abonde dans votre sens sur l'opinion que vous avez des gardes-côtes; leur instruction ne répond en aucune manière à leur zèle, et j'ai mandé au ministre de la guerre que, pour protéger le passage de la flottille, il est indispensable de placer au moins 150 canonniers de ligne dans les batteries fixes qui existent entre Le Havre et S<sup>t</sup>-Valery-sur-Somme. Il a été impossible de se servir de boulets rouges, et on ne pourra en faire usage que lorsque les pièces seront servies par des hommes instruits... Les batteries mobiles ne pourront pas être aussi utiles qu'on l'a cru au passage de la flottille. La falaise, élevée de 20 toises et baignée par la mer dans tous les temps, ne nous permet de suivre la laisse de basse-mer depuis Le Havre jusqu'au Tréport; il m'a fallu ouvrir un chemin sur le haut de la Falaise, et il me sera bien difficile de suivre les mouvements de la flottille, étant obligé de contourner les avalures, les ravins et les vallons que l'on rencontre à chaque pas et qui nécessairement ralentiront la marche de l'artillerie légère... » etc.

IV<sup>o</sup>) SOULT (Nicolas, Jean-de-Dieu), Duc de DALMATIE, Maréchal de l'Empire (19 mai 1804). Né à S<sup>t</sup>-Amons-la-Bastide (Languedoc), le 29 mars 1769, mort au Château de Soult-Berg, le 26 novembre 1851.

L. S., 2 fois « Soult » au général VANDAMME; Boulogne, 25 Ventôse An XII (16 mars 1804), 3 pp. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp. à son nom.

BELLE LETTRE MILITAIRE : « ... Les Anglais viennent de commencer à exécuter leur infernal projet et déjà 5 balles de coton sont arrivées sur nos côtes, du côté de Saint-Frieux; une frégate et

deux corvettes ont protégé les petits bâtiments qui portaient ces balles et qui les ont jetées à l'eau.... Je vous prie aussi d'ordonner que des patrouilles soient faites pendant la nuit... afin d'arrêter quelques-uns de ces misérables qui dans ces contrées entretiennent des signaux avec l'ennemi. Veuillez empêcher que sur toute la côte.... aucun pêcheur ne puisse sortir quand bien même il aurait des militaires à bord, et ordonnez que l'on fasse feu sur tout ce qui chercherait à approcher pour aborder... », etc., etc.

V<sup>o</sup>) BASTE (Pierre, comte : ) contre-amiral, commandant des marins de la Garde Impériale. Né à Bordeaux le 21 novembre 1768, tué à Brienne, le 29 janvier 1814.

L. S. « Baste » au général HULIN; *Wimereux*, 23 Messidor An XIII (12 juillet 1805), 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>, vignette et en-tête imp. RARE.

Belle lettre militaire relative aux équipages de la 1<sup>re</sup> Division impériale placée sous ses ordres.

VI<sup>o</sup>) PERNETY (Joseph, Marie, vicomte de : ) général d'artillerie. Né à Lyon le 19 mai 1766, mort à Paris le 29 avril 1856.

L. A. S. « J. Pernety » à LA MOGÈRE; *Boulogne*, 4 Fructidor An XIII, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

« ... Nous comptons cependant aller en Angleterre, malgré les vents, les flots et leurs flottes... », etc.

VII<sup>o</sup>) CAMPREDON (Jacques, David, Martin, baron : ) général d'artillerie, ministre de la guerre du *Roi Joseph* à Naples. Né à Montpellier le 13 janvier 1761, mort dans la même ville le 11 avril 1837.

L. A. S., « Campredon » à BAUDRAND; *Boulogne*, 6 Fructidor An XIII (24 août 1805), 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>. (Coll. Yéméniz.)

INTÉRESSANTE LETTRE. Il informe son correspondant que le ministre a refusé de l'employer à l'armée du camp de Boulogne. Il fera cependant l'impossible pour que Baudrand ne reste pas à Walcheren. — « ... Nous sommes ici continuellement sur le qui-vive ; la cavalerie est embarquée et le reste de l'armée doit être au bruit de la générale... », etc.

VIII<sup>o</sup>) Un lot d'intéressantes lettres relatives au camp de Boulogne, portant les signatures des [Maréchaux DAVOUT et SUCHET, de généraux et d'officiers divers : DEJEAN; St-HILAIRE; PRAEFKE (rare); Jean-Baptiste FRANCESCHI; MARCOGNET; LEDRU DES ESSARTS; DUPONT; MATHIEU-DUMAS; LIGER-BELAIR; MATHIAS LAFOND, capitaine de vaisseau; Adj<sup>t</sup> Comm<sup>dt</sup> LEMAROIS; LANUSSE (rapport sur un combat naval); THOUVENOT; Colonel DEMARCAÿ; — en tout 19 lettres et environ 24 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

IX<sup>o</sup>) L. A. S., (en anglais) des initiales « H. G. B. » à M. Auguste DU VAU; *Chillingham-Castle*, 25 décembre 1803, 4 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse et cachet de cire rouge.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE faisant connaître les préparatifs des Anglais pour résister à l'expédition préparée par le 1<sup>er</sup> Consul BONAPARTE au camp de Boulogne. Sur la Manche, les Anglais ont assez de navires pour résister à une autre « Armada » de Philippe II. Sur terre, les troupes britanniques sont disciplinées et considérées comme capables d'affronter les vainqueurs de *Marengo*. Le signataire de la lettre commande un escadron de *gentlemen* ayant un revenu de 2 à 3.000 guinées. Cette guerre aura au moins pour résultat la reconnaissance des droits politiques de l'Écosse, etc.

X<sup>o</sup>) INVASION DE L'ANGLETERRE PAR NAPOLEON.

3 rapports non signés et rédigés en français d'un agent secret de l'Angleterre, environ 11 pp. in-fol.; perte de texte légère provenant du feu.

1<sup>o</sup>) PRÉCIS DES NOUVELLES DE FRANCE REÇUES LE 22 AOUT 1803.

Rapport indiquant quelles sont les intentions des Français, les dispositions qu'ils ont prises et donnant des détails sur leurs forces. Il y a lieu de se méfier d'espions français passant en Angleterre avec des passeports prussiens.

2<sup>o</sup>) NOTE RELATIVE A LA CORRESPONDANCE (Londres 21 septembre 1803).

Rapport indiquant les moyens les plus propres à faciliter la correspondance. Il y est question du capitaine WRIGHT qui débarqua Georges CADOU DAL à la falaise de Biville.

3<sup>o</sup>) RAPPORT SUR L'ÉTAT DE PRÉPARATION DES FRANÇAIS A CALAIS, BOULOGNE, DUNKERQUE. (Londres, 21 septembre 1803).

Toutes ces pièces, quoique fortement endommagées, sont facilement lisibles; les pertes de texte se devinent facilement. Quant au texte, il présente un grand intérêt. (33)

230. B) IMPRIMÉS.

I<sup>o</sup>) RECUEIL comprenant 26 ordres du jour de l'État-Major du Camp de St-Omer et 33 ordres du jour de la flottille impériale, en-tête ou petites vignettes imp.; 1 vol. in-fol. d'environ 88 pp., cartonnage rose. *Rel. ancienne.*

Rare et intéressante réunion dont plusieurs pièces portent des signatures autographes. Une grande partie de ces ordres du jour sont adressés au M<sup>al</sup> SOULT et au G<sup>al</sup> ANDRÉOSSY.

II<sup>o</sup>) RECUEIL comprenant 159 ordres du jour émanant de la flottille impériale, du 3 Vendémiaire An XIII (25 septembre 1804) jusqu'en 1806; en-tête ou vignettes imp.; 1 vol. in-fol. d'environ 370 pp., pleine rel. basane, filets sur les plats, dos orné, aigle couronné au dos. *Rel. ancienne.*

Rare réunion renfermant les ordres du jour relatifs à la campagne d'Austerlitz. (2)

## CAMPAGNE DE 1806. - BATAILLE D'IÉNA

231. 1 L. A. S. et 2 L. S., du maréchal BERTHIER au maréchal LEFEBVRE; *Iéna* (13, et 14 octobre (1806) (jour de la bataille) et *Weimar*, 16 octobre 1806; 1 p. 1/2 in-8<sup>o</sup> et 2 pp. in-fol.

TRÈS INTÉRESSANTES LETTRES RELATIVES A LA BATAILLE D'IÉNA : « ... Il paraît, monsieur le Maréchal, que l'ennemi attaque Iéna ce soir ou sûrement demain matin. Dans ce moment les avant-postes fusillent. L'EMPEREUR vous ordonne d'avancer le plus vite possible. Faites passer le même avis au M<sup>al</sup> SOULT qui vous suit. QU'UN AIDE DE CAMP CRÈVE UN CHEVAL S'IL LE FAUT... — (Iéna 7 heures du soir après la bataille) : « ... Le M<sup>al</sup> LEFEBVRE prendra le commandement de la ville d'Iéna; il défendra qu'il ne passe aucun convoi à travers la ville; il mettra des sentinelles de la Garde à toutes les portes de la ville qu'il fermera. Il aura attention que personne ne loge dans la ville excepté les officiers de l'État-Major de la Garde... », etc. — (Weimar, 16 octobre 1806) : « ... Je conçois, monsieur le maréchal toutes les peines que vous avez eues à rétablir l'ordre à Iéna; je pense bien que sans vous on n'aurait pu y parvenir.... Nous apprenons à l'instant que le M<sup>al</sup> NEX s'est emparé d'Erfürth par capitulation. Six mille hommes sont prisonniers de guerre, 90 bouches à feu sont en notre pouvoir, ainsi que des magasins immenses. Les généraux MOLLENDORFF, le Prince d'ORANGE et NASSAU sont prisonniers; tous les bagages du ROI et de la REINE sont pris. ON CONTINUE A POURSUIVRE ET NOUS AURONS SUREMENT BIENTÔT TOUT LE RESTE DE L'ARMÉE... »

(3)

## CAMPAGNE DE 1807. - BATAILLES D'EYLAU ET DE FRIEDLAND

### 232. A) BATAILLE D'EYLAU (8 février 1807). — NAPOLÉON I<sup>er</sup> contre BENNINGSEN.

2 L. A. du colonel REBILLOT du 8<sup>e</sup> chasseurs à M. REBILLOT; *Champ de bataille d'Eylau*, 10 février 1807 et *Thorn*, 1<sup>er</sup> mars 1807, 6 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTES LETTRES : « ... Je suis derechef blessé au pied droit, mais sans danger, de samedi 4 heures du soir devant la ville d'Eylau. Soyez bien tranquille sur mon compte..... Le lendemain 8 Dimanche la bataille sur le même point a été terrible. Jamais carnage n'a été plus grand ; le nombre de morts et blessés de part et d'autre est incalculable. L'ennemi qui a fait une vigoureuse résistance a cependant été forcé d'abandonner son champ de bataille ; il y a grand nombre de généraux et officiers supérieurs tués et blessés. Je commandais le régiment ainsi que je vous l'ai mandé depuis le 1<sup>er</sup> janvier attendu que le Colonel a été blessé à Iéna... Le régiment a beaucoup souffert plus de moitié des officiers sont blessés. Les généraux CORBINEAU, aide de camp de l'EMPEREUR, d'ALLEMAGNE (sic : lire DAHLMANN) PICARD... (etc.), sont tués (inexact pour Picard, simplement blessé gravement à Eylau) ; d'HAUTPOUL, LEVAL, AUGEREAU... (etc.) sont blessés (d'HAUTPOUL mourut de sa blessure le 14 février 1807 à Vornen)... Je crois que nous allons encore prendre des cantonnements..... Sans doute que l'ennemi abandonne Königsberg et qu'il se retire derrière le fleuve appelé le Memel ou le Niémen. Je le souhaite beaucoup... Le coup qui m'a frappé est des plus heureux ; sans mon étrier qui a été mis en morceaux j'avais le pied perdu... », etc. — (2<sup>e</sup> Lettre, de Thorn, 1<sup>er</sup> mars 1807) : « ... Ma blessure va bien... Depuis quelques jours on parle de quelques négociations avec le ROI DE PRUSSE ; fasse le Ciel que la paix nous soit bientôt rendue ; combien cette paix est désirée et combien nous en avons besoin ; dans quel état nous sommes, on ne peut s'en faire d'idée ; nos privations ont été jusqu'à ne pas avoir d'eau à boire et être obligés de faire fondre de la neige ; sans les pommes de terre nous serions morts de faim. Les chevaux sont dans un état horrible. Ah ! que l'Etre Suprême nous retire bien vite de la Pologne... Outre ma blessure, j'ai porté une diarrhée pendant 3 semaines qui m'avait singulièrement affaibli... On espère sous 7 à 8 jours savoir si définitivement la guerre continuera ou si des paroles de paix se feront entendre... », etc.

### B) BATAILLE DE FRIEDLAND (14 juin 1807. NAPOLÉON contre BENNINGSEN)

I<sup>o</sup>) (Lettre du bivouac devant Königsberg, 16 juin 1807) : « ... La bataille de Heilsberg (10 juin 1807. NAPOLÉON contre BENNINGSEN) le 10 a été terrible, celle de Friedland le 14 a été sanglante, enfin celle d'aujourd'hui sous les murs de Königsberg vient d'être brillante pour le 16<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs que j'ai l'honneur de commander : il y a 2 heures que le régiment vient de faire mettre bas les armes à un bataillon prussien, pris 4 canons, un obusier et 150 hussards et hulands. Le M<sup>al</sup> SOULT a eu la bonté de m'en faire compliment... L'Armée Russe est totalement en déroute, celle prussienne détruite ; on compte sur la paix... », etc. — II<sup>o</sup>) L. A. S., du général DUPONT DE L'ÉTANG (Pierre, comte) ; Paris, 6 juillet 1836, 4 pp. in-4<sup>o</sup>. « Je vois avec beaucoup de plaisir que vous voulez bien vous occuper en ce moment du tableau de ma Division et de son fait d'armes à Friedland..... J'observe que la rivière qu'il désigne prolonge son cours dans l'esquisse parallèlement à la ligne de bataille, tandis qu'elle forme au contraire un coude après avoir dépassé Friedland. Il en résulte que l'on ne doit pas l'apercevoir jusqu'à la gauche de ma Division. Dans le tableau le coude allongé que présente l'Alle avant d'arriver à Friedland demande aussi à être exprimé, mais son cours ne termine pas le terrain du combat sur notre droite, car il y avait des batteries ennemies sur la rive droite de la rivière... Ma division ne doit pas dépasser la ville de Friedland.... La Garde Impériale Russe, trois fois plus nombreuse que ma Division était rangée en deçà du ravin et appuyée par d'autres troupes au delà de ce même ravin ; l'action était là si vive qu'il a perdu 300 hommes dans une demi-heure. — Les troupes du M<sup>al</sup> NEY se sont repliées sur ma droite et sur ma gauche pour se reformer... les Russes se sont rejetés derrière le ravin et vers les ponts de l'Alle placés sous les murs de Friedland. La bataille a été alors gagnée. J'observerai que je suis trop isolé et trop loin de ma ligne de combat... », etc. (4)

## CAMPAGNE D'ESPAGNE

### 233. A) Environ 50 L. S. du maréchal BERTHIER au maréchal LEFEBVRE, Duc de DANTZIG, aux maréchaux JOURDAN, LANNES, MONCEY et aux généraux SOLIGNAC. BUQUET. etc.,

datées de *Paris, Erfurth, Vittoria, Burgos, Aranda*, du château de *Charmartin* près *Madrid, Valladolid*, etc., etc., écrites pour le plus grand nombre, du 7 septembre 1808 au 9 janvier 1809; quelques-unes sont datées de 1810. En tout environ 62 pp. in-fol. et in-4°. *Belles pièces.*

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE adressée pour la majeure partie au maréchal LEFEBVRE, Duc de DANTZIG. Les lettres de cette correspondance signées par BERTHIER reflétant la volonté de l'EMPEREUR, en marquent tout l'intérêt. Nous n'en donnerons ici que quelques extraits. — (Lettre du 19 octobre 1808) : « ... *Malgré les rapports et les États que je demande au Major-Général Jourdan (Major G<sup>al</sup> du Roi d'Espagne Joseph BONAPARTE), l'EMPEREUR désire que vous m'adressiez directement par un de vos officiers d'État-Major... un rapport sur la situation militaire et administrative de votre corps d'Armée et l'État de situation. Vous sentirez assez que l'EMPEREUR en arrivant a besoin de savoir où en sont les choses, afin de pouvoir arrêter ses plans d'opérations, car, dans ce moment nous ne connaissons rien de la situation des armées en Espagne...* » — (Lettre de Vittoria, 9 novembre 1808) : « ... S. M. (NAPOLÉON) suppose que vous avez été dans le jour à Valmaseda. Le soin de garder Bilbao...vous regarde et c'est de là que vous devez tirer vos vives... Le 8 au soir nous savons que le M<sup>al</sup> VICTOR était sur les hauteurs à peu de distance de Valmaseda. Nous espérons que dans la nuit vous aurez pu concerter vos opérations avec les siennes et donner une bonne poussée à l'ennemi. Le M<sup>al</sup> SOULT qui a pris le commandement du corps du M<sup>al</sup> BÉSSIÈRES, marche aujourd'hui sur Burgos. Le quartier Impérial sera ce soir à Miranda... » — (Lettre du 3 novembre 1808) : « ... L'EMPEREUR... a reçu vos lettres... Nous sommes à Burgos après avoir battu... l'armée d'Estramadure forte d'environ 20.000 hommes. Le M<sup>al</sup> SOULT s'est mis en marche hier sur Villarcajo et Reynosa pour y couper l'ennemi... » — (Lettre du 20 novembre 1808) : « ... L'EMPEREUR... ordonne que vous vous portiez avec votre Infanterie, votre Cavalerie et votre artillerie à Carrion; vous vous trouverez là à 3 petites marches de Léon, à trois petites marches de Burgos à 3 marches de Valladolid et à même distance à peu près de Toro. Vous serez, dans cette position, à même d'éclairer toute la plaine. On assure... qu'il y a quelques milliers d'Anglais à Toro, que l'armée de Galice, dispersée et détruite, cherche à se réunir à Léon; on dit également qu'il y a un autre rassemblement à Benavente. Vous seriez couvert dans la plaine de Carrion et au-delà par la cavalerie du G<sup>al</sup> MILHAUD... L'artillerie légère batave part demain de Burgos pour vous rejoindre... », etc. — (Lettre du 21 novembre 1808) : « ... Nous ignorons les opérations que vous avez pu faire pour dégager la montagne. L'EMPEREUR manœuvre sur sa gauche. Le M<sup>al</sup> NEY est déjà à Almazan et marche sur les derrières de l'ennemi tandis que le M<sup>al</sup> LANNES et le M<sup>al</sup> MONCEY l'attaquent de front... » (cette lettre est une copie conforme d'une lettre adressée au M<sup>al</sup> SOULT dont duplicata en fut envoyé au M<sup>al</sup> LEFEBVRE par le M<sup>al</sup> BERTHIER). — (Lettre du 25 novembre 1808) : « ... L'EMPEREUR... avait compté que vous seriez le 20 à Carrion avec votre corps réuni; la marche que vous avez faite sur Potés retardera votre arrivée dans cette ville. Je vous ai de nouveau de Burgos, réitéré l'ordre que vous vous rendiez dans la position de Carrion. Cela est très important. L'armée espagnole d'Aragon et d'Andalousie est toute entière à Calahorra et à Tudela. Le M<sup>al</sup> NEY est à Soria, marche sur Agaréda pour manœuvrer sur les derrières de l'ennemi; mais il est indispensablement nécessaire que vous entriez dans la plaine, soit pour la protéger, soit pour couvrir Burgos, soit pour vous rapprocher de ce côté-ci... ». — (Lettre du 26 novembre 1808) : « L'EMPEREUR a vu avec plaisir... votre arrivée à Carrion; l'artillerie hollandaise avec 5 à 600 hommes de votre corps d'armée se trouve à Castro-Xeritz avec le Prince d'ISEMBURG... Le M<sup>al</sup> LANNES et le M<sup>al</sup> MONCEY ont attaqué le 23 toute l'armée d'Andalousie et d'Arragon sur Tudela près Saragosse, armée qu'on dit forte de 60.000 hommes. Le M<sup>al</sup> NEY est entré le 22 à Soria et s'est porté sur Agrada. On a entendu dans la journée du 24 une forte canonnade sur Tudela; le M<sup>al</sup> VICTOR, avec son corps, se porte sur Almanza, afin de marcher sur le derrière de l'armée d'Andalousie et d'Arragon et manœuvrer pour l'empêcher de se retirer sur Madrid et l'écraser, en lui coupant toute retraite. Il est possible que l'EMPEREUR parte dans la journée avec sa Garde pour se porter sur Almazan... Nos postes de cavalerie sont à 15 lieues plus loin qu'Aranda sur Sommo-Sierra, au pied de la montagne. D'après les rapports il paraît que l'ennemi a du monde à Ségovie; enfin, de quelque point qu'il débouche pour marcher sur Burgos, vous devez marcher à lui et couvrir cette ville... ». — (Lettre du 26 novembre 1808) : « ... Je m'empresse de vous prévenir que le M<sup>al</sup> LANNES et le M<sup>al</sup> MONCEY ont remporté le 23 une victoire complète sur les armées d'Andalousie et d'Arragon (commandées par les généraux CASTANOS et PALAFOX) à Tudela; en conséquence L'EMPEREUR ordonne au G<sup>al</sup> MILHAUD, qui doit être à Tudela de la Duero, de porter la moitié de sa cavalerie sur Ségovie... Quant à vous, M. le Maréchal, l'EMPEREUR ordonne que vous partiez de Carrion, avec votre corps d'armée dans le cas où vous n'auriez pas devant vous un corps ennemi qui menacerait Burgos, et que vous vous rendiez à Tudela del Duero près Valladolid... ». — (Lettre du 5 décembre 1808) : « ... L'intention de l'EMPEREUR est que vous partiez de suite pour vous rendre directement à Madrid... » (Lettre du 9 décembre 1808) : « ... L'intention de l'EMPEREUR... est de profiter du moment où votre corps d'armée est à Madrid pour l'organiser convenablement... » Suivent de longs détails sur l'organisation du corps du M<sup>al</sup> LEFEBVRE. — Ensuite LEFEBVRE reçoit l'ordre de se rendre à Talaveyra de la Reyna. — (Lettre du 22 décembre 1808) : « ... L'EMPEREUR m'ordonne de vous faire connaître... que les Anglais se sont réunis à Salamanque et qu'ils ont reçu



environ 3.000 hommes de cavalerie... Le 15 environ 500 chevaux-légers anglais sont entrés à Valladolid et S. M. s'est résolue à partir avec le corps du M<sup>al</sup> NEY et sa Garde, d'abord pour se porter à Medina, ensuite pour se porter soit sur Valladolid, soit sur Salamanque : il est possible que l'ennemi reçoive la bataille, et, s'il est battu, comme on ne doit pas en douter, sa retraite doit être sur Ciudad-Rodrigo. S'il se met en retraite sans donner bataille, et que sa retraite soit encore sur Ciudad-Rodrigo, il pourra vous devenir possible de lui faire beaucoup de mal. A cet effet l'EMPEREUR met la division DESSOLLES et celle du G<sup>al</sup> MILHAUD sous vos ordres, ce qui vous fera environ 4.000 hommes de cavalerie, S. M. pense que dans la journée du 23, vous devez, déguisant votre mouvement, passer le Tage... ou combiner votre attaque de toute autre manière pour battre l'ennemi, vous emparer du pont d'Almeras et faire poursuivre par le G<sup>al</sup> LASALLE jusqu'à Truxillo, pour faire des prisonniers et prendre toute l'artillerie ; ce qui mettra l'épouvante dans le corps ennemi qui sera encore une fois désorganisé... », etc.

B) 6 L. S. du maréchal VICTOR, Duc de BELLUNE au maréchal LEFEBVRE, Duc de DANTZIG, écrites d'Orduña, Buruna, Espinosa, et datées du 7 novembre 1808 au 14 novembre 1808, environ 7 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. On a joint 1 L. S. du M<sup>al</sup> VICTOR à un autre maréchal, Amurio, 2 novembre 1808, 3 pp. in-4<sup>o</sup>; en tout environ 10 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. Belles pièces.

TRÈS IMPORTANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE : Dans la 1<sup>re</sup> lettre du 2 novembre, adressée à un maréchal, VICTOR signale que ses troupes marchent sur Valmaseda. Les prisonniers espagnols assurent que l'ennemi battu se retire sur Castro. Il n'a pas de nouvelles du M<sup>al</sup> LEFEBVRE. (Lettre du 7 novembre 1808 au M<sup>al</sup> LEFEBVRE, ainsi que les suivantes) : « ... L'EMPEREUR vient d'ordonner au 1<sup>er</sup> Corps de faire un mouvement rétrograde. Il est aujourd'hui à Orduña... ». VICTOR demande à LEFEBVRE de lui faire connaître les dispositions qu'il a prises pour poursuivre l'ennemi. La liaison entre eux est indispensable pour assurer le succès de leurs opérations combinées : « ... Cette fois, M. le Maréchal, je vous prie de me faire connaître les directions que prennent vos colonnes et où est l'ennemi, afin que je puisse seconder vos mouvements demain. Mon avant-garde sera à Arsaniera... les moments sont pressants... », etc. — (Lettre du 12 novembre 1808) : « ... Je crois, comme vous, que la majeure partie de l'armée battue à Espinosa s'est retirée sur Reynosa. (Le M<sup>al</sup> VICTOR avait battu le G<sup>al</sup> BLACKE le 10 novembre 1808 à Espinosa.) C'est une position importante dont il faudrait s'emparer. Si j'avais des munitions de guerre j'y marcherais de suite sans hésiter, mais j'en suis dépourvu. — Les premières instructions de l'EMPEREUR portant que je dois me rapprocher de S. M. dès que les ennemis n'occuperont plus le pays que nous venons de parcourir, je me mettrai en marche demain pour me diriger sur Burgos par Villercayo; Reynosa, Bilbao et Santander se trouveront alors découverts, mais la garde de ce pays ne fait pas partie des instructions qui m'ont été données... ». — Enfin, inversant l'ordre chronologique, nous donnerons quelques passages de la lettre écrite d'Espinosa le 10 novembre 1808, à 7 h. 30 du soir, le jour de la victoire du M<sup>al</sup> VICTOR sur le général BLAKE : « ... Nous avons rencontré l'arrière-garde ennemie à environ 2 lieues d'Espinosa. Nos tirailleurs l'ont débusqué. L'ennemi avait pris position à Espinosa ; il a paru décidé à nous attendre. Je n'ai pas dû laisser échapper une aussi belle occasion, surtout sachant que le 1<sup>er</sup> corps était soutenu par les troupes aux ordres de Votre Excellence. Après 4 heures d'un engagement très vif, l'ennemi a été culbuté de toutes les positions qu'il tenait à sa droite. Notre succès l'a obligé d'abandonner ses positions de gauche par lesquelles il paraissait vouloir nous tourner. Il a déployé devant nous son arrière-garde entière forte, à ce qu'il nous a paru, de 40 à 50.000 hommes... quoique l'ennemi ait été chassé de ses premières positions, comme il occupe un point important pour lui, il pourrait vouloir y tenir encore. Deux divisions du 1<sup>er</sup> Corps manquent de cartouches. Votre Excellence sentira combien il est important qu'il arrive pour nous appuyer... », etc.

C) 15 L. S. du M<sup>al</sup> JOURDAN au M<sup>al</sup> LEFEBVRE, Duc de DANTZIG, écrites de Vittoria et du quartier Royal du Prado du 21 octobre 1808 au 12 janvier 1809; en tout environ 28 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. Belles pièces.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE ÉCRITE COMME MAJOR-GÉNÉRAL DU ROI D'ESPAGNE JOSEPH BONAPARTE. (Lettre du 25 octobre à 3 heures du matin) : « ... Je reçois à l'instant la lettre... pour me donner avis de l'attaque que l'ennemi a faite hier au soir contre le G<sup>al</sup> MERLIN. Je viens d'en rendre compte au ROI, et, en attendant que S. M. ait fait connaître ses intentions, j'ai l'honneur de vous observer qu'il est de la plus grande importance que l'ennemi ne sépare pas M. le G<sup>al</sup> MERLIN d'avec M. le G<sup>al</sup> LEVAL... si M. le G<sup>al</sup> MERLIN courrait évidemment le danger d'être enveloppé, il ne faudrait pas hésiter de le faire rapprocher de Durango, car enfin l'ennemi court aussi le danger de se voir enveloppé dans la vallée de Durango, lorsque S. M. jugera à propos d'agir sur Bilbao... », etc. — Les lettres suivantes transmettent les ordres que le ROI JOSEPH voudrait voir exécuter par le M<sup>al</sup> LEFEBVRE; ils sont infiniment moins précis que ceux transmis par BERTHIER au nom de l'EMPEREUR. (Lettre du 31 octobre 1808) : « ... Il était 3 heures après-midi lorsque j'ai reçu votre lettre de ce matin par laquelle vous me préveniez que l'ennemi vous attaquait. Il était donc trop tard

pour faire agir les troupes qui sont à Murquía, mais S. M. vient d'ordonner à toutes les troupes de se tenir prêtes à marcher demain matin au 1<sup>er</sup> ordre. Le Roi attend avec impatience le résultat de la journée. S. M. espère que vous aurez fait repentir l'ennemi de sa témérité et que vous l'aurez poussé vigoureusement... », etc. — Les dernières lettres, toutes militaires, contiennent des renseignements et des ordres.

D) 4 L. S. du maréchal SOULT, Duc de DALMATIE au M<sup>al</sup> LEFEBVRE, Duc de DANTZIG, écrites de Reynosa, Santander, St-Vicente, Cumillas, et datées du 15 au 29 novembre 1808. On a joint 1 L. S. de SOULT à un autre maréchal; Grajal 29 décembre 1808. En tout environ 9 pp. 1/2 in-fol.

Les reconnaissances que SOULT a envoyées l'ont fixé sur la position de LEFEBVRE. SOULT se dirige sur Santander. Il demande à son camarade d'assurer les communications entre Santander et Burgos, et de diriger une colonne sur Santander par le mont de Lescudo et la vallée de Riopas. Cette colonne couvrirait la droite de SOULT et ramasserait les fuyards ennemis. (Lettre du 21 novembre 1808) : « ... L'ennemi a retranché la position de Colombres, où il a mis des pièces de gros calibre. On prétend aussi qu'il y a rallié 12 ou 14.000 hommes et qu'il veut s'y défendre. J'attends de nouveaux ordres de l'EMPEREUR pour me porter plus en avant... ». — La Lettre du 29 décembre 1808 est très importante au point de vue militaire. SOULT y indique ses mouvements. L'encre en est malheureusement assez pâlie. — On a joint à cet ensemble 1 L. A. S. du M<sup>al</sup> MORTIER au M<sup>al</sup> LEFEBVRE; Séville, 8 juillet 1810, 1 p. in-4<sup>o</sup>; il lui donne des nouvelles de sa santé : il a manqué de mourir des fièvres. — 1 L. A. S., du général DROUOT; Madrid, 13 avril 1808, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>, dans laquelle il annonce l'arrivée prochaine de NAPOLÉON à Madrid. — 2 intéressants ordres du jour signés par le général BELLIARD : Vittoria, 28 septembre 1808, 2 pp. in-fol. — 1 L. A. S. du général REILLE à un général, 11 novembre 1808, 1 p. in-4<sup>o</sup>, relative à des mouvements de troupes. — 1 minute de L. A. S. du G<sup>al</sup> VALENCE; Aranda, 7 décembre 1808, 2 pp. in-fol. (Lettre militaire). — Une très intéressante L. A. S. de BORY DE S<sup>t</sup>-VINCENT; Madrid, 13 décembre (1808), 2 pp. 3/4 in-4<sup>o</sup>. PIÈCE TRÈS INTÉRESSANTE : « ... L'on a affiché ce matin dans les rues de Madrid la proclamation de S. M. l'EMPEREUR adressée au Peuple Espagnol... elle relate tous les arrêtés pris par S. M. pour la régénération et le bonheur des Espagnes, l'abolition des droits féodaux, la liberté civile, la destruction de l'Inquisition, la réduction des moines et des couvents au quart du nombre actuel. Une noble expression de sensibilité sur les malheurs des Espagnols... tempère la vigueur avec laquelle l'EMPEREUR déclare la ferme résolution qu'il a prise de FORCER LE PAYS À ÊTRE HEUREUX... », etc. — Enfin 2 intéressantes L. S. du M<sup>al</sup> MONCEY au G<sup>al</sup> BISSON et 1 L. S. du général (maréchal) GOUVION S<sup>t</sup>-CYR.

E) MANUSCRIT de 81 pp. in-fol., d'une belle écriture.

Ce mémoire semble être la justification du général DUPONT sur la déplorable affaire de Baylen. On a joint environ 16 pp. relatives à la capitulation de Baylen, des pièces autographes ou signées des généraux DUPONT, VEDEL, CHABERT et différentes pièces signées par REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY. Très intéressant ensemble.

F) 1<sup>o</sup>) L. S. du maréchal BERTHIER au G<sup>al</sup> SAVARY, Duc de ROVIGO; Bayonne, 3 juillet 1808, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>. Belle pièce.

(A cette époque SAVARY remplaçait MURAT à Madrid depuis le 15 juin 1808). — « ... L'EMPEREUR a lu, général, votre rapport du 30 juin. SA MAJESTÉ me charge de vous faire connaître que la mesure de faire tirer le canon pour les victoires qu'on remportait en Espagne est inutile et qu'ainsi il faudra s'en dispenser. Des ordres du jour en français, écrits à la main, et qu'on lira à la tête des compagnies, sont suffisants indépendamment d'articles de gazettes espagnoles bien faits... Quant aux bruits répandus à Madrid sur la Duchesse d'OSSUNA, il faut que vous leur fassiez parler de ce que vous employez M. Laforet pour parler et faire parler aux maisons qui se comportent mal en leur donnant quelques avertissements et leur recommandant la circonspection... Je vous le répète, Général, il est contre l'usage de la France de tirer le canon à moins que ce ne soit pour quelque grande victoire comme celle de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland. SA MAJESTÉ trouve qu'il serait ridicule de tirer le canon pour la prise de Saragosse ou de Valence... », etc.

II<sup>o</sup>) MINUTE AUTOGRAPHE d'un rapport de SAVARY, Duc de ROVIGO relatif aux affaires d'Espagne, 2 pp. 1/2 in-fol.

PIÈCE D'UN GRAND INTÉRÊT DANS LAQUELLE SAVARY MONTRE UNE COMPRÉHENSION TRÈS NETTE DE LA SITUATION DES FRANÇAIS EN ESPAGNE. Il débute par un exposé rapide de la situation des différents corps des maréchaux LEFEBVRE, MONCEY, etc., — puis expose les manœuvres qui pourraient être exécutées. — On a joint 2 L. A. S. du général GUILLEMINOT, chef d'État-Major du M<sup>al</sup> BESSIÈRES.

G) CORRESPONDANCE DU GÉNÉRAL FERREY à son beau-frère M. FROUST; *Lomitten, Stettin, Saint-Jacques-en-Galice, Toro, Salamanque, Monda et Valladolid* (1807-1812), 24 pp. in-fol. ou in-4<sup>o</sup>, auxquelles on a joint différentes pièces signées (1809-1812); en tout environ 45 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol.

Intéressante correspondance historique où il est d'abord parlé de la campagne de 1807, puis de la reprise et de l'évacuation du Portugal, du blocus d'Almeida, de la défaite des Anglais, du siège de Badajoz. Procès-verbal de la composition d'un lot de 10.000 francs, des domaines réservés à l'EMPEREUR..., etc. — On a joint des minutes de rapports autographes du général SAINT-MARS, extrêmement intéressants au point de vue militaire, et diverses autres pièces, environ 22 p. in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

H) DOSSIER DE PIÈCES ANGLAISES DE 1809 A 1814, d'environ 95 pp., in-8<sup>o</sup>, in-4<sup>o</sup> et in-fol.; quelques pièces ont été détériorées par l'humidité.

IMPORTANTE RÉUNION COMPRENANT : 3 L. A. S. de WELLINGTON dont 1 signée « *Arthur Wellesley* » au G<sup>al</sup> MACKENSIE, Abrantès, 11 juin 1809. Dans cette lettre WELLINGTON expose sa détresse pécuniaire; il espère recevoir de l'argent sous peu et tout ce qui lui parviendra sera donné au corps de son correspondant. WELLINGTON est d'avis que le G<sup>al</sup> MACKENSIE doit rester où il est; BERESFORD ira à Castel-Branco pour organiser les troupes portugaises. — Puis viennent 6 L. S. de WELLINGTON; 4 L. A. S. du G<sup>al</sup> HOPE; 8 Lettres signées d'Edward PELLEW, vicomte d'EXMOUTH à l'amiral EMERIAU; 1 L. S. de Lord LIVERPOOL à WELLINGTON; 5 L. A. S. de James BATHURST, secrétaire de WELLINGTON; 5 L. S. ou L. A. S. de F. R. SOMERSET; etc., etc. et d'autres pièces signées par des personnages divers. (208)

## CAMPAGNES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL (1808-1814)

Très important dossier relatif aux luttes de l'armée française contre les Espagnols et les Portugais soutenus par les Anglais. Les documents composant cet ensemble ont été, autant que possible, groupés par années; cependant certaines correspondances d'un même personnage embrassant plusieurs années n'ont point été séparées, et pour eux on n'a pu conserver le plan initial. Nous avons placé en tête une correspondance du Roi JOSEPH (Bonaparte) d'Espagne. Ce dossier comprend environ 122 pièces.

234. A) BONAPARTE (Joseph), frère de NAPOLÉON I<sup>er</sup>, Roi de NAPLES ET DE SICILE, puis ROI D'ESPAGNE ET DES INDES (du 6 juin 1808 au 11 décembre 1813). Né à Corte le 7 janvier 1760, mort à Florence le 28 juillet 1844.

I<sup>o</sup>) L. A. S. « *Joseph* » (au maréchal LEFEBVRE); Vittoria, 25 octobre 1808, 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>.

« ... *J'approuve que vous ne fassiez partir de Mondragone les deux régiments demain qu'à midi, et après-demain les trois qui doivent y arriver demain qu'à midi aussi; vous les emploierez à toute extrémité à Durango, et pour cela vous pourrez y rester demain et après-demain...* », etc.

II<sup>o</sup>) L. S., « *Joseph* » avec le complément autographe au maréchal LEFEBVRE. Vittoria, 29 octobre 1808, 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>.

« ... *La division VILATTE restera sous vos ordres, ce qui, avec les hollandais et les 10.000 hommes qui sont venus avec vous de France forme une vingtaine de mille hommes, forces qui me paraissent suffisantes pour les opérations dont vous êtes chargé...* », etc.

III<sup>o</sup>) L. A. S., « *Joseph* »; Burgos, 16 novembre 1808, 1 p. in-8<sup>o</sup>.

« ... *Je désire savoir à qui appartiennent les caisses qui sont sous le séquestre. Comment est prouvée la propriété? Quelle est la part du fisc? Voyez l'ordonnateur, et les gens du pays qui peuvent vous éclairer et vous mettre à même de m'adresser un mémoire sur cette affaire que je voudrais présenter à l'EMPEREUR ce soir. C'EST SA VOLONTÉ...* », etc.

IV<sup>o</sup>) L. S., « Joseph » avec le complément autographe au maréchal LEFEBVRE; Madrid, 2 avril 1809, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

Lettre très affectueuse. Il approuve l'emploi qui a été fait des fonds trouvés à Placentia.

V<sup>o</sup>) L. A. S., à un général (SAVARY ?) Miranda, 14 juillet, 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Il y a 48 heures que je n'ai aucune nouvelle de Madrid... Le résumé des réflexions de l'EMPEREUR est qu'il faut se préparer pour se trouver en mesure dans les 3 hypothèses : I<sup>o</sup>) Si le maréchal BESSIÈRES se serait avancé jusqu'à Benavente, que CUESTA aurait fait un mouvement sur Zamora, Salamanca, et menaçait Avila et Ségovie ; le maréchal, retenu par la présence de l'armée de Galice qui se réunit à Léon, et voulant couvrir Burgos, ne pourrait pas suivre M. Questa ; dans ce cas, il faudrait que ce corps d'armée trouve de vos troupes avant d'arriver à Avila. II<sup>o</sup>) Si le maréchal BESSIÈRES était battu, il aurait besoin d'être renforcé considérablement. III<sup>o</sup>) Si le succès était douteux, il lui faut encore des renforts... », etc., etc.

## B) ANNÉE 1808.

I<sup>o</sup>) L. S. du général de Division CHABRAN (Joseph) (1763-1843) au maréchal AUGEREAU; 10 pp. 1/2 in-fol., sans lieu ni date, mais traitant d'opérations militaires ayant eu lieu en avril 1808 et mars 1809. *Belle pièce.*

Lettre extrêmement intéressante dans laquelle le général CHABRAN retrace les opérations auxquelles sa division a pris part depuis son entrée en campagne en Espagne, en avril 1808. Il se plaint assez amèrement du général DUESME qui a omis de signaler à l'EMPEREUR les services éminents rendus par cette division.

II<sup>o</sup>) ÉTAT DES TROUPES ESPAGNOLES. P. S. par DON LAZARO DE LAS HERAS, et contresignée par le PRINCE DE MESSERANO; Paris, 17 février 1808, 1 p. 1/2 in-fol.

III<sup>o</sup>) MINUTE D'UN RAPPORT CONCERNANT LA CONDUITE DU BARON GAZAN A LA BATAILLE DE SOMO-SIERRA (30 novembre 1808), 1 p. 1/2 in-fol., écrite à mi-page.

« ... A la bataille de Somo-Sierra, en Espagne, le 30 novembre 1808, le 24<sup>e</sup> régiment de ligne reçoit l'ordre de suivre les lanciers polonais (lanciers de la Garde) qui doivent commencer l'attaque, M. GAZAN (aujourd'hui Colonel et chef d'État-Major de la première division militaire) alors adjudant major dans la 24<sup>e</sup> est chargé de diriger cette attaque contre une batterie ennemie composée de 16 pièces. Deux cents hommes sont mis sous les ordres de ce brave officier qui arrive le premier sur la batterie, se précipite sur un canonnier au moment où celui-ci allait mettre le feu à un obusier; il tue l'artilleur, coupe les traits de la pièce, et, aussitôt assailli par 8 ou 10 espagnols..... blesse les uns, met les autres en fuite et reste maître de la pièce. Ce fait d'armes..... mérite d'être cité comme un des plus glorieux qu'on ait vus... », etc.

## C) ANNÉE 1809.

I<sup>o</sup>) L. S. du maréchal JOURDAN au général LASALLE; quartier Royal de Floreïda, 8 janvier 1809, 2 pp. in-fol.

Il informe son correspondant que le corps du Général DESOLES venant d'arriver à Madrid, rend disponible le corps du maréchal VICTOR. Ce dernier a reçu l'ordre de réunir ses troupes à Aranjuez, de passer le Tage et de disperser l'ennemi dans cette région. Pendant ce temps LASALLE devra garder Tolède. Suivent l'indication de plusieurs mouvements militaires, et des dispositions que le G<sup>al</sup> LASALLE devra prendre.

II<sup>o</sup>) MINUTE d'un rapport concernant le M<sup>al</sup> JOURDAN qui se plaint de ne pas être assez entouré de considération.

III<sup>o</sup>) L. A. S., du général VILLATTE (au maréchal VICTOR); Carrascosa, 14 janvier 1809, 3 pp. 1/2 in-fol.

Intéressante autre lettre militaire. Il adresse au maréchal des demandes de récompenses pour les officiers et les hommes qui se sont distingués à la bataille d'Uclès (gagnée sur les Espa-

gnols le 13 janvier 1809). Le général VILLATTE attire particulièrement l'attention sur les colonels LACOSTE et MOUTON-DUVERNET. Ce dernier « ... avec son intrépidité ordinaire, s'est jeté au milieu de l'ennemi, lui a enlevé un drapeau après avoir tué de sa propre main l'officier qui le portait... ». Il signale encore plusieurs traits de bravoure parmi les militaires français.

IV<sup>o</sup>) P. S. par le général HÉDOUVILLE relative à la marine.

V<sup>o</sup>) L. A. S., d'IMBERT DE LA PLATIÈRE; Torrès des Ergos, 24 mai 1809, 3 pp. in-8<sup>o</sup>.

Intéressante lettre militaire relatant des combats et décrivant les fatigues endurées par des militaires.

VI<sup>o</sup>) 4 P. S. par le général KELLERMANN, fils du maréchal, en date des 29 et 31 mai et des 2 et 4 juin 1809. Les pièces sont signées : « le G<sup>al</sup> K. » et adressées au M<sup>al</sup> MORTIER; environ 8 pp. in-fol.

A cette époque le général KELLERMANN, un des meilleurs officiers de cavalerie de l'Empire, commandait un corps d'armée primitivement sous les ordres du maréchal BESSIÈRES; il avait pour mission d'envahir les Asturies de concert avec le maréchal NEY. Les 4 pièces analysées ci-dessous sont des communications au maréchal MORTIER qui commandait le 5<sup>e</sup> Corps. — (Pièce du 29 mai) : Jonction avec le général BONET, défaite de Marquisito, dispositions pour couvrir les Asturies. — (Pièce du 31 mai) : Les arrangements pris avec le maréchal NEY ne permettent pas ceux apportés par le Roi (Joseph Bonaparte); le pays traversé par le M<sup>al</sup> NEY n'est pas entièrement pacifié. — (Pièce du 2 juin 1809). KELLERMANN revient sur l'impossibilité pour lui d'abandonner le pays; le général BONET a abandonné la poursuite trop tôt et il ne serait pas impossible que BALLESTROS revint. — (Pièce du 4 juin 1809) : Défaite d'un corps ennemi à Salès par un détachement de 1.500 hommes commandés par l'adjudant-commandant BARTHÉLEMY. Il formule des griefs contre les opérations du M<sup>al</sup> NEY : « ... Ce que j'avais prévu est arrivé. M. le M<sup>al</sup> NEY n'a fait que la moitié de l'opération. L'ennemi s'est ouvert pour le laisser passer et M. le Maréchal a continué sa route sans s'en occuper; il résulte qu'il reste un fort noyau qui a soulevé tout le pays à la gauche de Narcéa... » On a joint 3 intéressantes lettres du général KELLERMANN au maréchal SOULT et à WELLINGTON.

VII<sup>o</sup>) L. A. S. du maréchal MORTIER, à un maréchal; Valladolid, 7 juin 1809, 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. Belle pièce.

Lettre relative aux opérations militaires : « ... Les troupes sont harassées, on les fatigue mal à propos... Je n'ai aucune nouvelle du général BONET et je ne puis concevoir comment il s'est formé, sur ses derrières, des partis assez nombreux pour donner de l'inquiétude. Il paraît que les brigands ont adopté un nouveau système. Ils volent des chevaux partout où ils en trouvent, et leurs bandes, qu'ils divisent par 50 et 60 hommes, sont toutes montées. Par ce moyen ils se portent rapidement d'un lieu à une autre et évitent nos colonnes mobiles qui ne peuvent les joindre... ». — On a joint un ordre du général JOMINE; Caldos-de-Rey, 9 juin 1809.

VIII<sup>o</sup>) L. S. du général BONET (il s'illustra en Espagne et à Lützen et Bautzen) au maréchal MORTIER; Santander, 12 juin 1809, 2 pp. 1/2 in-fol.

Récit de la défaite qu'il vient d'infliger à BALLESTROS sous les murs de Santander : « ... Cette journée coûte 5.000 hommes à l'ennemi; » deux régiments sont détruits. — « ... J'ai 3.000 prisonniers dont 150 officiers. La reprise de Santander a délivré 600 français que j'organise indépendamment de la garnison que le général NOIRON avait laissé dans cette place avec 500 malades... » On a joint une copie conforme d'un ordre de l'EMPEREUR et une L. A. S. du général VILLATTE (15 juillet 1809).

IX<sup>o</sup>) L. S. du maréchal GOUVION S<sup>t</sup>-CYR au maréchal AUGEREAU; 10 août 1809, 2 pp. 1/2 in-fol.

Très intéressante lettre militaire.

X<sup>o</sup>) P. S. par le général FRIRION; 28 août 1809, 3 pp. in-fol.

Copie conforme d'une lettre de NAPOLÉON I<sup>er</sup> à CLARKE pour se plaindre de la fausseté des renseignements fournis par le M<sup>al</sup> JOURDAN sur l'issue de la bataille de Talavera, représentée comme un succès alors que c'était une défaite. NAPOLÉON déclare que ce mensonge est un crime,

parce qu'il pouvait prendre des mesures dont les suites eussent été funestes. L'EMPEREUR critique les opérations. « ... Enfin, étant résolu à donner bataille, on l'a donnée mollement, puisque mes armes ont essuyé un affront et que 12.000 hommes de réserve sont cependant restés sans tirer ; que les batailles ne doivent pas se donner si l'on ne peut d'avance calculer sur 70 chances de succès en sa faveur ; que même on ne doit livrer bataille qu'alors qu'on n'a plus de nouvelles chances à espérer, puisque, de sa nature, le sort d'une bataille est toujours douteux ; mais qu'une fois qu'elle est résolue on doit vaincre ou périr et que les aigles françaises ne doivent se ployer en retraite que lorsque toutes ont fait également leurs efforts... », etc. On a ajouté la traduction en français des relations de la bataille de Talaveyra qui parurent dans des journaux anglais. Ces pièces sont d'un grand intérêt historique. Environ 11 pp. in-fol. On a joint une P. S. du général DUHESME ; Barcelone, 5 septembre 1809, 3/4 de p. in-fol., ainsi qu'une intéressante L. A. S. adressée par le général MARCOGNET au M<sup>al</sup> NEY, 2 pp. in-8°, et 1 fragment de Rapport du G<sup>al</sup> Foy.

XI<sup>o</sup>) Minute de rapport de l'ordonnateur (MARCHAND) à un général ; Salamanque, 10 octobre 1809, 21 pp. in-fol. et diverses annexes ; mouillures.

Intéressante pièce relative à l'administration, les marches, etc. du 6<sup>e</sup> Corps en octobre 1809. — On a joint 1 L. A. S. du général Charles Boyé à un intendant ; Vittoria 12 octobre 1809, 3 pp. in-fol., en-tête imp. — Belle pièce relative à des questions d'intérêt.

XII<sup>o</sup>) P. A. S. du général Jean, Gabriel MARCHAND, commandant par intérim le 6<sup>e</sup> corps, 4 pp. in-fol. *Belle pièce.*

Très intéressant document relatif au combat malheureux de Tamames (18 octobre 1809), près de Salamanque ; il donne les détails les plus complets et les plus précis sur cette affaire. Il attribue l'échec à un mouvement rétrograde qui s'est produit sur la gauche et aux difficultés du terrain. Malgré l'échec, par leur bravoure, les troupes se sont couvertes de gloire. — On a joint une L. S. du G<sup>al</sup> d'ACOULT gouverneur de la Navarre ; Pampelune, 14 novembre 1809, 1 p. 1/2 in-fol., et 1 P. A. S. du général RICARD ; Paris, 28 décembre 1809, 1 p. in-4°, cachet armorié de cire rouge. — Il certifie qu'un aide de camp du M<sup>al</sup> SOULT a été fait prisonnier par les insurgés à Tordesillas. *Belle pièce.*

## D) ANNÉE 1810.

I<sup>o</sup>) MANUSCRIT de 20 pp. in-4° environ.

Très important document relatif aux opérations militaires en Espagne et au Roi JOSEPH (Bonaparte) pendant les années 1810-1811. Le récit est très clair et très documenté, .

II<sup>o</sup>) CAMPAGNE D'ANDALOUSIE SOUS LE MARÉCHAL SOULT (1810-1812). L. A. S. du marquis d'ALMENORA au M<sup>al</sup> SOULT ; 11 janvier 1810, 2 pp. 3/4 in-fol. *Belle pièce.*

LETTRES DU PLUS GRAND INTÉRÊT RELATIVES AUX OPÉRATIONS MILITAIRES.

2 L. A. S., du M<sup>al</sup> SOULT, DUC DE DALMATIE, à un général ; Séville, 5 mai 1810 et 9 juin 1810, en tout environ 5 pp. 1/4 in-fol.

Très intéressantes lettres relatives aux opérations militaires et aux dépenses de l'armée.

2 P. S. par le général GUILLEMINOT, 20 août 1810 et 10 décembre 1810 ; en tout environ 7 pp. in-fol.

Ordres de mouvement pour l'armée.

III<sup>o</sup>) L. S., par le général BRAYER au maréchal MORTIER ; La Caroline, 20 janvier 1810, 3 pp. in-fol. *Belle pièce.*

TRÈS IMPORTANTE LETTRE MILITAIRE relative à la prise de Peña Peros, où se distingua tout particulièrement la brigade commandée par le général BRAYER (28<sup>e</sup> et 105<sup>e</sup> d'Infanterie). (Voir dictionnaire historique des batailles, t. IV, p. 14) : « ... L'ennemi tint ferme pendant une heure à peu près, mais voyant que les troupes sous mes ordres ne faisaient point attention à leur feu, il prit parti d'abandonner toutes ses positions..... C'est avec plaisir,... que j'ai l'honneur de vous rendre compte que les troupes sous mes ordres sont arrivées les premières sur le plateau de la SIERRA MORENA, que mon flanc droit, comme mon flanc gauche se trouvaient entièrement découverts ;

que malgré ces considérations je marchai sur les derrières de Peña Peros pour couper l'ennemi dans sa retraite ; qu'arrivé sur la grande route j'y trouvai l'ennemi qui fut contraint de passer le torrent pour éviter de tomber entre mes mains... », etc.

IV<sup>o</sup>) L. A. S. du général Jean, Pierre AUGEREAU, à son frère le maréchal AUGEREAU; Vieh, 5 février 1810, 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

Belle lettre relative à des opérations militaires contre les brigands espagnols. — On a joint 1 L. A. S. du G<sup>al</sup> WERLÉ; Motrel, 14 mai 1810, 3 pp. in-8<sup>o</sup>, et 1 L. A. du capitaine Alexis MATTHIEU datée de Burgos, 17 mai 1810, donnant de très curieux détails sur le M<sup>al</sup> MASSÉNA et la campagne d'Espagne.

V<sup>o</sup>) L. S. du maréchal MASSÉNA comme commandant en chef de l'armée de Portugal; Ciudad-Rodrigo, 29 juillet 1810, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

« ... La division LOISON a puissamment contribué à l'investissement d'Almeyda ; les troupes qui la composent sont celles qui ont le plus fait de pertes dans la journée du 24... », etc.

VI<sup>o</sup>) 3 L. S., du M<sup>al</sup> SUCHET à M. Bonduraud; Mora, 31 juillet 1810, 1 p. in-4<sup>o</sup>; 10 août 1810, 1 p. in-fol. et 22 octobre 1810, 2 pp. in-fol.

Les deux premières lettres sont relatives au ravitaillement de l'Armée et à des demandes de récompenses; celle du 22 octobre 1810, adressée à un maréchal, est relative aux opérations militaires : « ... Je reçois votre lettre du 5, par laquelle vous m'annoncez que l'EMPEREUR suppose que Tortose est prise et vous me priez de vous faire connaître le résultat de mes opérations sur cette place afin de vous mettre à portée d'en rendre compte à SA MAJESTÉ. Suivant les ordres que j'ai reçus de S. A. le Major-général (M<sup>al</sup> BERTHIER), c'est à lui que j'ai constamment adressé mes rapports... mais dès ce moment je m'empresse, Monseigneur, de vous tenir au courant de ce qui se passera au 3<sup>e</sup> Corps sous Tortose.... L'investissement de Tortose n'est pas achevé... l'artillerie nécessaire à l'assiéger n'est pas encore réunie en totalité... il est bien affligeant pour moi d'éprouver des contrariétés qui m'empêchent d'obtenir ici un résultat aussi prompt qu'à Lérida et à Mequinenza. Il faut bien que la chose n'ait pas dépendu de moi... Si j'avais des forces suffisantes pour opérer seul je crois pouvoir vous assurer que Tortose serait prise... », etc. — On a joint une minute de lettre à l'EMPEREUR relative à une demande d'avancement pour un militaire signalé par SUCHET, et 1 P. S. par le général MUSNIER; Saragosse, 6 août 1810, 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>.

VII<sup>o</sup>) L. A. S. du général DIGEON qui se signala à maintes reprises pendant les guerres de l'Empire; Séville, 16 août 1810, 2 pp. 1/4 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A BAYLEN. — On a joint un ordre A. S. du général d'artillerie VALÉE; Mora, 17 septembre 1810, 1 p. in-fol., relatif à la sûreté d'un convoi d'artillerie, et 1 L. A. S. du général HORACE SÉBASTIANI; Grenade, 2 octobre 1810, relative à des questions militaires.

## ANNÉE 1811.

I<sup>o</sup>) MANUSCRIT d'environ 40 pp. in-fol. — Traduction en français d'extraits de journaux anglais sur les événements qui prirent place en Espagne et en Portugal de 1809 à 1811. Intéressants détails sur la bataille de Talavera, sur WELLINGTON, etc., etc. — On a joint une minute autographe d'environ 7 pp. in-fol. d'un exposé émanant d'un commissaire des guerres, expliquant les causes de l'échec de MASSÉNA, décrivant la nullité de l'administration militaire, le pillage, le vol et les dilapidations, etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S. du général FOY à un maréchal; Ciudad-Rodrigo, 15 janvier 1811, 3/4 de p. in-fol. *Belle pièce.*

Son correspondant a donné ordre au général DROUET D'ERLON de lui remettre le commandement de la Division du général CLAPARÈDE que l'on croyait malade, mais qui jouit d'une parfaite santé. Le général FOY se trouvant sans emploi demande à être employé dès qu'il aura terminé sa mission. On a joint la copie certifiée d'un Rapport relatif à des combats de petites unités; Salamanque, 2 janvier 1811, 1 p. 1/2 in-fol. et 1 L. S. du M<sup>al</sup> SUCHET relative au génie militaire; Saragosse, 26 janvier 1811, 1 p. in-fol.

III<sup>o</sup>) L. A. S., du général REYNIER au maréchal NEY; Santarem, 4 février 1811, 4 pp. in-fol. *Belle pièce.*

Très intéressante lettre militaire relative aux mouvements à exécuter en Espagne contre WELLINGTON : « ... Je sens qu'il serait importun de pouvoir exister longtemps dans les positions actuelles pour attendre les ordres de l'EMPEREUR, mais puisqu'il est prouvé que tous les moyens de subsistance sont épuisés, les retards exposent l'armée de se trouver dans la situation la plus difficile, Depuis que les ennemis ont augmenté leurs troupes, sur la rive gauche du Tage, et qu'on trouve le passage à Punhete très difficile, j'ai eu l'honneur de proposer au PRINCE D'ESSLING (MASSÉNA), deux projets : Le 1<sup>er</sup> serait de faire un grand mouvement avec toute l'armée par Rio-Mayor et... (?) sur la gauche des ennemis ; dans ce cas Lord WELLINGTON, qui a une partie de son armée sur la rive gauche du Tage, ne recevrait pas le combat hors de ses retranchements, il s'y retirerait, et rappellerait les troupes qu'il a sur l'autre rive du Tage, parce qu'il pourrait croire encore que nous avons le projet d'attaquer les retranchements, particulièrement la gauche vers Torrès-Vedras, avant qu'il ait pu y réunir ses troupes... », etc., etc. — On a joint 1 L. S., du Général MERMET au général LOISON; Gouvelhaon, 26 mars 1811, 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>, relative à des questions militaires; 1 L. S. du général FERÉY au G<sup>al</sup> LOISON; Pera-Moço, 26 mars 1811, 1 p. in-fol. Lettre militaire, et enfin un ordre signé du général PLAUZONNE; Toulon, 20 avril 1811, 1 p. in-4<sup>o</sup>, cachet de cire rouge armorié, relatif à des renforts.

IV<sup>o</sup>) L. S., de JUNOT, DUC D'ABRANTÈS au général BOYER; Toro, 28 mai 1811, 1 p. 1/4 in-fol. *Belle pièce.*

Il annonce que les ordres de l'EMPEREUR sur la nouvelle organisation de l'armée de Portugal vont les séparer. BOYER va passer sous les ordres d'un intime ami de JUNOT : « ... Il m'a promis de ne pas négliger les occasions de vous être utile, je compte sur son amitié pour cela... », etc. — On a joint 1 L. A. du commandant BOURCIER à son frère le général, Lléréna, 1<sup>er</sup> juin 1811 donnant d'intéressants détails sur la bataille d'Albuero. — On a également joint 1 L. A. S., du général BONNEMAIS, 6 septembre 1811, 3 pp. in-4<sup>o</sup>. — 1 L. A. S., du général de MAUCUNE; Dueñas, 26 octobre 1811, 2 pp. in-8<sup>o</sup>. — 1 L. A. S., de BERNARD; Alba, 5 novembre 1811, 1 p. 1/2 in-fol. et 1 L. S. de l'amiral DECRÉS, 1<sup>er</sup> octobre 1811. — Lettres relatives à l'armée et aux opérations militaires.

V<sup>o</sup>) L. S., du général DORSENNE au général BARTHÉLEMY; Burgos, 7 août 1810, 1 p. in-4<sup>o</sup>. Lettre relative à l'intendance.

LES LETTRES DU G<sup>al</sup> DORSENNE SONT RARES. On a joint 1 L. S. du G<sup>al</sup> PLAUZONNE; Gironne, 23 décembre 1811, 1/2 p. in-fol. et la copie d'un rapport sur les mouvements que le général HILL a exécutés du 26 décembre 1811 au 25 janvier 1812.

## ANNÉE 1812.

I<sup>o</sup>) L. A. S., du général MARANZIN à un maréchal; Malaga, 21 février 1812, 2 pp. 3/4 in-fol.

« ... Le destin qui, dans la journée du 16 à Cartama, a trompé le courage des troupes sous mes ordres en les privant d'un succès complet, et d'un de ses coups m'a fait mordre la terre, avait comblé la mesure de mes fatalités puisqu'il ne m'avait pas enseveli dans ses disgrâces... » Il remercie son correspondant, toujours en termes grandiloquents, de la bonté qu'il lui a témoignée à l'occasion de son échec. — On a joint 1 P. S. du G<sup>al</sup> Foy à un chef de bataillon, 29 février 1812, 1 p. in-4<sup>o</sup> (ordre militaire); 1 L. A. S. du général BRENIER au G<sup>al</sup> LAMARTINIÈRE; Valladolid, 29 mars 1812, 1 p. 1/4 in-fol. (Questions administratives); 2 Lettres provenant d'autorités espagnoles, et 1 L. S. du général GAZAN au général VICHÉRY; Séville, 28 juin 1812, 1 p. 1/4 in-fol. (Relative à l'ordre dans la province de Grenade).

II<sup>o</sup>) L. S. du maréchal JOURDAN à un colonel; Madrid, 5 juillet 1812, 1 p. in-12.

« ... Le Roi (Joseph Bonaparte) me charge de vous donner l'ordre d'évacuer la place d'Avila et de vous rendre à Madrid. Je charge le général EXPERT de protéger cette évacuation... », etc. — Le billet est minuscule; le but de JOURDAN, en choisissant ce format, était que le porteur put facilement avaler son ordre s'il était capturé par les guérillas. — On a joint un rapport militaire du général SARRUT; Tordesilla, 14 juillet 1812, une très intéressante lettre du général DELORT; Castalla, 21 juillet 1812, 4 pp. in-fol.; 1 L. A. S. du général S<sup>t</sup>-CYR NUGUES; Valence, 25 juillet 1812, 1/2 p. in-fol. et un rapport autographe (en anglais) émanant des forces britanniques; Cadix, 30 août 1812, 4 pp. in-4<sup>o</sup>. Ce rapport relate la défaite des Français : « ... The game is up



*in this part of the Peninsula. I do not know where King JOSEPH is, but I reported that he had retired to Laspenapenas... », etc.*

## ANNÉES 1813 ET 1814.

A) ARMÉES DU CENTRE ET DU MIDI SOUS LES ORDRES DU M<sup>al</sup> JOURDAN ET DU ROI JOSEPH. — Intéressant dossier comprenant :

I<sup>o</sup>) L. A. S. de JOSEPH BONAPARTE au maréchal JOURDAN, 18 juin 1813, 2/3 de p. in-4<sup>o</sup>. Relative à la retraite éventuelle du général REILLE.

II<sup>o</sup>) L. A. S., au M<sup>al</sup> JOURDAN, et ordre A. S. du général DROUET D'ERLON, 17 et 28 juin 1813, 2 pp. 1/2 in-8<sup>o</sup>. « *Le bruit généralement répandu dans cette partie est que Lord WELLINGTON se rend de sa personne du côté du Maréchal SUCHET, qu'on dit avoir quitté Valence, et que la partie de son armée qui était devant nous se porte... sur Bilbao.* — On a joint 1 L. S. du g<sup>al</sup> GAZAN au M<sup>al</sup> JOURDAN; Arenas, 20 juin 1813, 1 p. in-4<sup>o</sup>, ainsi qu'une intéressante lettre du général DIGEON; Arriaga, 20 juin 1813, 2 pp. in-fol.

III<sup>o</sup>) 3 L. S. du g<sup>al</sup> GAZAN à Joseph BONAPARTE; Maya, 6 et 7 juillet 1813, 8 pp. in-fol. — TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE SUR LES OPÉRATIONS MILITAIRES. On a joint une très belle L. A. S. du g<sup>al</sup> DROUET D'ERLON (au M<sup>al</sup> JOURDAN); 1 L. A. S., du g<sup>al</sup> FOY au général REILLE; Irun, 29 juin 1813; une minute aut. du M<sup>al</sup> JOURDAN, 30 juin 1813; 1 L. S. du duc de FELTRE au général DECAEN, gouverneur de la Catalogne; et enfin un billet autographe du général CLAUSEL à Joseph BONAPARTE (5 juillet 1813).

B.) IMPORTANTE RÉUNION DE GÉNÉRAUX DIVERS : G<sup>al</sup> BUGNET, Saragosse 1<sup>er</sup> juillet 1813; — g<sup>al</sup> REY, 2 L. A. S., St-Sébastien, 28 et 30 juin 1813, 6 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup> (très intéressantes), auxquelles on a joint une copie conforme signée par le M<sup>al</sup> SOULT, d'une lettre du g<sup>al</sup> REY; — MAURICE MATHIEU, L. A. S., Barcelone, 19 septembre 1813; — CLAUSEL, L. S. à SOULT avec apostille signée de ce maréchal; — 1 L. S. du g<sup>al</sup> BERGE, Bayonne, 3 janvier 1814, 4 pp. in-fol. (*très intéressante*); — g<sup>al</sup> MAUCOMBLE, 2 L. A. S. et pièces annexes; — L. A. S. du général St-CYR-NUGUES, Perpignan 3 avril 1814. — Pièces en espagnol, affiches et imprimés divers. Plusieurs de ces imprimés sont rares. (113)

## CAMPAGNE DE 1809

235. I<sup>o</sup>) 7 L. S., du général CLARKE, comte d'HUNEBOURG (puis Duc de FELTRE) au Maréchal KELLERMANN, Duc de VALMY; Paris, 11 juin-30 août 1809; environ 12 pp. in-fol. On a joint 1 L. S. du général FRIRION, signant pour CLARKE au M<sup>al</sup> KELLERMANN; Paris, 4 novembre 1809, 1 p. in-fol.

Lettres écrites à l'époque où KELLERMANN commandait le corps d'observation sur l'Elbe, puis l'armée de réserve à Mayence. — (Lettre du 11 juin 1809). Par ordre de l'EMPEREUR un corps de réserve de l'armée d'Allemagne va être formé; il sera placé sous les ordres de JUNOT, Duc d'ABRANTÈS. — Composition de ce corps de réserve et noms des officiers généraux commandants de division et de brigade. — « ... L'intention de SA MAJESTÉ est, qu'en attendant l'arrivée de M. le Duc d'ABRANTÈS, vous fassiez bien exercer ces divers corps de troupe afin de donner de l'ensemble à leur instruction, et les mettre bientôt en état de faire un service actif à l'armée... », etc. — (Lettre du 27 juin 1809) : « ... Je reçois à l'instant une lettre de l'EMPEREUR datée de Schoenbrunn le 21 juin, par laquelle SA MAJESTÉ a bien voulu m'informer que d'après le compte qui lui avait été rendu qu'un corps de Landwehr et de quelques troupes autrichiennes est entré en Saxe et qu'un autre corps est entré à Baireuth, avec le dessin sans doute de se réunir pour marcher soit sur la Westphalie soit sur la ligne de communication de l'armée d'Allemagne, Elle vous avait donné l'autorisation nécessaire, pour faire porter la division du G<sup>al</sup> RIVAUD sur Würtzbourg. SA MAJESTÉ

me marque à ce sujet qu'Elle vous a fait connaître... que son intention est que la division du général RIVAUD soit employée à balayer la colonne ennemie qui est du côté de BAMBERG... et que, comme les circonstances ne peuvent être prévues, SA MAJESTÉ vous a donné comme instruction générale de combiner le mouvement de cette division, de manière à agir de concert avec une colonne de Bavares et le corps du ROI DE WESTPHALIE, ayant toujours pour premier but de s'opposer à ce que rien ne marche sur le Danube ni sur la ligne de communication de l'armée d'Allemagne... », etc. — (Lettre du 6 juillet 1809) : « J'ai l'honneur de vous prévenir... que d'après une décision de l'EMPEREUR, en date du 27 juin, vous êtes de nouveau chargé par S. M., du commandement de l'armée de réserve sur le Rhin, qui est formée de toutes les troupes qui se trouvent stationnées dans les 5<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> divisions militaires... En conséquence, toute la ligne du Rhin, depuis les frontières de Hollande, jusqu'à Huningue, se trouve placée sous la surveillance de Votre Excellence. Vous connaissez, M. le Maréchal, toute l'importance que l'EMPEREUR attache, à ce que le territoire de l'Empire, ne puisse être violé en aucune manière, par les partis de l'ennemi... ». — (Lettre du 30 août 1809) : « ... J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence, que d'après les intentions de l'EMPEREUR, je viens d'adresser à M. le M<sup>al</sup> Prince de PONTE-CORVO (M<sup>al</sup> BERNADOTTE), commandant l'armée d'Anvers, dont le quartier général est établi dans cette place, et à M. le M<sup>al</sup> Duc de CONÉGLIANO (M<sup>al</sup> MONCEY), commandant l'armée de la tête de Flandres, qui a l'ordre d'établir le sien à Gand, de nouvelles instructions pour la défense d'Anvers et de l'Escadre de S. M. La volonté de l'EMPEREUR est que toute la partie de l'armée qui se trouve entre Lille et Berg-op-Zoom soit sous les ordres du Prince de PONTE-CORVO. Ce Prince doit, par tous les moyens possibles empêcher l'ennemi de franchir le canal de Berg-op-Zoom, et, dans le cas où il serait forcé de se replier, il doit se placer autour d'Anvers, comme dans un camp retranché, protéger sa communication avec la tête de Flandres et profiter d'une occasion favorable pour tomber en force sur l'ennemi s'il passait sur la rive droite de l'Escaut. Le M<sup>al</sup> Duc de CONÉGLIANO doit, de son côté défendre l'île de Cadzand, terminer et étendre sa défense à la tête de Flandres, assurer les communications au travers de l'inondation, entre la tête de Flandres, Gand et Bruxelles ; il doit avoir le double but d'empêcher l'île de Cadzand d'être prise, de défendre la rive gauche de l'Escaut, et d'empêcher l'ennemi de cerner la tête de Flandres, par laquelle il doit se mettre en communication avec le Prince de PONTE-CORVO. Quant à la réserve, dont le commandement vous est confié, l'intention de l'EMPEREUR est, dans le cas où l'ennemi ferait la folie d'investir Anvers, que vous vous portiez sur Maëstricht, et, que de concert avec les hollandais qui sont à Bréda, vous harceliez constamment l'ennemi sur ses derrières. SA MAJESTÉ, entend qu'on n'engage d'affaire avec l'ennemi qu'en nombre très supérieur à lui, et dans de bonnes positions ; mais elle pense qu'une guerre de postes est sans inconvénient et qu'elle aguerrira au contraire ses troupes. Tel est le plan de défense que l'Empereur m'a chargé de vous faire connaître... », etc.

II<sup>o</sup>) L. S. du M<sup>al</sup> BERTHIER au M<sup>al</sup> LEFEBVRE; Ebersdorf, 26 mai 1809, 1 p. 1/3 in-4<sup>o</sup> (Duplicata).

« ... Vous devez donc être aujourd'hui ou à Salzbourg ou à Rastadt et sur Léoben vers le 30 de ce mois ; il est possible... que l'armée d'Italie envoie des reconnaissances par Spithal sur Rastadt et sur Léoben par Klagenfürth. Si cela arrivait, il est nécessaire que vous fassiez connaître au G<sup>al</sup> commandant l'armée d'Italie qu'il faut qu'il se dirige sur Léoben. Si vous êtes à Salzbourg, ou si d'autres circonstances ont dérangé votre marche, vous devez avoir pour but de vous rapprocher de Vienne par le chemin le plus court afin de pouvoir prendre part aux événements et à la bataille qui se prépare d'ici à 8 jours... »

III<sup>o</sup>) L. S. du M<sup>al</sup> BERTHIER au général BOURCIER; Schœnbrunn, 17 juin 1809, 3 pp. 1/3 in-4<sup>o</sup>.

Lettre se situant entre la bataille d'ESSLING et celle de WAGRAM. BERTHIER informe BOURCIER que l'EMPEREUR, outre le dépôt général de cavalerie, lui donne le commandement de Passau, celui des frontières depuis Ratisbonne et celui du Haut-Palatinat. — « ... Si les Landwehr sortent de leurs montagnes, l'EMPEREUR vous recommande de leur donner de bonnes leçons. L'intention de S. M. est que vous donniez aux ouvrages avancés de Passau, des commandants permanents, que 24 heures après la réception du présent ordre, il y ait au moins 2 à 3 pièces de canon dans chaque ouvrage et que le génie donne des noms à chacun de ses ouvrages, pour qu'on s'y entende. Au lieu d'écouter les réclamations contre les démolitions, faites les faire toutes dans le même instant en promettant des indemnités. Accélérez l'arrivée de l'artillerie qui doit être envoyée d'Augsbourg pour armer Passau. Il y a 6 pièces à Straubing ; faites-les venir à Passau ; il y en a 6 à Rain à la tête du pont du Lech, faites-les venir également à Passau. Prenez des mesures pour procurer au G<sup>al</sup> ROUYER 4 pièces de canon bavareses attelées afin d'en donner aux colonnes que vous jugerez à propos de faire marcher pour contenir l'ennemi... », etc. — On a joint une lettre non signée au général (M<sup>al</sup> OUDINOT) ; Nuremberg, 10 avril 1809, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>. « ... Je reçois à l'instant, ... du général BELLEGARDE l'avis de la déclaration de guerre. En même temps le G<sup>al</sup> de WRÈDE (bavares) m'apprend que les Autrichiens ont passé l'Inn ; mes postes m'annoncent qu'ils traversent les défilés de la Bohême. Je porte les 4 divisions de l'armée et la cavalerie, entre Ratisbonne et Ingolstadt... »

*Ton corps doit certainement agir avec le Duc de RIVOLI. L'essentiel pour moi, c'est que la ligne du Lech, le pont de Donauwerth et de Neubourg soient conservés... J'imagine que le M<sup>al</sup> Duc de DANTZIG (Lefebvre) couvrira ses communications... Faites passer ces avis au Duc de RIVOLI. Il est essentiel que nous ayons journallement de nos nouvelles, jusqu'à ce que l'EMPEREUR soit arrivé et ait donné ses ordres... », etc. (Il est probable que cette lettre émanait du M<sup>al</sup> DAVOUT commandant le 3<sup>e</sup> Corps fort de 45.000 hommes autour de Ratisbonne.)*

IV<sup>o</sup>) RÉCIT D'UNE EXCURSION AUX CHAMPS DE BATAILLE D'ÉSSLING ET DE WAGRAM. Manuscrit de 23 pp. 1/3 in-fol. (Une note de la main de VILLENAVE au haut de la 1<sup>re</sup> page indique : *Bataille d'ÉSSLING (22 mai) et de WAGRAM (6 juillet).*)

TRÈS INTÉRESSANT MANUSCRIT CONTEMPORAIN DES ÉVÉNEMENTS QU'IL RELATE : « ... En voyant ainsi récompenser les guerriers autrichiens, Amédée, me pria de le conduire dans les champs d'ÉSSLING et de WAGRAM où beaucoup d'entre eux avaient récemment payé de leur sang ces nobles décorations... — Nous arrivâmes d'abord à Ebersdorff ce village au bord du Danube... C'ÉTAIT LA QUE NAPOLÉON ANIMAIT TOUT PAR SON ACTIVITÉ ET SAVAIT RENDRE FACILE CE QUI D'ABORD PARAÎSSAIT IMPOSSIBLE... » L'auteur raconte la bataille d'ÉSSLING : « ... Après le combat de Ratisbonne... l'armée de l'archiduc CHARLES se retira en Bohême, et marchant en toute hâte par la rive gauche du Danube, pour repasser ce fleuve à Vienne et prendre position derrière les camps retranchés qui couvrent les faubourgs de cette capitale... Nous nous portions au contraire par la rive droite pour nous rendre à Vienne... Nous ne fûmes ensuite arrêtés que 30 heures devant les remparts de Vienne qui ouvrit ses portes pour éviter l'incendie que notre bombardement commençait à y allumer, mais nous ne pûmes pas empêcher les Autrichiens de brûler les ponts du Danube après les avoir repassés... » NAPOLÉON fait établir des ponts sur l'île de Lobau et le général LASALLE passe avec une forte avant-garde. Le village d'ÉSSLING se trouvait à notre droite et celui de GROS-ASPERN à notre gauche. LANNES et MASSÉNA commencèrent l'attaque. — « ... Nous vîmes ce jour-là un effet de lumière assez rare. Le feu avait pris dans la matinée au village de GROS-ASPERN pendant que nous y entrions. Le soleil nous éclaira longtemps à travers les fumées de l'incendie, ce qui lui donnait une teinte d'écarlate ou de sang qu'il répandait sur l'armée. Cela parut à beaucoup de nous si extraordinaire que chacun en fut frappé comme on aurait pu l'être d'un sinistre présage... » — Brûlots ennemis lancés sur nos ponts qui détruisent les communications. Le Prince CHARLES veut couper la retraite vers le pont, mais MASSÉNA à pied, ayant eu tous ses chevaux tués sous lui l'en empêche malgré Aspern en flammes. Le M<sup>al</sup> LANNES a les 2 jambes emportées par un boulet de canon. On le transporta à l'île de Lobau. Rencontre de LANNES blessé et de l'EMPEREUR. NAPOLÉON se précipita vers le Maréchal et lui demanda à plusieurs reprises « ... et d'une voix étouffée par les larmes : Mon ami ! mon ami ! me reconnais-tu ? A ces mots le maréchal REVENANT à lui mais hors d'état de répondre, lève ses bras mourants et les serre autour du cou de l'EMPEREUR qui le tient embrassé. Leurs sanglots alors se confondent, et pendant cet éloquent silence, ces braves grenadiers, qui naguère pleuraient de rage en voyant, malgré leurs efforts, échapper la victoire, sont attendris jusqu'aux larmes et restent saisis et tremblants devant ce touchant et déchirant tableau... », etc. — L'auteur décrit ensuite la bataille de WAGRAM. — « ... Je fis d'abord voir à Amédée ce point de débarquement qui avait été choisi, vis-à-vis l'extrême gauche de l'Ennemi pour le forcer à changer l'ordre de bataille dans lequel il nous attendait. Je lui montrai successivement les positions où nous avions déployé nos colonnes et je le conduisis ensuite sur la place où fut déployée la batterie de 100 pièces de canon... qui rétablit la victoire à notre centre, dans le moment où il commençait à fléchir. Les ossements de tous les blessés qui avaient péri dans les blés lorsqu'ils furent enflammés par cette canonnade s'y trouvaient encore sans sépulture. Je lui fis voir le village de Wagram où tant de grenadiers français sous les ordres du M<sup>al</sup> OUDINOT combattirent au milieu du carnage le plus terrible pendant près de 30 heures ; je lui montrai les hauteurs où le M<sup>al</sup> DAVOUT commença la victoire et je le ramenai vers l'endroit où les tentes de l'EMPEREUR furent plantées lorsqu'il fut maître du champ de bataille... », etc., etc. (12)

## CAMPAGNE DE RUSSIE - GARDE IMPÉRIALE

236. IMPORTANTE CORRESPONDANCE d'environ 130 L. S. (dont 1 L. A. S.), adressées par le MARÉCHAL BERTHIER au maréchal LEFEBVRE, Duc de DANTZIG au cours de la campagne de Russie, écrites de Dresde, Thorn, Dantzig, Kœnigsberg, Gumbinnen, Wilkowschki, Kovno, Vilna, Gloubokojé, Witebsk, Siniaki, Smolensk, Dorogobouje, Wiasma, Gjatsk, Mojaisk, Moscou (RETRAITE) : Krasnoïe, Borowsk, Mojaisk, Gjatsk, Slawkowo, Dorogobouje, Slobpniewa, Smolensk, Orscha (où furent brûlés les papiers de l'EMPEREUR), Baranoui, Bobr, Kowno, Gumbinnen, Kœnigsberg, Elbing, Posen, etc., et datées du

18 mai 1812 au 16 janvier 1813. Ensemble sur la campagne de Russie particulièrement rare et précieux.

Pendant la campagne de Russie le Maréchal LEFEBVRE commanda en chef la Garde Impériale sans jamais la quitter; le Maréchal Alexandre BERTHIER exerçait ses fonctions habituelles de major-général; les ordres qu'il transmet à LEFEBVRE émanent donc de l'EMPEREUR jusqu'au 5 décembre 1812, date à laquelle NAPOLÉON quitta Smorghonie pour se rendre en France, accompagné de CAULAINCOURT, de DUROC et du capitaine interprète polonais WONSOWICZ. — Les lettres du 18 mai au 22 juin 1812 sont relatives à la préparation de la Campagne de Russie (l'EMPEREUR passe le Niémen le 24 juin vers 1 heure et va coucher à Kowno); les lettres du 26 juin au 23 août marquent le début de la campagne et la manœuvre de Smolensk; les lettres du 24 août au 23 octobre furent écrites pendant la marche sur Moscou et l'occupation de cette ville; les lettres du 23 octobre au 8 décembre sont relatives à la retraite sous les ordres de l'EMPEREUR; le 8 décembre, BERTHIER informe LEFEBVRE que MURAT prend le commandement en chef en l'absence de NAPOLÉON; du 8 décembre, continuation de la retraite sous les ordres de MURAT. — Par la lettre du 8 juin, LEFEBVRE est informé que MURAT prendra le commandement en chef de la Cavalerie de la Grande Armée; le 20 juin l'ordre arrive de distribuer les vivres de réserve à la Garde qui se porte en avant. — (29 juin) « ... Je vous prévient, M. le Maréchal, que l'EMPEREUR a ordonné que les premiers régiments de chasseurs et le 1<sup>er</sup> de Grenadiers de la Vieille Garde seraient seuls logés à Wilna; toutes les autres troupes de la Garde seront campées autour la ville... » L'EMPEREUR ordonne également qu'il sera payé 15 journées de solde pour permettre à ces troupes d'effectuer des achats. Le dépôt de la Garde sera à Wilna. — La Garde devra se tenir prête à partir pour le 10 juillet; L'EMPEREUR vérifiera lui-même si tous les hommes ont 50 cartouches. Le 11 juillet, indication de mouvements pour les chasseurs du général CURIAL, pour la brigade de grenadiers, etc. avec 7 jours de vivres. — Mouvements divers ordonnés par NAPOLÉON à la Vieille Garde. Le général FRIANT est nommé commandant des Grenadiers à pied de la Garde Impériale, que l'EMPEREUR fera recevoir lui-même (Witebsk-8 août 1812). — Nouveau mouvement en avant de la Garde Impériale; ordre de se rendre à Krasnoïe et de prendre position en avant de la ville. — (De Gjatsk, 2 septembre 1812, où il gela pour la première fois, 5 jours avant la bataille de la Moskowa) : « ... Je vous prévient, ... que l'armée prend repos aujourd'hui. Ralliez bien vos troupes et faites faire à 3 heures après-midi un appel; faites-moi connaître positivement le nombre d'hommes qui sont présent à la bataille. Faites faire l'inspection des armes, des cartouches, de l'artillerie et des ambulances. FAITES CONNAITRE AUX SOLDATS QUE NOUS APPROCHONS DU MOMENT D'UNE BATAILLE GÉNÉRALE ET QU'IL FAUT S'Y PRÉPARER... » (Mojaïsk, 6 septembre 1812) : « ... L'intention de l'EMPEREUR... est que la Garde Impériale soit toute placée par brigade demain 7 à 5 heures du matin en arrière de la gauche de la redoute prise hier; la jeune garde en tête, la vieille garde et la cavalerie, toute l'artillerie de la garde sera placée sur la gauche... » DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR LA BATAILLE DE DEMAIN 7 SEPTEMBRE (Bataille de la Moskowa) : « ... A la pointe du jour les deux nouvelles batteries construites pendant la nuit au plateau du Prince d'ECKMÜHL commenceront leur feu contre les batteries ennemies opposées. Au même moment le Général PERNETTI commandant l'artillerie du 1<sup>er</sup> Corps avec 30 bouches à feu qui seront à la division COMPANS et tous les obusiers des divisions DESSAIX et FRIANT qui se porteront en avant, commencera le feu et écrasera d'obus la batterie ennemie... Pendant cette canonnade le Prince PONIATOWSKI se portera au village vers la forêt et tournera la position de l'ennemi. Le général COMPANS longera la forêt pour enlever la première redoute... Le VICE-ROI (Prince Eugène) s'emparera du village, débouchera par ses 3 ponts sur la hauteur dans le temps que les généraux MORAND et GÉRARD déboucheront sous les ordres du VICE-ROI pour s'emparer de la redoute de l'ennemi et former la ligne de l'armée... », etc. (Le 12 septembre, de Moscou) : « L'EMPEREUR ordonne, ... que vous vous rendiez avec la Vieille Garde au Kremlin... Le Général DUROSNEL fait les fonctions de gouverneur de la ville... », etc. — (Moscou, 18 septembre 1812)... « Je vous prie, de me désigner un Colonel de la Vieille Garde, de ceux qui auraient été le plus à portée de connaître les manœuvres incendiaires, afin d'être nommé membre de la commission de 7 personnes qui va être établie pour les juger... » — (Moscou, 21 septembre 1812) « ... Non seulement le pillage doit cesser dans la ville de Moscou mais encore aucune corvée organisée ne doit y être envoyée pour prendre des vivres ou des effets; ce serait à peu près le même désordre... » — La retraite de Russie commence pour la Vieille Garde : (Moscou, 28 septembre) : « ... L'EMPEREUR ordonne que vous fassiez toutes vos dispositions pour vous tenir prêt à partir dans la nuit avec la Vieille Garde... » — Mouvements pour la Vieille Garde; ravitaillement en vivres et fourrages. — Mesures pour empêcher les incendies des villages et bivouacs. — Mouvements et itinéraire de l'EMPEREUR. — La retraite continue aussi vite que possible. — Il faut rallier la Vieille Garde à Smolensk (9 novembre 1812). — Le 13 novembre NAPOLÉON désire réunir autour de lui le M<sup>al</sup> LEFEBVRE, les maréchaux MORTIER et BESSIÈRES ainsi que l'ordonnateur DUFOUR pour savoir l'emplacement des corps de la Garde, et connaître ses besoins. — L'EMPEREUR s'oppose absolument à ce que les hommes marchent isolément et abandonnent leurs drapeaux; ils violent ainsi leurs devoirs, l'honneur et la sûreté de l'armée; prenant d'eux-mêmes des directions différentes, ils tombent entre les mains de l'ennemi. Les contrevenants seront sévèrement punis. Tous les trainards devront rentrer dans le rang. L'EMPEREUR se servira d'une partie de la Vieille Garde comme arrière-garde. — Mouvements de la

Vieille Garde. — Le 8 décembre 1812, LEFEBVRE est informé que MURAT prend le commandement de l'armée. — De Kovno, le 12 décembre 1812, BERTHIER écrit : « ... Le Duc d'ELCHINGEN (M<sup>al</sup> Ney) est sur nous ; il est talonné par une immense cavalerie ; il faut donc débloquer la ville... » — La Vieille Garde rentre enfin en Allemagne..., etc., etc. (130)

## CAMPAGNE DE RUSSIE

237. A) PIÈCES DIVERSES. — I<sup>o</sup>) ÉTAT des Régiments d'Infanterie et de Cavalerie faisant partie de la Grande Armée; (29 mars 1812), 3 pp. in-fol.

II<sup>o</sup>) LETTRES DE MOSCOU. — L. A. S. du général MATHIEU-DUMAS; Moscou, 24 septembre 1812, 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Je soutiens fort bien jusqu'à présent, les travaux de cette mémorable campagne ; j'ai seulement souffert d'une ophthalmie qui m'a beaucoup gênée et dont la suite me contrarie encore beaucoup parce que mon métier est d'être argus. L'INCENDIE DE MOSCOU où nous avons été comme des Salamandres pendant 3 jours, n'a pas rafraîchi mes yeux, et la neige qui va couvrir les ruines encores fumantes de cette immense et pompeuse capitale, ne les arrangera pas... j'ai plusieurs fois eu, pendant la campagne, l'occasion de correspondre avec lui (le C<sup>te</sup> de FONTANES), et le plaisir de lui donner de bonnes nouvelles du jeune S<sup>t</sup> Marcellin qui s'est conduit vaillamment à la bataille de la Moskowa, a reçu 2 beaux coups de sabre à l'assaut de la grande redoute, et va incessamment être décoré de l'aigle de la Légion d'Honneur... », etc. — On a joint une lettre signée « ton Auguste » du Colonel TALHOUËT-ROY, du 6<sup>e</sup> chasseurs à cheval, à sa mère; Moscou 13 oct. 1812, 2 pp. 1/2 in-8<sup>o</sup>, vignette et en-tête imp.

III<sup>o</sup>) IMPRIMÉ SUR L'INCENDIE DE MOSCOU (Pièce extrêmement rare). — Pièce rédigée en français et en russe, 8 pp. in-fol. (Moscou), 24 septembre 1812, vignette aux armes impériales imp. Cette pièce relate la condamnation par la Commission militaire créée à Moscou, par ordre de l'EMPEREUR, pour juger les Russes ayant incendié Moscou. Un certain nombre de ces individus sont condamnés à mort, d'autres à des peines de prison. On trouve, en outre, à la page 7, de très curieux détails concernant un ballon aérostatique destiné à incendier les parcs de l'armée française. — On a joint un passeport signé de MARET, Duc de BASSANO pour M. de RAYNEVAL : Vilna, 17 octobre 1812, 1 p. in-fol, cachet de cire rouge aux armes impériales.

IV<sup>o</sup>) Minutes de lettres de l'Empereur, de rapports, etc., de juillet à septembre 1812, 7 pp. in-fol et in-4<sup>o</sup>.

V<sup>o</sup>) L. A. S. du Maréchal MACDONALD, Duc de TARENTE à un général : Stulgen, 17 octobre (1812) à 11 heures du soir, 2 pp. in-4<sup>o</sup>. — Très intéressante lettre relative à des mouvements pour couvrir la retraite. — On a joint un manuscrit composé de copies conformes de certificats signés à l'origine par LA HOUSSAYE, DEVAUX, BENARD, DAGIOUST, etc., donnant de très curieux détails sur la retraite de Russie, le passage de la Bérésina. La copie conforme est signée par le sous-intendant militaire FAVIER. Ont été également joints 1 L. A. S. du commandant FRAIRAIN du 2<sup>e</sup> Bataillon Polonais, à l'ordonnateur ROBERT; Smolensk, 13 novembre 1813, 1 p. in-4<sup>o</sup>, relative au pillage des fourrages et un Ordre général du 24 janvier 1813, 1 p. in-fol. Cet ordre porte les corrections de la main du M<sup>al</sup> MORTIER. Elle est relative au contentement de l'EMPEREUR pour la belle tenue de la Jeune Garde.

VI<sup>o</sup>) RETRAITE DE RUSSIE. — Fragment d'un manuscrit d'une écriture plus récente intitulé « Journal de Marche du Lieutenant DENNELLE pendant la retraite de Russie (1812) ». Très intéressant document. — On a joint une P. S. de CAUTRET, lieutenant de gendarmerie sur l'abandon du trésor de l'armée entre Wilna et Kowno, et pièces annexes. Environ 4 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol.

VII<sup>o</sup>) PAMPHLET AUTOGRAPHE CONTRE NAPOLÉON I<sup>er</sup>, de chez RUAULT, Imprimeur-libraire à Paris, intitulé « *Fuite de Moscou, 1812* », 4 pp. in-4<sup>o</sup>.

PIÈCE TRÈS CURIEUSE :

« <i>S'esquivant de Russie</i> »	... « <i>Il laisse son armée</i> »
« <i>Et plus rapidement</i> »	« <i>Sans pain, sans général</i> »
« <i>Que le vent</i> »,	« <i>C'est égal</i> »
« <i>Sa Majesté transie</i> »	« <i>Elle est accoutumée</i> »
« <i>Arrive incognito</i> »	« <i>A manger du cheval</i> »
« <i>En traîneau...</i> »	« <i>Par régala...</i> »
... « <i>Courant à perdre haleine</i> »	... « <i>Dans cet état funeste</i> »
« <i>Il croit prendre Moscou</i> »	« <i>Plus brave qu'un César</i> »
« <i>Le Pérou</i> »	« <i>De hazard</i> »
« <i>Ah ! le grand Capitaine</i> »	« <i>Napoléon le Grand</i> »
« <i>Il n'y voit, ventre bleu</i> »	« <i>f... le camp...</i> », etc.
« <i>Que du feu...</i> »	

(13)

238. B) PAPIERS DU GÉNÉRAL D'ALBIGNAC, CHEF D'ÉTAT-MAJOR. — Ces papiers comprennent les opérations, pendant la campagne de Russie, du 6<sup>e</sup> corps Bavarois, sous les ordres du Maréchal GOUVION-ST-CYR. Ils comprennent environ 250 pièces in-fol. et in 4<sup>o</sup>. ENSEMBLE D'UN TRÈS GRAND INTÉRÊT HISTORIQUE.

I<sup>o</sup>) ÉTATS DE SITUATION DU 6<sup>e</sup> CORPS, 19<sup>e</sup> DIVISION ET 20<sup>e</sup> DIVISION. — Important dossier.

II<sup>o</sup>) CORRESPONDANCE DU GÉNÉRAL D'ALBIGNAC. Environ 195 lettres de personnalités civiles ou militaires; minutes ou pièces manuscrites diverses, parmi lesquelles des L. S. ou L. A. S. de : BERTHIER; CLARKE; DEROY; ROMEUF; DESSOLLE; GOURÉ; MATHIEU-DUMAS; LASOCHI; DE WRÈDE; LUSZIZEWski; SEYDEWITZ; etc., etc.

III<sup>o</sup>) RAPPORTS OU MANUSCRITS. — a) *Opérations et mouvements des 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps d'armée à Polotsk* », 37 pp. in-fol., ratures et corrections de la main du général d'ALBIGNAC. — b) *Seconde relation sur l'affaire de Polotsk et réflexions sur la campagne de Russie, entièrement de la main du général d'ALBIGNAC*, 39 pp. in-4<sup>o</sup>, et carte dessinée. — Ces manuscrits présentent un grand intérêt historique; le récit des opérations militaires est accompagné de critiques où NAPOLÉON lui-même est blâmé !

« ... *L'imprévoyance de l'EMPEREUR n'a pas été la seule cause du désastre que la Grande Armée a éprouvé en Russie; il en est une qui minait sourdement depuis longtemps, et tous les gens sages en prévoiaient le résultat; je veux dire l'oubli de toute justice dans la distribution des grâces, de l'avancement, des différents emplois. Le plus coupable de tous est sans contredit cet inepte major-général (M<sup>al</sup> BERTHIER), triste écho de son maître, il ne rendait que la moitié du son naturel; incapable sous tous les rapports, estropiant les ordres que l'EMPEREUR ne corrigeait pas...* », etc. — On a joint 2 petits manuscrits renfermant des réflexions sur la *Campagne de Russie* et sur le *Passage de la Bérésina*. (250)

## CAMPAGNE DE 1813

239. TRÈS IMPORTANT DOSSIER d'environ 170 pièces.

I<sup>o</sup>) 4 P. S., « *Alexandre* », du Maréchal BERTHIER: *Paris*, 8 avril 1813; *Mayence*, 17 avril 1813; 4 août 1813; 7 novembre 1813; environ 17 pp. in-fol et in-4<sup>o</sup>, relatives à l'organisation de l'armée, la formation du 14<sup>e</sup> Corps; emploi de troupes étrangères, Copies diverses.

II<sup>o</sup>) 6 L. S. du Maréchal BERTHIER au Maréchal KELLERMANN, Duc de VALMY; *Mayence, Löwenberg, Dresde, Eisenach, Paris*, du 16 avril au 17 décembre 1813, environ

6 pp. in-4°. On a joint une copie de lettre du M<sup>al</sup> BERTHIER et 1 L. S. du Comte MONTHION à KELLERMANN. — LETTRES MILITAIRES. — On a également joint une L. S. du M<sup>al</sup> Duc de VALMY, 3 L. ou P. signées du général BELLIARD; 3 Lettres ou ordres de la main du M<sup>al</sup> OUDINOT, Duc de REGGIO.

III<sup>o</sup>) 6 ORDRES DE L'EMPEREUR AU M<sup>al</sup> OUDINOT, autographes signés du général DROUOT (qui les a établis d'après les ordres de NAPOLÉON); Düben, 11-15 octobre 1813; environ 5 pp. in-4° et in-8°.

INTÉRESSANT ENSEMBLE ÉCRIT AU MOMENT DE LA BATAILLE DE LEIPZIG : « ... *Donnez l'ordre à la vieille et à la jeune garde de se mettre en chemin demain 16 au jour pour se diriger sur Liebert-wolkwitz; prescrivez au duc de REGGIO (Oudinot) et au Duc de TRÉVISE (Mortier) de s'entendre pour prendre chacun un chemin différent, afin de ne pas s'embarrasser. Le général WALTHER prendra à travers champs. La réserve d'artillerie se mettra en marche aussitôt que les corps de la Garde auront filé. Cet ordre concerne la vieille et la jeune garde, infanterie et cavalerie...* », etc., etc. — On a joint d'intéressantes lettres ou pièces du Maréchal MACDONALD, et des généraux HUGUET-CHATAUX, GOBRECHT, MARGARON, LEDRU DES ESSARTS et MONTHION, ainsi qu'une lettre d'Alexis de NQAILLES au C<sup>ie</sup> de BOUILLÉ écrite du quartier général de BERNADOTTE, Prince Royal de SUÈDE; Stralsund, 12 juin 1813.

IV<sup>o</sup>) Journal de Campagne du 21<sup>e</sup> Régiment de ligne.

V<sup>o</sup>) SIÈGES DE HAMBOURG, TORGAW, DANTZIG. — L. S. du PRINCE EUGÈNE au général VANDAMME; Magdebourg, 1<sup>er</sup> avril 1813, 1 p. 1/2 in-4°.

« ... *Il me tardait de vous voir arriver sur le Weser et c'est avec satisfaction que je vois que votre première division sera le 5 à Bremen. ... Je m'établis demain sur la rive droite de l'Elbe avec 6 divisions et près de 6.000 chevaux. Le Prince d'ECKMÜHL (M<sup>al</sup> Davout) occupe le bas Elbe avec 17 bataillons et j'ai formé un corps d'observation de 12 bataillons et 2.000 chevaux sous les ordres du G<sup>al</sup> SÉBASTIANI pour poursuivre les partis qui ont passé l'Elbe entre Verben et Hambourg... Il est d'autant plus essentiel que vous arriviez promptement à Bremen que les Russes et Prussiens jettent des partis sur la rive gauche de l'Elbe par Hambourg... s'établissent à Lunébourg et se lient aux Anglais qui, au nombre de 500 hommes ont débarqué à Cuxhaven; en même temps, on travaille le pays pour le porter à se soulever...* », etc. — L. S. du M<sup>al</sup> BERTHIER à VANDAMME; Walheim, 7 mai 1813, 1 p. in-4°. — « ... L'EMPEREUR... me charge de vous faire connaître qu'il est content de votre conduite à Brémen et qu'il vous destine un bon commandement... », etc. — 9 L. S. du maréchal DAVOUT, Prince d'ECKMÜHL au général VANDAMME, avril 1813, environ 20 pp. in-4° et in-fol. — Intéressante correspondance relative au siège de Hambourg, etc., etc. — Notice sur le Siège de Dantzig, 19 pp. in-fol. — Rapport du général d'artillerie BOUCHU, Torgau, 16 décembre 1813. — On a joint 3 lettres du baron RICARD.

VI<sup>o</sup>) CAMPAGNE DE 1813 EN ITALIE. — Très intéressante correspondance adressée au général GRENIER, d'août 1813 à juin 1814, par le Maréchal BERTHIER, et les généraux MARCOGNET, VERDIER, MONTHION, QUESNEL, GRATIEN, MONTRICHARD, SCHILT, LAURISTON, MERMET, etc. etc. On a joint 2 intéressantes lettres de MARESCALCHI.

VII<sup>o</sup>) 11 Ordres du jour imprimés dont plusieurs émanant de l'EMPEREUR (bon état). (170)

## CAMPAGNE DE FRANCE DE 1814

240. I<sup>o</sup>) 21 L. S., du général CLARKE, Duc de FELTRE au M<sup>al</sup> KELLERMANN, Duc de VALMY, commandant à Metz; Paris, 3; 5; 6; 7; 8; 9; 12; 23; 31 janvier et 20 février 1814, en tout environ 27 pp. in-fol. Certaines lettres portent les réponses autographes de KELLERMANN.

Intéressante correspondance relative à des mouvements de troupes et à divers ordres militaires. — (Lettre du 5 janvier 1814) : « ... *La lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser hier à Votre Excellence, sur les mouvements de l'ennemi vers différents points du Rhin a du vous faire sentir l'extrême urgence d'accélérer par tous les moyens possibles l'armement ou l'approvisionnement*

de siège des places, surtout Sarrelouis, Phalsbourg, Bitche, Metz, Luxembourg, Thionville, Longwy... (etc.);... de jeter dans ces places le nombre de troupes nécessaires pour compléter les garnisons, en y employant même des Gardes Nationales à défaut de troupes de ligne, afin de les mettre à l'abri des attaques que l'ennemi pourrait tenter contre elles; de donner dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Divisions militaires, la plus vive impulsion à la formation des cohortes de Gardes Nationales, de faire tout, enfin, pour porter au plus haut degré d'énergie, dans ces circonstances difficiles, le courage des troupes, le zèle des autorités tant civiles que militaires, le dévouement de toutes les classes de citoyens pour la défense du territoire... », etc. — (Lettre du 6 janvier) : Ordre d'évacuer les prisonniers Anglais de Longwy sur le château de Guise. — (Lettre du 8 janvier) : Ordre de mettre Longwy, Toul, Montmédy, Verdun en état de défense. — Transfert de prisonniers : les Anglais de Verdun à Blois; ceux de Longwy au château de Guise; les moines espagnols de Montmédy à Laigle. — etc., etc.

II<sup>o</sup>) 2 L. S. de JOSEPH BONAPARTE avec le compliment autographe au M<sup>al</sup> MONCEY, Duc de CONEGLIANO; Paris 7 et 18 février 1814, 2 pp. in-fol.

I<sup>o</sup>) ... « J'invite M. le comte de CESSAC, gouverneur de l'Ecole Polytechnique à mettre de suite à votre disposition les 3 ou 400 fusils des élèves de cette École, avec les gibernes et la buffleterie... Vous ferez, M. le Duc, distribuer de ces fusils et gibernes aux grenadiers de la Garde Nationale, comme une preuve de ma sollicitude pour son armement, et de mon désir de la voir bientôt en état de remplir son importante et honorable destination... », etc. — II<sup>o</sup>) ... « Vous devez avoir été prévenu que 6.000 prisonniers tombés en notre pouvoir hier au combat de Nangis, doivent arriver aujourd'hui à midi par la barrière de Charenton, indépendamment de la colonne de prisonniers qui doit entrer par la barrière de Pantin... », etc. — (Ces 2 lettres furent signées par JOSEPH BONAPARTE comme lieutenant général de l'Empire, dignité à laquelle il avait été élevé par NAPOLÉON le 24 janvier 1814.)

III<sup>o</sup>) L. S., du M<sup>al</sup> BERTHIER au général DROUOT; Montereau, 19 février 1814, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

« ... L'intention de l'EMPEREUR est que le bataillon du 155<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie qui est employé à l'escorte du Parc de la Garde rejoigne de suite le corps du G<sup>al</sup> GÉRARD auquel il appartient et que vous le fassiez remplacer au Parc de la Garde par un bataillon de la jeune Garde... », etc. Au bas de la lettre se trouve une note A. S. du général DROUOT : « D'après les ordres ci-dessus, j'ai l'honneur de prier S. E. M. le M<sup>al</sup> Prince de la MOSKOWA de donner ordre à un bataillon de la jeune garde de relever au parc le bataillon du 155<sup>e</sup>. Un officier désigné par M. le Duc de DALMATIE (M<sup>al</sup> SOULT) conduira ce bataillon... »

IV<sup>o</sup>) 3 L. A. S. du général DROUOT à un général; Château-Thierry, Nogent et Epernay, 13 février, 21 février et 18 mars 1814; environ 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

Belles lettres : I<sup>o</sup>) ... Hier les dragons de la Garde se sont couverts de gloire... » (Combat de Château-Thierry gagné par l'EMPEREUR sur le G<sup>al</sup> YORK). — II<sup>o</sup>) « ... L'EMPEREUR a décidé que sa cassette ferait à l'artillerie une avance de 100.000 francs pour payer des chevaux de frise; que cette somme lui serait remboursée par la trésorerie de la couronne sur les fonds de 15 et 16 millions qui seront donnés à l'artillerie... », etc. — III<sup>o</sup>) « ... Je viens d'envoyer de nouveaux ordres au G<sup>al</sup> LEFEBVRE; au lieu de se diriger sur Château-Thierry, il a l'ordre de se diriger sur Montmirail, Sézanne, Arcis-sur-Aube... », etc. — (C'est vraisemblablement du général LEFEBVRE-DESNOUETTES dont il est ici question; il avait rejoint l'armée avec une division de recrues le 17 mars 1814 et combattit à Arcis-sur-Aube les 20 et 21 mars 1814).

V<sup>o</sup>) a) L. S. du général BELLIARD au M<sup>al</sup> MARMONT, Duc de RAGUSE; Château-Thierry, 13 février 1814, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

Lettre écrite pour le M<sup>al</sup> BERTHIER : « Je viens de donner l'ordre au G<sup>al</sup> S<sup>t</sup>-GERMAIN qui est à Vieux-Maison, de faire partir demain matin et de diriger sur Etoges, par Montmirail, tous les détachements de Cavalerie qu'il a avec lui et qui appartiennent au 1<sup>er</sup> Corps de Cavalerie; aussitôt l'arrivée de ces détachements, je vous prie, M. le Maréchal de donner ordre qu'ils soient versés dans leurs régiments respectifs... », etc.

b) Copie certifiée conforme par le g<sup>al</sup> FRIRION d'une lettre du général DUBROWSKI (sic) (DABROWSKI dit DOMBROWSKI); Breteuil, 21 février 1814, 1 p. in-fol.

« ... Un petit détachement de 800 hommes que l'on dit cavalerie Saxonne est entré hier à Doullens, sur les 4 heures. L'alarme s'est répandue sur le champ à Amiens où l'on s'attendait à les voir



arriver dans la nuit. Cette troupe venait, dit-on, de S<sup>t</sup>-Pol où le Sous-Préfet et le Maire ont été faits prisonniers... Il serait à propos... de faire armer les gardes-champêtres.. et de les rassembler à Breteuil... », etc.

VI<sup>o</sup>) Intéressant dossier composé d'Extraits certifiés conformes de la Secrétairerie d'État, de minutes de lettres, de décembre 1813 à avril 1814. On a joint divers imprimés, affiches, etc. — Environ 50 pièces.

VII<sup>o</sup>) Important ensemble composé de lettres intéressantes datées de 1814 de : BOISSY D'ANGLAS; g<sup>al</sup> CANCLAUX; SAVARY, Duc de ROVIGO; CLARKE, Duc de FELTRE; g<sup>al</sup> ROUSSEL D'HURBAL; Duc de CADORE; DWERNICKY; MONTALIVET; LACUÉE, comte de CESSAC; FONTANES; DARU; DEJEAN; MARCHAND; etc., etc. En tout environ : 32 pièces in-4<sup>o</sup> et in-fol.

VIII<sup>o</sup>) L. S. du M<sup>al</sup> SOULT, Duc de DALMATIE, au général DESPEAUX; Toulouse, 25 mars 1814, 1 p. 1/3 in-fol.

Lettre d'un très grand intérêt, écrite 15 jours avant la fameuse bataille de Toulouse que SOULT livra à WELLINGTON. (SOULT après avoir combattu à Orthez le 27 février 1814 s'était retiré sur Tarbes, puis à Toulouse où il arriva la veille de la présente lettre, le 24 mars 1814.) — « ... L'armée est arrivée hier devant Toulouse, où je lui ai fait prendre position. L'ennemi, qui paraissait s'être proposé de nous y prévenir, n'a encore montré que des têtes de colonnes, et je doute qu'il se décide à venir nous y attaquer; mais il manœuvre peut-être dans la direction d'Agen, ou vers la basse-Garonne. Sitôt que j'en serai prévenu, j'agirai de nouveau contre lui; ainsi faites en sorte d'être instruit de tous ses mouvements, et rendez m'en compte aussitôt... Les bords de la rive droite doivent être gardés et observés avec le plus grand soin, afin qu'aucune disposition ou mouvement des ennemis ne puisse vous échapper... Il faut surmonter les obstacles, donner de l'énergie à ceux qui sont saisis par la stupeur, forcer même ceux qui sont en état de se défendre à prendre les armes, en imposer à tout le monde et aux ennemis par une contenance ferme et assurée, et les individus qui aujourd'hui montrent de l'inquiétude, seront peut être les premiers à se mettre dans le rang des braves... », etc. — On a joint 1 L. S. du général S<sup>t</sup>-CYR NUGUES à un général; Carcassonne, 24 mai 1814, 1 p. 1/3 in-fol.; — 1 P. S. du général GAZAN (copie conforme d'une pièce du M<sup>al</sup> SOULT); Castelnaudary, 19 avril 1814, 1 p. in-4<sup>o</sup>. — « ... La nation ayant manifesté son vœu sur la déchéance de l'EMPEREUR NAPOLEON, et le rétablissement de LOUIS XVIII sur le trône de nos anciens Rois, l'armée essentiellement obéissante et nationale doit se conformer à la volonté de la Nation. Ainsi, au nom de l'armée, je déclare que j'adhère aux actes du Sénat-Conservateur et du Gouvernement provisoire relatif au rétablissement de LOUIS XVIII au trône de SAINT LOUIS et de HENRY IV, et que nous jurons fidélité à Sa Majesté... », etc. — 1 L. S. du M<sup>al</sup> SUCHET, Duc d'ALBUFERA; Carcassonne, 19 mai 1814, 1/4 de p. in-4<sup>o</sup>. Il autorise des Napolitains à se retirer dans leurs foyers. — 2 L. S., « Augereau, Duc de Castiglione ». Valence, 17 et 19 janvier 1814, environ 3 pp. in-4<sup>o</sup>; relatives à l'armée qu'il commande. — Enfin des copies de l'époque des 2 derniers bulletins, l'un émanant de l'Impératrice MARIE-LOUISE Régente, en date du 29 mars 1814, l'autre signé à l'original par les Ducs de BASSANO et de CADORE, en date de Fontainebleau, 1<sup>er</sup> avril 1814. (Le 31 mars 1814, les Alliés entraient à Paris et le 2 avril le Sénat déclarait Napoléon déchu du trône.) I<sup>o</sup>) « ... La division de dragons du général MILHAUD et la cavalerie de la Garde commandée par le général SÉBASTIANI ont passé le gué de Valcourt le 26 mars, ont marché sur cette cavalerie (cavalerie de WINTZINGERODE), et après de belles charges, l'ont mise en déroute; 3.000 hommes de la cavalerie Russe, dont beaucoup de la Garde Impériale, ont été tués ou pris; les 18 pièces de canon qu'avait l'ennemi lui ont été enlevées... l'ennemi a laissé les bois et prairies jonchées de ses morts... ». — « ... L'occupation de la capitale par l'ennemi est un malheur qui afflige profondément le cœur de S. M., mais dont il ne faut pas concevoir d'alarmes. La présence de l'EMPEREUR avec son armée aux portes de Paris empêchera l'ennemi de se porter à ses excès accoutumés... S. M. l'Impératrice, les Rois, les grands dignitaires, les ministres... (etc.).. se sont portés sur la Loire où le centre du gouvernement s'établit... (Il convient surtout)... à se mettre en état de défense et à seconder en tout leur Souverain dans une lutte contre des ennemis qui ne viennent pas combattre des armées, mais frapper chaque citoyen dans ce qu'il a de plus cher, dévaster ce beau pays dont la gloire et la prospérité ont été de tous temps l'objet de leur haine jalouse et en faire le théâtre de tous les orages et de tous les crimes... », etc.

IX<sup>o</sup>) SIÈGE DE HAMBOURG EN 1814.

1 P. S. et 2 L. S. du contre-amiral LHERMITTE; Hambourg, 17 mars, 24 et 29 mai 1814, 1 p. in-fol et 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

« ... Je vous prévient... que devant me rendre à Paris d'après les ordres de S. M. LOUIS XVIII j'ai prié M. le général en chef de vous adresser des ordres concernant le départ de votre corps et la destination qui lui est affectée... » — « ... Je vous invite... à vous rendre demain matin à 10 h. 1/2 chez moi avec les officiers sous vos ordres, pour faire reconnaître l'élection de LOUIS XVIII, Roi des Français, dresser procès-verbal de cette reconnaissance et l'adresser à S. A. Mgr le Maréchal Prince d'Eckmühl... », etc. — On a joint 2 ordres du jour datés d'Hambourg, 7 et 14 avril 1814, environ 2 pp. in-fol. (126)

## CAMPAGNE DE WATERLOO

Très important ensemble d'environ 118 pièces, marquant les phases essentielles, Ligny, Waterloo, défense de Paris, de l'ultime campagne de l'EMPEREUR.

### 241. A.) DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE 1815.

1<sup>o</sup>) PAPIERS DU GÉNÉRAL GAUTHIER, commandant une Brigade d'Infanterie du 2<sup>e</sup> Corps d'armée sous les ordres du général REILLE. (Le corps du G<sup>al</sup> REILLE, à la bataille de Ligny, faisait partie de l'aile gauche française, sous les ordres du M<sup>al</sup> NEY); — 28 pièces manuscrites : ordres du jour, ordres de mouvement, copies de lettres, etc., etc., adressées au général GAUTHIER, par le Général Pamphile LACROIX ou par son adjoint le chef de Bataillon LEMONNIER, etc., 20 avril au 9 juin 1815, environ 30 pp. in-8<sup>o</sup>, in-4<sup>o</sup> et in-fol. — (Le général Jean, Joseph, baron GAUTHIER, à qui les présentes pièces sont adressées, naquit à Septmoncel (Jura), le 30 avril 1765; il commandait une brigade de la 8<sup>e</sup> Division d'Infanterie, sous les ordres du G<sup>al</sup> FOY; il fut mortellement blessé, le 16 juin 1815, à la bataille de Ligny, d'un coup de feu au bas-ventre, et mourut de sa blessure le 26 novembre 1815 à Ruffey (Jura).

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE dont nous donnons ci-dessous quelques extraits : (Ordre du jour; Landrecies, 8 mai 1815) : « ... Le lieutenant-Général, a passé en revue les régiments de la Division. Tous trois sont animés du même enthousiasme pour la personne de notre Auguste Souverain et pour le succès de la cause nationale... ». (La 8<sup>e</sup> Division du G<sup>al</sup> FOY était formée par les 92<sup>e</sup>, 93<sup>e</sup> et 100<sup>e</sup> d'Infanterie et du 4<sup>e</sup> Léger. (Cf. Situation du 2<sup>e</sup> Corps au 10 juin [Arch. de la Guerre]; 1815. Waterloo, par H. Houssaye [1899], p. 102.) Il est à remarquer que la pièce porte en tête l'indication de la 9<sup>e</sup> Division, ce qui semble une erreur, la 9<sup>e</sup> Division se trouvant sous les ordres du G<sup>al</sup> VANDAMME (3<sup>e</sup> Corps); elle était commandée par le général de Division LEFOL et par les généraux de Brigade BILLARD et CORSIN : 15<sup>e</sup> léger, 23<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup> de ligne). — « ... Le 93<sup>e</sup> ne laisse rien à désirer sous le rapport de la tenue et de l'instruction; le 100<sup>e</sup> a besoin de perfectionner quelques détails de tenue et d'habillement; le 92<sup>e</sup> doit redoubler de zèle pour que son instruction soit, sous peu de jours, au niveau de celle des 2 autres régiments... », etc. — Extrait d'une lettre du G<sup>al</sup> Comte de LOBAU; Landrecies, 8 mai 1815) : « ... Des avis me sont donnés qu'une correspondance très active existe entre Paris et Gand (refuge de LOUIS XVIII, d'une partie de la famille Royale, des ministres et des fidèles du Roi). — Des femmes dévouées à ce parti font très souvent le voyage aux frontières. Leurs maris, leurs parents, leurs amis les suivent déguisés en laquais, en postillons, en jockeys et vont communiquer avec les ennemis de toutes les espèces que nous avons sur les frontières. Des militaires de l'ex-maison du Roi, tant ceux qui sont restés en France que ceux qui ont suivi le C<sup>10</sup> de LILLE (LOUIS XVIII), vont et viennent fréquemment de Paris à Gand, sans obstacles. Ces avis ne sont point exagérés et me viennent de sources non suspectes... ». — (Circulaire du 10 mai 1815. — Copie) : « ... Les différents rapports disent que les royalistes, pour se reconnaître entre eux portent une cocarde blanche sur la poitrine. Veuillez faire examiner ceux que vous seriez dans le cas de faire arrêter, pour que l'on s'assure s'ils portent ce (signe de) ralliement... ». — Les autres pièces sont relatives à l'armée et d'un caractère purement militaire. — On a joint 1 L. S., du G<sup>al</sup> DROUET D'ERLON au M<sup>al</sup> SOULT : Quartier Général de Valenciennes, 15 mai 1815, 2 pp. in-4<sup>o</sup>. — Il entretient son correspondant des difficultés qui sont survenues, en exécution des intentions de l'EMPEREUR, dans le rétablissement du service des diligences entre la France et la Belgique. — On a également joint 1 P. A. S. du Colonel JUCHEREAU DE S<sup>t</sup>-DENIS; 17 mai 1815, 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>. — Ordre concernant le 84<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne (6<sup>e</sup> Corps sous les ordres du G<sup>al</sup> MOUTON, comte de LOBAU, 19<sup>e</sup> Division, commandée par le général SIMMER; brigadiers : G<sup>aux</sup> BELLAIR et JAMIN) : Le 84<sup>e</sup> d'Infanterie quittera ses cantonnements avec ses armes pour se rendre à Guise où la 19<sup>e</sup> Division doit

prendre ses nouveaux cantonnements. Le régiment devra être rendu le lendemain à 8 heures précises du matin, en avant de Laon, sur la grande route de Laon à Guise, où toute la seconde brigade se réunira à l'artillerie, au train du génie et aux ambulances. Aussitôt après cette réunion la Brigade se mettra en marche pour se rendre à Crécy où elle trouvera un officier d'État-Major, qui lui désignera ses cantonnements pour la nuit du 18 mai. Elle se réunira le lendemain sur la grande route à la hauteur de Montceau-le-Vieux où elle devra être rendue à 7 heures précises du matin pour continuer la route sur Guise. Les détachements destinés au Champ de Mai, resteront à Laon. Les rapports seront envoyés à Crécy-sur-Serre et à Guise.

II<sup>o</sup>) RAPPORT du général AMEIL, sur la revue qu'il a passée du 11<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à cheval, les 3 et 4 juin 1815. (Le général AMEIL faisait, à l'époque, partie de la réserve de la cavalerie commandée par le Maréchal GROUCHY, et exerçait un commandement au 1<sup>er</sup> Corps, sous les ordres du g<sup>al</sup> PAJOL. Le 11<sup>e</sup> Chasseurs à cheval faisait partie de la 5<sup>e</sup> Division de Cavalerie commandée par le g<sup>al</sup> SUBERVIE avec les généraux AL. de COLBERT et MERLIN comme brigadiers.)

Manuscrit A. S., 7 pp. in-fol.; Neuville, 5 juin 1815. Intéressante pièce où le G<sup>al</sup> AMEIL décrit la situation du 11<sup>e</sup> Chasseurs à cheval sous le rapport des hommes, des chevaux, de l'habillement, du harnachement, etc.

III<sup>o</sup>) P. A. S., du général A. JAMIN, 11 juin (1815), soit 7 jours avant Waterloo, adressée au capitaine VERRIER, adjudant-major aux grenadiers à cheval de la Garde Impériale, 4 pp. in-fol. *Belle pièce.*

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT. (Le général Jean-Baptiste-Auguste-Marie JAMIN, né à Louvigné (Ille-et-Vilaine), le 15 mai 1775, était à l'époque Major aux Grenadiers à cheval de la Garde Impériale (14 avril 1815). Il fut tué à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815.) — Ordres extrêmement détaillés concernant les Grenadiers à Cheval de la Garde Impériale : « ... Le général entend que chacun remplisse strictement ses devoirs ; il enverra au dépôt et notera ceux qui n'y mettront pas l'exactitude, le zèle et la bonne volonté que réclament les grandes circonstances où nous nous trouvons... », etc., etc. — On a joint 1 L. S. du G<sup>al</sup> LE MAROIS (Rouen, 1<sup>er</sup> juin 1815) et 1 L. A. S. du G<sup>al</sup> MOLITOR, Colmar, 17 juin 1815. (36)

## 242. B) BATAILLE DE LIGNY.

I<sup>o</sup>) P. S., par le Général Pamphile LACROIX, adressée au général PIRÉ (2<sup>e</sup> Corps commandé par le g<sup>al</sup> REILLE; le G<sup>al</sup> PIRÉ commandait la 2<sup>e</sup> Division de cavalerie avec les généraux HUBERT et WATHIEZ comme brigadiers. Cette division de cavalerie était formée par les 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> Chasseurs à cheval et les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Lanciers. Piré combattit à la bataille des *Quatre-Bras*; général en chef : M<sup>al</sup> NEY); Avesnes, 14 juin 1815, 1 p. 1/2 in-fol.

COPIE CONFORME DE L'ORDRE DU JOUR DE NAPOLEON A SES TROUPES : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland, qui décidèrent 2 fois des destins de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux, nous crûmes aux protestations et aux serments des Princes que nous laissons sur le trône. Aujourd'hui, cependant coalisés entre eux, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions : marchons donc à leur rencontre ; eux et nous ne sommes plus les mêmes hommes ! Soldats, à Iéna, contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogants, vous étiez 1 contre 3, et à Montmirail 1 contre 10. Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers en Angleterre vous fassent le récit de leur position et des maux affreux qu'ils ont souffert..... Soldats, nous avons des marches forcées à faire, des batailles à livrer, des périls à courir, mais avec de la constance la victoire sera pour nous ; les droits, l'honneur et le bonheur de la Patrie seront reconquis !... », etc.

II<sup>o</sup>) P. S., par le Général Pamphile LACROIX au général PIRÉ; Laire-Fostau, 14 juin 1815 à minuit; 1 p. 1/2 in-fol., adresse.

PIÈCE DU PLUS GRAND INTÉRÊT; c'est l'ordre de mouvement pour le 15 juin 1815, veille de la bataille de Ligny : « ... La diane sera battue à 2 heures 1/2 du matin et à 3 heures le 2<sup>e</sup> Corps (G<sup>al</sup> REILLE) se mettra en marche sur Thuin et Marchienne-au-Pont. La division de cavalerie légère du G<sup>al</sup> PIRÉ quittera sa position et se dirigeant par Pommereuil viendra prendre la tête de la colonne. La batterie d'artillerie à cheval ne marchera qu'après le 1<sup>er</sup> Bataillon de la 5<sup>e</sup> division d'Infanterie (commandée par le général BACHELU, avec les généraux HUSSON et CAMPY comme brigadiers).

— Le général BACHELU avec la 5<sup>e</sup> Division, suivra le mouvement de la cavalerie, viendront ensuite les 6<sup>e</sup> (commandée par JÉRÔME BONAPARTE avec les généraux BAUDOIN et SOYE comme brigadiers), 7<sup>e</sup> (commandée par le G<sup>al</sup> GIRARD avec les généraux DEVILLIERS et PIAT comme brigadiers) et 9<sup>e</sup> divisions (commandée par le G<sup>al</sup> LEFOL, avec les généraux CORSIN et BILLARD comme brigadiers; — la 9<sup>e</sup> division faisait partie du 3<sup>e</sup> Corps, commandé par le G<sup>al</sup> VANDAMME). M. le lieut.-général PIRÉ est prévenu que la cavalerie légère du 3<sup>e</sup> Corps (Corps du G<sup>al</sup> VANDAMME — 3<sup>e</sup> Division de cavalerie sous les ordres du général DOMON avec les généraux DOMMANGET et VINOT comme brigadiers. Cette division de cavalerie était composée des 4<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> Chasseurs à cheval), a ordre de se jeter en avant des postes pour éclairer le pays, enlever des postes ennemis et avoir des nouvelles. Il enverra aussi en avant de lui dans le même objet. Il tachera de prévenir l'ennemi aux ponts sur la Sambre, et, à mesure qu'il y arrivera, il y laissera des gardes jusqu'à ce qu'elles soient relevées par des gardes de l'Infanterie qui y resteront à leur tour, jusqu'à ce qu'elles soient relevées par des troupes du 1<sup>er</sup> Corps (commandé par le G<sup>al</sup> DROUET D'ÉRLON) qui a des ordres à cet effet... Le Corps d'armée est prévenu que l'EMPEREUR a ordonné de brûler toutes voitures autres que celles d'artillerie et d'ambulances, qui marcheraient dans la colonne... », etc., etc.

III<sup>o</sup>) P. S., par le général Pamphile LACROIX, adressé au général PIRÉ; Gosse-  
lies, 16 juin 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>, adresse.

PIÈCE TRÈS IMPORTANTE, écrite le jour des batailles de Ligny et des Quatre-Bras : « ... Conformément aux instructions de l'EMPEREUR, le 2<sup>e</sup> Corps (G<sup>al</sup> REILLE) se mettra en marche de suite pour aller prendre la position suivante : La 8<sup>e</sup> Division d'Infanterie se placera en arrière de Genappe sur les hauteurs qui dominant cette ville, la gauche appuyée à la grande route, un bataillon ou deux couvrira tous les débouchés en avant sur la route de Bruxelles... La 9<sup>e</sup> Division (3<sup>e</sup> Corps de VANDAMME) suivra le mouvement de la 5<sup>e</sup> et viendra prendre position avec la seconde ligne sur les hauteurs à droite et à gauche de Bouterlez. Les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Divisions à l'embranchement des Quatre-Bras où sera le quartier-général du Corps d'Armée (REILLE). La division de cavalerie légère du général PIRÉ, s'établira à Marbois avec la division de droite du 1<sup>er</sup> Corps (DROUET D'ÉRLON)... », etc. (Le Corps d'armée du général REILLE combattit aux Quatre-Bras sous les ordres du M<sup>al</sup> NEY; la division du G<sup>al</sup> BACHELU (5<sup>e</sup>) et la cavalerie de PIRÉ attaquèrent entre le bois de la Hutte et la chaussée de Piraumont. BACHELU repoussa aisément le 27<sup>e</sup> chasseurs pendant que le général FOY avec la brigade JAMIN faisait tête à gauche, refoulant le 2<sup>e</sup> Bataillon de Nassau et débuisquant de Gemioncourt le 5<sup>e</sup> bataillon de milice. L'ennemi se mit en retraite en direction du bois Bossu. Le M<sup>al</sup> NEY fit charger ces éléments ennemis par les lanciers du général PIRÉ qui les culbutèrent. Le Prince d'ORANGE ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Ensuite la cavalerie de PIRÉ chargea encore (1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> chasseurs) la brigade de KEMPT, le 42<sup>e</sup> highlanders et le 44<sup>e</sup> de la brigade PACK. Voir *Waterloo letters* 348, 353, 354, 358, 373, 374, 376-379-381 et *Siborne I*, 111-112-117-122. — Le 6<sup>e</sup> Lanciers, Colonel GALBOIS de la Division PIRÉ perça jusqu'à la route de Namur où il écrasa un bataillon hanovrien. Le colonel GALBOIS reçut une balle en pleine poitrine; il resta à cheval et combattit le surlendemain à Waterloo.)

IV<sup>o</sup>) P. S., par le Colonel HEYMÈS, 1<sup>er</sup> Aide de camp du M<sup>al</sup> NEY; Frasnes,  
16 juin 1815, 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>, adresse.

IMPORTANTE PIÈCE; Ordre de mouvement : « ... Conformément aux Ordres de l'EMPEREUR le 2<sup>e</sup> Corps d'infanterie se mettra en marche de suite pour prendre position ; la 5<sup>e</sup> division en arrière de Genappe... Les 3 premières divisions du Comte d'ÉRLON, viendront prendre position à Frasnes, la division de droite à Marbois avec la 2<sup>e</sup> Division de cavalerie légère du G<sup>al</sup> PIRÉ; la 4<sup>e</sup> couvrira votre marche et vous éclairera sur Bruxelles et sur vos deux flancs. Deux divisions de cavalerie du comte de VALMY (KELLERMANN fils, commandant les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> divisions de cavalerie lourde : généraux LHÉRITIER et ROUSSEL D'URBAL.), s'établiront à Frasnes et Liberchies. Les divisions de la garde LEFEBVRE-DESNOËTTES et COLBERT (cavalerie légère) resteront dans leurs positions actuelles à Frasnes... », etc. On a joint 2 ordres non signés pour le G<sup>al</sup> PIRÉ (15 juin) et 1 note de fournitures, La Capelle, 9 juin 1815.

V<sup>o</sup>) 2 L. A. S. du général WATHIEZ au général PIRÉ; La Thure, 14 juin 1815,  
1 p. in-4<sup>o</sup>, et Frasnes, 16 juin 1815, 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTES LETTRES : (Lettre du 16 juin 1815) : « ... Le 6<sup>e</sup> Lanciers a traversé 2 fois de part en part, dans 2 charges, à 2 heures de distance, le régiment écossais (42<sup>e</sup>; Brigade PACK). Ce régiment écossais s'est défendu d'une manière merveilleuse, mais il a laissé sur le champ de bataille plus de 500 hommes tués. Un officier général anglais est tombé mort près de moi, percé par un lancier du 6<sup>e</sup>. Le 5<sup>e</sup> lancier a contribué par de belles charges et par un aplomb imperturbable à conserver une position dont dépendait le salut de l'armée... Le Colonel GALBOIS a été blessé. Son chef d'Escadrons BRARD a été tué... il manque plus de 200 hommes sur ce régiment qui était fort de 385...

Ce que j'ai de plus particulier à vous recommander c'est le maréchal des logis-chef FOURREAU, du 6<sup>e</sup> lanciers. Ce brave jeune homme est entré seul dans le carré à plusieurs reprises ; je n'ai jamais rencontré dans ma vie, un homme plus brave ; il a été souvent demandé pour la croix et pour le grade d'officier. Je les demande tous les deux pour lui... M. le lieutenant LE JEUNE du 6<sup>e</sup> lanciers s'est conduit de la manière la plus distinguée ; il est lieutenant depuis 3 ans et est légionnaire d'Austerlitz. Il faut, mon général, demander beaucoup pour lui. Tous les généraux de cavalerie de l'armée le connaissent comme « le brave des braves » !... L'on m'a assuré sur le champ de bataille que le Prince de BRUNSWICK est mourant d'une balle dans le corps... » (Frédéric-Guillaume de BRUNSWICK fut atteint d'une balle dans le ventre en conduisant une charge de la cavalerie brunswickoise qui se brisa sur le 1<sup>er</sup> léger (Brigade BAUDUIN) ; il fut transporté dans une maison des Quatre-Bras et y mourut le soir (« Mémoires » du Roi JÉRÔME, VII, 69-75). Il était fils de l'auteur du Manifeste de 1792 ; son père avait été mortellement blessé à Auerstaedt).

VI<sup>o</sup>) L. A. S. « F. L. » à un Maréchal ; Paris, 19 juin (1815), 10 heures du soir, 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

Belle lettre amicale dont une grande partie est consacrée à la bataille de Ligny (16 juin 1815) : « ... Les Prussiens, les Anglais sont battus ! Les ennemis les plus invétérés de la France et de l'EMPEREUR ont fui devant notre armée ! Quelle source de joie pour tous les bons Français. J'attends surtout un grand effet moral de cette victoire ; quelle sensation ne fera pas à Londres la perte de 10.000 Anglais ; mais autant qu'il me paraît, ce sont les Prussiens qui ont fait les frais de la journée ; j'espère que les Anglais auront leur tour..... Il paraît que le général MORAND est blessé... », etc., etc.

(10)

### 243. C) BATAILLE DE WATERLOO.

I<sup>o</sup>) L. A. S. du Comte de MESNARD ; maréchal de Camp, Premier gentilhomme du Duc de BERRY (au Duc de BERRY, réfugié à Gand) ; (Bruxelles), 18 (Juin 1815) au matin, 4 pp. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE écrite le jour même de la bataille de Waterloo : « ... J'ai vu ce matin le G<sup>al</sup> Pozzo, et ai recueilli d'ailleurs tous les renseignements possibles. Lord WELLINGTON n'est pas venu coucher ici ; l'alerte donnée à la colonne des équipages dans Waterloo, et qui s'est communiquée sur toute la route, était aussi fausse que je l'avais jugé, et tout au plus causée par un petit parti, qui, à travers bois aura pénétré jusqu'à la vue du village. Il est certain que l'armée de Lord WELLINGTON ne s'est pas battue hier, excepté contre un petit corps de cavalerie qui était venu insulter le Quartier Général, et auquel on n'a cessé de tirer quelques coups de canon... Le général Pozzo dit que si un renfort attendu hier par les Prussiens était arrivé, Lord W(ellington) aurait repris ce matin l'offensive... Il est sûr qu'il n'est rien parti de chez Lord W(ellington) et que la chancellerie est encore ici ; on l'a dit devant moi au G<sup>al</sup> Pozzo..., etc.

II<sup>o</sup>) 3 L. A. S., d'un nommé P. CHAPERON à M. Baumann à Amsterdam ; Anvers, 16-20 juin, 8 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup> ou in-8<sup>o</sup>, adresse, cachet de cire rouge.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE : Dans la 2<sup>e</sup> lettre on trouve l'annonce de la présence des troupes françaises à 6 lieues de Bruxelles. Dans la 3<sup>e</sup> lettre il est question de l'état troublé de la France, si la victoire que les Alliés viennent de remporter sur les « bandes » de « Bonaparte » est aussi décisive qu'on le prétend. « ... On s'est battu pendant 3 à 4 jours (Ligny et Waterloo). Les armées anglaises et prussiennes ayant d'abord été surprises avaient éprouvé de grands revers. Les fuyards et les blessés couvraient toutes les routes et accouraient dans nos murs avec un désordre qui faisait craindre une déroute complète. Le 17, le général Walinton (sic : WELLINGTON) concentra ses forces et prit une belle position à Waterloo à 4 lieues de Bruxelles. Cet habile général soutenu par l'armée de Blücker (sic : BLÜCHER) résista à toute l'armée française commandée par B(onaparte) en personne pendant la journée du 18 (Waterloo). Cette belle défense donna le temps au général Bulau (sic : BÜLOW)..... de venir à son secours, ce qui décida de la bataille. On assure qu'alors l'armée française a été coupée et mise en pleine déroute, qu'on lui a pris 200 pièces de canon et fait un nombre considérable de prisonniers. Cependant d'autres personnes prétendent que les Français se sont retirés sur Namur où B. a toujours son quartier général et font craindre qu'on ne livre encore d'autres batailles. Jamais on n'a vu un courage aussi grand que celui qui a eu lieu dans toutes ces affaires. Les Français étaient des furieux et l'effroi était général. Douze mille Brunswickois ont été massacrés dans les premiers jours ; les Ecossais auraient été détruits. Les Belges se sont très bien conduits, mais il en reste peu... Depuis le 18 au soir l'armée française éprouve le même désastre ; on est encore à sa poursuite. On croit qu'il y a eu 100.000 hommes mis hors de combat de part et d'autre... », etc., etc. — On a joint la minute ou la copie d'une Proclamation imprimée à Tournai, datée de Bruxelles le 19 juin 1815 et une autre datée de Tournai le 20 juin 1815, 1 p. in-fol. : « ... La bataille d'hier (Waterloo) a été sanglante et le résultat brillant. L'armée

du Field Marshal) DUC DE WELLINGTON s'est couverte de gloire. La victoire a été complète du côté de nos armées. L'ennemi a été totalement battu et mis en déroute. Il a perdu plus de 100 canons. Le M<sup>al</sup> Prince BLÜCHER ayant rejoint le Duc de WELLINGTON, leurs armées sont à la poursuite de l'ennemi au delà de Genappe... », etc., etc. — On a joint également le discours imprimé fait à la garnison de Namur par le général EVERS, le 18 juin 1816, et 3 pièces émanant de la Société de Waterloo.

III<sup>o</sup>) L. A. S. de Sir Brook TAYLOR, ambassadeur anglais en Wurtemberg (1776-1846), à Sir HUDSON LOWE; Stutgardt, 20 juin 1815, 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE. A cette époque HUDSON LOWE commandait un corps anglais dans le midi de la France : « ... *Having this moment received a letter from Lord STEWART, announcing the commencement of hostilities on the part of the French upon Marshal BLÜCHER on the 15<sup>th</sup> inst. I inclose an extract... After several military conferences held at head-quarter sit hoas been finally determined that the Bavarians under WREDE, and the corps d'armée of the PRINCE ROYAL OF WURTEMBERG, are to act with the Russian forces on the right of the Vosges mountains...* », etc.

IV<sup>o</sup>) L. A. S., de H. H. BLACKADDER, officier de l'armée anglaise de WELLINGTON, à son frère David; Bruxelles, 10 juillet 1815, 3 pp. in-fol., adresse, marques postales, déchirures et raccommodages.

LETTRE DU PLUS GRAND INTÉRÊT HISTORIQUE où BLACKADDER s'étend longuement sur les combats des 16, 17 et 18 juin 1815, auxquels il a assisté. Il termine sa lettre en se montrant choqué par la statue impudique du Mannekenpis, dont le spectacle laisse les dames indifférentes... — Jamais batailles, dans les temps modernes, n'ont donné lieu à un aussi horrible carnage. Pendant 3 jours le canon n'a cessé de retentir, joint au fracas du tonnerre. Les Anglais tenaient une forte position du côté de Waterloo. Les Français se conduisirent en désespérés. On leur avait promis le pillage de Bruxelles. Pendant un certain temps ils s'emparèrent en partie des positions britanniques. Ce fut pour les Anglais un moment de terrible angoisse, car chacun se rendait compte du danger de la situation. Finalement la victoire couronna les armes anglaises, et la joie fut immense en voyant des aigles françaises si chèrement conquises. On ne fit pas de quartier « *no quarter* » et ceci peut donner une idée du carnage. Les Prussiens se montrèrent acharnés dans les repréailles, mais les Anglais firent preuve d'humanité. Le chirurgien LARREY a été fait prisonnier, blessé de coups de sabre à la tête. Les Français bombardèrent des voitures pleines de blessés. — La froide bravoure de WELLINGTON fut véritablement surprenante, et il est encore plus étonnant qu'il n'ait pas été tué ni blessé. Tout autour de lui les balles volaient comme de la grêle et des hommes tombaient. WELLINGTON, à cheval, encourageait les divers régiments; il arriva à la hauteur des braves du 40<sup>e</sup>, 42<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> et leur dit : « ... *Vous me ferez voir que vous accomplirez votre devoir comme d'habitude...* ». Le colonel du 42<sup>e</sup> eut la tête emportée d'un coup de sabre... — Le peuple raffole des Écossais tranquilles et aimables, etc. — On a joint :

I<sup>o</sup>) 1 L. A. S. du colonel BUSSY, aide de camp de NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Recommandation. — II<sup>o</sup>) 1 L. S. de l'amiral Henry HOTHAM; Baie de Quiberon, 26 juillet 1815, 1 p. 1/2 in-fol., relative à des munitions pour l'armée royale de Bretagne. — III<sup>o</sup>) 1 L. S. du Duc de RICHELIEU au baron BIGNON; Paris, 6 octobre 1815, relative à la non-publication d'une lettre confidentielle de WELLINGTON à CASTELREAGH; il y est vraisemblablement question de la convention du 3 juillet 1815, conclue entre DAVOUT, WELLINGTON et BLÜCHER, convention qui ne tarda pas à être violée.

V<sup>o</sup>) L. A. S. de la Duchesse Douairière Auguste de SAXE-COBOURG, à « *Sa chère Betsy* »; Cobourg, 1<sup>er</sup> juillet 1815, 2 pp. in-8<sup>o</sup>.

Très curieuse lettre dans laquelle elle se réjouit de la victoire remportée par les Alliés à Waterloo. Elle ne croit pas les Français disposés à verser tout leur sang pour « *le Corse* ». — HARDENBRAI, venu de Bruxelles, a donné de terribles détails sur la bataille de Waterloo; c'était un carnage. Les Anglais ont combattu avec un froid courage auquel rien ne pouvait résister. Les Prussiens ont d'abord été battus (Ligny), mais joints au Duc de WELLINGTON, ils ont achevé la défaite des Français. Il n'est pas possible que NAPOLÉON s'en relève : « ... *Si cette leçon ne profite pas aux français je ne vois vraiment que l'enfer pour les corriger!*... BLÜCHER était par terre (Ligny), tout un escadron lui passait sur le corps et il criait toujours : *Vorverts!*... *Dieu s'est bien décidément prononcé qu'il ne protège ni la perfidie ni les perfides...* », etc.

VI<sup>o</sup>) L. A. du Colonel BRO, du 4<sup>e</sup> Régiment de lanciers à sa femme; Ivoi-le-Pré, 21 et 22 juillet (1815), 7 pp. in-4<sup>o</sup>.

MAGNIFIQUE LETTRE : « ... *J'ai reçu l'ordre de proclamer LOUIS XVIII et de faire reconnaître le blanc comme couleur nationale. J'ai assemblé mon régiment et je lui ai fait le discours que tu vas*

lire : — *Lanciers, voilà la première fois qu'il m'est possible de réunir le régiment depuis l'affaire du 18 (Waterloo, 18 juin 1815). C'est la première fois qu'il m'est possible de lui témoigner ma satisfaction de sa belle conduite sur le champ de bataille, et surtout de sa bonne contenance au milieu du désordre presque général qui a suivi cette affaire qui semblait devoir être si belle, et qui a été si fatale à la réputation de l'armée. Le régiment a conservé la sienne ; elle est belle et bonne. Le désir de la maintenir intacte m'a arraché du sein de ma famille, où ma blessure et ce traité me donnaient le droit de rester... Quelques-uns d'entre vous... ont abandonné leurs rangs et n'ont pas rougi d'aller occuper une place honteuse au coin du foyer de leur père ; des Prussiens, des Allemands y commandent en maîtres pourtant. Et des Français, des soldats, vont en baissant les yeux, occuper la dernière place à la table de leurs parents, tandis que la place d'honneur, la place du maître est prise, par ceux que nous avons vaincus tant de fois, et qui, tant que nous resterons unis, n'oseraient nous regarder en face, sans rougir de leurs anciens affronts. Lanciers ! ici, dans vos rangs, tant que vous me verrez à votre tête, votre place est la place d'honneur ; vous n'aurez jamais à rougir. Promettez de ne jamais me quitter ! — Oui mon colonel !... — Lanciers ! vous n'avez point à rougir de la démarche que j'ai faite au nom du régiment ; la nécessité à qui tout cède, m'en a fait un devoir. Le salut de l'armée, le salut de notre pays, veulent que nous nous rattachions au gouvernement reconnu par la France. Le Roi (Louis XVIII) a désiré que l'armée lui fit une soumission pure et simple ; mes camarades et moi l'avons signée pure et simple, sans phrases et sans détours. Nous avons juré obéissance... J'attends de vous la discipline la plus exacte, le maintien de l'ordre le plus parfait. Vous devez vous rappeler que dans le temps de la prospérité de nos armes, je vous ai défendu le cri de : Vive l'Empereur ! Des soldats sous les armes ne doivent pas crier... quelques soldats de l'armée, dans des accès d'humeur, ont fait entendre à Tours des cris de : Vive l'Empereur ! — Et pourquoi ? L'EMPEREUR a abandonné l'armée : qu'il ne soit plus question de lui. — Vos couleurs (tricolores) vous étaient chères. La volonté du gouvernement se manifeste à cet égard. Respectez là... — J'étais ému (reprend le colonel ayant terminé son discours) ; dix fois les larmes m'ont gagné, et j'ai fait le même effet sur beaucoup de ceux qui m'écoutaient... Je n'aurais pas pu parler devant des indifférents... Grâce à l'effet que cela a fait, pas un homme n'a quitté le régiment, alors qu'il y a des régiments qui ont perdu le tiers de leur monde depuis la publication de l'ordre relatif à la cocarde blanche... — Nommé colonel par l'EMPEREUR en 1814, je n'ai point été employé en 1814 et 1815 par le Roi. Lorsque l'EMPEREUR a marché sur Paris, j'ai répondu à l'appel fait aux officiers en demi-solde, en me faisant inscrire chez le G<sup>al</sup> BELLIARD... Le 26 avril j'ai été nommé Colonel du 4<sup>e</sup> lanciers... J'ai commandé honorablement le régiment, j'ai été blessé de 2 coups de sabre à la tête... J'ai signé ma soumission... et je tiendrai parole. Je n'ai jamais violé de serments... J'offre mes services au Roi : s'il les accepte, il s'attachera un honnête homme qui aime son pays, qui l'a prouvé par 15 années de bons services et au prix de son sang... L'inquiétude est ma plus grande maladie ; elle me mine ; toi et mon fils, vous êtes nuit et jour devant mes yeux ; mille tableaux affreux se présentent à mon imagination : je les repousse, et ils se représentent sans cesse. Mon Dieu ! Protégez-nous ! Adieu, cher amour, prends courage... », etc., etc.*

#### VII<sup>o</sup>) PIÈCES ANGLAISES.

I<sup>o</sup>) GAWLER (L<sup>t</sup>-Colonel George :) P. A. S. « *George Gawler* », July 1833, 7 pp. 1/2 in-fol.

Manuscrit intitulé : « *A correction of some points in « The Crisis of Waterloo ».* » PIÈCE TRÈS INTÉRESSANTE.

II<sup>o</sup>) « *The crisis of Waterloo* » ; manuscrit de 2 pp. in-fol. — III<sup>o</sup>) « *The Household Brigade at Waterloo* ». — P. A. S., « *A Waterloo Medal Holder* » ; Août 1834, 5 pp., in-4<sup>o</sup>.

Très intéressante pièce relative aux opérations de la *Household Brigade* à Waterloo.

IV<sup>o</sup>) P. A. S. du L<sup>t</sup>-Colonel GAWLER signée « *The author of the Campaign of Waterloo* » ; août 1834, 3 pp. in-fol. Pièce relative à la *Household Brigade*, dont quelques officiers avaient pris ombrage à la suite de certains passages de « *Campaign of Waterloo* ». — V<sup>o</sup>), SIBORN (Capitaine William :) , un des historiens de la campagne de Waterloo. — L. S., « *W. Siborn* » adressée à la presse ; Dublin, 9 août 1836, 5 pp. in-fol. — Très intéressant document relatif à la défense de la ferme d'*Hougomont*, et relatant les services du Général HEPBURN à Waterloo. — VI<sup>o</sup>) HILL (Sir Rowland :) célèbre général anglais qui se distingua contre les Français au cours de la campagne d'*Espagne*, et au cours de celle de *Waterloo* (1772-1842). — L. S., « *Hill, général* » au général CHASSÉ commandant d'un corps Hollando-Belge à Waterloo (2<sup>e</sup> corps du Prince d'ORANGE : Brigades DETMERS et d'AUBREMÉ) ; Paris, 11 juillet 1815, 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

BELLE LETTRE HISTORIQUE : « ... Dans le rapport que j'eus l'honneur de faire à Son Excellence le Duc de WELLINGTON de la bataille du 18 juin (Waterloo), je fis mention particulière de la conduite de votre division pendant cette journée, et je ne manquai pas de remarquer qu'elle fut mise en mouvement pour repousser l'attaque de la Garde Impériale Française ; malheureusement le rapport de Son Excellence le Duc de WELLINGTON était déjà envoyé à Londres avant l'arrivée du mien. Cependant, je suis bien assuré que S. E. est informé de la belle conduite des troupes sous vos ordres dans cette journée glorieuse... », etc.

VII<sup>o</sup>) « Récit de la part que le 2<sup>e</sup> Bataillon de la Légion Allemande prit à la bataille de Waterloo » par le Colonel commandant de Brigade George BARING; traduit de l'allemand par un capitaine de Voltigeurs du 55<sup>e</sup> de Ligne; 18 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANT MANUSCRIT, renfermant : une description de la ferme de la Haie-Sainte; attaque d'Hougomont; impétuosité des Français; charge des dragons anglais; nouvelles attaques françaises et leur incroyable audace; combats de cavalerie, etc., etc. (24)

#### 244. D) APRÈS WATERLOO.

I<sup>o</sup>) 4 L. S., ou P. S. par le général Pamphile LACROIX, chef de l'État-Major général du 2<sup>e</sup> corps, adressées au Général REILLE : Soissons, 23, 24 et 25 juin 1815, environ 4 pp. in-fol.

PIÈCES D'UN GRAND INTÉRÊT (23 juin 1815). — Il vient d'être informé de l'abdication de NAPOLÉON (l'EMPEREUR avait abdiqué le 22 en faveur de son fils) et de la décision des chambres de nommer des commissaires pour se rendre auprès des Alliés pour annoncer la résolution de mettre un terme à la guerre : « ... Si elles ne la faisaient que contre l'EMPEREUR, sous peu de jours la paix sera rendue au monde, ou la guerre deviendra nationale. En attendant l'effet de la mission des envoyés des Chambres on demande aux généraux ennemis la suspension des hostilités... » Il faut faire connaître que l'abdication de l'EMPEREUR est bien volontaire et « dictée par les nobles sentiments qui l'ont rendu si cher au peuple français ; la meilleure preuve de l'attachement que les braves puissent lui donner est d'être fidèles à ces mêmes aigles qui sont toujours notre signe de ralliement... », etc. (Cette pièce est une copie conforme d'une lettre de DAVOUT à SOULT). — (Ordre du 25 juin 1815) : « ... L'armée est prévenue que la commission du gouvernement a nommé M. le Maréchal Comte de GROUCHY, commandant en chef de l'armée du Nord. M. le lieutenant-général Comte REILLE commande en chef les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps qui seront réunis en un seul... », etc.

II<sup>o</sup>) LETTRES DE DIVERS PERSONNAGES. — I<sup>o</sup>) L. S. de DAVOUT (signée M. P<sup>ce</sup> d'Eckmühl) à un général; Paris, 29 juin 1815, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>. — Il ne faut laisser sortir ni courriers ni diligences. Le g<sup>al</sup> HULIN devra placer tout son monde en avant de la barrière du Trône, ainsi que les troupes de la Garde à pied et à cheval du g<sup>al</sup> DERIOT. — II<sup>o</sup>) L. S., de RÉAL au général HULIN; Paris, 29 juin 1815, 2 pp. 3/4 in-fol.

« ... Le mouvement de l'ennemi pour le porter sur la Seine peut donner lieu de croire qu'il pourrait passer cette rivière et s'étendre sur la rive gauche. M. le M<sup>al</sup> Prince d'Eckmühl a pris des dispositions pour mettre toute cette ligne en état de défense... », etc., etc. — L. A. S., du G<sup>al</sup> HAXO à un maréchal; Montrouge, 3 juillet 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>. — Il soumet à son correspondant ses idées pour le passage de la Seine, à Charenton : « ... Il faudrait envoyer 200 gendarmes à Charenton et à St-Maur pour faire la police des ponts et du défilé et ne laisser marcher les voitures que sur une seule file, sans cela vous aurez une autre Bérézina... », etc. — On a joint une copie conforme d'un ordre du Baron MARCHAND.

#### III<sup>o</sup>) BATAILLE DE ROCQUENCOURT.

a) 2<sup>e</sup> Corps d'Armée de Cavalerie. « Correspondance de M. le Lt-G<sup>al</sup> C<sup>te</sup> Exelmans, général en chef, avec S. E. le général d'Armée, et les ordres du jour du 7 juin 1815 au 30 juillet 1815 », 44 pp. in-4<sup>o</sup>.

Manuscrit original de la main d'un officier d'État-Major du G<sup>al</sup> EXELMANS où se reflètent les impressions causées par les événements de cette époque mémorable.

b) L. A. S. du général EXELMANS au g<sup>al</sup> PIRÉ, sans lieu ni date, 1 p. in-8<sup>o</sup>. Relative au mouvement qu'une division doit faire sur Versailles par Châtillon. On a joint 1 L. S. du g<sup>al</sup> EXELMANS au même, relative à la pacification de la Vendée, et 2 P. S. du général PIRÉ.



c) ORDRE DE MOUVEMENT pour le général PIRÉ, 1 p. 1/2 in-fol. — Positions à prendre pour les opérations dans la région de Versailles, Ville-d'Avray, Vaucresson, St-Cloud, Rocquencourt.

d) RAPPORT NON SIGNÉ MAIS AVEC 10 LIGNES AUTOGRAPHES DU GÉNÉRAL PIRÉ AU GÉNÉRAL VANDAMME (Copie), 2 pp. in-fol.

PIÈCE EXTRÊMEMENT IMPORTANTE donnant le récit de la BATAILLE DE ROCQUENCOURT : « ... Je me suis fortement éclairé pendant ma marche et j'ai promptement acquis la certitude que l'ennemi tenait Versailles avec un gros parti de cavalerie qu'on estimait à 1.200 chevaux. En arrivant à Rocquencourt j'ai été très surpris de voir que l'ennemi avait négligé d'assurer sa retraite en n'occupant pas ce point si important pour lui, puisqu'il fallait nécessairement qu'il se retirât sur St-Germain s'il venait à être forcé dans Versailles, ce qui était inévitable, le Comte EXELMANS arrivant avec sa cavalerie par la grande route de Montrouge. Effectivement, à peine avais-je pris position et placé mon infanterie de manière à fermer les passages, ma cavalerie en potence et masquée, que j'ai vu accourir le régiment Prussien des hussards de Brandebourg, se retirant de Versailles, en masse, au grand trot, et sans être poursuivi. Arrivé sous le feu de mon infanterie qu'il n'apercevait pas, il a été arrêté par une fusillade à bout portant qui lui a jeté par terre une cinquantaine d'hommes ou de chevaux ; chargée, au même instant, avec la dernière vigueur par le 1<sup>er</sup> Reg<sup>t</sup> de Chasseurs sur ses flancs et sur ses derrières, ce régiment après la résistance la plus opiniâtre et des faits d'armes très glorieux pour les deux partis a été obligé de se rendre en entier (c'est du régiment prussien dont il est question). — Cette opération s'achevait quand nous avons vu venir le Reg<sup>t</sup> prussien des hussards de Poméranie. Il a éprouvé exactement le même sort par les mêmes moyens. Le village de Rocquencourt et les environs sont encombrés de cadavres... Jamais, depuis que j'ai fait la guerre j'ai vu un corps de cavalerie aussi considérable, aussi complètement anéanti, il a été pris comme dans une souricière, ce qui ne fait guère honneur à l'officier qui le commandait et qui a été sabré et pris... », etc. — (La bataille de Rocquencourt eut lieu le 2 juillet 1815). On a joint une copie de lettre en date de 3 juillet 1815, relative aux événements contemporains.

IV<sup>o</sup>) L. S., du PRINCE AUGUSTE DE PRUSSE, l'amoureux de Madame RÉCAMIER, à M. Wautier; Givet, 14 octobre 1815, 1 p. 1/2 in-fol.

Très intéressante pièce : « ... Je suis tout à fait d'accord avec vous que d'après la convention du 31 août, la France ne doit remplir d'autre réquisitions que celles qui sont nécessaires pour la nourriture des troupes... mais il est très certain que quand les autorités du pays ne fournissent pas les subsistances nécessaires... on s'est trouvé dans le cas, de prendre le moyen d'assurer le service par entreprise..., etc., etc. On a joint une très belle L. A. S. du même PRINCE AUGUSTE DE PRUSSE datée de Berlin, 17 janvier 1816, relative aux événements de 1815, 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

V<sup>o</sup>) 7 L. S. du Maréchal SUCHET, Duc d'ALBUFERA, commandant l'Armée des Alpes à diverses personnes; Chambéry du 2 au 18 juin 1815; en tout environ 8 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. — Relatives à l'organisation de son armée.

VI<sup>o</sup>) PIÈCES DIVERSES. — L. A. S., du g<sup>al</sup> BONNAL à H. HOUSSAYE, 23 juin 1806, 12 pp. in-8<sup>o</sup>, relatives à la fin de l'Empire. — Mémoires CHANDELLE et REYNIER. — Très curieuse lettre signée « J. B. L. garde d'honneur » au verso d'une gravure représentant le champ de bataille de Waterloo. — L. A. S. en anglais d'Auguste FRASER. Très intéressante. — Lettres et coupures diverses. — Curieuses pièces relatives à La Bédoyère, mais non écrites par lui. — 4 Lettres du Colonel HARVEY, aide de camp de Wellington (1814-1818). — Papiers anglais divers, copies, etc. — 2 L. A. S. et copie de Fitzroy SOMERSET. — Enfin 4 L. A. S. de WELLINGTON (1814-1818), en tout environ 8 pp. in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>. (51)

## MANUSCRITS

245. BATAILLE DE WATERLOO. — LIVRE D'ORDRES DE L'ARMÉE BRITANNIQUE donnant la copie des ordres signés à l'original par l'adjudant-général BARNES; Quartier général de Bruxelles, 8 février au 10 juin 1815, 1 vol. in-4<sup>o</sup>, 1/2 rel. basane, de 150 pp. environ. (Rel. fatiguée.)

Précieux document militaire anglais.

(1)

246. BATAILLE DE WATERLOO. — « *Journal during a tour made by Richard MANN, Esq., and D<sup>r</sup> CAMELL to PARIS, WATERLOO and BRUSSELS, in the month of August 1815* ». Manuscrit en anglais de 75 pp. in-8<sup>o</sup>, d'une écriture très lisible, orné d'un plan dessiné, enrichi de couleurs, représentant le plan des opérations des 15 au 18 juin 1815, et 3 vues du champ de bataille (dessins). 1/2 rel. mar. rouge à coins.

Très intéressant manuscrit d'un voyage fait à WATERLOO 2 mois après la bataille. On devine encore l'horreur de la lutte qui s'y déroula. Les auteurs eurent pour visiter le champ de bataille, un homme qui avait servi de guide à NAPOLÉON. R. MANN ayant rencontré un officier, celui-ci lui confia que dans aucune autre bataille le feu de l'artillerie ne fut aussi intense ni aussi destructif. Les pertes furent énormes, etc., etc. (1)

247. BATAILLE DE WATERLOO. — « MANUSCRIPT AUS DEM NACHLASS DES GENERALLEUTENANTS VON DE DENROTH. » Manuscrit en allemand, d'environ 50 pp. in-4<sup>o</sup>, vraisemblablement inédit, provenant des héritiers du lieutenant général VON DE DENROTH. Il comprend 13 chapitres sur les événements de la guerre de 1815 jusqu'à la Prise de Paris par les Alliés.

INTÉRESSANT DOCUMENT donnant des renseignements sur l'état de défense des places fortes et de la frontière française; description de la Meuse, de la Moselle, des défilés des Vosges; plan d'opérations du général RAPP pour son corps d'armée dont le siège est Strasbourg; suivent des détails sur les forces de l'armée anglaise sous WELLINGTON en juin 1815. — Le 12<sup>e</sup> chapitre contient une sorte de relation des événements de guerre auxquels le 1<sup>er</sup> Corps d'armée a pris part depuis le début des hostilités sur la Sambre jusqu'à la prise de Paris (14 juin-7 juillet 1815); on y trouve une description assez détaillée de la bataille de la *Belle-Alliance* le 18 juin 1815 (Waterloo). Le dernier chapitre contient des instructions pour les chefs de Brigade, commandants de Brigade et officiers de l'État-Major du Feld-Maréchal Blücher. (1)

## PREMIÈRE RESTAURATION DE 1814

248. A.) 5 L. A., adressées par un habitant de Paris à M. DELAVAUTRIE, médecin à Caen; Paris, 18 janvier, 17 et 18 février, 22 mars et 2 avril 1814; en tout environ 18 pp. in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>.

LETTRES D'UN INTÉRÊT CONSIDÉRABLE. (18 janvier. L'Empereur est encore à Paris d'où il partira le 23 janvier) : « ... Nous sommes ici loin d'être tranquilles sur les événements publics. Les nouvelles de commerce que l'on reçoit de toutes parts jettent l'alarme. Les dispositions actives et militaires nous font craindre des événements malheureux. La peur augmente le mal... Nous sommes en outre surchargés d'impôts mobiliers et de contributions arbitraires. La Trésorerie ne paye plus les officiers civils. Les militaires en activité sont seuls payés... Tous les jours plusieurs maisons de commerce succombent... », etc. — (17 et 18 février. — L'EMPEREUR est du côté de Montereau) : « ... Les succès de l'EMPEREUR (CHAMPAUBERT, MONTMIRAIL, CHATEAU-THIERRY, VAUCHAMPS) sur les Russes et les Prussiens sont réels, mais les vaincus ont des forces énormes; celles de l'Autriche ne sont pas moins fortes. Le vainqueur au lieu d'avancer recule... Tous les ponts sur la Seine et la Marne sont coupés; c'est ce qui arrête un peu la marche de l'ennemi. Nos forces s'épuisent par les combats journaliers quoique victorieux... Il paraît que l'armée autrichienne a refusé la bataille en faisant un mouvement un peu rétrograde. N'est-ce qu'une manœuvre... Nous nous remettons entre les mains de la Providence et de notre EMPEREUR. Cet état de choses ne peut durer encore longtemps, les caisses publiques sont entièrement épuisées... LES DÉPARTEMENTS ENVAHIS SONT COMME UN PRÉ FAUCHÉ... Soissons a opposé de la résistance à l'armée battue de BLÜCHER... On s'est battu dans la ville avec acharnement. Cette malheureuse ville a succombé. On assure que la ville a été livrée au pillage pendant 3 heures... Entre Nangis et Provins elle (l'armée ennemie) a été battue complètement : 3.000 hommes hors de combat, 15.000 prisonniers, 30 pièces de canon prises... On assure que la retraite des Autrichiens n'a été due qu'à la connaissance qu'ont eu les Alliés que 25.000 hommes de l'armée de SUCHET arrivés à Lyon ont quitté cette ville... Nous avons vu hier les prisonniers Russes et Prussiens. Ce spectacle a été hideux. La figure des Russes et leurs vêtements ont fait mal au cœur. Je crois que Paris se lèverait en entier pour s'opposer à l'entrée de pareilles gens... ». — (22 mars. — L'EMPEREUR, à cette époque, effectuait ses dernières manœuvres : manœuvre de St-Dizier, combat d'Arcis, etc. — 20-27 mars). — « ... Tout ce que vous lisez dans les journaux est au-dessous de la vérité. J'ai vu plusieurs des habitants des pays envahis. Les détails font frémir... Ici l'esprit est très bon et se fortifie chaque jour. La Garde Nationale est magnifique, s'organise et s'augmente journellement... », etc. — (2 avril 1814. — Le 31 mars, Paris capitulait; ALEXANDRE I<sup>er</sup>, FRÉDÉRIC-GUILLAUME et le généralissime SCHWARTZEMBERG faisaient leur entrée dans la capitale) : « ... Le

27 (mars) notre garnison sortit de Paris pour aller prendre des positions. L'énergie de notre Garde Nationale s'affaiblit. On reprochait aux chefs d'avoir laissé partir le gouvernement (IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE, JOSEPH BONAPARTE, etc.)... Le 29, on arma de piques les citoyens qui n'avaient pas de fusils. La capitale prit ce jour un aspect imposant et inquiétant. On sut le soir que l'ennemi était à 3 courtes lieues de nos barrières. Le 30 à 5 heures du matin, l'affaire générale s'engagea. J'entendais de chez moi la canonnade et la fusillade comme si j'eusse été dans les rangs. Elle dura jusqu'à 4 heures du soir. Paris fut parfaitement tranquille... Un général de ma connaissance vint me prendre vers 7 heures du soir. Nous fûmes sur la place LOUIS XV et aux Champs-Élysées. A 10 heures nous vîmes l'armée malheureuse au bivouac. Des cris répétés de VIVE L'EMPEREUR se firent entendre... A 11 heures du soir, le bruit se répandit dans Paris que la capitulation était signée. La joie et la gaieté remplacèrent la terreur... Le 31, je me mis en marche à 8 heures du matin. J'appris que l'armée triomphante (les Alliés) faisait son entrée par la barrière St-Martin pour se rendre, par les boulevards à celle de l'Étoile. Je me rendis à 10 heures sur la place Louis XV que je trouvais presque remplie. Je vis beaucoup de calèches remplies de dames le mouchoir blanc à la main et distribuant des cocardes blanches, en criant VIVE LE ROI ! Des autres dames, placées aux balcons, jetaient de l'argent et répétaient le cri du jour qui devint presque général... Beaucoup de citoyens à cheval faisaient des promenades avec le signe du Drapeau Blanc... A 11 heures, les officiers généraux commencent à arriver avec leur État-Major sur toutes les routes dans Paris ; ils furent accueillis par les cris de VIVE ALEXANDRE (de Russie), Vive les Bourbons ! A 11 heures 30, la tête de l'armée parut sur la place Louis XV. ALEXANDRE (de Russie), GUILLAUME (de Prusse), SCHWARTZENBERG (généralissime), YORK, SACKEN, CONSTANTIN (Grand-Duc)... ouvraient la marche. ALEXANDRE parlait à tout le monde avec affabilité. Souvent il arrêtait la colonne pour parler... Il serrait la main de ceux qui lui présentaient la leur. Beaucoup de gens ont baisé la sienne, en lui disant que c'était celle de la bienfaisance... Les vainqueurs ne voulurent pas descendre aux Tuileries. L'Élysée Bourbon était destiné à ALEXANDRE. Son État-Major fut dirigé par lui en face ce Palais où il s'arrêta pour passer en revue son armée marchant au pas redoublé et la cavalerie au petit trot. Cette revue commença à Midi et ne finit qu'à 4 heures 1/2. On a supposé qu'il avait défilé 60 à 80.000 hommes... Les parisiens n'avaient jamais vu une aussi belle armée, en meilleur ordre et meilleure tenue... A 5 heures commencèrent à défiler les cosaques dont l'aspect seul fait frémir et mal au cœur... Toute la nuit ces barbares ont défilé sur les boulevards... Quelques-uns de ces brigands ont fait des fautes dans Paris. Ils ont été arrêtés par les officiers qui les ont envoyés au quartier général pour être de suite pendus. ALEXANDRE n'a pas été à l'Élysée-Bourbon, mais bien prendre son logement chez M. TALLEYRAND-PÉRIGORD... » Description d'une soirée à l'Opéra. — « ... A la fin de la pièce, l'aigle impériale qui était sur la loge de l'EMPEREUR (Napoléon) a été arrachée, brisée... avec le bruit des vociférations premières... L'armée de NAPOLÉON est avec lui à 5 lieues de Paris... Ayant derrière elle une armée ennemie et devant une autre armée... ALEXANDRE a fait manœuvrer pour couper à NAPOLÉON sa communication avec l'armée de Paris qui marche sur la Loire... Paris n'a plus l'air d'une ville mais bien d'un camp. Chose extraordinaire, c'est que les effets publics ont depuis 2 jours considérablement augmenté... On pend tous les jours des cosaques. Une chose bizarre et remarquable, c'est que le Docteur GUILLOTIN inventeur de la machine meurtrière et révolutionnaire, ne voulant pas revoir de potences est mort d'une maladie le jour de l'entrée de l'ennemi... », etc., etc. — On a joint un imprimé reproduisant le Senatus-Consulte déclarant NAPOLÉON déchu du trône, etc. — 4 pp. in-4°.

B.) 1<sup>o</sup>) L. A. S. de CHAMPAGNY, Duc de CADORE au Maréchal MONCEY, Duc de CONÉGLIANO; Paris, 1<sup>er</sup> mars 1814, 2 pp. 3/4 in fol. Belle pièce.

INTÉRESSANTE LETTRE relative à l'armement de la Garde Nationale placée, à l'époque, sous les ordres du M<sup>al</sup> MONCEY dont l'attitude à la barrière de Clichy fut un des plus beaux épisodes militaires de la défense de Paris. — La première partie de la lettre est relative au service qui incombe à la Garde Nationale; la seconde partie traite de son armement; il se révèle difficile : « ... Je dois dire encore un mot à V. E. sur les fusils. Nous en avons à peu près le nombre nécessaire pour armer les grenadiers et quelques tirailleurs, mais il n'en reste pas pour les compagnies du Centre. Comment donc armer les fusiliers de ces compagnies quand ils montent la garde ? il leur faut bien des fusils, et cependant on ne peut désarmer les grenadiers qui peuvent être à chaque instant commandés pour un service actif et pressant. Il serait bien à désirer qu'on fit les plus grands efforts pour avoir dans chaque légion au moins un dépôt d'armes à fournir au besoin aux fusiliers des compagnies du centre. LE DÉFAUT D'ARMES est la grande plaie de la Garde Nationale, qui ne permet pas d'en attendre encore beaucoup de services. Les fusils dernièrement délivrés sont en général en mauvais état et exigent beaucoup de temps pour leur réparation... peu de fusils de chasse peuvent faire un véritable service. V. E. me pardonnera de lui exposer dans ce moment où la Garde Nationale est appelée à faire un service réel quelques-uns des obstacles qui pourraient rendre son zèle impuisant et son dévouement inutile... », etc., etc.

2<sup>o</sup>) Important ensemble de lettres datées de 1814, émanant de personnages divers, parmi lesquels se trouvent : M<sup>al</sup> MORTIER, Duc de TRÉVISE; G<sup>al</sup> PETIT (général que

NAPOLÉON embrassa lors des adieux de Fontainebleau); RÉAL, conseiller d'État; LA-TOUR-DU-PIN, Préfet de la Somme; SAVARY, Duc de ROVIGO; le comte de CHOISEUL-PRASLIN; MONTALIVET; ANGLÈS, Préfet de Police; Amiral GOURDON; Récit de l'entrée des Alliés à Gannat; etc. En tout environ 28 pp. in-fol et in-4°.

C.) ÉTRANGERS. — Très intéressant ensemble comprenant des lettres ou des minutes de : G<sup>al</sup> Russe SACKEN, gouverneur de Paris en 1814 (relative à la Maréchale Augereau); AUGUSTE DE PRUSSE, l'amoureux de Mme RÉCAMIER, L. A. S. à la 3<sup>e</sup> personne; Baron de HERZOGENBERG, général Autrichien, commandant la ville de Paris pour l'EMPEREUR D'AUTRICHE, 5 L. A. S. ou L. S., intéressantes ou curieuses; g<sup>al</sup> autrichien, comte de BUBNA qui occupa Lyon; Baron Ferdinand d'ULM, gouverneur d'Auxerre en 1814; Marie de TASTICHEFF, L. A. S., 19 mai 1814 : « ... *Le monstre BONAPARTE durant son règne n'a laissé tranquille aucune nation d'Europe, Moscou a eu aussi le malheur d'avoir sa visite et notre maison, que nous avons rebâtie à neuf, a été brûlée comme tant d'autres... tout ce que nous possédions au monde, tout a été perdu, car on ne pouvait pas prévoir l'arrivée de l'ennemi...* », etc.; intéressantes minutes de lettres signées « F. G. » (Frédéric-Guillaume de Wurtemberg) à ALEXANDRE I<sup>er</sup>, METTERNICH, G<sup>d</sup>-Duc CONSTANTIN, à WELLINGTON, etc...; Proclamation de WELLINGTON, Louis XVIII, BERNADOTTE, etc.; Divers imprimés émanant des Alliés; en tout environ 45 pp. in-fol., in-4° et in-8°.

D.) ROYALISTES ET RESTAURATION. — Intéressant ensemble : GUIZOT (lettre relative au passage du COMTE D'ARTOIS et des fêtes qui ont eu lieu; BLACAS D'AULPS; général GIRARDIN (relative au passage du Duc de BERRY à Rouen); g<sup>al</sup> DUPONT à ALEXIS DE NOAILLES; M<sup>al</sup> PÉRIGNON; imprimés royalistes; minutes, lettres diverses et une sorte de grand brevet, émanant des autorités d'Edimbourg, félicitant le COMTE D'ARTOIS du retour des BOURBONS, et faisant un vif éloge de la conduite de ce Prince lorsqu'il résidait en Écosse. — En tout environ 25 pp. in-fol., in-4° et in-8°.

E.) LETTRES ET MINUTES DIVERSES. — L. S. de VIVANT-DENON; Minutes de lettres du Baron MOUNIER, dont une très curieuse relative à l'Impératrice MARIE-LOUISE en date du 15 mai 1814, et donnant la liste des objets lui appartenant; imprimés divers et 1 affiche. En tout environ : 145 pp. in-fol., in-4° et in-8°. (115)

## CENT JOURS ET RESTAURATION. — ROYALISTES.

### 249. 1<sup>o</sup>) CONGRÈS DE VIENNE (1815).

a) CONVENTION DE VIENNE du 23 mars 1815, texte anglais et français. Copie certifiée conforme par le Capitaine SIEVE KNIG, officier en mission au quartier général du Duc de WELLINGTON, 3 pp. 1/8 in-fol.

« ... S. M. le ROI DE WURTEMBERG ayant accédé, par un Traité signé à Vienne le... au traité de la Grande Alliance signé aussi à Vienne le 25 mars 1815 par les plénipotentiaires de la Grande Bretagne de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse et s'étant engagé à employer activement un contingent de 2.000 hommes dont un dixième sera composé de cavalerie avec l'artillerie en proportion, et S. A. R. le PRINCE RÉGENT, agissant avec S. M. le ROI DU ROYAUME UNI DE GRANDE BRITAGNE ET D'IRLANDE, désirant aider autant qu'il soit en son pouvoir le ROI DE WURTEMBERG, a nommé M. le général HÜGEL pour discuter et fixer les termes sur laquelle la dite assistance doit être fournie, lesquels, ayant communiqué réciproquement leurs pleins pouvoirs sont convenus des articles suivants :... (Suivent 4 articles fixant la collaboration et l'aide que l'Angleterre apportera au ROI DE WURTEMBERG.)

b) RATIFICATION PAR LES BOURGMESTRES ET SÉNAT DE LA VILLE LIBRE DE FRANCFORT-SUR-LE-MEIN DU TRAITÉ PASSÉ A PARIS ENTRE CETTE VILLE ET LE PRINCE RÉGENT, AGISSANT AU NOM DE S. M. BRITANNIQUE, 2 pp. 1/2 in-fol. La pièce porte la signature

du 1<sup>er</sup> Bourgmaster et un grand sceau sous papier aux armes de la ville de Francfort.

c) L. A. S. du Lt général Comte RICARD; Vienne, 8 février 1815, 3 pp. in-fol.

Intéressante lettre donnant des éclaircissements sur ce qui se passe au Congrès de Vienne et traitant également du sort des dotations faites sous NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Il est vraisemblable qu'elles seront maintenues. — On a joint une très curieuse lettre autographe d'un royaliste; Vienne, 13 mars 1815, 3 pp. in-4<sup>o</sup>, petite déchirure provenant de la rupture du cachet : « ... Depuis 6 jours, mon cher Monsieur, L'ÉQUIPÉE DE L'HOMME D'ELBE (Napoléon) est la nouvelle du Congrès. La correspondance d'Italie est très active et nous a tenus exactement informés de tous ses mouvements depuis le 26 février, jour de son évvasion (NAPOLÉON, en effet s'éloigna des Côtes de l'île d'Elbe à bord de l'*Inconstant*, le 26 février 1815 à 5 heures du soir). Quel bien cet événement a fait au Congrès ! Toutes les dissidences ont cessé ; l'Europe entière n'a plus qu'un seul vœu, qu'une seule résolution, celle d'exterminer cette race malheureuse... traitée avec trop de ménagements dans la convention du 11 avril (1814). C'EST A FONTAINEBLEAU QU'IL FALLAIT TRAQUER CETTE BÊTE FÉROCE..... Le Duc de WELLINGTON, le Prince de SCHWARTZENBERG, les généraux BLÜCHER et WRÉDE vont se mettre à la tête des troupes de leur nation ; la Russie opère le même mouvement et tous sont fiers de prendre les ordres du Roi (LOUIS XVIII) ; le Duc (WELLINGTON) surtout, se plaît à le répéter de la manière la plus aimable. Après nous avoir prédit la destination de BUONAPARTE, sur laquelle chacun faisait d'abord sa version différente, il est agréable de le voir s'exprimer sur la France et l'opinion des Français avec les préventions les plus honorables pour nous ; s'il était quelques malfaiteurs qui se réunissent à celui que le Congrès va déclarer tel, et à qui tout asile et toute garantie vont être retirés, WELLINGTON assure que l'opinion publique est assez bonne en France pour lui répondre, que les efforts des gens de bien suffiraient pour les exterminer ; mais, qu'au besoin, il s'honorera de se réunir à eux et de servir encore une fois la cause du Roi et celle de tous les bons français. Cette opinion publique est ici à un point d'exaspération extrême. Toute l'Allemagne, tout le Nord de l'Europe est agité comme une armée la veille d'une bataille, et les ambassadeurs de France ne s'occupent que d'arrêter l'élan des Alliés du Roi. Mais cette marche incertaine du MONSTRE, sa première direction vers Toulon, son retour vers Antibes d'où il est repoussé, son arrivée sur une plage déserte, son bivouac au milieu des champs, de crainte d'être pendu au 1<sup>er</sup> village..... sa certitude d'un bouleversement à Paris, son soin de se réfugier dans les montagnes pour s'y cacher plus aisément, tout cela nous persuade que son entreprise n'était point concertée avec des français et qu'elle doit le conduire à sa perte... Dans tous les cas la Nation Française se montrera digne d'elle-même, et de l'estime des autres nations ; elle aura assez d'énergie pour vomir hors de son sein les misérables révolutionnaires..... L'horreur qu'inspire ici BUONAPARTE est si générale, qu'elle a gagné ceux-là même qui pouvaient fonder en lui quelque espoir. BEAUHARNAIS (Le Prince Eugène), s'est empressé de déclarer à toutes les Cours, que loin de se prêter aux vues de celui sous les ordres de qui il avait été trop longtemps, il prendrait, au contraire, s'il en était besoin, les armes contre lui ; et l'ARCHIDUCHESSÉ MARIE-LOUISE..... a déclaré que, voyant avec la plus grande peine l'événement qui occupait en ce moment le public, non seulement elle chasserait de son service ceux d'entre eux qui se permettraient d'exprimer un autre sentiment, mais qu'elle les livrerait à la Police pour les faire punir avec plus de sévérité... », etc. — (FRÉDÉRIC MASSON, dans son livre « L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE » ne semble pas avoir eu connaissance de cette déclaration. Il cite bien une lettre en date du 12 mars 1815 dans laquelle elle déclare être absolument étrangère aux projets de NAPOLÉON, lettre qui permit à l'Autriche de proclamer l'EMPEREUR au ban de l'Europe ; — qu'elle ne veut plus avoir rien de commun avec NAPOLÉON et que si elle l'a aimé, il n'en reste plus rien ; mais, à notre connaissance, aucune trace de cette menace des rigueurs de la police, pour ceux qui auraient gardé en leur cœur le souvenir du père de son fils). (4)

## 250. II<sup>o</sup>) LE DUC D'ANGOULÊME ET LES TROUBLES DU MIDI.

(Le Duc d'ANGOULÊME voulut rallier à lui les royalistes du Midi et s'opposer au retour du régime Impérial en France. A cet effet, il était parti de Bordeaux le 10 mars 1815 et avait appelé à lui tous les régiments et tous les volontaires que la vallée du Rhône pouvait concentrer après le passage rapide de NAPOLÉON ; il comptait relever la cause royale, reconquérir Grenoble, Lyon et la Bourgogne. Les forces royalistes étaient peu nombreuses et, après les avoir groupées dans la région de Sisteron, il fut obligé de remettre sa capitulation entre les mains du Maréchal de GROUCHY à Pont-St-Espirit, au début d'avril 1815. Une convention honorable avait d'abord été signée avec le général GILLY, par laquelle le Duc d'ANGOULÊME s'assurait la liberté de la retraite ; mais, GROUCHY, surveillé par le g<sup>al</sup> CORBINEAU, aide-de-camp de NAPOLÉON, refusa de reconnaître la Convention, signée par le G<sup>al</sup> GILLY, et fit arrêter le Duc d'ANGOULÊME. L'EMPEREUR, informé de cette prise, autorisa le M<sup>al</sup> GROUCHY de faire conduire le prisonnier à Cette, et de l'embarquer pour l'Espagne ; il donna ensuite contre-ordre, mais les premières instructions avaient déjà été exécutées.)

a) L. S. du général DAULTANNE, chef d'État-Major du Duc d'Angoulême à l'armée royaliste du midi; Nîmes, 29 mars 1815, 1 p. in-4°.

« ... J'ai l'honneur de vous prévenir que S. A. R., le Duc d'Angoulême transfère son quartier-général au St-Esprit, d'où S. A. continuera de se porter en avant. L'intention de S. A. R. est que vous accélériez autant que possible, les mesures qui vous ont été prescrites pour les Gardes Nationales et autres corps de volontaires... », etc. — (Le G<sup>al</sup> DAULTANNE, à la suite de sa fidélité aux BOURBONS fut destitué par NAPOLÉON, rayé des contrôles de l'armée et envoyé en surveillance à Grenoble le 18 avril 1815.)

b) L. A. S. du Baron Maxence de DAMAS à un Marquis; Pont-St-Esprit, 14 avril 1815, 1 p. in-fol.

Le Baron de DAMAS était, à cette époque, aide de camp du Duc d'Angoulême; il joua un grand rôle au moment de la capitulation de ce dernier : « ... J'ai l'honneur de vous adresser copie des articles qui viennent d'être ajoutés à la Convention du 8 avril (1815). En conséquence S. A. R. doit quitter le St-Esprit demain 15 à 2 heures après-midi pour se rendre à Cette (où il s'embarquera pour l'Espagne). — On a joint 1 L. S. du Baron de DAMAS; Marseille, 15 novembre 1815, 1 p. in-4°.

c) RIVIÈRE (Charles, François RIFFARDEAU, Marquis de :), Maréchal de Camp, Ambassadeur et Pair de France. Compromis dans la conspiration de GEORGES CADOUAL, il fut condamné à mort, mais gracié sur les instances de MURAT et de sa femme CAROLINE, sœur de l'EMPEREUR. En 1815, il fut un agent des plus actifs des BOURBONS. Né à La Ferté (Ardennes), le 17 décembre 1763, mort à Paris le 21 avril 1828. — 3 L. A. S. et 2 L. S. « Le Marquis de Rivière » à divers; Naples 22 juin 1815; Marseille 19, 20 et 26 juillet 1815; Bastia 27 avril 1816; en tout environ 10 pp. in-fol et in-4°.

TRÈS IMPORTANTES LETTRES. (Lettre du 22 juin 1815). — Après avoir été retardé par les vents, il rencontra, en mer, près de Naples, l'amiral anglais Lord EXMOUTH qui faisait voile vers Gaète et Livourne. Il allait bloquer Gaète, seule place qui tint encore dans le Royaume de Naples : « ... Je vous avais écrit de Mahon les demandes que j'allais faire à lord EXMOUTH, et aux généraux autrichiens; lord EXMOUTH a examiné le plan que je lui présentais : il m'a adressé ensuite au général BIANCHI (au service de l'Autriche) et au général NUGENT (au service de l'Autriche), en les pressant fortement de tâcher d'obtenir pour nous la disposition des 7.000 hommes qui vont à Livourne, ou 5 ou 6.000 autres pour Marseille et le midi de la France où les gardes nationales se lèveront dès qu'elles pourront s'appuyer sur des troupes de ligne : lord EXMOUTH protégerait la descente, et je ferais arriver promptement Mgr le Duc d'Angoulême s'il n'avait pu encore s'avancer par l'Espagne. Les généraux trouvent ce plan très exécutable, mais ne peuvent pas prendre sur eux de l'effectuer; il faut des ordres de Vienne pour mettre les généraux BIANCHI et NUGENT dans la position de pouvoir changer la marche combinée, s'arrêter quelque temps à Marseille, et faire embarquer des troupes pour les mettre sur la côte de France. Un petit corps suffira; si on en avait davantage on pourrait faire une expédition sur Cette, mais si l'on ne veut donner que 5 ou 6.000 hommes, vous verrez par ma note,..... qu'il est possible de faire promptement de la bonne besogne. Lord EXMOUTH et l'amiral PENROSE sont pleins de (bonne) volonté pour tout ce qu'il faudra embarquer et protéger, les généraux BIANCHI et NUGENT, en ont beaucoup aussi pour utiliser, par cette diversion, un petit corps, et me faciliter les moyens de lever de nouveau toute la province en gardes nationaux et en compagnies franches... », etc. — (Lettres des 19 et 20 juillet 1815) : Lettres relatives à l'organisation des Gardes nationales fidèles au Roi, au remplacement des fonctionnaires douteux. Il faut établir une liste de tous les individus suspects de bonapartisme, etc. — (Lettre du 26 juillet 1815, au général VERDIER) : « ... J'ai reçu le 23 juillet votre soumission au Roi, et je me suis empressé de la mettre sous les yeux de SA MAJESTÉ... », etc. (Le général VERDIER commandait pendant les Cent-Jours la 17<sup>e</sup> division d'Infanterie; il fut mis à la retraite en septembre 1815.) — (Lettre du 27 avril 1816.) — Relative à des troubles en Corse.

d) TROUBLES DANS LE MIDI. — 47 lettres ou minutes de lettres émanant de personnages divers, datées de Nîmes, Uzès, Avignon, de 1815 à 1823, relatives à des troubles dans le Midi de la France, etc. — On a joint 3 manuscrits d'environ 27 pp. in-fol et in-4°, donnant de très nombreux renseignements sur les opinions de diverses personnalités militaires, politiques et religieuses, au moment des Cent-Jours et de la Restauration. Les notes sont classées par départements; elles présentent le plus grand intérêt pour l'histoire de cette période. — On a également joint plusieurs lettres du Marquis de MONTMORENCY, du Duc de ROHAN-CHABOT, Prince de LÉON, présentant également un grand intérêt.

e) 2 L. S. de l'abbé de MONTESQUIOU; Paris 12 mars et 15 mars 1815; en tout 5 pp. in-fol.

(Lettre du 12 mars) : L'abbé de MONTESQUIOU indique à son correspondant la conduite qu'il doit tenir dans la crise actuelle : « ... *Votre surveillance doit se porter sur les voyageurs. Les caisses publiques doivent être mises partout à l'abri des enlèvements subits et leur sûreté doit être confiée à la Garde Nationale partout où il n'y a pas de troupes de ligne... C'est par une confiance mesurée, par des rapports continuels et toutes les apparences de l'intimité, que vous parviendrez à maintenir les soldats et leurs chefs dans le sentiment de l'honneur.... Néanmoins cet amour que toutes les classes ont jusqu'ici manifesté pour le monarque (LOUIS XVIII) qui en est digne à tant de titres, couvre dans beaucoup d'endroits des prétentions ridicules et de secrets mécontentements. Je n'ai cessé de vous recommander d'étouffer dans le principe ces espérances et ces alarmes qui naissent de leur mutuelle exagération ; elles ne pouvaient avoir d'autre effet que de diviser les citoyens, d'isoler les classes, et de plonger la nation toute entière dans un état d'indifférence, la plus funeste de toutes les dispositions... Empêchez que le flambeau de la discorde ne s'allume, que le sang français ne se répande par des mains françaises ; que la nation qui a donné de si grands exemples à l'Europe ne ternisse sa gloire en se montrant impatiente de tout joug, ennemie de tout repos, incapable de constance... » , etc. — (Lettre du 15 mars 1815) : « ... *Continuez à prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir les habitants dans un bon esprit, en vous conformant aux ordonnances du Roi... Réveillez les sentiments généreux dans tous les cœurs, et excitez... à s'armer pour la défense du Roi et de la PATRIE... » , etc. — On a joint 1 L. S. du M<sup>al</sup> MARMONT, Duc de RAGUSE au marquis de FRÉGEVILLE; Châtillon-sur-Seine, 3 mars 1815.**

f) 10 L. A. S. ou L. S. du Comte de JAUCOURT, du Comte Roger de DAMAS, du Comte Auguste de TALLEYRAND, du Duc de RICHELIEU à M. de GIMEL, Lieutenant-Colonel au service du Roi de France; Gand, Zurich, Paris, etc., du 26 mai 1815 au 7 mai 1816; en tout environ 15 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS IMPORTANTE CORRESPONDANCE traitant des événements politiques; la plupart des lettres datant du séjour du Roi à Gand pendant les Cent-Jours et le début de la 2<sup>e</sup> Restauration. — On a joint un passeport pour M. de GIMEL et une note pour le comte de LA ROCHE-FOUCAULT.

g) P. S. par le comte Auguste de TALLEYRAND, cousin du Prince de BÉNÉVENT, le baron de STEIGENTESCH (?) et M. de GIMEL, Zurich, 18 juin 1815, 3 pp. 1/4 in-fol. pièce légèrement fatiguée.

PIÈCE RELATIVE A L'HÉROÏQUE DÉFENSE DU GÉNÉRAL BARBANÈGRE AU SIÈGE D'HUNINGUE. (BARBANÈGRE avec 135 hommes résista à l'armée de l'archiduc JEAN et ne capitula avec les honneurs de la guerre, que le 26 août 1815). M. de GIMEL est chargé de porter des propositions au G<sup>al</sup> BARBANÈGRE, propositions honorables, que le défenseur D'Huningue refusa : « ... SA MAJESTÉ LOUIS XVIII, convaincue que la garnison d'Huningue qui s'est immortalisée dans la dernière guerre par la valeur et le talent avec lesquelles elle a défendu cette place, ne voudra pas aujourd'hui souiller la gloire qu'elle s'est acquise en se rangeant sous l'étendard de la trahison : Attendez de la fidélité des soldats, de la loyauté du commandant et des officiers qui sont sous ses ordres, qu'au moment où la lutte va s'engager, le drapeau blanc sera arboré dans la place, la cocarde blanche prise par la garnison, et que tous, fidèles au serment qu'ils avaient prêté, ils seconderont la cause Royale de tous leurs efforts et contribueront ainsi à accélérer une paix qui est le seul et unique vœu du Roi, de tous les souverains et de tous les peuples de l'Europe. Le Roi, pour reconnaître le témoignage de fidélité que lui donneront le général BARBANÈGRE et le 2<sup>e</sup> Commandant CHANCEL, en prenant l'engagement d'exécuter ce que SA MAJESTÉ attend de leur dévouement, accordera au général BARBANÈGRE le grade de lieutenant-général et au Commandant CHANCEL celui de Maréchal de Camp... » — Le Roi conservera leur grade à tous les officiers et même accordera de l'avancement. — On donnera au général BARBANÈGRE une somme de 500.000 francs, dont il pourra disposer au mieux de la cause Royale !... « SA MAJESTÉ sentant bien que l'emploi des fonds promis ci-dessus ne peut être que secret, veut qu'il n'en soit jamais demandé aucun compte au Général !... » Les souverains Alliés sont garants des conditions ci-dessus énoncées; — etc. — On a joint la copie conforme signée par Auguste de FORESTIER, secrétaire général des Suisses, de 2 lettres signées à l'original par CLARKE, Duc de FELTRE, dont une partie est relative au dévouement de M. Michel, Ambroise de GIMEL.

h) RAPPORT HISTORIQUE ET POLITIQUE DU RETOUR DE NAPOLÉON BONAPARTE DE L'ILE D'ELBE; SON ARRIVÉE EN FRANCE PRÈS D'ANTIBES; LE BLOCUS DE CETTE VILLE, etc., etc.

(MANUSCRIT dû à la plume d'un royaliste du Midi, d'environ 42 pp. in-fol., d'une belle écriture. Quelques ratures. TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT POUR L'HISTOIRE DES CENT-JOURS ET LE DÉBARQUEMENT DE NAPOLÉON DE RETOUR DE L'ILE D'ELBE. — On a joint 4 lettres dont 1 L. S. de SOULT, Duc de DALMATIE, et enfin une L. A. S. du plus grand intérêt du Général VERDIER en date du 17 août 1819, 10 pp. 1/2 in-4°.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE. (Le Général VERDIER avait, pendant les CENT-JOURS, commandé une division à Marseille et se trouvait à cette époque sous les ordres du M<sup>al</sup> BRUNE.) — Le G<sup>al</sup> VERDIER fait le récit des événements qui se déroulèrent à Marseille avant et après *Waterloo*. Il expose qu'il a tout fait pour éviter d'entrer en conflit avec la population marseillaise, quoique celle-ci se fût rendue coupable de l'assassinat de plusieurs officiers ou soldats. C'est alors qu'il ramena sa troupe à Toulon pour défendre la ville contre les attaques des Anglais. A ce moment sa division lui demanda compte de ce qu'il n'avait pas vengé les militaires assassinés à Marseille. Il cite les hésitations et les tergiversations du M<sup>al</sup> BRUNE; elles furent cause de nouveaux conflits entre les soldats eux-mêmes. Il parvint à ramener le calme et à faire reconnaître l'autorité royale. Tout se termina par le salut au drapeau blanc par toute l'artillerie de la place et de la flotte. (Voir plus haut à RIVIÈRE : Soumission du G<sup>al</sup> VERDIER au Roi Louis XVIII.)

### III<sup>o</sup>) PIÈCES DIVERSES.

a) L. A. S. du Vicomte de SCÉPEAUX à un Maréchal; (OUDINOT?); *Chaumont*, 19 mars (1815), 2 pp. 3/4 in-4°. (Le vicomte Marie, Paul, Alexandre, César de BOIS-GUIGNON de SCÉPEAUX, ancien chef vendéen, avait été fait Maréchal de Camp le 11 janvier 1815 Il signe ici le « *Vicomte de Scépeaux* »). — TRÈS RARE.

M. DE SCÉPEAUX s'est rendu à l'Hôtel de la Préfecture à Chaumont, mais le maréchal (destinataire de la lettre) en était déjà parti; il se rendit alors chez le général CURIAL : « ... M. le général CURIAL leur fit (aux officiers) toutes les représentations qu'un chef attaché à ses devoirs et à la discipline pouvait faire : (Le G<sup>al</sup> CURIAL à l'époque du retour de l'île d'Elbe commandait les anciens chasseurs à pied de la Garde Impériale, devenus chasseurs de France à Nancy, sous le M<sup>al</sup> OUDINOT). Je me joignis à lui pour les détourner de leurs projets; mais leur résolution était trop forte pour qu'ils pussent en changer, et ils décidèrent qu'ils partiraient de Chaumont pour se rendre à Bar-sur-Aube. Quand MM. les officiers furent sortis de chez M. le G<sup>al</sup> CURIAL, je lui demandai ses ordres : il me dit de continuer ma route et de suivre le corps jusqu'à Bar-le-Duc pour tâcher de faire un dernier effort pour détourner MM. les officiers de leur parti, ce que j'exécutais en prenant la tête de la colonne. Dès ce moment j'ai été constamment au milieu de MM. les officiers, et je me suis convaincu que leur résolution était irrévocable. La troupe, malgré cette décision, a observé la plus stricte discipline, et cette discipline a été si bien observée qu'au milieu de plusieurs cris de la populace à Bar-sur-Aube, on n'a pas entendu un seul cri sorti des rangs. M. le G<sup>al</sup> CURIAL se rendit à Bar-sur-Aube dans la nuit, comme il me l'avait promis. Le 19 à 6 heures du matin, je me rendis chez lui, et après lui avoir rendu un compte exact de ce qui s'était passé je lui demandai de nouveaux ordres. Il me répondit que puisque la troupe marchait sans ordres, il ne pouvait en donner aucun. Alors, instruit que les intentions de Votre Excellence étaient que les troupes séjournassent à Chaumont, soit pour y attendre de nouveaux ordres, soit pour y recevoir celui de rentrer dans leur garnison, j'ai laissé filer le Régiment des Chasseurs Royaux, et, j'ai suivi les intentions de Votre Excellence en rétrogradant de ma personne avec mon aide de Camp, sur Nancy, lieu de ma garnison. Officier depuis 30 ans... il ne m'est encore jamais arrivé de manquer aux ordres que j'ai reçus, et dans aucune occasion je n'y manquerai. Ma position était des plus critiques, mais je n'ai pas balancé avec mon devoir... », etc.

b) L. S. de M. de LA GENETIÈRE, faisant fonctions de Chef d'État-Major général du Corps commandé par le M<sup>al</sup> NEY en vue de s'opposer à l'avance de NAPOLÉON en 1815, au Colonel du 8<sup>e</sup> Chasseurs à cheval, *Lons-le-Saulnier*, 14 mars 1815, 2 pp. in-4°, adresse.

LETTRÉ ÉCRITE LE JOUR OU NEY LUT SA FAMEUSE PROCLAMATION : « LA CAUSE DES BOURBONS EST A JAMAIS PERDUE... » — Ordre de marche pour les détachements devant servir d'escorte au M<sup>al</sup> NEY, PRINCE DE LA MOSKOWA; ce dernier désire que le Colonel du 8<sup>e</sup> Chasseurs fasse faire promptement dans son régiment une adresse à l'EMPEREUR : « ... Son Excellence désirerait que vous fissiez faire le plus promptement possible une adresse à l'EMPEREUR revêtue des signatures... », etc. (M. de LA GENETIÈRE, fut un témoin à charge lors du procès du M<sup>al</sup> NEY.)

c) L. S. du Baron de PRÉCHAMPS au Colonel du 8<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs; *Besançon*, 8 mars 1815, 1 p. in-4°.



Ordre de marche avec le détail des étapes pour se rendre de Gray à Lyon, afin d'y rejoindre l'armée que le comte d'Artois réunit (pour s'opposer à l'avance de NAPOLÉON). (Les ordres sont donnés par le COMTE DE BOURMONT, chef direct du baron de PRÉCHAMPS.)

d) 2 L. S. du Comte de BOURMONT, ancien chef de Chouans, au général HEUDELET; *Besançon*, 7 et 8 mars 1815, en tout 2 pp. in-fol.

Lettres relatives à des mouvements de troupes destinées à s'opposer à l'avance de NAPOLÉON récemment débarqué de l'île d'Elbe. — On a joint 1 L. S. de CLARKE, Duc de FELTRE au M<sup>al</sup> Moncey, Duc de CONÉGLIANO; Paris, 18 mars 1815, 2 pp. in-fol. — Relative au mauvais esprit des troupes polonaises dont le dépôt est à Reims.

e) Un intéressant lot de lettres ou de minutes de lettres, émanant de : Colonel BEAUPOIL-ST-AULAIRE; Auguste de SARRAZIN; Comte de ROCHECHOUART; de TROMELIN; g<sup>al</sup> Comte de VAUBOIS; Une suite de lettres émanant de M. Goupil à M. LAVEAUTERIE, médecin à Caen (Très important); 1 L. A. de Madame LEDRU, tante de LEDRU-ROLLIN; 1 L. A. S. de COUTURE, avocat; 1 L. S., du Baron Alexandre de TALLEYRAND; 1 P. S., par le général BELLIARD, Metz 23 août 1815, 1 p. 1/2 in-fol. — Ordre du jour pour une fête en l'honneur du Roi. (78)

## CENT-JOURS ET RESTAURATION. — BONAPARTISTES. — MILITAIRES

### 251. A.) PIÈCES DIVERSES.

1<sup>o</sup> SOUVENIR DE MON ENTREVUE AVEC L'EMPEREUR A AVALLON EN MARS 1815. — Pièce manuscrite émanant de M. LE FOL, aide de camp de son oncle le général LEFOL, 2 pp. in-fol. — On a joint une note sur les services de LE FOL, auteur du manuscrit, Trésorier de l'École M<sup>re</sup> de St-Cyr. Ces pièces datent de juin 1850.

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT : « ... NAPOLÉON était étendu sur un canapé ; une table couverte de papiers était devant lui et touchait son lit, sur lequel je m'appuyai tant j'étais harassé de fatigue et comme je venais de recevoir une averse, l'eau qui coulait de mon manteau formait un petit ruisseau qui allait aboutir aux pieds de l'EMPEREUR... Après lui avoir rendu compte de ma mission confidentielle et avoir reçu son remerciement pour mon zèle, il me fit plusieurs questions, entre autres, celle de connaître mon opinion sur l'effet que produirait dans l'armée son retour en France ; si l'on avait toujours conservé pour lui la même confiance et le même attachement ; si je pensais qu'il rentrerait facilement à Paris, etc., etc. — Bref, après une conversation d'une 1/2 heure, il me congédia en me frappant sur l'épaule en signe d'intérêt, en m'engageant à aller me reposer, me recommandant de venir prendre ses ordres le lendemain... Après m'être un peu approprié, je fus trouver l'EMPEREUR, au moment où l'on terminait ses préparatifs de départ. La foule... l'appelant à grands cris, il s'approcha d'une croisée ouverte, salua le peuple.... Voici, à cette occasion, un incident qui m'a été raconté depuis par un habitant notable d'Avallon et qui est resté ignoré du monde entier : L'EMPEREUR EN SE PRÉSENTANT A LA CROISÉE POUR SATISFAIRE A LA CURIOSITÉ PUBLIQUE AURAIT MANQUÉ D'ÊTRE ASSASSINÉ. Dans la foule se trouvait un homme muni d'un pistolet qu'il devait décharger sur NAPOLÉON, mais soit que le cœur lui ait manqué, soit remords, soit aussi qu'il n'eut pas le temps de l'ajuster, ce crime projeté n'eut pas son effet. Le malheureux eût tiré qu'il eût été immédiatement mis en pièces, tant l'enthousiasme qui se manifestait parmi le peuple pour l'EMPEREUR était à son comble... ». LE FOL parle ensuite d'une rencontre avec le maréchal NEY : « ... Dès qu'il (M<sup>al</sup> NEY) apprit par moi que le G<sup>al</sup> LE FOL était là, il rentra de suite, sauta à son col, se mit à table avec nous, et comme il avait hâte de rejoindre l'EMPEREUR il nous dit sans façon qu'il se servirait des chevaux que j'avais eu tant de peine à conserver pour notre voiture. Pendant une heure que dura notre dîner, le Maréchal nous dit qu'il était d'autant plus heureux du retour de l'EMPEREUR qu'il avait conservé pour lui la plus sincère fidélité ; que d'ailleurs il n'avait pu trouver à la Cour de LOUIS XVIII l'accueil qu'il était en droit d'y recevoir ; que sa femme n'y était nullement considérée, etc., etc.; que les bruits que l'on faisait courir à son sujet relativement à la promesse qu'il avait faite au Roi de ramener l'EMPEREUR dans une cage de fer étaient faux, etc., etc. Après avoir de nouveau embrassé le général (LE FOL) et m'avoir remercié, il nous quitta. Le lendemain matin il rejoignit à Auxerre l'EMPEREUR qui, dès ce moment ne douta plus de la réussite de son entreprise miraculeuse ... », etc.

II<sup>o</sup>) LERMINIER (Nilammon-Théodorice); médecin de l'Hôtel-Dieu à Paris, médecine de NAPOLÉON. Il fit les campagnes d'Espagne et de Russie (1770-1836).

L. A., à un ami, 13 (mars 1815), 1 p. in-4<sup>o</sup>.

Il annonce que le maréchal Duc de TARENTE (MACDONALD) est arrivé devant Lyon : « ... On dit que les troupes du maréchal ont déclaré qu'elles ne se battraient pas contre leurs camarades. Dès lors que devient l'ordre des choses actuel ? On dit NAPOLÉON a 2 journées de Lyon. La marche des événements est si rapide qu'il n'y aura, sans doute, aucun désordre à l'intérieur. La grande inquiétude doit venir du dehors : que dira, que fera l'Europe ?... », etc.

III<sup>o</sup>) L. S. de CAULAINCOURT, Duc de VICENCE au général BELLIARD; Paris, 3 avril 1815, 3/4 de p. in-fol.

« ... Je m'empresse de vous adresser l'extrait d'un décret de ce jour par lequel l'EMPEREUR vous a nommé son envoyé extraordinaire et son ministre plénipotentiaire près S. M. le ROI DE NAPLES (MURAT).

IV<sup>o</sup>) L. S. du M<sup>al</sup> GROUCHY, Marseille, 19 avril 1815, 1 p. in-fol.

Il faut accélérer la formation des bataillons des Gardes Nationales qui doivent convenir à la défense des places. Il faut faire connaître à GROUCHY les mesures qui ont été déjà prises pour obéir aux ordres de l'EMPEREUR, et les résultats déjà obtenus.

V<sup>o</sup>) 2 L. S. par le général (Maréchal) MOUTON, comte de LOBAU au général DURRIEU; Paris, 3 mai et 12 mai 1815, 1 p. in-8<sup>o</sup> et 1 p. in-fol.

(Lettre du 3 mai) : « ... Pour satisfaire aux ordres de l'EMPEREUR, il faut que je puisse lui faire connaître où en est l'organisation des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Bataillons et du 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Escadron dans l'étendue de la 1<sup>re</sup> Division militaire. S. M. exige que ce compte soit rendu dans la journée de demain... L'EMPEREUR veut savoir combien les régiments de Cavalerie dont les dépôts sont dans la 1<sup>re</sup> Division militaire, ont reçu de chevaux de gendarmerie, combien du dépôt de Versailles et enfin combien ont pu leur en fournir les marchés particuliers..... L'EMPEREUR désire voir à la parade du Dimanche 7 mai tout ce qu'on pourra lui montrer d'hommes armés, habillés et organisés en Bataillons et Compagnies; il faut que sous ce rapport le G<sup>al</sup> FRIRION fasse tous les efforts possibles..., etc., etc. — (Lettre du 12 mai 1815) : « ... Il y aura parade Dimanche : l'EMPEREUR veut savoir quels sont les régiments qui pourront s'y trouver et quels seront les détachements qui pourront partir de Paris pour renforcer les corps de cavalerie ou d'Infanterie... », etc., etc. — On a joint :

a) Copie certifiée conforme par le g<sup>al</sup> DURRIEU, d'une pièce signée à l'original par le général MOUTON, Comte de LOBAU; Paris 27 avril 1815, 2 pp. 1/2 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANT ORDRE DU JOUR : « ... L'EMPEREUR vient de soumettre à l'acceptation du Peuple et de l'Armée l'ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE, en date du 22 avril de ce mois. L'armée recevra avec plaisir ce grand témoignage d'estime et de confiance et prouvera qu'elle le mérite par la dignité qu'elle mettra dans l'émission de ses votes. Un exemplaire de l'acte additionnel des constitutions sera transmis à chacun des Régiments... Il sera lu sur le champ à la troupe assemblée, ainsi que le présent ordre du jour. Immédiatement après, il sera ouvert, chez le chef du Corps, un registre où tous les militaires seront admis à écrire leur vœu. Ce registre sera divisé en 2 colonnes par page, dont l'une sera pour OUI et l'autre pour NON. On exprimera son vœu en mettant sa signature sur l'une des deux colonnes... », etc.

b) Copie certifiée conforme par le général DURRIEU d'un ordre du jour du général MOUTON, Comte de LOBAU; Paris 17 mai 1815, 2 pp. in-fol.

TRÈS INTÉRESSANTE PIÈCE : « ... Des agents du COMTE DE LILLE (LOUIS XVIII), des embaucheurs de l'étranger, osent essayer de désorganiser l'armée française.... L'armée frémit d'indignation en apprenant que ces agents sans honte et sans Patrie se disent cependant de bons français, et qu'ils vont jusqu'à mettre à prix d'argent l'honneur de nos soldats, (VOIR : CENT-JOURS ET RESTAURATION : ROYALISTES, une pièce relative à la capitulation d'Huningue), dont l'honneur et le patriotisme ont jusqu'à présent excité l'admiration chez nos ennemis mêmes. Ces misérables dans un écrit jeté à Cambrai, offrent 80 francs à un cavalier et 20 francs à un fantassin s'ils abandonnent leurs aigles pour passer dans une ville frontière!... Voilà le prix qu'ils mettent à un vainqueur d'Ulm, d'Austerlitz, de Iéna et de Friedland, de la Moskowa!... On a donc oublié que les

*soldats français ne désertaient pas en 1792 et 1793, ou bien croit-on qu'ils soient moins français en 1815 !... L'on verra que les mêmes circonstances ramèneront la même énergie, le même enthousiasme et que l'amour sacré de la Patrie fera faire aujourd'hui aux armées françaises des prodiges encore plus grands, parce qu'elles auront à leur tête, un chef consommé dans l'art de vaincre... », etc., etc.*

c) 2 L. A. S. du G<sup>al</sup> Jean, François, baron PORSON, commandant le département de Seine-et-Oise, au général MOUTON, Comte de LOBAU; Versailles 30 mai et 1<sup>er</sup> juin 1815; en tout 7 pp. 3/4 in-fol. Une de ces lettres porte des apostilles du Comte de LOBAU et de son chef d'état-major, le général DURRIEU.

(Lettre du 10 mai) : Formation de 2 colonnes mobiles pour St-Germain et Mantes; cette troupe sera suffisante pour contraindre les récalcitrants à faire leur devoir. Il y aura encore une colonne mobile à Rambouillet et une autre à Pontoise : « ... J'ai aujourd'hui passé en revue près de 300 hommes, anciens militaires que j'ai formés en 3 compagnies provisoires avec les officiers et sous-officiers nécessaires pour les commander et les remettre à cette discipline qui convient aux soldats français. Je leur ai donné un drapeau tricolore que m'a fourni le Sous-Préfet : ils l'ont reçu, après leur avoir parlé en présence d'un peuple nombreux de la fidélité et du dévouement qu'ils doivent à SA MAJESTÉ, aux cris répétés sans cesse de : VIVE L'EMPEREUR ! J'ose dire qu'on ne vit jamais un plus vif enthousiasme... », etc. — (Lettre du 1<sup>er</sup> juin) : « ... Malgré la surveillance que j'exerce et fais exercer dans l'étendue du commandement qu'il a plu à l'EMPEREUR de me confier, je ne puis prendre en FLAGRANT DÉLIT les malveillants qui abondent dans le département de Seine-et-Oise, et principalement à Versailles, tant ces individus sont rusés et astucieux. Des mesures de haute police seraient nécessaires, contre ceux que les bons français et l'opinion accusent, comme coupables de répandre de fausses nouvelles, d'alarmer les habitants, de colporter des pamphlets, d'ébranler le courage des militaires et d'effrayer les gens de la campagne pour les empêcher de se rendre au poste que l'honneur et le devoir leur assignent... », etc. Le G<sup>al</sup> PORSON signale nominalement différentes personnes qui se montrent opposées à l'EMPEREUR. On relève les noms de Mme de DURFORT, de M. de PÉRIGORD..., etc. — On a également joint 2 L. S. du M<sup>al</sup> DAVOUT, Prince d'ECKMÜHL, 4 mai et 6 juin 1815. — 1 L. A. S. du chef de Bataillon ROUSSEL, déclarant qu'on crie « VIVE L'EMPEREUR » à Nancy, et enfin 1 L. A. S. du fils de l'amiral LACROSSE à son père.

VI<sup>o</sup>) 1 L. S. et une minute de rapport du général FRIRION, respectivement datées de Paris, 8 mai et 17 juillet 1815; en tout environ 7 pp. in-fol.

La lettre est relative à la formation de corps de troupes pendant les Cent-Jours, et la minute de rapport à l'organisation de l'armée après la chute de l'Empire. Quel sera le sort de l'ex-Garde Impériale, etc. — On a joint une copie de lettre signée *Lauberdière* : Rouen, 15 mai 1815. Intéressante et curieuse lettre.

VII<sup>o</sup>) L. S. par l'aide de camp du général VEAUX, au général SIMON; Dijon 18 mai 1815, 5 pp. 1/2 in-fol.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE purement militaire, relative à la défense des ponts et des gués en Bourgogne. — On a joint 1 L. S. du général comte DELABORDE; Angers, 27 mai 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

VIII<sup>o</sup>) L. S., de SAVARY, Duc de ROVIGO au capitaine de gendarmerie à Toulouse; Paris 2 juin 1815, 1 p. 3/4 in-fol.

Très intéressante lettre dans laquelle SAVARY donne des ordres sévères pour mettre un terme aux manœuvres que les ennemis de l'État cherchent à faire réussir en vue de fomenter la guerre civile. — On a joint 1 L. A. S. du G<sup>al</sup> C<sup>te</sup> DUMAS; Paris, 10 juin 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>, et 1 très intéressante L. A. S. du général LUCOTTE; Périgueux, 14 juillet 1815, 2 pp. 3/4 in-fol., dans laquelle il rend compte de l'état d'esprit de l'armée dans son commandement. Le drapeau blanc a presque partout remplacé le drapeau tricolore. Il faudrait des troupes pour contenir les factieux : « ... En général les partisans du drapeau blanc sont des misérables valets et artisans qu'on jette en avant ; les honnêtes gens restent sans énergie ; je fais sentir à ces derniers que si l'on permet à un parti de triompher aujourd'hui, demain un autre parti triomphera et l'on finira par nourrir la guerre civile dont les ennemis de la France sauront bien profiter (Le général LUCOTTE devait être mis en non activité quelques jours plus tard, le 21 juillet 1815).

IX<sup>o</sup>) CAMPAGNE DE BELGIQUE PENDANT LES CENT-JOURS.

13 Lettres du lieutenant ROUSSEAU DE LA BROUSSE du 8<sup>e</sup> Chasseurs à cheval, à sa mère et à sa sœur : Gray, 16 décembre 1814 au 21 septembre 1815 (une dernière lettre est du 8 janvier 1819); en tout environ 26 pp. in-8<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE : Les premières lettres sont relatives à la vie de garnison du jeune officier à Gray, puis il entre en campagne : (Lettre du 1<sup>er</sup> juin 1815) : « ... Depuis ma dernière lettre nous avons beaucoup marché d'un point sur un autre... le bruit courait que nous devions attaquer aujourd'hui, mais cela n'a pas eu lieu... le quartier général de l'EMPEREUR est du côté de Fontoy (l'EMPEREUR, à cette date était encore à Paris)... On dit même que le PRINCE D'ORANGE est en bisbille avec le ROI DE PRUSSE, parce qu'il ne lui a rien laissé dans le pays qu'il lui a cédé, et que Luxembourg n'avait plus de canons, que les français étaient libres d'entrer quand ils le voudraient. Les habitants de ce pays nous attendent avec grande impatience, car les Prussiens ont levé tous les impôts possibles auparavant de partir... », etc. — (Lettre du 14 juin 1815) : « ... Nous sommes partis... et nous marchons sur Namur, ville ennemie... Nous marchons à grandes journées ; elles sont de 25 lieues. — (Lettre du 17 ou 19 juin) : « ... Voilà 3 jours que nous nous battons et notre général en chef a été blessé. Je me porte très bien et allons entrer à Bruxelles aujourd'hui... », etc. — (Lettre du 11 août) : « ... Nous marchons jusqu'à Perpignan ;... là, on nous licenciera d'après les ordres de M. D'ANGOULÊME. On ne peut pas se mettre dans l'idée le mal que nous éprouvons dans ce pays, et surtout ici. Les femmes viennent nous mettre la cocarde blanche et nous faire crier : VIVE LE ROI !, en nous traitant de : BRIGANDS DE NAPOLÉON ! Il y a beaucoup d'officiers qui ont été assassinés à Montauban... Cependant le bruit courait hier que les Alliés voulant diviser la France, le ROI trop âgé pour se mettre à notre tête, allait demander un asile au ROI D'ESPAGNE, et que l'armée allait tâcher de se réorganiser pour chasser les ennemis de la France... », etc.

#### X<sup>o</sup>) ARMÉE DE LYON ET DES ALPES.

a) L. A. S., du Maréchal SUCHET, Duc d'ALBUFÉRA au général LEDRU DES ESSARTS, gouverneur de Lyon, Pont-de-l'Ain, 6 juillet 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>, adresse.

SUCHET vient de recevoir une proclamation du Maire de Lyon pour apprendre à ses concitoyens les événements de Paris (départ de NAPOLÉON de Paris, Convention militaire de St-Cloud, etc.), ainsi qu'une lettre du G<sup>al</sup> PANNETIER annonçant son arrivée à Lyon pour le 6 juillet 1815 : « ... fort affecté de la précipitation de ce mouvement et de la perte d'une ligne fortifiée qui pouvait arrêter l'ennemi longtemps, je me vois forcé de me rapprocher de Lyon. Je vous recommande d'y maintenir la tranquillité, de faire occuper les portes extérieures et de compter sur l'intérêt constant que je porte à l'intéressante ville de Lyon... », etc.

b) L. S., 2 fois par le général baron MOUTON-DUVERNET au g<sup>al</sup> PAULIN; Lyon, 15 juillet 1815, 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>. — (Le général MOUTON-DUVERNET (Régis, Barthélemy, baron :) fut fusillé à Lyon le 27 juillet 1816 pour sa fidélité à NAPOLÉON). SES AUTOGRAPHES SONT TRÈS RARES.

LETTRÉ RELATIVE A LA CONVENTION DU 11 JUILLET 1815 : « ... L'intention formelle de M. le Maréchal (SUCHET) est que dans les journées des 15 et 16 on évacue complètement l'artillerie de Lyon ; cependant je dois ajouter que si les transports, à cause des troubles du 13 et pour d'autres motifs, n'ont pu être achevés aux termes de l'évacuation, M. le Colonel autrichien VALDEN, commissaire du G<sup>al</sup> FRÉMONT, a promis à M. le Maréchal qu'il serait accordé plusieurs jours de supplément... », etc.

#### XI<sup>o</sup>) METZ EN 1815.

a) L. A. S., du général BELLIARD au chef de Bataillon DELAUNAY; Metz, 14 juin 1815, 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

Il informe son correspondant que l'EMPEREUR lui a donné le commandement des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Divisions militaires. Il fait adresser à BELLIARD l'état de l'armement de la place de Marsal, la situation des troupes, etc. — « ... Il est très important,..... que vous me fassiez parvenir tous les renseignements que vous pourrez avoir sur la position, la force et les mouvements de l'ennemi... L'intention de l'EMPEREUR, étant que je puisse prendre dans les places, un nombre déterminé, de troupes, si les circonstances l'exigeaient ; dites-moi dans ce cas, ce que vous pourriez fournir sans compromettre la sûreté de votre place... », etc.

b) L. S., par le M<sup>al</sup> DAVOUT, Prince d'ECKMÜHL au général GÉRARD Commandant la 4<sup>e</sup> Division Militaire; Paris 9 juin 1815, 2 pp. in-fol.

DAVOUT informe son correspondant que l'EMPEREUR a nommé le général BELLIARD au commandement en chef des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Divisions militaires : « ... L'objet de ce commandement est d'appuyer le général RAPP, de surveiller la ligne des Vosges et celle de la Moselle et dans le cas où les événements exigeraient qu'il opérât dans la Meuse, de défendre l'Argonne... »

c) P. S., par le général BELLIARD : Jouy-aux-Arches, 5 août 1815, 3 pp. in-fol.

Copie conforme de la Convention militaire, passée le 5 août 1815 entre le général BELLIARD, et les troupes alliées : « ... Les hostilités ayant cessé entre les troupes russes cantonnées autour de Thionville et la garnison française de cette place, la ligne de démarcation entre ces 2 corps est tracée ainsi qu'il suit... », etc., etc. (Suivent 6 articles.) — On a joint 1 L. A. S. du G<sup>al</sup> HABERT, Paris, 15 août 1815, relative à la blessure qu'il a reçue au Mont S<sup>t</sup>-Jean (Waterloo) et 4 lettres ou copies de lettres, présentant toutes de l'intérêt. (44)

## 252. B.) ARMÉE DU JURA EN 1815.

I<sup>o</sup>) LECOURBE (Claude, Jacques) général des guerres de la Révolution et de l'Empire, commandant en chef du Corps d'observation du Jura en 1815. Né à Besançon et non à Ruffey, le 22 février 1758, mort à Belfort le 22 octobre 1815.

2 L. A. S. et 2 L. S., ou P. S. « Lecourbe » au M<sup>al</sup> JOURDAN et au G<sup>al</sup> MARTEL; Altkich, Belfort, 21 juin, 6, 8, et 16 juillet 1815, en tout environ 6 pp. in-fol et in-4<sup>o</sup>. RARE DE CETTE ÉPOQUE.

(Lettre du 21 juin 1815 au M<sup>al</sup> JOURDAN) : « ... Comme une grande partie de la ligne frontière sur la rive gauche et droite du Doubs n'est pas occupée par des troupes, et que les douaniers, malgré leur vigilance, ne peuvent empêcher le passage des habitants d'une rive à l'autre, colportant des écrits et pamphlets incendiaires, vu surtout le mauvais esprit qui anime ces pays, dont presque tous les retardataires sont encore chez eux : je désirerais, et je vous engage à porter sur cette frontière un des bataillons... Vous aurez soin de choisir celui qui a le meilleur esprit... », etc. — (Lettre du 6 juillet 1815). Très intéressante lettre relative à des mouvements de troupe. — (Lettre du 8 juillet 1815) : « ... Des avis que je reçois me font craindre d'être attaqué demain. Prenez vos précautions... Donnez ordre aussi pour que tous les matins avant jour le bataillon de la Côte d'Or se porte en arrière des trois redoutes qui sont sur les routes de Lure et d'Héricourt ou de Besançon... », etc. (Ordre du jour du 16 juillet 1815) : « ... Le général en chef compte assez sur la confiance qu'il a du inspirer à l'armée pour qu'elle soit persuadée qu'elle est l'objet constant de toute sa sollicitude ; il espère que dans les circonstances où nous nous trouvons que chacun restera à son poste et sera fidèle à l'honneur. Des commissaires qui ont toute la confiance de l'armée, MM. les généraux GÉRARD, HAXO, le comte de VALMY traitent avec M. le Comte MAISON au nom de la GRANDE ARMÉE. Le corps d'observation du Jura doit suivre son sort et sa destinée et attendre avec fermeté et patience ce qui sera décidé. TOUT BON FRANÇAIS DOIT SENTIR QUE CE N'EST QUE PAR NOTRE UNION QUE NOUS POURRONS OBTENIR L'INDÉPENDANCE DE NOTRE BELLE PATRIE ET CONSERVER L'HONNEUR NATIONAL... », etc. — On a joint 1 P. S. du général LECOURBE, Belfort, 20 septembre 1815, prescrivant, en exécution de l'ordonnance de Louis XVIII en date du 3 août 1815, au général MARTEL de se rendre à Belfort, et 2 imprimés (Ordres du jour) signés à l'original par le G<sup>al</sup> LECOURBE.

II<sup>o</sup>) 9 L. A. S. et 1 L. S. du Baron ABBÉ au général MARTEL; Belfort, Altkich, Trois-Maisons du 13 mai au 31 juillet 1815; en tout environ 11 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. — On a joint un plan dessiné au crayon, représentant une partie des environs de Belfort.

### TRÈS IMPORTANTES LETTRES MILITAIRES.

III<sup>o</sup>) 29 lettres, pièces, ordres du jour, signés par divers personnages, relatifs à l'armée d'observation du Jura.

IV<sup>o</sup>) 2 P. S. signées par l'officier d'État-Major BARBIER; Belfort, 27 juillet 1815, 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

PIÈCES RELATIVES AU DRAPEAU BLANC DES ROYALISTES : « ... Son Excellence le ministre de la Guerre ayant annoncé au général en chef que toutes les armées avaient adressé leur adhésion et arboré le drapeau blanc, le général en chef ordonne qu'il soit placé de suite sur l'Eglise de Bel-

fort. — (Supplément à l'ordre ci-dessus) : « ... A 11 heures 1/2, MM. les chefs de Corps feront prendre les armes à leurs régiments sur le lieu de leur réunion ; (ils) feront faire par compagnies lecture de l'ordre précité. Resteront sous les armes pendant et jusqu'à ce que les salves d'artillerie qui seront faites pour l'installation du drapeau... », etc.

V<sup>o</sup>) JOURNAL DES OPÉRATIONS MILITAIRES DE LA 1<sup>re</sup> BRIGADE DE LA 18<sup>e</sup> DIVISION D'INFANTERIE DU CORPS D'OBSERVATION DU JURA.

Manuscrit d'environ 17 pp. in-fol., portant des ratures et corrections de la main du général MARTEL, commandant la Brigade. INTÉRESSANT : Mouvements de troupes, combats, etc. — On a joint un *Précis des Opérations des Armées du Rhin et du Jura en 1815*. — *Insurrection de Strasbourg dirigée par le Sergent Dalouzi* ; Paris 1819, in-8°, imp. de 86 pp. — Imp. Baudouin frères. — (Broché, couverture muette.)

VI<sup>o</sup>) Un lot de 6 pièces (copies d'ordres et de lettres), concernant le G<sup>al</sup> LECOURBE et l'armée du Jura et 3 intéressants plans dessinés relatifs aux opérations militaires en 1815 dans la Région du Jura. (56)

253. C.) ARMÉE DE LA LOIRE. Très intéressant ensemble comprenant :

2 L. S. du général DONZELOT ; Bourges, 23 juillet et 31 juillet 1815. — 1 L. A. S. du général BOYER ; Poitiers, 22 juillet 1815. — 1 L. S. du général LAMARQUE ; Orléans, 11 juillet 1815. — 1 L. A. S. du général GUILLEMINOT ; Étampes, 7 juillet 1815. — 1 L. A. S. du général JEANIN ; Cheverny, 30 août 1815. — L. S. du général DALBIGNAC ; Paris, 21 août 1815. — 15 Ordres du jour ou lettres signées LAFLÈCHE, relatifs à l'armée de la Loire. — 1 L. A. S. et 1 L. S. du général JEANIN. — 1 L. A. S. du général THOMAS. — 2 pièces diverses et 2 imprimés. — TRÈS INTÉRESSANT ENSEMBLE DIFFICILE A RECONSTITUER. (29)

254. CENT-JOURS ET RESTAURATION. — BONAPARTISTES. — CIVILS.

I<sup>o</sup>) 3 extraits de Décrets signés à l'original par NAPOLÉON I<sup>er</sup>, et certifiés conformes par MARET, Duc de BASSANO ; et par DELAVILLE LE ROUX ; Paris, 21, 24 avril et 11 juin 1815, en tout environ 6 pp. in-fol, en tête imp.

I<sup>o</sup>) Nomination de commissaires extraordinaires dans les divisions militaires ; — II<sup>o</sup>) Ordre à CARNOT de faire fabriquer des piques dans les départements ; — III<sup>o</sup>) Rôle des ministres, du Conseil d'État, etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S., du Marquis de FORBIN à M. de BEAUCHAMPS (auteur de la Campagne de 1814) ; Paris, 13 janvier 1815, 2 pp. 3/4 in-fol. Lettre donnant de très curieux détails sur les menées des *agents Bonapartistes*, pour remuer l'opinion populaire. — Attaques d'officiers Russes et de royalistes aux cris de : VIVE L'EMPEREUR ! — On a joint 1 L. A. S. « C<sup>te</sup> de F-J » (du comte de FORBIN-JANSON) ; Paris, 7 octobre 1830, 3 pp. 3/4 in-4<sup>o</sup>. Le comte de FORBIN-JANSON (Charles, Théodore, Palamède, Antoine, Félix), *Pair des Cent-Jours*, fit la campagne de Waterloo dans l'État-Major impérial, il s'opposa ensuite à la capitulation de Paris et fut inscrit par LOUIS XVIII sur la liste de proscription dite des « Trente-huit ». Il se rendit en exil et ne rentra en France qu'en 1820. (1783-1849).

TRÈS INTÉRESSANTE PIÈCE : *Vous me demandez un récit circonstancié... des impuissants efforts de ma faible voix pour nous arrêter après le désastre de Waterloo et l'abdication de l'EMPEREUR dans l'abîme de déshonneur où notre gouvernement provisoire allait nous faire tomber... De stériles accents ne méritent pas d'intéresser la France... F... cependant que la populace s'ameutait, demandait des armes, et l'armée enfin réunie et réorganisée ne respirait que bataille et jurait de venger sous les murs de Paris la défaite de Waterloo. La Garde Nationale était animée du même esprit. FOUCHÉ que nous avons placé à la tête du gouvernement et qui était la trahison personifiée voulut l'évacuation et la retraite de l'armée derrière la Loire. Un grand conseil fut réuni aux Tuileries pour délibérer sur cette importante affaire. Il se composait des membres du gouvernement, de tous les maréchaux, du Président et des secrétaires de la Chambre des députés et de la Chambre des Pairs. C'est en cette qualité que j'en fis partie. Depuis longtemps j'avais reconnu que l'homme le plus droit,*

le plus franc, le plus courageux du gouvernement était CARNOT... Je crus qu'il parlerait comme un ancien romain, mais il jugea sans doute inutile de chercher à convaincre ceux qu'il savait déjà décidés et qui ne délibéraient que pour la forme. Lorsque FOUCHÉ nous eut exposé le tableau très exagéré de notre détresse et des forces de l'ennemi et eut soumis à notre résolution l'utilité de faire retirer l'armée pour éviter les malheurs qu'entraînerait la prise d'assaut de la capitale, CARNOT, comme tous les autres garda le silence... Je me levai à mon tour et je dis : « que j'avais toujours pensé que le premier dépôt confié par le peuple français à ses mandataires était celui de la gloire nationale. Si la vie est le premier des intérêts, pourquoi avons-nous fait la guerre ? Ne savions-nous pas qu'elle devait être sanglante ? Pourquoi, à la première sommation de l'ennemi, ne pas avoir jeté les armes et incliné nos fronts devant ses ordres souverains ? N'avons-nous pas juré de nous ensevelir sous les ruines de nos cités plutôt que de souffrir que l'ennemi nous y proclame en maître, plutôt que de devenir les esclaves de son esclave ? Mais il ne s'agit pas ici de mourir en héros, ni d'incendier de nos mains notre capitale comme les Russes l'ont su faire, il s'agit de ne pas nous rendre INUTILEMENT la risée de l'Univers. Quoi ! nous avons 80.000 hommes de troupes de ligne brûlants d'ardeur, 20.000 hommes de gardes nationales, 20.000 fédérés qui ne demandent qu'à combattre, des retranchements formidables, et non seulement nous ne tenterions pas d'arracher la victoire des mains de l'ennemi, mais nous leur livrerions nous-mêmes, par une infâme désertion notre capitale et avec elle la France entière ? On nous parle d'un million d'ennemis : les Russes sont loin encore, les Autrichiens sont contenus par nos armées de l'Est et du Sud. Il ne reste donc que les Anglais et les Prussiens, ces mêmes ennemis que nous avons battus à Fleurus et qui eussent été vaincus sans retour, si les ordres du plus grand des généraux eussent été exécutés. Nous avons perdu une bataille, mais elle a coûté aussi cher aux vainqueurs qu'aux vaincus, et nous sommes au milieu de notre pays, réparant chaque jour nos pertes. Le matériel et le moral de l'armée sont meilleurs aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais été, nous pouvons hardiment livrer un grand combat.... Le M<sup>al</sup> ..... se lève et se charge de me répondre : il pose en fait que les fortifications de Paris, très bonnes en plusieurs points, ne sont pas même, sur d'autres, en état de résister à un coup de main ; qu'elles peuvent être enlevées en 2 heures, Paris pris d'assaut et notre armée égorgée en une nuit. Ce serait, dit-il, vouloir passer dans la postérité pour des barbares, pour des insensés que d'encourir la responsabilité de tant de sang versé.... Je persistai dans mon avis sans autre fruit que ma proscription qui date de là... », etc. — On a également joint 1 L. A. S. du Colonel KOCH ; Paris, 3 septembre 1834, 3 pp. in-4°. — « ... Le G<sup>al</sup> LALLEMAND qui commande votre île s'est signalé en 1815 en marchant le premier au-devant de NAPOLÉON. C'était un de ses plus ardents partisans ; j'ignore de quel bois il se chauffe maintenant. Quant au maréchal de Camp, ce doit être l'ancien adjudant-major de notre ancien régiment de grenadiers. C'est le serviteur empressé de tous les gouvernements ; ne vous y fiez pas. Il a fait partie du Conseil de guerre ou a été envoyé l'infortuné maréchal NEÏ... » — On a également joint 1 pièce autographe de 3 pp. in-4°, relatant au jour le jour les événements politiques du 1<sup>er</sup> juin au 17 juillet 1815.

III<sup>o</sup>) 7 Minutes de L. A. S. et 1 minute de L. A. de BOISSY D'ANGLAS, mai 1815 : en tout environ 17 pp. in-fol et in-8°.

Intéressante correspondance écrite alors que Boissy d'Anglas était commissaire extraordinaire à Bordeaux.

IV<sup>o</sup>) L. A. S. de MARTIN, ancien vicaire général de l'Évêque de Soissons, à Jean DEBRY ; Vigneux, près Montcornet (Aisne), 6 mai 1815, 3 pp. in-4°.

Curieuse lettre adressée à l'ancien conventionnel, Préfet du Bas-Rhin, pendant les Cent-Jours. MARTIN signale l'enthousiasme qui anime les habitants de son département : « ... Les enrôlements volontaires, tout va du meilleur cœur. Les cris de : VIVE LA LIBERTÉ ! VIVE L'EMPEREUR, se font continuellement entendre. Les cosaques ne viendront plus salir notre territoire, ou s'ils y viennent il n'en sortira pas un. AURONS-NOUS BIENTÔT MARIE-LOUISE ET SON CHER FILS ? Ce serait le dernier coup porté à l'ennemi... », etc.

V<sup>o</sup>) 2 L. S. de CAMBACÉRÉS, archi-chancelier de l'Empire ; Paris, 27 mars et 10 mai 1815, 2 pp. in-fol. Relatives à des mesures d'amnistie en faveur des partisans de l'Empire. Affichage et impression d'un décret.

VI<sup>o</sup>) 5 L. A. S. et 2 L. A. de HELLO, sous-Préfet à Guingamp, à M. RAOUL, entrepreneur des tabacs ; Paris et Guingamp, du 26 mai 1815 au 29 avril 1816 ; en tout environ 18 pp. in-4°. Quelques pièces sont ornées d'une vignette imprimée, représentant l'aigle impériale avec la devise : Liberté, Patrie, Napoléon. (Quelques mouillures.)

CORRESPONDANCE D'UN GRAND INTÉRÊT. — (Lettre du 26 mai 1815) : « ... La Chambre ne s'ouvre pas encore. Le bruit court que l'EMPEREUR attend, pour l'ouvrir, le résultat des négociations

qu'il a entamées avec l'Autriche et qui prennent la meilleure tournure ; il veut se ménager d'installer la Chambre sous de bons auspices, et de lui annoncer dès le 1<sup>er</sup> juin de bonnes nouvelles. Paris est plein d'étrangers et de militaires ; on ne voit que régiments, escadrons, canons, caissons, bagages chevaux de train. C'est à n'en plus finir. Le recensement fait avant-hier au Ministère de la guerre a donné le résultat suivant : nous avons sur nos frontières 350.000 hommes d'infanterie, 40.000 de cavalerie. Et derrière eux, sur deux lignes différentes, 200.000 hommes de gardes nationales... », etc. — (Lettre du 19 juillet) : « ... J'attends pour me mettre en route qu'il soit possible de voyager sans craindre les assassins et les voleurs, que les Prussiens veuillent bien, en visant mon passeport, permettre à un français d'aller de Paris à Lorient.... Les Souverains Alliés se taisent : ils ne disent rien à des peuples consternés, sans défense, qui croient que la guerre est désormais sans objet, et qui attendent dans la terreur les arrêts que l'on va prononcer. Ce silence, dans un moment où les armées ennemies arrivent en foule, se répandent et s'installent dans nos provinces, se campent dans la capitale, ce silence n'annonce rien que de sinistre. Quels sont les projets que l'on médite ? Les uns disent que la France sera bien heureuse si elle est quitte pour le milliard de contributions militaires — qui va lui être demandé... D'autres assurent qu'elle éprouvera une réduction considérable de territoire ; il en est qui prétendent qu'elle sera réduite à ce qu'elle était au commencement du règne de LOUIS XIV, c'est-à-dire que la Lorraine et l'Alsace seront partagées par les États au delà du Rhin et que la Franche-Comté retournera à l'Espagne. On dit aussi que nous seront divisés, comme après la chute de l'Empire de CHARLEMAGNE, en petits royaumes que l'on distribuera à chaque Prince de la Maison de Bourbon... ET CE MALHEUREUX LOUIS XVIII, QUI N'A REPARU DANS LE MONDE QUE POUR RÉVEILLER LES DISSENSIONS ÉTEINTES ET DES PASSIONS ASSOUPIES, CET HOMME DE NOS ENNEMIS, QUI NE PEUT RÉUSSIR QU'AUTANT QUE NOUS SOMMES VAINCUS, QUI N'A DE PUISSANCE QUE CELLE QU'IL ACHÈTE DES ÉTRANGERS, QUI RÈGNE A PEINE D'UN BOUT A L'AUTRE DE SON PALAIS, QUE FAIT-IL ? QUE PEUT-IL FAIRE ? LUI, DONT LE PREMIER SOIN, EN RENTRANT DANS UN ÉTAT DÉCHIRÉ PAR LES FACTIONS, EUT DU ÊTRE DE CALMER LES ESPRITS PAR DES PAROLES DE PAIX ET DE CONSOLATION ; AVANT MÊME D'AVOIR MIS LE PIED SUR LA FRONTIÈRE, IL AVAIT DÉJÀ LE MOT VENGEANCE A LA BOUCHE ; il ne parle aux citoyens que pour les menacer des tribunaux ; il ne parle aux soldats que pour les qualifier de reîtres et de SATELLITES DU TYRAN... », etc. — (Lettre du 31 juillet) : « ... Nos ex-nobles font ici des parades les plus ridicules avec leurs servantes, les bouchers, les filles de joie et les êtres, en général, qui sont la honte du genre humain ; pas un ouvrier honnête ne s'en mêle ; tout ce qu'il y a de gens de bien ont honte des fêtes ridicules que nous voyons se reproduire chaque jour dans cette classe, conduite et payée, par la noblesse. Est-ce bien là la paix ? Quoi ! quand les armées ennemies déchirent la Patrie, désolent et ruinent la France, nos nobles avec la plus méprisable populace sont dans le délire de la joie ! SI L'ARMÉE FRANÇAISE ÉTAIT A LONDRES, TOUS LES ANGLAIS SERAIENT EN DEUIL !... », etc. — (Lettre du 14 août 1815) : « ... Comment, du reste, s'arrangent-ils avec les Prussiens, qui, dit-on, arrivent aussi. Il n'y en avait encore que 75 (lanciers) à Rennes ; mais on y attend l'armée. Quelques femmes et hommes royalistes sont allés au devant des Prussiens, ont crié : VIVE LE ROI ! et les Prussiens en ont témoigné leur mécontentement. Arrivés à Rennes des Chouans en uniforme sont allés les choyer. Les Prussiens leur ont demandé : de quelle arme êtes-vous ? — De l'armée Royale. — Chouans ? — Oui. — Vous n'êtes pas bons français. — Des fédérés en costume leur ont parlé. — De quelle arme êtes-vous ? — Fédérés. — Ah ! vous bons français.

VII<sup>o</sup>) 4 L. S. de DEVISMES, Préfet des Côtes-du-Nord, à HELLO ; S<sup>t</sup>-Brieux, du 10 juillet au 18 juillet 1815 ; en tout environ 9 pp. in-fol et in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE. — (Lettre du 10 juillet) : « ... LE DRAPEAU BLANC AVAIT ÉTÉ ARBORÉ A S<sup>t</sup>-MALO ; M. le lieut.-général TARAYRE, Commandant la 13<sup>e</sup> Division militaire, a donné l'ordre de l'ABBATRE... », etc. — (Lettre du 12 juillet) : « ... L'étendard tricolore flotte toujours à S<sup>t</sup>-Brieuc, parce qu'il ne m'a été transmis aucun ordre officiel pour le faire remplacer par le drapeau blanc... », etc. — (Juillet 1815) : Nouvelles de la capitale. Entrée de Louis XVIII à Paris, etc.

#### VIII<sup>o</sup>) ÉVÉNEMENTS DE STRASBOURG EN 1815.

a) L. A. à M. le Comte (?), Strasbourg, 5 septembre 1815, 4 pp. in-4<sup>o</sup>. Très intéressante.

b) 2 copies modernes de lettres rapport, 8 pp. in-4<sup>o</sup> ;

c) Imprimé en date de Paris 28 juin, portant la signature autographe de Charles, Marie CARNOT-FEULLINS : « C. M. Carnot », relatif à l'abdication de NAPOLÉON 1<sup>er</sup> et à l'avènement de NAPOLÉON II (Le ROI DE ROME). — (CARNOT-FEULLINS fut chargé de remplacer, par intérim, son frère aîné LAZARE CARNOT, nommé membre du Gouvernement Provisoire ; il ne remplit cet intérim que 11 jours.)



IX<sup>o</sup>) L. S. de MARET, Duc de BASSANO à un Duc; Paris, 5 mai 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

« ... L'EMPEREUR m'ordonne de demander... une note des personnes d'un certain ordre tant parmi celles qui ont été employées par LE ROI que parmi celles qui le sont actuellement, qui ont prêté serment... », etc. — On a joint 1 L. S. de CARNOT; Paris, 23 mars 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup> et 1 L. S. par LEMONNIER; Paris, 1<sup>er</sup> avril 1815, toutes deux adressées à M. Calvet. — Elles sont relatives au rétablissement des drapeaux, chiffre et emblèmes supprimés en 1814 et au tableau de la paix de Léoben.

X<sup>o</sup>) 7 L. S. de CARNOT à diverses personnes; Paris, du 10 avril 1815 au 13 juin 1815; en tout environ 8 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol.

Ces lettres sont relatives à la Garde Nationale; aux commissaires extraordinaires; illuminations; poursuites contre des fonctionnaires, etc.

XI<sup>o</sup>) 5 L. S. de FOUCHÉ (signées : « Duc d'Otrante ») à des personnages divers; Paris, du 1<sup>er</sup> avril au 11 mai 1815; en tout environ 6 pp. in-fol.

(Lettre du 1<sup>er</sup> avril) : « ... Il importait surtout de remettre les institutions impériales en vigueur et en place des hommes dévoués à l'EMPEREUR, par leurs souvenirs, leur position et leurs intérêts... », etc. — (Lettre du 7 avril) : « ... Les partisans des BOURBONS, après avoir inutilement tenté de ranimer les cendres éteintes de la Vendée, font tous leurs efforts pour égarer l'opinion et rallumer la guerre civile dans les départements méridionaux. Ils ont choisi Toulouse pour centre de leurs opérations. C'est de là que le sieur de VITROLLES donnait le signal de l'insurrection et distribuait ses instructions le 23 du mois dernier. A cette époque le Midi ne pouvait être informé que le ROI et sa famille avaient pris le parti de quitter la France, contre laquelle ils n'ont cessé depuis 25 ans d'implorer les armes étrangères ou d'exciter les factions intérieures. Ces dernières tentatives ont du s'évanouir dès qu'on aura connu le retour de L'EMPEREUR dans sa capitale, l'heureux accord du peuple et de l'armée et l'enthousiasme qu'a fait naître un événement qui rend à la Patrie sa gloire et sa liberté. Néanmoins j'ai donné des ordres pour faire poursuivre le Sieur de VITROLLES et les agents... Les habitants du Midi ne doivent pas être plus disposés que ceux du Nord à s'humilier sous le joug d'une noblesse orgueilleuse, à s'armer pour des prétentions qui doivent les dépouiller, à défendre des privilèges dont on veut les opprimer. C'est ici la cause du peuple et de la Révolution. Son triomphe ne peut être douteux. Il suffit d'apporter la plus active vigilance sur les objets et les individus qui peuvent intéresser la tranquillité publique... », etc.

XII<sup>o</sup>) L. S., de BIGOT DE PRÉAMENEU, ministre des cultes; Paris, 12 avril 1815, 1 p. in-fol.

Il demande un rapport sur l'esprit des ecclésiastiques du département de la Drôme.

XIII<sup>o</sup>) L. A. S. de Louis, Guillaume OTTO, comte de MOSLOY, diplomate habile qui joua un grand rôle sous la Révolution et l'Empire; (avril 1815), 1 p. 1/4 in-fol.

IMPORTANTE LETTRE relative à la publication des documents ayant trait au Congrès de Châtillon; les frondeurs et les malveillants y trouveront de nouvelles preuves des hésitations que l'on a attribuées à l'EMPEREUR : « ... Avec un autre public que celui de Paris, tout cela serait à merveille, on sentirait que celui (NAPOLÉON) qui était appelé à faire tant de sacrifices devait avoir le temps de la réflexion. Mais vous savez que chez nous le gouvernement a toujours tort, même serait-il victorieux... », etc. — On a joint une note du baron BIGNON, 3/4 de p. in-fol., fort intéressante et relative aux négociations avec l'Angleterre en 1815. — On a également joint une intéressante lettre de MOLLIER; Paris, 12 mai 1815, 5 pp. in-fol., et 1 L. S. de GAUDIN, Duc de GAETE.

XIV<sup>o</sup>) P. S. de l'Amiral GANTEAUME; Marseille, 14 avril 1814, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANTE PIÈCE : « ... Nous, Vice-Amiral... Considérant que des attroupements tumultueux se sont formés aujourd'hui devant l'Hôtel de la Préfecture et que dans les circonstances présentes, la présence de M. le Conseiller d'Etat, Préfet à Marseille paraît compromettre la tranquillité publique, nonobstant le vœu que M. le Comte THIBAudeau nous a exprimé de continuer à exercer ses fonctions, arrêtons : Il est ordonné à M. le Comte THIBAudeau de s'absenter de Marseille jusqu'au moment où nous jugerons convenable de le rappeler à son poste... », etc. — On a joint : 1<sup>o</sup>) 1 L. S. de FROCHOT; Marseille, 21 juin 1815. — 2<sup>o</sup>) 1 L. S. du Comte ROGER-DUCOS; — 3<sup>o</sup>) 1 intéressant lot d'environ 11 pièces diverses.

XV<sup>o</sup>) L. A. de CHAMPAGNY, Duc de CADORE à la Baronne DU MARTRAY, 3 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse.

« ... Tu m'écris, ma chère petite : c'est aujourd'hui qu'on publie la paix : Bourg a donc fait sa paix particulière ? Il s'en faut de beaucoup qu'ici nous puissions en dire autant. Il y a bien eu dans la nuit du 27 au 28 une conférence dont on attendait de grands résultats, mais les prétentions exagérées des Anglais, ont, dit-on, tout fait échouer. L'EMPEREUR ALEXANDRE est parti très mécontent d'eux. Les enlèvements du Musée continuent ; il est probable qu'il n'y restera que des tableaux de l'Ecole Française ; encore en a-t-on enlevé un grand nombre. Les chevaux de l'Arc de Triomphe des Tuileries doivent avoir le même sort. On est ici fort irrité contre les étrangers ; mais que peut produire ce vain courroux ? celui de la mer déplace à peine un grain de sable... », etc. (66)

## 255. CENT-JOURS ET RESTAURATION. — DIVERS ET IMPRIMÉS.

I<sup>o</sup>) 2 cahiers de notes de 40 pp. in-4<sup>o</sup> et de 11 p. in-fol.

Analyse d'ouvrages et de pièces officielles sur l'année 1815.

II<sup>o</sup>) PROCLAMATION DE NAPOLÉON AU GOLFE JUAN, LE 1<sup>er</sup> MARS 1815, de l'imprimerie de CHAIGNEAU aîné, 2 pp. in-8<sup>o</sup>.

« ... Soldats ! NOUS N'AVONS POINT ÉTÉ VAINCUS. Deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur Prince, leur bienfaiteur... », etc.

III<sup>o</sup>) PROCLAMATION DE LA COMMISSION DU GOUVERNEMENT AUX FRANÇAIS, portant la signature de FOUCHÉ (Imp. de BAUDOIN), 2 pp. in-8<sup>o</sup> (le 24 juin).

*Français ! Dans l'espace de quelques jours, des succès glorieux et un revers affreux ont de nouveau agité vos destinées. Un grand sacrifice a paru nécessaire à votre paix et à celle du monde ; NAPOLÉON a abdiqué le pouvoir Impérial ; son abdication a été le terme de sa vie politique : son fils est proclamé... », etc.*

IV<sup>o</sup>) INVITATION IMPRIMÉE, portant la signature autographe du Comte DAUMESNIL, au banquet donné par la GARDE NATIONALE à la GARDE IMPÉRIALE, le 18 avril 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>. — On a joint 2 imprimés : Couplets chantés à ce repas et composés par un tambour de la Garde Nationale.

V<sup>o</sup>) Un très important lot de Chansons manuscrites, d'affiches, de journaux contemporains, de brochures imprimées, d'extraits de procès-verbaux de la Chambre des Représentants, 1 proclamation de Vendéens, etc., etc. Quelques pièces portant les signatures autographes de CARNOT, du Duc de ROVIGO, etc. En tout environ 36 pièces. (42)

## 256. CENT-JOURS ET RESTAURATION. — ÉTRANGERS.

INTÉRESSANT ENSEMBLE comportant également quelques pièces françaises :

I<sup>o</sup>) L. S. du PRINCE VOLKONSKY, aide de camp du général Tzar ALEXANDRE I<sup>er</sup>; Vienne, 24 février-8 mars 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>. Il informe un général que le Tzar lui accorde sa démission et l'autorise à porter son uniforme.

II<sup>o</sup>) L. A. S. du Comte ZEPPELIN, homme d'État Wurtembourgeois, ministre plénipotentiaire auprès de LOUIS XVIII; Paris, 20 mars 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>. Lettre écrite le jour où Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, faisait sa rentrée à Paris. Le C<sup>te</sup> ZEPPELIN, s'étant trouvé dans l'impossibilité de quitter Paris en même temps que LOUIS XVIII demande un passeport pour se rendre avec sa famille en Allemagne.

III<sup>o</sup>) L. A. (en anglais) adressée à lady SINCLAIR; Bruxelles, 7 avril 1815, 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

Cette lettre semble émaner d'une personnalité anglaise séjournant en Belgique pour y étudier la question du blé : (Traduction)... « J'ai obtenu, au point de vue agricole un résultat aussi heureux que BUONAPARTE dans son incursion politique.... Le Duc de WELLINGTON

*est arrivé et le peuple d'ici est un peu plus rassuré. Je crains cependant que ce soit le calme qui précède la tempête et que les Français envahissent la Belgique avant que les Alliés soient prêts à les recevoir. LOUIS XVIII a été averti d'un complot, mais n'a pas voulu y croire. Ses loyaux sujets ne se révolteront jamais contre un roi qui a fait tout ce qu'il est possible pour leur bonheur..... BONAPARTE est entre les mains de CARNOT et des Jacobins, qui ne lui permettront pas d'être un despote comme auparavant. Mais les jacobins sont comme lui férus de conquêtes... Nous aurons donc une guerre terrible dont l'issue dépendra de l'énergie et de l'union des coalisés... Les journaux sont très trompeurs ; ils parlent de 40.000 Prussiens à Liège où ils ne sont que 18.000... », etc.*

IV<sup>o</sup>) MÜFFLING (baron de :) général prussien qui fut attaché au quartier-général de Wellington en 1815; il fut un des signataires de la Convention du 3 juillet 1815, relative à l'occupation de Paris dont il fut par la suite nommé gouverneur. — 2 L. A. S., « *Baron de Müffling* » à M. de Chabrol et à M. de Bondy, 8 juillet et 12 septembre 1815; en tout environ 3 pp. in-fol.

I<sup>o</sup>) « ... *Je vous prie de donner sur-le-champ des ordres pour que les établissements publics des Sciences et des Arts soient exempts de tout logement militaire...* », etc. — II<sup>o</sup>) MUFFLING consentirait avec plaisir à la démolition des baraques pour les troupes alliées si la chose était possible : « ... *Si d'ailleurs on vous aurait fait craindre que les militaires alliés, à l'exemple des armées françaises en Prusse, en Autriche, etc., avaient l'intention de s'approprier ces baraques pour les vendre à leur profit, je dois vous avertir... qu'il est aussi contraire à mes principes de suivre aux exemples donnés que de permettre que les autres les suivent. Ainsi soyez tranquille, les baraques du Luxembourg resteront une propriété de la ville et seront surveillées par la Garde Nationale...* », etc. — III<sup>o</sup>) Un lot de lettres aux ministres et commandants des forces Alliées à Paris relatives à la signature des passeports : Copie d'une lettre du PRINCE DE TALLEYRAND; 2 L. S. de FOUCHÉ (signé : « *Duc d'Otrante* »); 1 L. S. du Baron LOUIS, ministre des Finances; L. S., de M. de BARANTE; 4 passeports imprimés (en blanc). — IV<sup>o</sup>) 2 L. S. du Lieutenant-général LABANIEFF ou SABANIEFF, commandant le 7<sup>e</sup> Corps d'Armée Russe au général HEUDELET; Nancy, 26 juillet et 13 août 1815, 2 pp. in-4<sup>o</sup> et 1 p. in-fol. — Il adresse, dans la 1<sup>re</sup> lettre des remarques sur la Convention de Phalsbourg. Il admet tout ce qui peut être utile aux habitants de la place, mais ne peut admettre aucune influence hors de la place : « *S'il y a quelque chose d'ajouter en faveur des habitants, je consentirai avec plaisir, mais, je vous avoue M. le Général que l'expression de la disposition de la garnison est entièrement inadmissible...* ». — Dans la seconde lettre il assure le G<sup>al</sup> HEUDELET qu'il fera tout ce qui lui est possible en faveur des curés de campagne. — V<sup>o</sup>) L. A. S. du L<sup>ut</sup>-Colonel H. PERCY, aide de camp du Duc de WELLINGTON; Paris, 23 juillet 1815, 2 pp. in-fol. — Relative à un vol dont a été victime le Colonel C. CAMPBELL attaché à l'État-Major du Duc de WELLINGTON, dans la maison même du vainqueur de Waterloo. — VI<sup>o</sup>) P. A. S. de Sir Andrew, Francis BARNARD, Colonel de l'armée Britannique qui se distingua à la tête du 1<sup>er</sup> Régiment (Rifle Brigade) à Ciudad-Rodrigo, Badajoz, Salamanca, Vittoria, Toulouse et Waterloo. Par la suite il fut chambellan du Roi GEORGE IV (1821), écuyer (1828) et lieutenant-général en 1837. Ordre de loger la suite du général HARDEGG ainsi que ses chevaux : « ... *Comme la suite et chevaux du G<sup>al</sup> Hardegg ont été obligés de quitter leur logement à cause que le Prince Royal de Wirtemberg a entré là dedans, Monsieur le Maire du 2<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> est prié de faire loger les personnes et chevaux dessus nommés...* ». — VII<sup>o</sup>) L. A. S. du PRINCE DE HOHENZOLLERN; Stützenheim, 20 août 1815, 1 p. in-fol. — « ... *J'ai des nouvelles de Paris. Nos souverains sont parfaitement d'accord et on y attend avec impatience la sortie des troupes de lignes sans armes. Cela règlera tout le reste. Tous les renforts de l'intérieur de la monarchie qui touchaient pour ainsi dire le Rhin, retournent en Autriche...* », etc. — VIII<sup>o</sup>) 4 L. A. S. relatives au brigandage des troupes Alliées. — IX<sup>o</sup>) RÆDERER (Pierre, Louis, comte :) historien et homme politique, membre de l'Académie française, né à Metz. — L. A. S. aux membres de la Commission des logements des officiers étrangers; 2 novembre 1815, 3 pp. in-4<sup>o</sup>. — Il énumère les dommages qu'il a subis du fait d'un général anglais et d'un général Russe qu'il logeait, ainsi que leur suite. Il a bien payé sa part à la contribution commune et trouve injuste qu'on veuille encore lui imposer la présence d'un autre officier anglais : « ... *Je n'ai pas d'autre moyen de vivre en ce moment que le produit d'une partie de ma maison. J'ai vendu ma vaisselle et mes bijoux pour subvenir à mes besoins et aux taxes ; je n'ai plus d'autre ressource que de laisser saisir mes meubles pour payer mes taxes si je ne puis louer un appartement...* » RÆDERER n'a plus de ressources; les 160.000 francs de traitement qu'il touchait ont disparu, ayant abandonné sa pension de sénateur en considération des besoins de l'Etat, etc. — X<sup>o</sup>) L. S. du général MURRAY, chef de l'Etat-Major général de l'armée alliée au comte de ZIETHEN; Cambrai, 11 octobre 1818, 2 pp. in-fol. — Très intéressant document relatif à la remise à la France des forteresses occupées par les armées alliées. — XI<sup>o</sup>) Intéressant ensemble comprenant des lettres de DEJEAN, de ZIETHEN, de BUBNA, etc. — Reprise de service dans la XI<sup>e</sup> Division. — Inspection du service dans les corps Anglais et Russes. — Feuille de Route d'officier. — Instructions sur le service d'occupation de l'armée Anglaise et Russe, etc., etc.

# PERSONNAGES DE L'ÉPOQUE NAPOLEONNIENNE

## NAPOLÉON I<sup>er</sup>

### 257. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

L. S., « *Buonaparte* »; Quartier général de Port-la-Montagne (Toulon), 24 Ventôse An III (14 mars 1795), 1 p. 1/2 in-fol., vignette et en-tête imp., comme général commandant en chef l'Armée d'Italie; l'encre est légèrement pâlie. FORME DE SIGNATURE RARE.

INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A L'APPROVISIONNEMENT DE L'ARMÉE D'ITALIE : « ... *L'équipage de campagne destiné à l'expédition maritime ne peut être d'aucune utilité pour l'expédition de Corse : il n'avait été débarqué que dans l'idée d'une expédition sur l'Italie. L'on a déjà débarqué les 2.000 harnais qui devaient servir aux attelages pour le mouvement de cet équipage parce que l'on en a senti l'inutilité. La saison s'avance, cet équipage devient précieux à l'armée d'Italie : je crois donc qu'il est indispensable d'en ordonner le débarquement. Les approvisionnements pour l'infanterie, ayant été évalués pour 16.000 hommes, il est aussi essentiel de les diminuer à proportion. Je pense qu'on doit débarquer 3.000 fusils et 1.500.000 cartouches. Ces différents débarquements rendront disponibles 10 gros bâtiments, diminueront le convoi et rendront à l'Armée d'Italie des objets qui lui sont essentiels...* », etc. — La lettre du général BONAPARTE est apostillée par les conventionnels CHAMBON [LA TOUR] (Jean-Michel); MARIETTE (Jacques, Christophe, Luc) et RITTER (François-Joseph) : ils décident que l'artillerie embarquée sera proportionnée au nombre de troupes et à l'expédition actuelle; il en sera de même des fusils et des munitions. Le superflu sera débarqué. (1)

### 258. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

L. S., « *Buonaparte* », comme général en chef de l'Armée de l'Intérieur, à la Commission des Théâtres (Paris), 7 Frimaire An IV (28 novembre 1795), 1 p. in-fol., petite vignette et en-tête imp. FORME DE SIGNATURE RARE.

TRÈS INTÉRESSANTE ET CURIEUSE PIÈCE. Le général BONAPARTE, après l'insurrection du 13 Vendémiaire avait été nommé, par l'appui de BARRAS, le 4 octobre 1795, général en second de l'Armée de l'Intérieur, BARRAS en étant le général en chef. Ce dernier ayant démissionné, BONAPARTE fut nommé général de Division, commandant en chef de l'armée de l'Intérieur. La présente pièce est une preuve indiscutable du peu de considération dont jouissait à cette époque BONAPARTE, sorte de général chargé de la Police de la ville de Paris. Sa gloire commença avec la campagne d'Italie, et c'est seulement alors, on ne saurait trop le répéter, que BONAPARTE prit vraiment confiance en son « étoile » et eut conscience de son génie militaire et du brillant avenir qu'il lui apportait. Ici, le futur empereur se voit refuser des billets de théâtre : « ... *Je vous prie, ... de m'envoyer 34 cartes, afin de pouvoir envoyer à chaque spectacle un adjudant de Bataillon et un agent de Police : il est indispensable que je connaisse en détail ce qui se passe à chacun d'eux afin de pouvoir punir les militaires qui s'y comporteraient mal...* » Une note indique que le nombre de cartes demandées est exorbitant et qu'il léserait la propriété des Directeurs de Théâtre. Il est joint une copie de rapport manuscrit en date du 13 Frimaire An IV (4 décembre 1795) de 3 pp. in-fol. relatif à la demande du général BONAPARTE. Ce rapport signale d'abord qu'il a été répondu à BONAPARTE qu'on ne pouvait délivrer cette quantité de cartes et que le 12, le général commandant l'armée de l'Intérieur, revenant à la charge, écrivait : « *Je renouvelle, citoyens, ma demande de 34 cartes d'entrée aux spectacles, et je suis surpris de vos observations qui sont déplacées à tous les égards ; Vous voudrez bien me les envoyer...* » La Commission signale qu'elle ne donna aucune réponse à cette nouvelle lettre, car « *son style et sa manière espagnole n'en méritait pas...* » (ce passage a été rayé, mais reste parfaitement lisible). — Le rapport continue en ces termes : « ... *D'abord une garde militaire est plus utile à l'extérieur d'un spectacle*

que dans l'intérieur, des agents secrets, un juge de Paix, un commissaire de Police, voilà ce qui convient pour la police intérieure : une force armée au dehors, prête aux ordres des MAGISTRATS CIVILS, pour le faire respecter et exécuter ses ordres, voilà ce qui convient au bon ordre, et l'adjudant qui surveille le détachement de garde a, de droit, son entrée dans l'intérieur du spectacle et n'a pas besoin de carte... D'un autre côté, qui répondra qu'une carte délivrée à un militaire, ne sera pas une arme dans sa main, pour tromper et frauder le Directeur du Spectacle : ainsi, muni de cette carte, il peut sortir, prendre une contre-marque, et la revendre (ce qui est déjà arrivé) ; d'ailleurs, la plupart des militaires de tout grade sont connus de la police comme agioteurs, et de l'agiotage à la fraude, la distance n'est pas difficile à rapprocher... », etc. (2)

## 259. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

P. S., « *Buonaparte* » ; (Paris), 10 Frimaire An IV (1<sup>er</sup> décembre 1795), 3/4 de p. in-fol. FORME DE SIGNATURE RARE.

PIÈCE RELATIVE AU RAVITAILLEMENT DE PARIS, SIGNÉE COMME GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE L'INTÉRIEUR. Il signale que les 48 sections ont reçu du pain et, que pour la plupart, la farine pour le lendemain est déjà arrivée. Dans la section des Gardes-Françaises, on espère recevoir le pain le soir même, ce qui fera deux fois dans la même journée..., etc. (1)

## 260. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

P. S., « *Buonaparte* », comme général en chef de l'armée de l'Intérieur, (Paris), 27 Nivôse An IV (17 janvier 1796), 3/4 de p. in-fol. FORME DE SIGNATURE RARE.

Il signale qu'au cours d'une représentation à l'Opéra-Comique, des cris « *A bas les Jacobins* » et « *A bas les Chouans* » se sont fait entendre. Au Théâtre Feydeau, on a chanté « *La Marseillaise* »..., etc. (1)

## 261. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « *N* » avec son paraphe à un général ; Bayonne, 4 novembre 1808, 1/2 p. in-4<sup>o</sup>.

LETTRÉ RELATIVE A LA PRISE DE CAPRI (5 octobre 1808) : « ... Je vous envoie la relation de la prise de Capri : vous la ferez insérer au *Moniteur* avec la lettre d'envoi qui y est jointe en ayant soin d'ôter du rapport du G<sup>ral</sup> LAMARQUE la phrase qui a l'air de mettre Naples à côté de la France... » L'EMPEREUR désire récompenser les militaires cités dans le rapport ; etc. (1)

## 262. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

3 minutes autographes d'un travail de MARET, Duc de BASSANO, relatif aux affaires d'Espagne. Ces minutes se situent en 1808 et se composent d'environ 57 pp. in-fol. RATURES ET CORRECTIONS AUTOGRAPHES DE LA MAIN DE L'EMPEREUR DANS LA 3<sup>e</sup> VERSION ; corrections et additions importantes de la main de MARET.

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT. Ces trois documents se répètent avec des modifications ; ils sont un exposé de la conduite de la France dans les affaires d'Espagne et de Portugal. Ils traitent également des infructueuses tentatives faites pour amener une paix durable avec l'Angleterre qui semble avoir officiellement proclamé le principe de la guerre perpétuelle avec l'Empire Français. (3)

## 263. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « *Napol.* » à sa sœur la Princesse PAULINE ; Paris, 8 mars 1809, 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

Lettre relative aux revenus du Duché de Guastalla. — Ce revenu sera de 1.180.000 frs. « ... Vous jouirez de cette augmentation de revenus à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1809, ce qui vous mettra à même de maintenir votre rang et de laisser au PRINCE BORGHÈSE ses autres revenus. Mais j'ai en même temps ordonné que les 480.000 frs dont vous jouissiez sur ma cassette furent réduits à 150.000 frs. Je désire qu'au moyen de ces dispositions, la maison de Neuilly entre dans la dotation du DUCHÉ DE GUASTALLA... Ainsi cela vous assurera pour l'année 1809 un revenu de 1.300.000 frs pour vous seule... Je désire que vous voyez dans ces dispositions une preuve de l'affection que je vous porte : vous pouvez faire venir le sieur DARU qui vous donnera tous les renseignements dont vous aurez besoin... », etc. (1)

## 264. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « *Napol.* », à sa sœur la Princesse Pauline; Paris, 2 janvier 1810, 1/2 p. in-4<sup>o</sup>.

Lettre relative aux dettes de PAULINE BORGHÈSE : « ... Vous trouverez ci-joint un décret par lequel je vous donne les 500.000 frs. que le Trésor vous a avancés sur les biens de Westphalie, Hanau et Hollande, et de plus 300.000 frs pour payer vos dettes. Faites en sorte que je n'entende plus dire que vous en ayez, et songez que vous ayant donné le Duché de Guastalla, je désire que vous viviez avec, sans que je sois obligé de vous donner de nouveaux secours... », etc. (1)

## 265. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « *Napolé* », avec, *in fine*, 5 mots autographes « à 7 h. du matin »; Paris, 25 février 1810, 3 pp. 1/3 in-4<sup>o</sup>. Belle pièce bien signée.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A SON MARIAGE PAR PROCURATION AVEC L'ARCHIDUCHESSÉ MARIE-LOUISE (Le 11 mars 1810, le Maréchal BERTHIER, Prince de NEUCHATEL épousa solennellement à Vienne, au nom de NAPOLEÓN I<sup>er</sup>, la fille de l'Empereur FRANÇOIS II. Le mariage EN PERSONNE eut lieu à S' Cloud et à Paris les 1<sup>er</sup> et 2 avril 1810) : ... Le Prince de NEUCHATEL, qui est prêt, partira à 10 heures avec 5 ou 6 aides de camp et une suite de 3 ou 4 voitures : mais il fera tant de diligence que j'espère qu'il arrivera à Vienne le 3 au soir. Le Duc de CADORE (Champagny) va vous envoyer les pleins pouvoirs nécessaires pour signer la convention, telle qu'on la demande : je viens de la lire et je ne vois aucune difficulté qui s'oppose à ce que vous la signiez. Il n'y en aura pas davantage à ce qu'une dame de compagnie accompagne l'Archiduchesse pendant le voyage : je préfère même une dame de compagnie à une femme de chambre... Préparez tout ce qui est nécessaire soit pour l'entrée, soit pour la présentation du Prince de NEUCHATEL, et n'épargnez rien pour que tout se fasse avec la magnificence convenable. Nous avons ici l'état des présents que le Roi a faits, lors de la remise de la Dauphine à Strasbourg, on en enverra de pareils pour la remise de la PRINCESSE à Braunau. (Allusion à la réception de MARIE-ANTOINETTE à Strasbourg. NAPOLEÓN désirait que l'ancienne étiquette du temps de LOUIS XVI revêcut toute entière. Par cette alliance, l'EMPEREUR pouvait appeler LOUIS XVI « Mon oncle » et MARIE-ANTOINETTE « Ma tante ». La corbeille de la future Impératrice contenait toutes les élégances, toutes les raretés, toutes les richesses de Paris. Voir FRÉDÉRIC MASSON, « *Napoléon et les femmes* », Ollendorf, 1894, pages 249 et suivantes.) Le Prince de NEUCHATEL n'est chargé d'aucun présent. Nous n'avons pas trouvé de traces qu'il en ait été donné aucun à Vienne. Cependant, si cela était d'usage, vous vous hâteriez d'en instruire le Prince de NEUCHATEL et d'y pourvoir. Je suppose qu'il y a erreur dans la note où on paraît désirer que ce soit le frère de l'ARCHIDUCHESSÉ qui l'épouse : je ne crois pas que le Prince Impérial soit majeur. Cependant, comme le désire M. de METTERNICH, les lettres sont envoyées avec les noms et les adresses en blanc. Vous direz à M. de METTERNICH que l'EMPEREUR (François) nommera le Prince qu'il voudra. Si l'âge n'y fait rien, je désire que ce soit le frère de l'ARCHIDUCHESSÉ qui sera un jour EMPEREUR. Si le défaut de majorité est un obstacle, je désirerais que ce fut le PRINCE CHARLES, mais vous devez sentir que, dans l'état de division où est la famille, je m'abstiendrai de le demander. Consultez dans le pays pour savoir s'il n'y a aucun inconvénient à ce que le PRINCE CHARLES soit chargé de cette fonction. Si la nomination du PRINCE CHARLES n'est pas agréable à l'EMPEREUR, il pourrait nommer l'archiduc RAINIER. Au reste, l'EMPEREUR fera là-dessus ce qu'il voudra, et je m'en rapporte au choix qu'il fera... » NAPOLEÓN donne ensuite des détails sur la composition de la maison de la future impératrice. Dans deux jours partiront pour Braunau, la dame d'honneur, la dame d'atours, 4 dames, le chevalier d'honneur, le premier écuyer et 3 écuyers, quatre chambellans et quatre pages, etc., etc. Une note jointe indique que la dame d'honneur sera la Duchesse de MONTEBELLO, jeune femme d'une réputation parfaite, portant un nom cher à NAPOLEÓN (M<sup>al</sup> Lannes) et également chéri en France et dans l'armée. La dame d'atours sera la comtesse de LUCAY, femme du Préfet du Palais. Le chevalier d'honneur sera le comte BEAUHARNAIS; NAPOLEÓN souligne que ce n'est pas celui qui fut membre de l'assemblée Constituante; etc., etc.

ON A JOINT une longue et très intéressante lettre autographe signée de DUROC, Duc de FRIOUL, grand maréchal du Palais, datée de Rambouillet, 20 février 1810, 5 pp. in-fol. et relative au même sujet. DUROC indique que le maréchal BERTHIER épousera par procuration l'archiduchesse MARIE-LOUISE, et qu'en cas de difficultés, il aura un pouvoir en blanc pour tel ou tel Prince de la famille Impériale Autrichienne que NAPOLEÓN laisse au choix de l'EMPEREUR FRANÇOIS. — Il donne ensuite la composition de la maison de l'IMPÉRATRICE et signale qu'on enverra à Braunau une partie du trousseau de MARIE-LOUISE « ... afin que depuis le moment de la remise, l'IMPÉRATRICE soit habillée et coiffée à la française et qu'elle paraisse ainsi à Munich et à Stuttgart et qu'elle y soit comme une vieille Impératrice. L'EMPEREUR (Napoléon) ira au devant de S. M. entre Compiègne et Soissons : il la ramènera à Compiègne où elle couchera, et, pour suivre l'étiquette, l'EMPEREUR reviendra à Paris. (Cet emploi du temps fut quelque peu bousculé par l'impatience de NAPOLEÓN qui surprit MARIE-LOUISE à Courcelles et revint

avec elle à St-Cloud). — *Le lendemain l'IMPÉRATRICE viendra à St-Cloud où elle restera avec la cour jusqu'au moment du mariage. L'EMPEREUR ira la voir tous les jours, mais il reviendra toujours coucher à Paris...* », etc. DUROC donne également un projet d'itinéraire pour le voyage de MARIE-LOUISE, et termine ainsi : « ... *J'ai cru devoir donner ces détails à V. E. parce qu'ils peuvent lui être agréables. Je la prie de m'instruire de son côté de tout ce qui peut avoir quelque rapport avec le service du Palais relativement à l'Impératrice, de ce qui peut avoir rapport avec ses habitudes, à sa manière de vivre et à sa nourriture, l'EMPEREUR ne désirant rien tant sinon que S. M. n'ait rien à désirer...* », etc.

ON A ÉGALEMENT JOINT 1 L. S., de CHAMPAGNY, Duc de CADORE au Comte OTTO, Paris, 7 janvier 1810, 4 pp. 1/3 in-fol. et 2 minutes autographes de CHAMPAGNY. Ces 3 dernières pièces sont relatives au même sujet. — Les motifs du divorce de NAPOLÉON et de JOSÉPHINE sont connus; l'EMPEREUR désire par un mariage « ... *donner des héritiers de son sang au Premier trône de l'Univers...* » Après avoir tenu 2 conseils, NAPOLÉON a porté ses regards vers l'Archiduchesse MARIE-LOUISE en raison de tout le bien qu'il a entendu dire d'elle; par ailleurs, le Prince de SCHWARTZENBERG a fait connaître que le mariage était « *passionnément* » désiré par le gouvernement Autrichien. NAPOLÉON tient que tout se passe comme pour le mariage de LOUIS XVI et de MARIE-ANTOINETTE à l'exception de la clause indiquant que la future épouse, en cas de veuvage puisse choisir et habiter le pays qu'elle désirera. L'EMPEREUR, en effet, estime que cette liberté ne peut être laissée à la future impératrice que dans le cas où elle n'aurait pas d'enfants. Si le mariage, au moment du décès de l'EMPEREUR NAPOLÉON, avait donné un descendant à sa dynastie, il ne serait pas convenable que l'Impératrice mère habitât un autre pays que la France. Il est nécessaire de faire hâter la signature des actes; voir, à cet effet, M. de METTERNICH. « ... *L'intention de l'EMPEREUR est d'envoyer le Prince de NEUCHÂTEL faire la demande de la Princesse et l'épouser par procureur. Ce choix doit plaire à la Cour de Vienne. C'est un Prince Souverain, grand Dignitaire de France, et ce qui est plus, c'est le compagnon de l'EMPEREUR et celui qu'il honore du titre de son Ami. L'EMPEREUR a pensé qu'un homme d'un certain âge convenait mieux aux idées de réserve et de décence qui doivent s'attacher à une pareille cérémonie...* », etc. (5)

## 266. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

P. S., par CAMBACÉRÈS, CLARKE, duc de FELTRE et BIGOT DE PRÉAMENEU, 6 juillet 1810, 50 pp. 1/2 in-fol. à mi-page, un mot ajouté et nombreuses ratures de la main de l'EMPEREUR. *Belle pièce.*

TRÈS INTÉRESSANT ET CURIEUX DOCUMENT : C'est une sorte de Procès-Verbal des honneurs funèbres à rendre au Maréchal LANNES, Duc de MONTBELLO, mort à *Ebersdorff* le 31 mai 1809 des suites de blessures reçues à la bataille d'*Essling* le 22 mai 1809 : L'EMPEREUR, à l'approbation de qui cette pièce fut soumise, a RATURÉ DE SA MAIN DE NOMBREUX PASSAGES ET A AJOUTÉ LE MOT « *cette* ». Il est curieux de remarquer que les ratures de NAPOLÉON suppriment les parties qui lui semblèrent trop élogieuses à l'égard du Maréchal LANNES, celles où l'EMPEREUR était mis en cause et celles enfin où il était fait des allusions à la paix. (1)

## 267. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

P. S., « *Napolé* » sur vélin, contresigné par CAMBACÉRÈS et au verso par LAPLACE; Rambouillet, 11 juillet 1810. 1 p, in-plano, en-tête gravé, armes peintes; le cachet manque.

PIÈCE D'UN TRÈS GRAND INTÉRÊT: Brevet de Comte de l'Empire pour l'Amiral GANTEAUME; les armes que lui accorda l'EMPEREUR ont une grande analogie avec la vignette que GANTEAUME fit graver sur son papier à en-tête par *Jacob* et *Legouaz* représentant le « *Muiron* » et le « *Carrière* » navigant de conserve vers les côtes de France, une étoile les guide; dans la partie inférieure de la vignette, on lit « *Nous gouvernions sous son étoile* ». (1)

## 268. NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

L. S., « *N* » à DUROC, Duc de FRIOUL; Paris, 8 mars 1811, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>. (*Coll. Crawford.*)

CURIEUSE ET INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A LA MAISON DE L'EMPEREUR. NAPOLÉON désire qu'on lui présente un projet tendant à nommer les valets de chambre ESCOUBÉ et REVOY à l'emploi d'huissiers. — « ... *quant aux 6 places de valets de chambre vacantes, mon intention est de n'y nommer aucun individu qui ait été au service d'un particulier : cela ne me paraît pas convenable. Je préfère y nommer avec l'argent des 6 places vacantes, une douzaine de jeunes gens* »

de 18 à 20 ans de la classe de la bourgeoisie, bien élevés, et dont les parents n'aient été à aucun service. On donnera un titre à ces jeunes gens qui augmenteront ma maison de 12 personnes et qui seront destinés à devenir valets de chambre. Mon intention est de ne prendre désormais aucun valet de pied qui ait servi ailleurs. Je créerai, comme pour les valets de chambre 12 places qu'on donnera à des jeunes gens de 18 à 20 ans, d'une jolie figure, et qui se destineront à ce service... », etc. (1)

## 269. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

P. S., « *Napol* », sur vélin, comme roi d'Italie; Paris, 28 mars 1811, 1 p. in-plano, très bel en-tête et texte calligraphiés, armes peintes, grand cachet de cire aux armes du Royaume d'Italie sous boîte de cuivre, étui métallique. *Belle pièce.*

Brevet de baron pour le signor MILESI (Francesco, Paolo) chevalier de la Couronne de Fer, etc. (1)

## 270. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

Apostille signée « N » en marge d'un rapport autographe signé du général DROUOT; Porto-Ferrajo, 12 juillet 1814, 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>. On a joint 5 pièces relatives au présent rapport de DROUOT; en tout environ 6 pp. in-fol et in-4<sup>o</sup>. LES AUTOGRAPHES DE NAPOLEÓN I<sup>er</sup> DE L'ILE D'ELBE SONT RARES.

Très curieux ensemble relatif à une rixe ayant éclaté entre des ouvriers et des militaires polonais; les rapports sont contradictoires donnant tantôt raison à l'ouvrier ancien carabinier de l'armée Impériale tantôt au Polonais; ce dernier prétend avoir été traité de voleur et qu'à la suite de cette insulte il avait giflé son adversaire. Les ouvriers prenant fait et cause pour leur camarade ont lapidé les polonais et les gendarmes accourus pour intervenir..., etc. DROUOT écrit : « *J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport du Commandant de la Gendarmerie du commandant de Rio... D'après le rapport de la gendarmerie tous les torts seraient à l'ouvrier Schardighi, qui, par les propos les plus indécents aurait excité le Polonais et lui aurait attiré le soufflet qui a occasionné toute la rixe. Il paraîtrait d'après les autres rapports que le Polonais n'aurait pas compris ce qui lui a dit (sic) et aurait été fort imprudent de donner un soufflet sans motifs. Cette affaire mérite d'être éclairée par les informations de M. le Procureur Impérial. En attendant, il convient que l'ouvrier qui a occasionné cette émeute cesse d'être employé à la mine...* » — Ayant pris connaissance des différents rapports, l'EMPEREUR décide : « *Faire arrêter cet ouvrier et le faire venir dans les prisons de Porto-Ferrajo...* » (Une note de DROUOT indique que l'ouvrier fut arrêté le 14 juillet 1814.) (6)

## 271. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

Apostille signée « N » en marge d'un rapport du G<sup>al</sup> DROUOT; Porto-Ferrajo, 21 octobre 1814, 1/2 p. in-fol. — On a joint 3 rapports du chef de Bataillon Guasco, relatifs au même rapport. LES AUTOGRAPHES DE NAPOLEÓN I<sup>er</sup> DE L'ILE D'ELBE SONT RARES.

Certains actes d'insoumission ayant eu lieu parmi les troupes de l'île d'Elbe, l'EMPEREUR décide : « *... Faire mettre ces hommes en prison et les faire partir à la première occasion : leur ôter leur sabre et leur donner des cartouches jaunes (brevet de congé jaune donné aux soldats chassés de l'armée pour inconduite, etc.). Faire une réforme parmi les sous-officiers afin d'ôter ceux qui ne parlent pas italien, et qui ne sont pas capables de conduire les hommes...* », etc. Les rapports joints relatent les faits qui ont fait prendre à l'EMPEREUR la présente décision. (4)

## 272. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

Deux apostilles signées « N » en marge d'un rapport autographe signé 2 fois du Général DROUOT; Porto-Ferrajo, 27 décembre 1814, 3/4 de p. in-fol. (*Coll. Crawford*). LES AUTOGRAPHES DE L'EMPEREUR DE L'ILE D'ELBE SONT RARES.

Pièce relative à l'achat d'une maison située près du corps de garde de la place d'armes. On a joint deux rapports relatifs à l'estimation de cette maison. (3)

## 273. NAPOLEÓN I<sup>er</sup>.

L. S., « *Np* » à Carnot; Paris, 27 mars 1815, 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. RARE DE CETTE ÉPOQUE.



LETTRE ÉCRITE PENDANT LES CENT-JOURS : « ... Mon intention est d'organiser la garde nationale dans toutes les parties de l'Empire, mais surtout dans les bonnes provinces... (Dauphiné, Franche-Comté, Alsace, Lorraine, Vosges, Champagne, département du Nord, etc.)... Il faut qu'une partie soit armée et puisse servir et protéger le territoire : mais il faut la faire commander par des officiers réformés ou par des personnes sur le patriotisme desquelles on n'ait aucun doute. Cette opération est si importante, qu'aussitôt qu'il sera possible, je désire avoir votre rapport sur l'organisation de votre bureau des gardes nationales qui sera chargé de tous les détails et des nominations à tous les emplois... » Le Comte DROUET D'ÉRLON, le Maréchal SUCHET, le G<sup>al</sup> GÉRARD, le M<sup>al</sup> MASSÉNA, etc., doivent être autorisés à effectuer dans leurs divisions respectives les changements d'officiers qu'ils jugeraient nécessaires : « ... En leur donnant ce pouvoir, faites une circulaire pour leur faire connaître qu'on doit placer de préférence les officiers réformés ou qui ont servi, et ôter tous ceux qui, par leurs intérêts ou leurs opinions, seraient contraires à la cause nationale. Cette opération est urgente et doit se faire sans délai. Pour que cette opération marche d'ensemble, il faut que toutes les autorités soient épurées, mais ce travail serait trop long : s'il fallait attendre qu'il partit de Paris... Mandez aussi aux Préfets de vous faire connaître tous les déplacements qui ont eu lieu dans les diverses administrations et régions de leurs départements et surtout dans les eaux et forêts d'où l'on a ôté de bons citoyens pour placer des émigrés. Vous autoriserez en conséquence les Préfets à se concerter avec le général commandant la division pour rectifier les déplacements qui auraient eu lieu dans les administrations de leurs départements en haine d'opinion politiques, etc. Ils pourront déplacer à cet effet ceux qui auraient été nommés depuis le 1<sup>er</sup> avril 1814 et rétablir ceux qui seraient dans le cas de reprendre leur place... » etc. (1)

## 274. NAPOLÉON I<sup>er</sup> (VOYAGES DE :).

Dossier de 20 pièces manuscrites auxquelles on a joint 3 imprimés relatifs aux voyages de l'EMPEREUR; ces pièces portent des signatures de : G<sup>al</sup> LAPRUN; G<sup>al</sup> DEMBARRÈRE; HAUTERIVE (Alexandre, Maurice BLANC DE LANAUTE, comte de :) diplomate; FAIPOULT; G<sup>al</sup> FRANCESCHI; CAULAINCOURT, Duc de VICENCE, Grand Écuyer de l'Empire; G<sup>al</sup> CLAUSEL; G<sup>al</sup> GIRARD; ALISSON DU CHAZET, littérateur; MARET, Duc de BASSANO, etc.; en tout environ 32 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, auxquelles on a joint, 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup> imprimées, relatives au voyage de NAPOLÉON à Mons en 1810. Belles pièces.

INTÉRESSANT ENSEMBLE RELATIF A DES VOYAGES QUE FIT NAPOLÉON I<sup>er</sup> DU 27 FRIMAIRE AN VI (17 décembre 1797) jusqu'au 8 octobre 1811.

### I<sup>o</sup>) PIÈCES DE FRIMAIRE AN VI :

Elles sont au nombre de 4 datées de Metz et portant les signatures des généraux LAPRUN (2) et DEMBARRÈRE (1) et de l'adjutant général MORET (1). Elles furent écrites à l'époque de la signature du *Traité de Rastadt*. A cette époque, le général BONAPARTE ne passa pas à Metz : « ... Je viens de recevoir une expédition de votre arrêté du 26 de ce mois relatif aux honneurs à rendre au général BUONAPARTE dans l'hypothèse où il passerait par cette commune pour retourner à Rastadt... Je vais de mon côté concerter avec le commandant de la Place les mesures à prendre pour que les honneurs militaires soient rendus au héros de l'Italie... », etc. — Suit la description des honneurs à rendre au général BONAPARTE s'il passait à Metz.

II<sup>o</sup>) VOYAGE DE BONAPARTE A LYON (pour présider la Consulte de la République Italienne, du 8 janvier 1802 au 31 janvier 1802).

2 L. S. de BLANC D'HAUTERIVE; Paris, 24 Nivôse et 6 Pluviôse An X (14 janvier et 26 janvier 1802), 2 pp. in-fol.

« ... Les citoyens de Lyon accueilleront le PREMIER CONSUL avec des transports de joie et de reconnaissance. Il était attendu avec la plus vive impatience. Depuis 2 jours le Palais du Gouvernement ainsi qu'un arc de triomphe qui lui ouvrira l'entrée de la ville, étaient illuminés pendant la nuit, pour signaler d'avance la joie de sa prochaine arrivée... », etc. — « ... Il paraîtrait qu'hier il y a eu à Lyon une assemblée générale de la Consulte Cisalpine et une grande parade, qu'aujourd'hui le PREMIER CONSUL donnera les audiences de congé, et que demain il partira pour venir à Paris par la route du Bourbonnais... », etc.

III<sup>o</sup>) VOYAGE EN NORMANDIE (du 29 octobre au 14 novembre 1802).

L. S., « *Cadet-Chambine* », chef de Division des Ponts-et-Chaussées; Paris, 17 Brumaire An XI (8 novembre 1802), 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

« ... Je vous prévient que le PREMIER CONSUL doit parcourir la route de Beauvais à Paris par Beaumont et Praisle qu'on m'annonce être en mauvais état. Je vous invite à donner de suite des ordres pour la faire sur le champ réparer... », etc.

IV<sup>o</sup>) VOYAGE DANS LE NORD ET EN BELGIQUE (du 24 juin 1803 au 11 août 1803).

a) 1 L. A. S. et 1 L. S., de FAIPOULT, Préfet de l'Escaut à son collègue du Département de la Dyle, Gand, 26 Prairial An XI (15 juin 1803), 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

« ... Je prends des mesures pour être instruit des jours où il (le 1<sup>er</sup> CONSUL) arrivera à Boulogne et autres lieux... Je conjecture qu'il est actuellement parti de Paris et qu'il pourrait être à Gand pour le 3 ou le 4 Messidor... Il me serait bien agréable de vous voir me prévenir à Gand : est-ce qu'il ne serait pas possible que vous y vinssiez saluer le 1<sup>er</sup> CONSUL ?..., etc. — « ... Je tiens la promesse que je vous ai faite de vous donner exactement tous les détails que j'obtiendrais sur la marche du 1<sup>er</sup> CONSUL : ... Le 1<sup>er</sup> CONSUL part avec MADAME BONAPARTE jeudi ou vendredi : ils resteront 24 ou 36 heures à Amiens. Le CONSUL va d'Amiens à Boulogne où sera le général VANDAMME... De Lille il ira par Ostende et Bruges à Gand. MADAME BONAPARTE arrivera à Gand, 2 jours avant le 1<sup>er</sup> CONSUL. — On croit que le CONSUL sera accompagné par 4 ministres, 6 Généraux, 30 officiers, dont 8 Colonels : MADAME BONAPARTE aura avec elle 4 dames d'honneur. Le nombre des domestiques sera de 30 pour le 1<sup>er</sup> CONSUL et de 15 pour MADAME BONAPARTE... », etc. (A cette époque le 1<sup>er</sup> Consul fait déjà figure de Souverain et tout prend de plus en plus un air royal. Pendant leur voyage le 1<sup>er</sup> CONSUL et MADAME BONAPARTE vont apparaître comme des divinités protectrices distribuant sans compter des grâces, de l'argent, des bijoux et tabatières d'or avec les lettres P. F. (peuple français) en diamants ou le portrait du 1<sup>er</sup> CONSUL. Partout se firent des restitutions aux émigrés. BONAPARTE traversa le ciel de la Belgique comme un météore, laissant derrière lui des œuvres qui l'immortalisèrent.)

b) L. A. S., de RÆDERER fils à son père; Lille, 17 Messidor An XI (6 juillet 1803), 3 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Voilà qu'il est 5 heures : le 1<sup>er</sup> CONSUL entre dans la ville accompagné de toute la troupe : l'amiral BRUIX qui va dans une de ses voitures dit que nulle part il n'a été reçu avec autant de joie que sur cette route : c'ÉTAIT UNE FOLIE; les jeunes filles lui jetaient des roses plein sa voiture. Il n'y a pas un seul petit village qui ne soit caché sous les feuilles et les guirlandes de fleur. Dans le seul bourg de Bailleul il y a plus de 10 arcs de triomphe en feuillage avec des inscriptions qui n'en finissent plus... », etc. (Cette lettre est d'Antoine, Marie RÆDERER, plus tard Pair de France et fils de Pierre, Louis Comte RÆDERER.)

c) NOTE ÉMANANT DE CAMBACÉRÈS, et ITINÉRAIRE DU 1<sup>er</sup> CONSUL; Paris, 8 Thermidor An XI (27 juillet 1803), 1/2 p. in-8<sup>o</sup>, en-tête imp. de Cambacérès, et 3/4 de p. in-4<sup>o</sup> pour l'itinéraire du 1<sup>er</sup> CONSUL.

CAMBACÉRÈS fait adresser à JOSEPH BONAPARTE une copie de l'itinéraire du 1<sup>er</sup> CONSUL. Cet itinéraire ne correspond pas absolument, quant aux dates, avec celui que donne SCHUERMANS dans son « Itinéraire général de Napoléon 1<sup>er</sup> »; BONAPARTE fut en retard sur son itinéraire initial.

V<sup>o</sup>) VOYAGE SUR LA RIVE GAUCHE DU RHIN (du 27 août 1804 au 12 octobre 1804).

2 L. S. du G<sup>al</sup> FRANCESCHI, au Colonel VIENNÉE; Aix-la-Chapelle, 26 Thermidor et 23 Fructidor An XII (14 août et 10 septembre 1804), en tout 3 pp. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp.

La première lettre est relative au voyage que fit l'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE à Aix-la-Chapelle en 1804. (Ce voyage ne fut point une médiocre affaire, car NAPOLÉON, tout neuf en la dignité impériale, prétend la maintenir entière et ne laisser faire à sa femme que ce qui convient à la dignité d'une grande souveraine; il fit acheter 47 chevaux pour 67.214 francs, 8 voitures pour 26.772 francs, et un hôtel tout meublé à Aix-la-Chapelle (Hôtel Jacobi) pour 144.000 francs, etc.): « ... J'ai l'honneur... de vous annoncer que M. le général commandant en chef la Division distribuera mercredi prochain 27... les décorations de la Légion d'Honneur... S. M. L'IMPÉRATRICE daignera assister à cette cérémonie dans la cathédrale au moment même où l'on chantera le « TE DEUM » pour célébrer l'anniversaire de la naissance de S. M. L'EMPEREUR (15 août)... », etc. — « ... S. M. L'EMPEREUR devant partir demain à 5 heures du matin pour Juliers, vous voudrez bien... faire prendre les armes à toutes les troupes de la garnison à 4 heures précises... Aussitôt que S. M. aura passé les ponts elle sera saluée de 21 coups de canon, les boîtes de la ville feront aussi une décharge comme à son entrée... SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE (que NAPOLÉON avait rejoint

à Aix-la-Chapelle le 2 septembre) devant aussi partir 24 heures après l'EMPEREUR, vous voudrez bien lui faire rendre les mêmes honneurs militaires... », etc.

VI<sup>o</sup>) VOYAGE EN ITALIE POUR LE SACRE (du 2 avril 1805 au 17 juillet 1805).

L. S., de CAULAINCOURT, Duc de VICENCE, Grand Écuyer de l'Empire au D<sup>r</sup> YVAN, chirurgien de l'EMPEREUR; Paris, 2 Germinal An XIII (23 mars 1805), 3/4 de p. in-fol.

« ... J'ai l'honneur de vous prévenir..., qu'étant désigné par S. M. pour l'accompagner dans son voyage, vous aurez place dans ses voitures : un de vos gens sera placé dans une des gondoles qui précèdent ou suivent. SA MAJESTÉ, partira de Fontainebleau le 12 Germinal (2 avril) et passera par Troyes, Semur, Chalon, Mâcon et Bourg pour être rendu à Lyon le 22 (12 avril) et le 30 (20 avril) à Stupinis (sic : lire Stupinigi)... », etc.

VII<sup>o</sup>) SECOND VOYAGE EN ITALIE (du 16 novembre 1807 au 1<sup>er</sup> janvier 1808).

L. A. S. du général (Maréchal) CLAUSEL, à un général; Venise, 2 décembre 1807, 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... S. M. L'EMPEREUR, est arrivé à Venise le 29, accompagné du VICE-ROI (Prince Eugène), du GRAND DUC DE BERG (Murat) et du PRINCE DE NEUCHÂTEL (M<sup>al</sup> Berthier); le ROI DE BAVIÈRE est arrivé en même temps. L'EMPEREUR sort tous les jours et paraît s'occuper plus particulièrement des établissements maritimes : il visite les différentes passes et les canaux qui y conduisent... On ne connaît pas la durée du séjour de S. M. à Venise : les dispositions sont prises pour son voyage vers Udine. S. M. doit être très satisfaite du peuple vénitien. On ne peut le recevoir dans aucun pays avec autant de démonstrations de joie : on n'est pas maître d'arrêter les mouvements que sa présence excite, il faut qu'on les exprime, et l'expression de tous ces sentiments ne peut être qu'infiniment agréable à l'EMPEREUR... Le ROI DE NAPLES (Joseph Bonaparte) est arrivé... », etc.

VIII<sup>o</sup>) VOYAGE DE RETOUR APRÈS WAGRAM ET LA PAIX DE VIENNE (du 18 octobre 1809 au 26 octobre 1809).

L. A. S., du général GIRARD; Carlsruhe, 18 octobre 1809, 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

... Je crois qu'il est de mon devoir de... rendre compte que M. BIGNON, par l'estafette de l'EMPEREUR, donne avis à S. A. I. LA GRANDE DUCHESSE HÉRÉDITAIRE (née Stéphanie de Beauharnais, mariée en 1806 au Grand Duc de Bade), que S. M. L'EMPEREUR ET ROI doit partir de Vienne le 16 à 4 heures du matin, doit aller à Passau, de là à Munich où elle s'arrêtera un jour, puis à Stuttgart, où elle ne fera que passer. S. A. I. M<sup>me</sup> LA GRANDE DUCHESSE espère que l'EMPEREUR s'arrêtera un jour à Carlsruhe (il y passa le 24 novembre). En allant à l'armée il lui a promis qu'à son retour il passerait 2 jours entiers... On assure que des troupes autrichiennes sont déjà entrées en Silésie et s'y sont établies : on ne serait pas surpris que le ROI DE PRUSSE fut un peu maltraité pour la conduite qu'il a tenue pendant la guerre. On s'obstine à penser que le mouvement de SCHILL était à sa connaissance et même ordonné secrètement par lui : ce qui fonde assez cette opinion, c'est que les officiers qui faisaient partie de sa troupe avaient tous été précédemment au service du ci-devant Électeur de Hesse... » etc. — (Ferdinand de SCHILL, colonel prussien, d'origine hongroise. Il établit des relations avec les chefs de la *Tugend-Bund* association patriotique qui se forma à cette époque en Allemagne. Le ROI JÉRÔME DE WESTPHALIE se plaignit au Roi de Prusse des agissements de SCHILL qui se mit en campagne et remporta d'abord divers avantages; mais il dut s'enfermer dans Stralsund, où il périt après une belle défense le 31 mars 1809.)

IX<sup>o</sup>) VOYAGE DANS LES PAYS-BAS AVEC L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE (du 19 septembre 1811 au 11 novembre 1811).

a) L. A. S., d'ALISSON DE CHAZET, littérateur; Amsterdam, 15 octobre (1811), 3 pp. 1/2 in-fol.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Avant-hier l'EMPEREUR étant monté dans une barque par un temps très humide on désira mettre un tapis sous ses pieds : comme le temps pressait on prit le premier venu dans un café voisin : lorsque l'EMPEREUR fut de retour on reporta le tapis au maître du café qui ne voulut rien prendre en paiement : quelques passants voulurent le marchander et en offrirent des sommes considérables, mais le propriétaire repoussa toutes les propositions et le serra soigneusement dans une armoire que les Hollandais appellent « ARMOIRE D'HONNEUR ». C'est ce fait qui prouve le bon Esprit de la Nation que j'ai raconté en vers... La fête que la ville d'Amsterdam offre à L. L. M. M. est fixée au Dimanche 20 octobre... » etc.

b) L. S., de MARET, Duc de BASSANO; Paris, 20 septembre 1811, 1 p. in-fol.

«...S. M. L'EMPEREUR ET ROI a quitté Compiègne le 19 au matin : de Boulogne où il se rend d'abord il ira à Anvers et à Amsterdam. L'objet de son voyage est de visiter les flottilles, l'Escadre de l'Escaut... SA MAJESTÉ visitera aussi les départements de la Hollande et ses établissements divers, marquant, comme elle le fait toujours, son passage par des améliorations et des bienfaits. La Hollande sera le terme de son voyage... », etc.

c) L. S., de MARET, Duc de BASSANO; Amsterdam, 9 octobre 1811, 1 p. 1/8 in-fol.

«...SA MAJESTÉ IMPÉRIALE partie d'Anvers le 5 de ce mois, après avoir terminé les affaires qui l'y avaient amenée, s'est écartée de la route directe d'Amsterdam pour visiter le Port d'Helvoët Sluys (sic, lire : Helevœsluis) et Willemstadt. L'EMPEREUR a fait une partie de cette route par eau et s'est rendu à Gorcum où S. M. L'IMPÉRATRICE devait le rejoindre. Leurs Majestés ont séjourné pendant 48 heures à Utrecht et viennent d'arriver au terme de leur voyage : de brillants préparatifs avaient été faits ici pour les recevoir, mais ce que l'on remarquait par dessus tout c'était la satisfaction qu'éprouvaient les habitants d'Amsterdam à jouir de la présence de leurs Augustes Souverains. On ne sait point encore quelle sera la durée du séjour de l'EMPEREUR dans cette ville... Il se propose... de visiter les escadres... », etc., etc.— On a joint 3 imprimés (23)

## 275. MORT DE NAPOLEON I<sup>er</sup>.

L. A. S. du général LALLEMAND à M. le Comte (Joseph BONAPARTE, Comte de Survilliers. — Le texte de la lettre semble indiquer qu'elle n'a pu être adressée ni à LAS-CAZES, ni à BERTRAND, ni à MONTHOLON); Philadelphie (États-Unis), 10 octobre 1821, 2 pp. in-4<sup>o</sup>. RARE.

MAGNIFIQUE LETTRE SUR LA MORT DE L'EMPEREUR : «... Les sentiments de regrets et d'affliction qu'éprouve tout bon français ont pu nous apprendre à juger de votre douleur. Elle doit être déchirante et j'ai cru devoir la respecter jusqu'à ce jour... Que les haines nées de l'envie, excitées par l'ingratitude déposent enfin leurs traits brisés devant le piédestal du grand homme. Puisse la France, redevenue libre et rendue à ses belles destinées, unir à jamais à sa couronne triomphale la palme immortelle attachée au nom de NAPOLEON !... La FRANCE et NAPOLEON étaient inséparables dans ma pensée. J'ai cru remplir encore un devoir envers la France et rester plus digne d'elle en n'obéissant, dans les jours de revers, qu'à l'enthousiasme qui entraînait un soldat d'Italie et d'Égypte vers le chef illustre qu'il avait si souvent appris à admirer... Veuillez donc permettre M. le Comte, qu'écartant dans cette circonstance, tout ce qui est étranger au fatal événement que déplore un cœur français, je dépose l'hommage de ma vénération pour NAPOLEON dans le sein de l'ami que la nature lui avait donné... », etc. (1)

## SOUVENIRS HISTORIQUES NAPOLEONIENS

276. NAPOLEON I<sup>er</sup> A SAINTE-HÉLÈNE : réunion de 4 assiettes en porcelaine de la « MANUFACTURE IMPÉRIALE DE SÈVRES », du service dit « des quartiers généraux » dont les décors se rapportent à la « CAMPAGNE D'ÉGYPTE » et ayant servi à l'Empereur à Sainte-Hélène.

Les assiettes de ce service furent commandées par NAPOLEON I<sup>er</sup> pour son usage personnel; la dénomination « service des quartiers généraux » fut adoptée en raison des sujets peints sur chaque pièce, sujets représentant les localités où l'Empereur séjourna au cours de ses campagnes. On relève la trace de leur livraison dans les Archives de la Manufacture nationale de Sèvres (Ib 2, l. II) dans une « Liste des assiettes du Service de l'Empereur envoyé à Paris le 31 décembre 1809 ». Historiquement, on sait que, après le désastre de Waterloo, le valet de chambre de NAPOLEON I<sup>er</sup>, le fidèle MARCHAND, emporta du Palais de l'Élysée soixante de ces assiettes, la veille du départ pour Rochefort. Elles figurèrent sur la table de Longwood lors des repas d'apparat. NAPOLEON I<sup>er</sup>, qui les considérait comme inestimables, fit cadeau de deux de ces assiettes à M<sup>mes</sup> BERTRAND et MONTHOLON. A l'inventaire de 1821, on ne retrouve plus que 54 d'entre elles (cf. F. Mas-

son : Napoléon à Sainte-Hélène). Sous la première Restauration, Louis XVIII utilisa les pièces de ce service après avoir fait gratter la marque impériale. En 1921, à l'occasion du centenaire de la mort, « Le Monde illustré » a donné la reproduction de 17 de ces assiettes, de Sainte-Hélène, (dont 12 appartenaient à M<sup>lle</sup> Las Cases), les seules connues à l'époque.

(Voir reproductions en frontispice.)

A. — VUE DE LA RADE ET DE LA VILLE DE CÉSARÉE EN SYRIE.

En plein, sujet peint au naturel montrant la mer avec 2 vaisseaux sur la gauche, une barque et, à droite, une tartane; au fond les collines avec la ville et le port. Au marli : décor rayonnant d'étoiles, de glaives, guirlandes, etc... en or de deux tons sur fond vert foncé.

Marques : Manufacture impériale de Sèvres grattée et remplacée par celle de Louis XVIII (2 L entrelacées) tracée à la meule.

Décor peint par *Robert Jean François*, peintre de paysages et de chasses; à la manufacture de 1806 à 1843.

B. — L' « ABOUKIR », CHEVAL DE L'EMPEREUR, AVEC UNE VUE DU FORT D'ABOUKIR.

En plein, sujet peint au naturel montrant, au premier plan à droite, un mamelouk tenant une longue pipe vu de dos près d'un cheval sellé; plus loin d'autres personnages et le fort; au fond la mer. Au marli, même décor que la précédente assiette.

Marques : manufacture impériale de Sèvres grattée et remplacée par celle de Louis XVIII (2 L entrelacées) tracée à la meule.

Décor peint par *Swebach*, peintre de sujets militaires; à la manufacture de 1802 à 1813.

C. — LE « CHEIK », CHEVAL DE L'EMPEREUR, AVEC SCÈNE MILITAIRE EN ÉGYPTÉ.

En plein, sujet peint au naturel montrant, à gauche, un arabe, vu presque de face, armé de la lance et du fusil; il tient la bride du cheval; plus loin deux cavaliers galopant vers les tentes d'un camp s'exercent à la lance. Au marli : même décor que sur les précédentes assiettes.

Marques : manufacture impériale de Sèvres grattée et remplacée par celle de Louis XVIII (2 L entrelacées) tracée à la meule.

Décor peint par *Swebach* (voir plus haut).

D. — TOMBEAUX DES MAMELOUCKS ET ENTERREMENT ARABE PRÈS DU CAIRE.

En plein, sujet peint au naturel montrant au premier plan trois arabes assis; plus loin le cortège funèbre défilant vers la gauche; au fond un temple avec son minaret, etc... Au marli : même décor que les précédentes assiettes.

Marques : manufacture impériale de Sèvres grattée et remplacée par celle de Louis XVIII (2 L entrelacées) tracée à la meule.

Décor peint par *Robert* (voir plus haut).

*Ces assiettes seront vendues séparément avec faculté de réunion.*

277. NAPOLÉON I<sup>er</sup> : assiette en porcelaine de la « MANUFACTURE IMPÉRIALE DE SÈVRES », du service dit « des grands hommes », commandé par l'Empereur pour son usage personnel.

(Voir reproduction en frontispice.)

Portrait de « BRAMANTE LAZZARI DA URBINO », architecte né à Casteldurante au xv<sup>e</sup> siècle.

En plein, le portrait peint en grisaille de Bramante da Urbino; il est vu, dans un médaillon circulaire, la tête légèrement inclinée et de profil vers la gauche. Au marli : décor courant de guirlandes de feuillages s'entrecroisant et d'abeilles en or sur fond vert foncé.

Marques : Manufacture impériale de Sèvres grattée et remplacée par celle de Louis XVIII (2 L entrelacées) tracée à la meule. Il est curieux de constater que le Roi adopta cette assiette pour son service malgré la présence des abeilles la décorant.

278. MÈCHE DE CHEVEUX DE L'EMPEREUR NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

Ces cheveux, coupés à l'île d'Elbe, proviennent du marquis St-Giorgio, qui, en 1847, en fit don à Jean DELAVO, fondateur du « monument » élevé à Marengo à la gloire

de l'Empereur (1). Ils ont été primitivement joints à une lettre de Napoléon I<sup>er</sup> à un membre de sa famille (princesse Pauline BORGHÈSE; voir : DELAVO, l'Ingratitude de Napoléon III, page 142-xxi chap.). Sous le numéro 53 du recueil décrit plus bas on trouvera mentionnées les circonstances dans lesquelles cette précieuse relique fut remise par le marquis St-GIORGIO à Jean DELAVO. Elle offre, d'après ce document, des garanties d'authenticité que l'on rencontre rarement à l'appui des souvenirs napoléoniens de cette nature.

RECUEIL ET PIÈCES SE RAPPORTANT AU MONUMENT DE MARENGO.

N = PIÈCES AUTHENTIQUES = du = Gouvernement piémontais = circulaires et lettres adressées, = par = JEAN DELAVO, = aux littérateurs les plus célèbres de l'Italie = et leurs autographes pour la solennelle = inauguration du = MONUMENT = élevé à Marengo. le 11 juin 1847 = A LA GLOIRE DE = NAPOLÉON I<sup>er</sup> = CHEVEUX DE L'EMPEREUR COUPÉS A L'ILE D'ELBE. 1 vol. in-folio, pleine toile chagrinée marron, dos orné; filet d'encadrement et titre (ci-dessus) en or sur le plat supérieur; encadrement formant cartouche avec aigle couronnée et lettre « N », également en or, sur le second plat. Reliure du temps un peu fatiguée.

Réunion de 1 L. S. de A. P. BONAPARTE, prince de Canino et de 38 L. A. S. et P. A. S. (poèmes de circonstance) de personnalités italiennes adressées à Jean DELAVO en 1847, à l'occasion de l'inauguration du monument de Marengo; on y relève les noms du comte *Terentio Mamiani*; de *N. Tommasco*; *G.-B. Niccolini*; *Giuria*; *Giovanni Tagliacarne*; *Gabriele Rossetti*; *C. Risi*; *G. Revere*; *A. Manzoni*; etc., etc... Ces lettres sont précédées d'une notice biographique sur leurs auteurs, et de pièces officielles relatives à l'inauguration émanant des autorités sardes, etc... *In fine* on a joint : — pièces diverses manuscrites et imprimées; — un numéro et des extraits du *Messenger de Turin* : — *Marengo et ses monuments*, Paris, 1854, brochure in-8 de 50 pp.; — *Gianni* : *La battaglia di Marengo*, Asti 1847, brochure in-8 de 20 pp. (*Les cheveux de Napoléon I<sup>er</sup>* figurent, comme dit plus haut, sous le n<sup>o</sup> 53 du recueil). On a joint également :

L'INGRATITUDE DE NAPOLÉON III — APPEL A L'OPINION PUBLIQUE (voir note en bas de page), 1 vol. in-8 relié demi-toile bleue, plats papiers, pièce de titre rouge sur le dos. (2)

## FAMILLE IMPÉRIALE

279. JOSÉPHINE (Marie, Joseph, Rose TASCHER DE LA PAGERIE), Impératrice des Français (18 mai 1804), première femme de NAPOLÉON I<sup>er</sup> (9 mars 1796), répudiée le 16 décembre 1809. Née aux *Trois-Ilets* (Martinique), le 23 juin 1763, morte à Malmaison, le 29 mai 1814.

L. A. S., « *Lapagerie Bonaparte* » à BARRAS; (An IV), 1 p. 1/4 in-12, papier à petite bordure violette. RARE.

« ... *La citoyenne Girod est bien tracassée, mon cher BARRAS; on lui fait éprouver une injustice: elle me prie de vous engager à mettre une apostille au mémoire qu'elle vous présente. C'est un service essentiel que vous lui rendrez, attendu qu'elle a éprouvé des pertes considérables. Je vous serai reconnaissante, mon cher BARRAS de ce que vous ferez pour la citoyenne Girod...* », etc. (1)

(1) Jean DELAVO, piémontais d'Alexandrie, admirateur enthousiaste de Napoléon I<sup>er</sup>, s'était rendu acquéreur de plus de cent hectares de terre dans la plaine où fut livrée la bataille de Marengo. Il fit construire et installa sur les lieux un monument et un musée où il réunit des souvenirs napoléoniens; le monument fut inauguré en 1847 avec une certaine solennité. S'étant ruiné dans cette entreprise, il tenta vainement d'obtenir en France l'autorisation d'une loterie destinée à préserver son œuvre. Il s'adressa ensuite à Napoléon III qui resta muet à ses sollicitations et se borna à lui envoyer la légion d'honneur. A bout de ressources, DELAVO se retira en Belgique où il publia : *L'INGRATITUDE DE NAPOLÉON III — Appel adressé à l'opinion publique*. Bruxelles, chez tous les libraires, etc..., 1861, 1 vol. in-8, vii-163 pp. ouvrage dans lequel il expose la conduite dédaigneuse de l'Empereur et de son entourage à son égard, et l'accuse lui et ses services de s'être approprié le précieux recueil d'autographes contenant les cheveux de Napoléon I<sup>er</sup>, qu'il leur avait confié.

280. JOSÉPHINE, Impératrice des Français (la même).

L. A. S., « *Joséphine* » à Cambacérès; Malmaison 16 (?) (1812), 1 p. 1/4 in-4°, papier à bordure gaufrée de Susse. *Très belle pièce.* RARE.

Lettre écrite après le divorce : « ... *Je suis bien sensible à votre intérêt pour mon fils et pour moi et à tout ce que vous me dites d'aimable au sujet de l'avantage qu'il vient d'obtenir. J'ai reçu hier une lettre de lui en date du 25, le lendemain de cette affaire (24 octobre 1812, bataille de Malo-Jaroslawetz, remportée par le PRINCE EUGÈNE sur KUTUSOFF ?). Il m'en dit que deux mots, mais il ajoute que l'EMPEREUR est content. Je suis sûre que vous partagerez sa satisfaction et la mienne. Je suis touchée de ce que vous me mandez de l'obligeante attention de l'IMPÉRATRICE (Marie-Louise) pour la Vice-Reine (AUGUSTA-AMÉLIE, femme du PRINCE EUGÈNE)... » , etc. (1)*

281. JOSÉPHINE, Impératrice des Français (la même).

L. A. S., « *Joséphine* », à Cambacérès; 3 janvier (1814), 1 p. in-4°, papier à bordure gaufrée de Susse. *Très belle pièce.* RARE.

IMPORTANTE LETTRE ÉCRITE AU DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE FRANCE ET PEU DE MOIS AVANT LA MORT DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE. Elle remercie tout d'abord CAMBACÉRÈS de ses vœux à l'occasion de la nouvelle année : « ... *Je suis bien fâchée que vos occupations me privent du plaisir de vous voir mais je ne puis me plaindre.* JE SAIS COMBIEN VOS MOMENTS SONT UTILES A L'EMPEREUR (à cette époque NAPOLÉON éprouvait de grosses difficultés avec le Corps législatif qui, après diverses négociations, fut dissous, 29-31 décembre 1813). — « ... *J'espère que les circonstances changeront ET QUE TOUS LES FRANÇAIS, EMPRESSÉS DE CHASSER L'ENNEMI AURONT POUR LEUR SOUVERAIN ET LEUR PATRIE VOS SENTIMENTS ET LES MIENS... » , etc. (1)*

MARIE-LOUISE, Impératrice des Français, seconde femme de NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Née à Vienne, le 12 décembre 1791, morte à Parme le 17 décembre 1847.

Correspondance de 205 lettres autographes, autographes signées ou non signées pour la plupart *inédites*; en tout environ 520 pages in-4° et in-8°. — Cet ensemble, qui peut être considéré comme unique, s'étend sur presque toute la vie de MARIE-LOUISE; en effet, les premières lettres de cette correspondance furent écrites en 1799, alors que la future Impératrice n'était âgée que de 8 ans, et les dernières en 1846, année précédant celle de sa mort. Sur ces 205 lettres, 180 sont adressées à son amie d'enfance Victoire Du POUTET, plus tard comtesse de CRENNEVILLE, 13 à Madame de MONTESQUIOU, gouvernante du ROI DE ROME, 8 à CAMBACÉRÈS et 4 à MARET, Duc de BASSANO. *Elles sont pour la plus grande partie inédites.*

Les lettres constituant cette réunion sont ici divisées en 3 parties : I<sup>o</sup>) Lettres à Victoire Du POUTET de 1798 à 1810, constituant l'ensemble des lettres écrites par MARIE-LOUISE à son amie intime, pendant son enfance et alors qu'elle était jeune fille. — II<sup>o</sup>) Lettres écrites de 1811 à 1815 comme Impératrice des Français, adressées à Madame de MONTESQUIOU, gouvernante du ROI DE ROME, à CAMBACÉRÈS et au Duc de BASSANO. — III<sup>o</sup>) Lettres à Victoire du POUTET, Comtesse de CRENNEVILLE, écrites de 1820 à 1846 comme archiduchesse de Parme.

282. LETTRES DE 1798 AU 13 JANVIER 1810.

88 L. A. S., « *Louise* » ou « *Louise d'Autriche* » ou « *L. A.* », à Victoire Du POUTET (1); Vienne, Bude, Erlau, etc., de 1798 au 6 janvier 1810; en tout environ 236 pp., in-4° et in-8°.

(Voir reproductions page 219.)

(1) L'Archiduchesse MARIE-LOUISE avait pour gouvernante une française, la Baronne Du POUTET, devenue comtesse COLLOREDO par son second mariage avec le ministre autrichien des Affaires étrangères. Une fille du premier lit, VICTOIRE, sensiblement du même âge que MARIE-LOUISE, devint son amie sans toutefois partager sa vie, l'étiquette s'y opposant. Une correspondance en français s'établit entre elles et se continua pendant près de 50 années. Toutes les lettres à Victoire Du POUTET sont écrites sans contrainte et avec le sentiment de la sécurité la plus parfaite; elles permettent de suivre le développement du caractère de MARIE-LOUISE au cours des différentes phases de sa vie.

N° 282. — MARIE-LOUISE,  
Impératrice des français.  
(Lettre du 6 Janvier 1810)  
ci-dessous.

Paris ce 8 Janvier

Chère Victoire!

Je vous remercie bien des fois pour les  
que vous ~~formez~~ <sup>formez</sup> pour moi à l'occasion  
nouvelle année, et croyez que je n'ai au-  
cunement de ce que vous <sup>avez</sup> ~~employé~~ employé  
de la certaine papée pour faire une  
à votre lettre que à m'écrire. Mais  
aussi sur votre indulgence dans un cas  
qui pourroit arriver sous peu. La nouvelle  
année a commencé par un acte bien mémo-  
rable dans l'histoire, celui de la séparation  
de Napoléon avec son épouse, que je plains  
la malheureuse sur laquelle tombera son  
croix, ses beaux jours seront alors sûrement  
finis. Dites un Paternoster afin que ce ne soit  
pas moi. Maman est de nouveau replongée  
dans de nouvelles angoisses, par la maladie  
de l'Archiduc Ferdinand, je les partage  
Bien sincèrement avec elle; Et formez des

J'ai entendu que le bal l'a  
fait plaisir. Il est arrivé un  
grand malheur de la famille Villaherme  
qui étoit au carrousel et qui est  
allé à cheval avec pied allant  
dans son courir le même objet  
je suis ce qui il étoit allé à  
rue Cas à Domi un coup sur la  
poitrine il est tombé contre  
le mur et est mort dans  
le moment on est allé porter  
cette nouvelle à son ~~malheur~~  
père dans le Théâtre quand  
je me pense vivement la  
douleur inconsalable de se  
parens je pourrai pleurer avec  
et les chevaliers du carrousel  
ne le feroit sûrement plus  
ce malheur leur donnera  
Des reproches éternels qui leur in-

N° 282. — MARIE-LOUISE,  
Impératrice des français.  
(Lettre du 21 Février 1803)  
ci-dessus.



TRÈS INTÉRESSANTE ET CURIEUSE CORRESPONDANCE. Les premières lettres sont celles d'une enfant s'éveillant à la vie, puis celle d'une jeune fille dont la vie est faite de gaieté, de bals et de réjouissances. Mais dès que l'on aborde l'année 1809, celle de *Wagram*, l'âme autrichienne de MARIE-LOUISE se réveille; elle n'a que des pensées de haine pour le conquérant dont le sort des armes va faire son époux. — Voici quelques extraits de cette importante correspondance : « ... J'ai été fâchée de ne point te voir à la cérémonie du relevé de Maman. Je trouve que c'est touchant de voir la mère qui offre un enfant au bon Dieu et lui demande la grâce qu'il le lui conserve, et elle promet alors de lui donner une bonne éducation et de faire tout le possible pour qu'il soit vertueux. Ta maman m'a raconté que tu avais eu un éventail de Madame la marquise de Fouquet... », etc. — « ... Hier, j'ai voulu lire avec Maman, mais je n'ai pas trouvé le Tome I des Annales de la Vertu... Je te prie, ... à regarder si rien ne tombe dans leurs plats (des gens de cuisine). Maman a hier trouvé un petit morceau de verre dans le rôti. Elle l'avait déjà dans la bouche, mais elle l'a vite craché. La femme de chambre, l'autre jour, y a trouvé une petite épingle et un morceau de Sprachah. Nous l'avons envoyé à la cuisine... Il y a déjà les épreuves pour la fête de Sainte Thérèse. Grâce à Dieu, je ne suis pas aussi danseuse... », etc. — « ... PAPA a donné une quantité de régiments, entre autres au Prince de KEIN et au général LINDEMAN... Il faut que je te raconte quelque chose du premier qui est si fameux par ses distractions. Un jour ici, à table, le Prince et le général eurent ensemble une vive dispute : je ne sais quoi. Le Prince Kein se tournant vers notre chère Maman : « *Nich war das Lindeman istein (?)... Kerl.* » Étant en distraction, il ne pensait pas que le général était présent, puis se retournant, il le vit et demeura comme ébahi. Il a aussi, une autre fois, dit dans une compagnie de Juifs où l'on racontait leur négoce ; « *Peste soit des Juifs.* » Comme il a dit cela, il a vu que tout le monde gardait le plus grand silence. Alors il s'est rappelé son imprudence, il a pris son chapeau, il est vite sorti, et il n'est plus jamais revenu dans cette maison... », etc. — (Lettre du 21 février 1803) : « ... J'ai entendu que le bal l'a fait plaisir. Il est arrivé un grand malheur au comte Vildchek qui était au carrousel et qui est allé à cheval avec Hied. Allant dans son écurie le même alezan sur ce qui (sic) il était allé à rué, lui a donné un coup sur la poitrine : il est tombé contre le mur et est mort dans le moment. On est allé porter cette nouvelle à son malheureux père dans le théâtre. Quand je pense vivement (à) la douleur inconsolable de ses parents je pourrai pleurer avec, et les chevaliers du carrousel ne le feront sûrement plus. Ce malheur leur donnera des reproches éternels qui leur inspirera un horreur pour le carrousel. Oui, notre vie est dans la main de Dieu : nous ne savons pas : sommes-nous au moment de mourir ? Sommes-nous loin ? (Nous) réveillerons-nous le lendemain après la nuit ou resterons-nous endormis pour jamais ?... », etc. — (Lettre du 28 novembre 1803) : « ... Je me fais un plaisir de t'écrire pour te féliciter de ton jour de naissance. C'est le jour où je forme les vœux les plus ardents pour ton bonheur : je prie l'Être Suprême de te faire vivre bien longtemps et avec toutes sortes de bonheur. Aussi un des vœux les plus ardents auprès de Dieu est qu'il te conserve longtemps. Cette bonne Maman, j'en ai autant besoin que toi, et je sais ce que nous deviendrons sans ses excellents conseils et leçons. Toi, tu as une personne qui remplace notre bonne maman auprès de toi, tandis qu'elle se donne beaucoup de peine à cause de moi. Aussi lui en serais-je toujours reconnaissant. Je te prie enfin d'être l'amie de celle qui est et sera une de tes plus grandes jusqu'au tombeau... », etc. — (Lettre du 13 mars 1805) : « ... Aujourd'hui, ni toi, ni moi, n'étaient pressées de s'écrire, car je n'ai pas encore reçu de lettre et tu n'en as aussi pas reçue. Je suis bien fâchée de ne pas encore te voir et m'entretenir avec toi. J'espère que tu ne me veuilleras pas de mal de ne t'avoir pas donné à toi le petit agneau apprivoisé, mais je l'ai donné à Minette. Dis-lui qu'il mange des mains, suit partout : il faut lui donner de l'eau, des carottes, des pletchen et de l'herbe : il mange aussi du pain. Il ne boit plus de lait. Sais-tu que la petite Françoise Stharemborg est Dame du Palais ? Le lendemain de son arrivée elle l'a été. Il faut que je te raconte une anecdote ; c'est qu'on racontait à une femme en Angleterre, que depuis la dernière guerre, les chandelles et le suif étaient bien chers. Apparamment, dit-elle, se sont-ils battus à la chandelle... », etc. — (Lettre sans lieu ni date, sur papier gaufré, bordée de rose) : « ... Bonne nouvelle, bonne nouvelle ! Maman a eu une fille et moi une sœur de plus. Tous deux se portent fort bien et (?)... qui est venue à dit que ma petite sœur a déjà ouvert les yeux et avait faim. Le baptême est dans l'Église, je ne sais pourquoi. Vous le pourrez alors voir de l'oratoire à ce que je crois. Mon oncle ALBERT la tient sur les fonds de baptême : je crois qu'elle se nommera THÉRÈSE, et outre ce nom, Maman est sûre qu'on lui donnera celui de Marie et Josèphe... », etc. — NOUS ARRIVONS MAINTENANT AUX LETTRES DE 1809 AU DÉBUT DE 1810, LES PLUS INTÉRESSANTES DE CETTE PREMIÈRE SÉRIE. La campagne de *Wagram* débuta le 9 avril 1809, du fait des Autrichiens; du 10 au 16 avril, l'archiduc CHARLES marcha de l'Inn sur Iser. La réaction de NAPOLÉON fut immédiate et violente. L'armée française, placée sous son commandement direct, remporta les victoires de *Thann* (19 avril 1809), *Abensberg* (20 avril 1809), *Landshut* (21 avril 1809), *Eckmühl* (22 avril 1809); la place de *Ratisbonne*, où l'EMPEREUR fut légèrement blessé au talon, fut prise le 23 avril 1809, etc. Le 13 mai 1809, la capitulation de *Vienne* était signée et la famille royale autrichienne se voyait forcée de se réfugier à *Budapest*. — (Lettre du 17 mai 1809) : « ... Je ne sais qui de nous deux pourra se donner de meilleures nouvelles : moi, hélas ! sûrement pas, CAR IL ME SEMBLE QUE JE SUIS NÉE POUR LE MALHEUR... Priez Dieu, et joignez vos prières aux nôtres pour qu'il se laisse toucher par nos faibles vœux et qu'il nous soit propice. Vous aurez su les mauvaises nouvelles : je voudrais vous pouvoir écrire

tout en détail, ... mais la prudence ne le permet pas, car il pourrait se faire que mes lettres tombassent entre les mains de personnes étrangères... Je ne puis pas me louer de ma santé : j'ai toujours la colique, l'eau et les légumes étant si mauvais : ce n'est rien de conséquence, mais cela me fait horriblement souffrir... On doit faire un visage gai et joyeux, tandis que le cœur est agité par des troubles et des angoisses continuelles : cela mine la santé et nous ôte sûrement bien des années de notre vie... », etc — (Lettre du 29 mai). Elle est relative à la bataille indécise d'Essling (21 et 22 mai 1809) que les Autrichiens considèrent ici comme un succès pour leurs armes : « ... Vous saurez par la lettre de maman les détails de la grande bataille que nous avons gagnée ; je n'ajoute que quelques détails, Nous avons des généraux blessés : DEDOVITSCH, DELMOTTE, WIMPFEN, MEYER, NORDMANN, ROHAN, FRÈNEL, WINZINGERODE qui a perdu le pied : FICQUEMONT et ENGELHARDT sont tués. Nous perdons en eux de braves généraux. Des lettres particulières de Vienne disent qu'il y a plus de 16.000 blessés dans la ville. LANNES, à qui l'on a amputé les deux pieds est mort, BÉSSIÈRES a disparu, MASSÉNA a une blessure à la tête : DAVOUST (sic ; lire DAVOUT) aussi. Les français qui sont dans l'île de Lobau ont été faits prisonniers. On dit que PAPA a visité les prisonniers blessés dans l'hôpital, qui lui ont donné de grandes marques de reconnaissance, et ont dit que quand ils seront en bonne santé, ils combattront avec lui... Les jours de fête nous allons au jardin d'Orzi où il y a beaucoup de monde, mais nous avons un abominable spectacle, c'est de voir à chaque moment flotter les français à demi-pourris est nus. C'est horrible. L'autre jour nous avons été au théâtre, à cause de la victoire : on jouait Agnès Sorel : c'est passable, mais la belle Agnès avait la voix d'un bouc !... », etc. — (Lettre du 24 juin 1809) : « ... Vous avez bien raison de plaindre les pauvres Viennois qui auront bien souffert du retour des français, d'autant plus qu'ils n'auront pu se réjouir qu'en secret de notre heureuse victoire (Essling) ; ils ne sont pas encore libres, mais on dit vraiment du bien du gouvernement d'ANDREOSSY, qui est poli et prend garde qu'on n'opprime pas les habitants... » — (Lettre du 12 juin) : « ... Le courrier apporte la nouvelle que l'ARCHIDUC JEAN a battu très fort les français... » (Vraisemblablement la nouvelle de la défaite infligée au PRINCE EUGÈNE par l'ARCHIDUC JEAN à Sacile. Le Vice-Roi dut rétrograder et se retrancher près de Caldiero qu'il défendit efficacement et où le général SORBIER périt. La situation s'étant rétablie, le PRINCE EUGÈNE obligea les Autrichiens à la retraite et prit sa revanche sur l'ARCHIDUC JEAN à la bataille de Raab le 14 juin 1809). — D'ailleurs MARIE-LOUISE ajoute en post-scriptum : « ... Pensez que la bonne nouvelle n'était pas vraie : j'en suis désespérée et crois que vous le serez aussi. C'est le bête Comte d'EDLING qui l'a apportée. » Sans doute avait-on reçu depuis la nouvelle du rétablissement de la situation en faveur des Français. Deux jours après la présente lettre, le PRINCE EUGÈNE remportait la victoire de Raab. — (Lettre du 22 juin) : « ... Erlau me paraît être pour nous ce que la Sibérie est pour les malheureux Russes : nous y sommes relégués, n'entendant que très peu de nouvelles de ce qui nous intéresse, qui emploient un siècle à nous en faire parvenir... Vous êtes trop bonne de dire que j'ai attiré à moi une partie du talent descriptif de M<sup>me</sup> DE STAËL ; l'indulgence avec laquelle vous avez lu ma lettre vous fait entrevoir cela : moi, au contraire, j'y trouve encore un nombre suffisant de défauts à la tête desquels il faut mettre l'extension de la description, au lieu qu'elle dit tout en peu de mots, mais j'ai un mérite qu'elle n'a pas, c'est de ne dire que des choses vraies et pas des choses fausses comme elle a fait à sa description des Antiquités de Rome... », etc. — Dans sa lettre du 28 juin, MARIE-LOUISE continue à se comparer à M<sup>me</sup> de STAËL, avec une sorte de fausse modestie. — (Lettre du 2 juillet) : « ... Je souhaite que votre prophétie se réalise et que la Maison d'Autriche se relève de la décadence où elle est plongée en ce moment, mais je ne sais quel instinct secret m'en fait douter et j'ai déjà eu plusieurs fois envie de croire que nous nous approchons du dernier jugement ET QUE CELUI QUI POUR CE MOMENT NOUS OPPRIME SOIT L'ANTÉ-CHRIST... Je plains les pauvres habitants de Presbourg, d'autant plus que leur ruine est l'effet d'une pure malice qui n'est en rien avantageuse à leurs ennemis et ne leur peut attirer qu'un juste châtement de Dieu. PAPA et mes oncles y étaient dans le moment du bombardement : on écrivait de tout excepté de lui : pensez l'angoisse dans laquelle je me suis trouvée... enfin on a su depuis qu'un moment avant qu'une bombe de 62 livres ait percé la chambre de PAPA, il était allé au jardin du Primat, que l'oncle JEAN était retourné dans la ville et que l'Archiduc LOUIS qui était aussi à l'entrevue est sérieusement malade... Je lis dans ce moment les tragédies de RACINE ; j'en ai déjà lu Esther, Athalie et Iphigénie : je trouve la seconde la plus belle de toutes. On m'a dit que les lettres du PRINCE DE LIGNE sont très bêtes, qu'elles ont été rédigées par un monsieur N. N. et que M<sup>me</sup> de STAËL s'est parée des plumes du paon en les donnant sous son nom. Je les aurais pu lire, mais l'explication qu'on m'en a fait m'a dégoutée... », etc. — (Il est à remarquer qu'au même moment où l'ARCHIDUCHESSE MARIE-LOUISE traite NAPOLÉON « d'Antéchrist », il était excommunié par le Pape Pie VII — 11 juin 1809). — (Lettre du 23 août) : « ... D'après les dernières nouvelles de Vienne le 15 (Fête de l'EMPEREUR NAPOLÉON né le 15 août) s'est passé assez tranquillement. PERSONNE NE REGARDAIT PAR LA FENÊTRE, IL N'Y AVAIT PAS DE FOULE DANS LES RUES, AUCUNE VOIX NE CRIA VIVAT. Toute la généralité est allée à cheval, et il est arrivé le malheur que le Prince de HESSE-DARMSTADT est tombé de cheval, et les autres allant au galop ne l'ont point vu et l'ont foulé aux pieds : on le croyait mort, mais il n'a que la jambe fracassée. L'illumination était superbe à la Vienne (sic ; lire à Vienne ou à la Viennoise) ; on a illuminé une maison et l'on a fait l'inscription suivante : les premières lettres de chaque mot étaient rouges ; « ZÜR Weihe Am Napoléons Gelürtsfeste ». Je vous prie de les lire ensemble, vous verrez quel mot en résulte (Lire : Z. W. A. N. G.,

c'est-à-dire « CONTRAINTE »). Il y avait aussi table de 600 couverts : l'État en aura une jolie dépense ; tous ces Messieurs vivent aux frais de PAPA ; un seul excepté, LE PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE, qui forcé de loger dans le bourg, s'est fait venir le dîner du traiteur, ne pouvant le manger on l'a servi dans la cour : il a voulu payer, on l'a aussi refusé : alors il a donné 3.000 francs en argent de convention aux gens de cuisine : il se dit toujours malade, on peut s'imaginer pourquoi : je voudrais qu'il y eût beaucoup de Princes qui aient tant de caractère. Je ne puis vous dire rien des Russes, car je ne sais rien de positif sur ce point... », etc. — (Lettre du 10 septembre) : « ... Nous nous portons bien, excepté la diarrhée (sic) que mes sœurs ont, mais ne vous inquiétez pas, car c'est la maladie de la Cour : la comtesse dit toujours, par badinage, qu'elle voudrait compter combien de fois l'année, l'illustre famille est importunée de cette maladie et qu'il en viendrait au delà de 100.000, ce qui me fait toujours rire. Croyez sûrement que je résiste aux séductions des melons d'eau car je ne les aime pas, mais en revanche, je ne puis résister à celles des reines-claude, j'en ai mangé 20 l'autre jour, sans que j'en ai été incommodée... Je vous quitte bien à regret : mon grand maître vient : je vais jouer du clavecin : figurez-vous ce beau tableau ; je joue et lui pleure derrière ma chaise, les bras étendus en croix : ce n'est pas exagération. Je voudrais que Raphaël existât encore pour le peindre ; ce serait son chef d'œuvre... », etc. — (Lettre du 25 octobre 1809) : « ... J'ai aussi entendu beaucoup de louanges de la REINE DE BAVIÈRE et de la VICE-REINE (Augusta-Amalia, Vice-Reine d'Italie, femme du PRINCE-EUGÈNE), et je voudrais vraiment les connaître particulièrement : je trouve que cette dernière à un bien triste sort, et une triste perspective et cela me la rend doublement intéressante... Je vous prie aussi de m'envoyer et de m'acheter JADIN ; Duo pour deux Pianoforte ou Pianoforte et Harpe dédié à M<sup>me</sup> BONAPARTE. Je crains que ce dernier nom l'empêchera de le faire, mais quoiqu'il lui est dédié je ne puis m'empêcher de trouver la composition charmante... », etc. — (Lettre du 6 janvier 1810) : « ... Je vous remercie bien des fois pour les vœux que vous formez pour moi à l'occasion de la nouvelle année... LA NOUVELLE ANNÉE A COMMENCÉ PAR UN ACTE BIEN MÉMORABLE DANS L'HISTOIRE, CELUI DE LA SÉPARATION DE NAPOLÉON AVEC SON ÉPOUSE ; QUE JE PLAINS LA MALHEUREUSE SUR LAQUELLE TOMBERA SON CHOIX ; SES BEAUX JOURS SERONT ALORS SUREMENT FINIS. DITES UN PATER NOSTER AFIN QUE CE NE SOIT PAS MOI... », etc. — C'est, sans doute, vers la fin du même mois de janvier 1810 que L'EMPEREUR D'AUTRICHE informa sa fille qu'en cas où NAPOLÉON LA DEMANDERAIT EN MARIAGE, elle avait à se préparer à une telle union. Vainement MARIE-LOUISE supplia-t-elle. FRANÇOIS II invoqua les intérêts suprêmes de la Monarchie et L'ARCHIDUCHESSÉ s'inclina, comme le fit plus tard sa sœur LÉOPOLDINE au moment de partir pour épouser L'EMPEREUR DU BRÉSIL. (Voir FRÉDÉRIC MASSON « L'Impératrice Marie-Louise », p. 38. L'historien de NAPOLÉON I<sup>er</sup> ne semble pas avoir eu connaissance de la lettre que nous citons, mais d'une autre, postérieure, adressée à M<sup>me</sup> DE COLLOREDO mère de VICTOIRE DU POUTET : MARIE-LOUISE y exprime, le 22-23 janvier, la crainte de devenir la nouvelle épouse de NAPOLÉON I<sup>er</sup>.)

(88)

## 283. LETTRES ÉCRITES COMME IMPÉRATRICE DU 19 MAI AU 10 JUIN 1815.

A) A MADAME DE MONTESQUIOU, GOUVERNANTE DU ROI DE ROME. — 13 L. A. S., « Marie-Louise ou Louise » ; en tout environ 20 pp. in-8<sup>o</sup>, écrites de Rambouillet, Caen, Cherbourg, Laken, Anvers, Prague, Würtzbourg, Fontainebleau, Mayence, Aix-en-Savoie. Belles pièces. TRÈS RARE ENSEMBLE.

MAGNIFIQUE CORRESPONDANCE OU MARIE-LOUISE PARLE LONGUEMENT DE L'EMPEREUR ET DE LEUR FILS LE ROI DE ROME. — (Lettre de Rambouillet, 19 mai 1811) : « ... Je vous suis bien reconnaissante, Madame, de l'exactitude avec laquelle vous voulez bien me donner des nouvelles de mon fils. La certitude de sa bonne santé, jointe à l'idée qu'il est en d'aussi bonnes mains que les vôtres peut seule me faire supporter ma séparation avec lui... Je vous prie d'embrasser mon fils de ma part, comptez sur l'exactitude avec laquelle je vous donnerai de mes nouvelles... », etc. — (Lettre de Caen 25 mai 1811) : « ... J'ai été bien agréablement surprise, en arrivant à Caen, de trouver votre lettre... dans laquelle vous me donnez des nouvelles si satisfaisantes de la santé de mon fils. Le temps depuis lequel je suis éloignée de lui me paraît comme un siècle et je forme des vœux pour rapprocher le moment où je pourrai le serrer dans mes bras et vous exprimer de vive voix ma reconnaissance pour tous les soins que vous voulez bien lui donner. J'espère que votre santé est aussi bonne que celle de L'EMPEREUR et la mienne. La première journée de notre voyage a été bien fatigante (Voyage de L'EMPEREUR et de MARIE-LOUISE du 22 mai au 4 juin 1811 ; ils visitèrent Caen, Cherbourg, Alençon. Chartres etc.) ; étant partie de Rambouillet à 4 heures du matin, je suis arrivée à Caen à minuit et demie. Les jours suivants se sont passés en réceptions et fêtes, et nous comptons partir demain pour Cherbourg où L'EMPEREUR s'arrêtera quelques jours, ce qui me fait présumer que nous ne serons pas de retour avant le 1<sup>er</sup> ou le 2 du mois prochain (juin)... On nous donnera aujourd'hui un bal qui, à ce que l'on dit, sera fort beau... », etc. — (Lettre de Cher-

bourg, 28 mai 1811) : « ... Vous me rendez bien heureuse... par les bonnes nouvelles que vous me donnez de la santé de mon fils. Je vous prie de continuer à m'en donner si exactement : vous me préservez par là d'une inquiétude bien terrible. J'ai bien partagé la vôtre en apprenant l'indisposition de vos enfants : soyez persuadée que s'il dépendait de moi vous seriez déjà réunie avec eux : j'en ai parlé tout de suite à l'EMPEREUR, qui m'en a bien fait espérer la possibilité pour les Tuileries. Nous nous portons à merveille, nous partons demain de Cherbourg... », etc. — (Lettre de Laken du 25 septembre 1811. Cette lettre ainsi que plusieurs qui vont suivre, furent écrites au cours du voyage que NAPOLÉON et MARIE-LOUISE firent dans les Pays-Bas du 19 septembre au 11 novembre. Ils visitèrent Anvers, Utrecht, Amsterdam, La Haye, Rotterdam, Nimègue, Wesel, Dusseldorf, Cologne, Liège, Namur, Givet, Compiègne, etc.) : « ... Vous m'avez procuré... un bien grand plaisir en me donnant si exactement des nouvelles de l'arrivée de mon fils. Vous pouvez juger facilement combien il m'a coûté de le quitter, et l'idée seule qu'il est en d'aussi bonnes mains que les vôtres me rassure entièrement. Ma santé est toujours excellente ; je crois que je rejoindrai sous peu de jours l'EMPEREUR qui m'écrit régulièrement et se porte à merveille (NAPOLÉON avait fait seul un voyage d'inspection à Boulogne, Furnes, Ostende, Breskens, Flessingue, Anvers, où le 30 septembre, l'Impératrice MARIE-LOUISE, venant de Bruxelles, le rejoignit à 4 heures de l'après-midi) ... Je vous envoie une robe de dentelles... j'ai pensé qu'elle pourrait vous être agréable... M. de MONTESQUIOU jouit d'une bonne santé : je lui dois bien de la reconnaissance pour toutes les peines qu'il se donne à nous rendre le séjour de Laken agréable. Je vous prie d'embrasser mon fils en mon nom... », etc. — (Lettre d'Anvers du 2 octobre 1811) : « ... Je suis bien heureuse en apprenant que mon fils se trouve bien de sa nouvelle nourriture : il me tarde bien de l'embrasser... J'ai rejoint avant-hier l'EMPEREUR à Anvers : vous connaissez trop mon attachement pour lui pour juger tout le plaisir que j'en ai ressenti : il a été si grand que j'ai oublié dans ce moment votre sollicitation de regretter mon fils : mais cet oubli a été réparé peu d'instant après, car notre première conversation est tombée sur lui et sur le plaisir que nous aurions à le revoir. L'EMPEREUR se porte très bien, de même que moi. J'ai profité de la journée d'hier pour voir les chantiers, le bassin et le port. On est surpris des travaux que l'EMPEREUR a fait construire depuis l'année passée. Aujourd'hui on a passé les troupes en revue, et demain je partirai à 10 heures du matin pour Breda où l'EMPEREUR viendra me rejoindre le soir faisant pendant tout le jour une tournée... », etc. La lettre suivante est écrite de Prague le 11 juin 1812 après que MARIE-LOUISE se fut séparée de l'EMPEREUR à Dresde le vendredi 9 mai : « ... Il m'a été impossible, madame, de vous témoigner avant ce moment, toute ma reconnaissance de l'exactitude avec laquelle vous voulez bien me donner des nouvelles de mon fils. Je suis bien heureuse d'apprendre qu'il a supporté avec tant de succès un moment si pénible pour les enfants : il le doit en partie aux soins assidus que vous y avez mis, et si mon amitié peut vous être un moyen de vous en exprimer ma reconnaissance, vous en êtes déjà payée depuis longtemps. Je vous prierai de me dire ce qui pourrait être agréable à la nourrice afin que je lui en fasse cadeau : elle le mérite bien par la belle nourriture qu'elle a faite. J'ai d'excellentes nouvelles de l'EMPEREUR du 6 juin (ou du 3 juin) de Posen (Schuermans signale le départ de l'EMPEREUR de Posen le 2 à 3 heures du matin), mais je crois qu'il doit être à présent en tournée. Il me parle dans la plupart de ses lettres de son fils... L'on me fête beaucoup ici : je devrais être gaie et contente, mais je ne puis l'être et vous pouvez en deviner la raison. Cependant, je tâche de le cacher, car je trouve qu'en montrant tout son chagrin, on devient ennuyeuse pour les personnes avec qui l'on vit... », etc. — (Lettre de Würzburg, 8 juillet 1812, où elle était arrivée le 7, venant de Prague en passant par Bamberg. MARIE-LOUISE partit le 14 juillet de Würzburg pour Mayence et arriva le 18 à S<sup>t</sup>-Cloud.) : « ... J'ai reçue avec bien du plaisir les nouvelles que vous avez bien voulu me donner de mon fils. Que je suis heureuse quand je reçois une lettre où vous me mandez, Madame, qu'il se porte bien, qu'il est intelligent et aimable : c'est le seul moyen de me distraire dans ce moment, DE TOUTES LES PEINES CRUELLES QUE J'ÉPROUVE PAR L'ABSENCE DE L'EMPEREUR ; VOUS SAVEZ QUE CE SERA UN CHAGRIN QUI ME DURERA JUSQU'À SON RETOUR. J'ai de bonnes nouvelles, il se porte bien : il sera peut-être dans ce moment à Wilna (l'EMPEREUR y était effectivement) ; DIEU VEUILLE QUE SON RETOUR SOIT PROMPT ET HEUREUX... Je serai le 17 au soir à S<sup>t</sup>-Cloud, je vous prierai alors d'y amener mon fils. Je crains bien qu'il ne me reconnaisse pas, mais nous ferons bientôt connaissance ensemble, parce que je veux lui consacrer une grande partie de la journée. Je vous prierai de remettre à la nourrice la somme qu'elle désire, ainsi qu'un schall blanc que Madame de LUÇAY (dame d'Atours de MARIE-LOUISE) doit vous remettre dans peu de jours. J'espère que cela lui fera plaisir : c'est mon désir, car je ne pourrai jamais lui donner une récompense assez forte pour la reconnaissance que je lui dois de la belle nourriture qu'elle a faite... », etc. — (Lettre de Fontainebleau, 20 janvier 1813) : « ... Vous avez dû être bien étonnée, Madame, de ne pas nous voir (L'EMPEREUR et elle) revenir hier soir à Paris. Notre voyage de Fontainebleau a été décidé dans la voiture : vous connaissez mon goût pour les déplacements et vous avez dû juger par là de ma belle humeur... » (En réalité le voyage de NAPOLÉON et de MARIE-LOUISE à Fontainebleau n'avait pas été improvisé, mais bien prémédité par l'EMPEREUR ; l'Impératrice l'ignorait. Le Pape PIE VII résidait plus ou moins prisonnier à Fontainebleau depuis le 20 juin 1812. NAPOLÉON désirait se réconcilier avec lui afin qu'il donne à MARIE-LOUISE et au ROI DE ROME une investiture sacrée pour leur Couronnement. Finalement, l'EMPEREUR n'obtint pas la mesure qu'il souhaitait.) « ... Tout le monde est enrhumée aujourd'hui excepté

L'EMPEREUR qui se porte à merveille. Je vous prierai de me donner des nouvelles de mon fils : j'éprouve bien de la peine en songeant que je ne le verrai pas d'ici 4 à 5 jours, et j'ai fait vraiment sacrifice de mon égoïsme en faisant renoncer l'Empereur au projet qu'il avait de le faire venir. Je suis sûre qu'il se serait enrhumé car il fait si froid que malgré les bouches de chaleur et la cheminée, je suis obligée de garder ma grosse pelisse... Je vous prierai de donner de mes nouvelles à M<sup>me</sup> de LUCAY et de la prier de faire mettre des manches longues à une de mes robes de satin et de me l'envoyer. Embrassez mon fils deux fois en mon nom... », etc. — (Lettre de Fontainebleau du 22 janvier 1813) : « ... Je vous remercie bien, Madame, des nouvelles que vous m'avez données de mon fils : je vois avec plaisir qu'il se porte toujours bien. Je suis plus que jamais contente d'avoir dissuadé l'EMPEREUR du projet qu'il avait eu de le faire venir. J'ai appris hier soir qu'il régnait ici une maladie affreuse sur les enfants, qui est une espèce de jaunisse : il y en a déjà eu beaucoup qui sont morts... », etc. — (Lettre de Mayence, 30 juillet 1813) : « ... J'ai reçu avec bien du plaisir vos 2 lettres des 24 et 27 juillet. Toutes les bonnes nouvelles que vous me donnez de la santé de mon fils me rendent bien heureuse et il faut que je le sache dans d'aussi bonnes mains que les vôtres, Madame, pour être entièrement tranquille... J'éprouve de l'attendrissement en me disant que mon fils pense à moi. Je crois bien que les bonbons que je lui ai envoyés de Metz et que vous devez avoir reçus dans ce moment contribuent bien un peu à me conserver dans son souvenir. J'ai rempli un peu tard la promesse que je vous ai faite de vous donner de nos nouvelles, MAIS LES MOMENTS QUE J'AI PASSÉS ET QUE JE DOIS ENCORE PASSER AVEC L'EMPEREUR M'ONT PARU SI COURTS QUE JE N'AI PAS EU LE COURAGE D'EN PRENDRE UN; c'est la meilleure excuse que je puis vous donner de mon silence et je suis sûre que votre cœur s'en contentera. J'ai trouvé l'EMPEREUR très bien portant et pas engraisé. Il n'a pas été fatigué de la route et s'occupe toujours beaucoup. LA PREMIÈRE PERSONNE DE LAQUELLE NOUS AVONS PARLÉ A ÉTÉ MON FILS. Je lui en ai dit bien du mal et tant de mal qu'il a eu bien envie de le faire venir, mais la crainte que le voyage ne le fatigue l'en a empêché à mon grand regret. Fasse le Ciel qu'il puisse le voir bientôt à Paris : je crois que nous en serions toutes deux bien heureuses. J'ai dit à l'EMPEREUR qu'il devrait bien faire à son fils un cadeau pour sa fête et il m'a chargé de vous dire qu'il lui donnait pour 100 louis de joujou. ... LE CONTENTEMENT DE VOIR L'EMPEREUR M'A DONNÉ DES FORCES; IL SERAIT PARFAIT S'IL N'ÉTAIT PAS DIMINUÉ PAR LA DOULEUR DE L'IDÉE DE SON PROCHAIN DÉPART... », etc. — (Lettre du 19 juillet 1814. L'EMPEREUR est à l'île d'Elbe et MARIE-LOUISE à Aix-en-Savoie : son fils est à Vienne, où il sera un otage, et c'est le comte de NEIPPERG qui l'accompagne.) : « ... J'ai reçu hier et aujourd'hui vos deux lettres du 1<sup>er</sup> et 5 juillet et j'ai été bien contente des nouvelles que vous me donnez de mon fils, car j'ai été bien tourmentée de l'impossibilité d'en avoir dans le cours de mon voyage... Je vous prierai de l'embrasser en mon nom et de lui dire que je suis ravie de ce qu'il commence à devenir aussi propre et raisonnable... J'ai appris par les gazettes que le Congrès et l'arrivée des souverains était retardée jusqu'à la fin de septembre : cela me contrarie beaucoup dans mes projets et je ne sais vraiment quel parti prendre pour la suite... », etc. — (Lettre d'Aix du 28 juillet 1814) : « ... Je ne puis assez vous remercier, Madame, du soin que vous mettez à me donner des nouvelles de mon fils : je suis bien contente de le savoir aussi sage et aussi bien portant : je vous prierai de l'embrasser en mon nom. Je fais bien des vœux pour le voir bientôt de l'une ou de l'autre manière. Dès que j'aurai fini la saison des eaux, je viendrai le retrouver à Vienne ou; si je ne le puis pas, je le ferai rejoindre et je vous enverrai un de ces Messieurs pour la conduite de votre voyage... Je crois qu'arrivée à Parme, j'emploierai la nourrice de mon fils comme femme attachée à la lingerie de la maison ou quelque chose de pareil... », etc. — (Lettre du 10 juin 1815) : « ... Mon fils qui se porte bien et qui est chez moi dans ce moment vous fait dire mille belles choses... », etc. — A cette époque, Madame de MONTESQUIOU n'était plus la gouvernante du ROI DE ROME. Dès que la nouvelle du retour de NAPOLÉON de l'île d'Elbe fut connue, la Cour de Vienne décida de chasser tous les Français qui avaient accompagné MARIE-LOUISE en 1814, et « Maman Quiou », comme la nommait le ROI DE ROME, fut du nombre.

B) A L'ARCHICANCELIER CAMBACÉRÈS. — 8 L. A. S., « Louise et Marie-Louise »; St-Cloud, Prague, Paris, Mayence, etc., du 25 juin 1812 au 24 octobre 1813, en tout environ 8 pp. in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE. — (Lettre de Prague, 25 juin 1812) : « ... Je reçois des nouvelles excellentes de l'EMPEREUR; il se fatigue beaucoup mais sa santé n'en est que meilleure... », etc. — (Lettre du 26 mai 1813); elle est vraisemblablement relative à la bataille de Bautzen) : « ... Je viens de recevoir une lettre du PRINCE DE NEUCHÂTEL (M<sup>al</sup> BERTHIER)... il me mande que l'EMPEREUR avait poursuivi les armées russes et prussiennes jusqu'à la nuit... ce matin 21 (?), SA MAJESTÉ a de nouveau attaqué l'ennemi de front tandis qu'il le faisait tourner en arrière de son extrême-droite par le corps du PRINCE DE LA MOSKOWA (M<sup>al</sup> NEY) ... A 5 heures toutes les positions sont enlevées et bataille est gagnée. Jamais l'EMPEREUR n'a obtenu de succès plus complet... L'EMPEREUR poursuit l'ennemi... », etc. — (Lettre de Mayence, 28 juillet 1813) : « ... L'EMPEREUR est arrivé bien portant et pas fatigué : il a même engraisé : il est très content et s'occupe toujours beaucoup... Je crains bien que l'EMPEREUR ne fasse pas un long séjour ici

et cette idée m'attriste bien. Je crois que je serai avant le 10 à Paris, ou au moins à ce jour... JE VOUS SUIS BIEN RECONNAISSANTE DES NOUVELLES QUE VOUS ME DONNEZ DE MON FILS; l'idée qu'il se porte bien m'est bien nécessaire pour être tranquille... », etc., etc.

C) A MARET, DUC DE BASSANO. — 4 L. S., « Marie-Louise »; Paris, du 31 janvier 1814 au 27 février 1814; en tout environ 4 demi-p. in-4°. Belles pièces. LES LETTRES DE MARIE-LOUISE COMME RÉGENTE SONT RARES. (NAPOLÉON AVAIT CONFÉRÉ LA RÉGENCE À SA FEMME PAR LETTRES PATENTES EN DATE DU 23 JANVIER 1814.)

CORRESPONDANCE ÉCRITE PENDANT LA CAMPAGNE DE FRANCE. (Lettre du 31 janvier 1814) : « ... Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez de la santé de l'EMPEREUR. Ce que vous me dites du bon état de ses affaires et des témoignages de dévouement qu'il reçoit sur tout son passage me donne les meilleures espérances... », etc. — Les 3 autres lettres ont un texte à peu près analogue; dans chacune des lettres MARIE-LOUISE parle de l'EMPEREUR. (25)

## 284. LETTRES ÉCRITES COMME ARCHIDUCHESSE DE PARME.

75 L. A. S., « Louise », 16 L. A. et 1 copie de lettre, en tout 92 Lettres, à Victoire DU POUTET, comtesse de CRENNEVILLE; Sala, Parme, Plaisance, du 18 avril 1817 au 21 mai 1846; en tout environ 325 pp. in-8°. Belles pièces.

IMPORTANTE ET INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE. — (Lettre de Parme, 15 avril 1820) : « ... Tout ce que je vous ai écrit là (ses déboires avec M<sup>me</sup> SCARAMPI, grande maîtresse de sa maison) est une preuve certaine que le parfait bonheur n'existe pas dans ce monde : sans toutes ses tracasseries je serais trop heureuse. Je suis extrêmement attachée au pays, qui, je puis dire, change tous les jours à son avantage : la société commence aussi à se former. J'ai beaucoup de moyens de faire du bien, beaucoup d'occupations, une existence douce et tranquille, et avec cela, l'enfer dans la maison : mais cela vaut mieux, car sans cela il y aurait quelque autre malheur... le général (NEIPPERG) vous présente ses hommages : il s'est presque démis la hanche il y a 15 jours et il a été bien souffrant depuis... », etc. — (Lettre de Parme, 23 décembre 1820) : « ... La nouvelle du voyage du ROI DE NAPLES à Laybach nous a comblés ici tous de joie, puisque cela donne lieu à espérer que la paix aura lieu, et je suis sûre que vous la désirez aussi, car je suis persuadée que M. de CRENNEVILLE ne se laisserait pas retenir à la maison s'il y avait une guerre générale... La famille SCARAMPI a manqué mettre le feu à la maison où ils demeurent... Le général a craché du sang et a eu la fièvre pendant quelques jours... », etc. — (Lettre de Parme, 3 avril 1821) : « ... Vous saurez déjà l'heureuse issue des affaires de Naples : je n'aurais jamais cru que l'on put être lâche au point que le sont les armées napolitaines, et cela a jeté un mépris éternel sur la nation. Grâce au Ciel que malgré tous mes voisins turbulents et inquiets, tout est parfaitement tranquille chez moi : il y a eu au commencement l'inquiétude que je voulusse partir mais dès que les bons Parmesans ont su que je resterais, ils se sont calmés et m'ont accueilli avec un tel transport qu'au théâtre j'en ai été émue jusqu'aux larmes. Je n'ai donc aucune crainte et si les Piémontais voulaient tenter quelque chose, je suis décidée à ne pas partir et plutôt de risquer à être obligée de me jeter dans Plaisance et d'y soutenir un siège : mais les affaires et les mesures de prévoyance à prendre ne manquent pas, et je crains, à ma grande douleur de ne pas pouvoir venir à Vienne cet été ; il me serait impossible de partir d'ici sans alarmer tout le pays tandis que l'Italie est en combustion : mon cœur en éprouve beaucoup de chagrin, mais peut être qu'en automne je pourrai m'en dédommager ou au printemps prochain... Le général vous présente ses hommages : il a le commandement de toutes les troupes sur la rive droite du Pô et cela me rend bien heureuse, car sa présence m'est bien nécessaire à Parme dans ces moments de trouble et il n'est pas empêché de suivre pour cela l'impulsion de chaque bon militaire de combattre pour son Souverain dans un moment de trouble... », etc. — (Lettre de Parme, 11 octobre 1821) : « ... Je suis revenue avant hier à minuit de mon voyage de Toscane et je m'empresse tout de suite, ma chère Victoire, de vous remercier de toutes vos aimables lettres et de vous assurer que quoiqu'il m'ait été impossible de vous écrire pendant toutes mes courses, j'ai beaucoup pensé à vous, et que pour vous le prouver je vous envoie dans une caisse quelques ceintures de ruban et un chapeau qui venait aussi de Paris... J'ai commencé par aller 5 jours à cheval dans les montagnes du Duché et ai traversé toute la Lunigiana pour aller m'embarquer au golfe de la Spezia. Le ROI DE SARDAIGNE m'avait fait heureusement la surprise de me faire venir une corvette de 22 canons avec un capitaine excellent M. de VIRY qui est né et élevé au service de l'Angleterre. Il nous a été bien utile car nous avons mis 29 heures pour un trajet de 5. Après nous avoir embarqués à 9 heures nous avons eu un tel calme plat que nous avons employé 7 heures pour sortir du golphe (sic) de la Spezia, et la nuit nous avons eu, en revanche, une telle bourrasque que nous avons été jetés à 30 milles au large et que nous n'avons été débarqués à Livourne qu'à 2 heures de l'après-midi du lendemain. Je n'ai pas du tout souffert quoique dans la nuit nous ayons eu un mouvement horrible... J'ai passé 3 jours à Livourne, une nuit à Pise et 18 jours à Flo-

rence où je me suis amusée à merveille et où j'ai été extrêmement bien accueillie par toute la famille du Grand Duc. Florence est, pour mon goût, l'endroit du monde le plus agréable à habiter. La famille du Grand Duc est comme celle d'un aimable particulier : la société y est excellente, beaucoup d'étrangers s'y réunissent et le pays est un vrai paradis. Aussi suis-je enchantée de penser que j'y retournerai l'année prochaine si le Congrès des Souverains a encore lieu. J'ai eu le chagrin, cette fois-ci, de n'y pas trouver lady B... qui a été pour le couronnement en Angleterre, mais j'espère la revoir dans peu de mois à Parme... Le général me prie de vous rappeler à son souvenir... », etc. — (Lettre de Sala, 27 août 1824) : « ... Naples est le Paradis Terrestre et je conçois que chaque étranger veuille y passer le reste de ses jours... Il n'y a que le peuple qui est horrible et dégoûtant, mais je crois que pour la société on doit y être bien sous le rapport qu'il y a beaucoup d'étrangers. Quant à moi, je ne puis en juger parce que, excepté ma famille, quelques généraux autrichiens et le Duc et la Duchesse Butera, qui sont de bien excellentes gens, je n'ai vu personne étant toujours par monts et par vaux. En Sicile, j'ai vu beaucoup de monde de la Société, et je dois dire que les dames Palermitaines sont celles qui me plaisent le mieux de toutes celles des autres pays d'Italie... Nous sommes à présent seuls et délaissés à Sala... Le fils aîné du général se trouve aussi dans ce moment à Sala : c'est un charmant jeune homme presque aussi grand que son père et d'une tournure si distinguée (que) je crois qu'il fera honneur à l'éducation dont il sort et détruira les préjugés qu'on a contre elle à Vienne... », etc. — (Lettre de Parme, 19 décembre 1827) : « Nous avons ici depuis le 8 ou le 9 M. de BOMBELLES qui regrette de ne pas vous avoir trouvée à Parme et qui parle beaucoup de votre amabilité. Il est amoureux fou de M<sup>lle</sup> GRISI, notre première chanteuse... » (MARIE-LOUISE, après la mort de NEIPPERG épousa un M. de BOMBELLES). — (Lettre de Parme, 29 mai 1828) : « ... Le 5 du mois prochain est son jour de naissance (du général NEIPPERG) et je voudrais lui donner encore quelques cartes, chose qui lui fait bien plaisir. Je vous prierai donc de m'en acheter : si vous pouviez m'en trouver de détaillées des pays où il y aura le théâtre de la guerre (où il y a eu ?), ce serait ceux qui me feraient le plus de plaisir... Je voudrais aussi avoir une jolie bague (vous connaissez la grosseur des doigts du général) mais il faudrait qu'elle soit simple, en or et élégante, et je me fie en cela aussi à votre bon goût... », etc. — (Lettre de Parme, 12 avril 1829) : « ... Achetez-moi aussi, je vous prie (si on les trouve à Milan) une carte détaillée du Tyrol, une du Portugal et une de l'Espagne : je mettrai à ces dernières le prix de 200 à 250 francs... », etc. — (Lettre de Sala du 11 juillet 1829). Cette lettre exprime tout le désespoir que la mort de NEIPPERG survenue à Parme le 22 février 1829, causa à MARIE-LOUISE : « ... Je suis enchantée que vous ayez été contente de mes voyageurs et que vous les ayez trouvés grands. Leur venue vous aura prouvé que je ne suis pas égoïste et que j'aime mes enfants (ceux que MARIE-LOUISE avait eus de NEIPPERG) pour eux et non pour moi : leur présence m'aurait été bien nécessaire cette année, comme ils vous ont parlé de mes souffrances je ne vous les répète pas : elles ont été grandes, mais le bon Dieu a voulu me conserver encore cette fois-ci. IL SAURA POURQUOI, CAR JE TIENS CHAQUE JOUR MOINS A LA VIE. J'aurais peut-être le plaisir de vous revoir à Milan dans quelques semaines... Je devrais aller prendre celles (les eaux) d'Aix, mais j'AVOUE QU'IL M'AURAIT ÉTÉ TROP PÉNIBLE DE ME RETROUVER SEULE DANS UN LIEU OU J'AI FAIT LA CONNAISSANCE DU GÉNÉRAL (en 1814) ET OU J'AI PASSÉ DES JOURS BIEN HEUREUX... », etc. — (Lettre de Parme, 5 novembre 1830) : « ... Je suis bien en retard de correspondance avec vous, ma chère Victoire, puisque je n'ai pas donné signe de vie pendant mon séjour à Vienne... Je suis enchantée de mon fils (Le Duc de REICHSTADT) sous tous les rapports : c'est un charmant jeune homme : je crois qu'il partira pour sa garnison avant la fin de l'année ce qui l'enchanté, plus que moi, l'entrée d'un jeune homme dans le monde étant un moment bien décisif pour son caractère et son avenir... Je suis encore sans Grand Maître (emploi que tenait NEIPPERG), mon PÈRE et METTERNICH m'ayant conseillé de n'en pas prendre pour le moment... », etc. — (Lettre du 26 novembre 1830) : « ... Je ne sais rien de nouveau de Vienne excepté que M<sup>lle</sup> Esterhazy... épouse Etienne Karoly le veuf, QUE MON FILS (Duc de REICHSTADT) EST DEVENU LIEUTENANT-COLONEL DANS NASSAU INFANTERIE... », etc. — (Lettre de Parme du 4 décembre 1830) : « ... Les enfants seront vaccinés demain ou après demain, tandis que la petite vérole dure encore, je n'ai cependant pas osé prendre sur moi de ne pas le faire et je vous remercie de me rassurer à ce sujet... Les enfants sont aussi à me préparer des surprises pour mon jour de naissance, mais je ferme les yeux en les voyant... », etc. — (Lettre de Parme du 22 décembre 1830) : « ... Je suis si reconnaissante à FRIMONT du soin qu'il a mis à avancer Alfred (fils de NEIPPERG) et serai contente quand j'oserai l'en remercier : j'en ferai part au jeune homme lorsqu'il sera définitivement nommé : je crois qu'il vaut mieux attendre jusque là. Je ne le conçois pas avec son envie de vendre le cheval de son père, à sa place je le garderai aussi longtemps que je pourrai et cela prouve peu de sentiment réel. Je vous prie, chère Victoire, dès qu'il en sera sérieusement question, de l'acheter pour moi, mais pas en mon nom et qu'il le sache, mais le faire acheter sous main : je le lui ai laissé avec peine parce que je le connais assez pour prévoir que cela arrivera ET JE NE VOUDRAIS PAS QUE CE CHEVAL PASSA D'EN D'AUTRES MAINS QUE LES MIENNES; IL M'EST TROP CHER : JE L'AI DONNÉ A NOTRE BON GÉNÉRAL... », etc. — (Lettre de Plaisance du 15 mars 1831) : « ... Vous aurez déjà su les détails sur l'entrée des troupes à Parme. Je vous les épargne donc : ce qui est sur, c'est que l'esprit y est encore mauvais et bien mauvais et que le feu couve sous la cendre. La députation qui est venue ici a été la pierre de touche pour moi. Je suis sotté de me prendre encore (cela) tant à cœur, mais j'y laisse la vie et la santé et je ne puis me faire

à l'idée que tant d'années d'affection et j'ose ajouter, de bienfaits, soient récompensés par tant d'ingratitude. Je continuerai, mais cela ne sera plus que PAR DEVOIR et j'espère que le bon Dieu me donnera bien la force de m'inculquer ce principe, car hélas tout est changé et détruit !!!... J'ai été obligée aussi de prendre des mesures ces jours-ci qui m'ont bien coûté, entre'autres de pensionner BIANCHI après tout ce qu'il avait fait pour moi : j'ai l'air d'une ingrâte et j'ose dire que ce sentiment sied mal à mon cœur, mais Strobowsky, Mareschale (MARSCHALL) et tous ont dit qu'il a fait tant de bêtises en 24 heures à Parme qu'il n'y avait pas à balancer : mais tout cela... dégoûte de la vie et donnerait envie de désertier et d'aller se réfugier dans quelque désert... », etc. — Cette lettre est relative à l'insurrection qui éclata dans le Grand Duché de Parme en raison des mesures impolitiques que le baron de WERKLEIN, chef du gouvernement de Parme, avait prises. Une première émeute éclata le 10 février sur la place du palais et WERKLEIN s'éclipsa rapidement pour se mettre à l'abri derrière les bayonnettes autrichiennes. MARIE-LOUISE dut faire face au soulèvement ; elle voulut fuir vers Plaisance et fit donner l'ordre à son régiment de l'accompagner. Une véritable révolution éclata, mais MARIE-LOUISE et ses enfants purent s'enfuir à Casalmaggiore, au delà du Pô. L'armée autrichienne marcha sur Parme et battit les insurgés à Provenzola. Le 13 mars, les Autrichiens faisaient leur entrée à Parme. MARIE-LOUISE demeura longtemps à Plaisance au palais Mandelli et ne revint à Parme qu'aigrie contre ses sujets qui la reçurent froidement. Quant au Duc de REICHSTADT, officier de l'armée autrichienne, il eût rêvé de venir défendre sa mère, mais METTERNICH l'en empêcha, craignant sans doute que l'ex-ROI DE ROMÉ fût proclamé Roi par l'Italie toute entière. — (Lettre de Plaisance, 1<sup>er</sup> avril 1831) : « ... Je regarde la campagne à présent comme heureusement finie, et telle qu'elle a été commencée, avec une lâcheté sans exemple de la part des rebelles. A Parme, tout est tranquille grâce au Ciel, mais on dit que la ville est dans une tristesse terrible et toute déserte : elle ne se remettra pas, je suis sûre de bien des années, car il y a eu tant de gens compromis et de familles affligées... », etc. — (Lettre de Plaisance, 11 avril 1831) : « ... Parme est tranquille, l'esprit commence à y devenir meilleur et l'on m'y désire beaucoup, mais je les ferai attendre encore quelque temps... », etc. — (Lettre de Plaisance du 30 juillet 1831) : « ... Le choléra m'inquiète énormément à cause la proximité de Vienne : quand je pense qu'il pourra bientôt atteindre cette ville où sont tous mes parents je suis hors de moi d'inquiétude... », etc. — (Lettre de Sala, 13 août 1831) : « ... Je suppose que la Princesse vous aura déjà écrit... notre retour à Parme... J'ai quitté, les larmes aux yeux Plaisance où j'avais trouvé un repos dont j'ai si besoin, et si on voulait croire aux présages, le temps même effrayait, car je n'ai jamais vu une obscurité, un tourbillon, des nuages et une pluie pareille à celles qui précéderent de quelques heures notre départ. Tout s'est passé tranquillement, MAIS L'ACCUEIL A ÉTÉ FROID. La ville a été trois jours illuminée, et on dit que c'était assez joli... On a chanté le lendemain de mon arrivée, une cantate au théâtre illuminé où j'ai reçu beaucoup d'applaudissements :... mais on ne doit pas se faire illusion, le feu couve encore sous la cendre et l'esprit est très mauvais : on a qu'à regarder la manière insolente de beaucoup de gens lorsque la voiture de la cour passe dans les rues pour s'en convaincre : mais ce n'est que dans la ville, car hier nous avons remarqué tous la bonhomie et l'attachement avec lequel les gens nous ont reçus à la campagne... Je suis dégoûtée de la vie depuis longtemps... », etc. — (Lettre de Parme, 16 novembre 1831) : « ... Au reste, on voit de la manière dont les gens saluent dans la grande rue que l'esprit public devient meilleur... », etc. — Nous arrivons à l'année 1832, celle de la mort du Duc de REICHSTADT (22 juillet 1832). — (Lettre du 9 janvier 1832) : « ... Je vous avoue que je suis moins inquiète des suites de l'esprit public, depuis que les troupes ont fait des mouvements qu'avant (sic ; en avant). Il n'y a rien qui rend plus soumis M. M. les libéraux ou mal-pensants que de voir que l'on pense sérieusement à les mettre à la raison. Nous avons, à présent FRANTZ KARL et les croates en garnison, ce qui pour les danseuses n'a pas été un bon changement, car dans le régiment Esterhazy il y avait d'excellents danseurs. Ces messieurs sont tous partis avec le cœur gros, car plus ou moins, je crois, qu'ils avaient tous des connaissances ici... La mort de M. FRIMONT m'a aussi bien peinée et j'ai pensé de suite au chagrin que vous et M. de CRENEVILLE en éprouveraient. La perte d'un vrai ami est bien sensible et on a beau dire que le temps en console, il y a des moments où on la sent toujours aussi poignante : je le sais d'expérience DEPUIS LA MORT DE MON BON GÉNÉRAL (Neipperg)... », etc. — (Lettre du 8 février 1832) : « ... MON FILS est aussi dans son lit avec la fièvre rhumatique, mais on m'écrit qu'il est déjà beaucoup mieux. Nous avons eu hier mon second bal qui à très bien réussi... », etc. — (Lettre de Parme du 26 février 1832) : « ... Les Français à Civita-Vecchia et à Ancône sont un vrai fléau : ils ont marqué leur arrivée par de jolis actes arbitraires... », etc. — (Lettre de Plaisance du 14 avril 1832) : « ... J'ai été bien touchée de l'intérêt que vous m'avez montré pour MON FILS ; il m'a causé pendant assez longtemps de vives inquiétudes, mais, grâce au Ciel il va beaucoup mieux : il commence à reprendre ses forces et son appétit et n'est plus qu'ennuyé par les ménagements qu'il doit prendre, et qui, pour un jeune homme de son âge sont insupportables. Je crois qu'on lui fera prendre, cet été, une cure d'eau minérale et les bains d'Ischl pour fortifier son tempérament. Ce qui rendait mes inquiétudes d'autant plus cruelles était l'impossibilité absolue de me rendre cet été à Vienne... », etc. — (Lettre de Plaisance du 25 avril 1832) : « ... J'ai aussi de meilleures nouvelles de MON FILS ; il reprend l'appétit et les forces, MAIS TOUSSE TOUJOURS ENCORE. Le malheur veut que MALFATTI a pris la goutte, mais pendant le temps de sa maladie il lui a donné, du consentement de l'EMPEREUR, WIERER..., etc., pour le soi-



gner. Voici les 2 mousselines que (dont) je vous prierais de m'envoyer 17 brasses... », etc. — (Lettre de Plaisance du 4 mai 1832) : « ... Quoique je serais bien heureuse de revoir MON FILS, et de pouvoir m'assurer de l'état de sa santé qui me tourmente bien cruellement depuis quelque temps, je crois que le climat de l'Italie lui serait bien pernicieux, car sa poitrine, grâce au Ciel, va tout à fait bien mais toute la maladie s'est jetée sur le foie où vous savez que les climats chauds sont nuisibles. IL EST D'UNE MÉLANCOLIE TERRIBLE, VEUT TOUJOURS ÊTRE SEUL et est extrêmement tourmenté par la bile (ce que le foie fait toujours). FERRARI, à qui je communique tous les bulletins, me dit que ce qui lui fera le plus de bien sont les eaux minérales et je crois qu'il en prendra. Il dit aussi que cela ne l'étonnerait pas qu'il prit la jaunisse, mais que je dois être tranquille... Dieu veuille qu'il ait raison... », etc. — (Lettre de Sala du 30 août 1832). Le fils de NAPOLÉON et de MARIE-LOUISE est mort depuis le 22 juillet : « ... Mille remerciements pour vos vœux, ma chère Victoire : j'ai passé ma fête bien tristement car les plaies qui font saigner mon cœur sont trop récentes pour que je puisse y trouver du soulagement. J'en suis fâchée pour les enfants qui se réjouissent de ce jour comme d'une fête... », etc. — (Lettre de Sala, 29 juillet 1833). Nous voyons apparaître sérieusement dans la correspondance de MARIE-LOUISE le comte Charles, René de BOMBELLES que METTERNICH lui envoyait de Vienne pour tenir le poste de Grand Maître à la Cour de Parme. Il devait épouser l'ex-Impératrice des Français le 17 février 1834. — : « ... Tout le monde se porte bien dans la maison nous attendons d'un jour à l'autre M. de BOMBELLES ; Dieu sait comment il sera, mais je suis persuadée que je regretterai souvent le baron MARSCHALL ; il peut avoir bien des défauts mais il a, selon moi, deux grandes qualités ; celle de voir bien juste dans les affaires et de vouloir essentiellement le bien, et celle de me dire toujours la vérité, telle désagréable qu'elle puisse être... », etc. — (Lettre de Parme, 12 septembre 1833) : « ... On dit que L'EMPEREUR (d'Autriche) a été bien touché de l'enthousiasme des Bohêmes : je suis si heureuse qu'il ait ce dédommagement à tout ce qu'il a souffert : et qui mérite plus l'attachement de ses peuples que lui ? LUI ! qui passe toute sa vie à faire du bien. J'espère aussi que l'entrevue des deux Empereurs aura quelque résultat satisfaisant pour l'Europe. On a maltraité ces pauvres Parmesans et Plaisantins à tort dans les gazettes : tout a été toujours parfaitement tranquille ici : cela n'empêche pas que l'esprit y est aussi mauvais que dans tout le reste de l'Italie où le feu volcanique couve toujours sous les cendres et n'attend que le moment de l'explosion qui sera, je suis sûre, bien plus terrible que la première fois... Je suis enchantée de M. de BOMBELLES autant que je puis juger en si peu de temps : il réussit tout ce que l'on peut désirer ; fermeté et douceur dans les manières en même temps, et c'est un homme si vertueux qui veut si essentiellement le bien. C'est une vraie trouvaille : que le bon Dieu nous le conserve seulement... », etc. — (M. de BOMBELLES était né à Versailles le 6 novembre 1784 ; il avait donc 49 ans à cette époque. Le vœu de MARIE-LOUISE fut exaucé car il ne mourut que le 30 mai 1856. Le nouveau Grand Maître de la Cour de Parme sut apaiser les esprits fort divisés, rétablir le budget, réorganiser l'armée malgré son manque de libéralisme et son caractère bigot). — (Lettre de Sala, 21 octobre 1833) : « ... Vous aurez été toute étonnée d'apprendre que j'ai fait cette course (au camp de Castiglione), mais l'envie de voir 50.000 à 60.000 hommes réunis et sous les armes était trop grande pour ne pas y succomber... J'ai été le 10 à Mantoue et le 11 à Castiglione où nous avons été assez favorisés par le temps à la revue et à la messe militaire. Quel imposant et beau spectacle, et mes yeux ne sont pas restés secs dans le moment où tant de cœurs se sont élevés dans leur prière au Ciel pour demander la conservation du meilleur Souverain et Père. Combien d'anciennes connaissances n'ai-je pas retrouvées... Il y avait beaucoup d'étrangers, des Prussiens, Anglais, Piémontais, Génois, etc., etc., le Prince FRÉDÉRIC DE PRUSSE, qui est un charmant Prince, et le Duc de MODÈNE. J'ai passé une journée très heureuse et amusante et le 12 je suis revenue dans mes foyers, très bien portant avec le nez gros comme une jolie poire : je crois que le vent et le soleil m'ont donné ce bel agrément. Depuis ce temps il n'a pas voulu reprendre encore sa belle forme, de sorte qu'il est toujours couvert de compresses... », etc. — (Lettre de Sala, 25 septembre 1834) : « ... A Parme, tout est tranquille, et les gens saluent beaucoup plus poliment, ce qui est une preuve que l'esprit s'est un tant soit peu amélioré... », etc. — (Lettre de Parme du 23 février 1835) : « ... Mes deux derniers bals ont été très brillants, surtout celui du 17 où il y avait foule et une grande chaleur : il était si animé que je crois qu'ils auraient dansé jusqu'au matin, mais lorsque 2 heures s'approchent, je ne résiste plus à la fatigue et il faut que je finisse bon gré mal gré... », etc. — (Lettre de Parme du 22 juin 1835) : « ... En général, quand je pense à présent à ces riches, fertiles et pittoresques campagnes de ma belle patrie, il me vient de doubles accès de mélancolie. Je voudrais tant les revoir, et puis je me dis que le présent ressemblera si peu au passé que je ne saurais plus m'y habituer. Hélas, comme peu de mois ont opéré de changements !... (L'EMPEREUR D'AUTRICHE, père de MARIE-LOUISE était mort le 1<sup>er</sup> mars 1835)... Hier soir j'ai été pour la première fois au théâtre depuis notre affreux malheur : vous ne sauriez croire la triste impression que j'ai éprouvée, chère Victoire, en me retrouvant au milieu du monde... », etc. — (Lettre du 5 juillet 1835) : « ... M<sup>lle</sup> de BOMBELLES nous quitte aujourd'hui à mon grand regret pour retourner chez sa tante. Je me suis extrêmement attachée à cette jeune personne qui est un petit ange et l'être le plus aimable et (le) plus intéressant qu'on puisse voir... », etc. — (Lettre du 26 novembre 1835) : « ... Le Choléra s'avance toujours plus vers nous, ses ravages sont cependant bien moins considérables que par le passé : à Vérone, il se borne, jusqu'à présent à la caserne. Il y a ici, toutes les précautions si bien prises, tant de gens ont fait des offrandes que j'espère lorsqu'il viendra, qu'il

n'y aura pas la moindre confusion. La peur a aussi beaucoup diminué, mais ce voisinage n'offre guère une perspective riante pour le Carnaval... On porte de très grands chapeaux cette année et une quantité de satins brochés et de satins... La peinture orientale fait aussi fureur ici : les vases et les papillons métalliques sont surtout de toute beauté : le seul inconvénient est qu'il faut se servir de salive au lieu d'eau pour les faire... », etc. — (Lettre du 20 décembre 1835) : « ... J'ai vu expirer deux êtres bien chers à mon cœur, et mes regrets ont été bien moins cuisants qu'à la mort de mon pauvre Père dont je n'ai pu recueillir la dernière bénédiction... », etc. (Malgré les regrets ici exprimés il est à remarquer que MARIE-LOUISE n'alla pas à Vienne à la mort de son père; elle ne vint en Autriche qu'en 1836; elle visita alors la Kaisergruft et pria sur les tombes du Duc de REICHSTADT et de son père). — (Lettre de Parme, 19 février 1836) : « ... Si rien ne s'y oppose je viendrai dans le courant de l'été à Vienne. C'EST UN ÉNORME SACRIFICE, vu les souvenirs qui m'y attendent, MAIS JE SENS QU'IL FAUT LE FAIRE... La mort de cette jeune, belle et bonne REINE DE NAPLES vous aura aussi bien saisie : même sans la connaître elle est trop frappante pour ne pas en être émue douloureusement : on dit qu'avec elle est mort l'ange tutélaire de Naples et ce n'est qu'après sa mort que l'on a su tout le bien qu'elle avait fait... », etc. — (Lettre de Parme du 17 janvier 1844) : « ... ALBERTINE (Albertine, Marie de MONTENUOVO, fille de MARIE-LOUISE et de NEIPPERG) va, grâce au ciel, bien ainsi que ses deux garçons qui deviennent bien bons et gentils (ALBERTINE avait épousé le 31 octobre 1833 le comte Louis de SAN VITALE). ALBERT (né à Parme, le 27 août 1834) est joli et ETIENNE (né à Parme le 14 avril 1838) vraiment d'une beauté ravissante : ils forment tout mon bonheur et ma distraction ici, car avec ma santé, je ne suis plus pour le monde et les plaisirs, et je préfère à tout, mon intérieur, que ces trois êtres embellissent par une touchante affection pour moi. GUILLAUME (comte Guillaume, Adalbert, Prince de MONTENUOVO, fils de MARIE-LOUISE et de NEIPPERG) m'aime aussi beaucoup, mais on ne peut pas avoir de lettres de lui de manière que je ne sais même pas s'il vient. Ma santé est meilleure en général cet hiver quoique je sois accablée de douleurs, surtout d'une certaine sciatique à la jambe droite que j'ai depuis 2 ans et qui m'empêche souvent de dormir... », etc. — (Lettre de Plaisance du 21 mai 1846) : « ... Depuis quelques jours de nombreux orages ont amené des vents et un froid bien sensibles et une telle crue des torrents et surtout du Pô que la hauteur de ce dernier a dépassé... la crue de 1839. Hier il arrivait jusqu'aux portes de Plaisance et on ne sait pas encore bien tous les dommages qu'il a faits en Lombardie et ici... Il y a entre 20.000 et 30.000 (?) de terres cultivées sous l'eau. Les pauvres gens ! J'en avais le cœur gros pendant le bal que j'ai dû donner hier. L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE a offert un vaste champ aux bavardages en Italie sur sa politesse et son impolitesse : ce qui est un fait est que la pauvre a une santé bien délabrée et je crains qu'elle n'ait quitté trop tôt un climat qui paraissait lui faire du bien... », etc., etc.

ON A JOINT :

I<sup>o</sup>) MONTENUOVO (Albertine, Marie), fille de MARIE-LOUISE et de NEIPPERG. Née à Parme le 1<sup>er</sup> mai 1817, morte à Fontanellato (province de Parme), le 26 décembre 1867.

3 L. A. S. « *Albertina* », en italien et 1 L. A. S. « *Albertine* », en français à Victoire DU POUTET; Parme, 9 mars, 28 juillet, 8 octobre 1824 et 22 juillet 1827, en tout environ 6 pp. in-8<sup>o</sup>.

Lettres d'enfance : « Je vous remercie extrêmement de la bonté que vous avez eue de m'envoyer la charmante poupée suisse qui m'a fait beaucoup de plaisir... », etc., etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S., en allemand d'ALBERTINE DE MONTENUOVO; Parme, 2 mai 1824, 2 pp. in-8<sup>o</sup>. Elle signe ici « *Albertina und Wilhelm* ». WILHELM est son frère Guillaume Adalbert, Prince MONTENUOVO, fils de MARIE-LOUISE et de NEIPPERG, né à Salagrande le 9 août 1821. ALBERTINE et GUILLAUME naquirent avant le mariage de MARIE-LOUISE et de NEIPPERG (1822). (96)

285. REICHSTADT (Napoléon, François, Charles, Joseph BONAPARTE, Duc de :), né « ROI DE ROME », fils de l'EMPEREUR NAPOLEON I<sup>er</sup> et de l'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE, ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE. Né à Paris le 20 mars 1811, mort à Schœnbrunn, le 22 juillet 1832.

4 minutes de lettres autographes et 1 minute de lettre incomplète, 12 pp. in-4<sup>o</sup>, écrites à mi-page (sans lieu ni date). Belle pièce. DE TOUTE RARETÉ.

TRÈS INTÉRESSANT MANUSCRIT : Dans la première lettre, le fils de Napoléon rend compte des observations qu'il a faites en voyant défiler les hussards de FRIMONT. « ... Les officier

en général, m'ont paru mal montés, et la troupe médiocrement. Je trouve leurs chevaux faibles et trop petits... Quand au soldat, je lui ai trouvé assez mauvaise assiette : les jambes raides, les étriers trop longs, les talons pressés contre les flancs de la monture. Leurs sabres étaient très minces. La dressure individuelle est bonne, car tout le régiment a défilé au pas et au trot devant les archiducs en gardant bien la distance de cheval à cheval. Mais l'ensemble, dès la formation par pelotons laissa beaucoup à désirer. Dans les 4 conversions que je leur ai vu exécuter, il y avait toujours les ailes poussées de 2 longueurs de cheval en avant du centre... », etc., etc. — Dans la seconde lettre le Duc DE REICHSTADT loue la tenue des chevaux légers de Nostitz. — « ... L'esprit de ce beau corps est excellent ; c'est l'élite de la cavalerie italienne sous l'Empereur NAPOLÉON réunie dans un corps sous ses anciens officiers qui se sont très distingués... ». Les 2 premières lettres nous ont montré « l'Aiglon » comme officier autrichien ; les 2 dernières sont des lettres à des amis ; elles traitent de sujets divers. (1)

286. REICHSTADT (Napoléon, François, Charles, Joseph BONAPARTE, Duc de :)  
(le même.)

2 MINUTES DE LETTRES AUTOGRAPHES, 4 p. in-4<sup>o</sup>, grande marge.

A) LETTRE A UNE DAME.

Il regrette que le mauvais temps et de nombreuses affaires l'empêchent de venir la voir et d'être obligé de lui écrire au lieu d'avoir la joie de la rencontrer.

B) LETTRE A MONSIEUR (?) :

(Voir reproduction page 231.)

« ... Je ne saurais vous peindre mon indignation à la lecture de la déclaration du gouvernement provisoire et le mépris que m'inspire ces lâches propos... Convaincu de ce que le moment qui s'écoule requiert des actions et point de discussions litigieuses, je me borne à supplier V. A. d'intimer au gouvernement provisoire mon opinion. J'ai résolu de NE JAMAIS QUITTER CETTE COULEUR TRICOLEURE, QUI DEPUIS VINGT ANS NOUS TROUVE SUR LE CHEMIN DE LA GLOIRE ! JE N'ACCEPTÉ D'ORDRES QUE DE LA PART DE L'EMPEREUR NAPOLÉON DONT J'AI POUR TOUJOURS EMBRASSÉ LA CAUSE. COMMENT L'ACTE DE DÉCHÉANCE, ÉMANÉ DE LA MAISON DU DUC DE BÉNÉVENT PEUT-IL ÊTRE RECONNU PAR CEUX QUI DOIVENT TOUT A CELUI, DANS LE GÉNIE DUQUEL NOTRE BELLE PATRIE A POSÉ SON BONHEUR. C'est le patriotisme qui doit déterminer mon adhésion... Comment, finalement, pourrais-je (accepter) [mot rayé], me soumettre à la volonté d'un souverain étranger qui veut régler le sort de notre belle patrie. La gloire nationale de tout Français se rebute à cette idée. Tout mon corps pense comme moi, et j'ai l'honneur d'assurer Votre Altesse qu'il (que) nous n'avons que le souhait de marcher sur Paris pour vous en chasser... », etc. (1)

287. REICHSTADT. — MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA NAISSANCE DU ROI DE ROME. — 1812.

Important dossier d'environ 60 pièces relatif à une médaille commémorative que les Maires des bonnes villes de l'Empire firent frapper pour célébrer la naissance et le baptême du ROI DE ROME (né à Paris le 20 mars 1811). (Rousseurs à plusieurs pièces.)

I<sup>o</sup>) Contrat passé entre M. Claude, Auguste DURANDE, maire de Dijon, fondé de pouvoir des maires des bonnes villes de l'Empire, et le graveur en médaille ANDRIEU ; Paris, 22 août 1811, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

M. DURANDE comptera à M. ANDRIEU la somme de 6.000 frs pour la gravure de la médaille commémorative de la naissance du ROI DE ROME, dont 5.700 f seront payés par M. ROUEN sur le mandat de M. DURANDE, les 300 autres francs devant être imputés sur le montant des médailles en argent qui seront frappées pour MM. les Maires des bonnes villes de l'Empire., etc. — On a joint 2 dessins de projets de médaille, présentant de légères variantes et un projet manuscrit n'ayant aucun rapport avec les 2 dessins.

II<sup>o</sup>) 2 L. A. S., du graveur ANDRIEU à M. DURANDE ; Paris, 16 novembre et 12 décembre 1811, 2 pp. in-4<sup>o</sup>, adresses.

Lettres relatives à la médaille commémorative de la naissance du ROI DE ROME. La gravure en est terminée et la frappe va incessamment commencer.

III<sup>o</sup>) LISTE DE SOUSCRIPTION DES MAIRES DES BONNES VILLES DE L'EMPIRE FRANÇAIS. — Pièce portant une 40<sup>e</sup> de signatures, parmi lesquelles on remarque celles de DURANDE (maire de Dijon); du comte de BRIGODE (maire de Lille); du comte LYNCH (maire de Bordeaux); des maires de Strasbourg, Lyon, Rennes, Metz, Reims, Gand, Genève, Rome, etc., 2 pp. 3/4 in-fol. (Pièce un peu tachée d'humidité).

Monsieur!

Je recois dans ce moment la lettre dont V. R. & bien voulu m'honorer, et les papiers qu'elle renferme. —

Je ne saurais vous peindre mon indignation en lisant à la lecture de la déclaration du gouvernement provisoire, et le mépris que m'inspirent les con tra ctes prop os és...

Convaincu de ce que le moment dans lequel s'écoule requiert les d es a ct ions et non de discussions litigieuses, — je me borne à supplier, V. R.

de m'intimer au gouvernement provisoire mon opinion...

Je suis résolu de ne jamais quitter cette couleur tricolore qui depuis vingt ans nous trousse sur le chemin de la gloire; je n'accepte

les ordres que de la part de l'Empereur Napoléon dont j'ai pour toujours embrassé la cause. — Comment l'acte de défection émané de la maison du Duc de Bénévent, peut-il être reconnu par ceux qui doivent tout à l'empire celui dans le sein duquel notre belle patrie a posé son bonjour.

C'est le patriotisme qui doit guider ma détermination mon adhésion; parce que ces Messieurs ~~ce~~ ux veulent voiler leurs propres intérêts, dans le bien public, mais ils ne sont contentés pas que sans celui qu'ils déclarent l'ennemi de la patrie sans ce seul homme notre belle France languirait encore dans les désastres d'un

N<sup>o</sup> 286. Roi de Rome.

IV<sup>o</sup>) Programme des médailles à frapper pour la naissance du Roi de Rome; 2 pièces de 4 pp. in-fol. chacune. Paris, 2 janvier 1812. L'une d'elles porte les signatures des maires de Metz et de Montpellier.

V<sup>o</sup>) 2 L. A. S. et 2 pièces imprimées signées de DURANDE (1812).

« ... Je m'empresse de vous annoncer que l'EMPEREUR a paru sensible à notre hommage; S. M. l'a reçu très gracieusement. Je crois que dimanche prochain cette médaille sera présentée à S. M.

L'IMPÉRATRICE et à S. M. le ROI DE ROME... Dans la capitale on se perd en conjectures sur les projets de l'EMPEREUR, mais ce n'est point à nous de pénétrer sa politique : Son Génie nous répond de ses succès, et, tout en respectant ses décisions, il doit être glorieux pour nous de pouvoir le seconder de tout notre zèle, et de tous nos moyens. En même temps que je vous enverrai vos médailles, je vous rendrai un compte exact de ma mission... », etc.

VI<sup>o</sup>) L. S. de DENON, membre de l'Institut, Directeur général de la Monnaie des médailles, etc.; Paris, 16 janvier 1812, 1 p. 1/4 in-fol., vignette et en-têtes gravés.

« ... Le Directeur général propose à MM. les Maires présentement à Paris, de lui fournir une garantie pour les achats d'or et d'argent, de la somme de 9.000 frs seulement, de laquelle somme ils payeront l'intérêt aux marchands de matière jusqu'à l'entier remboursement de leurs avances, dont le délai ne pourra pas excéder 4 mois... », etc. — On a joint 1 L. A. S. de PERNEZ, contrôleur de la monnaie à DURANDE, octobre 1812, 1 mémoire et 1 facture.

VII<sup>o</sup>) 21 L. A. S., ou L. S. adressées à M. DURANDE par : La Comtesse de MONTESQUIOU, gouvernante du ROI DE ROME (RARE). M<sup>al</sup> SÉRURIER; C<sup>te</sup> de WINTZINGERODE; FABRE (DE L'AUDE); MOLÉ; LANJUINAIS; G<sup>al</sup> CANCLAUX; C<sup>te</sup> THÉVENARD; abbé GRÉGOIRE; C<sup>te</sup> D'ABOVILLE; BARTHELEMY; C<sup>te</sup> ROUSSEAU; DEMEUNIER; C<sup>te</sup> DU PUY; FAURE; BERGON; C<sup>te</sup> LAUMOND; C<sup>te</sup> BÉRANGER; Baron GAZONI-VENTURI; MONTALIVET.

Remerciements pour l'envoi de la médaille commémorative de la naissance du ROI DE ROME.

VIII<sup>o</sup>) 28 L. A. S. ou L. S. des maires des bonnes villes de l'Empire adressées à DURANDE. Ce sont : « WICHELHAUSEN (Brême); ABENDROTH (Hambourg); GUTSCHOW (Lubeck); C. DE GUAÏTA (Aix-la-Chapelle); BRAKENHOFFER (Strasbourg); SUERMONT (Rotterdam); MAURICE (Genève); DE SERRA St-MICHEL (Gênes); Duc BRASCHI ONESTI (Rome); SORAGNA (Parme); CALCIATI (Plaisance); C<sup>te</sup> de BRIGODE (Lille); C<sup>te</sup> LYNCH (Bordeaux); SATHONNAY (Lyon); De LA MOTTE (Clermont-Ferrand); de LA BOURDONNAYE (Rennes); BERTRAND GESLIN (Nantes), etc., etc.

Relatives à la médaille commémorative de la naissance du ROI DE ROME. (60)

288. BONAPARTE (Letizia RAMOLINO), mère de NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Née à Ajaccio le 24 août 1749, morte à Rome le 2 février 1836.

I<sup>o</sup>) L. A. écrite par JULIE CLARY pour MADAME MÈRE à MOLTÉDO : Marseille, 4<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An IV (15 septembre 1796), 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>, adresse.

Elle remercie son correspondant de ses marques d'attachement et d'amitié, puis lui recommande le citoyen Jérôme Pascal OLIVARI qui fournit tant de blé « ... au gouvernement dans un temps de calamité... ». Elle demande à MOLTÉDO de lui venir en aide.

II<sup>o</sup>) L. A. S., « Buonaparte », écrite par JOSEPH BONAPARTE pour sa mère à BARRAS; Marseille, 12 Germinal An V (1<sup>er</sup> avril 1797), 3/4 de p. in-fol.

« ... Excusés la liberté que je prends de vous écrire pour vous prier de faire remettre à mon fils Jérôme, une caisse d'oranges et une petite boîte de dattes que j'ai envoyé à votre adresse. Mon fils ne me laisse pas ignorer tous les bontés dont vous le comblés, daignés en agréer ma sincère reconnaissance... », etc. (2)

289. BONAPARTE (Letizia RAMOLINO) : MADAME MÈRE (la même).

L. S., « Madame » à CAMBACÉRÈS; Aix-les-Bains, le 12 août 1807, 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. Belle pièce. RARE.

Intéressante lettre dans laquelle elle donne des nouvelles de la santé de sa fille la Princesse PAULINE BORGHÈSE qui se trouve dans un état de faiblesse extrême : « ... La convalescence n'est pas plus avancée aujourd'hui qu'à cette époque. Elle aurait voulu passer ici les mois d'août et de septembre, autant pour reprendre ses forces que pour profiter des eaux, dont jusqu'ici elle n'a pu

faire usage : mais le temps commence déjà à devenir bien pluvieux dans ce pays et conséquemment peu propre aux eaux : et je tâche de la détourner de ce projet et l'engage à quitter Aix et à se rendre à Lyon par eau, puisqu'elle ne le pourrait pas autrement, où elle attendrait la réponse de l'EMPEREUR, pour régler son voyage ensuite : mais elle ne s'est pas encore décidée. Quant à moi, je cesserai de prendre les eaux, à la fin de la semaine, et quelque soit la décision de ma fille, dans la semaine prochaine, je partirai pour Lyon... », etc., etc. (1)

290. BONAPARTE (Joseph), frère aîné de NAPOLÉON I<sup>er</sup>, ROI DE NAPLES, puis ROI D'ESPAGNE ET DES INDES (6 juin 1808-11 décembre 1813). Né à Corte le 7 janvier 1768, mort à Florence le 28 juillet 1844.

L. A. S., « Joseph », comme ROI D'ESPAGNE à son oncle le Cardinal FESCH; Madrid, 19 novembre 1810, 1 p. 3/4 in-4°. Belle pièce.

TRÈS CURIEUSE LETTRE DANS LAQUELLE IL SEMBLE VOULOIR RÉSISTER AUX INSTRUCTIONS DE L'EMPEREUR : « ... J'ai reçu votre lettre et je désirerais beaucoup pouvoir en tout complaire aux désirs de l'EMPEREUR, mais il est des choses qui sont impossibles avec cette nation, si JE DOIS EN ÊTRE LE ROI. IL NE ME RESTE D'AUTRE PARTI A PRENDRE SI L'EMPEREUR INSISTE DANS LES INTENTIONS QUE VOTRE LETTRE M'ANNONCE QU'A ME RETENIR DANS UNE TERRE A CENT LIEUES DE PARIS, et à y être résigné à tout avec le calme et la sécurité d'un homme d'honneur, ou de retourner à Naples où je pourrai complaire davantage à l'EMPEREUR, puisqu'il me dit à Bayonne qu'il avait été très content de moi. Je suis prêt à y renouer les mêmes rapports et j'y serai fidèle : je n'ai aucun engagement antérieur avec les Napolitains et y être comme j'y ai été c'est tout ce qu'ils ont le droit d'attendre de moi : si cela contente l'EMPEREUR, je suis prêt ; comme je suis prêt à tout plutôt que de contracter en Espagne des engagements que je ne pourrai pas tenir. Connaissant le pays mieux que personne, je sais ce que je puis promettre et ce que je ne dois pas promettre si je veux réussir... Croyez que je vous dis vrai, que l'Etat où je suis réduit ne peut pas durer deux mois... », etc. (1)

291. BONAPARTE (Joseph), frère aîné de NAPOLÉON I<sup>er</sup>, ROI DE NAPLES ET DE SICILE, du 30 mars 1806 au 6 juin 1808, puis ROI D'ESPAGNE ET DES INDES du 6 juin 1808 au 11 décembre 1813; COMTE DE SURVILLIERS. Il épousa le 1<sup>er</sup> août 1794 Marie, Julie CLARY. Né à Corte, le 7 janvier 1768, mort à Florence le 28 juillet 1844.

22 L. A. ou L. A. S., « Joseph » ou « Joseph C<sup>te</sup> de Survilliers », 1 L. S., 1 poésie autographe et 3 lettres écrites en son nom par MAILLARD, son homme de confiance, à MADAME MÈRE, au cardinal FESCH, à ses frères, sa belle-sœur, sa femme, au D<sup>r</sup> PARISSIE son médecin, etc.; Philadelphie, New-York, Point-Breeze, Bordentown, Londres, de 1819 à 1839; en tout environ 57 pp. in-4° et in-8°. (Une lettre est incomplète). Belles pièces.

CORRESPONDANCE DU PLUS HAUT INTÉRÊT OU JOSEPH EXHALTE LE SOUVENIR DE NAPOLÉON; elle renferme également des détails inédits sur son séjour aux États-Unis. JOSEPH BONAPARTE préfère vivre en Amérique, « le plus beau pays du monde » : à Londres, le coût de la vie est trop élevé pour ses revenus. Il vante cependant la liberté dont on jouit dans ces deux pays. Dans cette longue correspondance on lit de piquants détails sur la famille BONAPARTE et l'on y trouve des renseignements sur les incartades de LOUIS NAPOLÉON, le futur NAPOLÉON III, sur la situation pénible d'Achille et de Lucien MURAT aux États-Unis. On y relève également des discussions relatives à la succession de MADAME MÈRE (décédée à Rome le 2 février 1836). JOSEPH BONAPARTE se plaint des membres de sa famille dont il se dit être la dupe. — Voici quelques extraits de cette correspondance. — (Lettre de Philadelphie, à son frère LUCIEN, du 31 octobre 1826) : « ... Pour venir en Toscane, je demande des passeports à la maison d'Autriche ; je m'engage à retourner aux États-Unis sur le premier avis que je recevrai de la puissance autrichienne qui m'aurait délivré les passeports. LE PAYS OU JE SUIS EST LE PLUS BEAU DE LA TERRE, et si ma femme était ici, ainsi que les personnes que j'aime, il faudrait être fou pour penser à le quitter... », etc. — (Lettre à sa belle-sœur; Point-Breeze, 12 mai 1827. — Cette belle-sœur est Mme de VILLENEUVE) : « ... Madame KEATING, à qui je remets cette lettre, est fille de Mr. HOPKINSON, mon voisin et mon ami depuis les premiers jours de mon arrivée dans ce pays. Son père est un des principaux signataires de l'ACTE D'INDÉPENDANCE, ami et parent de FRANKLIN... ». Suit un vif éloge de Madame KEATING et de toute sa famille. — (Lettre de New-York, 1<sup>er</sup> octobre 1829, à son médecin le D<sup>r</sup> PARISSIE) : « ... Je n'ai jamais douté de votre attachement à ma personne et de la constance de vos sentiments : si je ne vous ai pas engagé à m'accompagner en Amérique,

c'est que j'ignorais le sort qui m'y attendait et que je ne voulais pas priver une famille nombreuse et intéressante de son chef.... Je me trouve ici mieux portant que jamais et sous beaucoup d'autres rapports aussi bien que possible. L'argent est rare ici, mais j'ai acquis de très grandes terres où l'on ne manque de rien, et j'ai assez de terres pour pouvoir en donner sans nuire à mes intérêts, et assurer par là l'existence des personnes qui me sont attachées et celles de leur famille après ma mort. Le climat est bon : les froids sont excessifs mais durent peu de semaines : les chaleurs aussi, mais ne durent pas davantage : jamais de brouillards : point de jour où le soleil ne paraisse. Liberté, indépendance absolue, tranquillité, bienveillance générale de la part des habitants. J'ai bâti une maison qui a coûté trop d'argent, j'espérais alors que ma femme serait venue. Elle (la maison) est située sur deux rivières à 3 heures de Philadelphie et à 6 de New-York. Je viens d'acquérir beaucoup de terres fertiles sur le St-Laurent, où je compte passer les grandes chaleurs... », etc. Sur la même lettre se trouve la minute de la réponse du D<sup>r</sup> PAROISSE à l'ex-Roi JOSEPH : (intéressante). — (Lettre de Londres du 11 mai 1833 à son frère LOUIS). — LOUIS (le futur NAPOLÉON III) se rend auprès de sa mère (la REINE HORTENSE) qui lui a déjà écrit plusieurs fois dans ce but. — « ... Je ne pense pas qu'il ait fait de grandes dépenses ici : son appartement lui coûte à peu près 20 livres par mois. Il a avec lui le jeune comte ARESO, de Milan... Ils ont fait un voyage à Liverpool, et un en Belgique depuis 6 mois qu'ils sont ici ; ce dernier voyage a été entrepris malgré moi. J'aurais voulu que LOUIS n'eut pas autant de rapports avec Paris et des jeunes gens qui l'importunaient peut-être quelques fois, mais il est difficile, par le temps qui court, de se défendre (de sympathies. Enfin, il se rend auprès de sa mère : il y sera plus à l'abri des intrigues des faiseurs de projets qui abondent dans cette immense Babylone. A son âge il est bien difficile de ne pas être dupe quelques fois... LUCIEN est ici : je ne pense pas qu'il y fasse un bien long séjour : il trouve le pays trop cher ce qui est très vrai, et il faut être forcé de rester ici pour ne pas en déguerpir après les premières semaines de séjour : mais, quant à moi, je ne sais pas encore si je puis trouver dans aucun autre pays de l'Europe la sûreté et la protection dont les lois entourent ici tout homme quel qu'il soit... », etc. — (Lettre de Londres, du 20 janvier 1834 à son oncle le Cardinal FESCH) : « ... Vous devez bien concevoir que je ne rentrerai jamais en France : ce ne pourrait être que pour vous revoir ainsi que MAMAN et ma famille, sans être obligé de mendier des passeports à la moitié de l'Europe. Il faut bien réfléchir avant de quitter Rome.... Les Anglais eux-mêmes, qui vivent de leurs rentes, s'éloignent tant qu'ils peuvent de leur pays, où ceux qui ne travaillent pas ont bien de la peine à vivre... », etc. — (Lettre du 24 mai 1835 à MADAME MÈRE) : « ... J'ai eu hier une conversation avec mon frère (LUCIEN) qui m'a beaucoup affectée : on lui écrit que vous vous plaignez de lui et de moi. Il a été au moment de partir, il y a quelques jours, croyant sa femme malade. S'il fut parti, il vous aurait donné lui-même les explications que vous auriez pu désirer sur sa manière de voir notre position, qui, sans doute, vous auraient satisfaite entièrement : mais il prolonge encore de quelques mois son séjour ici : certainement je préférerais qu'il se rendit sur-le-champ à Rome : comme je crains qu'il ne le fasse pas immédiatement, je ne veux pas tarder à vous dire qu'on vous a induit en erreur si lui et moi, vous avons été représentés, comme agissant de manière à pouvoir vous compromettre en rien et pour rien en matière politique. Le plus grave inconvénient du séjour de Londres est dans les dépenses qu'il occasionne. Je voudrais qu'il (LUCIEN) se rende au sein de la famille pour cette raison là et pas pour d'autre qui puisse tourner à son blâme... Je conseille à mon frère de quitter ce pays parce qu'il peut vivre en Italie : je suis forcé d'y rester (en Angleterre) parce que mes antécédents ne sont ni les siens ni ceux de personne : si je pouvais vivre à Rome près de vous, à Florence près de ma femme, je n'hésiterais pas un jour à quitter cette terre libre où je suis, la seule qui m'offre un asile en Europe, mais je ne le puis pas encore. Je ne suis ni un idiot ni un lâche, ni un mauvais fils, ni un mauvais père, mais j'ai de la mémoire et du cœur, je suis digne de la mère de NAP(oléon), de moi-même, et je ne plierai jamais la tête sous le joug, tant que j'aurai l'Angleterre et l'Amérique, d'où la vérité toute entière doit se savoir un jour. Je conserve encore la correspondance de mon frère et j'ai assez de faits dans ma tête pour pouvoir démontrer à la postérité que NAPOLÉON FUT AUSSI BON QUE GRAND. Il fut mon ami, et je veux pouvoir le dire, l'écrire, l'imprimer, en prouvant mon dire par des fac-similé des pièces dont les originaux sont entre mes mains. Si je ne puis autre chose, je pourrais au moins cela. C'est pourquoi je ne veux pas me mettre à la disposition des Princes qui ont été mes ennemis politiques. C'EST CE QUE NAPOLÉON LUI-MÊME EUT LE SOIN DE ME FAIRE ÉCRIRE PAR BERTRAND QUELQUES JOURS AVANT SA MORT... », etc. — (Lettre de Londres, 11 juillet 1834, au Cardinal FESCH). Elle est relative au masque de l'EMPEREUR par le D<sup>r</sup> ANTO-MARCHI : « ... J'avais déjà fait envoyer pour mon compte les 5 masques que j'avais fait payer à M. ANTO-MARCHI. Il paraît que Patorni, partant pour les élections de son pays s'est fait précéder par 5 autres. Ce sont ceux qu'il a fait payer à MADAME. Cela doit vous servir de règle dans la confiance qu'il faut lui accorder : il a du zèle, de l'activité, mais il est faiseur et a besoin d'être retenu. Je suis fâché de savoir que MAMAN n'est pas mieux et que vous avez aussi été indisposé. Je me détermine à attendre encore ici quelques mois : je ne veux pas mettre l'Atlantique entre nous, tant qu'il me restera quelque possibilité de prolonger mon séjour en Europe... », etc. — (Lettre de Point-Breeze du 31 octobre 1835 au Cardinal FESCH). JOSEPH BONAPARTE est de retour aux Etats-UNIS : « ... Je vois par une lettre de MAMAN à JULIE du 8 septembre, que vous vous portiez tous bien à Rome. CHARLOTTE me mande du 10 que le Choléra tendrait à sa fin : ainsi j'espère qu'il ne vous inquiètera pas à Rome. Il y a des portions de ce pays (Etats-Unis), qui ont fait des progrès immenses

depuis mon absence : New-York surtout. Il y a aujourd'hui 300.000 habitants : les lots de la ville que Mr ASTOR, aujourd'hui le plus riche particulier du Nouveau Monde, m'avait donné il y a 20 ans en paiement de Mortfontaine pour la valeur de 3 millions de francs, en valent aujourd'hui vingt : l'acte de vente ne fut pas ratifié en Europe. Ce Mr. ASTOR possède aujourd'hui plus de cent millions. Malheureusement les pays que j'ai achetés ne prospèrent pas ainsi. Cependant il y a de l'amélioration où je vis. Je trouve un canal et une Rail Road, chemin de fer par la vapeur, établis à une portée de fusil de ma maison. Le pays est de toute beauté... », etc. — (Lettre du 20 avril 1836, au Cardinal FESCH, papier à bordure de deuil) : « ... Je viens de recevoir aujourd'hui seulement votre lettre du 4 février. Je devais prévoir l'événement fatal que vous m'annoncez. Je voulais essayer encore le voyage d'Europe et d'Italie : je vous l'écrivais encore quand elle n'était plus de ce monde. M. POTENZIANI m'a écrit de (à) la même date que vous, mais je n'ai plus rien reçu ni de vous ni de lui ; JULIE m'écrivit en faveur de CAROLINE. Soyez de l'avis de celui de mes frères qui lui sera le plus favorable faites pour le mieux, tâchez d'éviter des procès scandaleux qui contenteraient trop nos ennemis. On dit le marquis POTENZIANI très excellent homme : il était l'ami de ma bonne et inappréciable mère. Consultez et dans tous les cas prenez le pour arbitre.... Vous savez que ma confiance et mon amitié sont entières et absolues en vous : ainsi, dans tous les cas faites comme pour vous-même et soyez certain que j'approuve d'avance tout ce que vous ferez pour moi et en mon nom. Ce sont toutes les instructions que je puis vous donner... », etc. — (Lettre du 27 avril 1838 au Cardinal FESCH) : « ... Ne contrariez LOUIS en rien : s'il veut son lot de vermeil, laissez-lui le prendre, faites sa volonté : si JÉRÔME veut son lot d'argenterie donnez-le lui après qu'il vous aura payé ce que je lui ai prêté il y a un an. N'acceptez pas d'intérêts... j'ai agi avec lui en frère et non en banquier... » etc. — (Lettre de Londres du 13 juillet 1838 à sa femme) : « ... Les enfants de CAROLINE (Murat) sont aux dernières extrémités aux Etats-Unis. La femme de LUCIEN tente de faire l'école aux petites filles : qu'elle se hâte si elle veut venir à leur secours, mais je ne veux être intermédiaire entre elle et ses enfants... Un Italien venant d'Amérique assure qu'ACHILLE (MURAT, ex-Prince Royal de Naples, marié le 30 juillet 1826 à Caroline DUDLEY, née JEFFERSON, petite-nièce de WASHINGTON) est séparé de sa femme... Tu vois la conduite des agents de LOUIS (futur Napoléon III) ; ce jeune homme est devenu fou d'intrigues et d'ambition : il regarde son père et moi-même comme des zéros ! Voilà l'éducation des mères (Allusion à la Reine HORTENSE, née BEAUHARNAIS, et opposée aux BONAPARTE), intrigante rongée toute leur vie et à leur mort d'une violente et aveugle ambition. Je regrette bien de n'avoir pas encore aujourd'hui l'Atlantique entre moi et cette vieille Europe théâtre de tant d'intrigues, de perfidies et d'ingratitude : l'Agent de LOUIS, convient dans son écrit que LOUIS avait fait le voyage de Paris pour intriguer avec LAFAYETTE (fils), tandis qu'il me persuadait qu'il avait fait une excursion à Birmingham. Dis à CHARLOTTE, qu'elle se rappelle celui qui la rend veuve et qu'elle ne se mêle plus d'intéresser son beau-père pour (un) fils qui est la cause de la crise dans laquelle nous nous trouvons après un exil de 25 ans... », etc. (Le 30 octobre 1836, le futur NAPOLÉON III avait échoué dans la conspiration de Strasbourg. LOUIS-PHILIPPE jugea habile pour amoindrir son prisonnier de l'embarquer à Lorient, de le retenir 5 mois en mer, puis de le débarquer aux Etats-Unis. De retour à Londres, le Prince LOUIS ne fut pas reçu par son oncle Joseph. Il fut assez mal accueilli par l'Aristocratie anglaise ; il vécut dans la société excentrique du Comte d'ORSAY, de lady BLESSINGTON et de quelques viveurs, fidèles à sa fortune, qui s'efforcèrent de le pousser à une expédition nouvelle). — (Lettre de Londres du 12 août 1838 au Cardinal FESCH) : « ... La cherté excessive de mon séjour à Londres auquel j'ai sacrifié tout ce que j'ai eu de disponible : aujourd'hui il ne me reste plus rien à pouvoir y sacrifier : l'état peu agréable auquel je suis réduit ici, moins encore par mes actions propres que par celles des miens, : leurs mauvaises dispositions pour vous et pour moi, ne me permettent plus de continuer mes dépenses pour l'honneur de notre nom.... Je pars le 20 sur le paquebot (sic) « LE PHILADELPHIA » de New-York... Vous me demandez quel est le sujet des plaintes de LOUIS, de LUCIEN ; toujours ces malheureux 200.000 francs que MADAME a retiré du collier et dont elle a disposé sous le secret comme il lui a plu... J'ai diminué ma fortune de plus d'un million, pour ne recueillir que déboires, reproches indirects, procès, propos injurieux. Ma patience est à bout et je m'éloigne encore une fois de l'Europe. Faites pour mes intérêts, ce que vous seriez pour les vôtres... », etc. — (Lettre de Philadelphie du 26 février 1839, au Cardinal FESCH) : « ... Pensez-vous que je pourrais arriver à Rome sans déplaire à S. S. et à son gouvernement ... », etc. — (Lettre de Pointe-Breeze, le 19 avril 1839, au Cardinal FESCH) : « ... Je suis atterré par la nouvelle que je reçois de la mort subite de notre chère CHARLOTTE à Sarzana (sa fille Charlotte-Napoléone) le 3 mars, allant à Gènes... C'est JÉRÔME qui m'apprend ce cruel événement... », etc. — La pièce de vers autographe de JOSEPH BONAPARTE est dédiée à M<sup>lle</sup> SARAH MOORE « que l'on avait couronnée avec une plante grimpante qui est un poison violent » :

« Jeune Sara, ce funeste feuillage »  
 « Sans l'altérer couvre ton beau visage »  
 « Mais dans tes yeux est caché le venin »  
 « Dont le pouvoir met le trouble en mon sein ».

(27)



292. BONAPARTE (Lucien), Prince de CANINO et de MUSIGNANO, comte de CASALI, frère de NAPOLÉON I<sup>er</sup> qu'il soutint efficacement lors du Coup d'État du 18 Brumaire. Il épousa en premières noces Christine BOYER le 4 mai 1794; devenu veuf (14 mai 1800), il épousa (24 octobre 1803), Marie, Laurence, Charlotte, Louise, *Alexandrine* de BLESCHAMP. Né à Ajaccio le 21 mai 1775, mort à Viterbe le 29 juin 1840.

1 L. A. S., « *L. Bonaparte* » au citoyen Grogard; Marseille, 29 Brumaire An V (19 novembre 1796), 2 pp. in-fol.; — 1 L. A. S., (en français), « *Luciano Buonaparte* », au représentant du Peuple MOLTEDO; Malines, 25 Ventôse An IV (15 mars 1796), 3 pp. 1 fol.; 1 L. S., (en français) « *Bonaparte* » à MOLTEDO; Strasbourg, 28 Fructidor An IV (14 septembre 1796); 6 L. A. S., (en italien), « *Luciano* » ou « *L'amico Luciano* » à MOLTEDO; Marseille, 4 et 8 Messidor An IV (22 et 26 juin 1796), les 4 autres lettres sans lieu ni date, mais pouvant se situer à la même époque; en tout environ 20 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. TRÈS RARE DE CETTE ÉPOQUE.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE : (Lettre du 29 Brumaire An V) : « ... *Le Commissaire du Gouvernement SALICETI a pris un arrêté pour le transport gratuit des Corses réfugiés dans leur île ; d'après les dispositions de cet arrêté j'ai demandé au citoyen POMME (POMME L'AMÉRICAIN, conventionnel), au nom de mes compatriotes les bâtiments nécessaires...* ». POMME tergiverse : « ... *Voilà donc une mesure de justice paralysée par l'incertitude...* ». — LUCIEN demande à GROGNARD de donner les ordres nécessaires : « ... *Vous sentez... que si on exige une interprétation de SALICETI (lui) même, ce commissaire se trouvant en Corse, sa réponse sera tardive, et certes, il serait cruel pour des familles ruinées, abandonnées, épuisées de rester encore sur une terre qui ne leur offre point de ressources et où ils (elles) ont éprouvé toutes les horreurs du besoin. Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître, l'intérêt de l'humanité et l'espoir que j'ai dans votre justice m'ont engagé à solliciter de votre part une détermination qu'attendent mes compatriotes...* », etc. — (Lettre du 25 Ventôse An IV) : « ... *Depuis 1 mois je ne fais que courir ; de Paris j'ai été en Hollande, de là on m'a envoyé à Bruxelles et enfin hier on m'a fixé pour résidence Malines... où je suis arrivé ce matin...* NAPOLÉONE (sic) *m'écrit qu'il devait partir le 21 pour l'armée : il ne doit plus être à Paris...* » LUCIEN demande des chevaux sans lesquels il ne peut assurer son service. (LUCIEN BONAPARTE, grâce à l'influence du G<sup>al</sup> BONAPARTE avait été nommé Commissaire des Guerres; il s'acquitta de ses fonctions avec fantaisie et désinvolture, se faisant sans cesse déplacer, quittant son poste ou prenant des congés sans aucune autorisation. — Voir Frédéric MASSON : Napoléon et sa famille : Tome I, p. 163). — Les autres lettres, la plupart en italien sont relatives à des sujets divers : famille, Corse, santé, demandes de congé, menaces de démission, etc., etc.

(9)

293. BONAPARTE (Louis), ROI DE HOLLANDE, frère de NAPOLÉON I<sup>er</sup>, général, ambassadeur, Grand Connétable, Pair des Cent-Jours. Il épousa HORTENSE DE BEAUHARNAIS, fille de l'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE. Né à Ajaccio le 2, ou le 4 septembre 1778, mort à Livourne le 25 juillet 1846.

L. A. S., « *L. Bonaparte* » au général (Maréchal) LEFEBVRE; Paris, 20 Nivôse An VIII (10 janvier 1800), 2 pp. in-fol., adresse; réponse aut. de LEFEBVRE en marge. LES LETTRES AUT. SIGNÉES DE LOUIS DE CETTE ÉPOQUE SONT TRÈS RARES.

Lettre écrite comme chef d'escadrons au 5<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> de Dragons. Il propose de loger 2 escadrons de son Régiment dans la caserne des Grenadiers des Consuls et donne divers renseignements à cet effet. — Le général LEFEBVRE répond en marge : « ...*Je viens d'apprendre avec plaisir que vous êtes nommé chef de Brigade du 5<sup>e</sup> Régiment. Vous pouvez être persuadé que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour le placer (le Régiment) le plus avantageusement possible aussitôt que le 1<sup>er</sup> CONSUL sera placé aux Tuileries...* », etc.

(1)

294. BONAPARTE (Louis), ROI DE HOLLANDE (le même).

13 L. S., « *L. Bonaparte* » ou « *Louis Bonaparte* » au maréchal LEFEBVRE; Paris, Verneuil, Versailles, Nimègue, Anvers, Clèves, du 6 Pluviôse An VIII (26 janvier 1800), au 10 Nivôse An XVI (31 décembre 1805); en tout environ 17 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. LOUIS

BONAPARTE signe ici comme colonel du 5<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> de Dragons, au commandement duquel il fut nommé le 11 janvier 1800 et comme général de Division, chef de l'armée du Nord. Plusieurs pièces portent des en-têtes imprimés et des apostilles autographes du M<sup>al</sup> LE-FEBVRE. RARE.

INTÉRESSANTES LETTRES : Comme Colonel du 5<sup>e</sup> Dragons (3 lettres) LOUIS BONAPARTE parle du service intérieur de son régiment et des bandes de Chouans qui infestent les campagnes : « ... Les ennemis rôdent par petites bandes entre les deux départements que vous confiez à ma surveillance : ils se cachent dans les bois et se subdivisent encore dans le jour. Le chef de Brigade BISSON a reçu hier l'avis qu'une trentaine sont passés avant-hier de La Ferté à Nonancourt sur nos derrières. L'expédition qu'on a faite avant hier dans les bois de La Ferté n'a pu réussir parce qu'ils ont eu avis de la marche des troupes et ont décampé... », etc. — Les lettres comme général en chef de l'armée du Nord sont toutes datées de novembre et décembre 1805 : « ... Vous avez dû recevoir des instructions... relativement au décret de S. M. L'EMPEREUR qui ordonne la formation d'une armée du Nord dont ELLE m'a confié le commandement. Il est indispensable que vous vous occupiez sans délai de la formation de la division de Juliers... », etc. Liste des généraux commandants à établir. — La 4<sup>e</sup> Division de l'Armée du Nord a reçu l'ordre de s'arrêter à Mayence; elle ne doit pas faire partie du corps du M<sup>al</sup> AUGEREAU. Cette division restera à Mayence pour renforcer ce point important s'il venait à être menacé : « ... Je pense, M. le Maréchal, que nous devons nous tenir prêts à ouvrir la campagne sur le Rhin, même contre les Prussiens, s'ils osaient franchir le territoire français et nous provoquer ; mais, jusque là et surtout sans les ordres précis de S. M. L'EMPEREUR, nous devons porter tous nos soins à éviter toute démarche qui présenterait de notre part un caractère d'hostilité... ». — « ... La nécessité de couvrir la Hollande menacée sur plusieurs points et l'insuffisance des forces qui sont à la disposition du général MICHAUD, demandent que les troupes extraites du corps de la gauche de l'armée du Nord et placées en ce moment sous vos ordres, se réunissent au corps auquel elles appartiennent... », etc. — « ... Je désire, que dans les circonstances actuelles vous redoubriez de surveillance et que vous fassiez garder militairement tous les postes de votre commandement qui se trouvent sur le Rhin afin de les mettre à l'abri d'une surprise. Faites mettre en état les places fortes sous votre commandement en toute hâte... » — Il ne faut point retenir les troupes destinées à la Grande Armée (Campagne d'Austerlitz)..., etc., etc. (13)

295. BONAPARTE (Jérôme), ROI DE WESTPHALIE, comte de MONFORT, le plus jeune des frères de NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Il fut fait maréchal de France le 1<sup>er</sup> janvier 1850. Il épousa en premières noces à Baltimore (États-Unis), le 24 décembre 1803, ÉLISA PATTERSON, mariage qui fut annulé par Décret impérial le 21 mars 1805, et en secondes noces, les 23 et 24 août 1807, la Princesse CATHERINE DE WURTEMBERG. Né à Ajaccio le 15 novembre 1784, mort en son château de Villegenis, le 24 juin 1860. Inhumé le 3 juillet 1860 dans l'Église de l'Hôtel des Invalides.

I<sup>o</sup>) L. S. « Jérôme Napoléon » à un administrateur général; quartier général de Glatz, 20 juin 1807, 3 pp. in-4<sup>o</sup>. Belle pièce. (Coll. Crawford).

INTÉRESSANTE LETTRE MILITAIRE ÉCRITE 6 JOURS APRÈS LA VICTOIRE DE FRIEDLAND. « ... Je désirerais savoir où en sont les envois pour la Grande Armée, et si les 4.000 habits que j'ai demandés pour les Polonais sont prêts... J'AI ATTAQUÉ L'ENNEMI, CE MATIN A 3 HEURES. TOUTES LEURS POSITIONS ONT ÉTÉ ENLEVÉES; ils n'en ont défendu aucune; demain à 2 heures du matin Glatz et Silberberg seront entièrement investies. Je n'ai eu que 12 blessés parmi lesquels un officier; l'ennemi a eu un officier tué, plusieurs blessés et une grande partie des soldats qui ont été emportés dans la place. Faites-moi part des nouvelles que vous pouvez avoir reçues du Major-Général (Maréchal Alexandre BERTHIER) depuis le 9. Les Prussiens de Glatz et de Silberberg ne nous inquiéteront plus pour vos contributions, ainsi vous devez être à présent à votre aise. L'attaque de ce matin présentait un beau spectacle : de la position où j'étais, je pouvais distinguer les hommes qui étaient dans la ville, leur envoyer des boulets de 6 et de la mitraille et eux ne pouvaient me lancer que quelques boulets qui ne pouvaient pas m'attraper. Si les Prussiens ont un peu de cœur, ce que j'espère, la joie sera un peu plus sérieuse demain. Le trait qu'a fait ce matin un grenadier du ROI DE BAVIÈRE pourrait être mis dans la Gazette. Il se jeta aux milieu des tirailleurs ennemis, en tua un et lui prit son sabre; étant de retour, on lui proposa de le lui acheter; il refusa en disant que le sien lui ayant été pris à l'affaire de Cauth, il avait bien juré qu'il se ferait tuer ou qu'il en reprendrait un à un soldat Prussien... », etc.

II<sup>o</sup>) L. S., « Jérôme Napoléon » au général VANDAMME; Cassel, 6 avril 1813, 1 p. in-fol. Belle pièce.

BELLE LETTRE MILITAIRE : « ... J'ai vu par mes différents rapports (qui j'espère ne se justifient pas) que le général MORAND avait été pris avec tout son corps à Lunebourg (Le général baron Joseph MORAND avait été tué devant Lunebourg par un boulet le 2 avril 1813. Il commandait la 1<sup>re</sup> Division du 1<sup>er</sup> Corps d'Armée). Si cela est, Hanovre se trouve tout à fait à découvert, car je suis obligé de me servir de la Division que je comptais envoyer à Hildesheim pour couvrir ma droite, l'ennemi étant entré à Leipzig et Weymar avec un corps de 12.000 hommes... Vous savez sans doute que le VICE-ROI avec un corps de 70.000 hommes dont 8.000 chevaux et 100 pièces de canon a passé l'Elbe le 3 et a établi son quartier général à Mockern, sur la route de Brandebourg après avoir culbuté les avant-postes ennemis. Le VICE-ROI paraît n'avoir devant lui que 12 bataillons Prussiens et 2.000 cosaques. Le PRINCE DE LA MOSKOWA s'est réuni à Würtzbourg avec l'armée d'Italie. J'attends à chaque instant la nouvelle du départ de l'EMPEREUR de Paris. (NAPOLÉON partit le 15 avril pour Mayence, se rendit à Erfürth et remporta la victoire de Lutzen le 2 mai.)

(2)

296. CATHERINE DE WURTEMBERG, femme de JÉRÔME BONAPARTE, ROI DE WESTPHALIE (12 août 1807). Né à Stuttgart le 21 février 1783, morte à Lausanne le 28 novembre 1835.

46 L. A. et L. A. S., « Catherine, Trinette », etc., à sa lectrice M<sup>me</sup> MALET DE LA ROCHETTE; Paris, Anvers, Furstemberg, Brunswick, Rouen, Mortefontaine, etc., etc.; de 1807 à 1813. On a joint 10 billets aut., dont 1 au crayon de la même à la même. En tout environ 65 pp. in-4<sup>o</sup>, in-8<sup>o</sup> et in-12, dont plusieurs sur papier gaufré ou de couleur, adresses.

Cette intéressante correspondance donne des aperçus précis et curieux sur la vie d'une femme élégante sous le Premier Empire, comme sur le caractère de CATHERINE DE WURTEMBERG. La femme de JÉRÔME, ROI DE WESTPHALIE, très amoureuse de son mari, tient à montrer son élégance et à briller au sein de la Cour Impériale, ne serait-ce que pour plaire à son volage époux. Au cours de sa correspondance avec M<sup>me</sup> MALET DE LA ROCHETTE, sa lectrice et son amie, nous voyons la Reine CATHERINE effectuer d'importantes commandes chez les marchands de bijoux, de modes ou de « frivolités » les plus en renom sous le Premier Empire, et rivaliser d'élégance et de faste avec les plus mondaines. D'ailleurs, comme l'écrit CATHERINE elle-même : « ... à Paris, comme à Fontainebleau on ne parle que de parure. C'est une affaire d'État... ». Mais si elle tient à être belle, elle sait compter : aussi la voyons-nous discuter assez âprement ses comptes de fournisseurs; elle ne dédaigne pas les échanges faits sans bourse délier et nous fait assister à un assez curieux marchandage au sujet d'échanges de schalls et de bijoux avec ses fournisseurs Nitot et Bapst; nous y voyons même intervenir une revendeuse à la toilette... — Les tracasseries de la vie mondaine n'empêchent pas la Reine CATHERINE de se montrer sentimentale et éprise du séduisant et fougueux JÉRÔME; elle semblerait préférer une vie paisible auprès de celui qu'elle aime au faste des Cours. — Ailleurs, elle donne d'intéressants détails sur le voyage que NAPOLÉON et MARIE-LOUISE firent en 1810 dans les Pays-Bas, où elle fut appelée à accompagner les souverains français au cours de leurs déplacements. — Mais, avec 1813, la débâcle de la puissance impériale commence et les beaux jours du Royaume de Westphalie sont enfuis... Dans les lettres de la Reine CATHERINE, on sent percer la déception et la tristesse. Les extravagances, les prodigalités et les fautes de toutes sortes de Jérôme ont mécontenté et lassé NAPOLÉON. L'EMPEREUR, rendu méfiant par les défections ou les trahisons de ceux en qui il avait mis sa foi, trouve son frère cadet trop entouré d'Allemands, alors qu'il devrait être avant tout un Prince français, et le fait surveiller, ainsi que sa femme par la terrible police impériale. CATHERINE souffre de cette suspicion, d'autant plus injuste, qu'elle se montra plus fidèle à NAPOLÉON que ne le fut sa propre famille. La Reine de Westphalie s'exprime facilement en français; ses lettres sont d'un style vif et coloré encore tout imprégné de l'esprit gracieux caractérisant la haute société de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En voici quelques extraits : « ... J'ai oublié de vous prier hier, ma chère MALET, de mander à M<sup>me</sup> Raimbaut de faire en sorte que ses fournitures soient plus belles les mois de juillet et d'août... Je désirerais qu'elle m'envoyât une bien jolie capote ou redingote brodée en or et en argent avec le bonnet ou chapeau pareil pour pouvoir le mettre le jour de mon arrivée. Vous voyez que malgré que se suis (sic) un peu souffrante le démon de la coquetterie ne m'abandonne pas (la dernière partie de la phrase est en allemand)... », etc. (Lettre du 6 octobre 1807, sur papier gaufré :) « ... Vous serez surprise, ma chère Malet, et j'espère même un peu affligée, quand, à la place de votre petite Reine, vous ne recevrez qu'une lettre qui vous peindra difficilement les regrets qu'elle éprouve de ne pas vous avoir autour d'elle pendant l'absence de son mari. Des raisons raisonnantes m'ont obligé de rester ici quoiqu'il m'en coûte d'être aussi longtemps séparée d'un objet tendrement chéri... Parlons de choses plus importantes que toutes celles-ci; je parie

que vous allez deviner de quoi, car à Paris comme à Fontainebleau l'on ne parle que de parure. C'est une affaire d'État ! ainsi donc permettez que je vous donne quelques ordres sur cette affaire d'état. L'on vous remettra par mes ordres trois velours, l'un rose, l'autre coquelicot et le troisième violet ; ils sont tous trois de mon trousseau ; je désirerais les voir brodés en or et en argent... Je vous aime, non pas comme l'on aime à la cour, mais aux champs... », etc. — « ... Je vais à la chasse et je ne sais quand je reviendrai à Napoléonshöhe. Je suppose que vous serez bien aise de rester aujourd'hui à Cassel et de profiter de notre absence... pour filer le parfait amour. Ne le filez cependant pas trop, entendez-vous Malet ! ! ... — « Que je suis donc affligée pour vous, ma chère Malet, de voir que votre mari se trouve encore trop souffrant pour que vous puissiez le quitter. Restez à Cassel autant et comme vous le jugerez nécessaire, quoique j'aie bien besoin d'être entourée de quelques personnes qui me veuillent du bien. Cependant, je serai fâchée par cela de vous priver du bonheur de soigner un être à qui vous êtes si attachée. Vous, mieux que personne, pouvez juger si je suis triste et mélancolique du DÉPART DE MON BON ROI. JE ME TROUVE TOUT A FAIT ISOLÉE ET RIEN NE PEUT ME DISTRAIRE... », etc. — « Je vais à la chasse ce matin... Je ne suis pas tout à fait bien aujourd'hui, cependant je le cache au Roi, car les hommes n'aiment pas que leurs femmes soient malades, surtout quand ils veulent s'amuser... », etc. — (Lettre de Paris du 25 novembre 1809) : « ... Rien n'est changé ici ; tout le monde me témoigne toujours la même amitié. L'EMPEREUR EST BON ET AIMABLE ET RÉELLEMENT COMME UN PÈRE POUR MOI. Il est venu me voir hier avant que je lui avais fait ma cour. Vous vous imaginez facilement la joie, le bonheur que je ressens de toutes ces marques de bontés, car vous, mieux que personne connaissez mon cœur et savez qu'il est reconnaissant et aimant... », etc. — (Lettre d'Anvers, 2 mai 1810) : « ... Je suis enchantée de mon voyage (dans les Pays-Bas). Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau. Je n'ai vu, jusqu'à présent que des vaisseaux de guerre, point encore la mer. Aujourd'hui on en a lancé un qui se nomme « LE FRIEDLAND ». C'était bien le coup d'œil le plus imposant du monde. Demain et après demain nous allons à Flessingue, de là à Gand, Ostende, Dunkerque, Calais, Boulogne, Dieppe, Rouen et Paris, où j'aurais le plaisir de vous répéter de bouche que je vous aime de tout mon cœur. Adieu, je vous quitte ; il faut que je fasse ma toilette : à Anvers, comme ailleurs, il faut faire toilette... », etc. — (Lettre de Middelburg, 10 mai 1810) : « ... Vous avez très bien fait de ne point conclure le marché avec Bapst pour les franges en diamants. Je ne pouvais déboursier 7.000 francs, d'après la note ci-jointe sans me gêner beaucoup, et comme ce n'est qu'une fantaisie du moment, je puis m'en passer. Je trouve cependant Bapst juif, et très juif de ne point vouloir prendre ma garniture verte pour 2.000 frs car il la revendrait du jour au lendemain à ce prix-là ; preuve est que M. Nitot m'a donné ce prix pour une garniture pareille... Comme j'ai mis dans ma tête que je voulais échanger toutes ces vieilleries, je vais vous indiquer un moyen pour pouvoir atteindre à mon but : vendez ma garniture verte à cette revendeuse pour 2.000 francs qu'elle a voulu me donner (en argent s'entend)... Mon voyage m'amuse beaucoup par le beau spectacle que j'ai tous les jours sous les yeux. Je n'ai point encore vu la mer, mais j'ai vu une escadre composée de 10 vaisseaux de ligne à Anvers sur l'Escaut. Demain ou après-demain seulement je jouirai du beau spectacle de la mer. Mon voyage est cependant sous plusieurs rapports très gênant, même incommode. Depuis mon départ d'Anvers, je n'ai jamais eu ma femme de chambre avec moi et cette jeune personne arrive toujours peu de moments avant mon départ, de façon que je n'ai juste que le temps de changer de chemise. Cette nuit, je l'ai passée absolument blanche, n'ayant rien eu avec moi... Car jusqu'à présent j'avais pris dans mon grand sac un rechange complet ; mais je n'ai pu m'en charger moi-même hier ayant fait la traversée... par eau sur un Yacht de l'EMPEREUR... », etc. — (Lettre du 31 mai 1813) : « ... Je serai rendue à Meudon le mercredi 2 comme j'en avais toujours le projet. J'ai reçu des nouvelles du Roi le 22 ; il se portait bien ; du reste, nous sommes ici comme au bout du monde, nous n'entendons parler de rien. Cependant, nous serions bien aise d'apprendre les détails des journées du 20 et 21 (1<sup>re</sup> bataille de Bautzen et victoire de Wurchen). Je crois qu'à Paris on les désire presque autant que nous et nos nouvellistes nous assurent que ce silence donne beaucoup d'inquiétudes... », etc. — (Lettre du 22 août 1813) : « ... Votre souvenir, vous le savez, me suit (?) partout, même ici dans la société agréable dans laquelle je me trouve ; l'on continue toujours à me témoigner beaucoup d'amitié et je m'y trouve bien. J'ai besoin vous le savez qu'on m'aime, qu'on sache m'apprécier ; cela contribue essentiellement à mon bonheur et je l'ai encore si peu goûté dans ma vie que j'y attache un double prix quand cela m'arrive. Au reste, j'en ai plus besoin que jamais car mon cœur est bien malade. Je ne puis malheureusement être étrangère aux événements et cela me donne parfois bien des moments de tristesse. Pour me distraire un peu venez jeudi prochain... Évitez même qu'on le sache à... Vous pouvez donc tous deux dire que vous allez passer la journée à Paris, car sans cela les commérages, les tracasseries et les rapports verbaux et écrits n'auront pas de fin... », etc. — (Lettre du 31 août 1813) : « ... L'IMPÉRATRICE ne reviendra de Cherbourg que le 6 ou le 7 du mois prochain... C'est elle-même qui me l'écrit, quant à la grande victoire, j'en attends les détails... (Victoire de Dresde, 26 et 27 août 1813), etc. — (Lettre du 26 septembre 1813) : « ... Adieu ma chère MALET, voilà un fameux griffonage et radotage, mais je ne vous en aime pas moins. J'ai tant écrit que la main m'en fait mal ; je suis triste, affligée ; un jour se passe après l'autre et ne porte aucun changement à ma triste situation ; cela désespère, aussi je passe mes journées dans les larmes. Vous voyez que cela n'est pas bien gai... », etc. — (Lettre du 30 septembre 1813) : « ... Je me réjouis de vous voir demain ; nous causerons, nous bavarderons et c'est

là le suprême bonheur des femmes à ce que l'on dit. Le mien serait d'être un peu tranquille et de ne plus être obligée de me tracasser, de m'inquiéter, de me tourmenter ; mais cet heureux temps a fui de cette terre et je doute qu'il y règne de si tôt. Je viens de recevoir des nouvelles du Roi (Jérôme). Le courrier n'a mis que 55 heures pour venir ici... c'est un véritable postillon d'amour. Le Roi se portait bien... », etc., etc. (56)

297. BONAPARTE (Elisa), PRINCESSE DE LUCQUES et DE PIOMBINO, GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE, sœur de NAPOLÉON I<sup>er</sup>, femme de Félix BACIOCCHI (Marseille, 5 mai 1797). Née à Ajaccio le 3 janvier 1777, morte au château de St-Andréa, près Trieste, le 7 août 1820.

I<sup>o</sup>) L. A. S., « *Elisa* » à son frère LUCIEN BONAPARTE; *Pise*, 15 décembre 1809, 1 p. in-4<sup>o</sup>. *Belle pièce*. (Coll. Crawford). RARE.

Elle répond sans tarder à la lettre de son frère : « ... MAMAN n'a pas jugé convenable de risquer sa lettre à la poste ; elle en a chargé M. MATHIEU, mari de ma dame d'honneur, en le priant de faire la plus grande diligence... Je n'ai pas vu BOYER ; il est passé par Florence, et comme je suis à Pise, il a remis sa lettre à mon courrier. Ma santé, mon ami, est assez bonne, quoique souffrante d'un commencement de grossesse. Ma fille va bien..., etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S., « *Els* » (à son frère LUCIEN BONAPARTE); sans lieu ni date, 1 p. in-4<sup>o</sup>. *Belle pièce*. (Coll. Crawford). RARE.

« ... J'ai vu BOYER ; tu peux compter, mon ami, que je presserai son avancement quand il aura servi un peu dans cette partie ; il n'y a pas de place de Capitaine forestier de la couronne de Toscane... FONTANES, a été en grande disgrâce à cause d'un certain discours à l'IMPÉRATRICE et d'une loi qui n'était pas passée à une assez grande majorité. Je crois cependant qu'à présent S. M. a rendu justice à son dévouement... Tu sais la grande victoire que S. M. a remporté en Allemagne... », etc.

III<sup>o</sup>) BACIOCCHI (Félix), PRINCE DE LUCQUES et de PIOMBINO, mari d'ELISA BONAPARTE. Né à Ajaccio le 18 mai 1762, mort à Bologne le 28 avril 1841.

L. S., « *F. Baciocchi* » à MADAME MÈRE; *Trieste*, 2 janvier 1826, 1 p. in-4<sup>o</sup>. *Belle pièce*.

« ... J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse, il y a quelque temps pour la remercier de l'intérêt qu'elle avait bien voulu prendre à ma santé, et j'espère que ma lettre lui sera parvenue. Aujourd'hui, je vous renouvelle à l'occasion du premier de l'An les vœux sincères que je forme pour votre conservation et votre bonheur... », etc. (3)

298. BONAPARTE (Pauline), Duchesse de GUASTALIA, Princesse BORGHÈSE, sœur de NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Née à Ajaccio le 20 octobre 1780, morte à Florence le 7 ou le 9 juin 1825.

L. S., « *Pauline* » à un Prince; sans lieu ni date, 2 pp. petit in-4<sup>o</sup>. *Belle pièce*. RARE.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Soyez assez aimable pour continuer à me tenir au fait de la marche que (de) S. M. l'EMPEREUR. Je vous apprendsWith plaisir, mon cher Prince, que les eaux de Spa me font le plus grand bien. Je fais beaucoup d'exercice et le temps me favorise car il est superbe. Je monte à cheval et je trouve que j'acquiers des forces ; je me lève tous les jours à sept heures pour prendre les eaux, car il n'y a personne ici, mais je m'en console assez, car nous sommes dehors du matin au soir ; aussi vous me trouverez bien noircie à mon retour. Les médecins me conseillent de prendre les eaux aussi longtemps que le beau temps se soutiendra. On dit que l'EMPEREUR ira, après le voyage de Compiègne, au château de Laacken... je vous prie de m'en instruire. Je me propose d'aller l'y voir... », etc. (1)

299. BONAPARTE (Pauline), sœur de NAPOLÉON I<sup>er</sup>; (la même).

L. S., « *Pauline* » à Cambacérès, s. l. n. d., 2 pp. in-8<sup>o</sup>. *Belle pièce*. RARE.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... Aujourd'hui, je vous écris pour vous prier de remettre cette lettre au Ministre de la Marine. Les circonstances peuvent me forcer de quitter ces pays-ci d'un mo-

ment à l'autre, ce que j'aurais fait de suite si ma santé n'était extrêmement mauvaise. Il est très important pour moi que je puisse aller d'ici à Fréjus par mer, ce que j'ai déjà fait sans aucun incident et en six heures, les chemins par terre étant impraticables pour moi... Mon intention est de retourner à Paris, le plus tôt possible, car je ne tiens plus ici d'inquiétude et de chagrin, d'être éloignée dans ces circonstances de ma famille et des personnes qui seules peuvent me donner des consolations dans de pareils moments ; mais je ne vous cache pas qu'il me faudra des précautions et des ménagements plus qu'humains pour pouvoir entreprendre ce voyage dans l'état de faiblesse où je suis... Rappelez-moi au souvenir de S. M. l'Impératrice et de toute la famille... », etc. (Cette lettre est, selon toute vraisemblance, du début de 1814.) (1)

300. BONAPARTE (Caroline), REINE DE NAPLES, comtesse de LIPONA, sœur de NAPOLÉON I<sup>er</sup>; mariée à JOACHIM MURAT le 20 janvier 1800. Née à Ajaccio le 25 mars 1782, morte à Florence le 18 mai 1839.

L. S., « Caroline » au médecin de sa famille, le Docteur ANDRAL; à bord du vaisseau anglais « Tremendous », 25 mai 1815, 2 pp. in-4<sup>o</sup>. Belle pièce. RARE.

TRÈS BELLE LETTRE MARQUANT UNE ÉPOQUE CRITIQUE DE LA VIE DE CAROLINE MURAT. Pendant que MURAT essayait défaites sur défaites en Italie en raison de l'incurie de ses généraux et de la lâcheté des troupes napolitaines, sa femme CAROLINE dut signer avec l'amiral anglais CAMPBELL une convention livrant à l'Angleterre tous les vaisseaux napolitains, les arsenaux de Naples et autorisant la flotte britannique à mouiller dans le port. En échange, l'amiral s'engageait à n'entamer aucune hostilité contre la ville et à protéger la REINE, sa famille et ses biens. Le 19 mai, MURAT nommait des plénipotentiaires pour traiter avec le vainqueur et le 20, il s'embarqua à Miliscola et débarqua sur les côtes de Provence. La Reine CAROLINE, restée seule, stipula avec les Anglais son départ de Naples et le transport de toute sa famille sur un vaisseau britannique, dans le port de Trieste. La présente lettre se situe exactement à cette époque : « ... M. le lieutenant général de LIVRON se rend à Gaëte pour prendre les Princes (ses enfants) qui doivent venir me rejoindre. J'aurais beaucoup désiré que vous eussiez pu les accompagner, et je n'aurais voulu que vous auprès d'eux si j'eusse dû les conduire en France. Mais, devant aller dans un pays étranger, j'ai dû douter s'il ne pouvait pas être trop contraire à vos intérêts, de vous éloigner de votre famille pour un temps indéterminé. Je sais bien que votre dévouement l'aurait emporté et que vous m'auriez tout sacrifié, mais je n'ai pas cru devoir exiger un tel sacrifice. J'avais d'ailleurs à vous demander d'autres services pour lesquels je compte sur votre zèle et qui sont pour moi d'un grand intérêt. Je vous charge spécialement de la conservation de tous les effets que j'ai à Gaëte et qui ne pourraient pas être embarqués à bord du vaisseau où je suis... Vous ferez tout conduire à Naples sous les escortes qui seront fournies et vous vous concerterez avec M. MERCEY pour faire passer tout en France. Vous pourrez même partir avec M. MERCEY qui s'embarquera avec de bons passeports, sur un bon bâtiment, à l'abri de toute inquiétude. Vous trouverez en France le ROI (Murat) à qui vos services seront certainement agréables, et vous prendrez ses ordres. Je désire que vous soyez bien persuadé que je sens le prix de tous les services que vous avez rendus depuis 15 ans au ROI, à moi, à mes enfants. J'ai été touchée surtout du dévouement que vous avez montré dans ces dernières circonstances. Nous nous en souviendrons tous dans tous les temps, et nous aimerons à vous en témoigner notre satisfaction... », etc. — On a joint une lettre au même, écrite au nom de CAROLINE MURAT en date du 15 mai 1815. Belle et intéressante lettre. (2)

301. MURAT (Joachim), maréchal de l'Empire (19 mai 1804), puis ROI DE NAPLES. Né à Labastide-Fortunière le 25 mars 1767, fusillé au Pizzo le 13 octobre 1815.

2 L. A. S., « Murat » à BARRAS; Paris, 20 Floréal An IV (9 mai 1796), et Vérone, 19 Frimaire An V (9 décembre 1796), 1 p. in-4<sup>o</sup> et 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>, déchirure réparée en tête de la seconde. RARE DE CETTE ÉPOQUE.

(LETTRE DU 20 FLORÉAL) : « Je suis arrivé de Turin à franc-étrier ; mes forces ne me permettent pas de m'en retourner à mon poste de la même manière ; je vous prie de m'accorder une chaise de poste... », etc. (BONAPARTE, général en chef de l'armée d'Italie avait chargé MURAT d'apporter à Paris les termes de l'armistice de Cherasco signé le 28 avril à 2 heures du matin. — MURAT était en outre chargé d'une mission auprès de JOSÉPHINE; BONAPARTE la pria de partir avec MURAT pour l'Italie et de venir le rejoindre. MURAT revint seul). — (LETTRE DU 19 FRIMAIRE) : « ... J'ai appris, citoyen, que vous veniez de former votre garde ; dans toutes les occasions, je vous avais manifesté le désir que j'avais d'y rentrer (à l'époque de la lettre précédente il avait sollicité le commandement de la Garde du Directoire; sans doute pensait-il que le rôle de général à

tout faire du Directoire ne pourrait que lui être profitable). *Je verrais arriver avec plaisir le moment qui me rapprocherait de vous...* ». Si on se battait encore à l'armée il ne ferait pas cette demande « ... que mon cœur même désavouerait... » MURAT se montre ensuite dénonciateur : « ... Les choses vont bien ici, mais je ne puis croire que le Directoire ne soit pas trompé sur les principes de bien des personnes... on ne parle plus ici que de MONSIEUR DE, du BARON DE, du COMTE DE, etc., et cela dans les sociétés composées d'officiers supérieurs. Je me donne à tous les diables... », etc.

(2)

302. BEAUHARNAIS (Eugène de :), fils de l'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE et de son premier mari ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS (guillotiné en 1794); il fut adopté par NAPOLÉON I<sup>er</sup> qui le fit Vice-Roi d'Italie (1805-1814). Né à Paris, le 3 septembre 1781, mort à Munich le 21 février 1824.

I<sup>o</sup>) L. A. S., « E(ugène) N(apoléon), (à M<sup>me</sup> de LAVALETTE); 15 décembre, 1 p. in-8<sup>o</sup>. (D'après le texte de la lettre, il semble qu'elle se doit situer le 15 décembre 1808 et être relative à la naissance de la seconde fille d'EUGÈNE; Eugénie, Hortense, Auguste, née à Milan, le 24 décembre 1808).

« ... Vous avez tout arrangé très bien, mais je vous prie de faire confectionner la seconde barcelonette comme vous en aviez eu l'intention. Si M<sup>me</sup> FRANGEAU, la layette, le berceau et les barcelonettes peuvent être arrivées pour le 25 au 30 décembre tout ira pour le mieux et nous aurons le temps alors de mettre chaque chose à sa place. Je ne sais comment vous remercier mon aimable cousine (M<sup>me</sup> de LAVALETTE était née BEAUHARNAIS), de toutes les peines que vous vous donnez pour moi. J'en suis bien reconnaissant, je vous assure; quant aux sentiments que je vous porte, ainsi qu'à LAVALETTE, je n'y puis rien changer, ni en plus ni en moins... », etc.

II<sup>o</sup>) 3 L. A. S., « Eugène Napoléon; Eugène et P(rince) E(ugène) à Madame COCHELET; Milan, 29 avril 1808, 1 p. in-4<sup>o</sup>, l'une sans lieu ni date et Munich, 9 novembre 1818; en tout 4 pp. in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>. Belles pièces.

(Lettre du 29 avril 1808). Elle est relative à la naissance du futur NAPOLÉON III (né à Paris le 20 avril 1808) : « ... J'ai reçu les lettres... que vous avez exactement la bonté de m'écrire. Je vous en remercie du fond de mon cœur et vous prie de vouloir bien continuer des chères nouvelles de ma bonne sœur (la REINE HORTENSE) et de son fils. Je vous recommande d'éviter les visites, les réceptions, etc. Il est bien important qu'HORTENSE soit seule et tranquille jusqu'à ce que sa santé soit parfaitement rétablie. Entrez, je vous prie, dans quelques détails sur la santé de mon nouveau neveu. Vous me dites qu'il est venu au monde quelques jours trop tôt. J'espère cependant qu'il a passé les 8 mois, car cela me ferait trembler pour ses jours... », etc. Les 2 autres lettres sont relatives à des achats divers, à des questions pécuniaires, etc.

III<sup>o</sup>) AUGUSTE-AMÉLIE, Princesse de BAVIÈRE, femme du Prince EUGÈNE DE BEAUHARNAIS. Née à Munich le 21 juin 1788, morte à Munich le 13 mai 1851.

L. A. S., « Auguste » à l'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE; Milan, 9 mars 1808, 1 p. in-4<sup>o</sup>, papier à bordure gaufrée et encadrement rose. Belle pièce.

« ... Je prie VOTRE MAJESTÉ d'agréer avec sa bonté ordinaire les vœux que je forme pour son jour de fête; oserais-je me flatter que parmi tant de vœux qu'on vous adressera vous voudrez distinguer ceux que votre fille vous offre. Soyez sûre, ma tendre mère qu'il n'y a personne qui vous aime et respecte autant que votre enfant... », etc.

(5)

303. FESCH (Joseph), cardinal (1803), Grand Aumônier de l'Empire, frère puîné de LÆTITIA BONAPARTE, mère de l'EMPEREUR. Né à Ajaccio, le 3 janvier 1763, mort à Rome, le 31 mai 1839.

L. A. S., (en italien) « Fesch » à Francesco BRACCINI, à Gênes; Milan, 29 Ventôse An V (19 mars 1797), 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>. Belle pièce. (Coll. Crawford). RARE DE CETTE ÉPOQUE.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE écrite à l'époque où le G<sup>al</sup> BONAPARTE exécutait sa marche sur Vienne: les opérations se terminèrent par les préliminaires de Léoben. — FESCH adresse à son correspondant différentes poésies sur l'armée d'Italie et d'autres concernant sa famille.

Après avoir fait la Paix avec le Pape (Traité de Tolentino, 19 février 1797) « *Napoleone* » s'est porté sur le Tyrol. Le 21 (d'après FESCH) il a forcé les positions de l'ennemi sur la Piave et a passé le Tagliamento (le passage de cette rivière s'effectua en réalité le 26 Ventôse An V-16 mars 1797) et je crois actuellement qu'il s'est emparé de Trieste, après avoir battu l'ennemi le 24, lui avoir tué 2.000 hommes et fait 4.000 prisonniers. L'armée d'Italie, entrée en campagne le 21 Germinal An IV, après 11 mois est arrivée à Trieste après avoir conquis et pacifié toute l'Italie, détruit 5 armées impériales, au nombre de 263.000 hommes descendus du Tyrol, sans compter l'armée actuelle. FESCH pense que la paix sera faite avec l'EMPEREUR d'Autriche avant deux mois et espère alors pouvoir embrasser son correspondant. Il donne ensuite des nouvelles de ses neveux JOSEPH et LUCIEN. JOSEPH BONAPARTE a dû partir ayant reçu l'ordre de se rendre à Parme, où on lui prépare un palais comme ambassadeur de la République Française, mais on croit qu'avant peu il sera nommé ministre à un autre poste, etc., etc. (1)

## MILITAIRES

### 304. ARMISTICE DE LÉOBEN (RÉPERCUSSIONS DE L' :).

Important ensemble, d'environ 25 pièces, montrant les répercussions de la suspension d'armes de *Léoben*, signée par le général NAPOLÉON BONAPARTE, le 7 avril 1797, et des préliminaires de paix qui eurent lieu quelques jours plus tard, sur les armées de la République Française, aux frontières de l'Est. — A cette époque l'Armée de *Sambre-et-Meuse*, sous les ordres du général HOCHÉ, battait les Autrichiens, commandés par le général KRAY, à *Neuwied*, le 18 avril 1797, tandis que l'Armée de *Rhin-et-Moselle*, sous les ordres du général MOREAU, était victorieuse à *Kehl*, à *Offenbourg*, à *Diersheim* (20 avril 1797). Le 23 avril un armistice était signé sur le Rhin. — Il fut reproché au général BONAPARTE d'avoir signé trop précipitamment, contrariant ainsi la marche des généraux HOCHÉ et MOREAU sur Vienne qui auraient pu, en cas de succès, obtenir des conditions de paix plus avantageuses. Il fut même prétendu que le général en chef de l'Armée d'Italie s'était hâté de traiter pour ne pas partager avec les généraux des Armées du Rhin la gloire de faire la paix. — Ce dossier se compose de lettres des généraux français LEFEBVRE, DEBELLE, ERNOUF, COLAUD et des généraux étrangers KRAY, WERNECK, etc., et de diverses personnalités civiles étrangères.

1<sup>o</sup>) KRAY (Paul, baron de :), Feld-Maréchal autrichien d'une grande valeur militaire, adversaire souvent heureux des Français. C'est le Feld-Maréchal KRAY qui se rendit au chevet du général MARCEAU, blessé à mort, et lui prodigua toutes les marques les plus chevaleresques d'estime et d'intérêt (1735-1804).

4 L. S., « *Baron Kray* » au général LEFEBVRE; *Limbourg, Franckfort, Ehrenbreitstein*, 13, 17 et 27 avril 1797; en tout environ 6 pp. in-fol. RARE.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE : (Lettre du 13 avril 1797) : « ... J'ai communiqué au commandant en chef, la lettre par laquelle vous dénoncez, général, selon l'intention du général en Chef HOCHÉ, l'armistice tacite qui existe entre les 2 armées. Vous y fixez le terme à minuit entre le 15 et le 16 avril, et j'ai reçu la lettre du 13 à 1 heure après-midi par votre officier. En votre présence et celle du général de Division CHAMPIONNET, j'ai fait avec le général en Chef BEURNONVILLE, la Convention où nous fixâmes trois fois 24 heures, pour pouvoir recommencer les hostilités : par votre lettre, les 3 jours ne se trouvent point accomplis et par là je me trouve compromis vis-à-vis de mon général en Chef. Général ! j'en rappelle (sic) à votre parole et loyauté, à celles du général BEURNONVILLE et CHAMPIONNET, que dans ces 3 jours complets, de l'heure où j'ai reçu votre lettre, aucune hostilité ne commence, comme il était d'usage l'année passée. Ce n'est pas ici de quelques heures qu'il s'agit, mais de la parole qu'un général doit à l'autre scrupuleusement. Je saisis cette occasion pour vous demander, si vous acceptez la neutralité de *Neuwied* comme elle existait avant l'armistice, pour satisfaire aux instances des habitants de cette ville... », etc. (Copie conforme d'une lettre de MM. de MERVELDT et de GALLO; *Léoben*, 17 avril 1797) : « ... Chargés par S. M. l'EMPEREUR de pleins pouvoirs pour traiter et signer les préliminaires de la paix entre S. M. l'EMPEREUR et la FRANCE, nous avons l'honneur de faire part à Votre Excellence que les préliminaires ont été signés



aujourd'hui, et le général en chef de l'armée française en Italie (BONAPARTE) en avertit également les deux généraux français des armées du Haut et Bas-Rhin, pour arrêter les hostilités, et établir, dès ce moment, une (sic) armistice entre les deux armées... », etc. — (Lettre du 27 avril 1797) : « ... Malgré la Convention qui existe, que tous les avant-postes respectifs doivent rester placés tels qu'ils étaient au moment qu'elle fut conclue, les troupes françaises se sont avancées vers Fridberg et s'avancent vers Staaden. Cette conduite peu franche et loyale à de quoi m'étonner, autant plus que vous m'avez montré, M. le général, la lettre du G<sup>al</sup> en chef HOCHÉ, qui approuvait l'armistice que vous avez faite..... Si vous voulez recommencer les hostilités, je vous prie de m'avertir par un mot d'écrit et je prendrai mes mesures qui me justifieront devant toute l'Europe, de chaque goutte de sang qui sera versée et des torts que les habitants souffriraient... », etc.

II<sup>o</sup>) WERNECK (baron de :), lieutenant Feld-Maréchal au service de l'Autriche. Il se distingua pendant les guerres de la Révolution et précipita la retraite de JOURDAN. En avril 1797, retenu par l'amour du jeu à Francfort, il se reposa sur ses généraux de division du soin de défendre ses positions au moment où HOCHÉ passait le Rhin. WERNECK ne parut à l'armée que pour être témoin de sa complète déroute.

5 L. S., « *Werneck* » ou « *Le baron de Werneck* » au général LEFEBVRE; Diez, Windecken, Offenbach, Francfort, 14, 24, 25, 27 avril et 5 mai 1797; en tout environ 5 pp. in-fol. RARE.

(Lettre du 14 avril 1797) : « ... Je vous prie, Monsieur, de vouloir faire passer l'officier de mon Etat-Major au général HOCHÉ, pour lui remettre des dépêches dont le contenu est de nature à ne pouvoir être communiqué qu'au Général en Chef... », etc. — (Lettre du 24 avril 1797) : « ... Depuis la suspension d'armes, les troupes françaises ont fait différents mouvements pour s'assurer quelque positions militaires dont, avant cette époque, j'étais incontestablement le maître. Je réclame, M. le général, à cet égard, votre attention et surtout votre justice. Il était convenable qu'aussitôt la publication de cette suspension d'armes, les 2 armées restassent dans leurs positions respectives.... Quant à l'évacuation de Francfort vous savez très bien... que rien ne pouvait m'empêcher de continuer à l'occuper ; avec l'avantage et les positions que j'avais prises, j'avais encore celui d'avoir toute ma cavalerie réunie contre votre seule avant-garde, et, dans cette circonstance, il paraît hors de doute que je n'eusse obtenu tout l'avantage du combat qui aurait eu lieu sans l'arrivée du courrier porteur de l'armistice... », etc. — (Lettre du 25 avril 1797) : « ... D'après la convention que les généraux des deux armées ont conclue hier, j'ai l'honneur de vous envoyer le capitaine ZECHMEISTER de mon état-major qui est chargé de porter une copie de cette convention au commandant à Ehrenbreitstein... », etc. — (Lettre du 27 avril 1797) : « ... Personne ne désire plus que moi voir prospérer les négociations si heureusement entamées entre S. M. l'EMPEREUR et la NATION FRANÇAISE, pour le rétablissement de la paix et d'une amitié préparée déjà par l'estime mutuelle qui anime les Armées. Aussi suis-je bien éloigné d'entraver le retour d'une confiance réciproque et ce n'est qu'à ce titre que j'ai pu permettre l'entrée individuelle de Francfort, contre tout principe militaire... Les troupes que j'ai sur la Nidda, ne sont absolument que mes avant-postes, que je n'ai pas changés et qui ne peuvent porter aucun ombrage. Commençons, Monsieur le Général à cimenter la confiance, en nous l'accordant mutuellement et n'examinons notre conduite que d'après les principes militaires qui sont les seuls qui doivent nous guider... », etc. — On a joint la copie conforme d'une convention signée entre le G<sup>al</sup> SIMON et le général autrichien BRADY en date du 30 septembre 1796, relative à la neutralité de Neuwied. — On a également joint 5 L. S. ou P. S. par différentes autorités civiles étrangères, Baron de HOCHSTETTEN, etc.

III<sup>o</sup>) LEFEBVRE (François, Joseph), Duc de DANTZIG, maréchal de l'Empire (1755-1820).

P. S., « *Lefebvre* », également signée par MYLIERS, commandant à Francfort; Francfort-sur-le-Mein, 22 avril 1797, 1 p. 1/3 in-fol.

« ... Au moment où le courrier français envoyé par le général en Chef BUONAPARTE, muni de passeports signés du marquis de GALLO et du général autrichien comte de MERVELDT, datés du 17 avril de Leoben, porteur de dépêches cachetées des armes de la République Française, et adressées au général WERNECK, était chez moi soussigné, commandant la ville de Francfort, assurant d'être porteur de l'armistice ou de la paix générale, demandant une prompte expédition, au même moment... on annonça que l'ennemi chargeait notre cavalerie : je courais aux avant-postes et fis demander un officier français, pour lui annoncer cette nouvelle et faire cesser les hostilités inutiles dorénavant... (Le ) général de Division LEFEBVRE,.... d'abord ne voulut pas me croire... il consentit de faire cesser les hostilités à condition que je lui laisserai un officier en otage, jusqu'à ce que le général LEFEBVRE recevrait du G<sup>al</sup> en chef HOCHÉ des ordres qui approuveraient cette démarche, et au cas qu'il ne l'approuverait pas, l'officier sera rendu et les hostilités recommenceraient 6 heures après

dénonciation de part et d'autre... », etc. — On a joint 4 L. A. S. du général DEBELLE, 1 L. A. S. du général GRENIER et 1 L. S. du G<sup>al</sup> COLAUD, toutes adressées au G<sup>al</sup> LEFEBVRE. (22)

305. AUGEREAU (Pierre, François, Charles), Duc de CASTIGLIONE, Maréchal de l'Empire (19 mai 1804). Né à Paris le 21 octobre 1757, mort dans sa terre de la Houssaye, le 12 juin 1816.

I<sup>o</sup>) L. S., « Augereau » à BARRAS; Vérone, 29 Floréal An V (24 avril 1797), 2 pp. in-fol., curieuse vignette et en-tête imprimés.

TRÈS BELLE LETTRE : « ... Au moment où je croyais jouir d'un instant de repos que promettait aux militaires les préliminaires signés pour la paix, je reçois l'ordre de rejoindre ma division en Allemagne : ne sachant qu'obéir, je m'y rends. J'emporte avec moi la satisfaction d'avoir contribué à venger le sang français qui a coulé à Vérone, dans les chefs de la révolte dont je vous fais passer le jugement, et d'avoir rendu à leurs chaumières les crédules paysans qu'une obéissance aveugle a toujours rendus esclaves des nobles, nos ennemis jurés. Quoique l'ordre soit rétabli, je ne crois pas cette partie du pays vénitien à l'abri d'une guerre civile... le désir des nobles de secouer toute idée de démocratie mettent déjà les armes à la main dans les deux partis. Le coup de fusil et le stylet ont déjà fait et font des ravages : déjà des détachements français sont à la poursuite des rebelles : leurs recherches ne sont pas sans succès... », etc., etc.

II<sup>o</sup>) L. S., « Augereau » comme commandant en chef de l'armée d'Allemagne en remplacement du Général HOCHÉ, décédé, à BARRAS; Wetzlar, 11 Brumaire An VI (1<sup>er</sup> novembre 1797), 2 pp. 3/4 in-4<sup>o</sup>.

CURIEUSE LETTRE DE DÉNONCIATIONS. Il est heureux d'apprendre que la paix vient d'être signée. « ... Vous venez de me débarrasser d'un grand fardeau en me retirant le G<sup>al</sup> DESAIX; je lui crois des moyens, mais peu d'attachement pour le gouvernement : il n'est occupé que de se persuader qu'il est grand homme. Ne vous y trompez pas quoiqu'en dise BONAPARTE. Veuillez me débarrasser du G<sup>al</sup> REYNIER; il n'est pas sans moyens, mais non plus il n'est pas sans reproches, concernant la dernière conspiration (Fructidor). Débarrassé de ces 2 citoyens je fais le serment de faire le tour du globe avec l'armée d'Allemagne... », etc. Il a donné les ordres les plus sévères pour faire arrêter « les coquins et les contre-révolutionnaires »..., etc., etc. (2)

306. BERTRAND (Henri, Gratien, comte :), officier général du Génie, aide de camp de NAPOLÉON I<sup>er</sup>, Grand Maréchal du Palais après la mort de DUROC, Duc de FRIOUL; compagnon de l'EMPEREUR à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène. Né à Châteauroux le 28 mars 1773, mort dans la même ville le 31 janvier 1844.

2 L. A. S., « Bertrand » et « B » au chef de Bataillon GARBÉ; Châteauroux, 14 Pluviôse et St-Cloud, 4 Germinal An XIII (25 mars 1805), environ 1 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>, adresses, marques postales.

LETTRES DANS LESQUELLES IL PARLE DE NAPOLÉON I<sup>er</sup> : « ... J'ai été présenté samedi à S. M. à la Malmaison. J'entrais en fonctions hier et j'ai été de service aujourd'hui. L'EMPEREUR a chassé dans la forêt de St-Germain : on a forcé un cerf... Je ne sais encore si je serai du voyage d'Italie (voyage pour le couronnement comme ROI D'ITALIE); il paraît qu'oui; l'EMPEREUR part le 12 (NAPOLÉON partit le 10 Germinal), sera le 22 à Lyon (NAPOLÉON y arriva le 20), le 30 à Stupinigi (arrivé le 19) d'après un itinéraire projeté. Ceci pour toi... », etc. (2)

307. BEURNONVILLE (Pierre RIEL, comte puis marquis de :), maréchal de France (3 juillet 1816), ambassadeur, ministre d'État, sénateur de l'Empire. Né à Champignolle (Aube), le 10 mai 1752, mort à Paris le 23 avril 1821.

I<sup>o</sup>) L. A. S., « Le G<sup>al</sup> Beurnonville » à BARRAS; La Haye, 26 Brumaire An VI (16 novembre 1797), 4 pp. in-4<sup>o</sup>, belle vignette gravée du général en chef de l'armée du Nord. Très belle pièce.

«... On me mande positivement de Paris que le Directoire Exécutif a voulu me destituer sur une dénonciation qui lui est parvenue du village de Spa, dans laquelle je suis accusé de m'être fait

appeler « MONSIEUR LE COMTE », et d'avoir méprisé tous les républicains de ce pays... Je crois, le directoire trop éclairé et il ne me croit sans doute pas assez sot, pour attribuer une suppression (de l'armée du Nord) pour m'être fait appeler « COMTE » dans le village de Spa. Il sait parfaitement bien que j'aurais donné cent coups de pied dans le ventre à celui qui m'aurait certifié (donné le titre de Comte). Le titre de général français est trop honoré dans l'Europe militaire pour souffrir que l'on m'en donne un trop avili, criminel dans une république, à l'établissement de laquelle j'ai une bonne part et que je n'ai jamais pris depuis que je suis au monde. Le directoire est trop sage pour condamner, sur la dénonciation de quelque gredin l'un de ses généraux qui lui a témoigné le plus de dévouement, un général qui a fidèlement servi sa patrie pendant 32 ans dont 12 sur mer, qui a fait 10 campagnes et qui a souffert, martyr de la Liberté, dans les cachots et pour le triomphe de la République, quand il a refusé, en présence de ses compagnons d'infortune, tous les titres possibles de l'EMPEREUR (allusion à la captivité de BEURNONVILLE à Olmütz où il resta jusqu'en novembre 1795, époque où il fut échangé contre MADAME ROYALE, fille de LOUIS XVI. BEURNONVILLE avait été chargé d'arrêter DUMOURIEZ, mais il fut arrêté lui-même et conduit au quartier-général du Prince de COBOURG avec 4 commissaires de la Convention). Quelque soit l'opinion actuelle du directoire, il me sera facile de le détromper du moment qu'il me présentera la série des délits dont on m'accuse, et il me trouvera toujours aussi zélé, aussi dévoué qu'il pourra le désirer... », etc., etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S., « Le Gal Beurnonville » à BARRAS; Plombières, 28 Messidor An VI (16 juillet 1798), 3 pp. in-4<sup>o</sup>, adresse, vignette gravée de l'armée du Nord. Très belle pièce.

LETTRÉ FAISANT ALLUSION A L'ACCIDENT SURVENU A PLOMBIÈRES A JOSÉPHINE, FEMME DU GÉNÉRAL BONAPARTE ALORS EN EGYPTÉ. (JOSÉPHINE, sous la conduite du D<sup>r</sup> MARTINET, avait commencé sa cure, lorsqu'elle tomba d'un balcon dont les planches avaient cédé; elle souffrit de douleurs aux reins et au bas-ventre. Lorsque BEURNONVILLE quitta Plombières il était muni d'une lettre de recommandation de JOSÉPHINE pour BARRAS). — « ... Je vous ai annoncé... mon arrivée à Plombières, l'événement affreux arrivé à la citoyenne BONAPARTE et sa convalescence... La citoyenne BONAPARTE, dont je suis l'un des garde-malade va bien : cependant elle pourra se ressentir longtemps de sa chute : les nouvelles de son mari ont ajouté à l'efficacité de ses remèdes. J'aurai préféré voir le mari placer, jusqu'à la paix continentale, son quartier général à Malte, pour être à même de commander la grande Armée d'Italie... Je verrai avec plaisir à cette paix nécessaire, conquérir l'Égypte, établir une vaste colonie fondée sur la Liberté entre Suez et le Cap de Bonne-Espérance : les denrées coloniales pourront s'y cultiver avec succès : Mozambique en serait le point de centre, l'île de France, la citadelle : LE CANAL DE SUEZ OUVERT nous procurerait la facile importation des denrées et des fabriques du Malabar, du Coromandel, du Bengale, de la Cochinchine, de la Chine et du Japon... », etc. — Ces projets grandioses auxquels BONAPARTE lui-même n'avait certainement pas songé, n'empêchent pas BEURNONVILLE, dans une autre partie de sa lettre, de plaider sa propre cause auprès de BARRAS, de l'assurer de son affection comme de son « inviolable attachement à la Constitution... », etc. (2)

308. CAULAINCOURT (Auguste, Jean, Gabriel, Baron puis Comte de :), général de Cavalerie, frère du Duc de VICENCE. Il se distingua au cours des guerres de la Révolution, fut blessé à *Marengo*, combattit à *Austerlitz*. Il fut fait Grand Écuyer et aide de camp de LOUIS BONAPARTE, ROI DE HOLLANDE. Il servit en Espagne. Il remplaça le général de MONTBRUN au cours de la bataille de la *Moskowa*. Né à Caulaincourt (Aisne), le 16 septembre 1777, tué à la bataille de la *Moskowa*, d'un coup de boulet en chargeant à la tête du 5<sup>e</sup> Cuirassiers.

6 L. A. S., « A. Caulaincourt », adressées à M. de SÉNÉGRA, Grand Maître de la Cour de Hollande, et 7 L. S. « A. Caulaincourt » au même, auxquelles on a ajouté 1 L. S. à LOUIS BONAPARTE, Roi de Hollande; La Haye, etc., années 1806 et 1807; en tout environ 33 pp. in-fol, in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>. Certaines pièces portent son en-tête imprimé. Belles pièces. TRÈS RARE.

Intéressantes lettres relatives à ses fonctions de Grand Ecuyer du Roi de Hollande. (15)

309. CHAMPIONNET (Jean, Étienne), général, un des héros de l'armée de Sambre-et-Neuse, le conquérant de Naples. Né à Valence (Drôme), le 13 avril 1762, mort à Antibes (Alpes-Maritimes) le 9 janvier 1800.

IMPORTANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE DE 14 LETTRES L. A. S. et L. S. adressées à BARRAS, AUX GÉNÉRAUX LEFEBVRE, DUESME, etc.; *Laubach, Paris, Lille, Rome, Caserta, Naples, Théano*, du 15 Thermidor An V (2 août 1797), au 22 Pluviôse An VII (10 février 1799), en tout environ 27 pp. in-fol. et in-4°.

LETTRES D'UN GRAND INTÉRÊT : (Lettre du 15 Thermidor An V à LEFEBVRE). Il vient d'apprendre la nomination de LEFEBVRE au commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse : « ... HOCHÉ, se séparant de nous à rendu à l'ancienneté ce qui lui était due, et vos talents lui ont fait une obligation de vous donner cette marque de confiance... L'armée, au commencement de la campagne était nombreuse : depuis l'armistice elle a diminué de plus des 2/3 et tous les jours elle s'affaiblit... Les républicains, les acquéreurs de biens nationaux sont maltraités et assassinés : les prêtres réfractaires et les Emigrés rentrent et sont protégés. La Prusse réunit ses forces en Saxe : l'armée autrichienne se renforce et s'organise : TALLIEN dit à la tribune que les divisions qui règnent dans la République font craindre la continuation de la guerre avec l'Autriche et que les propositions de l'Angleterre ne laissent plus que le choix entre la guerre et l'ignominie... », etc. — (Lettre du 20 Ventôse An VI) : « ... J'ai laissé, mon cher LEFEBVRE, chez le citoyen BOISOT esculpteur (sic sculpteur)... le croquis du monument qui doit être élevé à la mémoire d'HOCHÉ.... Tout ce que je sais c'est que le monument non compris les bas-reliefs coûtera 32.000 livres. Vois, à présent ce qui reste pour finir cet ouvrage qui doit être bien cher à tous. Consulte ERNOUF et DEBELLE.... C'est ton ouvrage. L'amitié nous commande agissons... », etc. — (Lettre du 8 Floréal An VI — à BARRAS) : « A la suite d'une tournée que j'ai faite dans les cantonnements qui m'avaient été désignés par le général en chef de l'armée d'Angleterre, j'adressai au général BONAPARTE que je croyais être encore à Paris, le résultat de mes observations... » La copie conforme du rapport au G<sup>al</sup> BONAPARTE est jointe. — (Lettre du 28 Floréal An VI) : « ... J'ai vu avec peine que les amis de HOCHÉ oublient sa mémoire, que des raisons pécuniaires les retiennent : ce sentiment sera toujours étranger à l'amitié qui me liait avec ce digne compagnon. J'écris aujourd'hui au gouvernement pour qu'il vienne à notre secours : s'il est sourd à ma prière, je prouverai que ses sacrifices ne me coûtent rien lorsque je sers l'amitié... Tiens-moi au courant des mouvements de ton armée et de celles qui sont à ta droite et à ta gauche... ». — La minute autographe de la réponse de LEFEBVRE se trouve sur la 3<sup>e</sup> page de la présente lettre. — (Lettre du 3 Nivôse An VII à BARRAS) : « ... Je vais poursuivre sans pitié l'armée Napolitaine. Si le fanatisme qui s'agite dans ces contrées m'avait laissé tranquille je serais bien près de Naples. Mais je n'abandonne pas la partie... ». — (Lettre du 27 Nivôse An VII) : « ... M. MACK n'a trouvé d'autre ressource, après sa glorieuse campagne, que celle de venir se jeter entre mes bras et se confier à ma loyauté. Ce n'est plus ce MACK, si fier, si glorieux, qui accompagnait sa déclaration de guerre à coups de canon des plus terribles et ridicules menaces : c'est l'homme le plus doux, le plus humilié que j'ai encore vu ; je n'ai pas cru pouvoir ni devoir le regarder comme prisonnier attendu que l'armistice subsiste encore... je l'envoie à Milan où le G<sup>al</sup> JOUBERT disposera de lui... (16)

### 310. CHAMPIONNET (Jean, Étienne), général; le même.

I<sup>o</sup>) VIE DE JEAN ÉTIENNE CHAMPIONNET, GÉNÉRAL DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, COMMANDANT EN CHEF DE CELLES DE HOLLANDE, DE ROME, DE NAPLES, DES ALPES, D'ITALIE. — Manuscrit d'environ 242 pp. in-fol., d'une belle écriture, avec de nombreuses ratures, corrections et additions de la main de l'auteur, ROUSSELIN DE SAINT-ALBIN. La pagination du manuscrit est établie par feuillet de 1 à 121.

IMPORTANT MANUSCRIT D'UN GRAND INTÉRÊT HISTORIQUE. (ROUSSELIN-CORBEAU DE SAINT-ALBIN avait entrepris d'écrire la vie des grands hommes de la Révolution; il débuta avec le plus vif succès par celle de LAZARE HOCHÉ et continua par celles de DANTON, JOUBERT, CHAMPIONNET, KLÉBER, MALET, DUGOMMIER, restées pour la plupart inédites. Il puisait ses renseignements aux sources mêmes, en demandant des notices à ceux qui avaient approché les héros de près et partagé leurs luttes). — Le présent manuscrit suit le général CHAMPIONNET de sa naissance à sa mort due à une épidémie qui se déclara dans l'armée à Antibes.

II<sup>o</sup>) EXTRAITS DE CORRESPONDANCE DU GÉNÉRAL CHAMPIONNET DANS SES DIVERS COMMANDEMENTS. — Manuscrit de 80 pp. in-fol. environ, d'une écriture très lisible.

Recueil des lettres les plus intéressantes du Général CHAMPIONNET écrites aux Armées de SAMBRE-ET-MEUSE; à L'ARMÉE D'ANGLETERRE; à L'ARMÉE DE ROME; à L'ARMÉE DE NAPLES; à L'ARMÉE DES ALPES; à L'ARMÉE D'ITALIE.

III<sup>o</sup>) RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES ORIGINAUX.

Important dossier d'environ 28 pièces constitué par ROUSSELIN DE S<sup>t</sup>-ALBIN pour écrire la Vie de CHAMPIONNET.

a) Lettres ou notices, émanant des aides de camp de CHAMPIONNET, Alexandre ROMIEU, Raymond VIVIÉS, etc., du général DUESME, etc., etc., relatant des épisodes de la vie du général. PIÈCES DU PLUS GRAND INTÉRÊT. — On a joint 2 tableaux donnant la composition de l'armée de Naples. En tout environ 146 pp. in-fol., in-4° et in-8°.

b) IMPRIMÉS DIVERS. — 4 affiches imprimées signées CHAMPIONNET. — 7 affiches ou placards concernant la République Napolitaine. — Essai historique sur la vie de Marie-Charlotte de LORRAINE, archiduchesse d'Autriche et Reine des 2 Siciles. — Coup d'œil sur la conduite du général CHAMPIONNET et sur les dilapidations commises en Italie. — Célébration du 2 Pluviôse An VII (21 janvier 1799): date commémorative de la mort de LOUIS XVI. — 8 numéros de journaux contemporains ayant trait au général CHAMPIONNET : « *Citoyen français* » — « *Républicain français* » — « *Journal des hommes libres* ». — etc. (59)

### 311. CHAMPIONNET (Jean, Étienne), général; (le même).

Intéressant ensemble en majeure partie relatif aux démêlés du général CHAMPIONNET avec MÉCHIN et FAIPOULT délégués par le Directoire près l'armée de Naples.

10) L. S. de MÉCHIN à BARRAS; Naples, 10 Pluviôse An VII (29 janvier 1799), 7 pp. in-fol., vignette gravée. *Belle pièce.*

« ... Il est bien cruel pour moi d'être obligé, au milieu de l'allégresse publique, de vous entretenir de querelles et de divisions... à mon retour à Rome, après ma longue captivité de Viterbe, je fus instruit que les généraux en chef JOUBERT et CHAMPIONNET témoignaient un grand éloignement pour l'institution des Commissions civiles près les armées qu'ils commandent : néanmoins les rapports d'amitié qui existaient avant l'évacuation de Rome entre le général CHAMPIONNET et moi... tout me faisait espérer que la moralité des individus (MÉCHIN et FAIPOULT), le réconcilierait avec l'institution. Je fus étrangement trompé dans mes espérances... Le général m'accueillit avec les démonstrations de la plus vive amitié. Le citoyen FAIPOULT qui me suivait entra immédiatement après dans son appartement et lui donna communication d'une lettre qu'il avait reçue de Caserte et où on disait que des personnes qui entouraient le général s'étaient livrées dans ce château aux plus grandes dévastations. Le général regarda cet avis comme une insulte, entra dans la plus grande fureur, maltraita le commissaire civil, et lui déclara qu'il ne souffrirait pas qu'il entrât dans Naples... Je fis tous mes efforts pour adoucir le général ; Impossible !... » CHAMPIONNET monta à cheval et s'éloigna. MÉCHIN après avoir réfléchi s'élança à sa poursuite; il rejoignit le général et la conversation se poursuivit sur un ton amical. Quant à FAIPOULT il était retourné à Aversa. — « ... Arrivé à Naples, on se battait encore que le général m'ordonna de faire pour la conservation des objets dont la conquête allait échoir à la République, ce que mon ministère me prescrivait... Je n'avais encore reçu aucun ordre du commissaire civil, et les instructions me prescrivaient de n'agir qu'en vertu de ses réquisitions. Je pensai qu'il n'y avait nul inconvénient à ce que je m'utilisasse comme le général le désirait et je me déterminai le lendemain à mettre les scellés où besoin serait. Dans la journée le commissaire civil m'avait fait sa réquisition par écrit : dès lors j'entrai en fonctions et je fus obligé de renoncer à la mission que j'avais momentanément acceptée du général. Malheureusement il persistait toujours dans l'intention de ne point reconnaître le commissaire civil. En vain je lui représentai que ce refus d'obtempérer aux ordres du gouvernement pouvait avoir des suites fâcheuses, que si la personne du citoyen FAIPOULT lui déplaisait il pouvait solliciter son rappel auprès du Directoire Exécutif, mais au moins il fallait que provisoirement il exerçât ses fonctions et que d'ailleurs, l'ayant déjà annoncé à l'ordre de l'armée, il tombait dans les contradictions en refusant de reconnaître aujourd'hui son autorité. Toutes mes représentations furent inutiles et ma position devenait de plus en plus difficile. Néanmoins, muni de l'ordre du commissaire civil, j'allais remplir les obligations de ma place... Quelle fut ma surprise quand il (le Commissaire ordonnateur) me représenta une lettre du chef de l'Etat-Major Général BONNAMI laquelle lui annonçait QUE LE GÉNÉRAL EN CHEF L'AVAIT CHARGÉ, CONJOINTEMENT AVEC LUI DE SAISIR ET CONFISQUER TOUTES LES CAISSES, DÉPÔTS, MAGASINS, .... ET GÉNÉRALEMENT TOUT CE QUI AVAIT APPARTENU AU GOUVERNEMENT NAPOLITAIN; LE TOUT DEVAIT ÊTRE CONFISQUÉ AU PROFIT DE L'ARMÉE... ». — Voulant éviter un incident, MÉCHIN écrivit au général en chef mais n'en reçut aucune réponse; il raconte toutes ses démarches auprès de CHAMPIONNET, mais jusqu'à présent il a été impossible de l'amener à collaborer avec FAIPOULT. De ce fait l'autorité du Directoire est mécon nue, etc. — On a joint 6 copies conformes signées par MÉCHIN et à lui adressées par le général CHAMPIONNET et BONAMI, chef d'Etat-Major général et des copies conformes de lettres de MÉCHIN à CHAMPIONNET se rapportant à la lettre ci-dessus adressée à BARRAS. PIÈCE D'UN TRÈS GRAND INTÉRÊT. — On a également joint la copie d'une lettre adressée par CHAMPIONNET au Directoire

Exécutif, en date du 18 Pluviôse, 5 pp. 1/2 in-fol., dans laquelle il établit ses motifs de plainte contre FAIPOULT et se justifie des mesures qu'il a dû prendre. (TRÈS INTÉRESSANT).

II<sup>o</sup>) 2 L. A. S. de MÉCHIN à BARRAS; Naples, 10 et 18 Floréal An VII (29 avril et 7 mai 1799), en tout 8 pp. in-fol., vignettes.

LETTRES D'UN GRAND INTÉRÊT RELATIVES A LA SITUATION DES FRANÇAIS A NAPLES. (Lettre du 10 Floréal) : « ... Notre situation dans ce pays est extrêmement critique et il ne me paraît pas possible que nous y puissions longtemps tenir. Depuis près d'un mois les Anglais bloquent le port. Avant hier il est débarqué des révoltés et des troupes siciliennes à Castellamare, ville sur la mer, située à 18 milles de Naples... le général en chef se transporta lui-même hier à Castellamare, reprit la ville et fit un carnage affreux de révoltés, de Siciliens et d'Anglais... », etc., etc. — MÉCHIN demande à rentrer en France. Difficultés financières de l'Armée de Naples : « ... Cependant la caisse de l'armée est presque vide et nous sommes sans moyens prompts de venir à son secours. N'est-il pas à craindre que le défaut d'argent, faisant tout à coup cesser les services, il en résulte des inconvénients très redoutables et que la fureur de l'armée ne se dirige contre nous comme n'ayant point pourvu aux moyens de la faire exister... », etc., etc.

III<sup>o</sup>) L. S., de FAIPOULT, commissaire civil du Directoire Exécutif, au général SCHÉRER; Naples, 7 Germinal An VII (27 mars 1799), 4 pp. 1/2 in-fol., vignette gravée, fortes traces d'humidité dans la partie supérieure ayant un peu détérioré la pièce.

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE : FAIPOULT explique que CHAMPIONNET s'est illusionné en espérant pouvoir tirer 62 millions du Royaume de Naples. Les ressources du pays sont à peu près nulles et il manque 7 millions 1/2 pour l'entretien et la solde de l'Armée.

IV<sup>o</sup>) L. S. de REVELLIÈRE-LEPEAUX, contre-signée par LAGARDE à CHAMPIONNET; Paris, 11 Pluviôse An VII (30 janvier 1799), 3 pp. in-fol., vignette et en-tête imp. — Belle pièce.

Le Directoire blâme vivement CHAMPIONNET au sujet d'un armistice qu'il a signé avec les Napolitains. — « ... Le capitaine du brick danois qui a apporté cette nouvelle à Livourne d'où elle est parvenue au Directoire, a ajouté qu'à la suite de ce traité il y avait eu un soulèvement général des lazzaroni et des paysans des environs de Naples qui avaient désarmé les troupes royales et s'étaient emparés des forts et des châteaux en déclarant qu'ils voulaient se défendre contre les français. Le Directoire Exécutif, citoyen général s'est refusé à croire à un acte de votre part aussi contraire à la Constitution qu'à l'intérêt de la République et au succès des opérations de l'armée.... Le Directoire Exécutif vous déclare, en outre, qu'il désapprouve formellement ce traité, s'il existe. Il vous charge de le rompre et de vous emparer de Naples et du reste du Royaume de la Sicile. Les renforts qui vous ont été envoyés par le général JOUBERT doivent vous mettre à même de réussir cette expédition. Au surplus, si cette insurrection de lazzaroni et de paysans continue (et qu'on ne l'ait pas tournée au profit de la Liberté, comme il eut peut-être été facile de le faire, car ce n'est pas l'indépendance napolitaine dont il s'agit de détruire, mais uniquement son parjure gouvernement) vous n'avez pas même besoin de prévenir de votre attaque 3 jours d'avance, car vous n'avez fait avec eux aucun traité, mais avec le gouvernement napolitain, qu'ils ont annulé de fait, et dont ils ont désarmé les troupes, pris les forts et les châteaux... », etc.

#### V<sup>o</sup>) PIÈCES DIVERSES.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE NAPOLITAINE. — 5 pièces signées JULLIEN, secrétaire général; Naples, 9 Pluviôse An VII (28 janvier 1799); 18 Pluviôse An VII (6 février 1799); 1 sans date; 24 Pluviôse An VII (12 février 1799); 15 Ventôse An VII (5 mars 1799); en tout environ 28 pp. in-fol.

DOCUMENTS DU PLUS HAUT INTÉRÊT : I<sup>o</sup>) Loi concernant la formation des Comités de Gouvernement et la fixation de leurs attributions et des limites de leurs juridictions (31 articles). — II<sup>o</sup>) Arrêté concernant l'organisation de la Garde Nationale de la commune de Naples (20 articles). — III<sup>o</sup>) Instructions Générales du Gouvernement provisoire de la République napolitaine aux patriotes. — IV<sup>o</sup>) Nominations des citoyens PIGNATELLI, DORIA, PANJINI et CIAYA députés extraordinaires et conseillers de la députation Napolitaine auprès du Directoire Exécutif de la République Française et instructions qui leur seront remises. — V<sup>o</sup>) Rapport sur la fondation de la République Napolitaine. — On a joint différentes pièces autographes non signées : I<sup>o</sup>) Lettre du gouvernement provisoire de la République Napolitaine au G<sup>al</sup> CHAMPIONNET; II<sup>o</sup>) Justification du G<sup>al</sup> CHAMPIONNET; III<sup>o</sup>) Enregistrement des actes du général

en chef de l'armée française, relatif au Gouvernement provisoire de la République Napolitaine, etc.; IV<sup>o</sup>) 7 pièces diverses dont 2 L. S.; V<sup>o</sup>) Notices sur les dilapidations de la Cour de Naples; VI<sup>o</sup>) Essai sur le système politique à suivre dans la campagne de Naples adressé au général CHAMPIONNET et une copie de lettre adressée à SIÉYÈS.

VI<sup>o</sup>) 3 L. S. de REINHARD, ministre plénipotentiaire de la République Française en Toscane, et quelques pièces annexes, au Général CHAMPIONNET; Florence, 30 Frimaire An VII (20 décembre 1798); — 1<sup>er</sup> Nivôse An VII (21 décembre 1798); — 16 Nivôse An VII (5 janvier 1799); — en tout environ 23 pp. in-fol. *Très belles pièces.*

Très intéressante correspondance tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire, relative à la neutralité de la Toscane et à l'évacuation de Livourne par les Napolitains.

VII<sup>o</sup>) 3 copies conformes certifiées par le général (Maréchal) KELLERMANN, relatives à la pacification de Viterbe. Intéressant. (39)

312. DURUTTE (Pierre, François, Joseph, comte :) général des guerres de la Révolution et de l'Empire. Né à Douai (Nord) le 13 juillet 1767, mort à Ypres (Belgique), le 18 avril 1827.

3 L. A. S. à son père, 1 L. A. à son ami FÉLIX, et 1 L. A. S., au Consul de France à Hambourg; Lille, Bruxelles, Oudenbosch, 1<sup>er</sup> juin et 28 décembre 1792, 25 février 1793; — 1793 — et Rostock, 8 mars 1812; en tout environ 14 pp. in-4<sup>o</sup>, adresses, cachets. RARE.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE : Dans la lettre à son ami FÉLIX il annonce que le général de FLERS (Louis-Charles de LA MOTTE ANGO, marquis de : guillotiné le 22 juillet 1794) a levé le siège de Wilmetat, devenu inutile depuis qu'on a renoncé au passage de Bies-Boch. Il raconte l'attaque de DUMOURIEZ contre la Hollande : « ... Le général DUMOURIEZ, toujours hardi dans ses projets voulut entrer dans la Hollande avec la rapidité de l'Aigle et pour éviter les inondations, il voulait décider dans ce pays une révolution qui secondât nos desseins : pour réussir, il fallait se trouver au milieu de la Hollande avant même que le Stathouder pense même à se défendre : il fallait passer le Bies-Bosch dans des barques, s'emparer de l'arsenal de Dortrecht, prendre le timon des affaires à la Haye, ... », etc. — Dans les lettres adressées à son père, DURUTTE l'avertit qu'il est décidé de rester auprès de son ami FÉLIX; il faut lui pardonner cette résolution. Il est prêt à répandre la dernière goutte de son sang pour la Patrie; tout Français doit être militaire et il est fier d'être simple volontaire. Il parle du chagrin que lui cause la maladie de sa mère. Il doit attaquer demain le fort de Kludest; c'est le corps d'armée du général BERNERON qui est chargé de cette attaque : « ... Si nous ne commettons point d'imprudences, si l'Assemblée Nationale ne gâte point nos affaires dans ce pays, avant six mois le Stathouder sera chassé et la Hollande libre... », etc. — La lettre de 1812 est relative à une rixe. (5)

313. HAUTPOUL (Jean, Joseph, Ange, comte d' :), général des guerres de la Révolution et de l'Empire, un des plus fameux cavaliers de l'épopée impériale. Né à Salettes (Tarn), le 13 mai 1754, mort au château de Vornen (Prusse), des suites de la blessure reçue en chargeant à Eylau, le 14 février 1807.

L. A. S., « J. d'Hautpoul » au général (Maréchal) LEFEBVRE; Strasbourg, Messidor An VII, 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>, adresse, cachet de cire rouge. *Très belle pièce.* RARE.

Lettre relative à l'affaire que le G<sup>al</sup> d'HAUTPOUL eut avec le général (Maréchal) JOURDAN à Stockach : (il fut suspendu de ses fonctions comme ayant désobéi et manqué une charge à Stockach : traduit devant un conseil de guerre à Strasbourg, il fut acquitté et réintégré à l'armée du Rhin le 27 juillet 1799). — « ... Je suis désolé que mon affaire ne soit pas encore commencée : SI CELA CONTINUE LA CAMPAGNE FINIRA SANS MOI. AU MOMENT OU LA PATRIE A BESOIN DE TOUS SES DÉFENSEURS, FAUT-IL QUE JE SOIS PRIVÉ DE LA SERVIR ? Le rapporteur est avisé depuis 4 jours... je l'ai vu, il m'a dit qu'il avait lu la pièce d'accusation contre moi et qu'il n'y avait pas des témoins de deziniés (sic : désignés), qu'il avait écrit au général JOURDAN... Comment va, mon cher général, votre blessure. » (LEFEBVRE avait été blessé d'une balle au bras gauche au combat de Pfullendorf le 21 mars 1799 et était revenu à Paris où il commanda la 17<sup>e</sup> Division militaire) Je pense que cela doit prendre bientôt fin : je le désire pour vous et pour notre Patrie à qui

*vous pouvez rendre de très grands services : il est temps que nous sortions de l'ornière où nous sommes...  
Mes respects à la citoyenne LEFEBVRE... »* (M<sup>me</sup> Sans-Gêne). (1)

HOICHE (Lazare), général des Armées de la République, le Pacificateur de la Vendée. Né à Montreuil, près Versailles, le 25 juin 1768, mort au camp de Wetzlar (Prusse Rhénane), le 28 septembre 1797.

### 314. (JOURNAL DU GÉNÉRAL HOICHE :).

Important manuscrit composé de feuilles in-fol. et in-4<sup>o</sup>, contenant des copies d'ordres ou de lettres, l'indication des déplacements du général HOICHE, etc. — Le manuscrit se compose d'environ 152 pages dont à peu près 53 sont de la main de HOICHE; les autres sont écrites par un secrétaire ou un officier d'État-Major, copiant ou écrivant sous la dictée de son général. DOCUMENT UNIQUE ET D'UN INTÉRÊT CONSIDÉRABLE TANT POUR L'HISTOIRE DU GÉNÉRAL HOICHE QUE POUR CELLE DES GUERRES DE LA RÉVOLUTION ET DU DIRECTOIRE.

(Voir reproduction d'une page autographe ci-après.)

Ce magnifique document commence au 4<sup>e</sup> jour du second mois de l'An I (25 octobre 1792) et s'étend jusqu'au 26 Fructidor de l'An V (11 septembre 1797); il suit donc HOICHE jusqu'à sa mort survenue à Wetzlar le 3<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An V (19 septembre 1797). Il est, malgré quelques solutions de continuité, un des monuments les plus émouvants de l'histoire des guerres de la Révolution. — Nous y voyons d'abord HOICHE sous Nieupoort, à Sarrebrück, à Sarreguemines, etc., combattant pour la Liberté, chère à tous les cœurs républicains. Les Français entrent à Kayserlautern, etc. Ensuite HOICHE se rend en Vendée qu'il doit réduire et pacifier. Une partie extrêmement importante de ce manuscrit est consacré à l'expédition d'Irlande. Les minutes de lettres et les ordres de HOICHE s'y multiplient, et nombreux sont ceux écrits de sa main. Nous assistons à la préparation de cette expédition et à sa fin malheureuse. HOICHE se plaint amèrement de la marine et particulièrement des officiers supérieurs qui se sont révélés au-dessous de tout ce que l'on peut imaginer. Voici enfin HOICHE retourné aux frontières de l'Est, à Wetzlar, où il doit bientôt mourir. On trouve, parmi ses derniers ordres, une minute de lettre de sa main adressée à ses généraux en date du 16 Fructidor An V (2 septembre 1797), par conséquent écrite environ 15 jours avant sa fin. Elle nous montre HOICHE toujours dévoué et plein de sollicitude pour ses compagnons d'armes : « ... Sans votre assiduité à prouver (trouver ?) aux braves soldats que vous commandez ce qui était nécessaire pour leur subsistance, sans le zèle infatigable avec lequel vous vous êtes occupé de les faire vêtir par les habitants des lieux que vous occupiez, peut-être, par la détresse du gouvernement et la cupidité des fournisseurs, vos premiers travaux eussent été inutiles : si la République vous est redevable de sa gloire, elle ne doit pas moins son existence aux soins que vous avez pris de ses défenseurs. Néanmoins, tant de peines sont à la veille d'être méconnus : celui qui a le plus travaillé n'obtient aucune récompense : le lâche déserteur de nos drapeaux, le vil agioteur engorgé d'or, les deniers de la République sont à la merci des brigands ; ses soutiens ne reçoivent aucune solde... Moins frappé d'étonnement que d'indignation, j'ai résolu de faire cesser un gaspillage aussi scandaleux, déjà j'ai fait entrevoir au ministre actuel une partie des horreurs qui se commettent... », etc. Au verso de cette page on lit une minute de lettre également autographe de HOICHE au général (Maréchal) LEFEBVRE, en date du 20 Fructidor (6 septembre 1797). Elle est relative à la répression que le Directoire mit à exécution le 18 Fructidor An V : « ... Le Directoire appelle MOREAU à Paris pour le consulter, dit-on. On m'offre, par intérim le commandement des deux armées. Dois-je accepter ? »... Plus bas, on lit des minutes de lettres écrites par un secrétaire, sur l'affaire de Fructidor : « ... Réjouis-toi, mon brave ! la Patrie est sauvée. Les conspirateurs ont été arrêtés en masse et la République que tu aimes triomphe... Mon brave ami, chantons victoire, tous les traîtres sont arrêtés, la révolution est faite à Paris, la liberté triomphe... La liberté est sauvée, réjouissez-vous... », etc. (1)

### 315. HOICHE A L'ARMÉE DE LA MOSELLE.

#### A) LETTRES DE BOUCHOTTE A HOICHE.

IMPORTANTE CORRESPONDANCE de 39 L. S. ou P. S. « J. Bouchotte » ; (Paris) du 23 octobre 1793 au 9 mars 1794. Les P. S. sont des extraits de décision du Comité de Salut Public. On a joint 5 lettres de BOUCHOTTE signées à la griffe. Belles pièces.



à bord de la frégate la fraternité, en rade de  
Lamoré, le 26 février 8<sup>e</sup> année.

Je ne puis m'empêcher de rendre compte au d'ailleurs de la  
conduite que tient le capitaine Vichery, depuis son  
arrivée à bord, elle est effrayante. A peine avons nous pu en  
rien obtenir; les capitaines qu'il a lancés ici sans absolu-  
ment sans les principes et l'acceptation du capitaine de la  
frégate à l'égard de tous les autres sans votre aide, plusieurs  
placés dans les vaisseaux destinés à autres dans les ports  
une immense avec une les meilleurs officiers marins et un  
Néer qu'on a la plus grande que l'amiral de  
galle qui nous bien garde le silence sur les faits, a pu  
faire restituer aux deux vaisseaux de Vichery que nous sommes  
dans les anciens matelots.

~~Il est~~ mais je ne sais quel motif nous  
avons déjà perdu 36 hommes, il en meurt nous  
deux autres apparitions et Vichery qui meurt la frégate et  
à avec lui en rade de bord, la constitution n'est pas arrivée  
le tiers et le reste nous favorisent, il semble que les  
hommes seuls soient d'apparence à l'attention de vos  
ordres. Je vous demande comme grâce, d'en faire justice!  
nous le devons à nous même! nous voulons toute honneur  
une expédition maritime. ce n'est pas pour faire avoir  
détruit quelques habitations de misérable peuples qui  
en leur pas les ennemis de l'état, qu'on peut se croire  
autorisé à manger à ce qu'on leur a fait et à l'homme

Le général Lazare HOCHÉ fut nommé au commandement de l'Armée de la Moselle le 23 octobre 1793; il quitta son commandement le 18 mars 1794, ayant été nommé le 10 mars 1794, chef de l'expédition d'Oneille à l'Armée d'Italie. Cette correspondance embrasse donc toute la durée de son commandement à l'Armée de la Moselle. — (Lettre du 10 Brumaire An II) : « ... Des rapports annoncent que l'on fait beaucoup d'habits de Gardes nationales sur le territoire étranger : cette circonstance indiquerait un projet où ces habits doivent figurer. Donnez des ordres pour que les reconnaissances se fassent avec la plus scrupuleuse exactitude aux avant-postes et dans les places. Le même avis rapporte que souvent notre mot d'ordre est connu de l'ennemi. Ayez attention que le mot soit donné avec les précautions convenables et surtout que l'on n'écrive pas dans les bureaux d'État-Major la série des mots d'ordre pendant plusieurs jours. Prenez des renseignements sur les États-Majors des places : le Conseil approuve que vous suspendiez provisoirement ce qui sera le moins suspect et que vous les remplaciez provisoirement par de BONS SANS-CULOTTES... L'on m'a donné particulièrement des inquiétudes sur Longwy et Sarrelibre : TUGNOT (G<sup>al</sup> Jean-Henry TUGNOT DE LANOYE, dénoncé et arrêté comme royaliste), commandant à Longwy ne passe pas pour patriote, et LACROIX commandant de Sarrelibre pas davantage. Jetez d'abord vos yeux de ce côté... », etc. — (Lettre du 10 Brumaire An II) : « ... Je vous envoie, général, copie de ma lettre au général PICHEGRU, sur les circonstances des armées du Rhin et de la Moselle. Vous y verrez que le Comité de Salut Public a les yeux tournés sur la délivrance de Landau et de Bitche. Vous voudrez bien vous entendre avec le général PICHEGRU et les représentants sur l'exécution de l'Arrêté du Comité de Salut Public... » — (Lettre du 13 Brumaire an II) : « ... Je vous vois avec plaisir à votre poste où vous n'épargnez rien pour répondre à la confiance nationale. Plus vous examinerez votre position sur la Sarre, les Vosges et le Rhin, et plus vous penserez qu'une diversion ferait un bon effet. Le Comité pense toujours que cela est indispensable. Vous devez, dans l'armée de la Moselle, avoir au moins 50.000 hommes disponibles dans les places et sur la frontière. Là-dessus il ne serait pas impossible de porter à 15.000 hommes ceux que vous enverriez du côté de Bouquenom : et, pour peu que le Rhin en veuille fournir autant, vous auriez une force suffisante pour faire la diversion à laquelle le Comité de Salut Public tient toujours beaucoup... Portez votre attention sur la vie habituelle du soldat : que l'on entretienne ses forces morales et physiques. Il y a encore des gens qui, se faisant un prétexte d'un prétendu relâchement de discipline, lui facilitent les moyens de s'énerver par les plaisirs des villes pour lui rendre moins supportables les peines et les fatigues attachées au métier de la Guerre... », etc. — (Lettre du 5 Frimaire an II). — « ... J'ai reçu, général, tes 4 dépêches de Blise-Castel... Je te félicite ainsi que tous nos braves camarades sur les succès que vous continuez d'avoir sur toute la ligne d'opérations... Je dois te prévenir que les avantages du début ont fait contremander le reste du renfort des Ardennes où l'ennemi donnait quelque inquiétude. Il paraît que BRUNSWICK, qu'on te disait campé à Pirmasens avec 30.000 hommes n'a pas jugé à propos de s'y tenir, et que craignant d'être coupé sur la droite par nos colonnes de gauche, ils se sont retirés à... Kayserlautern... (etc.), pour, s'ils y sont forcés, gagner Worms et Mayence, s'ils le peuvent. J'espère que tes attaques d'aujourd'hui auront eu tout le succès que méritent la valeur et le talent... Je ne puis qu'approuver aussi toute ta conduite révolutionnaire dans le pays ennemi. ÉPARGNE LES SANS-CULOTTES ET TOMBE SUR LES ARISTOCRATES, PRÊTRES, NOBLES ET RICHES; QU'ILS ALIMENTENT LA GUERRE EN FAVEUR DE LA SANS-CULOTTERIE... », etc. — (Lettre du 7 Frimaire an II) : « ... Je t'envoie, citoyen, copie d'un arrêté du Comité de Salut Public d'hier pour faire mettre sur-le-champ en état d'arrestation et amener à Paris D'HÉDOUVILLE, chef de l'État-Major de l'Armée de la Moselle (c'est de Gabriel, Marie, Théodore, Joseph Comte de HÉDOUVILLE dont il est ici question (1755-1825). Ce général avait déjà été suspendu comme noble en septembre 1793, mais maintenu provisoirement dans ses fonctions. Le Comité de Salut Public le décréta d'arrestation le 27 novembre 1793. HÉDOUVILLE chargea à Kaiserlautern le 30 novembre; il fut arrêté le 3 décembre, conduit à Paris et emprisonné à l'Abbaye, puis mis en liberté le 12 août 1794. Le 7 septembre 1794, il fut réintégré comme général de Brigade et fut chef d'État-Major sous HOCHÉ, en Vendée, etc). Tu voudras bien à la réception de cet arrêté le faire mettre à exécution, à moins que tu n'y trouves de l'inconvénient par la difficulté de le remplacer convenablement dans les circonstances où tu te trouves... CÉPENDANT JE DOIS T'OBSERVER QUE D'HÉDOUVILLE NE RÉUNIT PAS LA CONFIANCE ET QU'EN CAS DE NON SUCCÈS QUELCONQUE ON NE MANQUERAIT PAS DE L'ATTRIBUER A SON SÉJOUR A L'ARMÉE... », etc. — (Lettre du 15 Frimaire an II. — HOCHÉ avait été vaincu à Bisingen le 17 novembre et à Kaiserlautern les 28-30 novembre) : « ... J'ai lu avec attention l'extrait de ton journal. Tes dispositions et la valeur des troupes doivent avoir un meilleur succès, mais il faut savoir pourquoi tes ordres n'ont pas été exécutés et pourquoi les munitions ont manqué tandis que le parc de l'armée était sans cesse à même de s'alimenter dans les nombreuses places de guerre, sur les derrières, où toutes les munitions sont abondantes... Suivant les nouvelles que je reçois à l'instant de Strasbourg, l'armée a eu un grand avantage le 10 (vraisemblablement l'enlèvement des redoutes du pont de Landgraben et des retranchements de Gambshain)... les retranchements de leur droite ont été forcés... La conduite de la brave garnison de Bitche est sublime : quel service signalé elle a rendu aux deux armées de la République ! Aussi la Convention Nationale a-t-elle décrété qu'elle avait bien mérité de la Patrie... Tu ne m'as pas parlé de Landau : on dit que la garnison se conduisit aussi très bien, mais il faut tâcher de ravitailler la place. Cette maudite trahison du fort Vauban est cause que les ennemis

tiennent autant qu'ils peuvent. On dit qu'ils sont cependant à bout de munitions... », etc. — (Lettre du 19 Frimaire an II) : « ... D'HÉDOUVILLE est arrivé aujourd'hui. Je l'ai fait conduire dans une maison d'arrêt par mesure de sûreté générale... Je suis fâché que tu trouves si peu de ressources dans les officiers généraux... La République ne doit se servir que des gens qui l'aiment sincèrement et qui soient capables. Tu dois, de concert avec les représentants du peuple, chercher le mérite modeste caché dans les rangs. Les diverses actions qui viennent de se passer doivent t'en avoir fait découvrir... », etc. (Lettre du 14 Nivôse an II). — HOCHÉ venait d'être vainqueur à Woerth et au Geisberg les 22 et 26 décembre, levée du blocus de Landau le 26 décembre 1793) : « ... Je m'empresse, braves frères d'armes, de vous adresser par un courrier l'expédition du décret portant que vous avez bien mérité de la Patrie (Pièce jointe). Votre intrépidité soutenue, votre patience infatigable, votre courage insurmontable prouve que le français républicain est capable de tout pour défendre sa liberté et faire triompher sa juste cause. ENFIN, COMME ON L'A SI HEUREUSEMENT EXPRIMÉ A LA CONVENTION, VOUS VOUS ÊTES CONSTITUÉS EN VICTOIRE PERMANENTE. VOUS FAITES L'ADMIRATION DES PEUPLES, LA GLOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ET LE DÉSÉPOIR DES TYRANS... », etc., etc.

#### B) LETTRES DE GÉNÉRAUX ET PERSONNAGES DIVERS A HOCHÉ.

INTÉRESSANT ENSEMBLE D'ENVIRON 30 pp. in-fol et in-4° contenant des lettres de : général FÉREY (Claude, François), général à titre provisoire (1723-1806); — général FERRAND (Jacques) (1746-1804); — général GRANGERET (1738-1797); — général GRIGNY (Achille, Claude, Marie TOCIP, dit :) (1766, tué en 1806); — général LAUBADÈRE (Joseph, Marie TENNET de) (1745-1809); — général MOREAUX (Jean, René) (1758-1797); — général MORLOT (Antoine) (1766-1809); — général PICHEGRU (Jean, Charles) (1761-1804); — général SIMON (Henri) (1764-1827); — général TAPONIER (1749-1831); — général VINCENT (Remy) (1736-1820); GEORGEON, aide de camp du général (maréchal) Lefebvre; ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE, 1 p. in-plano; Pièce émanant de la SOCIÉTÉ POPULAIRE DE THIONVILLE; MALLARMÉ, BAUDOT et LACOSTE, conventionnels, etc., etc. (75)

### 316. HOCHÉ A L'ARMÉE D'ITALIE.

2 L. S., « Bouchotte » au général HOCHÉ; toutes deux sont datées de Paris, 20 Ventôse An II (10 mars 1794), en tout 3 pp. 1/3 in-fol. — On a joint une note manuscrite relative à Oneille. Belle pièce.

TRÈS INTÉRESSANTES LETTRES. (Le général HOCHÉ, général en chef de l'Armée de la Moselle, fut nommé le 10 mars 1794 commandant de l'expédition d'Oneille à l'armée d'Italie. Le 11 mars, il se mariait à Thionville avec la fille d'un garde-magasin aux vivres, ADÉLAÏDE DECHAUX, puis se rendit vers son nouveau poste. Le 20 mars 1794, HOCHÉ fut décrété d'arrestation, et arrêté à Nice, à son arrivée au quartier-général de l'armée d'Italie le 1<sup>er</sup> avril 1794. Conduit à Paris il fut incarcéré à la Prison des Carmes, puis à la Conciergerie et ne retrouva sa liberté que le 4 août 1794 après la chute de ROBESPIERRE. C'est alors qu'il alla commander les armées de l'Ouest). — « ... LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC NE CESSANT DE PRENDRE CONFIANCE DANS TON ATTACHEMENT A LA CAUSE DU PEUPLE (HOCHÉ devait être décrété d'accusation quelques jours plus tard), a arrêté que tu te rendrais sur-le-champ à Port-la-Montagne, où tu recevrais de nouveaux ordres des représentants du Peuple. Tu voudras bien te conformer à ses intentions et l'y rendre le plus tôt possible en droite ligne. Je t'observe cependant que le bien du service demande que tu ne quittes pas l'Armée de la Moselle, que Jourdan ne soit arrivé pour te remplacer... », etc. — « ... Je t'ai annoncé par ma lettre de ce jour... que tu recevrais au Port de la Montagne de nouveaux ordres des Représentants du Peuple. Ils te remettront cette dépêche par laquelle je l'envoie l'arrêté que le Comité de Salut Public a pris hier pour renforcer l'Armée d'Italie et pour faire le plus promptement possible une expédition dont l'objet est la prise d'Oneille. Tu seras chargé de commander les troupes destinées à cette opération qui seront au nombre de 18 à 20.000. Elles s'embarqueront à Nice avec les approvisionnements nécessaires et débarqueront près d'Oneille dont elles formeront le siège aussitôt. Ce petit port de mer est le chef-lieu d'un pays sous la verge du despote de Sardaigne et qui se trouve enclavé dans les terres de la République de Gènes, avec laquelle il intercepte, ou du moins, contrarie beaucoup nos communications de mer. Je joins ici des notes sur Onégli... Je compte sur tes soins, ton activité et sur le courage de tous les braves défenseurs de la liberté pour le succès de cette intéressante opération qui assure nos communications avec Gènes et qui pourra nous donner des relations plus intimes avec cette République. L'objet politique ne sera point de ton ressort... », etc. (HOCHÉ ayant été arrêté, ce fut le général (Maréchal) MASSÉNA qui fut chargé de la prise d'Oneille; cette ville fut enlevée le 19 Germinal An II-8 avril 1794).

On a joint :

a) 1 Relevé des services du général HOCHÉ. — b) 3 L. A. S. d'Adélaïde DECHAUX, femme du général HOCHÉ. La 1<sup>re</sup> du 10 Floréal AN VI (29 avril 1798) est adressée à ROUSSELIN DE S<sup>t</sup>-ALBIN; elle le remercie de lui avoir adressé son ouvrage sur la vie du général HOCHÉ : « ... Il (l'ouvrage) ne peut pour personne au monde avoir plus de prix... En recevant par vos mains le témoignage de la reconnaissance nationale, je serai satisfaite de pouvoir prouver à celui qui s'est occupé de la mémoire de mon époux, combien il a de part à mon estime. » — La seconde lettre en date du 7 Vendémiaire AN VII (28 septembre 1798) est adressée à BARRAS : Elle regrette de n'avoir pu le remercier des bontés qu'il a eu pour elle. — La 3<sup>e</sup> lettre est du 25 juillet 1846 elle est relative à des questions d'affaires. — c) 1 L. A. S. du général Louis, Antoine PILLE, employé au ministère de la Guerre, au général HOCHÉ; (Paris, 5 Fructidor AN IV (22 août 1794), 1/2 p. in-4<sup>o</sup>. Il informe HOCHÉ de sa nomination au commandement en chef de l'armée des côtes de Cherbourg. (HOCHÉ venait d'être remis en liberté; il fut nommé par arrêté du Comité de Salut Public en date du 21 août 1794, en remplacement du G<sup>al</sup> VIALLE). (8)

### 317. HOCHÉ A L'ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.

INTÉRESSANTE RÉUNION D'ENVIRON 40 PIÈCES composée de lettres ou de pièces adressées au général HOCHÉ par différentes personnalités militaires ou civiles parmi lesquelles on relève les noms de : G<sup>al</sup> CHÉRIN, G<sup>al</sup> HÉDOUVILLE; G<sup>al</sup> GRIGNY; Ajd<sup>t</sup> Général SIMON; G<sup>al</sup> SCHERER; G<sup>al</sup> DAULTANNE; BACHER, chargé d'affaires de la France en Suisse; de RAMEL, ministre des finances; FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU; G<sup>al</sup> RICHPANCE (*très rare*); G<sup>al</sup> LAPRUN; G<sup>al</sup> BEURNONVILLE; etc., datées du 3 février 1797 au 20 septembre 1797; en tout environ 65 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol. — Une lettre du G<sup>al</sup> CHÉRIN en date du 17 messidor AN V porte une longue apostille de la main du G<sup>al</sup> HOCHÉ; une autre d'HUMBRACHT, notable de la ville de Francfort, du 30 mai 1795, porte la signature du G<sup>al</sup> HOCHÉ.

(Cette correspondance étant uniquement de l'année 1797, nous donnerons ici un résumé de la vie de HOCHÉ, au cours de cette année : général en chef de l'armée d'Irlande 19 janvier; général en chef de l'Armée de Sambre-et-Meuse 24 janvier; vainqueur à Neuwied 18 avril; se dirige sur Paris le 4 juillet; refuse le Ministère de la Guerre le 22 juillet; rejoint l'Armée de Sambre-et-Meuse le 3 août; exerce en même temps le commandement de l'Armée de Rhin-et-Moselle le 10 septembre; meurt à Wetzlar, le 19 septembre 1797). — (Lettre du G<sup>al</sup> HÉDOUVILLE, de Brest 17 Pluviôse AN V); Lettre relative aux Chouans : « ... Je joins ici de nouveaux renseignements qui viennent de m'être adressés... Il paraît constant que BOURMONT (Chef Chouan, futur M<sup>al</sup> de France), revenu de Suisse, se tient ordinairement à Evreux sous le nom de PAUL. Il est actuellement avec ses affidés à la foire de la Chandeleur à Alençon : je mande au général DUMÉNY de faire l'impossible pour les faire arrêter... » Suit la répartition des troupes dans les 4 divisions de l'Ouest. — (Cette lettre adressée à HOCHÉ, quoique relative à l'Armée de l'Ouest, s'explique, le nouveau général en chef de l'Armée de Sambre-et-Meuse n'étant arrivé prendre son commandement que le 26 février 1797). — (Lettre du G<sup>al</sup> GRIGNY, Montaigu, 18 Pluviôse AN V) : « ... Il paraîtrait par la lettre que tu m'écris que le bruit de Sambre-et-Meuse est sans fondement : que tu conserves le commandement de ces contrées. J'en suis bien satisfait. Je sens désolé si l'expédition maritime (Irlande) avait encore lieu que ce fut un autre que toi. Je resterai avec satisfaction dans la Vendée, où j'ai été utile et où il faut que quelqu'un suive ton plan aussi fidèlement que je le fais... Donne-moi, je t'en conjure de tes nouvelles. Je puis t'assurer que si l'on conspire à Paris, on ne conspire plus en Vendée : aux ruines près, je ne connais pas de contrée d'un aspect plus tranquille, plus riant, plus paisible. Je suis flatté d'y posséder l'humble toit que j'y ai acquis. Mon ambition se borne à flanquer ce réduit assez agréable, mais presque sans revenu, de 2 métairies où je serai l'homme le plus heureux de la terre : né sans patrimoine (par de bien bonnes raisons), j'aurai moi-même acquis une dot à ma jolie SÉRAPHINE. Je la rappelle et sa maman à ton souvenir : ma petite famille t'aime autant que son chef. », etc. — (Il est probable que le G<sup>al</sup> TOCIP dit GRIGNY était un enfant trouvé. Il se disait lui-même sans famille). — (Lettre du G<sup>al</sup> CHÉRIN du 17 Messidor AN V). Cette lettre porte diverses notes et une longue apostille autographe de HOCHÉ : « ... Grâce à la fermeté patriotique du Directoire Exécutif, à la sagesse des deux Conseils, au zèle des bons citoyens, les hommes qui avaient pris à tâche d'avilir ce qu'ils ne pouvaient corrompre, ne sont plus en état de faire aucun mal. Je me crois cependant obligé de remplir les engagements que j'ai contractés de rendre public les comptes de mon administration tant critiquée par les fournisseurs et leurs suppôts. Il n'en est pas d'une opération contentieuse comme d'une question politique, celle-ci a des principes immuables qui la peuvent résoudre par les hommes qui y sont les plus indifférents : l'autre ne peut être appréciée que par des comptes exacts auquel nul particulier dans l'État ne saurait être indifférent, des intérêts pouvant en souffrir. Il ne m'appartient pas de publier les articles de l'état détaillé dont la dépense s'élève à 352.305 livres 12 sols. C'est

au gouvernement, qui a sous les yeux les pièces justificatives, à savoir s'il doit approuver l'emploi de cette somme, sur laquelle je déclare au public qu'il n'a pas été prélevé un denier pour mon usage particulier. Le compte général de la commission intermédiaire, paraît à la suite de celui des contributions imposées sur la rive droite du Rhin. On remarquera seulement que tandis que le rapporteur de la commission ou des finances voulait exiger que la commission intermédiaire qui régit les pays conquis versât à la caisse du payeur les sommes indiquées par mon arrêté relatif aux impôts de la rive gauche du fleuve, l'Armée du Rhin qui occupait une très grande partie du territoire, y prélevait naturellement les sommes en quantité de grains imposées. Toute réflexion à cet égard est inutile ; les pouvoirs de nuire dont les méchants faisaient un usage si actif leur ont été retirés. Je leur pardonne tous les maux qu'ils m'ont fait. » — (P. S. de SCHÉRER : Ampliation d'un décret du Directoire en date du 12 Thermidor An V-30 juillet 1797) : « ... Le Directoire Exécutif arrête que les 2.000 hommes de cavalerie, 1.000 hommes d'artillerie et 6.000 hommes d'infanterie, tirés de l'Armée de Sambre-et-Meuse suivront leur destination vers l'Ouest... », etc. (Cette pièce est relative à l'entente existant entre BARRAS et HOCHÉ au sujet d'un mouvement contre les royalistes menaçant le Directoire : HOCHÉ fit marcher sur Paris une partie des troupes de l'Armée de Sambre-et-Meuse. WILLOT, confident de PICHEGRU, dénonça HOCHÉ à la tribune des Cinq-Cents et demanda sa mise en accusation. Le Directoire effrayé, hésita, et redoutant la découverte de ses propres desseins, publia que les troupes n'avaient été mises en mouvement que pour préparer une nouvelle expédition maritime). — (Lettre de SCHERER du 23 Thermidor An V) : « ... Le Directoire Exécutif approuve, citoyen général, qu'il ne soit envoyé pour le moment actuel dans les départements de l'Ouest que les 5.000 hommes que vous avez désignés, tant infanterie que cavalerie et artillerie. Il approuve également, quoique sans renoncer à l'expédition d'Irlande, que vous fassiez replier sur l'Armée de Sambre-et-Meuse les autres troupes... que vous en aviez détachées. Le général LEMOINE sera chargé du commandement des 5.000 hommes destinés à l'expédition... A présent, général, que vous voilà tout à fait rendu à vos fonctions de général en chef de l'Armée de Sambre-et-Meuse, veuillez... correspondre avec moi pour tous les objets de service... Je vous ai écrit, il y a quelques jours une lettre par laquelle je vous demandais que vous me fissiez connaître vos idées sur les opérations futures de campagne à exécuter par l'armée que vous commandez, dans le cas où les hostilités recommenceraient... Le gouvernement plein de confiance en la capacité de ses généraux veut s'entourer de leurs lumières pour lier les opérations de guerre des trois armées qui doivent toutes tendre au même but... », etc. — (Lettre de SCHERER du 12 Fructidor An V) : « ... Je vous ai prévenu..., que je me proposais d'envoyer près de l'Armée de Sambre-et-Meuse, un homme de confiance pour y recueillir les renseignements les plus précis possibles sur la ténébreuse administration des divers entrepreneurs et fournisseurs de l'armée, où vous avez signalé vous-même des abus énormes. Le citoyen LABAUSSE, qui vous remettra cette lettre, est celui que j'ai chargé de cette mission : il aura besoin de vos lumières et de votre appui pour la remplir... », etc. — (Lettre du général RICHPANCE (très rare) du 1<sup>er</sup> jour complémentaire de l'An V) : « ... Au moment où je montais à cheval pour me rendre à Duren, ainsi que vous m'en donnez l'ordre dans votre lettre du 27 Fructidor, je reçois la lettre du Ministre de la Guerre... Quoique m'éloignant, je me regarde toujours sous vos ordres, qui me parviendraient plus directement, il est vrai, si vous ne m'aviez, peut-être, déjà perdu de vue... J'espère encore que ce que l'on peut vous avoir dit sur mon compte pour vous décider à me retirer votre confiance ne l'emportera pas sur quelques circonstances de ma vie, où je crois vous avoir témoigné... que je n'ai rien de plus à cœur que votre estime... », etc., etc. — On a joint quelques portraits du G<sup>al</sup> HOCHÉ. (41)

### 318. HOCHÉ (IMPRIMÉS ET DIVERS).

#### I<sup>o</sup>) PROCLAMATIONS, ÉCRITS, ETC., DU G<sup>al</sup> HOCHÉ.

- a) « Peuple, Ecoutez... » Quartier général de Rennes, 8 Fructidor An IV, 3 pp. in-8<sup>o</sup>. — b) « Le Citoyen commandant l'Armée de la Moselle à ses frères d'armes »; Sarreguemines, 20 Pluviôse An II, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>. — c) « Bulletin des opérations de l'Armée de Sambre-et-Meuse, Campagne de l'An V », brochure de 48 pp. in-8<sup>o</sup>. — d) « Armée de Sambre-et-Meuse. Règlements, instructions et ordres généraux donnés par le général en chef HOCHÉ. », brochure de 38 pp. in-8<sup>o</sup>. — e) Copies modernes de lettres de HOCHÉ.

#### II<sup>o</sup>) PIÈCES IMPRIMÉES RELATIVES A LA MORT DU GÉNÉRAL HOCHÉ.

- a) « DOCUMENTS RELATIFS A LA MORT DU GÉNÉRAL HOCHÉ » par le général DAULTANNE. Petit in-4<sup>o</sup> cartonné de 18 pp. in fine, est relié avec ce volume la copie d'un rapport de l'école de santé de Paris sur la mort de Hoche. (Cette copie est postérieure aux événements). — b) « Discours sur la mort du général Hoche », par le général JOURDAN, in-8<sup>o</sup> de 15 pp. — c) « Eloge funèbre du général Hoche », par le citoyen NOGENT fils, in-8<sup>o</sup> de 12 pp. — d) « Eloge funèbre de Lazare Hoche... », etc., par Jean, Louis DUPLEIT, in-8<sup>o</sup> de 20 pp. — e) « Eloge funèbre du Général Hoche », par le citoyen CHASSAN, in-8<sup>o</sup> de 15 pp. (2 exemplaires). — f) « Eloge funèbre du Général Hoche »

prononcé... dans le temple des Théophilantropes; in-8° de 16 pp. — g) Affiche relative à la mort de Hoche, 1 p. in-fol. — h) « *Description de la pompe funèbre faite par l'Armée de Sambre-et-Meuse. à son général en chef Lazare Hoche...* », in-4° de 8 pp. — i) *Chant funèbre pour Hoche*, 2 pp. in-4°, — j) *Discours prononcé à Bourges... à l'occasion de la fête funèbre du général Hoche...* » par l'adjudant général DAUVERGNE, 4 pp. in-4°. — k) *Eloge funèbre du général Hoche* » par le citoyen DAUNOU, in-4° de 8 pp. — etc., etc. — En tout environ 17 pièces.

### III°) IMPRIMÉS CONCERNANT LE GÉNÉRAL HOCHÉ.

Un lot d'environ 30 pièces composé de brochures diverses, de journaux « *Journal des défenseurs de la Patrie*, — *Journal militaire*, — *Journal de Paris*, — *Postillon de Calais*, — *L'Ami des Lois*, — *Journal des Hommes Libres*, » etc., etc., d'affiches, etc., etc. Parmi ces pièces on remarque « *Relation de ce qui s'est passé lors de la célébration de la fête du 10 août à l'Armée de Sambre-et-Meuse* », imp. de 4 pp. in-fol. sous la signature du général CHÉRIN. Au dessert des toasts furent portés. On lit ceux des généraux : LEFEBVRE, GRENIER, CHAMPIONNET, DEBELLE, D'HAUTPOUL, CHÉRIN, NEY, SOULT, JOURDAN, etc. Un général de brigade ayant commencé à dire : « *A BUONAPARTE, puisse-t-il...*, il est interrompu par le général en chef : « *A BUONAPARTE, TOUT COURT, reprend HOCHÉ, SON NOM DIT TOUT !* » Hommage ou habileté? En tous cas la réponse est curieuse si l'on tient compte de la rivalité qui séparait les deux généraux. (83)

319. JOUBERT (Barthélemy, Catherine) un des plus grands généraux des guerres de la Révolution. Né à Pont-de-Vaux (Ain), le 14 avril 1769, tué à la bataille de Novi (Italie), le 15 août 1799.

#### A) LETTRES DE JOUBERT.

1°) L. S., « *Joubert* » au général (Maréchal) LEFEBVRE; Mayence, 18 Thermidor An VI (5 août 1798), 2 pp. in-4°, adresse, cachet de cire rouge, marque postale « *Arm. de Mayence* ».

Lettre écrite comme chef de l'armée de Mayence au commandement de laquelle il avait été nommé le 17 juillet 1798. — « ... *Le Gouvernement attend de nous, mon camarade, si la paix qu'il offre si généreusement est rejetée, le même dévouement et les mêmes prodiges qui ont assuré et signalé les triomphes de la République... L'aspect imposant que va prendre l'armée doit finir les irrésolutions des Princes. Je vous engage à voir à rassembler souvent vos corps et à les pénétrer de tous les sentiments qui doivent les animer... je m'occupe sans relâche à activer toutes les parties du service et je compte sur votre constant attachement à la République et sur vos talents éprouvés pour me seconder dans les pénibles fonctions dont vient de me charger le Directoire...* », etc.

2°) L. A. S., « *Joubert* » au général (Maréchal) LEFEBVRE; Mayence, 24 Thermidor An VI (11 août 1798), 1 p. in-4°, en-tête imp. à son nom.

« ... *Je vous félicite d'avoir à servir avec des troupes, des généraux qui ont fait sur le Rhin la gloire de leur pays et je désire particulièrement faire la connaissance d'un camarade dont j'ai tant de fois occasion d'admirer les actions brillantes...* », etc.

3°) L. A. S., « *Joubert* » au général (Maréchal) LEFEBVRE; Mayence, 1<sup>er</sup> Fructidor An VI (18 août 1798), 1 p. in-fol., en-tête imp. à son nom.

« *Vous avez fort bien fait, général, de ne pas accéder à la demande du général en chef...* », etc.

4°) L. S., « *Joubert* » à BARRAS; La Haye, 29 Floréal An VI (18 mai 1798), 2 pp. 1/2 in-fol., en-tête imp.

Lettre écrite comme général en chef de l'armée de Batavie; elle est relative aux intrigues qui agitent la Hollande : « ... *On a réduit au désespoir les amis les plus sincères des Français en donnant toute la confiance à des hommes que l'opinion publique a flétris en Hollande. Les partis sont dans ce moment déchaînés les uns contre les autres; le plus grand crime qu'on reproche aux patriotes qui nous sont le plus dévoués est de vouloir éclairer le Directoire Français... cependant l'anarchie se constitue... la marine qui doit surtout fixer l'attention ne s'organise que lentement...* », etc.

5°) L. S., « *Joubert* » à BARRAS, comme général en chef de l'armée de Mayence;

Mayence, 21 Thermidor An VI (8 août 1798), 5 Fructidor An VI (22 août 1798), 8 Fructidor An VI (25 août 1798); en tout environ 8 pp. in-fol., en-tête imp. à son nom.

Intéressante correspondance : (Lettre du 8 août 1798). — JOUBERT signale que tout est désorganisé et que l'armée est mécontente. Il faut rétablir les anciens généraux : « ... Je crois avec vos ministres à Rastadt qu'il faut en imposer à l'Allemagne afin de signer la Paix... et de songer enfin sérieusement à vaincre l'Angleterre, et, pour cela il faut organiser l'armée... », etc. — (Lettre du 22 août 1798). JOUBERT signale des mouvements importants de troupes ennemies sur la rive droite du Rhin, et de tous côtés on constate des rassemblements importants de troupes étrangères. Les forces se concentrent en Italie contre les articles du traité de Campo-Formio. C'est donc en Italie que se prépare le nouveau champ de bataille. « ... Ce n'est pas tout : il n'y a pas de jour qu'on ne répande avec affectation des nouvelles désastreuses sur l'expédition de la Méditerranée (Expédition d'Égypte); Francfort, Augsbourg, Vienne, Trieste et Venise et Livourne sont les lieux où se forgent les mauvaises nouvelles qui affluent en Allemagne pour y discréditer les français et donner un cours défavorable à leurs négociations; enfin, ce qui prouve invinciblement la perfidie de la Cour de Vienne, c'est l'apparition des Anglais sur nos côtes, au moment où vous en tirez des forces pour renforcer nos armées du Rhin et d'Italie; le dessein des Anglais n'est pas autre que de les y retenir et travailleraient-ils ainsi pour l'Autriche s'ils n'étaient pas d'accord avec elle... L'Autriche, par les lenteurs du Congrès qui s'apprête, ses magasins la mettront en état d'agir en hiver offensivement en Italie et nous ne le pourrions pas alors sur le Danube, où, cependant, il sera intéressant de la frapper... tant qu'on ne sera pas sûr de l'Autriche, la paix avec l'Empire me semble une opération secondaire. Il suffirait de s'assurer de la Prusse et des cercles qu'elle influence... », etc. — (Lettre du 25 août 1798). Relative à l'armée de Mayence. — On a joint une copie de lettre de JOUBERT très intéressante, et la copie d'un manuscrit intitulé « Réflexions sur le plan de campagne envoyé au général BONAPARTE le 4<sup>e</sup> jour complémentaire de l'An V », 6 pp. in-fol. (9)

320. B) LETTRES RELATIVES OU ADRESSÉES A JOUBERT.

6<sup>o</sup>) L. A. S., du général (Maréchal) GOUVION-ST-CYR au général JOUBERT; quartier général de Voltagio, 18 Thermidor An VII (5 août 1799), 2 pp. in-fol. LES L. A. S. DE GOUVION-ST-CYR SONT RARES.

Belle lettre militaire écrite 10 jours avant la bataille de Novi, gagnée par Souvaroff, où le général en chef JOUBERT fut tué. Les ennemis se sont renforcés sur de nouvelles positions et semblent craindre que JOUBERT débloque Tortone, assez vivement pressée, et dont le siège a commencé voici quelques jours. Les ennemis nous canonnent continuellement. Il ne pense pas que la petite place de Serravalle puisse tenir. Les Austro-Russes tiennent des points importants, etc., etc.

7<sup>o</sup>) L. A. S., du général (Maréchal) PÉRIGNON au général JOUBERT; Arbisola, 18 Thermidor An VII (5 août 1799), 2 pp. in-fol., en-tête imp. à son nom. LES L. A. S. DE PÉRIGNON SONT RARES.

Très belle lettre militaire écrite 10 jours avant la bataille de Novi. « ... Ma force est de 20.000 hommes en première ligne... », etc., détails sur ses munitions, subsistances, transports, et sur tout ce qui lui est nécessaire pour se mettre en marche.

8<sup>o</sup>) L. A. S. du général (Maréchal) GROUCHY à ROUSSELIN DE ST-ALBIN; Dijon, 2 Fructidor An VIII (20 août 1800), 1 p. in-8<sup>o</sup>, en-tête imp. à son nom, à laquelle on a joint 2 copies de lettres adressées par JOUBERT à GROUCHY, et un manuscrit de 12 pages autographes de GROUCHY sur le général JOUBERT.

TRÈS INTÉRESSANT ENSEMBLE : ROUSSELIN DE ST-ALBIN après avoir écrit une VIE DE HOCHÉ voulut faire un travail analogue sur JOUBERT. Fidèle à sa méthode, il demanda à des généraux ayant servi sous ses ordres des renseignements ou des souvenirs sur celui dont la brillante carrière se termina glorieusement à Novi. — Dans sa lettre, GROUCHY annonce l'envoi des renseignements demandés. Le manuscrit de ce général sur son compagnon d'armes est du plus haut intérêt. Il commence à la prise de commandement de l'armée de Mayence par JOUBERT, remplaçant le général HATRY (11 juillet 1798), et se termine à la bataille de Novi. On y trouve d'intéressantes considérations sur le célèbre général Russe SOUVAROFF, et sur ses extraordinaires talents militaires, etc., etc.

9<sup>o</sup>) P. S. GROUCHY; Turin, 23 Frimaire An VII (13 décembre 1798), 5 pp. in-fol. On a joint une copie de lettre de JOUBERT à GROUCHY, en date du 3 Nivôse An VII.

Rapport sur l'abdication du Roi de Sardaigne.

10<sup>o</sup>) L. A. S. de BOULAY, secrétaire du général JOUBERT à BARRAS; Milan, 14 Nivôse An VII (3 janvier 1799), 4 pp. in-4<sup>o</sup>.

Très intéressante lettre sur la situation militaire et politique.

11<sup>o</sup>) L. A. S. (de ses initiales) du général (Maréchal) SUCHET au général (M<sup>al</sup>) GOUVION-ST-CYR; Nice, 8 Frimaire An VIII (29 novembre 1799), 2 pp. in-fol., en-tête imp. à son nom.

Il invite son correspondant à faire un rapport sur la bataille de Novi, etc. (10)

### 321. IMPORTANT DOSSIER DE PIÈCES DIVERSES RELATIVES A JOUBERT.

Il se compose de nombreuses fiches manuscrites de ROUSSELIN DE ST-ALBIN relatives à JOUBERT, de lettres de personnages divers, de copies émanant du dépôt de la Guerre que ROUSSELIN fit faire en vue de ses travaux. On y trouve encore des lettres du père du général et de sa femme, des pièces imprimées ou des brochures, des notices sur JOUBERT, etc., etc. — En tout environ : 90 pièces, constituant un très important dossier documentaire. (120)

### 322. JOURDAN (Jean, Baptiste, comte), maréchal de l'Empire (19 mai 1804), le vainqueur de Fleurus. Né à Limoges, le 29 avril 1762, mort à Paris, gouverneur des Invalides, le 23 novembre 1833.

102 L. A. S., ou L. S., « Jourdan » au général (Maréchal) LEFEBVRE écrites de : Listroff, Bonsonville, Longwy, Villers-la-Montagne, Thionville, Neufchâteau, Andernach, Marchienne-au-Pont, Gosselies, Crevelt, Genappe, Warem, Tongres, Liège, Borchelt, Julieu, Aldenhoven, Cologne, Arnheim, Coblenz, Niederbach, Creutznach, Paris, Friedberg, Wisbaden, Strasbourg, etc.; du 30 Ventôse An II (20 mars 1794) au 8 Thermidor An VII (26 juillet 1799), la majorité des lettres étant de 1794 et 1795. — On a joint 7 L. S. de l'adjt G<sup>al</sup> DUCHEIRON attaché à l'État-Major de JOURDAN et 1 Pièce non signée. En tout 110 pièces. TRÈS RARE ENSEMBLE.

CORRESPONDANCE D'UN INTÉRÊT CONSIDÉRABLE, CONCERNANT, EN MAJEURE PARTIE, LES ARMÉES DE LA MOSELLE ET DE SAMBRE-ET-MEUSE. — (Lettre du 30 Ventôse An II) : « ... L'ins-tant approche où nous allons agir : profite du peu de temps qui nous reste pour pourvoir au besoin des troupes que tu commandes autant que cela sera possible ; surveille l'instruction et la discipline ; propage les principes de l'union, de la fraternité et du républicanisme ; fais bien sentir à tous les républicains que tu commandes qu'ils sont destinés à détruire les ennemis de notre liberté et qu'ils n'ont besoin pour cela que de leurs bayonnettes... », etc. — (Lettre de Marchienne-au-Pont, 3 Messidor An II) : « ... On vient de me prévenir..., que l'ennemi était en mouvement depuis hier pour venir reprendre ses anciennes positions afin de nous réattaquer : tâche de l'en assurer par des patrouilles... Le général MARCEAU doit avoir repris sa position à côté de toi... », etc. — (Lettre du 6 Messidor, de Gosselies — 2 jours avant la bataille de Fleurus) : « ... Je te prie, mon camarade, de me faire savoir si tu as repris ta position d'hier. Je te prévient que les rapports m'annoncent que nous serons attaqués demain ; fais faire de suite une forte reconnaissance et rends-moi compte du résultat. J'attends ta réponse à Gosselies. Tu feras prendre les armes demain matin à 1 heure... », etc. — (Lettre du 9 Messidor, le lendemain de Fleurus) : « ... Le mouvement que tu me proposes mérite d'être examiné avec attention. Demain je me rendrai chez toi et nous irons ensemble examiner le terrain. Je ne pense pas que l'ennemi revienne nous attaquer..., etc. ». — (Lettre du 11 Messidor) : « ... Continue à faire faire des reconnaissances et à bien observer le mouvement de l'ennemi. Tâche de découvrir sa position. Préviens-en le général MARCEAU pour que de son côté il fasse faire une reconnaissance sur Genappe... », etc. — (Lettre du 13 Messidor) : « ... Je reçois du général KLÉBER une lettre qui me surprend ;... il me dit qu'à 9 heures 1/4 tu n'avais pas encore paru ; cependant tu avais l'ordre de te mettre en route à 3 heures. Si tu as trouvé de trop grands obstacles tu devais



en prévenir le général KLÉBER; cela l'aurait tranquilisé et il aurait pu te soutenir; il me marque qu'enfin il te voit paraître. J'espère que vous réparerez le temps perdu et que de concert vous ferez de la bonne besogne... », etc. — (Lettre du 12 Fructidor An II) : « ... J'ai interrogé les 2 chasseurs... qui ont répandu le bruit que j'étais émigré; ils m'ont assuré qu'ils avaient répété ce propos sans conséquence étant ivres; enfin ils m'ont dit que c'étaient des grenadiers qui leur avaient annoncé cette nouvelle, mais qu'ils ne les connaissaient point. J'ai jugé à propos de les renvoyer à leur corps en leur disant que je méprisais trop les calomniateurs pour les faire punir; au surplus, ce ne sont pas eux qui sont coupables, mais bien les auteurs de ces bruits: à coup sûr ils sont à la solde des ennemis de la République ou des miens, et si jamais je pouvais les connaître j'en ferais justice... », etc. — (Lettres de la 3<sup>e</sup> sans-culottide de l'An II) : « ... L'ennemi a été mis dans une complète déroute... (le 2<sup>e</sup> sans-culottide, prise de Lawfeld, d'Emale et de Montenacken; passage de l'Ourthe par l'armée de Sambre-et-Meuse)...; 26 pièces de canon, 40 caissons, 1.200 hommes tués, 7 à 800 prisonniers, sans compter tout ce qu'on aura ramassé après l'action, enfin 3 drapeaux, voilà le fruit de ce coup d'audace dont on n'a jamais vu d'exemple... », etc. — (Lettre du 13 Vendémiaire An III) : « ... Le général SCHÉRER... ne m'ayant donné de ses nouvelles que ce matin, je n'ai pu donner plus tôt de nouveaux ordres à l'armée parce que je ne savais pas où en était l'aile droite, mais la besogne paraît être en bon train. J'écris à KLÉBER d'attaquer aujourd'hui à 11 heures: tu en feras de même de ton côté... Lorsque tu auras passé la Roër tu te dirigeras sur Gyvenich et de là tu poursuivras l'ennemi et tu le prendras de flanc s'il se retire sur l'armée qui est devant Juliers: si, au contraire, il se retirait sur ta gauche, c'est-à-dire sur le corps qui est devant KLÉBER, tu te jetterais pareillement sur ta gauche pour le prendre en flanc et pour protéger KLÉBER. Si enfin il se retire devant toi du côté de Caster tu prendras position vers Gyvenich... Je serais devant Juliers... », etc. (Lettre du 15 Vendémiaire An III), écrite le jour de la prise de Cologne par les Français) : « ... Nous sommes à Cologne, mon camarade. La position que tu me dis avoir prise est bonne; pousse des postes de cavalerie sur le Rhein afin de voir ce qui s'y passe... », etc. — (Lettre du 27 Vendémiaire An III) : « ... Le représentant du peuple GILLET... m'a prévenu du mouvement qu'il a ordonné à l'adjudant général NEY... J'espère que les premières (nouvelles) qu'il t'apprendra seront la retraite des Anglais de l'autre côté du Rhein et l'arrivée de l'armée du Nord à Nimègue, car PICHEGRU m'a écrit que 25 à 30.000 hommes de son armée devaient passer la Moselle et se diriger sur ce point... Je porterai à ta Division le drapeau de la Convention que j'ai déjà présenté au corps d'armée... », etc. (Nimègue fut prise le 18 Brumaire An III). — (Lettre du 30 Vendémiaire An III) : « ... Je suis dans une position bien désagréable; j'ai l'armée autrichienne devant moi; j'ai à ma droite l'armée de la Moselle qui, à force de sollicitations, vient de me faire donner l'ordre d'envoyer une division sur Coblenz, l'armée du Nord, à ma gauche veut que je couvre ses opérations; l'armée assiégeante qui est derrière moi me demande tous les jours des renforts. Enfin il semble qu'on a pris à tâche de disséminer notre armée... », etc. — (Lettre du 6 Brumaire An III) : « ... J'ai appris avec plaisir... la prise de Venloo (aux Hollandais); cela m'annonce que l'ennemi veut nous laisser terminer tranquillement notre campagne... Le siège de Maestricht me tient à cœur; je vais m'y rendre... », etc. — (Lettre du 8 Ventôse An III) : « ... Le général HATRY m'a communiqué tes dépêches... par lesquelles tu lui marques que tu n'as cru pouvoir exécuter le mouvement désiré par le général VANDAMME. D'après les explications que m'a donné le général HATRY, je suis assez de ton avis, mais comme tu es destiné à seconder les mouvements de l'armée du Nord, tu exécuteras désormais, sans mon agrément, tout ce qui te sera ordonné par le général PICHEGRU... », etc. (Voir à ce sujet à PICHEGRU: lettres à LEFEBVRE). — (Lettre écrite d'Andernach, le 26 Floréal An III) : « ... Comment veux-tu, mon camarade, que je te signifie officiellement le traité de Paix conclu avec la Prusse, (en date du 16 Germinal An III, signé en Suisse entre BARTHÉLEMY et le baron d'HARDENBERG) et que je fixe la conduite que tu dois tenir, puisque le Gouvernement ne m'a rien signifié, puisque je n'ai aucune instruction, et puisque le Représentant du Peuple ne veut rien prendre sur lui. J'avoue avec toi, qu'il est désagréable pour des généraux français qui ont su plus d'une fois mener leurs camarades à la victoire, d'être dans l'alternative de passer pour des imbéciles ou des gens de mauvaise foi envers les généraux étrangers, ou de s'attirer des reproches et même des punitions du Gouvernement qui pourra blâmer notre conduite si nous ne devinons pas ses intentions... », etc. — (Lettre du 7 Prairial An III) : « ... Je suis instruit... qu'il y a eu le 1<sup>er</sup> de ce mois une insurrection à Paris et que le peuple a occupé la salle de la Convention jusqu'à 10 heures du soir (Insurrection du 1<sup>er</sup> Prairial: affaire de ROMME, SOUBRANY, DUROY, BOURBOTTE, GOUJON, PRIEUR (DE LA MARNE, etc. — Assassinat de FÉRAUD).... Il faut que l'armée agisse, dans cette circonstance, comme elle a agi toutes les fois que de pareils événements ont eu lieu, c'est-à-dire, qu'étant placée sur la frontière pour combattre les ennemis du dehors, elle ne s'occupe point de ce qui se passe dans l'intérieur; qu'elle ait toujours la confiance de croire que les bons citoyens qui y sont, parviendront à faire taire les Royalistes et les anarchistes. Nous avons juré de vivre libres et républicains, et nous maintiendrons notre serment où nous mourrons les armes à la main. Nous avons juré de combattre les ennemis du dehors tant que la paix ne sera pas faite: nous tiendrons pareillement notre serment. Nous resterons à notre poste et nous combattrons avec autant de valeur que la campagne dernière... J'espère que l'attitude de l'Armée en imposera à tous les ennemis de la République... », etc. — (Une autre lettre du 7 Prairial est relative au même événement). — etc., etc. (110)

323. KLÉBER (Jean-Baptiste), général des armées de la République, un des meilleurs capitaines des Guerres de la Révolution. Né à Strasbourg, le 9 mars 1753, assassiné au Caire, le 14 juin 1800.

L. A. S., « Kléber » au général Buonaparte (*sic*); Paris, 10 Ventôse l'An VI (28 février 1798), 1 p. in-4°. *Belle pièce*. (Coll. Crawford). RARE.

Lettre relative à des opérations contre les Anglais, écrite peu de temps avant le départ de l'expédition d'Égypte : « ... J'ai l'honneur de vous adresser les notes relatives à la mission dont j'ai été chargé. Vous y trouverez... l'état des bâtiments de transport et autres, en construction, armés ou prêts à l'être que j'ai trouvés dans les différents ports que j'ai parcourus, ainsi que quelques réflexions sur l'attaque des îles de Marcouf (îles St-Marcouf. — Centre de correspondance des chouans normands avec l'Angleterre). Les généraux DUESME et TARREAU ayant leur destination pour Cherbourg, pourraient activer et surveiller ce coup de main, qui, par un vent favorable, ne saurait manquer d'être couronné de succès. L'adjudant général LEVASSEUR, actuellement à Caen, me semble très propre à commander les troupes de débarquement... », etc. (1)

324. LA BÉDOYÈRE (Charles de :), général des Cent-Jours; il se distingua à Ratisbonne, à Essling, au cours de la *Campagne de Russie*, et aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Au retour de l'île d'Elbe, il fut le premier Colonel qui se rallia à NAPOLÉON et combattit comme général à Waterloo. Au retour des Bourbons il fut condamné à mort. Né à Paris, le 17 avril 1786, fusillé dans la même ville le 19 août 1815.

L. A. S., « Charles de La Bédoyère, Colonel du 112<sup>e</sup> de Ligne », à un maréchal; (Paris), sans date, 1 p. in-4°. RARISSIME.

Il signale qu'après avoir été blessé à Golberg en Silésie (3 août 1813), il a obtenu un congé avec appointements, qui lui sont dus depuis le 1<sup>er</sup> juin. Il demande que ses appointements lui soient remis. (1)

325. LEFEBVRE (François, Joseph), Duc de DANTZIG, maréchal de l'Empire (19 mai 1804). Né à Ruffach (Alsace), le 25 octobre 1755, mort à Paris le 14 septembre 1820.

MANUSCRIT de la main de divers secrétaires, d'environ 265 pp. in-fol., composé de copies de lettres adressées par le général (Maréchal) LEFEBVRE à diverses autorités civiles et militaires. Ce manuscrit est dérelié et la 1<sup>re</sup> page manque, mais cette perte ne concerne pas la correspondance même du maréchal LEFEBVRE qui débute à la 69<sup>e</sup> lettre, page 18. — La plus grande partie des lettres précédentes émanent du général MARBOT.

PRÉCIEUX DOCUMENT contenant toute la correspondance officielle de Lefebvre, général en chef de la 17<sup>e</sup> Division militaire, du 26 Thermidor An VII (13 août 1799), au 10 Pluviôse An VIII (30 janvier 1800). Le général LEFEBVRE gravement blessé à Stockach le 20 mars 1799 était revenu à Paris où il reçut les félicitations du Directoire et fut nommé le 13 août 1799 commandant de la 17<sup>e</sup> Division militaire. Cette correspondance commence donc le jour même de sa nomination; elle se compose de plusieurs centaines de copies de lettres, dont une grande partie est relative aux luttes contre les chouans de Normandie. (1)

326. LEFEBVRE (lettres de MILITAIRES adressées au maréchal :).

Importante réunion d'environ 190 pièces comprenant : M<sup>al</sup> AUGEREAU, 4 L. S. — M<sup>al</sup> BERTHIER, 1 P. S. — CARNOT, 3 L. S. — CHÉRIN, 18 L. A. S. ou L. S. — CLARKE, 8 L. S. (*Hunebourg et Feltre*). — COLAUD, 1 L. A. S. — DAULTANNE, 1 L. S. — M<sup>al</sup> DAVOUT, 1 L. S. — DEBELLE, 20 L. A. S. ou L. S. — DEJEAN, 31 L. S. ou P. S. — DEMONT, 1 L. A. S. — DUBOIS-CRANCÉ, 20 L. S. ou P. S. (plusieurs sont signées à la griffe). —

DUESME, 1 L. A. S. — DUPONT, 1 L. S. — ERNOUF, 26 L. A. S., ou L. S., ou P. S. (3 avec belles vignettes gravées). — GRENIER, 2 L. A. S. — HATRY, 11 L. A. S., ou L. S. — M<sup>al</sup> JOURDAN, 1 P. S. — LA HOUSSAYE, 2 L. A. S. — LEVAL, 2 L. S. — M<sup>al</sup> MACDONALD, 3 L. A. S. — MILET DE MUREAU, 6 L. S. — M<sup>al</sup> MONCEY, 2 L. S. (une détériorée). — MORLOT, 1 L. S. — MONTRICHARD, 1 L. A. S. et 1 L. S. — M<sup>al</sup> MORTIER, 2 L. A. S. — OLIVIER, 1 L. A. S. — PRYVÉ, 2 L. S. — SCHÉRER, 21 L. S. ou P. S. — M<sup>al</sup> SOULT, 1 L. S. — etc., etc. (207)

Intéressante correspondance historique.

### 327. LEFEBVRE (NOMINATIONS, DISTINCTIONS, ETC., DU MARÉCHAL :).

INTÉRESSANT ENSEMBLE COMPRENANT :

I<sup>o</sup>) 1 L. A. S. et une P. S. de MARET; Paris, 2 Messidor An XI (21 juin 1803), 2 pp. in-fol.; la 1<sup>re</sup> pièce (L. A. S. de MARET) est ornée de la belle vignette gravée de Roger.

Nomination de LEFEBVRE comme Vice-Président du Sénat : « *J'ai l'honneur, citoyen Sénateur, de vous transmettre l'arrêté (pièce jointe) par lequel le PREMIER CONSUL, vous nomme Vice-Président du Sénat...* », etc.

II<sup>o</sup>) L. S., par LACÉPÈDE, grand chancelier de la Légion d'Honneur, au maréchal LEFEBVRE; Paris, 6 Thermidor An XIII (25 juillet 1805), 1 p. 1/3 in-fol., en-tête imp. de la Légion d'Honneur.

« ... SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE m'ordonne d'avoir l'honneur de vous faire connaître que 5 Grands Cordons de l'Ordre de CHARLES III ayant été mis à sa disposition par le ROI D'ESPAGNE pour 5 des sujets de SA MAJESTÉ IMPÉRIALE, les plus distingués par leur mérite et leur attachement à sa personne, elle vous a destiné un de ces 5 grands cordons. J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur le Maréchal et cher confrère cette grande décoration, de la part de l'EMPEREUR ET ROI, qui a bien voulu m'ordonner aussi de vous annoncer qu'il vous autorisait à porter ce Grand Cordon de l'Ordre de CHARLES III... », etc.

III<sup>o</sup>) NOMINATION DU MARÉCHAL LEFEBVRE COMME DUC DE DANTZIG.

A) L. S. de MARET au M<sup>al</sup> LEFEBVRE; Tilsitt, 5 juillet 1807, 1/2 p. in-fol. Très belle pièce.

*J'ai l'honneur, Monsieur le Duc, de transmettre à Votre Excellence, l'expédition en forme de brevet des lettres patentes par lesquelles SA MAJESTÉ a créé et vous a conféré le Duché de Dantzick (sic)... », etc.*

B) PIÈCE AUTOGRAPHE, non signée de la main de MENNEVAL, secrétaire de NAPOLEON I<sup>er</sup>; Finckenstein, 28 mai 1807, 2 pp. 1/4 in-fol. Belle pièce.

« ... Voulant donner à notre cousin le Maréchal et Sénateur LEFEBVRE un témoignage de notre bienveillance pour l'attachement et la fidélité qu'il nous a toujours montrés, et reconnaître les services éminents qu'il a rendus le 1<sup>er</sup> jour de notre règne, qu'il n'a cessé de nous rendre depuis et auxquels il vient d'ajouter encore un nouvel éclat par la prise de la ville de Dantzick; désirant de plus consacrer par un titre spécial le souvenir de cette circonstance mémorable et glorieuse, Nous avons résolu de lui conférer et Nous lui conférons le titre de DUC DE DANTZICK, avec une dotation en domaines situés dans l'intérieur de nos Etats... », etc., etc.

C) PIÈCE AUTOGRAPHE, non signée, de la main de MENNEVAL, secrétaire de NAPOLEON I<sup>er</sup>; Finckenstein, 28 mai 1807, 2 pp. 1/4 in-fol. Belle pièce.

COPIE DE LA LETTRE DE L'EMPEREUR AU SÉNAT : « ... Nous avons voulu consacrer une époque si honorable pour nos armes, et, par les lettres patentes dont nous chargeons notre cousin l'ARCHI-CHANCELIER de vous donner communication, Nous avons créé notre cousin le Maréchal et Sénateur LEFEBVRE, DUC DE DANTZICK. Que ce titre porté par ses descendants leur retrace les vertus de leur père, et qu'eux-mêmes ils s'en reconnaissent indignes, s'ils préféreraient jamais un lâche repos et l'oisiveté de la grande ville aux périls et à la noble poussière des camps... », etc. — On a joint la copie de la CAPITULATION DE DANTZIG entre les mains du M<sup>al</sup> LEFEBVRE (Dantzick, 24 mai 1807), 4 pp. 1/2 in-fol. (Pièce un peu froissée sur les bords).

D) L. S., par CLARKE, Duc de FELTRE au maréchal LEFEBVRE; Paris, 8 août 1814, 3/4 de p. in-fol. *Belle pièce.*

CLARKE informe LEFEBVRE que l'EMPEREUR lui a accordé une médaille frappée en mémoire du mariage de NAPOLÉON I<sup>er</sup> et de MARIE-LOUISE. Le M<sup>al</sup> LEFEBVRE recevra une médaille d'Or de 2<sup>e</sup> dimension et une médaille de bronze.

E) 2 L. S. par LOUIS XVIII (griffe), contresignées par l'ABBÉ DE MONTESQUIOU; Paris, 30 mai et 3 juin 1814.

Lettres datant de la I<sup>re</sup> Restauration : Convocations pour des séances du Corps Législatif. — (Le M<sup>al</sup> LEFEBVRE s'était rallié aux Bourbons et avait voté au Sénat la déchéance de NAPOLÉON I<sup>er</sup>, après avoir commandé la Vieille Garde au cours de la campagne de 1814 : *Champaubert, Montmirail...*, etc.). (10)

### 328. LEFEBVRE (Lettres adressées par des PERSONNAGES CIVILS au Maréchal :).

Intéressante réunion d'environ 49 pièces comprenant : ABRIAL, 1 L. S. — BARRAS, 2 L. S. — BÔ, 1 L. A. S. — LUCIEN BONAPARTE, 1 L. S. — CARNOT, 1 L. S. — CHAMPAGNY, Duc de CADORE, 10 L. S. — DAUBERMESNIL, 2 L. A. S. — G. GARNIER, 1 L. A. S. — GARNIER, 1 L. S. — J. B. LACOSTE, 1 L. A. S. — LAGARDE, 1 L. A. S. et 2 L. S., dont une ornée d'une très belle vignette gravée. — LE TOURNEUR (DE LA MANCHE), 1 L. S. — PETIET, 8 L. S. — PORTALIS, 1 L. S. (Rare). — REUBELL, 1 L. S. — REVELLIÈRE-LEPEAUX, 1 L. S. — SOTIN, 2 L. S. — etc. (42)

### 329. LEFEBVRE (Correspondance adressée au maréchal :).

DOSSIER DE 21 LETTRES, ADRESSÉES AU MARÉCHAL LEFEBVRE PAR DES PRINCES ALLEMANDS (1794-1808) : On y relève les noms de : FRÉDÉRIC DE HESSE; GUILLAUME, landgrave régnant de HESSE; Prince CHARLES DE NASSAU; FRÉDÉRIC DE HESSE; Prince de REUSS; CAROLINE DE HESSE-HOMBOURG; Duc FERDINAND DE WURTEMBERG; FRÉDÉRIC-AUGUSTE PRINCE DE NASSAU; CHARLES-FRÉDÉRIC DE BADE; LOUISE, landgravine régnante de HESSE; LOUIS, landgrave régnant de HESSE; LOUIS, PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE; Duc FRÉDÉRIC DE NASSAU; etc.; en tout environ 28 pp. in-4<sup>o</sup> et in-fol.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE RELATIVE A DES SUJETS DIVERS dont nous ne donnerons ici que quelques extraits. (Lettre de FERDINAND DUC DE WURTEMBERG; Vienne, 8 février 1806) : « ... C'est avec la confiance d'un camarade militaire qui se rappelle avec autant d'estime et d'admiration pour VOTRE EXCELLENCE, les temps où les événements de la guerre nous ont placés l'un vis-à-vis de l'autre... J'ai beaucoup perdu par la Révolution française et par la guerre; j'ai des réclamations les plus justes à faire. L'EMPEREUR NAPOLÉON LE GRAND est juste et bienfaisant. J'ose vous prier, M. le Maréchal, de lui remettre la lettre dont j'ai l'honneur de vous envoyer la copie. Je sais que vous pouvez tout obtenir de lui... », etc. — (Lettre de FR. AUG. P. DE NASSAU; Bibrich, 13 mai 1806) : « ... Je m'empresse d'avoir l'honneur de faire mes remerciements à V. E. de la promesse qu'elle m'a faite d'exempter la ville de Wisbaden de logement militaire. J'ai donné ordre sur le champ à ma régence de faire connaître sur le champ cet acte d'humanité de votre part, et je ne doute pas que rassurés dorénavant, les êtres souffrants ne se hâtent de venir chercher les soulagements à leurs maux... », etc. — (Lettre de CHARLES FRÉDÉRIC DE BADE; Bade, 24 septembre 1808) : « ... Il est très consolant pour moi d'apprendre que le régiment que je viens de donner à SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE est soumis à votre commandement. Mes troupes ayant eu précédemment l'honneur de servir sous vos ordres à Dantzig, n'ont eu qu'à se louer des bontés et de la protection que vous avez bien voulu leur accorder... », etc., etc. (22)

### 330. LEFEBVRE (NOTES RELATIVES AU MARÉCHAL :).

1<sup>o</sup>) Environ 47 pp. in-8<sup>o</sup> de notes de la main de ROUSSELIN DE ST-ALBIN sur le maréchal LEFEBVRE. — On a joint 2 lettres et diverses notes de la main de ROUSSELIN DE ST-ALBIN et de celle du M<sup>al</sup> MORTIER relative à l'inscription qui devait être gravée sur le tombeau du M<sup>al</sup> LEFEBVRE.

Les notes jetées au courant de la plume, concernant le M<sup>al</sup> LEFEBVRE sont intéressantes : en voici quelques-unes : « ... Il y a dans l'éducation première ou plutôt l'absence d'éducation quelque chose qui suit l'homme jusqu'au dernier jour et le poursuit dans sa fortune et son élévation. MARÉCHAL DUC DE DANTZIG, LEFEBVRE ne savait ni recevoir décemment qui que ce soit, ni donner un dîner. Il se faisait faire le Dimanche un plat de choucroute par un vieux portier, son ancien camarade, soldat aux gardes (françaises), et de son pays ; puis tous les deux fermaient la porte cochère, s'enfermaient et baragouinaient allemand (patois alsacien) en mangeant dans la loge cette choucroute qui était leur grand régal... » — « ... Si l'ennemi revient, disait le M<sup>al</sup> LEFEBVRE (pendant les Cent-Jours), eh bien ? je quitterai mon habit de Jean F... (de Pair Sénateur) et je reprendrai mon habit de soldat... » — « ... LEFEBVRE aux Gardes (Françaises) était un sergent distingué, parvenu par son mérite et son intelligence. Le maréchal de BIRON décide que tout son régiment ira à confesse. On se précipite aux confessionaux. Un des soldats voulant disputer son tour à LEFEBVRE, ils vont se battre en duel. LEFEBVRE tue celui qui avait voulu passer le premier au Confessional... » — « ... Un des anciens camarades d'enfance du Maréchal LEFEBVRE lui parlait de son élévation et de sa fortune avec des félicitations répétées qui n'étaient pas sans quelque ironie ; LEFEBVRE s'en étant aperçu le laisse dire d'abord ; puis, un jour ennuyé il répondit : ... Oui, sans doute, ... je suis parti de bas et je suis arrivé haut ; je jouis d'une fortune à laquelle je pouvais peu m'attendre ; mais veux-tu en avoir une pareille ? Il ne tient qu'à toi. Je vais te placer dans mon jardin... Je te tirerai 50 coups de fusil dans la poitrine, et, si tu en réchappes je te remettrai tout ce que je possède... Terrifié de la proposition, l'ami répondit à LEFEBVRE qu'il ne lui dispute rien, qu'il ne demande rien et que la fortune dont jouit M. le Maréchal est en très bonnes mains... Eh bien ! répliqua le M<sup>al</sup> LEFEBVRE en souriant ; ce que tu craindrais d'acheter aux dépens de 50 coups de fusil, moi je l'ai payé en recevant le feu de plus de 10.000, sans parler de coups de sabre, de canon... », etc. — On trouve également quelques notes sur M<sup>me</sup> SANS-GÈNE : « ... Madame LEFEBVRE étant allée au spectacle de la Cour de St-Cloud, ne s'y trouva pas placée suivant ce qu'elle croyait son rang de Duchesse où elle était élevée depuis peu de jours. BUONAPARTE passait dans un couloir au moment où elle se disputait avec les chambellans ; elle lui dit : JE SUIS DUCHESSE COMME VOUS ÊTES EMPEREUR ; SI VOTRE NOMINATION EST BONNE LA MIENNE NE L'EST PAS MOINS... », etc., etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S. du général TAPONNIER, sans lieu ni date, mais après 1820. (Le Gal Taponnier mourut en 1831), 3 pp. in-fol.

Très intéressante et curieuse lettre dans laquelle il relate les circonstances dans lesquelles le Maréchal LEFEBVRE fut nommé général en 1793. La nomination du futur Duc de DANTZIG est bien due à lui TAPONNIER et non aux représentants du peuple. Il relate longuement les événements qui précédèrent et décidèrent de cette nomination. — On a joint différentes pièces manuscrites ou imprimées relatives au M<sup>al</sup> LEFEBVRE. (59)

MARCEAU (François, Séverin DESGRAVIERS), général des Guerres de la Révolution, aussi renommé pour sa bravoure que par son humanité. Né à Chartres, le 1<sup>er</sup> mars 1769, tué à Altenkirchen, le 20 septembre 1796.

331. MARCEAU (de et à et relatif à la mort du Général :).

I<sup>o</sup>) L. A. S., « M » du général François Séverin DESGRAVIERS MARCEAU à son beau-frère SERGENT-MARCEAU (août ou septembre 1795), 1 p. 1/2 in-8<sup>o</sup>. RARE.

INTÉRESSANTE LETTRE ÉCRITE À L'ÉPOQUE OU MARCEAU COOPÉRAIT AU BLOCUS DE MAYENCE ET D'EHRENBREISTEIN : « ... S'il vous faut seulement Mayence pour vous défâcher, vous avez, ma foi, encore le temps d'être de mauvaise humeur contre moi... car je n'ai point encore les moyens d'en faire le siège et je ne sais ma foi quand on me les donnera. En attendant je le tiens serré d'assez près, et ceux qui sont dedans se passeraient, je crois fort bien de notre voisinage. Je suis en même temps chargé du blocus d'Erenbreistein qui, je le crois aussi ne sera pas encore assiégé tout à l'heure... » Il parle ensuite de sa sœur EMIRA, femme de SERGENT-MARCEAU, etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S. du général en chef MOREAU, au général MARCEAU ; Munster, 2 Messidor An IV (20 juin 1796), 3/4 de p. in-fol, vignette gravée de l'Armée du Rhin et Moselle ; forte déchirure écornant la pièce, atteignant la vignette, mais n'intéressant pas le texte.

DEZEN.

BELLE LETTRE MILITAIRE : « ... Enfin, mon cher général, nous essayons la grande opération la nuit du 5 au 6 : si nous réussissons je vous en prévient par courrier avec invitation de nous rejoindre. J'espère qu'alors vous aurez reçu les instructions du général JOURDAN... », etc.

III<sup>o</sup>) Lettres relatives au monument funéraire de Marceau adressées à la sœur de MARCEAU, EMIRA, ainsi qu'à SERGENT, son mari. (MARCEAU fut mortellement blessé par un coup de feu tiré par un chasseur tyrolien, à Altenkirchen, le 19 septembre 1796 et succomba à sa blessure le 21. Il fut inhumé le 24 septembre 1797 à Coblentz dans la redoute dite de Petersberg. L'année suivante, au jour anniversaire des obsèques, la dépouille de MARCEAU fut incinérée solennellement et ses cendres, recueillies dans une urne de marbre, furent déposées dans un tombeau en forme de pyramide, élevé à sa mémoire sur les plans de KLÉBER, son ami).

a) L. A. S. du général (maréchal) JOURDAN à EMIRA MARCEAU; Paris, 26 Thermidor An V (13 août 1797), 2 pp. in-4<sup>o</sup>. Belle pièce.

JOURDAN ne mérite pas les reproches qu'Emira lui adresse pour son silence; il lui a déjà écrit : « ... Non, citoyenne, jamais je n'oublierai le général MARCEAU, et je donnerai autant que cela me sera possible des témoignages de mon sincère attachement pour lui, dans les personnes qui lui ont été chères. J'ai appris avec plaisir que votre ami s'occupait de retracer les traits de MARCEAU dans quelques ouvrages à la gloire de ce jeune héros... et vous assure que je recevrai avec bien du plaisir tout ce qui retracera les vertus de ce malheureux ami... », etc.

b) 2 L. A. S., de SOUHAIT (à l'époque chef de Bataillon du Génie); l'une datée de Coblentz, le 1<sup>er</sup> Ventôse An V (19 février 1797) et adressée à SERGENT-MARCEAU; l'autre écrite également à Coblentz, le 12 Messidor An V (13 juillet 1797) est adressée à EMIRA, sœur du général; en tout environ 5 pp. in-4<sup>o</sup>.

TRÈS BELLES LETTRES : « ... Tranquillisez-vous mon cher SERGENT, à l'égard des honneurs réservés à la mémoire de notre brave général : malgré les changements qui se sont opérés à l'armée et les difficultés sans nombre à vaincre, j'ai la consolation de pouvoir vous assurer, ainsi que la citoyenne votre épouse que le monument va être érigé, mais suivant le projet du général KLÉBER; il a tant plaidé sa cause, et vous étiez si muet, qu'il a gagné tout le monde; mais, à mon avis, c'est là une petite misère; le principal est que le monument se construise et voici où nous en sommes. On a ouvert une souscription dont la moitié n'est pas encore rentrée, mais il se trouve suffisamment de fonds pour que l'entrepreneur se mette en besogne. Déjà j'avais fait venir toutes les pierres de parement destiné pour votre projet et elles vont servir au nouveau, qui se commencera le 1<sup>er</sup> de mars... C'est sous la protection de ce dieu que sera l'autel de son nourrisson et de sa victime. Ce ne sera pas non plus à la Chartreuse, comme nous l'avions arrêté, mais en dehors de l'ouvrage où il est enterré. En attendant, j'ai fait suspendre à la pyramide de gazon le bouclier avec l'épithaphe et un sabre... ce simple trophée est touchant, on vient le voir de tous côtés. C'est ma promenade favorite que d'aller... rendre hommage à la cendre de mon ami. Je ne puis vous dire quelle douce langueur s'empare de mes sens. Quel aiguillon puissant de gloire pour nous tous dans la campagne qui va commencer : défendre sa tombe, venger sa mort sur ces lieux mêmes où il fut mortellement atteint... », etc. (2<sup>e</sup> lettre) : « ... Que ne ferais-je pas pour vous sensible EMIRA, amie du meilleur des hommes? Je suis indignée des mauvais procédés de votre famille; mais j'espère que vous les déjouerez. Je suis de tout cœur l'entière exécution des dernières volontés de mon Héros, et nulle puissance n'oserait y rien changer. Je ris des menaces, sottises de vos jeunes frères. Il me semble bien naturel de prouver la validité du testament... », etc. On a joint une copie conforme signée de SOUHAIT d'un document traduit de l'Allemand concernant MARCEAU et relatant sa mort héroïque. Comme les Français reculaient : « ... MARCEAU plein de dépit et d'indignation contre cette lâcheté s'élance résolu de vaincre ou de mourir, à la tête de sa cavalerie pour arracher la victoire des mains des Autrichiens... MARCEAU tombe percé de plusieurs balles; il est transporté par ses soldats à Altenkirchen où il meurt entre les bras d'un officier qui ne l'abandonna pas. Les Autrichiens eurent pour lui les égards les plus tendres et regrettèrent sincèrement sa perte... MARCEAU était sans contredit le plus humain, le plus généreux des généraux français; doux et affable envers tout le monde il avait gagné l'amour et la vénération universelle. A l'âge de 27 ans il s'est élevé à l'immortalité par ses grandes qualités de guerrier et de citoyen... », etc.

c) L. A. S., du général HARDY à SERGENT-MARCEAU; Philippeville, 29 Germinal An VI, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>, en-tête imp.

« ... Vous trouverez, ci-inclus, citoyen, un canevas de la cérémonie funèbre de mon brave et malheureux ami... », etc. — A la 4<sup>e</sup> page on remarque un dessin au crayon représentant un mausolée.

d) L. A. S. du général SARRAZIN à Emira MARCEAU; Trévise, 14 Nivôse An VI (3 janvier 1798), 3 pp. 1/4 in-fol., en-tête imp., adresse.

« ... J'ai reçu l'éloge du G<sup>al</sup> MARCEAU avec infiniment de plaisir... ». SARRAZIN rappelle plusieurs hauts faits d'armes de MARCEAU.

On a joint un manuscrit autographe signé du général SARRAZIN intitulé : « *Notes sur le général MARCEAU* », 19 pp. in-fol.

Manuscrit du plus grand intérêt où SARRAZIN relate des exploits de Marceau tant aux armées de la Vendée qu'à celles des frontières de l'Est. SARRAZIN fait un éloge vibrant et quelque peu grandiloquent du jeune héros.

On a également joint un document manuscrit de 4 pp. in-4<sup>o</sup> relatant la mort de MARCEAU (Très intéressant).

e) 2 L. A. S. du général DAMAS (François-Étienne), l'une adressée à SERGENT-MARCEAU, l'autre à EMIRA MARCEAU; Crevelt, 7 Germinal An V (27 mars 1797); en tout 4 p. 3/4 in-4<sup>o</sup>.

TRÈS INTÉRESSANTES LETTRES : « ... Il (KLÉBER) me laissa en partant le soin d'activer l'exécution du monument funèbre qu'élèvent à la gloire de MARCEAU ses véritables amis. CHAMPIONNET et moi venons de signer les dessins d'exécution qui sont entre les mains de M. Krah, architecte à Coblenz, chargé des détails de la construction. Les soumissions sont remplies et les fonds déposés... Le monument sera de forme pyramidale de 20 pieds d'élévation et placé sur le revers d'une pente de terrain qui descend du fort qui porte le nom de MARCEAU, près du confluent de la Moselle dans le Rhin et sur la rive gauche de cette rivière. Il sera vu de la grande route de Coblenz à Cologne qu'il domine et dont il est peu éloigné; il se trouve dans cette situation à l'extrémité de la plaine où MARCEAU déploya ses troupes et battit l'ennemi lorsqu'il prit Coblenz... ». — (2<sup>e</sup> lettre) : « ... Le général KLÉBER à qui j'ai parlé des reproches que vous lui faites de son silence, m'a dit n'avoir reçu aucune des 4 lettres dont vous me parlez; il doit vous avoir écrit pour s'excuser... Je donne quelques détails à votre cher époux sur l'exécution des projets que nous avons résolus pour conserver la mémoire de votre très malheureux frère... Il faut avoir été témoin comme moi de l'excessive douleur de la bonne et sensible Ag... (Agathe LEPRESTRE DE CHATEAUGIRON, fiancée de MARCEAU) pour apprécier le sentiment que doit lui faire éprouver l'image de celui auquel elle avait résolu d'unir sa destinée et dont elle ambitionnait tant de faire le bonheur. Quelle différence entre cette douleur si vivement sentie et profondément gravée dans le cœur d'une française, qui compare sans cesse le bonheur qu'elle se promettait d'une si tendre union, et l'apathique et momentané chagrin d'une allemande dont la dernière pensée semble d'être d'oublier le plus promptement les maux auxquels on ne peut remédier... », etc. (Agathe de CHATEAUGIRON, fiancée de MARCEAU, épousa en novembre 1800, Claude-Laurent DODUN DE KEROMAN, premier secrétaire d'ambassade à Vienne; elle mourut en couches à Vienne, le 5 août 1802, laissant un fils, J.-B.-Charles, marquis de Kéroman, mort en 1864).

f) L. A. S. du G<sup>al</sup> CAFFARELLI DU FALGA (Louis, Marie, Joseph, Maximilien de:), camarade de combat de MARCEAU. CAFFARELLI eut la jambe gauche emportée par un boulet de canon à Staudernheim-sur-la-Nahe. Il continua à servir avec une jambe de bois, et succomba devant St-Jean-d'Acre d'une blessure reçue au siège de cette ville le 27 avril 1799), à SERGENT-MARCEAU; au Falga (H<sup>te</sup>-Garonne), 15 Ventôse An V (5 mars 1797), 2 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. DE TOUTE RARETÉ.

TRÈS BELLE LETTRE : « ... J'ai beaucoup entendu parler dans mon voyage du général MARCEAU : j'ai vu avec bien du plaisir tout le monde s'accorder à payer à sa mémoire le tribut d'éloges qui lui est dû à si juste titre. Je voyageais avec un officier qui a fait sous lui la plus grande partie de la guerre et nous avions là un sujet de conversation intarissable. Nous désirons bien vivement que les arts consacrent les derniers moments d'un homme prodigieux pour son âge et qui a été un des plus marquants de son siècle... », etc.

g) L. A. S. du général DEBILLY (tué à Auerstaëdt, le 14 octobre 1806), à SERGENT-MARCEAU; 7 Vendémiaire An VI (28 septembre 1797), 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>. TRÈS RARE.

Magnifique lettre dans laquelle il pleure la mort de HOUCHE. Le monument de MARCEAU est terminé; les dépouilles du général ont été exhumées et déposées dans le monument, etc.

h) L. A. S., du général DEBELLE à SERGENT-MARCEAU; Coblenz, 6 Brumaire An VI (27 octobre 1797), 1 p. 1/4 in-4<sup>o</sup>, adresse, cachet de cire rouge.

« ... Au milieu de la douleur qui m'environnait, vous êtes encore venu reposer mon attention sur la perte que j'avais faite de MARCEAU qui ne m'était pas moins cher que HOCHÉ. Mon cœur oppressé par le chagrin s'est refusé jusqu'à présent à traiter sur ce sujet qui rouvre sans cesse des plaies qui ne se fermeront jamais. Vous aviez raison : MARCEAU fut mon ami et je paye à chaque instant le tribut que je dois à l'amitié qui nous unissait. Il m'a été agréable que la même terre couvrit mes deux amis et la postérité saura que deux héros reposent sur un sol qui fut témoin de leurs exploits... », etc.

i) L. S. du général CHAMPIONNET à SERGENT-MARCEAU; Dusseldorf, 9 Germinal An V (29 mars 1797), 1 p. 1/4 in-fol., en-tête imp., adresse, cachet de cire rouge.

« ... Avant de partir de Coblenz, où j'ai passé mon quartier d'hiver, j'ai passé les conventions avec un architecte pour la construction du monument que l'amitié fait élever à la mémoire de MARCEAU; elles sont signées du général HOCHÉ commandant en chef l'Armée, du général DAMAS et de moi; l'on travaille avec beaucoup d'activité, et dans 2 mois tout sera terminé... », etc.

j) L. S., du général (maréchal) BERNADOTTE à SERGENT-MARCEAU; Paris, 27 Fructidor An V (13 septembre 1797), 1 p. 1/3 in-fol., adresse.

« ... J'apprends avec plaisir que vous vous occupez d'une estampe représentant le tombeau de notre ami; je recevrai avec bien de l'intérêt l'épreuve que vous voulez bien me destiner; je n'en ai pas besoin, sans doute, pour me rappeler les sentiments divers que ce brave compagnon d'armes m'avaient inspirés, mais elle servira à me consoler de la perte d'un ami... et je n'y jetterai les yeux que pour y considérer avec un nouveau plaisir celui qui, à l'âge de 27 ans, sut placer son nom au rang des plus illustres capitaines... », etc.

k) L. A. S. du peintre LE BARBIER l'aîné (Jean, Jacques, François. Né à Rouen, le 11 novembre 1738, mort à Paris, le 7 mai 1826), à SERGENT-MARCEAU; Paris, 23 Frimaire An V (13 décembre 1796), 4 pp. in-4°. RARE.

« ... Je ne suis point lié par le sang au héros que vous pleurez, mais comme les hommes qui ont bien mérité de leurs concitoyens sont les frères bien aimés de la grande famille, c'est de cœur et d'esprit que j'emploierai toutes les ressources de mes faibles talents à redonner au brave MARCEAU une vie qu'il ne perdra plus par la barbarie d'un Tyrolien... » LE BARBIER demande de nombreux renseignements sur les derniers moments de MARCEAU, afin d'établir son tableau, ainsi que des indications sur les gorges d'Altenkirchen où le général fut mortellement blessé. — « ... Avec l'habit de MARCEAU il me manque son portrait, le costume des Autrichiens, surtout des généraux, car j'oubliais de vous dire que prenant pour latitude la mesure de mes grands sujets que vous connaissez sans doute par les estampes comme « Le combat des Horaces », « Pénélope », etc., je mets en bas de l'estampe un bas-relief représentant MARCEAU chez le général KRAY où il rend le dernier soupir, afin de rendre hommage à la conduite généreuse des personnages importants qui ont honoré et respecté son malheur... », etc.

l) PROJET DU TOMBEAU OFFERT A MARCEAU PAR L'ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE... etc. : Dessin original à la plume avec inscription manuscrite, 1 p. grand in-fol. oblong. — On a joint : 1°) Un croquis au crayon représentant une pyramide entourée de trophées et différant du premier projet qui ne comporte pas de pyramide. — 2°) Quatre inscriptions du mausolée du général MARCEAU, 3 pp. 1/2 in-4°. — 3°) Indication de l'endroit où fut blessé le général MARCEAU, 1 p. in-4°.

m) 3 poésies contemporaines sur la mort de MARCEAU, 11 pp. in-4°, auxquelles on a joint une poésie moderne d'Antonin DESCHAMPS; elle fut récitée au Théâtre de Chartres au profit de la souscription pour la statue du général MARCEAU. — On a également joint 2 pièces imprimées : 1°) Discours de JOURDAN (de la Haute-Vienne) du Conseil des Cinq-Cents, sur la pétition de la mère du général MARCEAU, 6 pp. in-8° (Imprimerie Nationale). — 2°) Rapport fait par JACQUEMINOT, député de la Meurthe, sur les testaments militaires, 23 pp. in-8° (Imprimerie Nationale). (27)

332. MARMONT (Louis, Frédéric, Louis VIESSE de :), Duc de RAGUSE, Maréchal de l'Empire (12 juillet 1809). — Né à Châtillon-sur-Seine, le 20 juillet 1774, mort à Venise, le 2 mars 1852.



L. A. S., « *Le Mal Duc de Raguse* » au Prince Jules de POLIGNAC; Vienne, 25 mars (1833), 7 pp. in-4°. TRÈS RARE DE CETTE IMPORTANCE.

Lettre du plus haut intérêt relative à la Révolution de 1830 qui détrôna Charles X; au cours des journées de juillet MARMONT commandait l'armée royale. En 1833, il était à Vienne après avoir d'abord suivi le Roi détrôné en Angleterre, puis résidé à Amsterdam et voyagé en Orient. Quant au Prince de Polignac, hautement impopulaire comme l'instigateur des Ordonnances de juillet, il était détenu à Ham. Après la chute de CHARLES X il avait cherché à passer en Angleterre mais avait été arrêté à Granville où il cherchait à s'embarquer. Il fut traduit devant la Chambre des Pairs qui le condamna à la prison perpétuelle. L'amnistie du 29 novembre 1836 lui rendit la liberté. MARMONT et J. DE POLIGNAC s'accusèrent réciproquement de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour juguler la Révolution de juillet. La présente lettre est relative à cette polémique : « ... Prince, il est des bornes aux égards que l'on doit au malheur; il faut qu'il se respecte pour mériter d'être plaint et respecté. Je m'étais tu devant le vôtre plus longtemps même que ne comportait vos procédés à mon égard, à l'époque de votre procès à la Chambre des Pairs; alors vous défendiez votre vie; s'il n'était pas généreux à vous de chercher à détourner sur une autre tête la foudre qui grondait sur la vôtre, j'ai compris que l'imminence du danger, avait pu vous entraîner, peut-être vous paraître une chance, et j'ai voulu par mon silence diminuer vos périls. Depuis les murs de votre prison m'avaient semblé une égide contre laquelle devaient expirer les ressentiments les plus justes. Aujourd'hui que vos publications en franchissent l'enceinte, aujourd'hui que vous faites imprimer, que vous essayez d'étayer de votre signature de calomnieuses suppositions contre moi, je rentre dans mes droits et je prends la parole. Ma réponse sera brève : je n'examinerai point votre silence politique; la raison l'avait jugé avant l'événement, et l'histoire le jugera à son tour : je ne viens point, non plus, faire le récit de ce qui s'est passé en 1830; c'est un soin que je réserve pour l'avenir, et c'est de vous seul que je m'occupe en ce moment. Ai-je rempli toutes les obligations que m'imposait le devoir militaire et une triste fatalité? Telle est la question que vous avez si odieusement soulevée; telle est la question dans laquelle je me renferme... » MARMONT semble démontrer qu'il ne commandait pas autant d'hommes que le prétend le Prince de POLIGNAC, et réfute les accusations portées contre lui. Tandis qu'il luttait, il n'a trouvé ni assistance ni concours : le mardi il put réprimer une émeute, mais le mercredi une insurrection se dressait contre lui. Il fait un parallèle entre l'insurrection du 13 Vendémiaire, réprimée par BONAPARTE et la Révolution de juillet : BONAPARTE n'avait qu'un point à défendre alors que la révolution bouillonnait tout autour de lui. Il fallait la vaincre avant qu'elle fut devenue une réalité invincible. D'ailleurs, n'a-t-il pas reçu l'ordre d'évacuer Paris? « ... Ici je m'arrête; innocent de l'entreprise qui a perdu la Monarchie, je n'aurais cependant pas soulevé volontairement ces souvenirs douloureux. Douloureux ils le sont pour moi, et s'ils ne me retracent que de cruels devoirs honorablement remplis, ils me retracent ce qu'il y a de plus pénible pour un soldat, le sang français versé par des mains françaises. Vous qui avez fait tous ces maux, vous avez plus de courage. Continuez; déjà une fois victime de votre impéritie, rendez-moi encore responsable de vos fautes et cherchez à m'immoler, si vous le pouvez, à l'opinion... », etc. — On a joint une minute de lettre en partie autographe du Prince de Polignac où il réfute les dires du Duc de Raguse, et se décharge des accusations portées contre lui. (2)

333. MOREAU (Jean, Victor), général des armées de la République, le vainqueur de *Hohenlinden*. Il fut mêlé à la conspiration de *Georges CADOU DAL* en 1804, passa en jugement avec lui, et dut s'expatrier aux États-Unis. Né à Morlaix, le 14 février 1763; mortellement blessé dans les rangs des Alliés à la bataille de Dresde, le 27 août 1813, il expira à Lahn (Bohême) dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 septembre 1813.

6 L. A. S., « *Moreau* » au général (maréchal) LEFEBVRE; *Amsterdam, Utrecht, La Haye, Paris*, etc., du 26 Ventôse An II (16 mars 1795), au 8 Vendémiaire An VIII (30 septembre 1799); en tout environ 6 pp. in-fol. et in-4°. Deux lettres sont ornées de la belle vignette gravée de l'armée du Nord. *Belles pièces*.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE : (Lettres du 26 et du 27 Ventôse An III) : Lettres relatives à la liaison et à l'appui réciproque des Armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. — (Lettre du 16 Germinal An III) : « ... Je te prie de croire que je ferai tout ce qui peut dépendre de moi pour que cette disette ne se fasse plus sentir parmi les troupes que tu commandes et dont une partie de l'armée du Nord se ressent également. Tu connais assez mon opinion à cet égard : Je ne connais d'armée que celle de la République française... », etc. — (Lettre du 26 Floréal An III) : « ... La seule convention que j'ai faite avec le général MOLLENDORF est l'exécution pure et simple

du traité de paix avec la Prusse (16 Germinal An III) qui rétablit le commerce et la liberté de navigation entre les 2 Gouvernements... Vu l'épuisement du pays où vous (vous) trouvez... il serait prudent d'en référer encore aux Représentants du Peuple près votre armée, avant de laisser la liberté illimitée d'enlever les grains et fourrages, puisque la différence du papier à l'argent établirait entre les 2 rives du Rhein, une concurrence qui ne serait pas favorable à celle où vous vous trouverez, et je vous avoue que nous avons été très heureux d'avoir eu les administrations hollandaises pour décider cette question... », etc. (6)

334. MASSÉNA (André), DUC DE RIVOLI, PRINCE D'ESSLING, Maréchal de l'Empire (19 mai 1804). Né à Nice, le 6 mai 1758, mort à Paris, le 14 avril 1817.

L. S., « Masséna » à BARRAS; Antibes, Thermidor An VI (Juillet-août 1798), 1 p. 1/2 in-fol., en-tête imp. à son nom.

Lettre relative aux incidents survenus à Rome, où se forma contre MASSÉNA un soulèvement dans l'armée qui l'obligea à remettre son commandement au général DALLEMAGNE « ... C'est moins au Directeur qu'à la personne à laquelle je dois mon avancement militaire et qui m'a constamment honoré de son amitié que je prends la liberté de m'adresser. Si j'ai correspondu par mes services à sa confiance, je la prie de croire que je n'ai rien à me reprocher dans l'affaire de Rome et qu'il me serait facile de lui prouver dans une demi-heure d'audience que c'est sur la plus noire des perfidies qu'on a dirigé contre moi une insurrection à laquelle j'étais parfaitement étranger et que relativement aux personnes dont j'étais entouré et aux circonstances dans lesquelles je me suis trouvé, j'ai fait tout ce qu'il était humainement possible de faire. La crainte de ne déplaire au gouvernement en m'expliquant de 200 lieues m'a fait faire jusqu'à ce jour le sacrifice de mon amour-propre, mais je vous prie d'observer... que ma carrière militaire a été trop brillante et trop connue, pour que mon honneur offensé et ce que je dois à mes enfants me permettent de garder un plus long silence, tandis que mes ennemis ont eu le champ libre pour me calomnier... Permettez-moi... de réclamer encore une fois les bontés et l'amitié dont vous m'avez honoré, pour me faire autoriser à me rendre à Paris et me mettre à la portée de conserver votre estime et cultiver cette amitié sur la constance de laquelle... », etc., etc. (MASSÉNA resta quelque temps sans emploi et publia un mémoire justificatif de sa conduite; il reçut enfin le commandement de l'armée d'Helvétie et battit à Zurich le général KARSAKOW, lieutenant du fameux SOUVOROFF). (1)

335. MORTIER (Édouard, Adolphe, Casimir, Joseph), Duc de TRÉVISE; Maréchal de l'Empire (19 mai 1804). Né au Cateau-Cambrésis (Nord), le 13 février 1768; mort à Paris le 28 juillet 1835, victime de l'attentat de FIESCHI.

16 L. A. S., « Ed. Mortier » au maréchal LEFEBVRE, Duc de DANTZIG; *Le Cateau, Hombour, Paris, Goch, Hanovre*, etc., du 4 Messidor An V (22 juin 1797), au 5 Frimaire An XII (27 novembre 1803); en tout environ 25 pp. in-fol., in-4° et in-8°. Trois lettres sont atteintes par l'humidité dans leur partie supérieure. LES L. A. S. DU M<sup>al</sup> MORTIER SONT RARES.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE. (Lettre du 15 Nivôse An VI) : « ... J'ai eu le plaisir de voir hier votre petit garçon... je l'ai trouvé bien portant; son maître m'a promis qu'il le laisserait venir dîner avec moi. Le général KLÉBER a été sensible à votre bon souvenir; il n'est point encore décidé s'il aura le commandement de l'armée d'Angleterre. Les quatre coins de Paris retentissent de cette fameuse expédition; vous êtes sans doute prévenu que le gouvernement vous destine à y jouer un rôle; c'est une nouvelle preuve de sa confiance envers vous. Le Directeur BARRAS qui vous aime beaucoup compte que vous n'hésitez point à vous rendre aux désirs du Directoire. Mon amitié pour vous m'engage à vous prier d'accepter un commandement qu'il serait impolitique (je crois) de refuser... A la bonne recommandation du général HATRY et à la vôtre, le Directoire, par son arrêté d'aujourd'hui me nomme chef de Brigade au 23<sup>e</sup> Régiment de cavalerie (Les biographies indiquent souvent 16 janvier 1797, ce qui en raison de la présente lettre, 15 Nivôse An VI-4 janvier 1798, nous semble une erreur) ... Les généraux KLÉBER et JOURDAN vous disent bien des choses, votre amitié pour eux est bien payée de retour... », etc. — (Lettre du 19 Ventôse An VIII) : « ... Je n'ai point reçu de congé... mais bien l'ordre de me rendre à l'armée d'Italie. Je pars dans la journée pour Zurich, Bâle et de là pour Paris... Vous me faites espérer de rentrer en ligne; tel que soit le pays où vous allez de nouveau porter nos armes, veuillez vous souvenir de tout mon attachement pour vous et du désir que j'éprouve de servir de nouveau sous vos ordres... », etc. — (Lettre du 21 Messidor An IX) : « ... J'ai vu ce matin le 1<sup>er</sup> CONSUL et je vous annonce avec la plus vive satisfaction qu'il continue à bien aller. Nous espérons le voir à la prochaine parade. — (Lettre du

11 Vendémiaire An X) : « ... *Que je sois le premier... A VOUS APPRENDRE LA MEILLEURE DE TOUTES LES NOUVELLES : LA PAIX, L'HEUREUSE PAIX, VIENT D'ÊTRE SIGNÉE AVEC L'ANGLETERRE. VIVE NOTRE PREMIER CONSUL ! VIVE A JAMAIS LE PREMIER DE TOUS LES HÉROS ! VIVE BONAPARTE !...* », etc. (Allusion à la signature, le 1<sup>er</sup> octobre 1801 à Londres, des articles préliminaires de paix entre la République française et la Grande-Bretagne. — Cessation immédiate des hostilités). — (Lettre du 5 Fructidor An XI) : « ... *Je ne puis que vous confirmer ma dernière relativement à LEFEBVRE (fils du Maréchal). Il n'est point à ma connaissance qu'il ait fait aucune dette et je vous assure qu'il se comporte bien. Il paraît désespéré que vous ne lui écriviez plus. Je l'ai fortement chapitré de ce qu'il vous avait écrit qu'il voulait passer aux îles. C'est un enfant, mais ce n'est point un enfant méchant... Il a de la sensibilité, de l'amour-propre, et je vous répète qu'on tirera de lui un meilleur parti en le traitant avec douceur et fermeté qu'en le rudoyant mal à propos...* », etc. — (Lettre du 5 Frimaire An XII) : « ... *Je demandai au ministre de la Guerre le brevet d'aide de camp pour votre fils (Marie, Xavier, Joseph LEFEBVRE, né en 1785, mort à Wilna des suites des fatigues de la guerre, le 15 décembre 1812). Je croyais qu'en stimulant son amour-propre je lui ferais perdre ses habitudes que toutes mes représentations n'ont pu lui faire oublier. J'attendais donc une réponse de Paris pour vous faire part que LEFEBVRE était mon aide de camp, lorsque je reçus du ministère de la Guerre l'ordre de l'envoyer au camp de S<sup>t</sup>-Omer. Le général (Maréchal) SOULT qui me fait passer cet ordre me charge, en même temps de le faire partir de suite. Je vais, en conséquence, lui avancer de l'argent pour faire sa route. J'ai la présomption de croire, mon cher général, que j'ai fait pour votre fils tout ce que j'aurais pu faire pour mon propre frère. Je n'ai rien épargné pour lui prouver l'attachement bien senti que je porte à son père...* », etc. — (Le jeune LEFEBVRE fut, en effet, employé à l'état-major de Hanovre, d'où la présente lettre fut écrite en août 1803. Il fut aide de camp de SOULT en nov. 1803. Il devint général de brigade le 11 septembre 1810). (16)

336. MURAT (Joachim), Maréchal de l'Empire (19 mai 1804), Grand Amiral, GRAND DUC DE CLÈVES ET DE BERG (15 mars 1806); ROI DE NAPLES, 15 juillet 1808, Il épousa, le 20 janvier 1800, CAROLINE BONAPARTE. sœur de NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Né à Labastide-Fortunière, le 25 mars 1767, fusillé au Pizzo, le 13 octobre 1815.

L. S., « *Joachim* » avec le compliment autographe « *je me fais une fête de vous embrasser* » (au maréchal LEFEBVRE); Wurtzbourg, 30 septembre (1806), 1 p. in-fol. Belle pièce.

INTÉRESSANTE LETTRE MILITAIRE MARQUANT LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE D'ÏÉNA (14 octobre 1806) : « ... *Je m'empresse de vous prévenir que je viens d'arriver à Wurtzbourg (à cette date l'EMPEREUR était à Mayence) où j'établirai mon quartier général. Je vous prie de m'y adresser tous les renseignements que vous pourrez obtenir sur la position et les mouvements des Prussiens et des Saxons... J'ai quitté SA MAJESTÉ à Mayence et je présume qu'ELLE sera bientôt à la tête de son armée. LA GUERRE N'EST PAS ENCORE DÉCLARÉE; il ne faut donc pas dépasser les confins de Wurtzbourg ou de la Bavière. Vous êtes, néanmoins, autorisé à le faire, si cela est nécessaire pour occuper une bonne position qui favorisât vos débouchés sur la Saxe. Vous devez faire observer avec le plus grand soin le débouché de Fuld et vous mettre en mesure de tomber sur l'ennemi s'il s'avisait de menacer Wurtzbourg par cette route... Il est très probable que je me rendrai dans la journée de demain à votre quartier général...* », etc. — (Le 8 octobre, MURAT franchissait la frontière ayant le commandement de l'avant-garde de la colonne principale avec laquelle s'avancait l'EMPEREUR). (1)

337. LOUDON (Nicolas, Charles, Marie), Duc de REGGIO, maréchal de l'Empire (12 juillet 1809). — Né à Bar-le-Duc, le 25 avril 1767, mort à Paris, le 13 septembre 1847.

4 L. A. S., et 3 L. S., (en tout 7 lettres), « *Loudon* » au général (maréchal) LEFEBVRE; Coutances, Colmar, Zurich, Gènes, etc., du 13 Floréal An VI (2 mai 1798), au 3 Nivôse An IX (24 décembre 1800), en tout environ 11 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>, petites vignettes ou en-têtes imp. Belles pièces.

Intéressante correspondance : (Lettre du 17 Floréal An VI) : LOUDON attend avec impatience l'ordre de quitter Coutances pour se rendre à Colmar; il compte, en s'y rendant, passer quelques jours dans sa famille. — (Lettre du 5 Fructidor) : « ... *Le G<sup>ral</sup> DUBESME ayant annoncé son arrivée à Colmar, je me suis empressé... de lui remettre le commandement que vous m'aviez confié à votre départ pour Plombières, mais, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il ne l'a accepté qu'aux conditions*

que j'ouvrirai lettres et paquets à votre adresse pendant son séjour à Belfort, afin de mettre à exécution diligemment tous ordres arrivant du Ministère ou du Gal en chef JOUBERT... », etc. — (Lettre du 24 Vendémiaire An VII) : « ... Nous croupissons toujours dans une stagnation assez déplaisante, mais j'espère cependant que nous ne serons point étrangers aux mouvements préparatoires qui s'opèrent, et enfin que j'aurai, pour mon compte une destination qui me mette à portée de déployer mes dispositions remuantes... », etc. — (Lettre du 3 Nivôse An IX) : « ... Votre avis sur RICHARD m'est arrivé trop tard... car à la réception de votre lettre, ce malheureux fripon était déjà parti de l'armée après m'avoir enlevé 1.500 frcs que je lui ai prêtés de bonne foi et sur l'assurance qu'il me donna qu'il était en Italie d'après vos ordres... Vous concevez que cette manière de s'annoncer était bien capable de me disposer en sa faveur, car tout ce qu'il m'eut demandé en votre nom ne pouvait être refusé... Nous avons été trompés ensemble ; c'est une leçon pour votre cœur et le mien... On m'assure que notre lâche trompeur est encore roulant les villes du Piémont. Je donne les ordres pour le faire arrêter partout où il sera... Vous aurez, sans doute, déjà connaissance de nos mouvements premiers ; ils sont le présage d'une heureuse campagne ; c'EST DEMAIN QUE NOUS ENGAGEONS LE SÉRIEUX ET QUE NOUS EXÉCUTONS LE PASSAGE DU CÉLÈBRE MINCIO ; TOUT PORTE A CROIRE QUE L'ISSUE DE CETTE OPÉRATION SERA A NOTRE PROFIT ENCORE UNE FOIS... », etc. (OUDINOT se signala, en effet, au passage du Mincio à Monzembano le 26 décembre 1800). (7)

338. PICHEGRU (Jean, Charles), général des guerres de la Révolution, député du Jura aux Cinq-Cents, proscrit au 18 Fructidor et déporté à Sinnamary (Guyane), il s'évada, passa en Angleterre, prit part à la Conspiration de Georges CADOU DAL, fut livré par un de ses anciens officiers nommé LE BLANC chez lequel il s'était réfugié. Né aux Planches, près Arbois (Jura), le 16 février 1761, trouvé étranglé dans la prison du Temple, le 5 avril 1804.

2 L. A. S., et 1 L. S., « Pichegru » au général (Maréchal) LEFEBVRE ; *La Haye*, 15 Pluviôse, 5 et 9 Ventôse An III (3, 23 et 27 février 1795) ; en tout environ 6 pp. in-4°, belles vignettes gravées de l'armée du Nord. Très belles pièces.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE MILITAIRE. (Lettre du 15 Pluviôse) : « ... Il me paraît... d'après les renseignements que tu me donnes sur la position de l'ennemi et ceux que j'ai reçus des généraux de l'armée du Nord sur ce même objet, qu'il n'y a plus rien sur la rive gauche de l'Yssel : en conséquence il paraît naturel que tu fasses faire un mouvement à tes troupes pour te placer la droite à Arnheim, la gauche vers Doesburg en longeant l'Yssel. J'écris au général VANDAMME de s'avancer sur Zutphen et Dewinter pour occuper ces places, s'il est possible... une partie de l'armée autrichienne a dû passer la Lippe... », etc. — (Lettre du 5 Ventôse) : « ... Comme tu me mandes de m'adresser dorénavant au général en chef de l'Armée de Sambre-et-Meuse lorsque les dispositions de celle du Nord exigeraient un mouvement de la part de la Division sous tes ordres, j'aurai soin de m'y conformer : mais je dois t'observer qu'il est des circonstances où l'éloignement qui sépare les quartiers généraux des 2 armées, la distance où tu te trouves toi-même de celui de Sambre-et-Meuse, dont la communication n'est quelquefois pas praticable, ces circonstances, dis-je, pourraient rendre un intermédiaire nuisible au service et au succès des opérations par le retard qu'il ferait éprouver.... Je me persuade qu'en pareil cas ton amour pour la chose publique suppléera aux ordres que le défaut du temps ne permettrait pas de te faire donner par ton chef... », etc. — (Lettre du 9 Ventôse) : « ... Vos deux lettres du 6, citoyen général, me rassurent en m'annonçant que vous avez fait prendre aux troupes que vous commandez une position telle que les 2 Divisions de l'Armée du Nord se trouvent flanquées. C'est tout ce que je demandais... », etc., etc. (3)

339. SOULT (Nicolas, Jean-de-Dieu :), Duc de DALMATIE, Maréchal de l'Empire (19 mai 1804). Né à St-Amans-la-Bastide (Languedoc), le 29 mars 1769, mort au Château de Sault-Berg, le 26 novembre 1851.

4 L. A. S., ou L. S., « Soult » au général (maréchal) LEFEBVRE ; *Gueldres, Crevelt, Eberfeld, Neudorff*, du 28 Ventôse An III (18 mars 1795), au 2 Fructidor An III (19 août 1795) ; en tout environ 8 pp. in-fol. et in-4°. TRÈS RARE DE CETTE ÉPOQUE.

INTÉRESSANT ENSEMBLE. — (Lettre du 28 Ventôse An III) : « ... J'ai partagé... la joie que tu as sans doute éprouvée quand j'ai appris que tu allais revenir dans l'armée (LEFEBVRE avait été détaché de l'armée de Sambre-et-Meuse pour commander l'avant-garde de celle de la Moselle), mais ma joie a été plus grande quand on m'a annoncé que ta division, quand elle aurait fait son

mouvement, joindrait celle du G<sup>al</sup> HATRY; il me sera bien doux certainement de me voir rapproché de toi.... Tous les jours depuis que je suis à Gueldres, j'ai le plaisir de voir ta femme (M<sup>me</sup> Sans-Gêne); c'est une satisfaction pour moi de pouvoir quelques fois parler de toi avec une personne qui t'est si chère. Je désirerais que tu lui donnes plus souvent de tes nouvelles, car je crois que c'est le seul moyen pour obtenir son parfait rétablissement... », etc. — (Lettre du 12 Germinal An III) : « ... Nous venons de recevoir l'ordre de partir pour Luxembourg : notre division et quelques autres de l'armée vont en faire le siège. Le général HATRY doit le commander. Me voilà encore une fois dans les sièges... mais c'est l'ordre et mon devoir... », etc. — (Lettre du 17 Germinal) : « ... L'obéissance est le premier devoir du militaire : en faisant pratique de cette vertu, elle ne m'ôte pas le sentiment délicieux qu'inspire la sincère amitié que je vous porte. Rendez-moi, je vous prie, la justice de croire que rien au monde n'est capable de l'altérer, et si je ne suis pas assez heureux pour servir sous vos ordres (dans) cette campagne, soyez assuré que malgré ce contre-temps je conserverai toujours le souvenir d'y avoir été et que je serai assez récompensé si vous voulez me continuer les témoignages d'estime et d'amitié que vous m'avez jusqu'à présent accordés... », etc. — (Lettre du 2 Fructidor An III) : SOULT fait toujours des démarches pour servir sous les ordres de LEFEBVRE, mais on lui refuse cette faveur, etc. (4)

### 340. SOULT, Maréchal de l'Empire (le même).

6 L. A. S., ou L. S., « Soutl » au général (maréchal) LEFEBVRE; *Rheinfelden, Florence, Tarente, Stettin*, du 22 Brumaire An VIII (13 novembre 1799), au 30 juin 1808; en tout environ 14 pp. in-fol et in-4<sup>o</sup>. Belles pièces, excepté celle du 22 Brumaire An VIII dont la partie supérieure est touchée par l'humidité

BELLES ET INTÉRESSANTES LETTRES : (lettre du 22 Brumaire An VIII) : « ... La République helvétique doit nous fournir 18.000 auxiliaires : la levée en a été ordonnée et depuis 6 mois on recrute sans cesse pour les compléter : mais rien n'avance : à peine les 6 cadres qu'on a formés pour les recevoir contiennent-ils 400 hommes chacun, à mesure qu'il arrive quelques recrues, un pareil nombre d'anciens déserte... Le gouvernement remédierait à cela s'il ordonnait que les 6 demi-brigades auxiliaires suisses fussent envoyées à Strasbourg, Landau, Mayence, Luxembourg, Maëstrich, ou telles autres villes de France qu'il pourrait désigner, mais d'où elles ne pourraient être tirées que sur un ordre du Ministre de la Guerre. Des officiers recruteurs resteraient en Suisse.... Dans leur pays, la désertion est trop facile, il faut les en éloigner... Tous les Suisses qui ont servi la France assurent que c'est le seul moyen de tirer des recrues de ce pays... J'ai remarqué, quand nous nous battions dans les environs de Zurich, qu'il y avait beaucoup plus de désertions dans les levées faites dans le canton de ce nom que dans celles qui venaient de ceux du Léman ou de Lucerne... Nous ne sommes pas absolument aimés en Suisse, et je crois pouvoir assurer que si nous avions le malheur d'essuyer un revers, une grande partie des habitants s'armeraient contre nous... », etc. — (Lettre du 10 Frimaire An VIII). MASSÉNA, nommé à l'Armée d'Italie, veut prendre SOULT avec lui alors que ce dernier désire servir sous les ordres du G<sup>al</sup> MOREAU : « ... Je présume que le G<sup>al</sup> MOREAU est encore à Paris : voyez-le de suite, et engagez-le à prévenir le G<sup>al</sup> MASSÉNA en me demandant aux Consuls : qu'il termine mon affaire... », etc. — (Lettre du 30 Ventôse An IX). SOULT adresse son portrait sculpté sur bois à LEFEBVRE; c'est un genre de travail inconnu à Paris. — (Lettre du 13 Floréal An IX). SOULT demande que son aide de camp, l'adjudant Commandant ROMIEUX soit présenté au 1<sup>er</sup> CONSUL : c'est un officier digne d'estime. — (Lettre du 25 Prairial An IX). Le brave général BRUNET n'est pas compris dans le nombre des officiers généraux conservés. Il faut éclaircir sur son compte la justice du 1<sup>er</sup> CONSUL : « ... BRUNET ne mérite pas ce traitement : il a bien fait la guerre, il a des blessures et il n'a pas de fortune. — ... Les nouvelles d'Égypte confirment que les Anglais ont été entièrement défaits : on nous assure même leur rembarquement. Plusieurs de leurs transports chargés de blessés sont arrivés à Malte. Il est bien à désirer que la dernière version se confirme : alors nos relations avec cette intéressante colonie prendrait de l'activité... », etc. — (Lettre du 30 juin 1808). SOULT parle tout d'abord du chagrin du G<sup>al</sup> LEGRAND relativement à la mort de son fils : « ... Ce coup du sort l'a accablé et pendant plusieurs jours nous avons crainit pour lui... Demain nous campons et nous travaillerons à notre instruction en attendant que SA MAJESTÉ juge à propos d'utiliser notre dévouement... Le discours que vous avez prononcé aux Invalides m'a fait verser des larmes d'attendrissement : il vous appartient bien de placer une couronne sur les restes du maréchal VAUBAN; tout le monde y a applaudi. Dites moi, je vous prie, si l'on donne de l'atlesse aux Ducs de l'Empire ? (SOULT avait été fait Duc de DALMATIE par lettres patentes du 29 juin 1808). (6)

### 341. SUCHET (Louis, Gabriel), Duc d'ALBUFÉRA, Maréchal de l'Empire (8 juillet 1811). Né à Lyon, le 2 mars 1770, mort au château St-Joseph, près Marseille, le 3 janvier 1826.

73 L. A. S. ou L. A. de SUCHET presque toutes adressées à son frère; quelques-unes sont adressées à MARMONT, à ses aides de camp et à sa belle-sœur. Cette correspondance commence le 17 Frimaire An IV (8 décembre 1795) pour se terminer le 25 novembre 1816.

CORRESPONDANCE DU PLUS HAUT INTÉRÊT PERMETTANT DE SUIVRE UN DES MEILLEURS LIEUTENANTS DE NAPOLÉON A TRAVERS TOUTE SA CARRIÈRE. Elle permet en outre de juger le caractère du maréchal SUCHET, bon chef de famille, fidèle à l'EMPEREUR dont il comprenait les vastes desseins et aimant la France. Les lettres de SUCHET pendant la campagne d'Espagne sont ici d'une valeur historique considérable. — (Lettre du 15 Fructidor An IV). Il reproche son silence à son frère au moment où il va partir pour donner la main à l'armée du Rhin et forcer l'ennemi à une paix honteuse : « ... Voilà, mon bon ami les consolations d'un militaire ; servir son pays, se f...tre de la peine et désirer l'hiver pour se livrer à l'amour, si toutefois un malin démon ne s'y oppose... ». — (Lettre du 26 Messidor An V) : « ... Aujourd'hui 26 (Messidor) le célèbre anniversaire du 14 juillet, et présentation de tous les drapeaux neufs, trophées de nos victoires et de notre valeur, toutes les divisions célébreront le même jour cette fête mémorable. Chacun l'embellira par son plus ou moins de désir de surpasser l'autre. AUGEREAU dépensera beaucoup d'argent et fera une fête magnifique. JOUBERT, à Vicenze, y mettra des touches militaires : BARAGUEY, à Venise, la fera sur l'eau, etc. Mais ce qui sera général, ce sont les colonnes qui seront élevées dans le milieu de la place du rassemblement. Elles porteront gravées les noms de tous les braves morts au champ d'honneur, et celle de la Division dont je fais partie, ne sera pas, sans doute, une des moins intéressantes : LA HARPE, STENGEL, DUBOIS, ROBERT, VANDELING, ... la feront distinguer.... Enfin tout est prêt ; bals et festins, 400 couverts, des concerts de musique, des hymnes républicains exécutés en chœur.... Nous y attendons BONAPARTE d'heure en heure : SA PRÉSENCE RENDRA LA FÊTE COMPLÈTE. Il va, dit-on, à Udine où il doit se tenir un Congrès... On annonce que le Club de Clichy a été fermé, et que les patriotes à Paris commencent à respirer... », etc. — (Lettre du 2 Vendémiaire An VI) : Un ordre du jour annonce que la trêve n'est plus prolongée que de 5 jours et que toute l'armée se mettra en marche le 2 Vendémiaire. (Préliminaire du Traité de Campo-Formio) ; tu vois que tout cela n'annonce point la paix, mais, enfin, n'importe, s'il faut guerroyer nous le ferons... On dit que CLARKE doit être arrêté. On dit que BARAGUEY s'embarque sur l'escadre de BRUEYS avec une division pour s'emparer de la Dalmatie et de l'Istrie, seul objet des ruptures de Paix.... BONAPARTE A ANNONCÉ QU'AU PLUS TARD LE 15 L'ARMÉE CONNAÎTRAIT LA PAIX OU LA GUERRE ET DANS CE DERNIER CAS IL A PROMIS QU'À LA FIN DU MOIS NOUS SERIONS A VIENNE... » (Lettre de Voltaggio 29 (Thermidor) An VII) : LETTRE RELATIVE A LA MORT DU GÉNÉRAL JOUBERT, TUÉ LA VEILLE A NOVI : « ... Je sens vivement la perte que j'ai faite : elle sera peut-être plus fatale à la République qu'à un seul homme, auquel la mort est devenue un besoin : mes vœux n'ont pas été exaucés, et je vis encore pour me rappeler sans cesse mon ami, le républicain vertueux. Crois-le bien, mon cher, je n'aurai de longtemps de repos. L'ombre de JOUBERT me poursuit partout. J'ai trop possédé sa confiance, j'ai trop reçu ses épanchements, j'ai trop connu quels sentiments le dirigeaient.... je n'ai pas encore pu pleurer, j'ai le cœur gros et c'est dans tes bras que je me réserve de me livrer.... Consoltez-vous ensemble compagnons du brave JOUBERT, l'espérance de la Patrie : elle le pleurera mais ne le remplacera pas... J'ai ordonné que le corps de mon ami fut embaumé et conduit en France. Veille à ce que cette disposition s'exécute et dis à tous les aides de camp de JOUBERT que je suis encore ici pour les servir de tout mon cœur... », etc. — (Lettre de Montpellier, 3 Ventôse) : « ... MADAME BONAPARTE était bien éloignée de croire qu'un collier de topazes put s'élever à une somme aussi forte : elle m'avait annoncé que celui de MADAME MURAT n'avait coûté que cent louis : dans cette occurrence, il ne faut pas hésiter à te présenter chez elle, lui dire tout ce que t'a rapporté MORENDO, et tu agiras d'après ses réponses. Tu pourrais lui proposer un collier de Santarelli, d'un travail moins recherché, et je laisse à ton intelligence d'y pourvoir.... Tu feras bien de t'entendre avec DUROC pour Pompadour : c'est un cheval que je regretterai, mais qui convient au PREMIER GÉNÉRAL DU MONDE... », etc. — (Lettre de Paris. 18 Messidor). SUCHET donne des conseils à son frère pour guérir la maladie morale dont souffre Adèle, sa nouvelle belle-sœur. — « ... Je vais ce soir à Malmaison voir jouer « Le Collatéral » : l'on me parlera sûrement de toi, et je suis bien sûr de recevoir de nouvelles félicitations sur ton heureux mariage. CAMBACÉRÈS m'en a parlé avec empressement : il a été très satisfait de ce que j'ai dit sur le compte de son frère (le général Jean, Pierre, Hubert CAMBACÉRÈS) ; il m'a paru disposé à te servir au besoin. S<sup>t</sup>-HILAIRE m'a sauté au cou chez le même Consul, il a été transporté d'apprendre ton mariage à Rouen ». (Lettre de Pultusk, 28 décembre (1806). Lettre écrite 2 jours après le combat de Pultusk livré par le maréchal LANNES à BENINGSSEN : « ... Je t'écris, mon bon ami, d'un champ de bataille sur lequel j'ai combattu pendant près de 10 à 12 heures avec une seule division contre 40.000 Russes commandés par BENINGSSEN. Le combat a été sanglant et opiniâtre, mais toujours glorieux pour les armées françaises : nous avons contraint l'ennemi à fuir malgré sa supériorité et sommes maîtres du passage de la rivière (Narew). J'ai fait dans cette journée des pertes sensibles et particulièrement celle d'un de mes aides de camp, jeune homme de la plus belle espérance... Auguste CURIAL. Il m'avait rejoint depuis peu : il est tombé à mes côtés pendant la nuit tandis que mon Chef d'Etat-Major Humbert DUMOLARD tombait blessé par son cheval, traversé par un boulet... J'en ai été quitte pour une contusion extrêmement douloureuse... J'ai souffert beaucoup mais j'espère que cela n'aura pas de suite... », etc.

— (Lettre de Varsovie, 9 janvier 1807) : « ... Après avoir battu les Russes, S. M. a bien voulu désigner cette ville comme garnison à ma Division : tu sais combien je suis sensible à cette marque de bonté et quel avantage en retirera ma brave division. L'ennemi s'est retiré sur ses frontières et n'a dû son salut qu'à la rigueur du temps et à l'état affreux des routes. L'EMPEREUR avait si bien manœuvré que sa perte était certaine... L'EMPEREUR jouit d'une excellente santé : IL EST TOUJOURS AUSSI ACTIF ET CONSACRE TOUTES SES VEILLES AU BONHEUR DE SES SUJETS; PLUS ON A LE BONHEUR DE L'APPROCHER, PLUS ON EST PÉNÉTRÉ DE RESPECT ET D'ADMIRATION... », etc. — (Lettre de Paris, 25 juillet 1808) : « ... Le dîner de Samedi que je t'avais annoncé a été agréable ; HUMBOLT, GÉRARD et TALMA y assistaient : TALMA nous a donné plusieurs scènes d'HAMLET et le récit de CINNA; il a été admirable..... L'on assure que la REINE d'ESPAGNE est partie pour Bayonne. MADAME MÈRE arrive demain et confirmera cette nouvelle. Rien de positif sur le retour de l'EMPEREUR... », etc. — (Lettre de Breslau, 29 août 1808) : « ... J'ai voyagé 9 nuits et 8 jours pour atteindre Dresde : j'y suis arrivé fatigué et pour la première fois de ma vie je me suis aperçu que mes jambes étaient enflées. Je me suis décidé à séjourner et à répondre à l'invitation pressante de M. BOURGOING, d'assister à la grande fête du 15 (15 août : fête de NAPOLÉON)... le lendemain j'ai été présenté à la Cour : après avoir assisté à la messe célébrée en musique par les premiers chanteurs d'Italie, le Roi et ses frères s'étaient décorés ce jour-là du Grand Cordon Rouge (Légion d'Honneur), hommage rendu de bonne foi à notre EMPEREUR; après avoir été présenté aux Princes, j'ai été admis en audience particulière près du Roi qui m'a entretenu assez longtemps de ce que j'avais eu occasion de faire pour son service, qui m'en a remercié en forts bons termes. De là j'ai été également présenté à la Reine qui a causé fort bien avec moi. Invité par le Grand Maréchal à dîner, ainsi que mes aides de camp, avec S. M., j'ai eu l'honneur d'être placé à côté de la Reine. J'ai remarqué dans cette respectable cour infiniment de tenue, de l'aisance et une bienveillance marquée pour tous les sujets de NAPOLÉON. J'ai remarqué la Princesse MARIANNE Sœur du Roi qui paraît avoir autant d'esprit que de laideur. J'ai causé avec la PRINCESSE AUGUSTE qui n'est pas aussi laide qu'on le prétend et qui pourrait fort bien figurer sur un trône..... Je ne m'étonne plus aujourd'hui d'apprendre que l'EMPEREUR a été fort content de l'esprit de sagesse et de la conduite de la cour de Saxe. Rien n'est plus respectable et en même temps plus digne..... Le lendemain grande fête, banquet magnifique de 60 couverts de S. E. le MINISTRE DE FRANCE, suivi d'un bal charmant où se trouvaient 60 dames ou demoiselles très jolies, un grand souper, une illumination brillante, des devises rappelant : VIVE NAPOLÉON; NAPOLÉON DIRIGEANT LES DESTINS DE L'EUROPE..... J'étais parti de Paris fort peu persuadé de la proximité de la guerre : mon séjour en Allemagne me la ferait croire très prochaine, S'IL N'ÉTAIT PAS DONNÉ A LA FORCE ET AU GÉNIE DE L'EMPEREUR DE COMMANDER A TOUS LES ÉVÉNEMENTS... J'éprouve une vive satisfaction de trouver dans ma division des preuves nouvelles d'un attachement qui me flatte et me touche... », etc. — (Lettre de Mallen près Saragosse, 17 décembre 1808) : « ... En 82 heures je suis arrivé à Bordeaux où j'ai trouvé notre bon ami le DUC D'ABRANTÈS... J'arrivai enfin le 7 à Bayonne : mes troupes étaient parties depuis 6 jours : je ne m'arrêtai pas et continuai de la même manière. Les bidets espagnols valent mieux que les nôtres : je poussai si bien que malgré la pluie abondante, je parvins à rejoindre ma Division le 10, près de Burgos. Je me réjouissais de marcher sur Madrid... lorsqu'un ordre est venu nous enjoindre de marcher sur Saragosse pour en appuyer le siège..... L'Espagne est moins mauvaise que sa réputation sous le rapport des subsistances ; jusqu'à présent nous n'avons manqué de rien : Pain, viande et vin se trouvent assez facilement ; le fanatisme, l'ignorance, tous les préjugés, voilà ce qui domine ici. Les armées sont peu redoutables, elles se battent mal, sans ordre... », etc. — (Lettre du camp devant Saragosse, 18 février 1809) : « ... Saragosse est aux abois (Saragosse se rendit au maréchal Lannes le 21 février 1809) ; l'on ne croit pas en Europe aux efforts que le fanatisme a fait faire et à la nature de cette guerre. Hier le maréchal DUC DE MONTEBELLO (Lannes) qui est autant aimé par ses troupes qu'il les aime, a fait attaquer par 60 bouches à feu le faubourg : après 7 heures de feu et les brèches faites, nous nous en sommes rendus maîtres. Le résultat a été 4.000 prisonniers, 3 drapeaux et 20 pièces de canon... », etc. — (Lettre de Saragosse, 25 juillet 1809. Cette lettre fut écrite après la victoire remportée par SUCHET sur le général anglais BLAKE à Maria Belchite le 18 juin 1809). Les conséquences de son succès sont énormes : « ... Je veux que tu lises avec attention et que tu conserves une traduction littérale de la gazette de Séville du 3 de ce mois ; tu verras comment BLAKE rend compte de l'affaire de Belchite, et le désespoir de la junte. Il est difficile de trouver une pièce qui confirme plus solennellement tout le mal que nous leur avons fait. J'ai été félicité de Madrid et de Paris ; j'espère obtenir un mot d'approbation du GRAND CAPITAINE ; c'est une ambition que tu dois me pardonner. — A la guerre contre les armées de ligne, a succédé une guerre de paysans, qui fatigue et contrarie beaucoup plus qu'elle n'offre de dangers ; nos convois, nos communications souffrent, et nos derrières sont fréquemment menacés... », etc. — (Lettre de Saragosse, 3 septembre 1809) : « ... Rejeter bien vite les Anglais du territoire sacré que l'EMPEREUR fasse la paix en Allemagne et que par sa présence IL VIENNE DONNER DE LA CONSISTANCE A NOS VICTOIRES, ÉCLAIRER LES PEUPLES LES PLUS ENTÊTÉS ET TOUT A LA FOIS LES PLUS CRÉDULES ET INCRÉDULES, QU'IL EXISTE SUR LA TERRE; tu peux peser mes dernières expressions, qui paraissent un contre-sens au premier coup d'œil et que tu peux cependant regarder comme très exactes. Je continue à faire une petite guerre fort soutenue dans laquelle je ne cesse pas d'avoir l'avantage, mais qui est beaucoup moins éclatante que mes premières affaires, quoiqu'assez

fatigante. J'obtiens de la capitale le plus flatteur résultat : les habitants m'y aiment et ce n'est pas une chose aisée ; pas un assassinat n'a eu lieu depuis que je commande dans la capitale. L'esprit est bon, et malgré les méchants, se soutient toujours de manière à me prouver qu'il faut une étonnante persévérance pour en venir à bout... ». SUCHET termine en prononçant un éloge enthousiaste de sa femme (HONORINE ANTHOINE DE SAINT-JOSEPH, fille du Maire de Marseille Antoine, Ignace ANTHOINE DE SAINT-JOSEPH et de ROSE CLARY. SUCHET se trouvait ainsi être le neveu par alliance des femmes de Joseph BONAPARTE et de BERNADOTTE. Roi de Suède). — (Lettre de Saragosse, 6 octobre 1809) : « ... J'ai éprouvé une peine sincère de voir l'oubli dans lequel est plongée l'armée d'Espagne.... Je te réponds que nulle part il faut plus de constance de vrai courage et de dévouement absolu. Je pense que tu auras connu les détails des affaires que j'ai eues dans le Haut Aragon. Le même bonheur y a présidé ; mais quelle différence de ces actions à celles de juin. Les conséquences eussent été immenses ; elles entraînaient la perte de l'Espagne et à quelle époque ! Certainement je ne puis avoir deux fois une aussi importante occasion de bien servir mon souverain et son digne frère. Si je n'étais pas forcé de réfléchir que depuis 10 ans je suis général de Division, que j'ai constamment bien servi, commandé des corps à 3 reprises et pris part aux plus grands événements de la guerre... Sans doute j'ai été sensible au Décret qui accorde des décorations à mes corps et de l'avancement sur mes demandes, mais je n'eus pas été fâché de recevoir un mot du MAÎTRE. LOUIS XIV dans cette même guerre, adressait, pour les plus petits événements, des lettres charmantes à NOAILLES ; UNE SEULE DE LA PART DU GRAND HOMME M'AURAIT INFINIMENT PLUS FLATTÉ QUE MILLE DE LA PART D'UN MINISTRE QUI A PLUS DE THÉORIE QUE DE PRATIQUE... ». — (Lettre du 21 novembre 1809) : « ... Tu auras appris par mes dernières que j'avais reçu des félicitations de l'EMPEREUR ; HONORE (Honorine, femme de SUCHET) te communiquera le rapport que je lui ai adressé hier ; j'espère que les résultats qu'il présente plairont à S. M. et lui prouveront que je m'occupe avec soin de le servir en toute occasion. Si je puis en croire les lettres d'OU DINOT, je suis plus rapproché que jamais d'obtenir une éclatante marque de bienveillance. Je n'ose me livrer à cette pensée et je crains que mon ami ne mette ses vœux à la place de la réalité... », etc. — (Lettre du 5 décembre 1809) : « ... L'EMPEREUR vient de nouveau de me faire adresser des félicitations. Le Ministre de la Guerre a dit à la R (Reine), que je continuais d'avoir des succès et je suis informé de bonne part que S. M. est dans l'intention de me donner des marques de sa bienveillance... Je continue à guerroyer, je suis tous les jours aux prises et dans chaque occasion j'ai grand soin de faire connaître par des ordres du jour imprimés la conduite de chacun ; cette mesure est indispensable pour entretenir l'émulation d'un corps.... Je ne te dirai qu'un seul mot sur l'Espagne ; il est urgent que l'EMPEREUR sache dans quel état se trouve ce royaume, CAR LUI SEUL, PAR SON GÉNIE, PEUT LE TIRER DE LA PROFONDE ANARCHIE DANS LEQUEL IL EST PLONGÉ ; il faut tout reconstituer et cependant il est pressant de combattre et de prendre beaucoup de places. Notre AUGUSTE EMPEREUR s'est tiré avec autant de gloire que d'avantage de la dernière lutte : elle était bien difficile sans doute. J'avoue que je la crois au-dessous de celle qui lui reste à faire.... Le peuple (Espagnol est) le plus crédule, le plus exaspéré et le plus barbare.... quelle différence il existe entre la France et la péninsule ; tout ce que l'on peut dire est au-dessous de la vérité. L'IGNORANCE, LA FUREUR ET LE DÉSIR DE LA VENGEANCE, voilà ce qui anime la presque totalité de la population. L'EMPEREUR SEUL, je le répète peut arracher ce beau pays à tous les maux qui le dévorent et qui s'aggravent chaque jour... », etc. — (Lettre de Saragosse, 7 avril 1810) : « ... Loin des fêtes du mariage (de NAPOLÉON et de MARIE-LOUISE), ma bonne HONORE (Honorine, sa femme), t'aura communiqué mes dépêches sur mes courses dans le pays de Valence ; j'en ai éprouvé de l'humeur quoique j'ai eu un succès positif parce que je me suis trouvé entraîné à m'éloigner un instant des ordres du MAÎTRE ; cependant rien ne souffrira et je suis bien loin de posséder ce qui m'est nécessaire pour le siège de Lérida. C'est une opération très difficile qu'on ne doit aborder qu'avec circonspection, lorsqu'on se rappelle combien de grands capitaines y ont échoué. Cette place est plus forte qu'en 1707 et la garnison plus nombreuse du double. Mes troupes sont bien animées, mais j'ai bien des obstacles à vaincre. Je compte sur la bienveillance de S. M. pour m'aider à en triompher... Mes troupes se sont emparées de Baluguer le 4 ; j'ai communiqué avec l'armée de Catalogne le 5, près de Tortose : plus de 200 brigands ont été tués par nos soldats. Je pars demain pour aller entreprendre le siège de Lérida. J'ai 40 pièces de gros calibre, et une armée de 25.000 hommes qui ne sera pas occupée du siège seulement, mais qui couvre un immense pays... », etc. — (Lettre du 27 mai 1810) : « ... Depuis 7 jours je suis de retour à Lérida.... J'ai un nouveau siège déjà en train moins brillant et moins considérable que l'autre, mais hérissé de difficultés. Je suis heureusement en mesure de lutter avec espérance de réussir... J'ai éprouvé dans cette campagne tout ce qu'on doit attendre du soldat français qui porte de la confiance à son chef ; mes nouvelles légions valent aujourd'hui mes vétérans. Les uns gagnent tous les jours, les autres, au contraire, succombent aux fatigues... — (A la suite de cette lettre se trouve une L. A. S. de la femme de SUCHET datée du 28 février 1811). — (Lettre de Saragosse, 13 mars 1811) : « ... M. le Capitaine FRANCHI, ton recommandé, a été fort bien reçu ; je l'ai jugé un peu jeune, et pas trop en mesure de commander de vieilles moustaches qui se battent bien et qui ne voient pas avec plaisir arriver des jeunes gens qui manquent d'expérience. Du reste celui-ci a de la franchise ; il convient qu'il n'a jamais servi dans la cavalerie ; il se résigne par conséquent à faire un apprentissage et il est fort bien tombé pour cela. Il va se trouver au milieu de 10 à 12 sous-lieutenants qui ont l'expérience de 5 à 6 campagnes,



qui sont fort bien instruits et que la maladresse d'un colonel a laissé vieillir dans un grade qui est fort au-dessous de leurs talents. Laissons le s'en tirer, c'est son affaire, comme à moi de faire avancer les bons officiers.... Je continue à bien faire jusqu'au moment où le temps sera venu de se reposer. Ce qu'il y a de très pénible, c'est qu'il faut toujours être alerté et se battre cent fois sans rien finir, ce qui rejette bien loin le moment du repos. Du reste je parviens à obtenir des résultats en guerre, aussi en finances, depuis la prise de Tortose. J'ai fait rentrer assez de fond pour acquitter 6 mois de solde, et il faut près de 800.000 francs chaque mois : aussi je crois qu'il y a peu de gouvernement aussi avancé sous tous les rapports... », etc. — (Lettre de Saragosse, 1<sup>er</sup> avril 1811) : « L'EMPEREUR par une haute marque de confiance, vient de joindre à mon gouvernement les provinces de Lérida, Tortose, Tarragone (etc.), ainsi que l'armée entière de Catalogne, forte environ de 17.000 hommes. Je me trouve ainsi à la tête de 40.000 soldats. Chargé de prendre Tarragone et ensuite Valence. La première opération est extrêmement difficile : un vaste camp retranché forme une triple enceinte à la place : une flotte anglaise la défend par mer et en empêche l'investissement. Les vivres de toutes espèces doivent être tirés de 60 à 80 lieues. Le pays est en pleine insurrection et l'ennemi tient la campagne avec 25.000 hommes et 1.500 chevaux.... La confiance de l'EMPEREUR est trop manifeste pour que je ne redouble pas de zèle et de persévérance... » SUCHET cite ensuite une lettre flatteuse du M<sup>al</sup> BERTHIER qui lui témoigne la satisfaction de NAPOLÉON pour sa glorieuse campagne en Espagne. — « ... J'ai dû aller à Lérida y passer 8 jours et retourner à Saragosse... C'EST DANS CET INTERVALLE QUE L'HEUREUSE NOUVELLE DE LA NAISSANCE D'UN ROI DE ROME EST VENUE COMBLER NOS DÉSIRS ET EXCITER LES TRANSPORTS DE LA PLUS VIVE JOIE. Nos fêtes ont été très belles. (Cérémonie religieuse, courses, jeux, spectacles gratuits dans les cirques de taureaux, illuminations, feu d'artifice, bal, etc.). — (Lettre du 10 avril 1811) : « ... Tu as répondu à merveille au Duc de Reggio (M<sup>al</sup> Oudinot) ; il est fâcheux qu'un sentiment jaloux se mêle à l'affection toujours plus vive qu'il me témoigne. Il penserait plus sainement s'il pouvait juger de la peine qu'il y a à réussir ; il faut venir sur ce théâtre pour bien juger de l'importance et des dangers (et) des travaux qu'il faut exécuter.... Je te répète, avec plaisir, que ce que tu m'as dit des journaux anglais m'a plu infiniment ; je crains de ne pas pouvoir mettre à profit ton bon conseil, les Espagnols ne lisent pas les journaux anglais ; c'est une routine fort extraordinaire, fort peu connue, et dont l'EMPEREUR tirera un jour un bien grand parti ; les fautes ont ici la plus grande influence et on ne les commet jamais en vain. Juge quelles précautions il faut prendre et que de ressources il faut posséder pour ne rien donner au hasard. Je ne reconnais et ne veux reconnaître que la France : j'ai fait mes preuves à cet égard et certes je ne changerai jamais. Si ma position ne me le commandait pas, mes principes m'y fixeraient pour toujours. JE SUIS TROP FIER D'ÊTRE FRANÇAIS POUR ALIÉNER EN AUCUNE OCCASION UN TITRE AUSSI GLORIEUX. Ce que tu me dis d'un entretien aimable sur la prise de Tortose me satisfait..., mais le désir que tu formes de me voir signalé par des succès continus et brillants me prouve que tu ne te doutes pas (de ce qu'est) la guerre d'Espagne : elle ne ressemble à aucune de celles que nous fîmes depuis 20 ans ; au lieu de s'affaiblir elle devient plus difficile parce que les hommes acquièrent de l'expérience et se battent, QUE LES EFFORTS DES ANGLAIS SONT SANS CESSER RENAISSANTS ET QU'À FORCE D'EN RABAISSEUR L'IMPORTANCE ON PARVIENT À L'ACCROÏTRE... », etc. (Lettre du 26 juillet 1811). SUCHET entraîné dans une expédition en Haute Catalogne pour aider à la reddition de Figueras, n'a reçu que le 21 juillet, à son retour de Tarragone la nouvelle de sa nomination de MARÉCHAL (SUCHET avait été fait maréchal par l'EMPEREUR le 8 juillet 1811). « ... Je ne puis te rendre avec quels transports l'armée l'a appris ; des larmes m'ont exprimé la joie de tous, le cri des soldats m'ont dédommagé de toutes mes peines. Mais combien l'EMPEREUR a été grand dans sa manière de me récompenser et combien il a su ajouter au prix qu'il m'accorde. Le PRINCE DE WAGRAM a été parfait... L'EMPEREUR tenait beaucoup à la prise de Montserrat, Je l'ai appris... et le 25 j'ai fait enlever par mes vaillants soldats ce pays important et unique dans le monde ; 10 bouches à feu, 2 drapeaux, 1 million de cartouches sont le résultat de cette opération. L'ennemi avait la prétention d'y soutenir un siège : NOS SOLDATS ONT RI. Aux premiers coups de canon, et toutes les redoutes bien fermées et défendues par de larges fossés ont été enlevées avec une incroyable ardeur... », etc. — (Lettre de Narbonne, 18 avril 1814) : « ... Je m'occupe de conclure un armistice : en suite (à la suite) des ordres du PRINCE ALEXANDRE (M<sup>al</sup> BERTHIER), j'ai passé à la revue et j'ai fait connaître à ma petite armée les grands événements qui viennent de changer le gouvernement de la France. » (Première abdication de Napoléon). SUCHET veut hâter le départ des alliés de « notre chère France », etc., etc. (73)

## PERSONNAGES CIVILS

342. BARRAS (Paul, François, Jean, Nicolas), un des personnages les plus fameux de la Révolution. Député du Var à la Convention, membre du Directoire exécutif. Né à Fox-Amphoux (Var), le 30 juin 1755, mort à Chaillot, le 29 janvier 1829.

TRÈS CURIEUSE ET INTÉRESSANTE PIÈCE DANS LAQUELLE IL CRITIQUE CHATEAUBRIAND ET FAIT UN VIOLENT RÉQUISITOIRE CONTRE L'EMPIRE : « Monsieur de CHATEAUBRIAND vient de faire paraître un prospectus d'une feuille intitulée ; le Conservateur. On a de la peine à se persuader que M. de CHATEAUBRIAND en soit l'auteur. Au reste, il se place sur un mauvais terrain... Je me serais présenté comme très libéral, tout à la Charte sans restriction ni extension et, d'après ces bases, j'aurais attaqué tous ces écrits qui s'enveloppent sous des manteaux ultra-populaires et royalistes. Je l'aurais fait avec avantage, avec succès retranché derrière la bannière du gouvernement représentatif, le seul qui puisse dans cette circonstance garantir la France de ses ennemis extérieurs et intérieurs. J'aurais allumé ... la révolte contre ces hommes qui ont joué tous de plats rôles qui s'étaient prostitués et avilis aussi complètement qu'il est possible. Quoi ! les hommes de BONAPARTE, ceux qui le conseillaient, le provoquaient à des mesures oppressives auxquelles il était si porté, quoi ! ces hommes qui avaient prêté tant de serments d'égalité, de haine à la Royauté, qui avaient voté l'abolition des distinctions, des décorations : qui avaient enivré LE TYRAN par leurs basses flatteries, qui avaient imaginé l'impopulaire mesure de l'acte additionnel : qui avaient laissé et repris BONAPARTE, promis fidélité et trahi les BOURBONS ; qui avaient contribué à l'établissement du régime le plus tyrannique exercé sous l'Empire, qui avaient divinisé le TYRAN CORSE ; qui s'étaient appropriés la fortune publique par des vols, des concussionns et des trahisons : qui exploitaient la Patrie à leur profit, vendaient tout, pressuraient tout, qui par les moyens les plus odieux pillèrent les amis et les ennemis traitaient les citoyens comme des illotes, que ces armées si braves, si généreuses dans un temps, se considéraient comme supérieures aux citoyens, avec quelle morgue leurs chefs traitaient les serments, quels Préfets n'étaient pas des satrapes exerçant un despotisme que partageaient et les Sous-Préfets et les Maires et même les prêtres sous l'Empire. Un Evêque, un Préfet, un prêtre, un conseiller d'État obtenaient facilement des lettres d'exil et de proscription contre les citoyens : quelle arrogance dans les chefs militaires et civils jusqu'au Garde-Champêtre... l'armée, si honorable autrefois nous tenait dans une servile dépendance des tyrans, et sous ce règne infâme elle a flétri de beaux lauriers acquis antérieurement. Il faut pourtant considérer les soldats et simples officiers comme obéissants et bien moins coupables que leurs chefs : Ces mêmes chefs qui devaient leur élévation à la Patrie, la méconnaissent, la torturèrent pour se ranger sous les... (?) d'un corse qui leur promettait de l'argent, des cordons et des titres dont ils se targuent encore aujourd'hui sous le règne des BOURBONS, avec une audace, une insolence, un orgueil qui n'inspirent plus que le mépris national... », etc., etc. (1)

343. BARRAS (EXIL DE :). — Le coup d'État du 18 Brumaire déposant BARRAS du pouvoir en faveur de BONAPARTE, l'ex-Directeur reçut l'ordre de se rendre dans sa propriété de Grobois, aux environs de Paris. Sous le prétexte de le protéger, BONAPARTE l'y fit accompagner par une troupe armée. BARRAS séjourna à Grobois jusqu'au moment où BONAPARTE désirant l'éloigner, lui fit notifier la loi qui obligeait les militaires à se retirer à 40 lieues de Paris. BARRAS vendit alors Grobois et se retira à Bruxelles.

1<sup>o</sup>) 6 MINUTES AUTOGRAPHES de lettres au PREMIER CONSUL, à JOSÉPHINE, à un ministre et à un préfet, Brumaire et Messidor An IX, environ 8 pp. in-4<sup>o</sup>.

Le Préfet de Seine-et-Oise lui a notifié son exil à 40 lieues de Paris, mais il attend la justification de cette mesure avant de se conformer à l'ordre qu'il a reçu. BARRAS proteste vivement contre les persécutions dont il est l'objet : il ne peut inspirer aucune inquiétude au PREMIER CONSUL, ce dernier le connaissant parfaitement et n'ignorant rien de ses principes républicains. L'ex-Directeur se conformera à l'ordre injuste qui l'exile, mais il désire qu'il lui soit remis une copie conforme de l'ordre que le Gouvernement a remis au Préfet. — Dans sa lettre à JOSÉPHINE en date du 19 Messidor (8 juillet 1801), BARRAS s'exprime en ces termes : « ... Je crois devoir vous informer, Madame, de la persécution exercée contre moi : le Préfet de Seine-et-Oise me mande qu'il est chargé par le gouvernement de me notifier l'ordre de m'éloigner de 40 lieues de Paris d'ici le 25 du courant pour tout délai : il m'observe que si je n'obéis pas aux intentions du gouvernement il me fera arrêter et traduire par la gendarmerie. Je n'ajouterai rien à tout ce que cette lettre d'exil a d'inconstitutionnel et de barbare. Je ne puis penser qu'elle ait été autorisée par le 1<sup>er</sup> magistrat de la République, par BONAPARTE... Tous les hommes de bien me rendront la justice qui m'est due. Je compte aussi sur la vôtre... et sur votre obligeance ordinaire pour remettre au 1<sup>er</sup> CONSUL la lettre que je mets sous ce pli... ». — Dans sa lettre au 1<sup>er</sup> CONSUL, BARRAS écrit : « ... Quand vous étiez au fond de l'Italie et que vos ennemis attaquaient votre gloire républicaine, je la défendais et je voulais défendre la Patrie : lorsque vos deux frères, membres du Corps législatif, avaient été menacés parce

qu'un membre du Directoire les avait, disaient-ils, reçu d'une manière insultante, ils s'adressaient à moi. J'ÉTAIS ALORS LE SEUL REFUGE... » BARRAS leur disait que s'ils avaient un Directeur pour ennemi, ils avaient le Directoire pour sauvegarde. Il est bien étrange qu'on viole ses droits de citoyen et qu'aujourd'hui on le menace de l'arracher de chez lui avec des baïonnettes..., etc.

II<sup>o</sup>) MINUTE AUTOGRAPHE D'UNE LETTRE AU 1<sup>er</sup> CONSUL; Grobois, 19 Messidor An IX (8 juillet 1801), 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

BELLE LETTRE : « ... Malgré la retraite profonde où je vis depuis que je ne suis plus fonctionnaire public, j'ai été plusieurs fois inquiété sous divers prétextes par des menaces de proscription et par des persécutions répétées pour m'arracher de mes foyers. J'ai cru qu'elles ne pouvaient atteindre un citoyen français soumis aux lois. Ces menaces prirent cependant un caractère plus sérieux, il y a un mois. J'invoquais alors de vous, comme premier magistrat de la République, la protection que vous devez à tous ! On me laissa tranquille depuis ce moment, et j'étais heureux de devoir ma tranquillité, à la connaissance que vous aviez pris des faits dont je vous avais instruit. Mon repos a été de courte durée. Je viens de recevoir du Préfet de Seine-et-Oise une lettre qu'il appelle un ordre, et à laquelle je ne puis donner ce nom, puisque je n'y reconnais aucun caractère de légalité. Quand il s'agit de justice rigoureuse, de celle, Citoyen Consul, qui appartient à tout citoyen, ai-je besoin d'invoquer des souvenirs qui nous soient personnels. J'ai exercé des grands pouvoirs, vos ennemis se crurent alors un moment sur le point d'obtenir de grands triomphes. Tous leurs efforts vinrent se briser contre mon imperturbable résolution de périr moi-même plutôt que de laisser succomber les défenseurs de la Liberté... » BARRAS demeure convaincu que tout acte arbitraire ne peut être pris qu'à l'insu du 1<sup>er</sup> CONSUL, et contre sa volonté formelle, et jusqu'à la réponse de ce dernier il se « croit inviolable sous le rempart de la Constitution ». (8)

III<sup>o</sup>) L. A. S., de G. GARNIER, Préfet de Seine-et-Oise à BARRAS; Versailles, 18 Messidor An IX (7 juillet 1801), 1 p. in-4<sup>o</sup>, en-tête imp.

LETTRE D'EXIL POUR BARRAS : « ... L'intention du Gouvernement, citoyen, est que dans le plus bref délai, vous vous éloigniez de 40 lieues de Paris. Je suis chargé de vous signifier cet ordre, et de vous déclarer que si vous n'y avez pas obéi, le 25 de ce mois, je me verrai forcé de vous faire arrêter par la gendarmerie et conduire à votre destination... », etc.

#### 344. BARRAS SOUS L'EMPIRE : 1813-1814-1815.

(BARRAS, après le coup d'État du 18 Brumaire, dut se retirer à Grobois, puis à Bruxelles. En 1805, il reçut l'autorisation de résider dans le midi de la France, où par suite des dénonciations de THIBAudeau, préfet des Bouches-du-Rhône, il se vit impliqué dans la conspiration de PABAN, CHARABOT, etc., ourdie, de concert avec les Anglais, pour ramener les BOURBONS en France, livrer Toulon aux britanniques, etc. — BARRAS fut exilé à Rome. Enfin, en 1814, il fut autorisé à retourner en France, à Montpellier. où le 6 mars 1815, il reçut la nouvelle du débarquement de NAPOLÉON au golfe Juan.)

I<sup>o</sup>) MINUTE de L. A. S. « P. Barras » au Duc de ROVIGO; aux Aigalades, près Marseille, 10 mars 1813, 2 pp. in-fol., ratures.

Il proteste contre l'arrestation de son maître d'hôtel COURTOT : « ... Cette arrestation, avait été précédée des propos, assez publics, qu'un homme condamné à mort à Marseille, m'avait aussi dénoncé. Cette circonstance, en les accréditant, m'autorise à vous déclarer..., que ce dénonciateur m'est absolument inconnu, et que c'est ici la continuation des manœuvres ténébreuses qui, depuis bien des années, s'exercent contre un homme qui occupa de grandes places, pendant et par suite de la Révolution... » BARRAS affirme avoir confiance dans la justice de l'EMPEREUR comme dans celle de son ministre de la Police, et informe le Duc de ROVIGO qu'il restera à Marseille dans l'attente des événements.

II<sup>o</sup>) L. S. de SAVARY, Duc de ROVIGO à BARRAS; Paris, 19 mars 1813, 1 p. in-fol.

CETTE LETTRE EST LA RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE : « ... J'ai du ordonner l'arrestation du sieur COURTOT, d'après les révélations faites par l'homme dont vous me parlez : mais je n'ai jamais pensé que la partie de ces révélations qu'il prétendait vous atteindre fut fondée... Si les circonstances

de l'arrestation de votre maître d'hôtel nécessitaient quelques explications de votre part, les personnes que j'ai chargées de l'instruction de cette affaire ont ordre de vous les demander, parce que je suis persuadé que vous concurrez à éclairer le gouvernement sur les machinateurs assez lâches pour informer nos plus cruels ennemis de ce qui leur importe de savoir sur la situation de nos forces maritimes : c'est le devoir d'un bon français, et je n'ai pas lieu de douter que ces sentiments-là n'aient pas toujours été les vôtres... », etc.

III<sup>o</sup>) MINUTE D'UNE L. A. S. (2 fois) « P. Barras »; aux Aigalades, 28 mars 1813, 3 pp. 1/2 in-fol., ratures et corrections.

LETTRE DANS LAQUELLE BARRAS SE JUSTIFIE DES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE LUI : « ... Il m'est bien pénible Messieurs, d'être obligé de me justifier d'imputations aussi dégoûtantes que calomnieuses, d'un homme qui, pour racheter honteusement sa vie, cherche à déverser ses propres délits sur des personnes qui, comme moi, ne l'ont jamais connu. Je veux parler de M. CHARABOT fils... » M. CHARABOT père est venu voir BARRAS à l'arrivée de BARRAS dans le Midi, il y a 6 ou 7 ans. Ce furent ensuite de rares relations entre voisins. — BARRAS a bien connu l'ex-général GUIDAL (fusillé en 1812 comme complice du général MALET). Il est venu chez lui criblé de dettes et sans fortune et a trouvé chez l'ex-Directeur un asile. Il n'y eut jamais aucun projet coupable entre BARRAS et lui. — M. et M<sup>me</sup> PABAN sont ses voisins et à la suite d'un prêt d'argent que BARRAS leur a consenti, ils se sont éloignés de lui. — « ... Courtot, mon maître d'hôtel, élevé dans ma maison, connaît trop mes principes pour se permettre aucune action contraire au gouvernement et à l'honneur d'un bon français : lui et d'autres de ma maison, ont pu être chargés de remettre des fonds à M. JAUME (avocat), pour acquitter et solder des acquisitions... Je me rendrai garant de l'honnêteté du sieur COURTOT, qui est connu de tout le monde, pour un excellent sujet... ». — BARRAS explique encore ses relations avec différents autres personnages, comme l'avocat JAUME qui lui fut présenté par le G<sup>al</sup> CERVONI, ou le sieur GUIRAUD, etc. — « ... Je ne puis m'empêcher, en finissant, de vous rappeler hier, toute ma surprise et mon indignation, en parcourant les diffamations contenues dans la note. Je croyais que ma profession de foi contre les ennemis de l'Empire avait acquis assez de publicité pour n'avoir pas à caindre une semblable (?)..., elle ne peut appartenir qu'à des hommes qui n'ont pas de Patrie... »

IV<sup>o</sup>) PIÈCE AUTOGRAPHE, 3 pp. 1/2 in-fol. (1813).

Justificatif de BARRAS relatif à l'affaire PABAN, JAUME, etc.

V<sup>o</sup>) L. S., de SAVARY, Duc de ROVIGO à BARRAS; Paris, 8 avril 1813, 1 p. in-fol., enveloppe avec cachet de cire rouge aux armes impériales.

CETTE LETTRE EST L'ORDRE D'EXIL DE BARRAS QUI DEVRA SE RENDRE A ROME : « ... Je charge M. le Préfet des Bouches-du-Rhône (THIBAudeau) de vous faire connaître que la position dans laquelle vous vous trouvez à Marseille peut avoir pour vous les résultats les plus fâcheux et qu'il est prudent de ne pas vous y exposer. Il vous remettra un passeport que je lui envoie avec lequel vous ferez vos diligences pour être parti de Marseille 24 heures au plus après l'avoir reçu. Vous vous rendrez à Rome et vous y résiderez sous la protection des autorités auxquelles j'écris par le même courrier pour que vous n'y soyez point inquiété, mais au contraire considéré. Je désire, Monsieur, n'avoir jamais à m'occuper de vous personnellement que sous des rapports favorables... », etc. — On a joint 1 L. A. S. de THIBAudeau à BARRAS, Marseille, 13 avril 1813, 1/2 p. in-4<sup>o</sup>. « ... J'ai à vous faire, Monsieur, une communication qui exige le plus grand secret. M. GOUPY, mon secrétaire, est chargé de vous proposer les moyens de nous voir, sans que même les gens de votre maison puissent le savoir... », etc. — On a également joint 1 L. A. S. « Anglais » à BARRAS; Marseille, 16 avril 1813, 1 p. in-4<sup>o</sup>. — Il regrette de ne pouvoir embrasser BARRAS avant son départ.

VI<sup>o</sup>) MINUTE D'UNE L. A. de BARRAS au Préfet du Département du Pô, à Turin; Turin, 17 mai 1813, 1 p. in-fol.

BARRAS se plaint d'avoir été arrêté et molesté par le commissaire de Police de Turin. On a osé porter la main sur lui. Il fut traduit au bureau de police, quoique malade et souffrant.

VII<sup>o</sup>) L. S. de SAVARY, Duc de ROVIGO à BARRAS; Paris, 19 juin 1813, 3/4 de p. in-fol. envel.

LETTRE RELATIVE A L'ARRESTATION DE BARRAS A TURIN : « ... On ne m'avait pas rendu compte de l'événement qui vous est arrivé lors de votre passage à Turin, car j'en aurais, sur le champ puni l'auteur. Sur la plainte que vous m'adressez à cet égard, je charge M. le Directeur général de

la Police des départements au delà des Alpes de suspendre le Sieur MANTILLE de ses fonctions pendant 15 jours et de le réprimander sévèrement de sa conduite... », etc.

VIII<sup>o</sup>) L. S. de SAVARY, Duc de ROVIGO à BARRAS; Paris, 2 octobre 1813, 1 p. in-fol.

(BARRAS, arrivé à Rome avait fait une demande pour être autorisé à rentrer à Marseille. L'ex-Directeur estimait être dans une fausse situation à Rome d'où il avait fait enlever le Pape PIE VI. De plus ses affaires souffraient de son absence) : « ... M. le général MIOLLIS (Gouverneur de Rome) m'a transmis ... la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 du mois dernier. Vous m'auriez vu accéder avec le plus grand plaisir à la demande que vous faites de revenir dans l'intérieur, MAIS CE N'EST POINT ENCORE LE MOMENT DE FORMER CE VŒU. Votre demande ne sera point au reste mise dans l'oubli, et, lorsqu'il sera possible d'y faire droit, vous pouvez croire que je ne laisserai point échapper l'occasion de faire une chose qui vous soit agréable... », etc. — En tout cas BARRAS peut compter sur l'appui des autorités de Rome, comme sujet de l'EMPEREUR.

IX<sup>o</sup>) DEUX MINUTES AUTOGRAPHES DE BARRAS, au général MIOLLIS, gouverneur de Rome; Rome, 10 et 14 janvier 1814, 2 pp. in-4<sup>o</sup>.

BARRAS demande un passeport pour se rendre à Montpellier en raison du délabrement de sa santé et vu les circonstances politiques. — On a joint 1 L. A. S. du général MIOLLIS à BARRAS; Rome 13 janvier 1814, 3/4 de p. in-4<sup>o</sup>. — Il informe BARRAS qu'il autorise le maire de lui délivrer un passeport pour la Toscane. Il sera plus facile de là à BARRAS de rentrer en France, si les circonstances l'exigent. — On a également joint 1 L. A. S. de NORVINS (auteur de l'Histoire de NAPOLÉON) alors Directeur général de la Police à Rome. Il soumet la demande de BARRAS concernant un passeport pour Montpellier au général MIOLLIS.

X<sup>o</sup>) LE CABINET NOIR ET BARRAS.

Copie d'une lettre adressée sans signature à BARRAS. Elle n'a rien de compromettant pour BARRAS.

XI<sup>o</sup>) MINUTE AUTOGRAPHE D'UNE L. A. S. de BARRAS au Préfet de l'Hérault; Montpellier, 6 mars 1815, 1 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

(BARRAS est de retour en France; dès qu'il eut connaissance du débarquement de NAPOLÉON au golfe Juan il en avertit les autorités royales. BARRAS avait d'ailleurs averti le Comte de BLACAS du retour possible de l'EMPEREUR). — « ... J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement au désir que vous avez d'entendre mon chasseur, porteur d'une lettre de mon cousin le Chevalier de BARRAS... par laquelle il me prévient que BUONAPARTE, après avoir tenté, dit-on, de surprendre vainement Antibes... (etc.)... Cette nouvelle, peut être exagérée: on a peine à croire que celui qui finit si honteusement à Fontainebleau, ose aujourd'hui, avec 2.000 hommes, troubler encore une fois la Patrie. Quoiqu'il en soit, le courrier de ce jour nous éclairera sur cette tentative qui, je pense, ralliera les bons français... », etc. — On a joint 1 L. A. S. du Préfet de l'Hérault à BARRAS lui demandant de lui envoyer son chasseur, nommé MONJERON; il est indispensable qu'il lui demande quelques éclaircissements.

XII<sup>o</sup>) Minute autographe de BARRAS au maire de Marseille, le marquis de MONTGRAND (s. l. n. d.), mais pouvant être située en mars 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>.

« ... Après 15 années de persécutions et d'outrages, j'arrive malade à ma campagne: mon premier soin, dans les circonstances actuelles, eut été, comme tout bon français de me rendre près des autorités... » Mais BARRAS est trop affaibli et trop malade. Il demande le visa de son passeport pour Aix. — On a joint 1 L. S. du Marquis de MONTGRAND, maire de Marseille, à BARRAS; Marseille 17 mars 1815, 1 p. in-4<sup>o</sup>. — Réponse à la précédente lettre de BARRAS; il l'informe que le visa nécessaire pour se rendre à Aix-en-Savoie, lui est accordé, (Le marquis de MONTGRAND resta fidèle à LOUIS XVIII au retour de l'île d'Elbe. Il prononça, à Marseille, un violent discours contre l'EMPEREUR et le traita de « Robespierre à cheval ».) (18)

345. FOUCHÉ (Joseph), DUC D'OTRANTE, député de la Loire-Inférieure à la Convention, Ministre de la Police Générale. Né au Pellerin (Loire-Inférieure), le 21 mai 1759, mort à Trieste, le 26 décembre 1820.

L. A. S., « Fouché » à BARRAS; Milan, 10 Vendémiaire An VII (1<sup>er</sup> octobre 1798), 2 pp. 1/2 in-fol., vignette et en-tête gravés.

IMPORTANT LETTRE écrite comme ambassadeur de la République à Milan : « ... *Il est des circonstances remarquables, par exemple, dans les changements qui se sont faits par le Général BRUNE, il y en a qui ont relevé le courage du peuple d'une frontière vers laquelle les Autrichiens viennent de faire avancer leurs troupes. Cette frontière est Brescia : c'est le pays de toute l'Italie où nous trouverons, au besoin, les plus braves soldats et aussi les plus inflammables. Croyez-vous, ... qu'un changement trop brusque n'occasionnerait pas des mécontentements qui pourraient tourner à l'avantage de nos ennemis ? Et la Constitution qui vient d'être acceptée dans toutes les assemblées primaires, n'a-t-elle pas jeté, en quelque sorte, un voile sacré sur les formes impolitiques avec lesquelles les changements ont été opérés ? ... Je vais employer, de concert avec le général JOUBERT, les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour éclairer la conduite que je dois tenir dans la circonstance difficile où me placent les événements...* », etc., etc. (1)

346. MARET (Bernard, Hugues), Duc de BASSANO, Secrétaire d'État, Ministre et Pair de France. Né à Dijon le 22 juillet 1763, mort à Paris, le 13 mai 1839.

45 L. A. S., soit « *Hugues B. Maret* », soit « *Le Duc de Bassano* », soit de ses initiales à M. ÉTIENNE, membre de l'Académie Française; Milan, Alexandrie, Osterode, Finkenstein, Bayonne, Fontainebleau, Nantes, Paris, etc., de 1805 à 1818. Environ 50 pp. in-fol., in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>; quelques jaunissures et petites déchirures.

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE. — (Alexandrie, 15 Floréal 1805) : « ... NAPOLÉON court et ne comprend pas pourquoi il ne voit pas sa mère, et il dit qu'il est fort mécontent... » (Osterode, 4 mars 1807) : « ... Continuez à veiller aux journaux de Varsovie... La pétition de M. M... est fort intéressante... Tâchez de savoir ce qu'il demande et sachez aussi quels sont les papiers de Chancellerie qu'il a soustraits aux recherches des Russes... Les Russes ne paraissent pas se souvenir de nous. Nous avons un temps très beau et très sain. Présentez mes hommages à M<sup>mes</sup> TYSZKIEWICZ, POTOKA et BRONIKOWSKA... ». — (Osterode, 13 mars 1807). « ... Nous sommes fâchés d'avoir trompé Varsovie, nous ne la tromperons pas toujours... On a fait un mouvement en avant pour s'assurer des intentions de l'ennemi... On lui a tué ou pris un millier d'hommes et l'on est revenu à peu près sûr qu'il n'avait pas envie de remuer... » (Osterode 30 mars 1807) : MARET remercie son correspondant de l'associer aux plaisirs de Varsovie : « ... Nous ne renonçons pas à les partager quoique les gros équipages de S. M. aient ordre de partir. Tout ce qui serait nécessaire à sa personne pendant un séjour d'une ou 2 semaines est resté à Varsovie... ». — (Finkenstein, 6 avril 1807). Lettre relative à une calèche que désire MARET. Réflexions au sujet du blocus continental. — (14 janvier 1809). — « ... Les gens qui exagèrent les dangers des affaires présentes sont des sots qui ne s'aperçoivent pas qu'ils sont dupes de tous les contes que les Anglais font débiter partout. L'Angleterre voulait faire tomber l'Europe dans le précipice qu'elle n'a creusé que pour elle-même... Pourquoi ne me parlez-vous pas de votre comédie ? On m'a mandé que vous l'aviez lue aux Français... » (Nantes, 11 août). MARET engage son correspondant à mettre en lumière tout ce qu'il y a de touchant dans l'affabilité populaire de l'EMPEREUR, etc., etc. (45)

347. MAURY (Jean, Siffrein), cardinal et archevêque de Paris sous l'Empire. Il fut accrédité auprès du Pape par LOUIS XVIII, puis se rallia à NAPOLÉON I<sup>er</sup>. Né à Valréas (Vaucluse), le 26 juin 1746, mort à Rome, le 11 mai 1817.

IMPORTANT DOSSIER DE 40 PIÈCES, composé de 19 L. A. S., 14 L. S., de lettres autographes et de copies de lettres adressées à Mgr de LA FARE, ministre du Roi de France en exil, et son représentant à Vienne; Venise, Rome, Montefiascone, Corneto, du 3 novembre 1798 au 26 novembre 1802, en tout environ 59 pages in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>.

CORRESPONDANCE D'UN TRÈS GRAND INTÉRÊT EN MAJEURE PARTIE RELATIVE AUX NÉGOCIATIONS ENTRE LE PAPE ET BONAPARTE : CONCORDAT, ETC. — (3 nov. 1798) : « ... Me permettez-vous, mon cher Seigneur, de vous demander quelques notes... sur l'état des Juifs dans la monarchie autrichienne ? Ils sont très favorisés sous les deux derniers règnes. Comment s'en est-on trouvé pour les finances de l'État et pour la prospérité du commerce ? Je ne sais si on les a soumis, de temps en temps à de fortes contributions. Vous êtes à la source des lumières et je connais la sagacité de votre excellent esprit. JE M'OCCUPE DE CETTE VERMINE DONT NOUS ÉTIONS INFECTÉ. La comparaison et l'expérience achèveront de fixer mes idées : ou, plutôt, elles sont déjà fixées, mais

je voudrais les confronter avec les faits les plus récents pour les mieux motiver. La pensée de vous consulter m'est venue ici, en voyant parmi les troupes de l'Empereur (d'Autriche), un assez grand nombre de soldats juifs casernés dans le même couvent où je suis logé. Je ne sais si le gouvernement autrichien n'a pas considéré cet amas d'usuriers, comme on spéculé dans une basse-cour sur un troupeau d'oies qu'on laisse vivre pour les plumes 2 fois par an... », etc. — (Venise 14 septembre 1799) : « ... Nous sommes informés de la mort du PAPE à Valence, le 29 août dernier à 1 heure 1/2 après minuit, avec assez de certitude pour y croire, mais non pas pour agir en conséquence. Nous ne savons rien, ni de la maladie, ni de l'administration des sacrements, ni de la sépulture, ni de la sensation qu'a pu produire cet événement, ni du sort de la suite du SAINT PÈRE. Le silence que l'on garde sur ces objets intéressants, provoque de terribles réflexions... », etc. — (Venise, 14 mars 1800) : « ... Nous venons d'élire PAPE, dans ce moment, à l'unanimité des voix le Cardinal CHIARAMONTI, évêque d'Imola, lequel a pris le nom de PIE VII. Il a été bénedictin, il est âgé de 58 ans : il était le compatriote, le parent et l'ami du feu PAPE, et il est, sous tous les rapports au-dessus de tous les éloges que je pourrais vous en faire. Il a écrit au ROI (Louis XVIII) pour lui annoncer son élection... », etc. — (Rome, 12 juillet 1800) : « ... Voici, ... un paquet pour Mittau. Je le marque N° I. Si M. le comte de S<sup>t</sup>-PRIEST est à Vienne, comme on l'assure ici, je vous prie de l'inviter de ma part à ouvrir le paquet dans lequel il trouvera une lettre pour lui, et une autre dépêche pour le ROI, qu'il doit ouvrir et lire, avant de lui donner cours, pour être instruit de ce qui se passe. Les embarras que vous éprouvez pour correspondre avec S. M. sont très affligeants, et je crains que nous soyons bientôt réduits à nous servir de la voie de l'Angleterre, ce qui nous condamnerait à ne recevoir que 3 ou 4 réponses chaque année. C'est par une cascade de banquiers que je vous adresse ce paquet par la voie de Venise. Je préfère cet expédient, pour ne pas me soumettre à la révision des Français qui occupent Bologne. Le courrier de Venise évite cette ville par un chemin de traverse qui le conduit à Chioggia, où il s'embarque assez près des lagunes... », etc. — (Copie d'une lettre de MAURY ; 1<sup>er</sup> août 1800) : « ... Les Français m'ont complètement ruinés... J'AVOUE QUE MES ESPÉRANCES NE PORTENT NULLEMENT SUR LA DÉMISSION DE BUONAPARTE (en faveur des Bourbons). IL EST TROP JEUNE, TROP IVRE DE SUCCÈS, TROP FANATIQUE D'ORGUEIL ; il croirait trop peu à une reconnaissance de 6 mois au milieu d'une cour. Enfin, il est trop éloigné du bon sens qu'il faudrait avoir, pour prendre, au moment de son abdication, le seul parti raisonnable en allant se faire jardinier comme Dioclétien à Savone, pour que je me fie à sa prudente générosité. Je crois que physiquement ou politiquement il ne vivra pas une année, et JE PENSE QUE SA MORT SERAIT UN GRAND MALHEUR SI ELLE NOUS REJETAIT SOUS L'EMPIRE DES JACOBINS. Mon espoir est que les puissances coalisées, surtout la Russie et la Prusse, obtiendront une paix dont le rétablissement de la Monarchie Française sera la première condition : ou qu'elles se réuniront de bonne foi pour faire une guerre décisive. EN TOUT CAS JE VOUS PRÉDIS QUE L'EUROPE NE SERA TRANQUILLE QU'APRÈS LE COURONNEMENT DE LOUIS XVIII... Le PAPE créera cardinaux le 11 de ce mois Mgr. CARACCIOLI, son maître de chambre et Mgr. CONSALVI, son secrétaire d'État. Il vient de former une grande congrégation pour examiner la nouvelle formule de serment, laquelle ne sera certainement pas approuvée. BUONAPARTE lui a fait proposer, par le Cardinal MARTINIANA, de recatholiser la France. de chasser tous les intrus du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> ordre, qu'il regarde comme une bande de scélérats, de fixer canoniquement une nouvelle circonscription des diocèses, de faire un traitement convenable aux évêques qui ont émigré... Si BUONAPARTE donne suite à ces propositions, le PAPE enverra Mgr. SPINA évêque de Corinthe... pour les discuter. Nous ne devons pas craindre que le SAINT PÈRE sacrifie les principes et la justice, dans cette conférence, qu'il n'a pas pu refuser... », etc. — (Montefiascone, 24 septembre 1800) : « ... Si M. le Comte de S<sup>t</sup>-PRIEST avait ouvert ma lettre pour le ROI, comme je l'en avais prié, vous auriez été parfaitement instruits l'un et l'autre des conférences qui vont s'ouvrir à Verceil entre les commissaires du PAPE, et ceux de BONAPARTE, pour traiter du retour de la France au sein de l'Église catholique... », etc. — (Rome, 1<sup>er</sup> octobre 1800) : « ... Depuis l'expédition du bref du PAPE aux Évêques de France, dont je vous ai envoyé un exemplaire, je ne sais rien de nouveau sur les conférences qui vont s'ouvrir à Verceil. Je désire qu'elles forment le second volume du Congrès de Rastadt... J'ai indiqué tous les dangers du traité, d'un accommodement, d'une rupture, et j'ai fourni une ample matière aux moyens dilatoires. Votre horizon politique est toujours très obscur pour nous... », etc. — (Rome, 28 octobre 1800) : « ... les Français viennent d'envahir une seconde fois la Toscane : quelque dangereux que puisse être un pareil voisinage, nous nous flattons que ces hôtes nous feront grâce de leur visite. Nous sommes à leur merci et nous avons encore le courage de rester tranquilles à côté d'eux, comme on doit auprès du Vésuve... Nous avons su que Mgr. SPINA avait reçu dans le Milanais un courrier et une invitation très pressante du général BONAPARTE de se rendre à Paris, pour y négocier l'accommodement proposé, et qu'il avait cédé à ses instances. Une déférence si prompt, sans même en demander la permission au PAPE, paraît trop importante pour qu'on ne suppose pas que cette autorisation avait précédé son départ de Rome... », etc. — (Rome, 3 janvier 1801) : « ... Les gazettes disent que BONAPARTE a déclaré à Mgr SPINA que les troupes françaises n'entreraient pas dans l'État de l'Église, à moins qu'elles n'y fussent forcées par les approches d'une armée napolitaine destinée à délivrer la Toscane. Or, M. le Comte Roger de DAMAS, que j'ai reçu chez moi, vient d'entrer en Toscane à la tête de 10.000 Napolitains, et il en attend encore autant... quoique nous soyons exposés à de terribles dangers, nous ne désirons pas encore la paix, qui ne pourrait être ni consolante ni solide... », etc. — (Montefiascone, 15 janvier 1801) :

« ... M. le Comte Roger de DAMAS qui avait occupé Sienne avec 3.000 Napolitains a été attaqué au delà de cette ville par 5.000 Cisalpins, il s'est bien battu et leur a tué 5 à 600 hommes. Il en a perdu une centaine et leur a enlevé un canon de huit. Le nombre des ennemis et surtout la nouvelle de l'armistice (vraisemblablement l'armistice signé entre BRUNE et l'autrichien BELLEGARDE à Trévise le 16 janvier 1801) l'ont sagement décidé à se replier sur l'état du PAPE ... La peur est à son comble, et tout le monde perd la tête, quoiqu'on ne voie encore aucune apparence de danger... », etc. — (Montefiascone, 18 avril 1801) : « ... L'accueil fait à Vienne à nos jeunes princes consolerait les bons Français, s'il suffisait d'accorder de grands honneurs aux malheureux en faveur desquels le ciel et la terre réclament une assistance bien plus décisive... Les conférences de Mgr SPINA semblent prendre une tournure inquiétante. Le PAPE paraît fort embarrassé pour accorder ou pour refuser les demandes qu'on lui fait. On croit ici que le gouvernement français insiste fortement pour obtenir la sanction de la spoliation du clergé, de la nouvelle organisation des évêchés, de la promesse de fidélité à la constitution et la retraite de plusieurs évêques. Le zèle ne perd pas un moment pour confronter ces étranges prétentions avec les principes : mais, dans l'état de stupeur où se trouve l'Europe, l'autorité des livres n'est rien auprès de l'ascendant qu'on pris les gazettes. Le PAPE est certainement très bien intentionné, et le Ciel l'a doué d'une douceur angélique qui, en lui gagnant les cœurs lui donne de très grands avantages dans les négociations... » etc. — (Montefiascone 10 juin 1801) : « ... Le ministre CACAULT a présenté au PAPE les 24 propositions finales de BONAPARTE parmi lesquelles se trouve la demande de reconnaître le Clergé intrus du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> ordre, l'indépendance de l'Église de France pour toutes espèces de dispenses, d'autoriser le divorce et le mariage des prêtres... CACAULT avait ordre de promettre au PAPE l'amitié éternelle de la France, s'il accédait à ces demandes et de partir de Rome pour se rendre à Ravenne, s'il n'obtenait pas dans les 5 jours une réponse affirmative. Le PAPE a refusé formellement... et il s'est décidé à fuir de Rome avec tous les cardinaux. CACAULT informé de cette résolution a déclaré que les choses n'étaient pas à cette extrémité, que sa dépêche ne portait point l'ordre de déclarer la guerre au PAPE en cas de refus, qu'il allait se rendre à Florence pour y joindre ses bons offices à la médiation du général MURAT en faveur du Saint-Siège et à conseillé au PAPE d'envoyer immédiatement à Paris le Cardinal CONSALVI... pour adoucir son refus et expliquer son motif à BONAPARTE QUI NE SERAIT PROBABLEMENT PAS INDIFFÉRENT A UN PAREIL HOMMAGE... », etc. — (Montefiascone 3 août 1801) : « ... Il y a eu un traité conclu à Paris, le 17 juillet (signature du CONCORDAT entre le PAPE PIE VII et BONAPARTE; MAURY commet une erreur; ce n'est pas le 17 mais le 15 juillet que le CONCORDAT fut signé à Paris) entre le Saint-Siège et la France sur tous les objets spirituels et probablement aussi temporels qui étaient en litige... Le traité a été signé, d'un côté par le Cardinal CONSALVI Mgr. SPINA et le père CASELLI, ex-général des Jésuites; qu'on croit cardinal in-petto, et de l'autre par JOSEPH BONAPARTE M. CRETET et l'abbé BERNIER (ex-chef de Chouans)... » etc. — (Montefiascone 30 octobre 1801) : « ... Le bref adressé aux évêques de France pour leur demander leur démission a été imprimé et rendu public à Rome. On le trouve infiniment adroit. Il faut en attendre tous les résultats... L'opinion commune est que nos prélats seront presque tous remplacés en France... On a célébré dans toutes les Églises de Rome, une messe solennelle par ordre pour remercier Dieu du rétablissement de la paix générale... mais on n'a point chanté de TE DEUM... », etc. — (Montefiascone, 10 février 1802) : « ... On débite et on croit généralement qu'aucun de nos évêques intrus ne sera institué canoniquement en France. L'admission de GRÉGOIRE (abbé GRÉGOIRE ex-conventionnel) au Sénat conservateur, accrédite beaucoup cette conjecture. On attribue le succès de cette négociation du PAPE à la résistance de la majorité des évêques de France. Le corps de PIE VI, doit arriver un de ces jours à Rome, mais ce n'est que son corps qui y revient... » etc. — (Montefiascone 10 juin 1802) : « ... Tous nos prêtres et tous nos émigrés rentrent en France. Le bailli de CRUSSOL passa ici la journée d'hier avec moi : il se rend en Piémont et vraisemblablement ira bientôt à Paris... Il a dîné à Rome chez le ministre CACAULT... Le ministre caresse infiniment tous les français qui vont lui demander des passeports... » etc. — (Montefiascone 20 juin 1802) : « ... Les prêtres et les fidèles seront libres et tranquilles et les consciences en sûreté. En mettant ainsi dans leurs démarches beaucoup de prudence, de charité et de modération nos évêques empêcheront le schisme, conserveront l'unité... », etc. — (Montefiascone), 26 novembre 1802) : « ... On désigne le nouvel archevêque de Lyon oncle de BONAPARTE (cardinal FESCHI) qui occupe un hôtel magnifique rue Grange-Batelière étale le plus grand luxe et jouit de 100.000 écus de rentes en capitaux ce qui vaut un peu mieux que d'être pénitencier en Corse. Les plus grandes familles de Rome briguent le lustre ou le lucre de porter ses barettes à Paris. Il paraît que le jeune PRINCE DORIA sera chargé de cette commission... Nous en verrons bien d'autres !... » etc., etc. (40)

348. REWBELL (Jean, François), député en 1789, membre de la Convention (Haut-Rhin), puis député aux Cinq-Cents et au Conseil des Anciens, membre du Directoire. Le coup d'État du 18 Brumaire le rendit à la vie privée. Né à Colmar (Haut-Rhin), le 8 octobre 1747, mort à Colmar, le 23 novembre 1807.



MANUSCRIT AUTOGRAPHE intitulé « *Souvenirs* », de 35 pp. in-4<sup>o</sup>, relatif à des événements qui eurent lieu à Paris en l'An XI.

INTÉRESSANT OPUSCULE OU IL EST LONGUEMENT RELATÉ UNE ENTREVUE ENTRE REWBELL ET LE 1<sup>er</sup> CONSUL BONAPARTE AINSI QU'UNE VISITE QU'IL FIT A MADAME BONAPARTE. On y sent REWBELL, éloigné du pouvoir depuis le 18 Brumaire désireux de rentrer en faveur auprès du 1<sup>er</sup> CONSUL, comme la grande influence dont jouissait JOSÉPHINE. — « ... Le 6 Vendémiaire j'écrivis à Madame BONAPARTE au sujet d'une infâme calomnie insérée contre moi dans l'Histoire du Consulat de BONAPARTE, dont elle paraissait avoir agréé la dédicace. J'envoyai le double de la lettre au 1<sup>er</sup> CONSUL. Le 12, j'apprends que cette lettre était imprimée dans le Journal des Débats... » REWBELL signala que ce n'était pas lui qui avait rendu la lettre publique, et peu de temps après il reçut une lettre de M. de RÉMUSAT l'informant que M<sup>me</sup> BONAPARTE lui faisait dire qu'elle ne connaissait ni l'auteur ni le livre dont il se plaignait. Le lundi, 6 Frimaire, le 1<sup>er</sup> CONSUL reçut REWBELL aux Tuileries : « ... L'on me fit attendre 1 h. 30 au moins : au bout de ce temps je fut introduit... Il était en habit de Garde Nationale, les cheveux coupés, assez mal arrangés LE NEZ UN PEU MACULÉ DE TABAC. JE LE TROUVAIS ASSEZ GROS. La conférence dura environ 15 minutes... Je passai chez M<sup>me</sup> BONAPARTE qui me fit attendre environ 10 minutes dans son salon jaune où elle vint me rejoindre. Notre conférence dura 15 à 20 minutes... ». — Suit le « Résumé de ce qui s'est dit, à peu près, ds la conférence que j'ai eue avec B. (onaparte). » REWBELL lui dit avoir eu de la peine à le reconnaître tant il avait engraisé, à quoi BONAPARTE lui répondit en le félicitant sur sa bonne mine (REWBELL était lui-même assez gros), et après un échange de paroles insignifiantes, on en vint à parler du livre cité plus haut et des articles de journaux y relatifs. — « ... Il ne faut pas que cela vous étonne (dit BONAPARTE); il y a toujours des gens qui se mêlent de tout savoir et quelque surveillance qu'on exerce sur les gazetiers, quoiqu'ils soient loin de se permettre autant de licence que du temps du Directoire, il n'en est pas moins vrai qu'ils font tous les jours des articles impertinents. Je les réprimande : ils promettent de se corriger. Ils n'en disent pas moins de sottises quand ils peuvent... Qu'est-ce que cela veut dire d'écrire l'Histoire de mon Consulat ? ce n'est pas le moment... Tout cela n'est que ruse d'auteur et de libraire, car en faveur de la dédicace on en a vendu beaucoup à l'étranger... ». REWBELL désire que l'auteur donne des preuves de ce qu'il avance. — Il n'y a pas de choses absurdes qui n'aient été dites. N'a-t-on pas accusé le Directoire d'avoir fait assassiner les plénipotentiaires de Rastadt, avec la complicité de JEAN DE BRY, pour enlever certains papiers ? BONAPARTE affirma à REWBELL de n'avoir aucun motif d'animosité contre lui et sentir de l'estime pour son caractère. — L'entrevue terminée sur des paroles vagues, REWBELL, comme il a été dit plus haut, passa dans les appartements de JOSÉPHINE et lui fit part de sa conversation avec le 1<sup>er</sup> CONSUL : « ... Eh bien, je suis sûre que cela aura flatté BONAPARTE. Il m'en parlera et je vous ferai part de ce qu'il m'aura dit... ». — BEWBELL affirma n'avoir pas le désir de jouer le rôle d'un importun; il a toutefois remarqué que BONAPARTE ne prêtait qu'assez peu d'attention à ses paroles, et comprend que le 1<sup>er</sup> CONSUL l'a toujours regardé comme un faible. — « ... BONAPARTE (dit Joséphine), me parlera, à coup sûr de votre visite à dîner : je vous dirai ce qu'il pense de vous... Je hochai toujours la tête et lui dis ; Madame, je sais combien il est difficile de vous approcher... je suis toujours fier, je n'ai rien perdu de mon énergie. Je ne peux m'exposer à jouer le rôle d'importun... Je me souviens aussi de lui avoir dit qu'il fallait que les alentours (sic) de BONAPARTE eussent bien peur de le laisser approcher par un homme de bien, puisque je ne doutais pas qu'ils aient fait leur possible pour lui donner des préventions contre moi. Elle convint de cela, me dit qu'elle avait souvent rompu des lances contre moi, me parla de BARRAS et me dit que BARRAS, pendant le temps où j'étais au Directoire, avait cherché par tous les moyens de me donner des ridicules et de me mettre mal dans l'esprit de Bonaparte... ». (REWBELL était en mauvais termes avec BARRAS; — Avec CARNOT aussi d'ailleurs.) — Enfin JOSÉPHINE donna un autre rendez-vous à REWBELL, mais lorsque celui-ci se présenta chez elle à l'heure indiquée, le portier lui répondit que M<sup>me</sup> BONAPARTE avait fermé sa porte à tout le monde. REWBELL ayant insisté, le portier alla prendre des ordres et revint en disant qu'il était impossible que Joséphine le reçut. — Peu de temps après l'ancien Directeur reçut une lettre de M<sup>me</sup> BONAPARTE lui faisant connaître que le 1<sup>er</sup> CONSUL désirait qu'il fit partie du Sénat, ce qui lui fut confirmé par MARET, etc., etc. (1)

349. SALICETI (Christophe), député de la Corse à la Convention. Né à Saliceto (Corse), le 26 août 1757, mort à Naples, le 23 décembre 1809.

3 L. S., et 1 L. A. S., « *Saliceti* », aux conventionnels ROBESPIERRE (jeune), RICORD, BARRAS; *Port-la-Montagne*, 13 Nivôse et 16 Floréal An II (2 janvier et 5 mai 1794); *Bastia*, 12 Nivôse An V (1<sup>er</sup> janvier 1797), et *Paris*, 6 Prairial An VII (24 mai 1799), en tout environ 7 pp. in-fol. et in-4<sup>o</sup>. Belles pièces.

(Lettre du 13 Nivôse An II) : Relative à l'élargissement promis d'Alexandre ESCUDIER

(ne pas confondre avec le Conventionnel du même nom). — (Lettre du 16 Floréal An II) : « ... J'ai reçu, mes chers amis, avec votre lettre du 14 de ce mois, celle de notre collègue LACOMBE S<sup>t</sup>-MICHEL. Je ne me permettrai aucune réflexion sur son départ de Bastia dans le moment du danger le plus imminent. Il nous avait promis qu'il n'aurait pas capitulé ; il a tenu parole. La lettre qu'il nous écrit de Gênes ne s'accorde guère avec celle qu'il a adressée au général GENTILI (Antoine, né en Corse, 1734, mort à S<sup>t</sup>-Florent 27 mars 1798 ; il capitula à Bastia le 22 mai 1794) la veille de son départ, et moins encore pour ce qui me regarde en particulier, avec celle qu'il écrivit au Comité de Salut Public lors de mon voyage à Paris... Vous avez été témoins constants de ma conduite, et personne ne pourra mieux que vous juger si j'ai mérité les très graves inculpations qu'il a portées contre moi au Comité. Je sais qu'on les a appréciées à leur juste valeur.... Cependant je crois devoir vous observer que jusqu'à présent, dans toutes ses lettres, il n'a jamais parlé de la détresse où il prétend que la place se trouve, relativement aux munitions de guerre. Je sais que son chef d'artillerie a jeté 300 barils de poudre à la mer, par la raison, dit-il, qu'elle se trouvait gâtée. Il paraît prouvé qu'il a dit à plusieurs officiers, que 3 jours après son départ on pouvait capituler. Je ne sais trop comment concilier ses perpétuelles déclamations contre moi, sous le prétexte que je ne faisais pas sortir l'escadre, avec la précaution qui l'a, selon lui, porté dans le continent, pour empêcher la sortie de cette même escadre, que des forces supérieures pourraient compromettre. Selon ma faible manière de voir, il n'aurait jamais dû permettre au général ROCHON (Jean, Pierre, Maurice de : — nommé provisoirement général de Brigade par le conventionnel LACOMBE S<sup>t</sup>-MICHEL en Corse ; il quitta Bastia avec ce conventionnel et gagna Gênes le 30 avril 1794), qui commandait la place, de saisir cette occasion pour abandonner le poste où l'honneur l'avait placé... Nous pourrions sortir d'ici avec 6 et peut-être 7 vaisseaux, 4 frégates et 3 corvettes, bien armés et garnis de fourneaux à rougir les boulets. Les marins me paraissent disposés à seconder mon zèle, et j'ai lieu d'espérer, que non seulement nous pourrions avoir l'occasion de secourir la Corse, mais aussi de relever la marine de la République dans la Méditerranée. Si vous n'approuvez pas la sortie de l'Escadre, je prendrai le parti de me rendre seul en Corse. Les Républicains qui se battent dans ce pays pour la liberté, ont droit à ce faible sacrifice de ma part. J'aurais au moins la consolation de vaincre ou de périr avec eux... », etc. — (SALICETI ne partit pas pour la Corse. — Il fit partie de l'expédition dirigée sur Oneille où il resta jusqu'en Brumaire An III [octobre-novembre 1794] ; il fut alors chargé avec JEANBON S<sup>t</sup>-ANDRÉ de préparer et d'exécuter une expédition secrète en Corse [12 novembre 1794]. Cette expédition n'eut pas lieu.) — On a joint 1 L. S. par CARNOT, contresignée par LAGARDE et SALICETI ; Paris, 23 Messidor An IV (11 juillet 1796), 1 p. in-fol., vignette imprimée : « ... Le Directoire saisit avec plaisir l'occasion de vous répéter et de rendre public le témoignage de son estime : continuez à la mériter par votre zèle à pourvoir aux besoins de l'armée triomphante qui en recueille tous les jours les fruits. C'est ainsi que vous confondrez vos calomnieux... », etc. (SALICETI à cette époque était commissaire à l'armée d'Italie ; il était également chargé de surveiller BONAPARTE.) — (Lettre du 12 Nivôse An V) : « ... Mantoue tient encore (Mantoue capitula le 14 Pluviôse An V-2 février 1797), et il paraît qu'on se disposait à en faire le siège. Il est arrivé de part et d'autre à l'armée des renforts très considérables... Tu es bien bon d'ajouter foi aux bruits qui se répandent en Corse... De nos côtés ont dit que PAOLI est à Porto-Ferraio (île d'Elbe) avec le COMTE D'ARTOIS ; d'autres qu'il est en pleine marche avec une colonne de 25 mille Russes... », etc. — La dernière lettre est une chaude recommandation pour le commissaire des guerres BOERIO.

(5)

350. TALLEYRAND (Charles, Maurice de :), Prince de BÉNÉVENT, ancien évêque d'Autun, député aux États-Généraux, ministre des relations extérieures sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. Né à Paris le 2 février 1754, mort à Paris, le 17 mai 1838.

I<sup>o</sup>) L. A. S., « Talleyrand » à BARRAS ; 25 Prairial An V (13 juin 1797), 1 p. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE : « ... J'ai appris par BENJ. CONSTANT que vous vouliez bien avoir l'intention de me proposer au Directoire pour traiter avec le Ministre d'Angleterre et que vous aviez la bonté de vouloir réunir à tout ce qu'a de flatteur votre suffrage le soin particulièrement obligeant de me concilier celui des autres membres du Directoire. Je ne vous cacherai pas... que vous avez bien voulu penser pour moi à la place que je désirais le plus, et à laquelle, quelques travaux, quelques circonstances et quelques relations antérieures m'appellent peut-être spécialement. Si je vous dois cette place, je me persuade que vous ne douterez pas que j'y porterai un inviolable attachement pour vous, un grand sentiment de fierté pour la République... », etc., etc. (Cette lettre marque le retour de TALLEYRAND aux affaires politiques ; au moment de la Révolution il avait dû passer à l'étranger. L'amitié de BARRAS le fit nommer, le 16 juillet 1797, Ministre des Relations Extérieures, en remplacement de DELACROIX, malgré l'opposition de CARNOT et de BARTHÉLEMY, deux des 5 Directeurs.)

II<sup>o</sup>) L. S., « Ch. Mau. Talleyrand » à BARRAS ; Paris, 19 Prairial An VI (7 juin 1798), 1 p. in-4<sup>o</sup>.

« ... J'ai l'honneur de vous adresser des réflexions que je viens de faire imprimer sur l'absurde communication faite au Congrès américain par le Président des Etats-Unis. Elles me paraissent dans la juste mesure qui nous convient,..... très piquantes pour M. ADAMS dont elles démasquent la politique liberticide, et en résultat encourageantes pour nos amis d'Amérique... Du reste la réfutation est complète... Je n'ai pas signé ces réflexions ; j'ai cru qu'il fallait qu'elles ne fussent pas entièrement officielles... », etc. (2)

## PIÈCES ET PERSONNAGES DIVERS

351. HAMILTON (Sir William), diplomate, ambassadeur, à la Cour de Naples. Il était le mari de la fameuse LADY HAMILTON. Né en 1730, mort en 1803.

I<sup>o</sup>) 1 L. A. S., à la 3<sup>e</sup> personne et 1 L. A. S. du général CANCLAUX, alors ambassadeur de la République Française près la Cour de Naples, à Sir William HAMILTON ; Naples 14 août et 14 décembre 1797, en tout 3 pp. in-4<sup>o</sup>.

(Lettre du 14 août 1797) : « ... Le général CANCLAUX, chargé par le citoyen CAMUS, archiviste de la République Française, de procurer à la bibliothèque du corps législatif tous les ouvrages de M. le chevalier HAMILTON, s'en est déjà procuré une grande partie par les mains du sieur Talani ; mais, comme ce dernier ne peut lui fournir l'ouvrage sur les vases étrusques, édition d'Hancarville, le général a l'honneur de prier M. le chevalier HAMILTON de lui indiquer les moyens de les trouver. C'est un hommage que la Nation française rend au savoir, aux recherches profondes et instructives de M. le chevalier : le général est fort aise d'en être l'interprète : il voudrait bien avoir le même privilège que cette lettre, pouvoir parvenir dans le cabinet de M. le chevalier pour y admirer son intéressante collection... », etc. — (Lettre du 14 décembre 1797) : « ... Le général CANCLAUX ne peut ajouter aux regrets de n'avoir pu profiter de l'honneur, de l'agrément, de l'utilité de la Société de M. le chevalier HAMILTON, celui de quitter cette ville, sans avoir admiré la collection précieuse qui décore son cabinet. Il prend donc la liberté de lui en demander l'entrée pour un de ces jours, avec sa femme... », etc.

II<sup>o</sup>) MINUTE AUTOGRAPHE de la réponse de Sir William HAMILTON aux lettres du général CANCLAUX, sans date, 2 pp. in-fol.

« ... Le chevalier HAMILTON est sensible au dernier degré à la bonté de M. le général CANCLAUX... » Il indique que l'ouvrage demandé est devenu rare, mais qu'on le trouverait, peut-être, chez le libraire MOLINI de Florence, etc. — « ... Le chevalier HAMILTON regrette infiniment que les circonstances politiques ne lui permettent point encore d'avoir l'honneur et la satisfaction de cultiver la connaissance et de tâcher de mériter l'amitié de M. le général CANCLAUX et de lui montrer sa collection de vases et de tableaux. Il espère cependant que cette heureuse époque n'est point bien distante... », etc.

III<sup>o</sup>) 4 minutes autographes et 1 minute autographe signée « W. Hamilton » au Prince CASTELCICALA et à M. LITLEDALÉ ; Naples, Gibraltar, Caserte, janvier et juillet 1796 et 1797 ; en tout environ 7 pp. in-fol.

INTÉRESSANTS DOCUMENTS d'un caractère diplomatique et concernant la flotte britannique de la Méditerranée placée sous les ordres de l'amiral NELSON. La lettre de Naples en date du 10 juillet 1796 est relative à l'approvisionnement de la flotte ; — Celle de Gibraltar, 13 décembre 1796 est une copie de la lettre originale adressée par Sir John JERVIS au Prince CASTELCICALA ; c'est l'ordre donné au Capitaine MACNAMARA de libérer le vaisseau espagnol capturé en violation du Traité signé entre les Rois d'Angleterre et des Deux Siciles ; — etc., etc.

IV<sup>o</sup>) HAMILTON (Emma LYON ou HARTE, lady :), femme de Sir William HAMILTON (1791), ambassadeur d'Angleterre à Naples ; elle fut l'amie de la Reine MARIE CAROLINE DE NAPLES et de l'amiral NELSON, elle avait d'abord été fille de salle dans une taverne londonienne. Née dans le comté de Chester vers 1761, morte aux environs de Calais, le 16 janvier 1815.

2 P. A. (en italien) ; Naples, 23 octobre 1796 et Aranjuez, 31 mars 1795 ; en tout, 15 pp. in-4<sup>o</sup>. TRÈS RARE.

INTÉRESSANTS DOCUMENTS montrant l'activité politique de Lady HAMILTON contre les Français. La première pièce (en français) est une copie de l'article secret du traité conclu entre la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE et le ROI DES DEUX SICILES, par lequel ce dernier s'engageait à fournir à la France huit millions de livres tournois. Dans le corps de cette copie de lettre, lady HAMILTON a ajouté (4<sup>e</sup> page, 7<sup>e</sup> ligne), le mot anglais « *Cursed* » (maudit, exécré) avant « *République Française* ». — La seconde pièce (en italien), est la copie d'une lettre de l'ambassadeur d'Espagne à sir John ACTON; elle est relative à la politique de la cour d'Espagne à l'égard de la France. (11)

### 352. ILE D'ELBE ET RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

#### I<sup>o</sup>) ILE D'ELBE.

P. A. S., de TAILLADE, commandant de la marine de NAPOLÉON I<sup>er</sup> à l'île d'Elbe; (ce fut ce même TAILLADE qui ramena, en 1815, l'EMPEREUR à bord du brick l'« *Inconstant* »); Porto-Ferrajo, 13 novembre 1814, 1 p. in-8<sup>o</sup> oblong. TRÈS RARE.

Pièce signée comme commandant du brick l'« *Inconstant* », navire sur lequel NAPOLÉON s'embarqua pour revenir en France : « *Le commandant du brick de S. M. l'Inconstant et de la marine de l'EMPEREUR, consent au débarquement des nommés Costa, Richard, Mang, Nicolini..., Bruzo..., etc. Ces marins seront remplacés par d'autres que j'aurai l'honneur de désigner à M. le Commissaire de la marine...* », etc. — On a joint : a) 1 P. S. du Commissaire de la marine; Porto-Ferrajo, 16 septembre 1814, 1 p. in-8<sup>o</sup> oblong, en-tête imp. de « *L'Isle d'Elbe* » avec texte en partie imprimé. — b) 1 P. S. du Maire TRADITÉ; Porto-Ferrajo, 8 octobre 1814. — c) 1 P. S. par les membres du Conseil d'administration du « *Bataillon Napoléon* » de la *Garde Impériale*; Porto-Ferrajo, 16 novembre 1814, 1 p. in-fol., cachets humides. Autorisation pour le grenadier Antoine RENAUD, de se rendre dans ses foyers. — d) Affiche portant les signatures imprimées du G<sup>al</sup> BERTRAND et du maire de Porto-Ferrajo TRADITÉ, sortie des presses de GIO-BROGLIA à Porto-Ferrajo; Porto-Ferrajo, 11 mai 1814, 1 p. in-fol. oblong. — e) Affiche portant la signature imprimée de Giuseppe, Filippo ARRICHI, vicaire général de l'île d'Elbe, sortie des presses de BROGLIA à Porto-Ferrajo; 14 avril 1815, 1 p. in-plano. Relative au retour de NAPOLÉON sur le trône de France. — On a joint une autre affiche imprimée à Porto-Ferrajo (1796), datant de l'occupation de l'île par les troupes anglaises commandées par Sir John DUNCAN.

#### II<sup>o</sup>) RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

(Le 1<sup>er</sup> mars 1815 NAPOLÉON I<sup>er</sup> débarquait au golfe Juan; la nouvelle ne tarda pas à arriver à Paris. Le M<sup>al</sup> SOULT, Duc de DALMATIE prit immédiatement des dispositions militaires pour arrêter l'EMPEREUR dans sa marche sur Paris). — a) 5 L. S. du M<sup>al</sup> SOULT, Duc de DALMATIE au général HEUDELET; Paris, 5, 9 et 10 mars 1815, environ 7 pp. in-fol. — Ces lettres sont relatives aux mouvements que les troupes doivent exécuter pour se rassembler entre Lyon, Grenoble et Chambéry. Ces troupes seront placées sous le commandement de MONSIEUR, frère du Roi. Dans la lettre du 10 mars 1815, on lit : « ... *L'incertitude où je suis sur ce qui se passe du côté de Lyon* (ce même jour NAPOLÉON entrait à Lyon, à 9 heures du soir par la Guillotière), *n'ayant pas reçu de rapports officiels depuis 2 jours, me porte à vous écrire de me donner à ce sujet le détail des nouvelles qui vous sont parvenues... Ayez soin d'être constamment en communication avec S. A. R. MONSIEUR* (en fuite devant NAPOLÉON), *et prenez ses ordres, afin d'être toujours prêt à seconder ses opérations...* » Dans le cas où il serait débordé, HEUDELET devrait avertir le M<sup>al</sup> Prince de la Moskowa (Ney), le M<sup>al</sup> Duc de REGGIO (Oudinot), etc., etc. — b) 1 L. A. S. et 1 L. S. du maréchal de Camp Baron ROUELLE au général Comte HEUDELET; Mâcon, 5 et 10 mars 1815, 2 pp. in-fol. — « ... *Le Préfet du Var me mande en date du 2 mars de Fréjus, que BONAPARTE a débarqué au golfe Juan...*, etc. — ... *Son Altesse Royale MONSIEUR s'est retirée sur Moulins. Sitôt la nouvelle certaine de l'entrée de BONAPARTE à Lyon, n'ayant point reçu d'ordres qui me soient relatifs, je compte me mettre en route avec les autorités civiles...* », etc. — c) 4 L. S., du maréchal de Camp GRESSOT au général HEUDELET; Metz, 13, 14, 16 et 17 mars 1815, 5 pp. in-fol., petites déchirures n'intéressant pas le texte des lettres. — Ces lettres ou copies de lettres sont relatives aux ordres du M<sup>al</sup> OUDINOT pour des mouvements de troupes. — On a joint 3 lettres du M<sup>al</sup> de Camp baron PELLEGRIN, mars 1815. Toutes ces dernières lettres présentent de l'intérêt et sont relatives à des mouvements de troupes. (19)

### 353. MACKENZIE. Major-Général anglais. Il se distingua contre les français.

2 L. A. S., « *Mackensie* » au Colonel BUNBURY et au général Sir John STUART; Mes-sine, 22 juin et 7 juillet 1809, 2 pp. in-4<sup>o</sup> et 3 pp. 1/8 in-fol.

INTÉRESSANTES PIÈCES relatives à la situation des britanniques en Calabre et sur les sœurs menées de la REINE CAROLINE contre les Anglais : « ... *I do all I can to keep all right and well here, but it is hard and very unpleasant work... I am persuaded that woman, the Queen is employ'd in laying her plans to undermine us and of course to blow herself up... The stores at Scylla are immense, I have had 1.000 men for 3 days here, I think to-morrow we shall have brought away everything... I have allow'd myself to believe that MURAT will evacuate the town of Naples easily if he finds himself strong with the view of getting you to land. I much fear, my dear sir John, that if you ever should land, YOU WILL FIND VERY FEW FRIENDS...* », etc. (2)

354. STRACHAN (Sir Richard, John :), amiral anglais.

L. A. S., et L. S., « *R. J. Strachan* » au capitaine COCKBURN; St-Domingo off Bathz, 1<sup>er</sup> septembre 1809, 1 p. in-4<sup>o</sup> et 2 pp. in-fol.

INTÉRESSANTES LETTRES RELATIVES A L'EXPÉDITION MALHEUREUSE DES ANGLAIS A WALCHEREN EN 1809 : « ... *Having yesterday observed the gallant conduct of the Gun Vessels in closing with the battery off Doel and aiding the bombs in silencing it, I request you will make known to captain Carteret, who commanded the Gun Vessels and to the captains Janverin, Lyford, Love, Abendore and Buck, who command in Divisions under him, and to the officers, Royal Marines and seamen, that I admire and approve their heroic conduct upon this, as well as upon all occasions when under the fire of the Enemy... I cannot conclude without assuring you that I highly estimate the distinguished manner in which you, Sir, have at all times directed the energies of the Flotilla...* », etc. (2)

355. STAËL-HOLSTEIN (Anne, Louise, Germaine NECKER, baronne de :), remarquable femme de lettre, auteur « *De l'Allemagne* », de « *Corinne* », etc. Sous l'Empire elle fut exilée par ordre de NAPOLÉON I<sup>er</sup> et très strictement surveillée par la police. — Née à Paris le 22 avril 1760, morte dans la même ville, le 14 juillet 1817.

INTÉRESSANT DOSSIER concernant MADAME DE STAËL, 13 pp. 1/2 in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

1<sup>o</sup>) DESMARETS (Pierre, Marie), directeur des affaires de haute police sous FOUCHÉ et sous SAVARY. Né à Compiègne le 11 mars 1764, mort à Paris le 24 avril 1832.

MINUTE en partie autographe concernant M<sup>me</sup> DE STAËL; corrections et additions; 9 pp. in-fol. — Il semblerait qu'un agent secret ait suivi pas à pas l'auteur « *De l'Allemagne* » dans ses voyages en 1813 et 1814 à travers la Suisse, l'Autriche, la Russie, la Suède et l'Angleterre. Les détails, dont ces notes fourmillent, sont si piquants, si précis, si circonstanciés qu'ils laissent supposer que l'agent qui permit à DESMARETS de rédiger ces notes faisait partie des domestiques de M<sup>me</sup> DE STAËL : « ... *Elle partit de Coppet, très triste le 23 mai 1812, avec M<sup>lle</sup> ALBERTINE, sa fille (qui plus tard épousa le Duc de BROGLIE), M. SCHLEGEL, UGINET son intendant, la femme UGINET sa femme de chambre... Ce fut M. SCHLEGEL qui alla chercher à Berne les passeports qu'elle attendait et qui furent délivrés soit par l'Ambassadeur de Bavière, soit plutôt par le Ministre d'Autriche (elle en a fait un mystère à ses gens) et alors seulement elle se décida à se rendre à Vienne par Zurich, St-Gall et Munich, ne séjournant nulle part et couchant toujours dans les auberges. A la frontière de Bavière et d'Autriche on lui annonça dans l'auberge qu'un courrier français l'avait demandée et l'attendait. Elle fut très effrayée, croyant d'abord que c'était pour l'arrêter : mais c'était le sieur ROCCA, son amant, genevois d'origine, ex-lieutenant de hussards, blessé en Espagne, lequel venait joindre M<sup>me</sup> de STAËL soit spontanément, soit d'accord avec elle.... Pendant son séjour à Vienne... M<sup>me</sup> de STAËL a logé à l'auberge ; elle a vu le Prince de LIGNE, la Princesse LUBORMISKA et a reçu la visite des ambassadeurs de Russie et de Suède : du reste elle ne tenait point salon : elle ne recevait qu'un très petit nombre de personnes.... ROCCA était dans une autre auberge et ne venait la voir que les soirs.... Le 2 août elle s'y arrêta (à Moscou) 5 jours. Elle y vit le gouverneur ROSTOPCHIN, dina même une fois chez lui : elle fut informée du projet d'incendier Moscou à l'approche de l'armée française, mais elle ne croyait pas que ce projet dut se réaliser. De Moscou, elle se rendit directement à St-Petersbourg où elle arriva le 13 août. Le 17 elle fut présentée aux deux IMPÉRATRICES et à l'EMPEREUR... Elle a vu plusieurs fois l'IMPÉRATRICE MÈRE, les ministres, le corps diplomatique, lord CATHEART, le comte BENTINCK, et un grand nombre de seigneurs et de dames, particulièrement ceux qu'elle avait connus à Coppet et en Italie.... Partie de St-Petersbourg, le 7 septembre... elle est arrivée le 24 à Stockholm où elle s'est définitivement établie... La fortune de M<sup>me</sup> de STAËL peut être évaluée de 60 à 80.000 francs de rente : elle a vendu toutes ses propriétés en France*

et en Suisse excepté Copet... Elle a placé tous ses capitaux en Amérique, en achat de terres, prêts sur hypothèques et rentes sur l'Etat. Elle a aussi quelques fonds en Angleterre..... mais c'est très peu de chose..... M<sup>me</sup> de STAËL avait la plus mince opinion des moyens des Russes. En voyant le désordre de leurs mesures, l'ignorance des chefs, le tumulte général, elle disait que ce n'était pas un peuple et qu'ils seraient certainement battus. Tous les seigneurs se disputaient pour être généraux. DEMIDOFF a été jait général de Division. C'est M<sup>me</sup> DEMIDOFF qui lui a envoyé son brevet de St-Petersbourg..... Son fils ALBERT, resté malade à Moscou, fut témoin d'une atrocité de ROSTOPCHIN, qui s'étant rappelé que son cuisinier Michel \*\*\* était français, le fit sur le champ knouter et envoyer en Sibérie. M. Albert de STAËL et plusieurs autres particuliers envoyèrent des secours à ce malheureux pour son voyage... », etc., etc.

II<sup>o</sup>) 3 NOTES AUTOGRAPHES, non signées, 4 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

Ces notes sont également relatives à M<sup>me</sup> de STAËL, et d'époques différentes. On y remarque des observations sur sa fortune, un précis relatif à la baronnie de Copet, et l'annonce d'un mariage possible entre BENJAMIN CONSTANT et l'auteur de « Corinne », etc. (6)

356. SIDNEY-SMITH (Sir William), amiral anglais qui, en 1793, incendia la flotte française à Toulon; plus tard il dirigea la défense de St-Jean-d'Acre et obligea le général BONAPARTE à en lever le siège. Né à Westminster en 1764, mort à Paris, le 26 mai 1840.

I<sup>o</sup>) L. A. S., (en anglais), « W. Sidney Smith » au L<sup>t</sup> Colonel HUDSON LOWE; Pompée, 31 août 1806, 4 pp. in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE RELATIVE A LA CAMPAGNE DE CALABRE; elle fut écrite peu de semaines après la défaite infligée par les Anglais au général REYNIER à St-Euphémie, bataille nommée par les britanniques « Victoire de Maida ». « ... I have directed captain Richardon to occupy the attention of the ennemy's troops and oblige them to augment local guards and colonnes mobiles and to intercept all coasting communication, which by so much prevent reinforcements and supplies being sent to Calabria, where VERDIER and REYNIER have moved forward to Cosenza. PANA DI GRANO and other chiefs have withdrawn to Messina... Sir John MOORE got there on the 26<sup>th</sup> : a disembarkation of British and Neapolitain troops had taken place at Pizzo... », etc.

II<sup>o</sup>) L. A. S., (en anglais), « W. Sidney Smith » à Francis TREELING; Paris, 27 février 1822, 3 pp. 1/2 in-4<sup>o</sup>.

INTÉRESSANTE LETTRE dans laquelle il parle de NELSON qui l'a laissé sans secours et du capitaine WRIGHT, prisonnier avec lui au Temple où il mourut dans des circonstances restées mystérieuses : « ... I have seen the youngman and find him stout, active, good natured and just what his father was when he served with me and I sent him down to lord NELSON in a small vessel from Acre, to sollicit aid that never arrived. He is withdrawn him from the navy as not promising promotion to merit without interest which my own experience with regard to two nephews of my own in the service godsons bearing my name proves to be but too true under the present admirality. One was made a lieutenant after he had been long a prisoner in France and in the Temple with captain WRIGHT, and afterwards having four ounces of iron through his thigh (cuisse) which, as it only grazed the bone dit not make him limp (boiter)..... after he got up from his suffering bed... », etc., etc. (2)

357. SIDNEY-SMITH (Lady), née C. E. RUMBOLD, femme de l'amiral Sir William SIDNEY-SMITH; adversaire en Égypte de Bonaparte qu'il obligea, par son habile défense, à lever le siège de Saint-Jean-d'Acre.

50 L. A. S. adressées à son mari au cours des années 1812 à 1815, environ 300 p. in-4<sup>o</sup> et in-folio. Un grand nombre portent des traces de fortes mouillures d'eau de mer, mais sont néanmoins demeurées assez facilement lisibles pour la plupart.

IMPORTANTE CORRESPONDANCE se rapportant à la vie publique et privée de SYDNEY-SMITH. Ces lettres, demeurées inédites, et dont certaines ont 27 pages, pourraient faire l'objet d'une publication intéressante sur la carrière du célèbre marin anglais.

On a joint : — C. DOUGLAS SMITH, 8 L. A. S.; — E. BEAUMONT SMITH, 1 L. A. S.; — Philippe SMITH, 1 L. A. S.; — Joseph SMITH, 2 L. A. S.; — Emily RUMBOLD, 1 L. A. S.; — Caroline ÉLISA RUMBOLD, 2 L. A. S.; — et 6 L. A. S. de divers également adressées à SIDNEY-SMITH de 1802 à 1821; ensemble, environ 77 p. in-8, in-4° et in-folio. (71)

### 358. ALBUMS DE LA COLLECTION DE LORD ROSEBERY.

6 albums grand in-folio ayant contenu les lettres autographes de cette célèbre collection. Tomes I et II : *lettres originales et autographes de Napoléon I<sup>er</sup>*; tome I : *lettres originales et autographes de la famille de Napoléon I<sup>er</sup>*; tomes I-II et III : *lettres autographes de divers à Napoléon I<sup>er</sup>* (Consulat-Empire, 29 mai 1804 au 29 août 1809; Empire, 1<sup>er</sup> juin 1809 à août 1815). — Très belles reliures en plein maroquin rouge à grain, dos à nerfs ornés de filets et fleurons, filets et fleurons sur les plats, dentelle or intérieure, tranches dorées. Bel état de conservation.

Chacun des albums contient, soigneusement calligraphié en français, le texte intégral ou le résumé des pièces qu'il contient (notamment le texte complet de 8 lettres de Napoléon à Joséphine) et porte, en frontispice, un beau portrait gravé de NAPOLÉON I<sup>er</sup> (4) et de l'impératrice JOSÉPHINE (2). Nous attirons l'attention sur celui du quatrième volume (tome I) : BUONAPARTE, gravé par *Fiesinger* d'après *Guérin* : superbe épreuve du temps (dép. à la Bibliothèque Nationale le 29 Vendémiaire an VII-20 octobre 1798) à toutes marges non rognées. (6)

## DIVISION DU CATALOGUE

### CAMPAGNE D'ÉGYPTE Nos 1 A 221

<b>NAPOLÉON.</b>			
Napoléon I <sup>er</sup> .....	Nos	1 à 51	
Embarquement et départ de l'expédition .....		52 à 54	
Préparatifs de départ et embarquement .....		55	
Embarquement à Civita-Vecchia .....		56 à 58	
Prise de Malte .....		59 et 60	
Administration des Français à Malte .....		61	
<b>ÉVÉNEMENTS SOUS BONAPARTE.</b>			
Débarquement .....		62 et 63	
Bataille navale d'Aboukir.....		64	
Révoltes au Caire.....		65 et 66	
Campagne de Syrie .....		67	
Siège de Saint-Jean-d'Acre....		68 à 70	
Entrée de Bonaparte au Caire..		71	
Victoire d'Aboukir .....		72 et 73	
<b>RETOUR DE BONAPARTE.</b>			
Départ.....		74 à 76	
Arrivée en France .....		77	
Autour du départ de Bonaparte.		78	
<b>ÉVÉNEMENTS SOUS KLÉBER.</b>			
Traité d'El-Arish .....		79 à 81	
Rupture du traité d'El-Arish.		82	
Bataille d'Héliopolis .....		83	
Mort de Kléber.....		83	
<b>PIÈCES ANGLAISES.</b>			
Sydney-Smith. Lettres adressées au général Kléber .....		84	
Lettres relatives au traité d'El-Arish .....		85	
Pièces diverses .....		86 et 87	
<b>ÉVÉNEMENTS SOUS MENOÛ.</b>			
Bataille de Canope .....		88 à 90	
Évacuation de Salahieh, Belbeïs, etc... Reddition du fort St-Jullien, Combat de Ramanih .....		91	
Capitulation du Caire, convention de Gizeh .....	Nos	92	
Capitulation d'Alexandrie .....		93	
<b>BASSE-ÉGYPTE.</b>			
Dans la Basse-Égypte .....		94	
El-Arish .....		95	
<b>CONQUÊTE DE LA HAUTE-ÉGYPTE.</b>			
Berthier.....		96	
Desaix .....		97 à 103	
Lettres adressées à Desaix ...		104 à 111	
Registre de correspondance du général Donzelot .....		112	
<b>LES FRANÇAIS SUR LA MER ROUGE.</b>			
Suez .....		113 et 114	
Kosseïr .....		115	
<b>MOURAD-BEY.</b>			
Mourad-Bey en Haute-Égypte.		116	
Mourad-Bey et Murat .....		117	
Traité de paix entre Mourad-Bey et Kléber .....		118	
Correspondance de Mourad-Bey avec le général Donzelot ...		119	
<b>MARINE.</b>			
Marine française en Égypte ..		120 à 122	
Expédition de secours en Égypte		123 et 124	
<b>RETOURS EN FRANCE.</b>			
Bonaparte Louis, Desaix, Lagrange, Menou, Reynier. ...		125 à 129 et 131	
Retour de la Commission des Sciences et des Arts .....		129	
Pièces diverses .....		132	
<b>PERSONNAGES.</b>			
Généraux en chef de l'armée d'Égypte .....		133 à 135	
Bonaparte et Kléber .....		136	
Kléber, Menou, Pièces diverses.		137 à 140	
Militaires.....		140 bis à 170	



Personnages civils, administration civile et militaire, lettres relatives à l'Égypte, etc. . . . .	Nos 171 à 179	MANUSCRITS RELATIFS A LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE.	
INSTITUT D'ÉGYPTE.		Andréossy, Barailler, Lepère, Marcel, Reynier, Savary, Sartelon, voyage d'un Français en Égypte. . . . .	Nos 199 à 202
Listes des membres, personnages	180 à 186	Fêtes au Caire, garde nationale et place du Caire, la monnaie au Caire, affaires arabes, pièces en arabe . . . . .	203 à 206
Description de l'Égypte. . . . .	187 et 188	Hôpitaux en Égypte, peste au Caire . . . . .	207
IMPRIMERIE DU CAIRE.		ORDRES DU JOUR DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE.	
Organisation, débarquement et installation, fonctionnement.	189 et 190	Ordres du jour de Bonaparte, Kléber, Menou . . . . .	208
ARMÉE D'ÉGYPTE.		Imprimés, livres, recueils, proclamations, etc. . . . .	209 à 212
Nominations, gratifications, trésorerie, Légion maltaise, Régiment des dromadaires, mameloucks, régiments divers, etc.	191 à 194	Courrier d'Égypte. . . . .	213
PROVINCES D'ÉGYPTE.		Décade égyptienne . . . . .	214
Mémoire politique sur l'Égypte, voyages divers, Provinces de Rosette, Thèbes, Minieh et Béni-Souef, Girgeh, Siout, Haute-Égypte, Province de Kosséir, etc. . . . .	195 à 198	Estève . . . . .	216
		Annuaire, opuscules Desgenettes, recueil Soleyman-el-Hahaleby, fables de Loquam. . . . .	217 à 220
		Portraits divers . . . . .	221

CAMPAGNES DE LA RÉPUBLIQUE ET DU 1<sup>er</sup> EMPIRE, etc... Nos 222 A 256

Expédition d'Irlande sous le général Hoche . . . . .	222 à 224	Bataille de Waterloo. . . . .	243-245 à 247
Campagne de l'armée de Naples.	225 et 226	Après Waterloo . . . . .	244
Campagne d'Italie de l'An VIII.	227	Première Restauration de 1814.	248
Saint-Domingue. . . . .	228	CENT JOURS ET RESTAURATION.	
Camp de Boulogne . . . . .	229	Royalistes. Congrès de Vienne.	249
Campagne 1806. Bataille d'Iéna.	231	Duc d'Angoulême et troubles du Midi . . . . .	250
— de 1807. Batailles d'Eylau et de Friedland. . . . .	232	Bonapartistes. Militaires. Pièces diverses. Campagne de Belgique pendant les Cent jours.	
— d'Espagne . . . . .	233	Armée de Lyon et des Alpes.	
— d'Espagne et de Portugal 1808-1814 . . . . .	234	Metz en 1815 . . . . .	251
— de 1809 . . . . .	235	Armée du Jura en 1815 . . . . .	252
— de Russie. Garde impériale.	236	Armée de la Loire . . . . .	253
— de Russie . . . . .	237 et 238	Bonapartistes. Civils. Événements de Strasbourg en 1815.	254
— de France 1814 . . . . .	239	Divers et imprimés . . . . .	255
— de Waterloo . . . . .	240	Étrangers . . . . .	256
Bataille de Ligny . . . . .	241		
	242		

PERSONNAGES DE L'ÉPOQUE NAPOLÉONNIENNE, etc... Nos 257 A 358

Napoléon 1 <sup>er</sup> . . . . .	257 à 273	Armistice de Leoben. Militaires.	304 à 341
Voyages de Napoléon 1 <sup>er</sup> . . . . .	274	Personnages civils. . . . .	342 à 350
Mort de Napoléon 1 <sup>er</sup> . . . . .	275	Pièces et personnages divers. Ile d'Elbe et retour de l'île d'Elbe.	351 à 357
Souvenirs napoléoniens . . . . .	276 à 278	Albums Rosebery . . . . .	358
Famille impériale . . . . .	279 à 303		

LISTE ALPHABÉTIQUE DES SIGNATAIRES

	Nos		Nos
Albignac, G <sup>al</sup> d'.....	238	Bouquin, Cr <sup>e</sup> des guerres.....	175
Alisson de Chazet, litt <sup>r</sup> .....	274	Bourrienne.....	133, 203
Alméras, L., G <sup>al</sup> .....	94	Bouvet de Précourt, Am <sup>al</sup> .....	222 bis
Ameil, G <sup>al</sup> .....	241	Boyet, P., G <sup>al</sup> .....	54, 63
Andréossy, F., G <sup>al</sup> , 67, 68, 134, 140 bis,	199	Brayer, G <sup>al</sup> .....	234
Augereau, J. P., G <sup>al</sup> .....	234	Brueys d'Aigualliers, Am <sup>al</sup> .....	53
Augereau, M <sup>al</sup> .....	305	Brizon, agent à Gizeh.....	175
Augusta-Amalia.....	302	Bro, Colonel.....	243
Auguste de Prusse, P <sup>co</sup> .....	244	Broussier, G <sup>al</sup> .....	224
Baciocchi, Félix, P <sup>ce</sup> .....	297	Cadet-Chambrine, chef d <sup>on</sup> des Ponts et chaussées.....	274
Banajotti.....	(113)	Caffarelli du Falga, M. de... 54, 55, (136), 146, 189,	331
Baraguey d'Hilliers, G <sup>al</sup> .....	120	Cambacérés.....	254, (274)
Barailler, P.....	199	Cambis, Ad <sup>t</sup> G <sup>al</sup> .....	80
Barnard, A. F., Col <sup>l</sup> .....	256	Cambray, A., G <sup>al</sup> .....	224
Barras, Auguste de.....	175	Campredon, J. D., G <sup>al</sup> .....	229
Barras, Jean.....	198	Carnot, Lazare.....	254
Barras, Paul..... 123, 342 à	344	Catherine de Wurtemberg.....	296
Baste, P., contre-am <sup>l</sup> .....	229	Caulaincourt, A. J., G <sup>al</sup> .....	308
Baudot, A. N., G <sup>al</sup> .....	136	Caulaincourt, duc de Vicence.....	251, 274
Beauharnais, Eugène de.....	239, 302	Cavalier, Com <sup>t</sup> du rég <sup>t</sup> des dromadaires..	193
Bégin, docteur.....	78	Cazals, L. J., G <sup>al</sup> .....	95
Belliard, A. D., G <sup>al</sup> . 59, 90, 92, 104, 105, 132, 141, 240,	251	Chabran, J., G <sup>al</sup> .....	234
Bergoung, Lt de V <sup>eau</sup> .....	121	Champagny, duc de Cadore... 140, 248,	254
Bernadotte, M <sup>al</sup> .....	331	Championnet, J. E., G <sup>al</sup> , 309, (310, 311),	331
Berthier, A., M <sup>al</sup> . 55, 62, 69, 73, 96, 113, 134, 135, 142, 143, 162, 192, 203, 231, 233, 235, 236, 239,	240	Chanaleilles, D <sup>r</sup> des dom. nationaux en Égypte.....	175
Berthier, Léop., G <sup>al</sup> .....	225	Chanez, G <sup>al</sup> .....	61
Bertin, C. H., comm. ord. de la marine	122, 123	Chaperon, P.....	243
Bertrand, H. G., G <sup>al</sup> ..... 94, 144, 229,	306	Chaptal, J. A., chimiste.....	176
Beurnonville, P., M <sup>al</sup> .....	307	Cheffontaine, Cap. command <sup>t</sup> la Légion maltaise.....	115
Bigot de Préameneu.....	254	Cherel, Capit <sup>ne</sup> .....	118
Binot, L. F., G <sup>al</sup> .....	145	Chérin, G <sup>al</sup> .....	222
Blackadder, H. H., off. anglais.....	243	Clarke, duc de Feltre, G <sup>al</sup> ..... 235, 240,	327
Blanc, ord <sup>r</sup> des lazarets.....	207	Clausel, M <sup>al</sup> .....	274
Blanc d'Hauterive (Le).....	274	Cobenzel, L., Comte de.....	176
Blanquet du Chayla, Am <sup>al</sup> ..... 53,	55	Corbet, Thomas.....	171
Bodard, Cr <sup>e</sup> en Ligurie.....	175	Costaz, L., géomètre.....	181
Boissy d'Anglas.....	254	Croisier, aide de camp de Bonaparte.....	133
Bonaparte, Caroline.....	300	Dabrowski, G <sup>al</sup> .....	(240)
— Elisa.....	297	Dalhousie, Colonel.....	91
— Jérôme.....	295	Damas, Auguste, chef de brigade.....	132
— Joseph..... 234, 240, 290,	291	Damas, F. E., G <sup>al</sup> . 54, 82, 134, 147, 148,	331
— Letizia, M <sup>me</sup> Mère..... 288,	289	Damas, Baron M. de.....	250
— Louis..... 125, 293,	294	Damien Bracevich, interpr. de Bonaparte.	176
— Lucien.....	292	Darmagnac, J. B., G <sup>al</sup> .....	132
— (Napoléon), voir Napoléon I <sup>er</sup> .		Daultanne, G <sup>al</sup> .....	250
— Pauline..... 298,	299	Daure, commiss <sup>re</sup> ordonnateur en Égypte. 69, 134,	176
Bonet, G <sup>al</sup> .....	234	Davout, L. A., G <sup>al</sup> .....	132
Bonnamy, dit de Belle-fontaine, G <sup>al</sup> .....	224	Davout, Prince d'Eckmühl, M <sup>al</sup> . 239, 244.	251
Bouchard, cap. de génie.....	95	Debelle, G <sup>al</sup> .....	331
Boucher, ingénieur, C <sup>on</sup> des Arts.....	180	Debilly, G <sup>al</sup> .....	331
Bouchotte, J..... 315,	316	Dechaux, Adélaïde.....	316
Bouchu, G <sup>al</sup> .....	239		
Boulouvard, attaché aux aff. étrangères.	52		

	N <sup>os</sup>		N <sup>os</sup>
Decouz, G <sup>al</sup> .....		Grandjean, agent chef.....	202
Decrès, D., amiral, ministre.....	132	Grezier, adjt G <sup>al</sup> .....	113
Dejean, J. F., ministre.....	52	Grouchy, M <sup>al</sup> .....	251, 320
Delavo, Jean.....	278	Guibert, aide de camp.....	133
Delegorgue, J. F., G <sup>al</sup> .....	132	Guichard, Cap. frégate.....	116
Denon, Vivant, baron.....	182	Guilleminot, G <sup>al</sup> .....	234
Derozière, F. M., minéralogiste.....	183	Hallowell, B., amiral.....	124
Desaix, L. C. A., G <sup>al</sup> (56), 57, 76, 97 à 103, 126, 149 (198)		Hamilton (lady).....	351
Desgenettes, N. R., médecin.....	207	Hamilton, sir William.....	351
Despinay, St-Denis, colonel.....	61	Hardy, G <sup>al</sup> .....	331
Destaing, J. Z., G <sup>al</sup> .....	150, (151)	Hautpoul, Ch. d' ; Col <sup>l</sup> du génie.....	132
Devismes, préfet des Côtes-du-Nord.....	254	Hautpoul, J. J., G <sup>al</sup> .....	313
Dickson, G. W., pourvoyeur anglais.....	86	Haxo, G <sup>al</sup> .....	244
Digeon, G <sup>al</sup> .....	234	Hédouville, G <sup>al</sup> .....	234
Donmartin, G <sup>al</sup> .....	55	Hello, sous-préfet.....	254
Donzelot, G <sup>al</sup> . 56, 92, (112), 115, 116, 134, 197, 198		Hennezel de Valleroy, G <sup>al</sup> .....	61
Dorsenne, G <sup>al</sup> .....	234	Heynier, Col <sup>l</sup> , aide de camp de Ney.....	242
Dot, comm <sup>re</sup> des guerres.....	61	Hill, R., G <sup>al</sup> anglais.....	243
Drouet d'Erlon, G <sup>al</sup> .....	234	Hoche, Lazare, 222, 223, 314, (315 à 318)	
Drouot, G <sup>al</sup> .....	239, 240	Hoenzollern, P <sup>ce</sup> de.....	256
Dagua, C. F., G <sup>al</sup> , 54, 67, 69 à 72, 76,	152	Haroy, chef de bat <sup>on</sup> .....	94
Duhesme, G <sup>al</sup> .....	224	Hue, S., Comm <sup>re</sup> des guerres.....	223
Du Pin de la Guérivière.....	59	Hutchinson, G <sup>al</sup> .....	86
Dupont de l'Étang, G <sup>al</sup> .....	232	Imbert de la Platière.....	234
Dupuy, D. M., G <sup>al</sup> .....	66, 153	Jamin, A., G <sup>al</sup> .....	241
Duroc.....	133	Jaubert, comm. chef de l'armée navale....	177
Durutte, P. F., G <sup>al</sup> .....	312	Jollois et Boysaimé, ingénieurs.....	195
Durrieu, G <sup>al</sup> .....	251	Joséphine, impératrice.....	279 à 281
Estève, comte.....	92, (216)	Joubert, B. C., G <sup>al</sup> .....	319, (320, 321)
Exelmans, G <sup>al</sup> .....	244	Jourdan, J. B., M <sup>al</sup> ... 233, 234, 322,	
Faipoult, préfet.....	274, 311	Jullien, secrét. G <sup>al</sup> à Naples.....	311
Faitpoult, G. C.....	176	Jullien de Bidon, G <sup>al</sup> .....	132
Ferrey, G <sup>al</sup> .....	233	Junot, duc d'Abrantès.....	156, 234
Fesch, Joseph, cardinal.....	203	Keith, Amiral.....	84, 86
Forbin-Janson, comte de.....	254	Kellermann fils, G <sup>al</sup> .....	234
Fornier, comm <sup>re</sup> des guerres.....	176	Kilmaine, J. de, G <sup>al</sup> .....	223
Fornier d'Albe, G <sup>al</sup> .....	54	Kléber, G <sup>al</sup> , 75, 79, (80), 81, 82, 137, (208),	
Fouché, duc d'Otrante.....	254, 345	Kray, P., baron.....	304
Fourier, J., mathématicien.....	184	Labançieff, Lt-G <sup>al</sup> .....	256
Foy, G <sup>al</sup> .....	234	La Bédoyère, G <sup>al</sup> .....	324
Franceschi, G <sup>al</sup> .....	274	Lacépède.....	327
François de Neufchâteau.....	50, 177	Lachese, envoyé de la R. F. à Naples...	178
Friant, L., G <sup>al</sup> .....	59, 106, 115, 154	Lacoste, G <sup>al</sup> .....	89
Fririon, G <sup>al</sup> .....	63, 234, 240, 251	Lacroix, Pamphile, G <sup>al</sup> .....	241, 242, 244
Galbaud Dufort, G <sup>al</sup> .....	155	Lagarde, J., secrét. du D <sup>re</sup> .....	178
Ganteaume, amiral.....	(64), 124, 254	Lagrange, J., G <sup>al</sup> .....	127, 157
Garbé, G <sup>al</sup> .....	59	Laigle, comm <sup>re</sup> ordonn. des guerres.....	178
Garnier, G., préfet.....	343	Lallemand, G <sup>al</sup> .....	275
Gauffre, quartier-maitre.....	177	Langlois, chef de brig <sup>ce</sup> .....	91
Gauthier, G <sup>al</sup> .....	(241)	Lannes, duc de Montebello.....	158
Gawler, G., Lt-Col <sup>l</sup> .....	243	Lanusse, F., G <sup>al</sup> .....	159
Gazan, G <sup>al</sup> .....	234	Larrey, D. J., chirurgien.....	69, 207
Geoffroy-St-Hilaire, E.,.....	78, 185	Lasalle, A., G <sup>al</sup> .....	107, 160
Girard, G <sup>al</sup> .....	274	Lazowski, G <sup>al</sup> .....	91
Girodet-Trioson.....	172	Le Barbier, aîné, peintre.....	321
Gouvion-St-Cyr, M <sup>al</sup> .....	234, 320	Leclerc, G <sup>al</sup> .....	228
		Leclerc d'Ostein, G <sup>al</sup> .....	65
		Lecourbe, C. J., G <sup>al</sup> .....	251

	N <sup>os</sup>		N <sup>os</sup>
Lefebvre, F. J., duc de Dantzig, 304, (325 à	330)	Nielly, amiral .....	120
Le Fol .....	251	Otto, comte .....	254
Legentil de Quelen .....	186	Oudinot, M <sup>al</sup> .....	337
Le Groing, D <sup>r</sup> des domaines nat. à Garbich.	178	Papas Oglou .....	162
Lepère, Gratien, architecte .....	200	Peraldi, député de Corse .....	55
Lerminier, médecin .....	251	Percy, H., Lt-Col <sup>l</sup> .....	256
Le Roy, ordonn <sup>r</sup> de la marine, 55, 64, 76,	122,	Perignon, M <sup>al</sup> .....	320
	132,	Pernety, J. M., G <sup>al</sup> .....	229
Lhermitte, Contre-Am <sup>al</sup> .....	240	Perrée, Amiral .....	122
Liedot, chef de bat <sup>on</sup> .....	89	Pichegru, J. C., G <sup>al</sup> .....	338
Long, Cap. de vaisseau .....	122	Pille, L. A., G <sup>al</sup> .....	316
Lucotte, G <sup>al</sup> .....	251	Pinault, capitaine .....	67
Macdonald, M <sup>al</sup> .....	226,	Piré, G <sup>al</sup> .....	244
	237	Porson, J. F., G <sup>al</sup> .....	251
Mackenzie, major G <sup>al</sup> .....	353	Poussielgue, adm <sup>r</sup> G <sup>l</sup> des Finances en	
Mac Sheehy, comm <sup>t</sup> de la Légion maltaise.	114	Égypte .....	134, 173, 179,
Maranzin, G <sup>al</sup> .....	234		196
Marc Aurel, D <sup>r</sup> de l'impr. du Caire. (179, 180),	204	Prigny, chef d'E.-M. de la marine .....	124
Marceau, G <sup>al</sup> .....	331	Rampon, A. G <sup>al</sup> .....	116,
Marcel, D <sup>r</sup> de l'Impr. du Caire. (189, 190),	200		163
Marchand, ordonnateur .....	234	Real .....	244
Marchand, J. G., G <sup>al</sup> .....	234	Rebillot, colonel .....	232
Marescalchi .....	239	Redon de Belleville .....	120,
Maret, B. H., duc de Bassano, 179, 254,	274, 327,		175
	346	Regnault, chimiste .....	186
Marie-Louise, Impératrice .....	282 à	Reinhard, Ch. F., comte .....	179,
Marmont, duc de Raguse, M <sup>al</sup> . 59, 64, 72,	284	René, G <sup>al</sup> .....	83,
	161, 229,	Reveillère Lepeaux .....	311
	332	Rewbell, J. F. ....	348
Martin, vicaire .....	254	Reynier, J. L., G <sup>al</sup> , 54, 131, 164, 165, (166),	201,
Masséna, A., M <sup>al</sup> .....	234,		234
Mathieu, Dumas, G <sup>al</sup> .....	237	Ricard, Lt-G <sup>al</sup> , comte .....	249
Maury, J. S., Cardinal .....	347	Rivière, marquis de .....	250
Méchin .....	311	Røderer fils .....	274
Menneval, secrét <sup>re</sup> de Napoléon .....	327	Røderer, P. L., comte .....	256
Menou, G <sup>al</sup> , 63, 83, 88, 93, 128, 129, 138,	139, 140, 162	Roi de Rome, Napoléon II, né : 285 à 286	(287)
	(208)	Roize, G <sup>al</sup> .....	117
Merlin (de Douai) .....	50,	Rolland, comm. des guerres .....	132
Mesnard, comte .....	243	Rousseau de la Brosse .....	251
Meyer, J., G <sup>al</sup> .....	132	Rousselin de St-Albin .....	310,
Micas, J., G <sup>al</sup> .....	132		330
Monge, G. ....	56,	Rouvier, C <sup>t</sup> d'armes à Boulacq .....	122
Moreau, J. V., G <sup>al</sup> .....	331,	Rusca, J. B., G <sup>al</sup> .....	224
Monroe, consul à Ancône .....	179	Saidaley Bey .....	86
Montesquiou, abbé de .....	250,	Saliceti Christophe .....	349
Morand, G <sup>al</sup> .....	92, 108,	Sarrazin, G <sup>al</sup> .....	331
Morard de Galles, amiral .....	196	Sartelon, ordon <sup>r</sup> chef .....	132,
Mortier, E., M <sup>al</sup> .....	222		201
Mouton, comte Lobau, M <sup>al</sup> .....	335	Savary, duc de Rovigo, 52, 201, 233, 251,	344
Mouton-Duvernct, G <sup>al</sup> .....	251	Saxe-Cobourg, D <sup>ss</sup> e de : .....	243
Mourad-Bey .....	119	Say, H. ....	167
Moynat d'Auxon, G <sup>al</sup> .....	132	Scherer, G <sup>al</sup> .....	61
Müffling, B <sup>on</sup> de .....	256	Sibille, comm <sup>t</sup> des forces navales d'Italie.	124
Murat, Joachim .....	117, 301,	Sidney-Smith, amiral .... 84, 85, 356	(357)
Mure, consul de la Rép. en Égypte .....	195		357
Murray, G <sup>al</sup> .....	256	Sidney-Smith (Lady) .....	249
Najac, comm <sup>re</sup> de la marine .....	53,	Sieve-Knig, capt <sup>e</sup> .....	196
Napoléon I <sup>er</sup> , 1 à 50, (133 à 135, 208), 257 à	273,	Silly, G <sup>al</sup> .....	109, 132,
	(274)		94
Nelson, amiral .....	87	Sornet, chef de brig. ....	331
		Souhait, G <sup>al</sup> .....	340
		Soult, duc de Dalmatie, M <sup>al</sup> , 229, 233, 234,	240, 339,
			340
		Stendet, Cap. frégate .....	122
		Staël, M <sup>me</sup> de .....	(355)

	N <sup>os</sup>		
Strachon, R. J., amiral .....	354	Trullet, L. ....	124
Subervie, G <sup>al</sup> .....	61	Vaubois, G <sup>al</sup> .....	59, 61
Suchet, duc d'Albufera, M <sup>al</sup> . 226, 234, 244 251, 320,	341	Vence, amiral .....	55
Sucy, comm <sup>re</sup> ord <sup>r</sup> .....	53	Verdier, G <sup>al</sup> .....	132
Sure, chef de bat <sup>on</sup> .....	115	Vial, H., G <sup>al</sup> .....	132, 168, 195
Taillade, comm <sup>t</sup> de la marine à l'île d'Elbe.	352	Victor, Duc de Bellune, M <sup>al</sup> .....	233
Talleyrand, C. M. de.....	350	Villatte, G <sup>al</sup> .....	234
Tallien, J. L..... 58, 60	174	Villeneuve, Amiral .....	122
Taponnier, G <sup>al</sup> .....	330	Volkonski, prince .....	256
Tasticheff, M. de.....	248	Wathiez, G <sup>al</sup> .....	242
Taylor Brook, ambass <sup>r</sup> .....	343	Wellington .....	244
Tempié, comm <sup>t</sup> de la marine à Suez .....	113	Werneck, Baron de .....	304
Thorin, agent chef.....	179	Yakoub, G <sup>al</sup> .....	92
Toussaint-Louverture, G <sup>al</sup> .....	228	Zeppelin, comte .....	256
		Zayonchek, G <sup>al</sup> ..... 65, 110,	169



